CORBEIL, typ. et stér. de CRÉTÉ.

INSTRUCTIONS

SUR

LA LITURGIE

OU

EXPLICATION DES PRIÈRES ET DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

ET DES PRINCIPALES PRATIQUES DU CULTE DIVIN,

AVEC DE NOMBREUX TRAITS HISTORIQUES

A LA SUITE DE CHAQUE INSTRUCTION,

PAR M. NOEL

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE RODEZ

AUTEUR DU CATÉCHISME DE RODEZ.

TOME QUATRIÈME

LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE DE PERISSE FRÈRES

IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE

PARIS

NOUVELLE MAISON

REGIS RUFFET ET Cie, SUCRS

RUE SAINT-SULPICE, 38

LYON

ANCIENNE MAISON

RUE MERCIÈRE, 49

ET RUE CENTPALE, 34

1841

INSTRUCTIONS
SUR LA LITURGIE

TROISIÈME PARTIE
DE L'OFFICE DIVIN

PREMIÈRE INSTRUCTION.

DE L'OFFICE DIVIN EN GÉNÉRAL. — DÉFINITION DU MOT OFFICE. — CE QU'ON ENTEND PAR L'OFFICE DIVIN. — TEMPS ET HEURES PLUS SPÉCIALEMENT DESTINÉS A LOUER DIEU. — L'OFFICE DIVIN AUTREFOIS PLUS LONG. — ORIGINE DU BRÉVIAIRE. — DIVERSES DÉNOMINATIONS DONNÉES A L'OFFICE DIVIN. — RITES DIVERS DANS LA CÉLÉBRATION DE L'OFFICE. — RETOUR DE L'ÉGLISE DE FRANCE A L'UNITÉ ROMAINE. — ZÈLE DES PAPES POUR PERFECTIONNER LES LIVRES LITURGIQUES.

Immola Deo sacrificium laudis.

Offrez au Seigneur un sacrifice de louanges.

Ps. XLIX, 14.

Après avoir traité de la liturgie par rapport à l'auguste sacrifice de nos autels, qui en est la partie la plus importante et la plus vénérable, il nous reste maintenant à parler de l'office divin, c'est-à-dire de la principale prière publique, qui est adressée à Dieu chaque jour, au nom de toute l'assemblée des fidèles, par les ministres de l'Église. Nous nous occuperons d'abord de l'office divin en général, et puis des diverses parties dont il se compose.

4164

De l'office divin en général.

Le mot *office* signifie à la lettre ce que l'on doit faire, le devoir, la charge à remplir (1); et, comme le principal devoir de l'homme, c'est le service de Dieu, c'est-à-dire le culte que nous lui devons, c'est avec raison qu'on a donné le nom d'office à cette réunion de prières, qui se font dans l'Église pour adorer le Seigneur, le remercier de ses bienfaits et lui demander ses grâces. Ainsi la prière publique de chaque jour et à diverses heures, faite par des personnes spécialement déléguées par l'Église pour cet emploi, voilà ce que nous désignons sous le nom d'office divin (2).

L'office divin, considéré en lui-même, en tant que psalmodie et comme réunion de louanges pour rendre à Dieu les honneurs qui lui sont dus, est de la plus haute antiquité et date même de l'origine du monde. Les Séraphins, dès le premier moment de leur création, ont chanté alternativement : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées. Adam fut le premier sur la terre, qui adressa des louanges à Dieu, pour s'acquitter de ses devoirs envers la Majesté divine. De tout temps, l'homme a senti le besoin d'élever son cœur vers l'auteur de son être et de lui offrir ses hommages ; et la prière, qui suppose un sentiment réfléchi de notre misère et une parfaite confiance en celui qui peut la soulager, est essentielle à la religion. Aussi voyons-nous les justes de l'ancienne et de la nouvelle loi s'en faire une occupation aussi consolante qu'elle leur était souvent pénible à divers égards. Les anciens Patriarches s'unissaient souvent à Dieu par de ferventes supplications, et n'entreprenaient jamais rien d'important,

(1) Du mot latin *efficere*, *efficio*, je fais, j'agis, d'où l'on a fait *officium* par euphonie, au lieu de *efficium*. *D. Ambr.*, De offic.

(2) Publicæ et statæ preces horis diurnis et nocturnis, sacrorum canonum decreto, ab ecclesiasticis personis, nomine Ecclesiæ ad Deum persolvendæ. *Layman*, l. IV, tract. I, c. II.

sans l'avoir consulté. Marchant sur leurs traces, Moïse connut tout le prix et toute la puissance de la prière, et plus d'une fois il s'en servit avec succès pour désarmer le courroux du Ciel. Le feu sacré de la prière embrasait le cœur de David; sept fois pendant le jour il bénissait le Seigneur, et souvent il se levait pendant la nuit, pour célébrer la grandeur de son nom. Après lui, et formés par ses exemples et ses leçons, Isaïe, Jérémie, Daniel, Ézéchias, Esdras et les Machabées, ont puisé dans la prière leurs salutaires inspirations, leur courage et leur force.

Le divin Sauveur, qui est venu sur la terre former un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité, recommande fortement à tous ses disciples le saint exercice de la prière, leur disant qu'il faut toujours prier et ne jamais se lasser (1). Demandez et vous recevrez, ajoute-t-il encore (2); et, par ces paroles, il leur montre toute la force et toute l'efficacité de la prière.

Fidèles à l'ordre du divin Maître, les premiers chrétiens persévéraient tous unanimement dans la prière, comme nous l'atteste saint Luc (3); et, selon la recommandation que leur faisait saint Paul (4), ils ne manquaient pas de s'exciter et de s'édifier les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, et de les chanter de tout leur cœur en l'honneur de Dieu. Plus tard, saint Jérôme nous assure que le moissonneur chrétien accompagnait ses travaux du chant des psaumes, et que le vigneron, taillant sa vigne, répétait les cantiques de David (5). On peut dire qu'à ces beaux âges de l'Église, la vie des

(1) Oportet semper orare et non deficere. *Luc.*, XVIII, 1.

(2) Petite et accipietis. *Joan.*, XVI, 24.

(3) Erant perseverantes unanimiter in oratione. *Act.*, I, 14.

(4) Loquentes vobismetipsis in psalmis, et hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino. *Ephes.*, V, 19. — Commonentes vosmetipsos in psalmis, hymnis et canticis spiritualibus, in gratiâ cantantes cordibus vestris Deo. *Col.*, III, 16.

(5) D. Hier., *Epist. ad Marcell.*

chrétiens n'était en quelque sorte qu'une prière continuelle.

Néanmoins, il y avait des temps, des jours et des heures plus spécialement destinés à louer Dieu et à lui demander ses grâces. Dans les Constitutions apostoliques, il était ordonné aux fidèles de prier le matin, à l'heure de tierce, de sexte, de none, et au chant du coq (1). Saint Augustin exhortait les fidèles à assister plusieurs fois par jour, au moins pendant le carême, aux saints offices. « Mes frères, dit-il, je vous en prie, levez-vous de meilleure heure pour assister aux veilles ; venez avant tout à l'office de tierce, sexte et none; que personne ne se dispense de cette œuvre sainte, à moins qu'il n'en soit empêché par quelque infirmité, par quelque service public ou par une grande nécessité (2). » Ce glorieux emploi de chanter les louanges de Dieu réunissait, à plusieurs heures du jour et de la nuit, les moines d'Égypte, de la Palestine et de la Mésopotamie; et les vierges consacrées à Dieu étaient aussi exactes à remplir ce pieux devoir (3). On le voit en plusieurs endroits de saint Jérôme; mais rien de plus frappant que ce qu'il écrit à une illustre dame nommée Læta. Il veut qu'on mette auprès de sa fille, qui ne faisait que de sortir de l'enfance, une personne sage qui, par son exemple, lui apprenne à se lever la nuit pour réciter des psaumes, à chanter le matin des hymnes, à se tenir en faction, comme une guerrière de Jésus-Christ, à l'heure de tierce, de sexte et de none, et enfin à couronner la journée, en offrant à la lueur d'une lampe le sacrifice du soir (4).

(1) Precationes fiant manè, tertiâ horâ, sextâ, nonâ, atque ad galli cantum. L. VIII, c. XXXIV.

(2) D. Aug., serm. 55, *De tempore*.

(3) Manè, horâ tertiâ, sextâ, nonâ, vespere, noctis medio, per ordinem psalterium cantabant. *D. Hier.*, in epit. S. Paulæ.

(4) Illam doceat et assuescat suo exemplo ad orationes et psalmos nocte consurgere, manè hymnos canere, tertiâ, sextâ, nonâ, stare in acie quasi bellatricem Christi, accensâque lucernulâ, reddere sacrificium vespertinum. *D. Hier.*, ad Lætam.

Dans les premiers temps, l'office était beaucoup plus long que de nos jours. Le plus souvent les vêpres et les matines avaient pour le moins douze psaumes; et les matines mêmes en avaient trente pendant le carême (1). Les antiennes étaient en proportion, et puis venaient un grand nombre d'oraisons. Comme ces prières prenaient un temps considérable sur des devoirs qu'on ne pouvait différer, on jugea à propos de les abréger. Ce fut le grand pape Grégoire VII, dont la vie fut singulièrement agitée, qui, accablé, lui et sa cour, d'une immense quantité d'affaires, introduisit d'abord cette innovation, mais uniquement pour l'usage de sa maison. Il réduisit le très-long office ou cours de prières, qui jusqu'à ce moment avait été chanté ou récité à peu près à l'état où il se trouve de nos jours. Cet abrégé de l'office matinal et vespéral qui, dans le principe, n'était qu'une exception, fut bientôt adopté par les diverses églises de Rome, d'où il se répandit avec quelques variations dans toute la chrétienté.

C'est de cette abréviation de l'office divin qu'est venu le mot de *Bréviaire* (2), qui signifie *précis*, *abrégé*, *sommaire*. On donne ce nom soit à l'office divin, soit au livre qui le renferme. Le bréviaire est, en effet, l'abrégé de tout ce qu'il y a de plus touchant et de plus instructif dans les divines Écritures, dans les Pères de l'Église, et dans les vies des justes de l'ancienne et de la nouvelle loi. Les soupirs des Patriarches s'y rencontrent avec les homélies des docteurs, les psaumes de David avec les oraisons des papes, l'histoire du peuple de Dieu avec l'histoire des Pères du désert. On y trouve consignées toutes les plus belles prières, qui ont été faites depuis le commencement des âges. Ces prières toujours anciennes et toujours nouvelles, incessamment répétées, faisant de tous les siècles comme une grande église recueillie par les mêmes sentiments, sont *l'abrégé* des plus vénérables

(1) Concil. Turon. II, an. 567, can. 18.
(2) Breviarium seu breve orarium.

traditions, et font du bréviaire qui les contient *l'abrégé* par excellence.

On trouve encore l'office divin désigné dans divers auteurs sous les dénominations suivantes : 1° de *Cours*, *cursus*, soit à cause du cours du soleil, qui en dirige les heures; soit parce qu'on remplissait ce devoir, en parcourant une suite de psaumes et de leçons; soit pour marquer que les ecclésiastiques ont pendant toute leur vie un cours de prières, dont ils doivent s'acquitter fidèlement; soit enfin pour exprimer le cours incessant de nos âmes vers Dieu, comme on dit le cours d'un fleuve, le cours des astres (1); 2° de *Psautier*, parce que les psaumes en font la plus grande partie; 3° de *Synaxe* ou *Collecte*, parce qu'on se réunit pour prier (2); 4° de *Canon* ou *Règle*, parce qu'il faut s'en acquitter conformément aux prescriptions de l'Église, ou bien encore parce qu'il est la mesure du tribut que les ecclésiastiques doivent chaque jour payer à Dieu (3); 5° d'*Heures canoniales*, parce que le temps et la manière de le réciter ont été fixés par les canons de l'Église; 6° enfin, d'*Œuvre de Dieu*, de tâche sacrée, comme étant l'une des fonctions ecclésiastiques les plus importantes (4).

Cours par excellence, règle par excellence, assemblée par excellence, œuvre par excellence, le bréviaire mérite tous ces noms.

Cette partie de la liturgie a subi en divers temps certaines modifications, et maintenant encore elle n'est pas exactement la même dans toutes les églises de la chré-

(1) Exsurgente abbate cum monachis ad celebrandum cursum. *D. Greg. Tur.*, De glorià martyr., l. I, c. XI. — Equitans cursum nudo capite dicebat. *Fortunat.*, in vitâ D. Germani Paris.

(2) Cassian. — Reg. D. Pacom.

(3) Si quis non occurrat adesse canoni psalmodiæ. *D. Bas.*, in regul. Brev., n. 147. — Psalmodia vestra canon appellatur. *Mosch.*, Prat. spirit., c. XL.

(4) Opus Dei, agenda, pensum servitutis. *D. Greg.*, Epist. XIII, l. IX. — *Reg. D. Bened.*

tienté. Il y a des offices et des rites particuliers à telle région, telle province, tel royaume, telle nation. La foi est la même partout, toujours immuable, irréformable ; mais ce qui est de pure discipline peut être changé et diversifié selon les temps et les lieux (1) ; et l'Église, cette chaste épouse de Jésus-Christ, qui est d'une beauté sans tache et par sa sainteté invisible et par ses œuvres visibles, trouve un nouvel accroissement de force, de grâce et de beauté dans cette variété du culte extérieur. Toutefois, nous devons observer que les diverses manières de célébrer l'office divin et de chanter les louanges de Dieu ne peuvent produire cet heureux effet ni être agréables à l'Église qu'autant qu'elle les approuve expressément, car nul n'a le droit d'introduire de son autorité privée un rite ou un usage nouveau.

Les plus notables différences se trouvent entre les cérémonies de l'Église orientale et celles de l'Église occidentale. Dans celle-ci, on suit généralement le rit romain ; et, dans ces derniers temps, le rétablissement de la liturgie romaine dans les diocèses de France, où elle n'était plus en vigueur, a comblé de joie le cœur du souverain Pontife; car si la variété a ses avantages, l'unité en a de plus grands encore. N'y a-t-il pas une admirable convenance et une ravissante harmonie à ce que Dieu soit prié et loué, dans le même ordre et d'après les mêmes formules, par les chrétiens répandus dans tout l'univers ? Le voyageur catholique, sur les plages les plus lointaines, quand il entre dans une église, peut mêler ses prières et ses chants à ceux de ses frères en Jésus-Christ. En voyant les saintes cérémonies qu'il connaît et qu'il aime, il ne se regarde plus comme étranger; il est chez lui.

Aussi les souverains Pontifes se sont toujours appliqués

(1) Manente enim lege fidei, quæ una omninò est, sola, immobilis et irreformabilis, cætera ad disciplinæ rationem admittunt novitatem, operante scilicet et proficiente usquè in finem gratiâ Dei. *Tertul.*, l. de Velam. virg.

avec beaucoup de zèle à propager et à faire prévaloir la liturgie romaine ; et, en même temps, ils ont mis tous leurs soins à perfectionner les livres liturgiques et notamment le bréviaire. C'est le pape Gélase Ier qui, dans un concile tenu à Rome l'an 490, distribua l'office en la forme et à peu près dans l'ordre où nous l'avons aujourd'hui. Après le concile de Trente, saint Pie V, qui n'avait rien plus à cœur que de mettre en vigueur une exacte discipline dans toute la catholicité, fit une nouvelle révision du livre d'office ; et, dans une bulle où il blâme et déplore la multiplicité des bréviaires qui s'étaient introduits sans cause, il supprime tous ceux qui n'avaient pas au moins deux cents ans d'antiquité, et il enjoint à tous ceux qui sont tenus aux heures canoniales de les réciter selon l'ordre, le rite et la forme du bréviaire romain. Urbain VIII est le dernier des papes, qui ait retouché ce bréviaire. Avec le secours d'hommes habiles, il a corrigé quelques fautes échappées à ses prédécesseurs ; il a, dans plusieurs endroits, perfectionné le style, et assujetti les hymnes sacrées aux règles de la versification.

Le bréviaire, l'office divin, voilà la moitié du sacerdoce ; chérubin de la nouvelle loi, le prêtre a deux ailes, qui s'étendent vers le propitiatoire, c'est-à-dire vers l'autel et le livre de prière. O chrétien fidèle, qui participez au sacerdoce de Jésus-Christ, ne manquez pas de vous unir à ces saintes harmonies, qui partent du sanctuaire et s'élèvent jusqu'au sommet des cieux.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Κλῦθι, Πάτερ Χριστοῦ πανεπίσκοπε, τῶνδε λιτάων
Ἡμετέρων· μελπὴν δὲ χαρίζεο σῷ θεράποντι
Θεσπέσιην.

Père du Christ, vous qui voyez tout, écoutez nos prières : Accordez à votre serviteur un chant, qui ressemble à celui des Cieux.

Saint Grégoire le Théologien.

Offrez, à l'exemple des anges
A Dieu votre unique appui
Un sacrifice de louanges,
Le seul qui soit digne de lui.

J.-B. Rousseau.

ÉCOLES DE CHANT.

Parce que la bonne exécution du chant ecclésiastique montre la vigueur de la discipline cléricale, et fait mieux briller la majesté de la religion chrétienne et des cérémonies sacrées, les Pontifes romains et les autres évêques ont toujours veillé avec une sollicitude extrême à ce que, dès leurs plus tendres années, les clercs fussent instruits des règles du chant et eussent un maître qui, suivant la parole de Tertullien, « leur apprît les lettres et leur formât la voix (1). » Bona, cap. xxv, v. 19.

Le chef des écoles de chant portait le nom de *capiscol*, *caput scholæ*; et quelquefois celui de *préchantre*, *præcentor*. L'évêque était toujours accompagné de l'école des chantres, quand il officiait; et le chef de l'école avait auprès de lui une place distinguée. Dans certains Chapitres, la dignité de chantre était la première; et ce chantre tenait en main un bâton d'argent ou de vermeil, symbole de ses fonctions.

GUY D'AREZZO.

On avait depuis longtemps des notes et des caractères particuliers, pour marquer l'élévation, l'abaissement et tous les mouvements de la voix. On se servait des premières lettres de l'alphabet. Mais, dans le cours du onzième siècle, Guy d'Arezzo en Toscane (2) opéra une véritable révolution dans la musique, en substituant à ces lettres

(1) Tertull., *De pall. cap. ult.*
(2) En latin Guido; il est connu sous le nom de Guy l'Arétin.

les syllabes *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, qu'il tira des trois premiers vers de l'hymne ;

UT queant laxis REsonare fibris
MIra gestorum FAmuli tuorum,
SOLve polluti LAbii reatum,
Sancte Joannes.

Ainsi, du fond de son abbaye, un moine bénédictin simplifia l'étude de la musique, et donna à cet art une vie toute nouvelle, par l'invention de la gamme. Grâce à sa méthode, un enfant put apprendre en peu de mois ce qui nécessitait avant lui plusieurs années d'étude et de travail à un homme dans la maturité de la raison et du génie. Guy fut appelé à Rome par le pape Jean XIX, qui regarda *son antiphonaire comme un prodige*, ainsi que le raconte ce savant, moine, *et ne se leva pas du lieu où il était assis, qu'il n'eût appris un verset qu'il n'avait jamais ouï chanter, et il éprouva ainsi par lui-même ce qu'il avait peine à croire des autres* (1). Guy ne put rester à Rome, quelque instance que lui en fît le pape, car sa santé supportait mal, disait-il, les pays maritimes et marécageux, et il retourna à son couvent. C'était un homme sincèrement pieux.

Autrefois, Pythagore sacrifia pompeusement une hécatombe de cent bœufs, pour remercier les dieux de lui avoir fait découvrir la démonstration du carré de l'hypoténuse. La découverte de Guy ne fut pas moins merveilleuse peut-être, car elle révéla une langue mystérieuse à l'humanité; elle donna une voix nouvelle au cœur de l'homme ; mais l'humble moine s'estimait trop heureux, si son génie pouvait lui donner droit à quelques prières. « J'espère, écrivait-il, que ceux qui viendront après, nous, prieront pour la rémission de nos péchés, puisqu'au lieu de dix ans qui étaient nécessaires pour acquérir une connaissance imparfaite du chant, il ne faut plus qu'un an ou deux tout au plus pour faire un chantre. »

RÈGLES POUR LE CHANT.

Les principes de saint Bernard sur la composition liturgique sont trop importants pour n'être pas rappelés ici au moins en ce qui touche le chant ecclésiastique. « S'il s'agit du chant, qu'il soit plein de « gravité, également éloigné de la mollesse et de la rusticité. Qu'il « soit suave sans être léger, doux aux oreilles pour toucher le cœur. « Qu'il dissipe la tristesse, calme la colère; qu'au lieu d'éteindre le « sens de la lettre, il le féconde; car ce n'est pas un léger détriment « de la grâce spirituelle que d'être détourné de goûter l'utilité du « sens par la frivolité du chant, de s'appliquer davantage à produire

(1) Fleury, *Hist. Eccles.*

« des sons habiles qu'à faire pénétrer les choses elles-mêmes (1). »

A quoi sert, dit encore saint Bernard, la douceur de la voix sans la douceur du cœur ? Cela seul explique pourquoi, surtout en France, depuis un demi-siècle, le chant a subi de graves altérations. Il n'est pas rare d'entendre exécuter, principalement dans les grandes villes comme Paris, une pièce de chant d'une manière correcte ; mais l'âme de ce chant, l'esprit religieux qui a présidé ou a dû présider à sa composition, le génie liturgique, s'il nous est permis de parler ainsi, nous ne saurions les y trouver. Nous ne pouvons, à ce sujet, nous empêcher de citer ce passage de Bède (2) :

« Celui qui chante ce qu'il ne goûte pas peut se définir..... un être « dépourvu de raison. Le mot propre est trop dur en français. De « là ce vers : Celui-là est un..... non pas un chantre, qui ne chante « pas d'esprit et de cœur, mais d'une manière toute mécanique. »

Nous pensons qu'on nous saura gré de reproduire ici les vers latins suivants du célèbre poète Santeul, sur les règles du chant ecclésiastique :

Alterno jessæa choro quæ carmina psallis,
Æternas gens nata Deo persolvere laudes,
Hìc tibi servandas quas scripsimus accipe leges.
Qui formavit habet quibus audiat et Deus aures.
Maxima debetur sacris reverentia templis ;
Hæc habitat Deus et præsenti numine replet.
In toto sedeat depicta modestia vultu,
Ut qui te videat propiori numine tactus
Sentiat esse Deum præsentem, et pronus adoret.
Ne nimiùm celeri confundas omnia cantu.
Sed paveas ad verba ipso dictata Tonante.
Plena Deo sunt verba. Moras servare memento.
Cantanti prosunt, seu pectora fessa subindè
Respirent, seu mens, quod profert lingua, revolvat.
Ad numeros hilarem ne lentus protrahe cantum ;
Nec te adeò recreet vocis sonus ; intima rerum
Scrutare, et sensus tecum meditare profundos.
Non incompositis lædas clamoribus aures ;
Nec leviore sono molles imitabere cantus,

(1) Cantus ipse si fuerit, plenus sit gravitate, nec lasciviam resonet, nec rusticitatem. Sic suavis, ut non sit levis ; sic mulceat aures, ut moveat corda. Tristitiam levet, iram mitiget ; sensum litteræ non evacuet, sed fœcundet. Non est levis jactura gratiæ spiritualis, levitate cantûs abduci à sensuum utilitate et plus sinuandis intendere vocibus quàm insinuandis rebus. *D. Bernardi opera*, t. I, epist. CCCXII, Édit. Mabillon.

(2) Qui canit quod non sapit, definitur bestia ; undè versus :

Bestia, non cantor, qui non canit arte, sed usu.

Bed., *Musica pratica.*

Indecorem captans plausum; nam talia temnit
Vota precesque Deus. Puri suspiria cordis
Et tacitos gemitus attentis auribus audit.
At neque cantanti rictus distorqueat ora
Vastior et rupto se vox de gutture jactans.
Neve solent resonare immani templa boatu.
Non clamore Deus placatur. Ut audiat alto
E solio, nil vocis eget.....
Concordes animos monstret concordia vocum,
Par studium. Variâ pro conditione locorum
Ritè observentur quæ sunt præscripta quotannis.
Absint bella; procul sacris discordia templis.
Ancipiti in ritu si quid peccatur, in ipso
Substituens melius momento corrige, dùm res
Et tempus tulerit; sed si qui fortè resistant,
Ne valeas solus te contrà opponere turbæ.

Nous appelons surtout l'attention sur le passage suivant :

Ne tibi longa nimis subeant fastidia cantûs,
Te super astra feras; propriis mens libera vinclis,
Audeat interdùm sedes percurrere sanctas,
Cœlestesque intrare domos. Te junge supernis
Obvius agminibus, superisque admixtus, adora
Quem cœli prona aula canit, quem terque beatum
Terque canit sanctum. Sic tu novus ætheris hospes,
Laudare incipies quem mox laudabis in ævum.

SANTEUL.

O vous, qui chantez à deux chœurs les psaumes du fils de Jessé, nation choisie, destinée à payer à Dieu un tribut de louanges continuelles, voici les règles que vous devez observer :

Celui qui a formé nos oreilles, en a aussi pour nous entendre. N'oubliez pas qu'on doit aux saints temples le plus grand respect. Dieu y habite et les remplit de sa majesté. Que la modestie soit peinte sur tout votre visage, afin que ceux qui vous voient, saisis d'une crainte religieuse, sentent la présence de Dieu, se prosternent et adorent. Évitez un chant trop rapide, qui jetterait partout le trouble et la confusion. C'est avec une sainte frayeur que vous devez prononcer les paroles dictées par le Maître du tonnerre; ces paroles sont pleines de Dieu. Ayez soin d'observer les repos marqués; ils ont le double avantage de laisser reposer un instant les poitrines fatiguées, et de donner à l'esprit le temps de réfléchir à ce que la langue profère. Ne donnez pas une cadence lente et traînante à ce qui doit être chanté allègrement. Ne vous laissez pas charmer par le son de la

voix ; mais plutôt pénétrez jusqu'au fond des choses, et méditez-en le sens profond. Gardez-vous également de choquer les oreilles par des cris désordonnés et d'imiter par des sons légers les airs voluptueux, recherchant ainsi des applaudissements indécents. Dieu méprise de tels vœux et de telles prières. Il écoute d'une oreille attentive les soupirs d'un cœur pur et ses gémissements silencieux. N'allez pas vous forcer la voix, jusqu'à tordre la bouche et vous rompre le gosier ; et ne faites pas retentir le temple comme d'un énorme beuglement. Ce ne sont pas les clameurs qui apaisent Dieu. Pour nous entendre du haut de son trône, il n'a aucun besoin de nos cris..... Que l'accord des voix montre l'accord des cœurs et dénote en tous un zèle égal. On doit observer exactement ce qui est prescrit chaque année, selon l'usage et les règles des divers lieux. Point de dispute ; loin du lieu saint toute discorde. Si on fait quelque faute en quelque point douteux, reprenez aussitôt en faisant mieux, autant que le temps et les circonstances le permettront ; mais, si vous éprouvez de la résistance, n'allez pas seul lutter contre la foule.

Pour que la longueur des offices et du chant ne vous cause pas trop d'ennui, élevez-vous au-dessus des astres. Que votre âme, affranchie de ses liens, ose de temps en temps pénétrer dans les sacrés parvis, et parcourir les célestes demeures. Joignez-vous aux chœurs des Anges et des Saints, et adorez celui que chante la cour céleste, celui qu'elle proclame trois fois heureux et trois fois saint. Ainsi, nouvel habitant du ciel, vous commencerez à louer le Dieu, que vous devez bientôt célébrer pendant toute l'éternité.

TOUT LE MONDE DOIT CHANTER.

Saint Césaire d'Arles, au rapport de Cyprien l'auteur de sa vie, obligea les laïques et les hommes du peuple à chanter les hymnes et les psaumes; et, pour qu'ils n'eussent point le temps de se livrer dans l'église à des conversations inutiles, il voulut qu'ils chantassent comme les clercs, alternativement et à haute voix, les répons et les antiennes de l'office.

Souvent même les femmes formaient des chœurs avec le clergé. Au neuvième siècle, elles partageaient avec lui les honneurs du chant, dans les pompes funèbres. Les religieuses de Poissy chantaient autrefois l'office avec les Dominicains. Au *Te Deum*, qui termine les matines, l'orgue jouait une strophe, les Dominicains chantaient la seconde et les religieuses la troisième ; mais c'était une des dames qui présidait l'office. On l'appelait la *damadaire*, c'est-à-dire la dame hebdomadaire. Chez les religieuses de Saint-François, l'office était présidé par un Cordelier (1).

(1) Voy. la *Liturgie ancienne et moderne*, 3e édit. 1752.

Nous avons dit plusieurs fois que le vœu de l'Église est que, dans le lieu saint, les fidèles s'unissent par les accents d'une même voix pour louer Dieu, comme ils ne doivent y former qu'un seul cœur et une seule âme. Ce pieux usage, que bien des évêques s'appliquent à rétablir, vient d'être encouragé par d'amples indulgences, dont la concession, émanée du souverain Pontife, date du 7 avril 1858. Voici ce que nous lisons dans l'*Armonia :*

Le Rév. docteur Jean Bosco, animé du vif désir de propager les louanges et les cantiques spirituels en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie et des Saints, a supplié le souverain Pontife régnant de vouloir bien accorder les indulgences suivantes, demande à laquelle le Saint-Père a daigné faire droit, en signant le rescrit de sa main.

1° Indulgence d'un an pour celui qui enseignera gratuitement le chant des louanges sacrées, et en pratiquera quelquefois l'exercice en public ou tout au moins en particulier. Une autre indulgence de cent jours pour celui qui se livrera à cet exercice dans un oratoire public ou privé, toutes les fois qu'il y aura lieu.

2° Indulgence plénière qui pourra être gagnée, à la clôture du mois de Marie, par ceux qui, dans le cours de ce mois, se seront occupés d'une manière particulière à chanter les louanges sacrées dans le lieu saint, et auront assisté aux exercices du mois de Marie.

3° Indulgence plénière une fois le mois pour ceux qui, pendant au moins quatre jours de solennité ou même de simples fêtes, prendront part au chant ou à l'enseignement des louanges sacrées ; et cette indulgence se gagnera le jour, où l'on se sera approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Afin que l'on puisse gagner les indulgences ci-dessus, il faut que les prières et les louanges chantées aient l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

4° Ces indulgences pourront être appliquées aux âmes des fidèles trépassés.

Romæ apud S. Petrum, die 7 aprilis 1858.

Benignè annuimus juxta petita.

PIUS PP. IX.

LES NOUVEAUX LIVRES DE CHANT.

Le retour à la liturgie romaine emporte avec lui l'obligation de faire un choix entre les différentes éditions de livres de chant, qui existent aujourd'hui. Deux éditions fixent plus particulièrement l'attention, l'une éditée à Paris, sous la direction d'une commission formée par S. E. le Cardinal de Reims, l'autre éditée à Digne, sous la direction d'une commission composée par Mgr de Digne. L'une

et l'autre offrent des différences marquantes, et se disputent la préférence à des titres divers. Avignon, qui fut pendant près d'un siècle le siége de la Papauté, qui est resté constamment attaché à la liturgie romaine, la revendique aussi en faveur de ses traditions. La discussion sur une telle matière paraît loin encore d'être épuisée.

L'abbé PÈLEGRIN, *chanoine*.

Entre l'édition de Paris et celle de Digne, il ne nous appartient pas de prendre parti. Un honorable chanoine de Valence (1) a été amené, dans la suite d'un travail fort remarquable sur le chant liturgique, à discuter les mérites respectifs de l'une et de l'autre et à les comparer toutes deux à l'édition de Malines et aux éditions romaines. Nous croyons devoir reproduire un passage de son deuxième article relatif à ces dernières, parce que ce passage est une réponse péremptoire à l'objection de ceux qui prétendent qu'à Rome on a cessé de pratiquer le plain-chant.

L'auteur cite d'abord la remarque suivante de M. Adrien de La Fage :

« Il est indubitable que les réformes, faites depuis celle de Paul V et jusqu'à des temps tout récents, n'ont pas été supérieures à celles de l'édition de Rome (2). On a donc lieu de s'étonner que les éditeurs subséquents, à l'exception de ceux de Malines, ne s'y soient pas attachés davantage, et que, par des raisons assez peu valables, ils aient introduit des modifications nouvelles, qui, le plus souvent, ne reposaient sur aucun principe certain, n'offraient que des avantages douteux, et dont quelques-unes même paraissaient absolument faites au hasard. On ne comprend pas non plus comment une édition, corrigée à Rome, sous les yeux du pape, et imprimée par son ordre, n'a pas été reproduite purement et simplement dans d'autres pays, et comment il s'est trouvé dans toutes les villes où l'on a réimprimé postérieurement à 1615 les livres de chant romain, des correcteurs si nombreux et si décidés. »

Après avoir rapporté ces paroles, le docte chanoine que nous citons s'exprime ainsi :

« Et nous aussi, nous ne comprenons pas comment les diocèses qui sont revenus, dans ces derniers temps, au bréviaire romain, ne se sont pas préoccupés davantage du *chant romain*. Que ce chant, même après la réforme que nous venons de raconter, ait des défauts qui le déparent, cela importe fort peu, car là n'est point la question. Les autres livres de chant qu'on lui oppose, ont aussi leurs défauts, et

(1) M. Jouve. Voy. la Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux de la province ecclésiastique d'Avignon.

(2) Voici les principaux titres de cette édition : *Graduale de tempore juxta ritum Sacro-Sanctæ Romanæ Ecclesiæ cum cantu, Pauli V, Pont. Max. jussu reformato. Cum privilegio, Romæ ex typographiâ Mediceâ. Anno* 1614. *Graduale de Sanctis*, etc., *anno* 1615.

aucun certainement n'est parfait. Mais ce qu'ils n'ont point, et ce que lui seul possède, c'est l'autorité des Pontifes suprêmes, des chefs de l'Église, au nom desquels il a été réformé et publié. On dit, et avec raison, que, dans la question du bréviaire romain, il ne s'agit pas précisément de savoir s'il est plus ou moins beau, plus ou moins long que tel ou tel autre bréviaire, mais s'il jouit seul du privilége de l'universalité; on ajoute que ce n'est pas là une question de goût, mais d'unité et d'autorité (1). Or, ce que l'on dit en faveur du texte romain, est relativement applicable au chant romain, surtout pour les diocèses où, comme dans celui de Paris, on avait fait table rase des mélodies grégoriennes, en composant pour des paroles nouvelles un chant tout nouveau. Les diocèses, auxquels nous faisons allusion, se fussent épargné bien des regrets, bien des dépenses en pure perte, et trop souvent bien des déceptions, s'ils avaient adopté purement et simplement une des bonnes éditions italiennes du chant romain, épuré et restauré comme nous venons de le raconter. On rendait ainsi plus intime l'union avec Rome, et l'on se ménageait pour l'avenir une grande facilité d'accepter, sans dépense ni embarras, les réformes ou améliorations, que le Saint-Siége pouvait être plus tard dans le cas d'introduire dans cette branche si importante de la liturgie.

« Mais, objectera-t-on, comment se procurer le chant romain, lorsque, dans Rome même, on a cessé de pratiquer le plain-chant? Je réponds : cette opinion, pour être souvent reproduite, n'en est pas moins inexacte. C'est une de ces assertions, qui se propagent d'autant plus aisément qu'elles sont plus affirmatives, et qu'elles dispensent notre indifférence ou notre paresse d'aller à la source, pour examiner et juger. Sans doute, dans les offices capitulaires des principales basiliques de Rome, le chant liturgique s'exécute couramment à quatre voix, tantôt en style de contre-point fugué, tantôt, et trop souvent, en style de musique libre, et cela pour des causes dont l'énumération nous mènerait certainement beaucoup trop loin. Mais, dans la plupart des autres églises, collégiales, conventuelles et paroissiales, on peut entendre du bon, du véritable plain-chant, au service divin. Que dis-je? on peut, tous les dimanches et fêtes, entendre l'office entièrement chanté en plain-chant dans l'église du séminaire de l'Apollinaire à Rome. Et même, dans les fonctions papales, soit que le souverain Pontife officie, soit qu'il assiste seulement au service divin, avec le Sacré-Collége, tous les introïts, les graduels, les offertoires, les com-

(1) Il importe néanmoins de faire observer que le Saint-Siége n'a jamais entendu rendre obligatoire, au moins hors de l'Italie, le chant réformé après le Concile de Trente. A part cette restriction, il est exact de dire, comme nous le disons, que ce chant est le seul qui ait pour lui l'autorité, puisque, en effet, on n'en connaît pas d'autre, pour le moment, depuis le dix-septième siècle, qui ait été ainsi composé ou réformé par l'autorité du Siége Apostolique.

munions, sont chantés en plain-chant grégorien, qui, pour être exécuté à quatre voix et en contre-point simple, n'en demeure pas moins du véritable plain-chant. Je parle ici *de auditu*, ayant pu vérifier la chose sur les lieux. Quand même, par impossible, le chant grégorien viendrait à être totalement banni de la pratique des églises dont nous parlons, et cela sans l'initiative du pape, ce serait une chose regrettable sans doute, mais les autres villes d'Italie seraient toujours là pour nous fournir leurs livres de chant, et, ce qui vaut mieux encore, pour nous encourager par leur exemple à les imiter. C'est ainsi qu'au triple point de vue de l'autorité, de l'économie et de la facilité, les livres actuels de chant romain, tels qu'on s'en sert en Italie et dans plusieurs autres contrées, méritent incontestablement la préférence sur tous les autres, quel que soit du reste le mérite respectif de ceux-ci, que nous ne prétendons nullement nier.

Revue des bibliothèques et d'Avignon.

LUTRIN DE MAREIL.

Dans l'église de Mareil, près Écouen (Seine-et-Oise), il existe depuis un certain nombre de siècles un lutrin qui paraîtrait, au dire des connaisseurs, être peut-être l'unique en France pour la beauté de sa sculpture. C'est un groupe de trois personnages : celui du milieu représente Moïse; il soutient de ses deux mains, au-dessus de sa tête, un petit plateau carré, artistement travaillé, avec gland pendant sur chacun de ses côtés. Au-dessus de ce plateau, tourne un globe, où se perche, pour ainsi dire au naturel, un aigle grandiose, dont le dos et les ailes servent de pupitre. Les deux autres figures, placées de chaque côté, sont deux Chérubins sonnant de la trompette.

Cet objet d'art, qu'on estime 8 ou 10,000 fr., détérioré par le temps, vient d'être remis entièrement à neuf et magnifiquement doré, grâce à la générosité d'une dame, dont la bienfaisance est connue des pauvres du pays. Ce lutrin fait l'admiration de tous ceux qui le voient, et attire chaque jour de nouveaux curieux.

DEUXIÈME INSTRUCTION.

TRIPLE BUT DE L'OFFICE DIVIN : HONORER DIEU, IMPLORER SA MISÉRICORDE, LE REMERCIER DE SES BIENFAITS. — MINISTRES DE L'OFFICE DIVIN. — LIEU SPÉCIALEMENT DESTINÉ A SA CÉLÉBRATION. — L'OFFICE AUTREFOIS INTÉGRALEMENT CHANTÉ DANS LES ÉGLISES CATHÉDRALES, COLLÉGIALES ET CONVENTUELLES. — RAISONS QUI DISPENSENT DE LA RÉCITATION DE L'OFFICE. — NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE POUR LES SIMPLES FIDÈLES.

Sacrifi ium laudis honorificabit me.

Le sacrifice de louanges m'honore véritablement. *Ps.*, XLIX, 23.

But de l'office divin.

L'office divin a été établi pour une triple fin : 1° pour honorer Dieu ; 2° pour implorer ses miséricordes ; 3° pour le remercier des bienfaits dont il ne cesse de nous combler.

1° L'office divin honore la Majesté divine. « Je déclare, dit le Seigneur, que je suis honoré par celui qui m'offre des sacrifices de louanges ; et il y trouve lui-même la voie du salut (1). » Le prêtre est l'organe de la nature entière, pour chanter la gloire du Créateur. Il est vrai que tous les êtres, chacun à leur manière, célèbrent la puissance et la majesté du Très-Haut, depuis les cieux qui racontent sa splendeur jusqu'au moindre bruit de feuille ou de brise qui s'entend à peine. Mais à cette louange instinctive et nécessaire le prêtre unit sa raison et sa liberté ; il préside le concert des êtres créés. Le bréviaire, c'est sa lyre ; c'est la lyre de David. Écoutez ses sons harmonieux ; écoutez-le chanter et bénir : « O mon âme, s'écrie-t-il, bénis le Seigneur, qui se révèle à toi dans la bonté de ses œuvres (2). Anges, vertus, étoiles, soleil, cieux des cieux, dragons,

(1) Sacrificium laudis honorificabit me, et illìc iter quò ostendam illi salutare Dei. *Psalm.*, XLIX, 12.

(2) Benedic, anima mea, Domino. *Ps.* CII, 1. — CIII, 1.

feu, grêle, souffle des tempêtes, cèdres et collines, louez le Seigneur au plus haut des cieux. Vous aussi mortels, rois, princes, juges de la terre, jeunes gens et jeunes filles, enfants et vieillards, louez le nom du Seigneur. » Ainsi l'office tout entier est une grande louange, et il en porte le nom (1). Le prêtre, dès ce bas monde, fait chœur avec les Esprits bienheureux, qui chantent incessamment les merveilles ineffables du Maître suprême.

2° Par l'office divin, on implore la miséricorde divine. L'office est la grande prière, la prière publique, que nous voyons usitée dès le berceau de l'Église. Aux jours d'innocence primitive, la prière n'était qu'une suave et pure louange, qui s'exhalait sans effort du cœur d'Adam, comme le parfum des fleurs; mais, depuis le péché de notre premier père, elle est devenue aussi un profond gémissement. Dans cette vallée de larmes, exposés à toute sorte de besoins, en proie à une foule de misères, nous ne pouvons rien sans l'assistance divine ; et nous sommes obligés de l'invoquer continuellement. C'est la faiblesse, l'indigence, la douleur, qui produisent la prière (2); et ceux-là mêmes qui prient le moins, si quelque nécessité plus forte les presse, si quelque coup plus sensible les frappe, ne peuvent s'empêcher de tourner vers le Seigneur des regards suppliants, et de lui adresser cette prière, que personne n'apprend et que tout le monde sait: « Seigneur, ayez pitié de moi; Seigneur, ayez pitié de moi.» Ce cri de misère, répété de siècle en siècle, ne cesse de retentir dans notre liturgie : Seigneur, ayez pitié de nous, *Kyrie, eleison, miserere nobis.* Nos besoins étant continuels, l'Église a voulu, par le saint office, en porter continuellement l'expression au pied du trône de la miséricorde.

3° Dans l'office, on remercie Dieu des grâces qu'il dispense aux hommes avec une bonté inépuisable. Qui pour-

(1) Hostiam laudis. *Hebr.*, XIII, 15.

(2) Dans la langue latine, si philosophique, *supplice* et *prière* s'expriment par le même mot, *supplicium*.

rait énumérer les innombrables dons du Seigneur, les faveurs insignes que nous a prodiguées dans tous les moments de notre vie, et que nous prodigue encore ce Dieu d'amour? Il ouvre sa main, et il nous comble de bénédictions. Tout ce que nous possédons de beau et de bon, tout ce que nous sommes, nous vient de sa généreuse bonté. L'action de grâces devrait être continuellement dans notre cœur et sur nos lèvres; et les obligations infinies que nous avons à notre Créateur, exigeraient de notre part, si elle nous était possible, une reconnaissance infinie. Mais hélas! nous succombons sous le poids des bienfaits du Seigneur, et nous ne pouvons que bégayer quelque faible louange. Du moins l'Église a voulu que l'office divin vînt suppléer à notre impuissance, pour remercier Dieu de ses bienfaits [1].

Du ministre de l'office divin.

Nous sommes tous obligés d'honorer le Seigneur, de l'invoquer, de lui payer le juste tribut de nos hommages. Mais les séculiers vivent trop distraits dans les affaires du monde. Les diverses professions de la vie civile, le soin d'une famille, ne permettent pas d'aller plusieurs fois par jour dans le temple, pour y chanter les louanges du Très-Haut, ni même de parcourir en son particulier les saintes pages du bréviaire. L'Église a donc chargé spécialement ses ministres de prier en son nom, et au nom de tout le peuple chrétien. Tous les ecclésiastiques, engagés dans les ordres sacrés, sont tenus de réciter l'office divin ou le bréviaire tous les jours; et ils ne peuvent l'omettre, en tout ou en partie notable, sans pécher grièvement, à moins qu'ils n'aient une raison solide de s'en dispenser, telle que le cas de maladie ou d'impossibilité. Il est aussi des communautés religieuses où l'office divin est de règle, et cela dès les temps les plus reculés. Nous ne pouvons lire sans admiration ce que saint Grégoire de Nysse et saint Jérôme nous racontent de la ferveur et de la continuité des

louanges, que chantaient à Dieu les solitaires et les vierges consacrées au Seigneur.

Mais c'est le prêtre surtout, qui est le ministre de l'office divin. La prière canonique, voilà son devoir, son office par excellence, sa principale occupation et son repos après les diverses fatigues de sa sollicitude pastorale. Il prie pour les pauvres, les affligés et les malheureux; il prie, pour arrêter le courroux du Ciel prêt à éclater sur des têtes criminelles; il prie pour la prospérité des individus et des nations, pour les besoins de l'Église et ceux de l'État, pour la foule des impies qui ne prient pas; il prie pour l'humanité tout entière. Il prie dans le saint temple, au milieu des fidèles rangés autour de lui; il prie assis ou agenouillé devant son humble foyer; il prie aussi au dehors, et vous le voyez, son bréviaire à la main, traversant les campagnes, et répétant partout sa sublime prière. Il prie avec tous les êtres qui l'entourent; et, comme roi de la création, comme roi de la nature régénérée par Jésus-Christ, il invite les fleuves, les montagnes, les frimas, tout ce qui vole dans l'air, tout ce qui remue sous la terre, tout ce qui roule dans les cieux, à chanter avec lui un cantique au Seigneur. Voilà le prêtre, l'homme de Dieu et l'homme de prière.

Le lieu de l'office divin.

Le lieu spécial de l'office divin c'est l'église[2], car l'église, c'est la maison de la prière. C'est là que le prêtre est au milieu de son peuple; et, tous ensemble, ils offrent leurs hommages à la Majesté suprême; c'est là que le Seigneur exauce plus facilement leurs vœux. Aussi le Psalmiste nous invite-t-il à bénir le Seigneur dans les assemblées saintes (1); et il était lui-même fidèle à s'y rendre : « J'entrerai, nous dit-il, dans votre demeure, ô

(1) Cantate Domino canticum novum; laus ejus in ecclesiâ sanctorum. *Ps.* CXLIX, 1.

mon Dieu ; je vous adorerai dans votre temple, et je proclamerai la gloire de votre nom (1). » Oh ! quel touchant spectacle offraient autrefois nos églises cathédrales, collégiales, conventuelles, où l'office divin était chaque jour célébré ! L'enceinte sacrée retentissait constamment du chant des louanges du Seigneur ; un clergé nombreux accomplissait avec dignité toutes les cérémonies de la liturgie. Au sein des villes, à côté du bruit, du mouvement et de l'agitation des affaires, il y avait toujours des voix priantes et de saints cantiques ; et, dans les campagnes, au milieu des forêts, sur la cime abrupte des monts, dans des lieux d'*horreur et de vaste solitude*, les enfants de saint Bruno et de saint Bernard mêlaient leurs chants aux mille harmonies de la nature. C'était alors vraiment la prière publique, la prière continuelle. Maintenant, de toutes ces magnificences religieuses il reste à peine une ombre. Presque nulle part, sauf dans quelques rares monastères, l'office canonial n'est intégralement chanté ; et nos cathédrales s'attristent de tant de stalles vides, et du long silence qu'elles sont obligées de garder. Mais, tout en disant leur office en particulier, les prêtres ne doivent pas perdre de vue que c'est un ministère public qu'ils remplissent ; ils prient toujours au nom de l'Église et pour tout le peuple chrétien [3].

Causes qui exemptent de la récitation de l'office.

Quelque rigoureuse que soit l'obligation de réciter l'office, il est cependant des causes qui en exemptent. On peut les réduire à trois, savoir : 1° l'impuissance physique ; 2° l'impuissance morale ; 3° la dispense légitime.

1° *L'impuissance physique.* On se trouve dans ce cas, lorsqu'on ne peut absolument réciter son office, comme,

(1) Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum et confitebor nomini tuo. *Ps.* CXXXVII, 2

par exemple, si on devient aveugle, si on n'a pas de bréviaire et qu'on ne puisse s'en procurer. Cette impuissance, comme étant la plus forte, la plus invincible de toutes, dispense de la récitation des heures canoniales. Cependant il est des circonstances où elle n'excuse pas de péché, parce qu'elle peut être volontaire dans sa cause. Ainsi un ecclésiastique qui aurait négligé de prendre son bréviaire, en partant pour un lieu où il n'était pas sûr d'en trouver un, ne serait pas quitte devant Dieu, en disant qu'il lui est impossible de réciter son office. Les ecclésiastiques zélés, qui sont dans l'impossibilité de dire leur bréviaire, ont soin d'y suppléer par d'autres prières vocales ou de saintes méditations, et de consacrer à ces pieux exercices à peu près autant de temps qu'ils en auraient donné au bréviaire. Remarquons encore que, lorsqu'on ne peut dire l'office en entier, on est tenu à la partie qu'on peut réciter.

2° *L'impuissance morale* est celle qu'on peut supporter absolument, mais non sans beaucoup d'incommodité pour soi, ou sans un grave détriment pour le prochain. Ce qui forme ce genre d'impuissance, ce sont les maladies et certaines occupations pressantes.

Pour ce qui est des maladies, il est sûr qu'elles dispensent quelquefois des heures canoniales, car il en est qui causent des douleurs si vives, qu'elles excluent presque toute sorte d'application. Mais il en est aussi de moins fatigantes, qui permettent de vaquer à certaines affaires, de s'adonner à l'étude, et qui n'exemptent pas par conséquent du bréviaire. Comment déterminer si la maladie est assez grave pour dispenser de l'office? L'austère vertu croit ne faire jamais assez; et la mollesse s'imagine toujours être aux abois. Dans les cas ambigus, pour ne pas se faire illusion, pour ne donner ni dans le relâchement ni dans la sévérité, la meilleure règle à suivre, c'est de s'en rapporter au jugement d'une personne sage et expérimentée.

Un devoir pressant de charité peut également dispenser

de la récitation de l'office. Voilà qu'une épidémie règne et exerce d'affreux ravages ; un prêtre est obligé d'être constamment au chevet des malades, pour les consoler et leur offrir les secours de la religion ; nul doute qu'il ne puisse laisser son bréviaire. Ainsi encore, à l'époque d'une grande fête, le confessionnal se trouve assiégé d'une foule nombreuse, dans laquelle il y a bon nombre de pécheurs qu'on ne serait pas sûr de retrouver, si on n'avait soin de les entendre; à peine si on a le temps de donner au corps une partie des soins qu'il réclame; en pareil cas, on peut se tranquilliser sur l'omission de son bréviaire. « A Dieu ne plaise, disait saint Bernard, qu'une fonction qui n'a été établie que pour nourrir la charité mette jamais obstacle à son exercice (1), » et qu'on laisse un grand bien pour un autre moins important. On peut donc être dispensé de l'office, lorsque la gloire de Dieu ou le salut du prochain jettent dans des occupations, qui ne permettent pas de le dire.

3° Une troisième cause qui peut exempter de la récitation de l'office, c'est *la dispense donnée par l'autorité compétente*. Car bien que la prière soit ordonnée de Dieu, ce genre de prières que nous appelons l'office canonial n'est pas d'institution divine ; c'est une loi purement ecclésiastique, dont le Saint-Siége peut toujours dispenser, lorsqu'il y a de bonnes raisons. Quand on doute si les raisons sont suffisantes, il faut les exposer avec simplicité et droiture, et attendre en paix la décision. Que si les évêques n'ont pas le droit, en pareille matière, d'accorder de dispense proprement dite, ils peuvent au moins par voie d'interprétation déclarer que, dans telle circonstance, on n'est pas tenu à la récitation de l'office [4].

L'office est le devoir spécial du prêtre; mais les simples fidèles ne doivent pas oublier qu'ils sont, eux aussi, obligés à la prière, et même en un sens à une prière conti-

(1) Iniquum foret si statuta pro solâ charitate contra charitatem tenerentur. *D. Bern.*, De præcept. et dispens., c. II, n. 5.

nuelle (1). Or, les prières, qui sont autorisées par l'Église et qui se font dans un esprit d'union avec ses ministres, ont par cela même un grand avantage sur les autres. C'est ce que comprenaient parfaitement tant de pieux laïques qui, à une époque plus religieuse que la nôtre, disaient ou le grand office de l'Église, ou du moins le petit office de la sainte Vierge. L'illustre roi saint Louis, au milieu de toutes les sollicitudes que lui donnait le gouvernement de son royaume, trouvait assez de temps pour dire le bréviaire. Il n'y manqua jamais, même aux jours les plus difficiles de ses croisades. O foi, ô piété de nos pères, qu'êtes-vous devenues ? Heureuse la ville, heureuse la paroisse, où l'on en trouve encore quelques vestiges[5].

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Sancte sanctorum, qui sanctificas omnia, benedico te, glorifico te, adoro te, gratias tibi ago.

Saint des saints, qui sanctifiez tout, je vous bénis, je vous glorifie, je vous adore, je vous rends grâces. S. Anselme.

Tout l'univers est plein de sa magnificence;
Qu'on l'adore, ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais;
Son empire a des temps précédé la naissance;
Chantons, publions ses bienfaits.
Racine, chœurs d'*Athalie*.

L'OFFICE DIVIN CHEZ LES ANCIENS ANACHORÈTES.

1. Saint Jean Chrysostome, dès sa jeunesse, passait une grande partie de son temps à prier et à méditer les saintes Écritures. Malgré les instances de sa mère qui s'efforçait de le retenir, il quitta le monde, pour s'enfoncer dans la solitude. Rien de plus édifiant, et, en même temps de plus austère, que la vie des religieux dont il devint le frère. Écoutons-le lui-même en faire le récit : « Ces ana-« chorètes, dit-il, se levaient au premier chant du coq ou à minuit; « c'était leur supérieur, qui se chargeait du soin de les éveiller à cette « heure. Après la récitation des hymnes et des psaumes, ou de mati-

(1) Oportet semper orare. *Luc*, XVIII.—Sine intermissione orate. I *Thess.*, V, 17.

« nes et laudes, chacun s'occupait, dans sa cellule, à lire l'Écriture et « quelquefois à copier des livres. Ils allaient tous ensemble dire à « l'église tierce, sexte, none et vêpres, puis ils retournaient en silence à « leurs cellules. Jamais il ne leur était permis de parler entre eux, « même sous prétexte de délassement. Toute leur conversation « était avec Dieu, avec les prophètes et les apôtres, dont ils médi- « taient les divins écrits. »

LE SERVICE DIVIN TROUBLÉ PAR DES DIVERTISSEMENTS PROFANES.

2. Une statue de l'impératrice Eudoxie, placée en face de l'église, fut inaugurée par des jeux de théâtre, par des danses et toutes sortes de divertissements tumultueux. Le bruit en retentissait dans l'église; et, saint Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople, ne pouvant contenir son indignation, laissa échapper quelques plaintes dans un discours public contre ces réjouissances, qui troublaient les offices divins. On eut soin d'envenimer ces paroles, en les rapportant à Eudoxie. La fière impératrice se crut personnellement outragée, et fit condamner l'illustre docteur à l'exil. Le Saint, indignement chassé de son église, fut envoyé en Bithynie, où il eut beaucoup à souffrir. Après une longue détention dans un lieu désert et dénué de toutes les choses nécessaires à la vie, on voulut le transférer ailleurs; mais il fut si maltraité des soldats qui le conduisaient, qu'il mourut en chemin. Son implacable persécutrice mourut d'une fausse couche.

De nos jours, tandis que le temple du Seigneur retentit de pieux cantiques, n'arrive-t-il pas aussi quelquefois qu'on entend au-dehors les cris tumultueux d'une joie effrénée et délirante? Des chrétiens renouvellent à la porte du lieu saint les orgies du paganisme. Les pasteurs ne peuvent rester impassibles à la vue d'un tel désordre, qu'ils doivent flétrir de toute leur indignation.

VARIÉTÉS DANS LA RÉCITATION DE L'OFFICE.

3. Les variétés, qu'on peut remarquer en certaines églises relativement à la récitation de l'office, sont minimes, si on les compare à ce qui fait l'unité de la liturgie latine. Mais il n'en est pas de même en Orient. Là protégées par des langues fort étrangères au latin, ces variétés, restes des liturgies de saint Basile, de saint Jean Chrysostome, de saint Jean l'évangéliste, sont très-saillantes. La liturgie étant l'expression de nos sentiments envers la Divinité, cette expression et ces sentiments devaient produire et rencontrer d'autres harmonies sous le ciel de l'Asie que sous le ciel de l'Italie ou de la France, comme l'architecture, la peinture et la musique; aussi trou-

vons-nous ces trois monuments, Sainte-Sophie, le Dôme de Pise, et la cathédrale de Chartres, très-beaux et très-différents.

De temps à autre, on a demandé s'il ne vaudrait pas mieux, dans l'Église catholique, n'avoir qu'une seule prière, semblable en tout point comme la foi. Les faits répondent. La variété liturgique a toujours existé dans l'Église; donc il est bien qu'elle soit, donc elle est belle. Elle est belle, car elle prouve la plénitude de la grâce, qui a besoin pour s'écouler de canaux divers; belle, parce que l'Église est le jardin de Jésus-Christ, et les fleurs de ce jardin sont différentes de forme et de couleur; belle, parce que l'Église est la reine assise à la droite de ce grand Roi, et sa robe d'or est parsemée d'ornements variés (1). Ainsi s'expriment les plus grands liturgistes.

Aujourd'hui même, à Rome, cette variété fait de l'Épiphanie l'une des plus grandes fêtes de l'année. En ce jour et pendant l'octave, plus de vingt rites divers, tant grecs que latins, viennent tour à tour déployer leurs pompes les plus solennelles dans l'église de Saint-André della valle. Les rites latins sont représentés, si nous avons bien observé, par des ordres religieux, et les rites grecs par des patriarches et des prêtres maronites, syriens et autres, fixés à Rome, où ils figurent quelquefois dans les solennités de Saint-Pierre. Quels chants, quelles cérémonies, quels costumes l'on remarque pendant cette octave célèbre! Les assistants sont nombreux et de toutes nations; on prêche dans tous les idiomes; on prie selon toutes les vieilles coutumes. C'est ainsi qu'à Rome est honorée la fête de la Manifestation. *Harmonies sacrées.*

L'OFFICE DE LA VIERGE.

4. Outre l'office canonial ou heures instituées pour honorer la très-sainte Trinité, il y a d'autres offices particuliers qui ont été institués par l'Église, non comme absolument obligatoires, mais comme pouvant nous mériter plusieurs grâces spéciales, lorsque nous les récitons. Tels sont le petit office de la Vierge et celui des morts.

L'office de la Vierge a été fortement recommandé par Urbain II, au concile de Clermont, en 1095. Ce grand pape, voyant avec douleur que les saints lieux étaient entre les mains des infidèles, publia la guerre sacrée connue sous le nom de Croisade. Le petit office de la Vierge, qui jusqu'à ce moment n'avait été récité que par certains ordres monastiques, fut prescrit (2) aussi aux clercs séculiers, pour qu'ils

(1) Astitit Regina à dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. *Ps.* XLIV, 11.

(2) Plus tard, le pape Pie V en a dispensé tous ceux qui n'y sont pas astreints par les règles particulières de leurs chapitres ou de leurs monastères; il y oblige seulement pour toute charge ceux qui ont des pensions sur des bénéfices.

le joignissent aux heures canoniales. Une si haute entreprise ne pouvait mieux être placée que sous le patronage de la Mère de Dieu, que nous appelons le secours des chrétiens, *auxilium christianorum*. La pieuse coutume de réciter cet office se répandit bientôt de telle sorte, qu'un grand nombre de personnes laïques s'empressèrent de l'adopter. Aujourd'hui encore, malgré la glaciale indifférence qui pèse sur notre siècle, il y a un bon nombre de gens du monde, qui récitent ce petit office.

C'est à tort qu'on rapporterait à Urbain II l'institution primitive de l'office de la Vierge; il ne fit que l'étendre et le propager. On doit plutôt l'attribuer à saint Pierre Damien, qui mourut quelques années avant le concile de Clermont. Le cardinal Bona pense néanmoins que cet office est beaucoup plus ancien, et il affirme que ces *Heures* lui sont antérieures, chez les Grecs et les Latins, de plus de trois cents ans. Saint Jean Damascène les récitait au commencement du huitième siècle. Dans l'église latine, elles ne sont pas moins anciennes, car Pierre, diacre du Mont-Cassin, dit, en parlant de la bénédiction de l'abbé de ce monastère, que l'élu doit jeûner tout ce jour-là et réciter, outre l'office ordinaire, celui de la sainte Vierge, que le pape Zacharie ordonna strictement à ces moines de réciter chaque jour. Le même auteur attribue l'institution de cet office au pape Grégoire II. Or, celui-ci monta sur la chaire pontificale l'an 715. Cet office est donc plus ancien, dit le cardinal Bona, que ne le croit habituellement le vulgaire. Nous n'avons pas besoin de décrire l'ordre de cet office, qui est entre les mains des personnes pieuses. Il s'agissait uniquement d'en faire voir l'origine, qui n'est pas, en effet, connue de beaucoup de monde. PASCAL, *Origines*.

JEUNES GENS EXACTS A RÉCITER L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE.

Louis de Gonzague! est-il un enfant à qui ce Saint aujourd'hui soit inconnu? Sur les genoux de leurs mères, les petits enfants prononcent son nom avec celui de leur bon ange, et se mettent sous sa protection, et tous s'honorent de l'avoir pour patron, tant que dure l'âge qu'on appelle le printemps de la vie. C'est que Louis n'en connut pas d'autre; ce fut une jeune plante, qui se développa tout entière dans les beaux jours; elle n'eut point d'été, point d'automne, point d'hiver; et le parfum de ses vertus n'en est que plus suave et plus délicat. Le père de Louis de Gonzague était prince du Saint-Empire, et le duc de Mantoue fut son proche parent. Sa mère aussi était d'une naissance illustre; mais la vertu de Louis s'est élevée bien au-dessus de la gloire de tous les siens. Né au château de Châtillon le 9 mars 1566, il grandit vite en sagesse et en savoir. On le trouvait quelquefois priant avec ferveur dans des lieux écartés, où l'on était surpris qu'il eût eu la force de se rendre. Les pauvres déjà semblaient exciter

vivement sa pitié. Jusque-là cependant (il avait alors sept ans), sa vie lui parut toujours mondaine, et c'est de cette époque qu'il date sa conversion. A ce moment, il commença à réciter tous les jours l'office de la Vierge, les sept psaumes de la pénitence et plusieurs autres prières, dont il ne se départit jamais. Quand Louis eut atteint l'âge de huit ans, son père l'envoya à Florence dans le but de faire sa cour au grand-duc de Toscane, François-de-Médicis, en rendant son fils habile dans les lettres que protégeait ce prince. Mais Louis s'appliqua surtout à la science des Saints, dont il fit sa principale occupation. Il n'avait pas encore douze ans, quand il quitta Florence, et déjà il ne lisait plus que la Vie des Saints ou d'autres livres, qui nourrissaient pareillement sa piété. On le trouvait souvent, après plusieurs heures de prière, prosterné devant un crucifix et tellement absorbé en Dieu, qu'il paraissait ravi dans le ciel. Louis jeûnait trois fois par semaine ; son repas du vendredi ne consistait qu'en un petit potage et un morceau de pain sec, et sa nourriture des autres jours ne valait guère mieux. Il dormait sur une planche, et jamais minuit ne sonnait sans qu'il ne se levât pour prier. Ses œuvres de pénitence ne nuisaient nullement à ses études, qu'il continuait avec succès en dépit de la plus chétive santé. Ce jeune homme était trop parfait pour rester dans le monde ; il voulut se faire religieux. Après avoir surmonté mille obstacles qu'apportèrent à sa résolution ses amis et ses parents, il entra chez les Jésuites, et alla à Rome faire son noviciat à l'âge de dix-neuf ans. Sa vie désormais jusqu'à sa profession, 20 novembre 1587, et ensuite jusqu'à sa mort, 21 juin 1591, fut celle d'un homme dégagé de son corps, d'un ange extasié sous le regard de Dieu.

En 1538, le seigneur Mogrobéjo eut un fils appelé Turibio qui, dès ses premières années, donna des preuves non équivoques de sa sainteté future. Il craignait tant le péché, qu'il cherchait à y échapper par les précautions les plus minutieuses. En garde contre le monde et se défiant de lui-même, il sut réprimer tous ces goûts frivoles, toutes ces vaines curiosités, auxquels la jeunesse se livre d'ordinaire avec une si imprudente avidité. Chaque fois qu'il se trouvait témoin involontaire de quelque faute commise par ses semblables, ces paroles du Prophète s'échappaient involontairement de ses lèvres : « Seigneur, mon zèle m'a fait sécher de douleur, parce que les pécheurs ont méprisé votre loi (1). » Une tendre et solide piété soutenait en lui cet heureux penchant. Sa dévotion pour Marie fut toujours très-grande ; dès qu'il sut prier, il récita chaque jour son rosaire, auquel il ajouta plus tard le petit office de la Vierge, et il fut fidèle à cette pratique jusqu'à sa mort. Pendant qu'il fréquentait les écoles publiques, il retranchait une partie de son dîner, quoique très-frugal, pour en

(1) Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt legem tuam. *Ps.* CXVIII, 139.

assister les pauvres. Un jour il fit rencontre d'une femme qui, ayant perdu un objet de quelque valeur, se livrait aux transports d'une violente colère. Le Saint lui représenta d'une manière si vive et si touchante la grandeur de l'outrage qu'elle faisait à Dieu, qu'elle rentra en elle-même, et promit de ne plus se livrer à de tels emportements. Turibio, afin de rétablir entièrement le calme dans l'âme de cette femme, et aussi pour l'encourager à souffrir désormais avec patience les malheurs que Dieu jugerait convenable de lui envoyer, lui donna le prix de ce qu'elle avait perdu. Sans pitié pour son corps qu'il considérait comme un ennemi dangereux, il le châtiait et le réduisait en servitude avec si peu de ménagements, qu'on fut obligé plus d'une fois de tempérer son zèle pour les austérités et les mortifications en tous genres. C'est dans ces saintes dispositions que Turibio termina ses premières études. Valladolid et Salamanque, où il fit sa philosophie et son droit, admirèrent en lui la même pureté de mœurs, la même piété, le même amour de la pénitence. A peine sorti des bancs de l'école, il fut nommé par Philippe II premier magistrat de Grenade, et cinq ans après archevêque de Lima dans le Pérou, où il acheva de se sanctifier en servant l'Église et l'humanité avec autant de zèle et de charité que les François de Sales et les Charles Borromée. Il mourut âgé de soixante-huit ans, à Santa dans le Pérou, en 1606.

Quelle différence entre un Saint selon le cœur de Dieu, et un héros selon l'opinion du monde! Le conquérant du Pérou dut ce titre à la trahison et à l'assassinat; le saint évêque de Lima y passa en faisant le bien, comme Notre-Seigneur sur la terre. *Légendes du jeune âge.*

L'OFFICE DES MORTS.

Pour ce qui regarde l'office des morts, le cardinal Bona se contente de dire que l'Église a institué cet office, sans en déterminer l'époque. Il est vrai que plusieurs opinions ont été émises à cet égard; mais ce ne sont que des conjectures. Ainsi Durand en rapporte l'institution à Origène. D'autres auteurs en font honneur à Amalaire. Le savant cardinal pense que cet office est d'une haute antiquité, sans fixer aucune date.

Voici la description qu'en fait ce pieux auteur : « Cet office com-
« mence d'une manière absolue, sans invoquer le secours divin, sans
« glorifier la très-sainte Trinité, sans bénédiction ni autres rites
« qui marquent la joie, parce que, comme le marque Amalaire, il est
« récité à l'imitation des offices que l'on fait pour la mort du Seigneur.
« C'est un mémorial de ce qui était pratiqué dans l'ancienne loi, qui
« ordonnait que, dans le sacrifice offert pour les péchés, on ne mêlât
« point l'huile de la joie et l'encens odoriférant. C'est pourquoi, dans
« ce sacrifice de prières pour les péchés des morts, nous ne faisons

« point entendre les suaves cantiques d'allégresse, pour nous conformer à ce qui est écrit : La musique, dans le deuil, est une intempestive narration (1). Cet office commence par les premières vêpres, « qui se composent du chant de cinq psaumes, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le sang très-méritoire de ses cinq plaies, « lave ce que les cinq sens du corps ont pu commettre de répréhensible. Ces psaumes sont suivis du cantique de la bienheureuse « Vierge Marie, afin que, par l'intercession de cette Mère de Dieu, « toutes leurs souillures soient effacées. Enfin nous récitons le psaume « CXLV, dans lequel nous rappelons le départ de l'âme et le retour « du corps inanimé à la poussière dont il avait été formé. Les prières « nocturnes se composent chacune de trois psaumes et de tout autant de leçons et de répons, afin qu'après avoir obtenu le pardon des « péchés du cœur, de la bouche et d'action, les défunts méritent « d'être associés à la milice céleste, qui est formée d'une triple « hiérarchie et de neuf chœurs angéliques. A Laudes, nous chantons « cinq psaumes, selon les mêmes intentions mystiques qu'à vêpres. « Puis, par le cantique de Zacharie, nous rendons grâces à Dieu de « ce que, par les entrailles de sa miséricorde, il a visité ceux qui sont « assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et de ce qu'il a « daigné racheter son peuple. Les Laudes sont terminées par le « psaume CXXIX, qui est un de ceux que nous appelons graduels. « Nous le chantons comme enflammés du désir de nous élever vers « Dieu, afin que les défunts délivrés des profonds abîmes, *de profundis*, « et affranchis de tous maux, obtiennent un lieu de rafraîchissement, « le bonheur du repos, la splendeur de la divine lumière. »

Que pourrions-nous ajouter à ces paroles si pleines d'onction qui, en décrivant l'ordre de cet office, en expliquent la signification mystique d'une manière si touchante? Cet office n'est obligatoire qu'au jour de la commémoration des trépassés, le lendemain de la Toussaint. On le chante aussi aux obsèques et dans quelques autres circonstances, comme aux services, anniversaires, etc.

Les Chartreux disent l'office des morts tous les jours, à l'exception des fêtes.

L'ÉGLISE, DANS SES OFFICES, PRIE TOUJOURS POUR LES MORTS.

Ti prego...
....Che ben per me s'adori,
Per ch' io possa purgar le gravi offese.
Purgat., cant. V.

Outre la grande commémoration des fidèles trépassés, si belle, si tragique, si touchante, qui fait partie des fêtes annuelles du bré-

(1) Musica in luctu importuna narratio. *Eccli.*, XXII, 6.

viaire ; outre les vingt psaumes, qui composent cet office et qui se trouvent dans les heures quotidiennes, sans pour cela changer de sens ; tous les psaumes et même toutes les heures sont offerts aussi bien pour les morts que pour les vivants.

Nos pères le savaient bien, lorsqu'ils fondèrent tant de chapitres réguliers ou séculiers sur des tombes. De leur temps, les heures canoniales murmuraient jour et nuit, là sur les cendres d'un roi, ici sur le charnier d'une noble famille, plus loin sur le cimetière d'un hôpital pour des pauvres ignorés ; et, dans ce dernier cas, la congrégation des priants prenait le nom de saint Tobie.

Nos aïeux dotaient l'Église en mourant, afin qu'elle se souvînt d'eux et que de son superflu elle nourrît les pauvres. C'était un contrat passé entre le siècle et l'Église. Si un bénéficier eût omis une partie de son office, il eût été obligé en conscience de restituer aux pauvres la somme de revenus correspondante à l'omission. Ainsi l'aumône, à défaut de la prière, consolait encore l'âme des morts.

Mais on ne voit plus l'aumône et la prière flotter sur le *champ du prieuré!*... Les révolutions ont dispersé les religieux et ravi le patrimoine de l'Église, des pauvres et des trépassés....

L'Église, elle peut se passer de richesses. Les pauvres, on *dansera* pour eux! Mais qui rendra aux trépassés leurs prières ?...

Et que mettra-t-on à la place de tant de poésie renversée tout-à-coup? L'office divin, chanté sur les tombes, n'était pas seulement un acte de justice et de foi ; c'était encore un son magique, qui évoquait la vieille France, pour en peupler la basilique. Souvenirs, noms, images de nos pères, tout était là. Leurs cendres gisaient sous nos genoux, et leurs statues d'albâtre grossissaient nos assemblées saintes, joignant les mains avec nous. La mort frappait ; la prière relevait..... et immortalisait ! Au murmure des cantiques de Sion, on voyait toutes les gloires éteintes se ranimer de siècle en siècle, et prendre rang à côté des anciennes gloires évoquées, attendant les futures pour leur donner la main. Toutes les Frances ne formaient qu'une seule famille. Rangs, vertus, bravoure, talents, rois, princesses, pontifes, chevaliers, savants, tout ce qui a verdoyé sur la terre des druides, depuis qu'une croix y a été plantée, était debout dans la maison de prière. On a comparé l'Église d'alors à un muséum ; c'était un Élysée. Chacun pouvait le parcourir, cherchant la sagesse. Une tombe chrétienne est comme celle que l'on a peinte, au moyen-âge, sous les pieds de la Sainte Vierge montant au ciel ; des fleurs y croissent, prêtes à cueillir. La plus belle de ces fleurs est la foi à l'immortalité de l'âme : elle se développe, au sein de la mort, si radieuse et si belle, qu'elle enivre le passant.

Hélas! prières, priants, cloîtres, statues, tombes, cendres, le même coup de vent a tout dissipé !....

Et, quand le marteau enfonce le dernier clou dans une bière, on entend la dernière harmonie du trépas !.....

Pleurez, pleurez vos morts ! pleurez leurs tombes ! pleurez leur foi ! pleurez leur poésie ! pleurez la vertu ! tout s'écroule en même temps.....

.....

Ainsi va le siècle.

Quant au prêtre, il reste digne de temps meilleurs.

Après l'avoir appauvri, il fallait bien lui tendre un morceau de pain; la condition est qu'il baptise, marie, enterre; qui s'informe s'il prie ? Il prie pourtant comme toujours. L'office divin, chassé de ses retraites enchantées, s'est réfugié dans son cœur. Il le *paie* aussi rigoureusement qu'une *dette* sacrée. Mais, en cas d'omission, il n'a rien à restituer. Puisse sa foi vous consoler au fond de la tombe, fils et filles des croisés !

Aujourd'hui, l'hostie des lèvres est donc offerte, comme autrefois, pour les vivants et pour les morts. L'intention de l'Église à l'égard de ceux-ci n'est pas douteuse. A la fin de chaque heure, elle la rappelle en termes positifs, en disant : « Que les âmes des fidèles reposent en paix. » C'est comme le dernier cri de l'âme du prêtre, qui va mourir dans les profondeurs du purgatoire.

Ce souhait pour le repos des âmes, malgré sa brièveté, ne laisse pas d'être la plus haute expression de notre suffrage. Il veut dire que le mérite du sacrifice sept fois renouvelé, tombant dans le trésor des miséricordes divines, est réversible sur l'Église souffrante, et que son application, dépendant en partie de notre volonté, ne peut faire défaut, puisque notre volonté est si explicite et si souvent renouvelée ; c'est-à-dire encore, qu'en vertu de cette grande loi d'amour, nommée *Communion des Saints*, qui fait de toute la race humaine une seule famille dont Jésus-Christ est le chef, nous nous substituons à la place des absents, pour prier en leur nom, afin que Dieu leur en tienne compte. En témoignage de notre intention et de notre désir, nous ne nous lassons pas de répéter : « Et que les âmes des fidèles reposent en paix. »

Ce vœu, se mouvant dans le cercle de la charité, qui ne connaît pas de distinctions personnelles, embrasse l'universalité des âmes non purifiées, en sorte que, si des justes sont encore en purgatoire depuis les temps primitifs, ils ne sont pas complètement disparus de la scène du monde, puisque, admirable substitution ! ils figurent encore dans l'adoration, chaque fois qu'un prêtre dit son bréviaire.

L'abbé F. Pron, *Harmonies sacrées.*

OFFICES DE L'ARCHICONFRÉRIE DU SAINT CŒUR DE MARIE.

Depuis le 11 décembre 1836, les offices de l'archiconfrérie du saint cœur de Marie ont été célébrés à Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, sans interruption, tous les jours de dimanches et de fêtes chômées, les fêtes de la sainte Vierge et celles propres à l'archiconfrérie; ces offices ont lieu en tout temps à sept heures du soir. Ils consistent dans le chant populaire d'un cantique français, qui sert de prélude à l'office, lequel se compose du chant des vêpres de la sainte Vierge; ensuite vient la prédication, précédée de quelques strophes d'un cantique d'invocation au Saint-Esprit; à la prédication succède la recommandation des pécheurs. Quand le vénérable curé commença à célébrer ces offices, il réclamait de temps en temps les prières des associés en faveur de pécheurs qui lui étaient connus, de malades en danger. Les fidèles remarquèrent cette pratique, et leur charité s'empressa de lui fournir abondamment, tous les dimanches et fêtes, l'occasion de l'exercer. Effectivement, tous les jours de réunion, des milliers de recommandations lui sont arrivées; elles lui venaient de toutes les parties du monde, et elles continuent encore. Elles comprennent toutes les misères, toutes les afflictions spirituelles et temporelles, tous les maux qui accablent l'humanité, tous les besoins de l'Église et toutes les nécessités de la société humaine. Les fidèles écoutent avec un grand intérêt ces recommandations, qui sont pourtant toujours les mêmes, car il n'y a que le nombre des nécessiteux qui varie. Ils prient avec ferveur, et Dieu récompense la foi, la charité de ces pieux avocats des pécheurs. Des grâces innombrables de conversion, de guérison, d'autres faveurs spirituelles et temporelles sont accordées aux prières des associés. On en reçoit le témoignage chaque semaine; il ne s'en écoule pas une, où le digne pasteur ne reçoive trente, quarante, cinquante et même soixante-dix lettres, dans lesquelles on lui apprend des conversions, des guérisons inespérées, que l'on assure avoir été obtenues par les prières de l'archiconfrérie, à qui elles avaient été recommandées et pour lesquelles on demande des actions de grâces. Quelquefois on annonce que ces conversions, ces guérisons ont été opérées au moment même où l'archiconfrérie priait à cet effet. A ces recommandations succèdent des avis pieux, que le directeur donne à l'assemblée. Pendant cette partie de l'exercice, qui dure environ une heure, durant laquelle l'attention s'est continuellement et admirablement soutenue, les fidèles, pour détendre l'esprit et se préparer à la bénédiction du Très-Saint Sacrement, chantent un cantique de louanges à Marie. L'office se termine par le salut, auquel on chante le *Tantum ergò*, les litanies de la sainte Vierge, trois fois le *Parce, Domine*, et les oraisons analogues. Après la bénédiction, on

chante trois fois l'*Adoremus*, et on récite à haute voix un *Pater* et un *Ave*, avec l'invocation *Sancta Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis*; et les fidèles se retirent, en chantant encore un cantique en l'honneur de Marie.

Voilà de quoi se compose cet office; mais il faut y avoir assisté, avoir été témoin de l'empressement des fidèles à s'y rendre. Souvent une demi-heure après qu'il est commencé, les portes sont obstruées, l'église est si pleine qu'on ne peut plus y entrer. Il faut avoir contemplé ce spectacle, si rare de nos jours, d'une foule innombrable d'hommes, de femmes, de jeunes gens réunis dans une église, à quelle heure? à l'heure des plaisirs, des dissipations si faciles et si séduisantes à Paris, y restant deux heures et demie, occupant tous les coins de cette église, envahissant souvent le chœur et les sanctuaires, la plupart dans la position la plus gênée; car on ne peut pas fournir assez de siéges à une assemblée aussi nombreuse. Il faut avoir vu le maintien, le recueillement, la piété, qu'expriment les visages pendant ce saint office. Il faut avoir entendu ces louanges de Marie, ces supplications pour les pécheurs, qui se chantent au fond du chœur, et qui se répètent par toutes les bouches dans toute l'étendue de l'église, et jusque dans ses coins les plus reculés. Il faut avoir remarqué l'attention, le tendre intérêt, que respirent toutes ces physionomies, les larmes abondantes, qui coulent au récit que le directeur fait souvent des conversions, des guérisons, des autres grâces obtenues par les prières de l'archiconfrérie, pour se faire une idée des pieux sentiments, de la joie, du bonheur, dont la pensée de Marie et la charité pour les pécheurs nos frères remplissent les cœurs.

On croira peut-être que la pompe des cérémonies, le luxe, la richesse des ornements appellent l'attention et attirent à l'église dans cette circonstance. Mais rien de plus simple que cet office; il n'y a souvent qu'un prêtre pour le présider; c'est le directeur; la seule pompe qui l'accompagne est la piété de ceux qui le célèbrent. C'est une fête de famille, une réunion empressée de tendres enfants, qui viennent fêter la meilleure des mères et lui offrent, avec une familiarité religieuse, l'hommage de la vénération, de l'amour et de la confiance, dont leurs cœurs sont pénétrés. Là, point de distinction entre le prêtre et les fidèles; le pasteur, frère aîné de cette grande famille, est assis au milieu d'eux sur une chaise; tous l'entourent, car l'autel du saint cœur de Marie est environné d'une troupe de pieux fidèles, dont les rangs sont bien pressés.

Ces offices sont très-souvent honorés par la présence des pontifes de l'Église de France, par un grand nombre d'évêques vicaires apostoliques dans toutes les missions de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie. Tous ces pontifes veulent bien présider ces offices; souvent on en a vu trois à la fois assister, au milieu des fidèles, à ces saints exer-

cices. La plupart d'entre eux ont fait l'instruction accoutumée. Quelle joie, quelle édification pour les fidèles de contempler ces apôtres, de les entendre parler des grâces de miséricorde que Dieu répand sur leurs églises naissantes, et surtout raconter les prodiges, que l'invocation du saint et immaculé cœur de Marie obtient pour la conversion des pécheurs dans ces contrées barbares! *Manuel de l'Archiconfrérie.*

LA BEAUTÉ DES SAINTS OFFICES CAUSE DE LA CONVERSION D'UN MAHOMÉTAN.

5. On raconte qu'un Turc, fils aîné d'un pacha, se trouvant en Italie, demanda le baptême, qui lui fut conféré par saint Charles, archevêque de Milan. Comme on lui demandait pour quelle cause il abandonnait la loi de Mahomet, il répondit qu'un jour se trouvant à Raguse, il était entré dans l'église des Bénédictins de cette ville pendant qu'on faisait l'office. Là, disait-il, la mélodie de l'orgue et la beauté du chant ecclésiastique l'avaient tellement frappé, qu'il s'était dit à lui-même : « Il n'est point possible qu'une religion, qui loue Dieu « d'une manière si admirable, et par un chant aussi suave, soit « fausse. » Cette précieuse conversion tourne à la gloire du chant grégorien, qu'une très-grande partie de la France semblait avoir répudié, pour y substituer tout autre chose qui ne nous paraît point destiné à produire d'aussi merveilleux effets.

TORT GRAVE QU'ONT EU LES PROTESTANTS DE SUPPRIMER L'OFFICE DIVIN.

C'a été de la part des protestants une témérité très-condamnable de retrancher l'office divin, consacré par la pratique des apôtres et par l'usage de tous les fidèles. Ils n'en ont pas même laissé subsister le nom ; ils lui ont substitué celui de prêche, comme si tout le culte divin consistait dans la prédication. Ils n'ont conservé que l'usage des psaumes, dans une version très-grossière et avec un chant fort insipide. En faisant profession de se conformer en toutes choses à l'Écriture sainte, ils en ont très-mal suivi les leçons, puisque l'Écriture nous parle non-seulement de psaumes, mais d'hymnes et de cantiques spirituels. Il y a dans l'Écriture d'autres prières que les psaumes; il y a les cantiques de Moïse, d'Isaïe et des autres prophètes, d'Anne, mère de Samuel, de Tobie, de Zacharie, de la sainte-Vierge, de Siméon, etc.; sont-ils donc moins respectables et moins édifiants que les psaumes de David? Mais les prétendus réformateurs, qui se croyaient très-savants, étaient fort mal instruits; ils ont fait la réforme selon la méthode des ignorants, qui est de tout sabrer; et leurs prosélytes aveugles les ont suivis comme un troupeau, sans prévoir les conséquences. En voulant détruire ce qu'ils appelaient des superstitions, ils ont anéanti la piété. BERGIER.

TROISIÈME INSTRUCTION.

PRESCRIPTIONS DE L'ÉGLISE RELATIVES A L'OFFICE. — DE QUEL BRÉVIAIRE ON DOIT SE SERVIR. — QUEL OFFICE IL FAUT RÉCITER. — TEMPS OU ON DOIT LE RÉCITER. — DE L'ORDRE DES HEURES CANONIALES. — DE LA CONTINUITÉ DE L'OFFICE.

Sacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.

C'est le sacrifice prescrit par la loi, perpétuel et de chaque jour, qu'il faut offrir au Seigneur. *Ezech.*, XLVI, 14.

Après le saint sacrifice de la messe, l'Église ne possède pas de plus grand trésor que l'office divin, source précieuse, d'où nous pouvons retirer chaque jour des fleuves de grâces. Sainte Marie-Magdeleine disait qu'en comparaison de l'office, toutes les autres prières et dévotions étaient peu méritoires et peu efficaces devant Dieu; et saint Liguori ajoute que cent prières particulières n'ont point la valeur d'une seule prière faite à l'office, parce que celle-ci est présentée à Dieu au nom de toute l'Église et qu'elle lui est adressée avec des paroles divines. Mais, pour qu'on puisse en retirer les heureux effets qui en découlent naturellement, il faut observer soigneusement toutes les prescriptions que l'Église a faites sur cette importante matière. Nous allons rappeler les principales.

De quel bréviaire on doit se servir.

1° Un ecclésiastique n'a pas la liberté de choisir tel bréviaire qu'il jugera à propos; il doit s'en tenir à celui qui lui est assigné par l'Église. Or, le saint pontife Pie V a imposé l'obligation de réciter le bréviaire romain à toutes les églises et communautés, qui n'étaient pas en possession d'en dire un autre depuis deux cents ans avant la publication de son décret. C'est donc le bréviaire ro-

main qu'on doit dire généralement, sauf les cas exceptionnels qui peuvent se présenter ; et l'on doit s'estimer heureux de se trouver ainsi en parfaite conformité avec la mère de toutes les églises[1].

Quel office il faut réciter.

2° De même qu'il y a un bréviaire prescrit, il y a aussi un office marqué pour chaque jour, et c'est celui-là qu'on doit dire, sans qu'il soit permis d'y en substituer un autre. Quel désordre, en effet, si l'un faisait de la férie, si un autre célébrait un confesseur, lorsque l'Église propose d'honorer un martyr ? Ne serait-ce pas là renverser toute l'économie du culte divin ? Que si, par mégarde et sans qu'il y ait aucune faute de sa part, on s'est trompé d'office, on peut être excusé à cause de sa bonne foi et croire qu'on a suffisamment rempli le précepte (1).

Du temps où l'on doit réciter l'office.

3° Il y a un bréviaire prescrit, un office marqué pour chaque jour, et de plus une certaine partie de l'office assignée aux diverses heures du jour ; voilà pourquoi l'office porte encore le nom d'heures canoniales. Anciennement les Nocturnes, comme le nom l'indique, se disaient au milieu de la nuit ; et même, dans les grandes solennités, on les partageait comme trois heures différentes. Les Laudes, qu'on appelait encore *veilles matinales*, *vigiliæ matutinæ*, se récitaient un peu avant le lever du soleil, temps auquel répondent ces belles paroles, qui commencent un psaume : « Seigneur, je veille vers vous dès le

(1) C'est ici le cas d'appliquer l'axiome *Officium pro officio*. Néanmoins, Navarre, Collet, Tolet et plusieurs autres pensent que, si on le peut sans s'incommoder considérablement, on doit répéter ce qui différencie principalement les deux offices, savoir : les hymnes, les antiennes, les leçons du second nocturne, les répons et les versets, et même le tout, si les offices n'ont rien de commun.

point du jour (1). » Elles étaient suivies de Prime, qu'on chantait vers le temps où le soleil paraît sur l'horizon, c'est-à-dire à la première heure du jour ; voilà pourquoi on récite encore à cette heure l'hymne qui commence par ces mots : « Déjà l'astre du jour a commencé sa carrière (2). » Tierce se disait trois heures après le lever du soleil, c'est-à-dire à neuf heures selon notre manière de compter; Sexte, à six heures après le lever du soleil, c'est-à-dire vers midi ; None, à neuf heures après le lever du soleil, ce qui est, selon nous, à trois heures de l'après-midi; Vêpres, sur le soir ; enfin, venaient Complies, qui terminaient l'office canonial. C'était bien alors la prière continuelle, la louange incessante du Seigneur. Oh ! la belle et ravissante harmonie, rivalisant avec celle des concerts angéliques ! Et, chose étonnante, bien capable de confondre la faiblesse et l'indifférence actuelles, cet ordre a été observé, en certains lieux et à certaines époques, jusque dans les églises de campagne, où il n'y avait souvent qu'un prêtre (3).

De nos jours, un pareil assujettissement nous semblerait un joug insupportable ; et l'Église, toujours pleine d'indulgence pour ses enfants, n'a pas voulu nous le prescrire. Cependant, c'est une louable et excellente pratique de se rapprocher autant qu'on le peut de l'ordre primitivement établi. Il est constant, dit l'illustre et savant cardinal Bellarmin, qu'on ne récite jamais l'office d'une manière plus utile et plus parfaite, que lorsqu'on dit chacune des heures qui le composent dans le temps qui lui est assigné. Par ce moyen, l'on suit l'intention de l'Église,

(1) Deus, Deus meus ad te de luce vigilo. *Ps.* LXII, 1.

(2) Jam lucis orto sidere.

(3) Præcipimus quòd quilibet sacerdos in parochiâ suâ, seu capellanus in capellâ suâ dicat Matutinas de nocte, et omnes horas horis competentibus et pulset horis debitis ad quamlibet horam. *Petrus de Collemedio*, cardinalis, Rhotomag. archiepisc., in statutis annis, 1236.

qui veut que ses ministres louent souvent Dieu et la nuit et le jour; on a occasion de rentrer fréquemment en soi-même et d'enlever son esprit à la dissipation, que causent le tumulte et les occupations extérieures (1).

Voici maintenant les principales règles à suivre par rapport au temps, où doivent se dire les diverses heures de l'office :

1° Par un usage que l'Église approuve, on peut dire Matines et Laudes dès la veille, pourvu qu'on ne les commence que lorsque le soleil est plus près de son couchant que de son midi. On a depuis minuit jusqu'à midi pour réciter les petites heures, et depuis midi jusqu'à minuit pour Vêpres et Complies (2).

2° L'office d'un jour peut commencer, dès la veille, par Matines et Laudes, comme nous venons de le dire; mais il doit finir dans l'espace de ce jour pris mathématiquement et à la rigueur. Ainsi à minuit on ne serait plus à temps à dire Vêpres et Complies, ni à plus forte raison, aucune autre partie de l'office, si on avait différé jusque là.

3° Quelque tard qu'on dise l'office d'un jour, pourvu que le même jour on le finisse avant minuit, on ne se rend pas coupable de péché mortel, parce qu'on accomplit toute la substance du précepte et qu'on n'omet qu'une circonstance qui, au jugement des docteurs, n'est pas assez considérable pour constituer une faute grave.

4° Il y a péché véniel à s'écarter considérablement et sans aucune raison du temps que l'Église a prescrit. Ainsi on ne pourrait excuser de faute celui qui, dès le matin et sans nécessité, dirait Vêpres et Complies, ou qui ne dirait Matines et Laudes qu'après midi. Il n'est pas plus convenable de dire *Jam lucis orto sidere*, lorsque le soleil est

(1) Bellarm., *De bonis operib*, l. I.

(2) Tempus horarum incipit à mediâ nocte ad meridiem ; vesperarum et completorii à meridie ad mediam noctem. *D. Lig.*, Exam. ordinand., n. 74.

près de se coucher, que de dire *Te lucis ante terminum*, lorsqu'il ne fait encore que commencer sa carrière.

5° Il n'y a nulle faute à dire ses heures hors le temps qui leur est assigné, quand de justes raisons le permettent. Par conséquent, on peut réciter Vêpres dès le matin, quand on prévoit ou qu'un voyage tumultueux et nécessaire, ou qu'un abîme d'affaires indispensables ne permettront pas de les dire comme il faut dans le cours de la journée. Les mêmes raisons suffisent pour différer Matines jusqu'au soir. Dans la nécessité d'opter entre le délai et l'anticipation, il vaut beaucoup mieux anticiper (1).

6° L'étude n'est pas une raison suffisante pour différer les petites heures jusqu'au soir, à moins qu'il ne s'agisse de quelque travail extraordinaire et urgent. Avant tout, il faut payer à Dieu ce qu'on lui doit; il ne convient pas de ne lui donner que les restes et comme les débris de son temps. Les païens eux-mêmes avaient compris que la Divinité doit avoir les prémices (2).

7° Les ecclésiastiques, qui sont tenus à l'assistance au chœur, doivent se conformer à l'usage de leur église. Ce que nous venons de dire ne concerne que la récitation privée de l'office[2].

De l'ordre des heures canoniales.

4° Il faut suivre dans la récitation de l'office l'ordre établi par l'Église, c'est-à-dire commencer par Matines, dire ensuite Laudes, puis les petites heures et enfin Vêpres et Complies. Ces diverses parties sont liées entre elles par des rapports, qu'on ne doit pas rompre; et ce serait aller contre les intentions de l'Église que de dire, par exemple, Laudes avant Matines, ou bien les petites heures après

(1) Prævenire est providentia, tardare verò est negligentia. *D. Anton. et Pontas.* Cas. 19, V. Office.

(2) Ab jove principium.

Vêpres et Complies ; par là on ôterait à l'office le bel arrangement de ses parties.

Toutefois, d'après le sentiment unanime des plus sages docteurs, il n'y a aucune faute à déranger l'ordre des heures, quand on a quelques raisons de le faire. Ainsi un chanoine, qui n'a pas dit Sexte et qui entre au chœur quand on y dit None, fait mieux de chanter None avec le chœur, et plus tard il dira Sexte. En se conformant à l'ordre du chœur, on compense amplement le déplacement de l'heure qu'on diffère. Pareillement encore, celui qui, récitant son office en particulier, se souvient au milieu de vêpres qu'il a oublié les petites heures, doit poursuivre et suppléer ensuite ce qu'il a omis.

Le renversement des heures, même sans cause légitime, pourvu qu'il ne se fasse ni dans les offices publics ni par mépris, n'est qu'une faute vénielle, quoique considérable dans son espèce, parce qu'il ne détruit pas la substance du précepte. Les plus habiles théologiens n'ont jamais regardé l'ordre des heures comme une loi qui obligeât sous peine de péché mortel.

Le dérangement des parties de l'office, comme de dire les neuf psaumes de Matines avant les leçons, et puis toutes les leçons à la fois, est plus opposé à l'esprit de l'Église, que le dérangement des heures. Il ne faut jamais se le permettre que pour des raisons importantes.

De la continuité de l'office.

Toutes les parties de chaque heure de l'office doivent, autant qu'il est possible, être récitées sans interruption. Ne serait-il pas, en effet, tout-à-fait inconvenant de couper, pour de frivoles raisons, l'entretien que Dieu veut bien nous permettre d'avoir avec lui? On ne se permettrait pas une telle conduite à l'égard d'un prince de la terre; et l'arbitre souverain des rois, le Dieu de toute majesté pourrait-il la voir d'un œil indifférent?

Il y a donc toujours quelque péché à interrompre son office sans cause, et la mesure de ce péché doit se régler sur la durée et la multiplicité des interruptions. Mais ce péché va-t-il jusqu'au mortel, lorsque l'interruption est notable, par exemple, d'une heure? et est-on obligé de répéter ce qui la précède? Nous n'oserions l'affirmer, vu que les auteurs sont partagés à ce sujet (1). Nous nous contenterons de dire qu'un office, ainsi coupé, fractionné, surtout si c'est à diverses reprises, par la légèreté, la curiosité ou d'autres causes également futiles, ne peut être d'un grand prix aux yeux du Seigneur [3].

L'interruption, qui a lieu pour une cause légitime, comme par exemple pour recevoir la visite d'un supérieur, pour porter secours à un malade, est exempte de tout péché; et on n'est nullement obligé de répéter ce qui est déjà dit.

A ce que nous venons de dire se rattache la question suivante: Est-il permis d'interrompre ou plutôt de séparer les Nocturnes? — On le peut sans raison ou du moins pour une raison médiocre (2), telle que la commodité de les mieux dire dans un autre moment. Il est bon toutefois que la séparation ne s'étende pas au-delà de trois heures, temps que lui donnait autrefois l'Église [4].

En toutes choses gardez l'ordre (3), a dit le grand apôtre; mais l'ordre est surtout nécessaire dans la maison du Seigneur, dans le culte que nous rendons à la Majesté

(1) Saint Liguori n'oblige pas à la répétition, alors même que l'interruption est coupable. Voici ses propres paroles :

Factâ tamen interruptione, adhuc culpabili, probabiliùs non teneris horam repetere, quùm quilibet psalmorum versus suam habeat significationem. *Examen ordin.*, n. 74.

Ce sentiment est plus probable que l'opinion de Collet, et nous pensons qu'on peut le suivre en sûreté de conscience. *Mgr Gousset*, Théol. morale, t. II, n. 701.

(2) C'est l'avis de Suarez, de la théologie de Poitiers, etc.

(3) Omnia autem honestè et secundùm ordinem fiant. I *Cor.*, XIV, 40.

souveraine; et l'Église, en réglant jusque dans les plus minutieux détails tout ce qui peut contribuer à l'établir, s'est montrée digne du grand architecte de l'univers, qui a tout disposé avec autant de sagesse que de force (1). Gardons-nous bien de jamais troubler par notre faute ce bel arrangement, qui, des diverses prières et cérémonies de l'office divin, en fait un tout harmonieux, sur lequel le Très-Haut veut bien arrêter ses regards[5].

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Αἰνοῦμεν, ὑμνοῦμεν, εὐλογοῦμεν, καὶ εὐχαριστοῦμεν σοὶ, ὁ θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν.

Nous vous louons, nous chantons des hymnes en votre honneur, nous vous rendons grâces, ô Dieu de nos pères. *Eucologe grec.*

LE BRÉVIAIRE.

1. Le bréviaire, le missel, le rituel, ces trois livres réunis forment un répertoire très-riche et une bibliothèque presque complète pour la prédication. Que l'éloquence humaine est pâle en face des beautés, dont ces livres étincellent à chaque page! — Le bréviaire et le missel sont composés en grande partie d'extraits des saintes Écritures. Ces extraits sont d'un choix exquis. Ils ont été artistement appropriés aux différents mystères, dont le cycle se renouvelle chaque année dans l'Église. Ouvrons-les, et nous sommes dispensés de compulser avec labeur les livres saints, pour trouver les textes et les citations convenables aux circonstances. La sainte Écriture nous est familière; mais la mémoire est parfois rebelle. Ouvrons-les, et, à la voix des auteurs inspirés nous entendrons se mêler la voix de la sainte Église, qui prie pour ses enfants. La prière est l'expression de la foi, et à cet égard, elle est une lumière (2). La prière est ce gémissement inénarrable dont parle l'Apôtre, gémissement formé par l'Esprit-Saint (3). Où trouver des accents plus pieux et plus enflammés? Quel modèle plus parfait de prière à proposer aux fidèles?

(1) Attingit à fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter, *Sap.*, VIII, 1.

(2) Legem credendi statuat lex supplicandi. *D. Cœlestin.*, pap.

(3) Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. *Rom.*, VIII, 26.

Outre ces deux éléments capitaux qu'on trouve dans ces saints livres, le bréviaire nous offre encore les passages les plus dignes d'attention des Pères et des Docteurs de l'Église, et les légendes des principaux Saints. Chacun n'a pas sous la main et à sa disposition la collection des Pères ni celles des Bollandistes, et les possédât-on, dans un ministère très-occupé, quel moyen de feuilleter les Pères, puis, comme l'abeille, de composer de leurs plus belles fleurs le suc des instructions? Cent auteurs, je le sais, nous ont donné les *Flores Patrum*; mais l'Église a aussi fait ce travail en notre faveur, et le spicilége, qu'elle nous offre dans le bréviaire, est sans contredit le plus judicieux et le mieux assorti aux besoins des pasteurs et des ouailles. Exposition du dogme, manière de commenter les Écritures, exhortations à la vertu, vous y trouverez des chefs-d'œuvre dans tous ces genres.

Si l'on désire fortifier la doctrine et l'exhortation par des exemples, les légendes du bréviaire en abondent; et ceux-là peuvent être cités dans la chaire chrétienne avec confiance, garantis, comme ils le sont, par l'autorité la plus respectable. On ne peut en dire autant d'une multitude d'autres traits édifiants. Pour ces derniers, à moins qu'ils n'aient subi le contrôle compétent, il faut ne les citer qu'avec discrétion et réserve. Le prédicateur ne doit jamais perdre de vue les recommandations du pape Urbain VIII, au sujet des faits merveilleux attribués aux saints personnages. Enfin le rituel complète le missel et le bréviaire. Là sont indiquées, et jusqu'à un certain point expliquées, les cérémonies de l'Église dans l'administration des sacrements et dans les autres fonctions saintes, qui sont distinctes du sacrifice et de l'office divin. Souvent il suffit d'exposer simplement les rites et les prières, et l'on obtient une instruction aussi attrayante pour la forme que solide pour le fond. M. le chan. Hallez.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble du bréviaire.

Ce sont les cent cinquante psaumes incessamment répétés, au milieu de joies, de plaintes, de louanges empruntées à toute la terre: hymnes, répons, versets, antiennes, qui suivent ou précèdent les chants des prophètes, apparaissant là comme des guirlandes et des bouquets des fleurs, suspendus par la vénération des peuples aux colonnes d'un temple de granit.

Semblable à l'astre du jour, le bréviaire suit une marche variable et radieuse. Ses nuances graduées répondent à un temps, à une semaine, à un jour, à un soir, à un matin, à une heure. Attaché aux pas de l'année et se repliant comme elle, il forme une couronne étincelante, dont les fêtes des mystères sont les diamants, et les fêtes des Saints une ligne serrée de pierres précieuses, toutes différentes de couleur et de reflet.

Chaque jour un cantique se mêle aux soupirs soir et matin. Chaque

nuit, la méditation vient réchauffer la prière. Chaque heure offre un repos dans une antienne, un répons où les âmes s'unissent, un verset pareil à un trait de flamme, une oraison qui dirige le cours de la grâce. Partout des sens mytérieux, dans le choix, dans les divisions, dans les nombres, dans l'arrangement.

Écoutez ce mélange de prières divines et humaines racontées, chantées, soupirées, jubilées par des êtres vêtus autrement que de simples mortels, et divisés en deux chœurs, dont l'un fait silence pendant que l'autre a la voix, aux heures du jour et de la nuit, dans une église toute frémissante d'harmonie ; et vous aurez une vague idée du bréviaire. *Harmonies sacrées.*

IL FAUT RÉCITER LE SAINT OFFICE AU TEMPS MARQUÉ.

2. Saint Hugues, évêque de Lincoln, récitait toujours ses heures canoniales à l'époque de temps déterminée, qui leur donne le nom qu'elles portent. Il arriva qu'un jour il se trouvait en voyage, avec quelques prêtres et clercs, dans un lieu infesté par des voleurs. Ils se lèvent tous avant le jour et pressent le départ, afin d'éviter le danger à la faveur des ténèbres. Mais le saint évêque insistait pour terminer les heures avant le départ. Les autres, craignant que ce retard ne les fît tomber entre les mains des brigands, se mirent en route et remirent à un moment plus favorable la récitation de leur office. Chose merveilleuse ! ces voyageurs, prudents selon la chair, furent tous dévalisés. Mais Hugues, étant parti avec les siens, après avoir récité Matines, arriva sain et sauf et plein de joie au terme de son voyage. Saint Hugues, se sentant près de mourir, se fit étendre sur une croix de cendres bénites, qu'on avait formée sur le plancher de sa chambre, et il expira en récitant le cantique : *Nunc dimittis.*

Yves de Chartres, prélat aussi distingué par sa piété que par l'étendue de ses connaissances, gémissait de ce que ses occupations sans nombre ne lui permettaient pas de dire chaque partie de son office au temps marqué, ainsi que le rapporte le père Thomassin d'après Baronius (1). Et ces deux derniers, qui valaient bien certains prétendus dissertateurs de nos jours, n'ont point fait difficulté d'écrire que saint Séverin, évêque de Cologne, déclara après sa mort à un de ses clercs qu'il souffrait des peines cuisantes dans les feux où Dieu purifie les taches de ses élus, parce que, accablé du poids des affaires de l'État, il avait contre l'ordre prescrit récité toutes ses heures dès le matin (2). COLLET.

(1) Baronius *ad an.* 1095. — Yves de Chartres mourut en 1115, à 80 ans.
(2) Baronius *ad an.* 1062. — Thomassin, t. II, part. I, lib. I, c. LXXXIV, n. 3.

Comment les anciens, qui n'avaient point d'horloges, pouvaient-ils discerner les différentes heures pour la récitation de l'office canonial? Les moines, dit Cassien, consultaient les astres, pour fixer le commencement de l'office. On prouve, par le récit des miracles de saint Hugues, que les religieux de Cluny faisaient de même. Pour discerner les heures du jour, ils calculaient la projection de leur ombre, quand le soleil brillait; et, lorsque le temps était couvert, ils se servaient d'une clepsydre ou horloge à eau. Quelques auteurs prétendent que le pape Sylvestre II inventa les horloges mécaniques; mais Bona n'est point de cet avis, car Aimoin raconte qu'un roi de Perse avait envoyé à Charlemagne, deux cents ans avant ce pape, une horloge mécanique. A en croire Polydore Virgile, on ne peut savoir quel est le premier auteur de cette ingénieuse invention. PASCAL, *Diction.*

CONTINUITÉ DE L'OFFICE.

3. Les Saints ont jugé qu'ils ne devaient pas interrompre le saint office, même pour des raisons qui nous paraîtraient à nous assez graves.—Charlemagne ayant mandé saint Ludger, évêque de Munster, celui-ci lui fit dire qu'il irait à l'audience, quand il aurait fini son office qu'il avait commencé. L'empereur, impatient de le voir, envoya jusqu'à trois fois pour le presser; mais le Saint n'interrompit point ses prières. Quand il eut fini, il alla saluer l'empereur, qui lui reprocha son délai avec quelque émotion. « Grand prince, lui répondit Ludger, « j'ai cru devoir préférer Dieu à vous et à tous les hommes. C'est ce « que vous m'avez vous-même enjoint, en me donnant un évêché (1). » L'empereur fut très-édifié de cette réponse. On sait que le pieux Gourdan l'a presque renouvelée de nos jours (2).

Saint Bonaventure raconte (3) que, pendant qu'un bon prêtre disait son office, à Paris, un prélat l'interrogea sur une affaire. Ce digne ecclésiastique ne lui répondit rien, sinon qu'il parlait à un personnage plus important que lui, et qu'il ne pouvait le satisfaire; et ayant incliné la tête, il continua son office. D'un autre côté, le Saint rapporte au même endroit qu'un autre ecclésiastique fut condamné à un long purgatoire, à cause des interruptions faites à son office.

(1) Hist. de l'Église gallicane, t. V, p. 122.
(2) Vie de Gourdan, p. 108.
(3) Spect. dist., p. 1 c. x.

L'OFFICE CANONIAL RÉCITÉ PAR DES LAÏQUES.

4. Le roi saint Louis, qui récitait chaque jour les heures canoniques, ne cessa pas même ce saint exercice, pendant le temps de sa captivité à Damiette. Quand il sentit la mort approcher, il prononça ces mots du Psalmiste : « J'entrerai dans votre maison ; je vous adorerai, Seigneur, dans votre saint temple, et je bénirai votre nom (1). »

Sainte Elizabeth, reine de Portugal, dans son jeune âge, était au-dessus des amusements puérils et de tout ce qu'on nomme plaisirs ici-bas. Les romans, les chansons profanes, lui inspiraient une indicible aversion; mais elle aimait à chanter à l'église les hymnes, les psaumes et autres cantiques sacrés. Chaque jour elle récitait le bréviaire, et elle le faisait avec autant de soin que l'ecclésiastique le plus fervent. Les pauvres l'appelaient leur mère, à cause de la charité compatissante avec laquelle elle pourvoyait à leurs besoins.

Lorsqu'elle eut atteint sa douzième année, on la maria à Denis, roi de Portugal. Ce prince avait moins considéré en elle la vertu que l'éclat de sa naissance, et les belles qualités du corps et de l'esprit; il lui laissa cependant la liberté de vaquer à ses exercices, et il ne put refuser son admiration à la piété de son épouse. Semblable à Esther, la reine de Portugal ne fut point éblouie par l'appareil des grandeurs humaines; elle fit une sage distribution de son temps, pour allier les devoirs du christianisme avec ceux de son état. Jamais elle ne manquait à ses pratiques de dévotion, à moins qu'elle n'eût des raisons très-pressantes de se départir du plan qu'elle s'était tracé. Tous les jours, elle se levait de grand matin. Après une longue méditation, elle récitait Matines, Laudes et Prime ; ensuite elle entendait la messe, où elle communiait souvent. Elle disait aussi chaque jour l'office de la Vierge et celui des morts. Elle se retirait fréquemment dans son oratoire, pour y faire des lectures pieuses; elle avait aussi des heures réglées pour ses affaires domestiques, ainsi que pour l'accomplissement de ses autres devoirs envers le prochain. Son travail consistait à faire des ornements pour les églises, ou des choses à l'usage des pauvres; en quoi elle était aidée par ses dames d'honneur. Il ne lui restait aucun moment pour les conversations inutiles ou autres amusements. Tout son extérieur annonçait la simplicité. Elle était affable et pleine de bonté pour tout le monde; elle possédait éminemment l'esprit de componction, et souvent il lui arrivait dans la prière de verser des larmes abondantes. Plus d'une fois on voulut lui persuader de modérer ses austérités; mais elle répondit toujours que la mortification n'est nulle part plus nécessaire que sur

(1) Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum. *Ps.* v, 8.

le trône, où tout semble exciter et nourrir les passions. Les jeûnes prescrits par l'Église ne suffirent point à sa ferveur ; elle jeûnait tout l'Avent, et depuis la Saint-Jean-Baptiste jusqu'à l'Assomption. Peu de temps après, elle recommençait un nouveau carême, qui durait jusqu'à la fête de saint Michel. Elle ne vivait que de pain et d'eau les vendredis et les samedis, les veilles de la Vierge et des apôtres, et plusieurs autres jours. Souvent elle faisait à pied la visite des églises et des lieux de dévotion.

Marie-Félice des Ursins, qui plus tard fut duchesse de Montmorency, avait à peine appris à lire qu'elle récitait tous les jours l'office de la Vierge. Dans les premières années de son mariage, un jour qu'elle avait accompagné la reine dans un couvent de Paris, lorsque tout le monde n'était occupé qu'à rendre à Sa Majesté ses hommages, la jeune Montmorency, retirée secrètement dans le chœur, y demeura deux heures devant le saint Sacrement. Elle déclarait quelquefois que la plus grande science d'un chrétien, c'est d'écouter Dieu et de savoir lui parler et lui répondre. A la veille des solennités elle entrait en retraite, redoublait ses méditations, et passait une partie de la nuit à prier pour se disposer à la communion.

Après la mort de son époux, madame la duchesse de Montmorency ne songea plus qu'à vivre entièrement pour Dieu, en s'enfonçant dans la retraite. S'étant retirée dans une maison près du couvent de Sainte-Marie de Moulins, elle se montra fidèle à observer la règle de ces saintes épouses de Jésus-Christ, comme si elle eût été l'une d'entre elles. Assidue aux offices, elle ne pouvait d'ordinaire réciter les psaumes sans que son visage fût couvert de larmes, tant le Saint-Esprit lui communiquait de lumières et d'onction. Immolant les goûts les plus innocents, elle en vint à se refuser les choses les plus nécessaires pour être plus utile au prochain ; elle combla de ses dons, soutint de ses biens cet établissement naissant, travailla à l'ornement des autels, veilla au soulagement des malades : elle les servait, les exhortait, leur lisait la vie des Saints, et elle avait formé un recueil des plus belles paroles de l'Écriture, pour la consolation de celles qui ne pouvaient entendre de longues instructions.

Madame la marquise de Magnelais entendait chaque jour trois messes, et récitait le bréviaire romain. L'après-midi, elle faisait à ses filles des conférences spirituelles, et les instruisait des vérités de la religion.

Le Seigneur, avant de couronner la vertu de sa servante, l'éprouva dans ce qu'elle avait de plus pénible. Un matin, en s'éveillant, elle se trouva totalement privée de la vue. Cet événement, loin de l'abattre ou de l'affliger, la combla de joie ; elle fit chanter le *Te Deum* par ses domestiques, et le chanta avec eux. « Quoi, leur dit-elle, en les « voyant fondre en larmes, quoi, mes amis, vous vous affligez de la

« grâce que Dieu m'a faite ! Il m'a privée de la vue des objets de la « terre, pour que je visse plus parfaitement ceux du ciel ; c'est un « bonheur que je reçois de sa miséricorde, je l'en remercierai toute « ma vie. Le seul regret que j'éprouve de cet accident, c'est de ne « pouvoir plus par moi-même soulager des pauvres honteux, qui, « rougissant de leur misère, n'aimaient à la confier qu'à moi. Mais « Dieu soit béni, il y faut pourvoir d'ailleurs. »

Fidèle aux obligations de son état, soit à la cour, soit à la ville, soit à la campagne, MADAME LA COMTESSE DE CARCADO trouvait encore assez de temps, pour en consacrer une partie à la prière et à différents exercices de piété. Elle aimait surtout à voir, dans le bréviaire de Paris qu'elle récitait, les traits les plus remarquables de l'Ancien Testament rapprochés de ceux qui, dans le Nouveau, en ont été l'accomplissement et le terme. Ses talents n'étaient consacrés qu'à la religion ; et, au milieu des occupations pieuses qui entretenaient sa ferveur, Dieu la préparait insensiblement et l'avançait vers le terme où il l'appelait. Ses communions devinrent de plus en plus fréquentes : c'était l'aliment de son cœur ; elle y puisait la consolation la plus pure et la force la plus héroïque. Aussi surmontait-elle tous les obstacles, pour recueillir fréquemment cette manne précieuse, qui chaque jour tombe du ciel pour nous ; mais ce n'était jamais aux dépens d'aucun de ses devoirs ; elle avait l'art inimitable de tout concilier. Les offices de l'Église, et les divers exercices auxquels elle se livrait, ne remplissaient pas encore tous ses moments qu'elle savait se ménager, surtout à la campagne. Il fallait un aliment de plus à la vivacité de son esprit, et principalement à celle de sa foi. On lui conseilla donc de mettre par écrit ses propres sentiments, pour lui servir de préparation à la communion, ainsi que d'actions de grâces, spécialement les fêtes et dimanches, et de les puiser dans l'évangile de ces jours sacrés. L'avantage d'entendre la langue latine lui servit beaucoup ; elle s'efforça d'exprimer ce qui était au-dessus de toute expression ; et, quoique l'ouvrage soit nécessairement inférieur aux mouvements qu'éprouvait son cœur, on a cru devoir le publier sous le titre de l'*Ame unie à Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel*. Son plan était plus étendu ; mais elle n'eut pas le temps de le remplir ; on a donné ce livre presque tel qu'il est sorti de ses mains.

Après que le marquis de Beauveau eut entièrement renoncé au monde par des vœux solennels, MADAME DE BEAUVAU se revêtit d'habits de veuve, et vécut, comme celles dont parle saint Paul, dans un deuil continuel, partageant toutes ses journées entre la prière et les œuvres de charité. Ce qu'elle entreprit dès le commencement, elle le soutint jusqu'à sa mort. Elle se levait tous les jours à six heures, et faisait une heure de méditation. Elle s'habillait ensuite promptement, et récitait

une partie de l'office de la sainte Vierge. L'office était suivi de la messe, et elle employait ce qui lui restait de temps, jusqu'à dix heures, à la visite des malades et des pauvres, ou à quelque autre œuvre de charité. Elle rentrait dans sa chambre, pour y travailler jusqu'à onze heures. Alors elle faisait son examen, après lequel elle lisait un chapitre du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, sur lequel elle méditait jusqu'à ce qu'on lui servît à dîner. Ensuite elle allait à la chapelle de son château pour prier, et revenait travailler jusqu'à trois heures; elle achevait son office, récitait les psaumes de la pénitence; et, après une lecture spirituelle, reprenait son ouvrage. Sur le soir, elle retournait à l'église. Après son souper, elle se rendait aux prières publiques de la paroisse, y récitait le chapelet, revenait faire son examen et préparer la méditation du lendemain. Une journée passée ainsi est sans doute pleine devant Dieu. Occupée sans cesse d'œuvres saintes, les jours lui paraissaient courts, lorsqu'ils semblent longs et ennuyeux aux femmes du monde, parce que les œuvres de la vanité ne font éprouver au cœur aucune satisfaction.

CARRON, *Vies des justes.*

OBLIGATION POUR LES RICHES ET LES GRANDS COMME POUR LE SIMPLE PEUPLE D'ASSISTER AUX SAINTS OFFICES.

5. LOUIS-LE-GROS, au rapport des historiens, fut un prince pieux, qui chercha à faire fleurir la religion dans ses États; il assistait avec toute sa cour aux offices, et chantait quelquefois au lutrin.

Le successeur immédiat de saint Dominique, l'illustre rejeton des comtes d'Ebernstein, JOURDAIN DE SAXE, dès l'enfance, fut pieux et surtout bienfaisant. Il ne passa dans la maison paternelle que ses premières années; et tout son voisinage cependant le regardait déjà comme la providence des malheureux. Étant allé à la célèbre université de Paris achever ses études, il y continua la pratique des vertus, dont il avait donné de si beaux exemples dans son propre pays. Tous les jours à minuit, le pieux jeune homme se levait pour assister aux Matines, qu'on chantait alors à Notre-Dame; et, s'il arrivait avant l'ouverture des portes de l'église, il se mettait à genoux aux pieds de la vénérable basilique, et priait en attendant qu'il fût permis d'entrer.

Un grand nom, beaucoup de richesses, de hautes protections, accueillirent JEAN DE RIBERA à son entrée dans la vie. Il en faut moins souvent pour séduire une âme faible, et enchaîner à la terre toutes ses pensées; mais le fils du vice-roi de Catalogne, de dom Pierre de Ribera, n'était pas un enfant ordinaire. Il avait le cœur si droit, l'esprit si pénétrant, qu'il comprit vite le néant des grandeurs hu-

maines, et la supériorité de ce qui peut nous rendre agréables à Dieu, aux yeux duquel la vraie noblesse, c'est la sainteté. Faisant ses premières études sous la conduite de son père et avec des gouverneurs qui lui furent spécialement attachés, il donna souvent des marques d'une haute vertu; et l'ascendant qu'il prit dès lors sur les jeunes gens de son âge, leur faisait dire, quand ils étaient sur le point de s'écarter quelque peu du devoir : « Prenez garde que dom Juan ne vous aperçoive. »

Il quitta la maison paternelle, pour aller achever ses études dans l'université de Salamanque, la plus fréquentée de l'époque. « Là, dit « un pieux auteur, sa modestie, sa prudence, son humilité, sa con- « versation tout à la fois grave et agréable, son assiduité aux offices « divins, le soin qu'il prenait de fréquenter les sacrements lui méri- « tèrent l'estime de ses condisciples et les éloges du fameux Domini- « que Soto, son professeur. Messieurs, disait celui-ci un jour à ses élèves, « souvenez-vous et observez bien que Dieu a envoyé dans ce temps- « ci dom Juan de Ribera, pour être l'exemple et l'instrument de la « réforme de la célèbre université de Salamanque. » Le bon jeune homme! il était loin de mendier des suffrages si glorieux, lui qui s'effaçait continuellement, et ne vivait occupé que des moyens de plaire à Dieu et de faire son salut. Aussi reçut-il le grade de docteur en théologie, au milieu d'applaudissements universels. Le moment de choisir un état de vie étant arrivé, Juan entra dans le sacerdoce. Sa grande réputation le fit nommer presque immédiatement évêque de Badajoz, et bientôt après archevêque de Valence. Enfin, le roi d'Espagne Philippe III crut devoir employer, dans le gouvernement de ses États, un homme qui avait rendu de bons services à l'Église; il le nomma vice-roi au royaume de Valence, où il mourut en odeur de sainteté le 6 janvier 1611.

Saint Antonin, né d'une honnête famille de Florence, donna, dès son enfance, des signes éclatants de sa sainteté future. Étant entré à l'âge de seize ans, dans l'ordre de frères Prêcheurs, il commença dès lors à se faire remarquer par les plus grandes vertus. Il fit une guerre perpétuelle à l'oisiveté. La nuit, après un sommeil très-court, il se trouvait le premier à l'office, après lequel il passait le reste de la nuit à prier, à lire ou à composer des livres; et si, à cause de la lassitude de ses membres, il se trouvait pressé avec trop d'importunité par le sommeil, il penchait un peu la tête vers la muraille; et, ayant ainsi un peu dissipé son assoupissement, il reprenait avec plus d'ardeur ses saintes veilles.

Il exigeait de lui-même, avec beaucoup de sévérité, une exacte observation de la discipline régulière. Il ne mangeait jamais de la viande, s'il n'était gravement malade; il couchait à terre ou sur des planches toutes nues. Il porta toujours le cilice, et quelquefois il se

ceignait, sur la chair, d'une ceinture de fer. Il garda inviolablement sa virginité. Il donnait des conseils avec tant de sagesse, qu'on l'appelait communément l'homme des conseils. Il avait une si grande humilité que, lors même qu'il était ou prieur ou provincial, il s'abaissait aux fonctions les plus viles du monastère. Eugène IV l'ayant nommé archevêque de Florence, il n'accepta cette dignité qu'avec une très-grande peine et après avoir été forcé par les menaces du pape. On ne peut exprimer combien, étant revêtu de cette charge, il excella en prudence, en piété, en charité, en douceur et en zèle sacerdotal. Ce qui est admirable, c'est qu'il avait un esprit si heureux, qu'il apprit parfaitement presque toutes les sciences par lui-même, sans l'aide d'aucun maître. Enfin, après beaucoup de travaux, après avoir composé plusieurs livres d'une insigne érudition, ayant reçu la sainte Eucharistie et l'Extrême-Onction, il embrassa le crucifix et reçut la mort avec joie, le 10 mai de l'an 1459. Il éclata par des miracles pendant sa vie et après sa mort, et il fut mis au nombre des Saints par Adrien VI, l'an du Seigneur 1523.

Saint Germain, évêque de Paris, étant encore jeune, fut obligé de quitter la maison paternelle, pour se soustraire à la fureur de sa mère, qui, par haine ou par quelque autre motif, chercha souvent à le faire mourir. Il se retira chez saint Scopolion, son parent, qui l'éleva dans la piété. Tous deux vécurent depuis comme des religieux. Quoiqu'ils fussent à une demi-lieue de l'église, ils assistaient exactement à l'office divin, quelque temps qu'il fit. Saint Germain fut fait prêtre par l'évêque d'Autun, et ensuite abbé du monastère de Saint-Symphorien de cette ville. Un grand nombre de pauvres lui demandant l'aumône, il leur fit donner tout le pain du monastère. Les moines se mutinèrent; mais leurs plaintes se changèrent en admiration, lorsqu'ils virent arriver, le lendemain, deux chariots chargés de vivres que la Providence envoyait. La réputation du Saint alla jusqu'au roi Childebert, qui le fit sacrer évêque de Paris. Cherbert, fils de Clotaire, ayant répudié injustement son épouse, nulle considération humaine ne put empêcher saint Germain de l'excommunier. Il fut honoré d'une apparition de l'apôtre saint Pierre. Après avoir gouverné son diocèse avec un zèle infatigable, il mourut l'an 576.

Madame de Chantal était une grande dame; ce qui ne l'a pas empêchée de devenir une grande Sainte. Elle sentait le plus vif attrait pour la prière publique. Les fêtes et les dimanches, elle assistait à l'office de la paroisse, y menait tous ses domestiques, et engageait le plus souvent qu'elle le pouvait M. de Chantal à s'y trouver. « Rien, « lui disait-elle, ne persuade mieux que l'exemple; comment ce pau- « vre peuple saura-t-il ce qu'il doit à Dieu et à sa religion, s'il voit « que nous négligeons ce que nous lui devons, et que nous ne nous

« faisons pas honneur de servir un si grand et un si bon Maître ?» Son époux, plein d'honneur et de vertu, n'avait pas de peine à suivre l'exemple d'une épouse qu'il estimait autant qu'il l'aimait, avouant sans peine que le temps n'avait servi qu'à augmenter tous les sentiments qu'il avait conçus pour elle; qu'elle lui rendait la vertu aimable, et qu'il ne se trouvait jamais mieux que lorsqu'il était avec elle. Cependant il se crut souvent obligé de se rendre soit à l'armée, soit à la cour. Alors elle ne sortait pas de chez elle ; divertissements, jeux, festins, tout cessait, jusqu'aux visites qui n'étaient pas d'une bienséance absolue. Son temps était consacré à la lecture et au travail; elle aimait à s'occuper de l'ornement des autels et du soin de vêtir les pauvres.

LES PARENTS VRAIMENT CHRÉTIENS CONDUISENT LEURS ENFANTS AUX SAINTS OFFICES.

Paul et Denise, parents d'Euthyme, avaient demandé ce fils à Dieu par l'entremise de saint Polyeucte. Leur prière fut exaucée, l'an 377, à Mélitène en Arménie, leur patrie. C'étaient des gens de qualité, riches et craignant Dieu. Euthyme ne pouvait donc naître plus avantageusement, pour trouver au sein même de sa famille tous les éléments d'une éducation honorable et vertueuse; la Providence toutefois le voulut à meilleure école. Il avait à peine trois ans, quand il perdit son père ; dès lors sa mère, désespérant de pouvoir bien l'élever elle-même, le mit entre les mains de l'évêque de Mélitène, le bienheureux Otrée, qui eut pour lui les soins d'un père pour son enfant. Euthyme avait reçu de la nature un grand fonds de piété; c'est ce que le bon évêque s'attacha d'abord à cultiver dans son élève, lui donnant à chaque instant l'occasion d'exercer cette heureuse disposition; car la piété, plus encore que les autres penchants de notre cœur, ne se conserve et ne s'accroit que par le fréquent usage qu'on en sait faire. Otrée conduisait Euthyme à tous les offices de son église, priait avec lui à la maison, lui faisait faire des lectures pieuses ; et, de cette manière, l'enfant fit de tels progrès dans la vertu, qu'il parût à son maître digne d'être consacré à Dieu par la tonsure, bien avant l'âge ordinairement voulu pour cette consécration. Deux prêtres, considérés pour leur vertu et leur capacité, furent ensuite chargés de l'initier à la connaissance des lettres et des sciences. Dans la société de ces excellents précepteurs, il ne fit pas seulement de solides études, il grandit surtout en sagesse et en sainteté. Bientôt Euthyme dit adieu aux puérilités du jeune âge ; la lecture des livres sacrés fut sa plus douce, son unique récréation. On remarqua aussi en lui, dès cette époque, l'attention qu'il avait de combattre les défauts vers lesquels il se sentait enclin, par la pratique des vertus contraires. Tant d'excellentes

qualités ne lui permirent pas, comme il l'eût bien voulu, d'échapper aux honneurs du sacerdoce; on le nomma même supérieur général de toutes les communautés du diocèse de Mélitène. Mais, effrayé des obligations de cette charge et cédant aussi au penchant qui le poussait à mener une vie solitaire, il s'enfuit, sous prétexte d'aller visiter les saints lieux, d'où il ne revint pas; car, ayant trouvé à deux lieues de Jérusalem une cellule abandonnée, il s'y logea pendant cinq ans, au bout desquels il s'avança dans le désert; et sa réputation lui fit bientôt de nombreux disciples, qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée l'an 473, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Légendes du jeune âge.

QUATRIÈME INSTRUCTION.

DES CONDITIONS QUE DOIT AVOIR LA RÉCITATION DE L'OFFICE. — DE L'INTÉGRITÉ DES HEURES CANONIALES. — DE LA MANIÈRE DONT IL FAUT PRONONCER LES PAROLES DE L'OFFICE. — DE L'ATTENTION AVEC LAQUELLE ON DOIT DIRE LE SAINT OFFICE. — DES DISTRACTIONS. — DE LA DÉVOTION QU'EXIGE LA RÉCITATION DES HEURES CANONIALES. — MOYENS PROPRES A EXCITER ET A NOURRIR LA DÉVOTION.

Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino.

Offrez au Seigneur un sacrifice qui lui soit agréable, et espérez en lui. *Ps.* IV, 5.

Des conditions que doit avoir la récitation de l'office.

Si l'on apportait à la récitation ou à l'assistance au saint office toutes les dispositions requises, que de merveilleux effets il produirait dans l'Église! Combien de pécheurs sortiraient de l'esclavage du démon, et combien d'âmes aimeraient Dieu avec plus de ferveur! Le Seigneur a promis d'exaucer tous ceux qui le prient (1). Or, quelle prière plus puissante sur le cœur de Dieu, que celle qui se fait au nom de toute l'Église! En même temps donc que

(1) Omnis enim qui petit accipit. *Luc.*, XI, 10.

les ministres sacrés disent ou chantent l'office divin, que les fidèles s'unissent à eux, autant qu'ils le pourront, du moins d'intention; et alors Dieu aura égard à leur bonne volonté, et il leur donnera le courage et la force de pratiquer la vertu et de mener une vie pure et sainte.

Nous réduirons à quatre les conditions que doit avoir la récitation de l'office divin. Il faut le dire entièrement, distinctement, attentivement, dévotement.

1° De l'intégrité des heures canoniales.

Il faut dire dans l'espace de vingt-quatre heures, ou pour parler avec plus de précision, depuis la veille au soir, puisqu'il est permis d'anticiper matines et laudes, jusqu'au lendemain à minuit, l'office du jour tout entier; on ne peut en omettre aucune partie, sans se rendre plus ou moins coupable.

Si la partie omise est peu de chose, comme de quelques versets seulement, le péché n'est que véniel; mais si elle est considérable, le péché est mortel.

D'après le commun des théologiens, l'omission de chacune des sept heures qui composent l'office est grave et fait un péché grief, parce que chaque heure est en elle-même une partie notable du bréviaire. Par la même raison, une omission équivalente à celle d'une petite heure serait une faute grave. L'omission du tiers ou même de la moitié d'une petite heure ou d'une partie équivalente, au jugement de plusieurs auteurs, n'est pas assez notable et ne fait pas un péché mortel. Mais à Dieu ne plaise qu'aucun ecclésiastique laisse jamais la moindre partie de son bréviaire, sous prétexte qu'il peut le faire sans tomber dans la disgrâce de son Maître. Celui qui craint Dieu ne néglige rien (1), dit le Seigneur. Serait-ce craindre Dieu, que d'avoir si peu de zèle pour l'accomplissement d'un devoir aussi sacré que l'office divin ?

(1) Qui timet Deum, nihil negligit. *Eccles.*, VII, 19.

On peut réciter l'office à deux sans nuire à son intégrité; et même cette récitation alternative est préférable, parce qu'elle imite celle qui se fait au chœur. Il n'est pas nécessaire que celui avec qui on dit l'office soit tenu au bréviaire (1). Ainsi, on peut prendre quelque personne que ce soit, pourvu qu'elle prononce bien.

2° De la manière dont il faut prononcer les heures canoniales.

L'office divin est une prière mentale sans doute, puisque, sans l'attention de l'esprit, nos voix et nos chants ne seraient qu'un airain qui résonne, qu'une cymbale qui fait du bruit ; mais il est aussi une prière vocale, propre à faire connaître au peuple ce que l'Église demande pour lui et avec lui (2). Sans doute celui qui sonde les cœurs et qui voit à découvert nos plus intimes pensées, n'a pas besoin du son de nos paroles pour nous entendre ; mais, puisque l'homme est composé de deux substances, il est juste que le corps paie à son auteur le tribut de ses louanges aussi bien que l'âme ; et de plus la prière vocale édifie ceux qui en sont témoins, et elle est de nature à porter dans leurs âmes le feu de la divine charité.

L'office, étant donc une prière vocale, demande une récitation distincte, intelligible, bien articulée, sans précipitation et sans confusion (3). Que ceux, dit le saint

(1) Quand on récite son office avec un autre, on dit les versets des psaumes alternativement. Pour les leçons, l'on en dit une et le compagnon une autre; un seul même peut les dire toutes en présence de son compagnon. Quant aux antiennes, quoiqu'il soit assez d'usage de les dire en commun, je crois avec Suarez qu'il est pour le moins aussi bien de les faire aller comme si c'étaient des versets. Quand l'un récite, l'autre se contente d'écouter, comme il fait pour les capitules et les oraisons.

(2) Oratio communis est quæ per ministros Ecclesiæ in personâ totius fidelis populi Deo offertur. Et ideò opus est quòd talis oratio innotescat toti populo pro quo offertur; quod non posset fieri nisi esset vocalis. *D. Thom.*, 2ª 2æ, q. 83, a. 12.

(3) Non cursim, non perturbatè, non oscitanter, sed leniter, distinctè ac studiosè. *Concil.* 1, *Mediol.*

concile de Trente, qui sont tenus à la récitation de l'office divin, le récitent gravement, distinctement et dévotement (1). Le simple bon sens nous dit que ce serait manquer de respect à Dieu et le déshonorer au lieu de l'honorer, que de réciter l'office en bredouillant, en estropiant les mots et les syllabes, à la hâte et comme pour en finir au plus vite. Ce serait le cas de dire avec saint Augustin que l'aboiement des chiens est plus agréable à Dieu que de telles prières.

Toutefois, si dans l'office on doit éviter cette trop grande précipitation, qui produit l'indévotion, on doit également se précautionner contre cette trop grande lenteur, qui engendre le trouble et le scrupule (2).

3° De l'attention avec laquelle il faut dire le saint office.

L'attention, c'est l'application de l'esprit à la chose que l'on fait. Elle est indispensable dans la récitation du bréviaire. « Que ceux qui sont obligés à l'office divin, dit le quatrième concile de Latran, s'en acquittent avec toute l'application et toute la piété qui leur sera possible (3). » L'office divin est essentiellement une prière ; mais comment le Seigneur pourrait-il exaucer les demandes de celui qui ne saurait pas lui-même ce qu'il veut (4) ? et comment pourrait-on prétendre être exaucé de Dieu, alors qu'on ne s'entendrait pas soi-même (5) ? L'Apôtre

(1) Omnes verò divina compellantur obire officia... Hymnis et canticis Dei nomen reverenter, distinctè, devotèque laudare. *Trid.*, sess. 24, c. XII.

(2) Quand on dit seul son office, il faut prononcer de manière à pouvoir s'entendre soi-même dans un lieu où régnerait un parfait silence.

(3) Districtè præcipimus ut divinum officium nocturnum pariter et diurnum, quantùm eis dederit Deus, studiosè pariter celebrent et devotè. *Concil. Lat.*, IV, can. 17.

(4) Illam orationem non audit Deus, cui qui orat non intendit. *D, Thom.*, 2a 2æ, q. 83, a. 12.

(5) Quomodò te audiri postulas, quùm teipsum non audias? *D. Cypr.*, De orat. Dom.

a dit que la prière, qui n'est proférée que par la langue, sans l'attention de l'esprit, ne peut être faite avec fruit (1). L'office divin, c'est l'autel de Dieu, c'est après l'auguste sacrifice le plus grand hommage, que nous puissions lui rendre. Mais ne serait-ce pas tout au contraire l'outrager, que de lui adresser, même en termes magnifiques, des louanges dont l'esprit ne serait nullement occupé ? N'y aurait-il pas dérision, mensonge, hypocrisie, à prendre sans aucun sentiment de religion le ton, l'accent et le langage d'un homme qui supplie ? Disons-le donc en toute vérité : de même que la prière faite avec attention et affection est un parfum odoriférant, qui est très-agréable à Dieu et qui nous obtient des trésors de grâces, ainsi, par la raison contraire, faite avec distraction et indévotion, elle est une fumée désagréable, qui excite le courroux de Dieu et provoque contre nous ses châtiments [1].

Maintenant quel doit être l'objet de notre attention, soit lorsque nous récitons les divins offices, soit même lorsque nous y assistons ?

1° Notre attention doit se porter à Dieu, considéré en lui-même ou relativement à nos besoins. Nous devons nous occuper, pendant ce saint exercice, de tout ce qui peut nous attacher à lui, comme les mystères de la foi, la naissance de Jésus-Christ, ses anéantissements, son amour pour nous, etc. Nous pouvons aussi penser à notre faiblesse, nous humilier devant le Seigneur à la vue de nos misères, implorer son assistance et lui demander pardon de nos fautes.

2° Il est bon aussi de faire attention au sens des paroles ; mais ce n'est pas absolument nécessaire et même c'est impossible aux personnes qui n'entendent pas la langue de l'Église, et auxquelles par conséquent, il suffit de se tenir en la présence de Dieu, de s'unir de cœur aux prières

(1) Si orem linguâ, mens autem mea sine fructu est. I *Cor.*, IV, 14.

de l'Église, d'entrer dans ses sentiments, ou de s'entretenir dans quelque pieuse méditation [2].

Quant aux prêtres et à tous ceux qui comprennent le latin, que peuvent-ils faire de mieux que de se bien pénétrer des pensées et des affections exprimées par les paroles qui passent par leurs lèvres? Par là, ils entrent dans les vœux de l'Église, qui, en composant l'office de plusieurs prières lesquelles offrent un sens différent, a voulu nous fournir diverses réflexions, et nous inspirer les sentiments qui doivent animer notre cœur. Aussi saint Bernard recommandait-il à ses religieux de bannir, pendant la psalmodie, toute pensée, si salutaire, si pieuse, si sainte qu'elle fût, pour ne penser qu'à ce qu'ils chantaient (1). Saint Augustin veut que le même esprit qui a dicté les paroles de l'office, anime la voix de ceux qui les prononcent. « Priez, dit-il, si le psaume prie; gémissez, s'il gémit; espérez, craignez ou réjouissez-vous, si vous trouvez des sentiments d'espérance, de crainte ou de joie (2). » « Excitez en vous-mêmes, ajoute un pieux solitaire, toutes les affections qui sont exprimées dans les psaumes; et chantez-les, comme si c'était vous qui les eussiez composés, et non le prophète (3). » Il est tout à fait conforme à l'ordre que les paroles de la bouche rendent les pensées de l'esprit et les sentiments du cœur. Toutefois, la légèreté de notre esprit ne nous permet pas d'être toujours les maîtres de nos pensées; il ne s'échappe que trop souvent malgré tous nos efforts; ainsi, quand nous ne pouvons l'arrêter au sens des paroles de l'office, c'est

(1) Nihil aliud, dùm psallitis, quàm quod psallitis cogitate. *D. Bern., in Cant.*, Serm. 47, n. 8.

(2) Si orat psalmus, orate; si gemit, gemite; si gratulatur, gaudete, si sperat, sperate; si timet, timete. Omnia enim quæ hic conscripta sunt, speculum nostrum sunt. *D. Aug., in Ps.* XXX, conc. IV, n. 1.

(3) Omnes psalmorum affectus in se recipiens ità incipiet decantare ut eos non tanquàm à prophetâ compositos, sed velut à se editos, quasi orationem propriam profundâ cordis cumpunctione depromat. *Cass.* Coll., X, c. II.

toujours beaucoup de le fixer à Dieu d'une manière générale, et de l'occuper de quelque pensée de dévotion.

Et plût à Dieu encore que notre esprit, pendant toute la récitation de l'office, pût être constamment appliqué à quelque considération pieuse ! Mais cette attention suivie et qui ne se dément jamais, est au-dessus des forces des enfants d'Adam. Examinons notre cœur sans nous flatter, dit saint Augustin ; car il n'y a rien de moins raisonnable que de se séduire soi-même. Que d'agitations, que de vaines pensées au-dedans de nous-mêmes ! Souvent nos oraisons en sont semées. A peine notre cœur peut-il se fixer à son Dieu. Il le voudrait, et au même moment il s'échappe à lui-même. Il s'évapore, il court à droite et à gauche, sans trouver ni obstacles ni barrières qui l'arrêtent (1). Un homme, qui ne perdrait jamais de vue la présence de Dieu, serait dans l'ordre de la grâce un véritable phénomène. Malgré toute notre bonne volonté et toute notre vigilance, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir des distractions. Quand sont-elles condamnables ? c'est ce que nous allons examiner.

Des distractions.

Elles sont ou volontaires ou involontaires. Les distractions involontaires ne nuisent pas à la récitation de l'office divin, quelque notable que soit la partie qu'elles en occupent. La raison en est que, nonobstant ces distractions, on a toujours l'intention de se tenir uni à Dieu ; et cette intention persévère, tant qu'elle n'est pas expressément ou implicitement révoquée. Les distractions volontaires empêchent l'accomplissement du précepte, à proportion de leur durée. Elles peuvent être volontaires de deux manières : 1° directement ou en elles-mêmes ; 2° indirectement ou dans leur cause. *En elles-mêmes*

(1) D. Aug., *in psalm.* LXXXV, n. 7.

comme si, par exemple, pendant l'office, on occupe expressément son esprit d'une chose qui lui est étrangère; alors l'âme cesse d'être élevée à Dieu et l'essence de la prière est détruite. *Dans leur cause,* comme si, après une discussion vive et animée, après un entretien plein de bagatelles, au sortir d'une compagnie bruyante, sans aucune préparation, sans aucun moment de recueillement, on commençait immédiatement son office; si on disait son bréviaire sur une place publique, au milieu du bruit et du tumulte; si on faisait une action incompatible avec l'attention essentielle à la prière, comme écrire, peindre, s'habiller ou se déshabiller, brosser ses vêtements, etc. Un homme qui craint Dieu, ne se permet pas de telles choses, alors qu'il doit remplir le devoir sacré de la prière. C'est pécher mortellement que de se laisser aller à des distractions volontaires pendant une partie notable de l'office; car des prières purement labiales ne sont que de l'or réprouvé aux yeux du Seigneur. Le péché n'est que véniel, si la matière de la distraction n'est que légère.

Si, pendant le cours de l'office, on s'aperçoit qu'on a quelque distraction, il faut être prompt à la repousser, et puis continuer en esprit de paix et de tranquillité. Si, malgré tout le soin qu'on met à s'en délivrer, les distractions persistent, il ne faut pas se troubler, mais se contenter d'en détourner son esprit, et les laisser passer comme des nuages et des ombres que l'on méprise, et que l'on ne veut pas seulement envisager.

Pour avoir et conserver l'attention dans les divins offices, un saint religieux (1) indique les moyens suivants, dont il connaissait par expérience l'efficacité. Il veut qu'avant de commencer, on s'occupe de la passion du Sauveur; qu'on se propose d'imiter le Saint dont on fait l'office, d'étudier ses paroles ou ses actions; que, dans le cours de la récitation, on élève par de courtes et ferventes aspi-

(1) Pierre Le Fèvre.

rations son esprit à Dieu ; qu'on fasse avec soi-même un pacte de bien dire le psaume courant ; qu'on se rappelle la présence de Dieu et le bonheur attaché à un exercice, qui fait le plaisir des Saints pendant l'éternité ; qu'on s'afflige en passant d'une prière à l'autre, quand la première n'a pas bien réussi. Il ajoute, et cela s'entend, qu'il faut choisir un lieu commode, et bannir, autant qu'on le peut, toute idée des affaires du jour et des inquiétudes du lendemain.

De la dévotion qu'exige la récitation des heures canoniales.

On entend en général par dévotion cette affection intérieure par laquelle l'homme se consacre, se livre, se dévoue en quelque sorte au service de Dieu. On la prend ici pour cette ferveur qui fait qu'un chrétien se porte avec joie, avec une sainte impétuosité, vers une des plus considérables parties du culte divin [3] (1).

On distingue la dévotion intérieure et la dévotion extérieure.

La dévotion extérieure consiste dans un maintien modeste et respectueux [4]. En général, quand on prie Dieu et surtout lorsqu'on le prie au nom de tout le peuple chrétien, il ne conviendrait nullement d'avoir une posture libre, molle, nonchalante, qu'on ne se permettrait pas en présence d'un homme qu'on respecte. « N'oublions pas, dit un saint Père, que nous sommes sous les yeux de Dieu ; efforçons-nous par conséquent de lui plaire par la bienséance extérieure du corps et par la manière dont nous lui parlons (2). » Aussi, pénétrés de ces saintes maximes, plusieurs Saints, tels que saint Charles Borromée, ne récitaient jamais leur office qu'à genoux, et, dans leurs voyages le disaient toujours la

(1) Devotio est promptitudo voluntatis et fervor affectûs ad ea quæ sunt cultûs divini. *D. Thom.*

(2) Cogitemus nos sub conspectu Dei stare. Placendum est divinis oculis et habitu corporis et modo vocis. *D. Cypr.*, l. *De Orat. Dom.*

tête nue, comme saint Germain, évêque de Paris. D'autres, comme saint François d'Assise, le disaient toujours debout et découverts, parce qu'ils croyaient que cette position était plus convenable aux psaumes qui, n'étant à proprement parler qu'une louange continuelle de Dieu, doivent être récités avec joie, tandis que se tenir à genoux, c'est une marque d'humiliation (1).

Notre maintien, quand nous parlons à Dieu dans la prière, n'est donc pas une chose indifférente. Il est un aveu de notre soumission, une marque de la frayeur dont nous sommes saisis en présence de cette redoutable Majesté, devant laquelle les Chérubins se voilent la face et qu'ils ne louent qu'en tremblant. Il fait une grande partie du respect extérieur, que nous sommes obligés de rendre au Très-Haut; et ces diverses situations, où se met un homme qui prie, soit en se tenant debout, soit en fléchissant les genoux, soit en élevant les mains, soit en se prosternant contre terre, contribuent à augmenter l'humilité et la ferveur de sa prière (2).

Quand on chante ou qu'on dit l'office à l'église, il faut se conformer, pour l'attitude du corps, aux rubriques et aux usages du chœur; mais, lorsqu'on dit l'office en particulier, on peut réciter les psaumes et les leçons assis, ou debout ou à genoux (3); pour les cantiques, les ca-

(1) Dans plusieurs cathédrales, collégiales et corps religieux, c'est encore l'usage de n'être assis, pendant le chant des psaumes, que sur cet appui qui est en haut des stalles, quand elles sont levées; car n'être assis que de cette façon, c'est en quelque sorte être debout. Cet appui s'appelle *indulgence* ou *miséricorde*, parce qu'il n'a été introduit que pour soulager la faiblesse de ceux qui ne peuvent pas demeurer entièrement debout pendant tout l'office. Collet, *Traité de l'office divin.*

(2) Nescio quomodò, cùm hi motus corporis fieri, nisi motu animi præcedente, non possint, eisdem rursùs exteriùs visibiliter factis ille interior invisibilis qui eos fecit, augetur; ac per hoc cordis affectus, qui, ut fierent ista, præcessit, quia facta sunt crescit. *D. Aug.*, l. *De curâ pro mort.*, c. v.

(3) Non est præscriptum quomodo corpus constituatur ad orandum,

pitules et les versets, il convient d'être toujours debout.

Peut-on dire l'office en se promenant ? Le saint archevêque de Milan trouvait que c'était peu convenable ; et il recommandait à ses prêtres de choisir mieux et leur lieu et leur temps (1). Il voulait que, pour remplir ce devoir sacré, on se rendît à l'église, qui est le lieu le plus favorable à la prière, ou que du moins on s'enfermât dans sa maison, pour être placé à l'abri des distractions. Toutefois, la pratique d'un grand nombre de pieux ecclésiastiques nous autorise à dire qu'on peut réciter son bréviaire en marchant, soit pour un voyage, soit pour le seul plaisir de la promenade. On ne saurait condamner un pasteur qui, en revenant de visiter un malade ou de conférer avec un confrère voisin, donne à la prière, quelle qu'elle soit, un temps dont il n'est avare que pour en consacrer tous les moments à Dieu. Il en est de même de l'homme d'étude qui, pour respirer une ou deux fois par jour dans un lieu solitaire et champêtre, s'y fait un pieux délassement de l'office. On doit toutefois éviter les chemins fréquentés et tumultueux, où chaque pas enfanterait des distractions.

La dévotion intérieure consiste dans un pieux mouvement, qui nous porte vers Dieu, par de fréquentes et ferventes élévations, selon les sujets variés, que nous présentent les diverses parties de l'office (2). Cette

dummodò animus Deo præsens peragat intentionem suam. Nam et stantes oramus, sicut scriptum est : *Publicanus de longè stabat;* et flexis genibus, sicut in Actibus apostolorum ; et sedentes, sicut David et Elias. *D. Aug., Ad simplic.*, l. II, q. 4.

(1) Admonemus omnes et singulos diœcesis Mediolanensis ecclesiasticos ut, quùm precum canonicarum officium privatim præstant, ne deambulando aliudve agendo, id muneris expleant. In ecclesiam, quoad fieri potest, precationi aptiorem se recipiant... Se colligentes, ac pietatis studio accensi, orent spiritu, orent pariter et mente. *Synod.* IV *Mediol.*, p. 2, decret. 21.

(2) Quid aliud est devotio, nisi fervida mentis in Deum directio. *Richard. à S. Vict.*

dévotion est indispensable ; et, sans elle, la prière ne serait qu'un corps sans âme, un mouvement mécanique incapable d'honorer Dieu ; et les plus beaux cantiques de Sion ne seraient qu'un bruit [5].

Voici quelques moyens propres à exciter et à nourrir en nous cette dévotion. Il faut :

1° Préparer son âme avant la prière (1). De même que les flots de la mer ne s'apaisent pas tout à coup et qu'il faut du temps au fer rouge pour se refroidir, de même notre esprit ne peut passer subitement de l'agitation au recueillement, du tumulte des affaires au calme nécessaire pour bien prier. Quelle témérité de prétendre honorer Dieu et faire monter jusqu'à son trône, comme un encens de bonne odeur, et ses vœux et ceux du peuple fidèle, alors qu'on est encore tout préoccupé d'intérêts matériels, tout plein de nouvelles, de jeux, de frivolités ! Il est donc de toute nécessité de se recueillir un instant, avant de commencer l'office.

2° Se mettre en la présence de Dieu et bien réveiller les sentiments de la foi sur la grandeur de ce Roi immortel des siècles, qui a droit d'exiger que nous le redoutions, que nous le respections, et l'aimions, comme étant notre juge, notre maître et notre père.

3° Demander à l'auteur de tout don cet esprit de grâce et de prière, qu'il a promis de répandre sur ses fidèles. Pour nous, nous ne savons pas prier comme il faut pour être exaucés. Mais, si nous avons soin de l'invoquer, l'Esprit-Saint prie en nous par des gémissements ineffables (2).

4° A l'exemple de saint Vincent de Paul, faire un acte de contrition, avant d'ouvrir son bréviaire. Cette pratique est utile à tous, et nécessaire à ceux qui auraient

(1) Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum. *Eccli.*, XVIII, 23.

(2) Quid oremus, sicut oportet, nescimus. Sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. *Rom.*, VIII, 26.

le malheur d'être en état de péché. Car la prière n'est pas seulement une bonne pensée du côté de l'esprit ; elle est encore un pieux désir du côté du cœur. Il faut, par conséquent, témoigner à Dieu qu'on est dans la disposition de rompre les liens du péché et de s'unir à lui par la charité. A celui qui prierait avec l'intention formelle de persévérer dans l'iniquité et de continuer ses prévarications, on pourrait appliquer cette parole de l'Écriture : « Sa prière lui sera imputée à péché (1). »

5° Être exact à réciter la prière *Aperi*, que l'Église nous conseille avant l'office. Dans cette prière, nous conjurons le Seigneur de nous ouvrir la bouche pour bénir son saint nom, de purifier notre âme, d'en éloigner, non-seulement les mauvaises pensées, mais encore celles qui seraient vaines et étrangères, d'éclairer notre esprit, d'échauffer ou plutôt d'enflammer notre cœur. Cette prière, que nous finissons en unissant notre intention avec celle qu'avait le Sauveur lorsqu'il priait sur la terre, nous rappelle nos devoirs et l'ardent désir que nous avons de les remplir d'une manière digne de Dieu (2).

6° Une fois qu'on a commencé l'office, entrer vivement dans les sentiments et les affections exprimés dans les paroles qui le composent. Les personnes d'une imagination vive ne trouveront pas de moyen plus propre pour arrêter et empêcher les distractions, que de s'attacher, autant qu'elles pourront, à prendre le sens de chaque verset qu'elles récitent, faisant sur cela de temps en temps à Dieu de courtes élévations de cœur, animées et ardentes.

Puissions-nous, en récitant le bréviaire, être pénétrés des sentiments du roi-prophète, lorsqu'il disait à Dieu, dans toute l'effusion de son cœur : « Vous le savez, ô mon Dieu, la méditation de votre loi fait ma plus douce occupation. Les richesses du monde entier me plaisent moins

(1) Oratio ejus fiat in peccatum. *Ps.* CVIII, 7.
(2) Dignè, attentè, ac devotè.

que vos saintes ordonnances. Mon parti est pris, j'en ai fait le serment, je garderai vos lois avec la plus inviolable fidélité (1). »

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Pia et pura oratio nunquàm est sine gaudio.

La prière pieuse et pure n'est jamais sans une douce joie.

Le Bienheureux GUILLAUME, abbé.

DISPOSITIONS POUR LA RÉCITATION DE L'OFFICE.

1. Saint Jean Chrysostome dit qu'en entrant dans l'église et en prenant en main le bréviaire, il faut, pour satisfaire à l'obligation de l'office divin, laisser à la porte et congédier toutes les pensées du monde (2).

En entrant dans l'église pour assister aux offices, ou en prenant votre bréviaire pour le réciter, imaginez-vous que les Anges vous attendent avec des encensoirs à la main, pour offrir au Seigneur vos prières comme un encens d'agréable odeur. C'est ainsi que les vit un jour le bienheureux Hermand ; et saint Jean, dans son Apocalypse, nous assure qu'il les vit pareillement tenant des vases pleins de parfums, qui sont les prières des Saints (3).

Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi était toute joyeuse, lorsqu'elle entendait sonner l'office, et elle courait bien vite au chœur, en pensant qu'elle allait remplir la fonction des Anges, qui est de louer Dieu sans cesse. — Sainte Catherine de Bologne éprouvait tant de plaisir en récitent l'office, qu'elle désirait terminer sa vie en psalmodiant.

S. LIGUORI, *La Messe et l'office méprisés.*

Cassien rapporte que les moines d'Égypte disaient qu'il est plus utile de chanter seulement dix versets avec affection et posément, que de dire un psaume entier avec un esprit distrait (4).

Oh! combien de lumières et de grâces ne retire-t-on point des psaumes, lorsqu'on les dit attentivement et avec réflexion! Saint Épiphane dit à ce sujet :

(1) Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. *Ps.* CXVIII, 106.

(2) Ne quis ingrediatur templum curis onustus, mandavit hæc ante ostium deponamus. *D. Chrys.*, Hom. II, c. I, *Is.*

(3) Habebant phialas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes Sanctorum. *Apoc.*, V, 8.

(4) Utiliùs habent decem versus cum rationabili assignatione cantari quàm totum psalmum cum confusione mentis effundi. *Cass.*, Instit., lib. II, c. XI.

« Le psaume éclaire l'esprit, réjouit l'âme, la conduit au ciel, et la rend amie de Dieu (1). »

Les religieux de Cîteaux chantaient l'office avec une piété, une ferveur et une componction, qui attendrissaient les plus insensibles, La vue de leurs cellules et de leurs autres bâtiments montraient l'estime qu'ils faisaient de la pauvreté. Leurs mortifications continuelles les rendaient pâles; mais on découvrait à travers cette pâleur une sérénité inaltérable, causée par la paix de leur âme. On ne s'étonnera point de la rapidité avec laquelle l'ordre de Cîteaux se répandit dans la France, l'Angleterre, et dans les autres royaumes, si l'on se rappelle les prodiges de vertu qu'il offrait au monde. La ferveur primitive s'y conserva pendant l'espace de deux cents ans. Quelle consolation pour l'Église de compter parmi ses enfants des hommes qui ne tenaient plus à la terre que par les plus indispensables besoins du corps? Ils gardaient un silence perpétuel, et joignaient de longues veilles à la plus rigoureuse abstinence de ce qui était capable de flatter le goût. Les herbes et les racines qui croissent dans leurs déserts, cultivées par leurs propres mains, faisaient presque toute leur nourriture. Leur lit était pour eux une nouvelle sorte de mortifications. Ils s'appliquaient à des travaux humiliants et pénibles, sans rien diminuer de l'austérité de leurs jeûnes (2).

VISION DE SAINT BERNARD RELATIVE AUX SAINTS OFFICES.

2. La vision qu'eut saint Bernard, pendant qu'il psalmodiait au chœur avec ses moines, est célèbre dans les chroniques de Cîteaux. Il vit à côté de chaque religieux un Ange qui écrivait. Il en remarqua qui écrivaient avec de l'or, d'autres avec de l'argent, d'autres avec de l'encre, d'autres avec de l'eau; d'autres enfin tenaient la plume en l'air sans rien écrire. Le Seigneur fit ensuite comprendre au Saint que les prières écrites avec de l'or signifiaient la ferveur de la charité qui les inspirait; l'écriture d'argent annonçait de la dévotion, mais moins de ferveur; les caractères tracés avec de l'encre indiquaient le soin de proférer les paroles, mais l'absence de dévotion; les lettres tracées avec l'eau signifiaient la négligence de ceux qui, totalement distraits, faisaient peu d'attention aux prières que leur langue récitait; enfin, les Anges qui n'écrivaient rien, mar-

(1) Psalmus mentem illuminat, in cœlum reducit, homines familiares Deo reddit, animam lætificat. *S. Epiph.*, t. I, p. 54.

(2) Voyez sur la manière de vivre des premiers religieux de Cîteaux, Odericus Vitalis; saint Pierre, abbé de Cluny; Guillaume de Saint-Thierri; Guillaume de Malmesbury; Pierre, abbé de Celles; Étienne, évêque de Tournai; le cardinal Jacques de Vitry; le pape Innocent III, etc.

quaient l'insolence de ceux qui étaient distraits volontairement. — De son côté, saint Robert, abbé, étant aussi dans un chœur, eut une autre vision. Il vit le démon qui en faisait le tour, et qui se moquait de ceux qu'il trouvait assoupis, tandis qu'il manifestait une grande joie, lorsqu'il trouvait quelqu'un distrait, témoignant ainsi qu'il gagnait beaucoup.

C'est pourquoi, prêtres du Seigneur, lorsque vous prenez en main le bréviaire, figurez-vous que d'un côté il y a un ange, qui écrit vos mérites au livre de vie, si vous dites l'office avec dévotion, et que de l'autre côté il y a un démon, qui écrit vos fautes dans le livre de mort, si vous le dites avec distraction. Dans cette pensée, excitez-vous à le dire avec la plus grande dévotion que vous puissiez avoir.

Dieu se plaignit un jour à sainte Brigitte, en lui disant que les prêtres perdent tant de temps, durant le jour, à s'entretenir avec leurs amis des choses du monde et qu'ensuite ils se livrent à une si grande précipitation, lorsqu'ils lui parlent en récitant l'office, qu'ils le déshonorent au lieu de l'honorer. O Dieu ! de quelle indignation ne serait pas saisi un prince, s'il voyait un de ses sujets qui, en lui demandant quelque grâce, serait distrait, s'entretiendrait avec d'autres, penserait à autre chose, et ne saurait ce qu'il dirait? Aussi le Docteur angélique dit que ceux qui, en faisant l'oraison, même sans obligation, laissent divaguer volontairement leur esprit, ne peuvent être excusés de péché ; car il semble que ces sortes de personnes veulent mépriser Dieu, comme celui qui, en parlant à quelqu'un, ne fait point attention à ce qu'il dit (1).

Un prélat rempli de zèle, interrogeant un saint religieux (2) sur les moyens les plus efficaces pour sanctifier son clergé et réformer son diocèse, en reçut cette réponse, qui l'étonna d'abord, mais dont plus tard il reconnut le sens profond : « Faites en sorte que vos prê-« tres recitent l'office divin avec attention, et célèbrent saintement la « messe. »

Saint Liguori.

FERVEUR ET SCRUPULES DANS LA RÉCITATION DE L'OFFICE.

3. Le cardinal Brignole, enlevé tout récemment à l'Église et que les pauvres de Rome, dont il était une providence visible, appelaient

(1) Non est absque peccato, quòd aliquis orando evagationem mentis patiatur ; videtur enim contemnere Deum, sicut aliquis homini loqueretur, et non attenderet ad ea quæ ipse proferret. 2. 2. q. 83, art. 12.

(2) Saint Joseph de Copertino de l'ordre de Saint-François, mort le 18 septembre 1663, et canonisé le 16 juillet 1767.

le bon cardinal de Navonne, poussait à l'excès les délicatesses et les scrupules de sa conscience, et Dieu se plut à éprouver la tendresse de son amour par les épreuves, qu'il ménage d'ordinaire aux âmes les plus éprises de lui et les plus près de son cœur. Toutes les sécheresses et toutes les angoisses d'une âme tourmentée par des susceptibilités et par des craintes exagérées furent longtemps le partage de ce cœur si complètement désireux d'être à Dieu et à Dieu seul. Sa santé même eut à souffrir de ce combat continuel entre le désir de servir Dieu fidèlement et la crainte de n'être pas dans sa grâce. La récitation du saint office était devenue pour lui un martyre renouvelé chaque jour ; et, loin d'y puiser les consolations et les douceurs dont il est d'ordinaire la source, le saint prélat n'y trouvait que des tourments de conscience et les appréhensions les plus crucifiantes. Le pape Grégoire XVI eut pitié de cette âme, d'autant plus chère et plus attachée à Dieu, qu'elle avait plus peur d'en être séparée et éloignée, et il traça des règles que l'obéissance filiale du cardinal lui fit envisager comme la voix de Dieu même et dont l'observation apporta peu à peu le remède à un si grand mal.

Les traditions de sa famille et les généreuses qualités de son cœur inclinaient fortement le cardinal Brignole vers toutes les œuvres de bienfaisance et de charité ; mais c'était dans sa foi vive et dans sa tendre piété qu'il en puisait principalement les incessantes inspirations, et c'est au pied des autels qu'il en alimentait la source intarissable.

Le sanctuaire de Sainte-Cécile, où ses restes mortels ont été déposés et dont il avait conservé en commende le titre cardinalice, a hérité de sa riche chapelle, de ses plus beaux ornements; il y a fondé une messe quotidienne et perpétuelle pour le repos de son âme.

IL FAUT AVOIR UN MAINTIEN CONVENABLE PENDANT LA RÉCITATION DE L'OFFICE.

3. Si nous ne voulons pas dire l'office à genoux ou debout, au moins, en restant assis, tâchons de ne pas nous tenir négligemment. On raconte que, pendant que deux religieux récitaient Matines en mauvaise posture, assis et presque couchés sur leur lit, un démon leur apparut, répandit en ce lieu une odeur insupportable, et ajouta par dérision : « Voilà l'encens, qui convient à la prière que vous faites (1). »

Il sera bien utile, pour réciter l'office avec dévotion, de se placer

(1) Ad talem orationem, tale debetur incensum. *Jordan. de saxon.*, in Vit. erem. lib. II, c. xv.

devant quelques images de Jésus-Christ crucifié ou de la très-sainte Vierge, afin que, les considérant de temps en temps, nous puissions renouveler notre attention et nos pieux sentiments.

Saint Pierre Damien, qui répandit l'usage de jeûner le vendredi en l'honneur de la sainte croix de Jésus-Christ, de réciter l'office de la bienheureuse Mère de Dieu, et de consacrer le samedi au culte de cette incomparable Vierge, ne pouvait souffrir qu'on manquât de respect à Dieu, surtout dans la prière publique. S'étant aperçu, un jour qu'il passait par Besançon, que les chanoines de la cathédrale restaient assis pendant l'office divin, son zèle s'enflamma, et lui mit la plume à la main. Il adressa à l'évêque de Besançon un traité, où il prouve qu'on doit assister debout à l'office, et qu'on ne peut s'asseoir que pendant les leçons (1). — Les rubriques et les usages des lieux marquent les endroits où il faut s'asseoir, s'agenouiller et se tenir debout.

AMOUR DE LA PRIÈRE ET DU SAINT OFFICE.

S. Humbert, né dans la Haute-Picardie de parents nobles et vertueux, profita dès son enfance des exemples de vertu et de sainteté que lui donnaient ses pieux parents. Avant d'avoir la connaissance du mal, il inclinait déjà vers le bien, et laissait prévoir, par ses dispositions naturelles, les éminentes vertus dont il s'enrichirait un jour. Tout jeune, il ne se plaisait qu'à l'église ; et une cérémonie religieuse, une simple prière, l'eût fait renoncer volontiers aux plaisirs les plus séduisants pour un enfant de son âge. Il ne se souciait pas même des joies innocentes, dont il était témoin dans la maison paternelle. Quand il n'avait ni travail chez lui, ni emploi à l'église ; il se faisait un oratoire, où il reproduisait en petit toutes les parties de l'office divin. Ces goûts déterminèrent ses parents à le faire étudier dans un monastère, afin qu'il pût à la fois céder à ses pieuses inclinations et profiter dans la science et dans les vertus. Ce fut dans une maison religieuse de Laon qu'ils le conduisirent ; et, presque en y entrant, Humbert désira recevoir la tonsure cléricale ; ce qui lui fut accordé. A cette époque et encore longtemps après, c'était l'habitude de consacrer ainsi dès l'enfance les jeunes gens au Seigneur, sans que cet engagement les obligeât plus tard à demeurer dans cet état. Humbert, du reste, prit au sérieux sa démarche, et s'appliqua dès lors à se rendre digne de sa vocation. Son mépris pour les biens, les honneurs, les plaisirs de la terre ne fit qu'augmenter ; et en même temps qu'il croissait en âge, il devenait plus vertueux et plus habile dans la connaissance de Dieu et de son devoir. Bientôt il fut trouvé digne du sacerdoce ; mais s'estimant en-

(1) D. Petr. Dam., *Opuscul.* 39. Nat. Alex., *Theol. Dogm.*, l. II, t. VIII, reg. 8.

core trop jeune pour en exercer publiquement les fonctions, il continua d'habiter son monastère jusqu'à la mort de ses parents, évènement qui le rappela à la maison paternelle pour y régler ses affaires. Après avoir fait un double voyage de piété aux tombeaux des apôtres et édifié tous ceux qui eurent des rapports avec lui, il se retira dans le monastère de Marolles, auquel il donna la belle terre de Maizières où il était né. Il s'endormit dans le Seigneur entre les bras de quelques disciples, dont il était tendrement aimé, en 682.

Saint Éloi, né de parents riches et vertueux, se distingua d'abord dans l'art de l'orfèvrerie. Mais, tout en exerçant sa profession, il édifiait surtout par son exactitude à remplir les devoirs du christianisme. Il assistait régulièrement aux offices de l'église et aux instructions qui s'y faisaient. Il avait soin de graver dans sa mémoire les oracles de l'Écriture sainte ; il les méditait ensuite profondément, afin d'en pénétrer son âme et d'en faire la règle de sa conduite. Ayant été appelé à la cour de Clotaire II, en qualité de maître de la monnaie, il avait en travaillant un livre toujours ouvert devant lui ; il y jetait fréquemment les yeux, pour s'instruire de la loi de Dieu et s'entretenir dans la ferveur. Plusieurs de ses domestiques chantaient avec lui l'office canonial, le jour et la nuit. On nomme entre eux Bauderic, son affranchi ; Tituen, son valet de chambre, qui était de la nation des Suèves, et qui remporta la couronne du martyre ; Buchin, qui avait été païen, et qui fut depuis abbé de Ferrières ; André, Martin et Jean, qui par ses soins devinrent clercs. Plusieurs reliques de Saints étaient suspendues au haut de sa chambre. Il priait sous ces reliques, prosterné sur un cilice ; il lisait ensuite, mais il interrompait fréquemment sa lecture, en levant les yeux au ciel, en soupirant et en versant une grande abondance de larmes. S'il arrivait que le roi le mandât, et qu'il lui envoyât même message sur message, il ne venait point qu'il n'eût achevé ses exercices de piété. Jamais il ne sortait de sa maison, sans prier et sans faire le signe de la croix. La première chose qu'il faisait en rentrant, était de prier. Il était de grande taille ; il avait la tête belle, le teint rouge, les cheveux frisés naturellement. La simplicité et la prudence éclataient dans ses regards. Par l'innocence et la régularité de sa conduite, il faisait bien plus sûrement sa cour au roi, que les autres par les manéges et les bassesses de l'adulation.

Cet illustre personnage devint ensuite évêque de Noyon. Il expira tranquillement, en récitant le cantique *Nunc dimittis*.

PIÉTÉ DANS LA RÉCITATION DE L'OFFICE.

Saint Magloire, abbé de Dol, avait tant de goût pour la prière, qu'après la récitation de l'office nocturne, tandis que ses frères goûtaient un peu de repos, il allait souvent, sur le bord de la mer,

livrer à la méditation des choses célestes jusqu'à l'heure de laudes, passant ainsi toute la nuit en oraison. Ce fut la nuit de Pâques de l'année suivante, que ce Saint fut averti par le Ciel de la proximité du jour de sa mort. Il ne sortit plus de l'église, à moins qu'il n'y fût contraint par la nécessité ou par l'utilité du prochain. Il répétait souvent ces paroles du Psalmiste : *Je ne demande qu'une chose au Seigneur, c'est de demeurer dans sa maison tous les jours de ma vie.* Il mourut six mois après.

Saint Célestin, appelé Pierre de Mouron avant d'être élevé au souverain pontificat, né dans la Pouille de parents obscurs, mais vertueux, s'enfonça dans la solitude, dès l'âge de dix-sept ans. Il y mena la vie la plus rude, s'appliquant jour et nuit à la prière et à la lecture du psautier, et domptant son corps par le jeûne, le travail des mains et le cilice, auquel il joignait une chaîne de fer. Plusieurs personnes, attirées par la bonne odeur de sa vertu, se mirent sous sa direction, et il fonda un nouvel ordre, connu depuis sous le nom de *Célestins*. Après l'avoir établi, il se confina dans une cellule particulière si bien fermée, que celui qui lui répondait à la messe le servait par la fenêtre. C'est dans ce réduit qu'on alla le chercher pour être pape en 1294. Les députés virent l'ermite octogénaire, élu pontife, à travers une grille, pâle, desséché, la barbe hérissée et les yeux remplis de larmes. On lui persuada d'accepter la tiare, et il quitta sa caverne. Environ six mois après, se croyant incapable de soutenir le poids d'une si grande dignité, il l'abdiqua pour se livrer plus librement à la contemplation des choses célestes. Clément V le canonisa en 1313.

Sainte Opportune, abbesse de Montreuil, au diocèse de Séez, passait souvent les nuits entières à célébrer les louanges de Dieu. Elle portait le même habit en hiver et en été. Ses jeûnes étaient très-rigoureux ; elle ne prenait aucune nourriture les vendredis et les mercredis ; les autres jours de la semaine, elle ne faisait qu'un repas sur le soir, encore ne mangeait-elle que du pain d'orge et des légumes. Il n'y avait que le dimanche, où elle permit de lui servir un peu de poisson. Mais cette dureté qu'elle avait pour elle-même, ne prenait rien sur la douceur qu'elle devait avoir pour les autres ; toutes les sœurs trouvaient en elle une mère tendre et compatissante. Sainte Opportune mourut le 22 avril 770, et fut enterrée auprès de son frère. Ses reliques furent transférées, en 1009, au prieuré de Moussy au diocèse de Paris, et quelque temps après à Senlis. En 1374, son bras droit fut porté à Paris, et déposé dans l'église paroissiale et collégiale dédiée sous son invocation. Son bras gauche était chez les religieuses d'Almenesches, qui furent transférées, il y a quelques années, à Argenton. Plusieurs autres églises particulières ont aussi obtenu quelques portions des reliques de sainte Opportune. Cette sainte est honorée à Séez, à Paris, etc.

Les ermites de Font-Avellane, après l'office de la nuit, récitaient le psautier, en attendant le jour. Leur ermitage était dans l'Ombrie, au pied de l'Apennin, et avait été fondé, vingt ans auparavant, par le B. Ludolfe. Ces ermites demeuraient deux à deux, dans des cellules séparées. La plus grande partie de leur temps était consacré à la lecture et à l'oraison. Ils ne vivaient que de pain et d'eau, quatre jours de la semaine. Le mardi et le jeudi, ils mangeaient un peu de légumes, qu'ils faisaient cuire eux-mêmes dans leurs cellules. Les jours de jeûne, on leur donnait le pain par mesure. Quoique le vin fût la boisson ordinaire du pays, ils n'en avaient que pour les malades, et pour le saint sacrifice de la messe. Ils allaient nu-pieds, prenaient de rudes disciplines, faisaient de fréquentes génuflexions, se frappaient souvent la poitrine, priaient les bras étendus, chacun toutefois selon ses forces et sa dévotion. C'est dans ce monastère que passa plusieurs années de sa vie le bienheureux Pierre Damien, qui fut plus tard cardinal-évêque d'Ostie. Godescard.

CINQUIÈME INSTRUCTION.

DES RITES DIVERS SOUS LESQUELS ON RÉCITE OU L'ON CHANTE L'OFFICE. — DES OFFICES DOUBLES, SEMI-DOUBLES ET SIMPLES. — DE L'OFFICE DES DIMANCHES. — DES FÉRIES. — DES FÊTES. — DIVERS DEGRÉS DANS LES FÊTES. — DES VIGILES. — DES OCTAVES. — DE L'OCCURRENCE ET DE LA TRANSLATION DES OFFICES.

> Hæ sunt feriæ Domini, quas vocabitis celeberrimas atque sanctissimas, offeretisque in eis oblationes Domino, holocausta et libamenta juxta ritum uniuscujusque diei.
>
> Ce sont les fêtes du Seigneur, que vous appellerez très-célèbres et très-saintes; et vous offrirez dans ces fêtes des sacrifices au Seigneur, des holocaustes et des libations, selon le rit de chaque jour. *Levit.*, xxiii, 37.

Des rites divers sous lesquels on récite ou l'on chante l'office.

Tous les offices n'ont pas la même importance ni la même dignité. De même qu'au ciel il y a pour les bienheureux divers degrés de gloire (1), selon les mérites qu'ils

(1) In domo Patris mei mansiones multæ sunt. *Joan.*, xiv, 2.

ont acquis ; de même qu'au firmament on voit les étoiles différer de grandeur et de clarté, de même sur la terre l'Église a établi un rite plus ou moins élevé, pour célébrer chaque année la mémoire des Saints, selon qu'ils ont eu ici-bas plus ou moins de célébrité. Voilà pourquoi la variété de nos offices est comparée par saint Denis à la hiérarchie céleste (1).

On distingue, en général, trois espèces d'offices : le double, le semi-double et le simple.

Les offices doubles. D'où vient cette dénomination donnée à certains offices? Il serait difficile de le constater, les auteurs étant partagés à ce sujet. Les uns prétendent que, dans l'antiquité, on a appelé fêtes doubles celles qui avaient double messe et double office, que le même clergé célébrait en diverses églises. Dans les premiers siècles, les fêtes des Saints étaient en très-petit nombre ; on ne célébrait que celles des martyrs; ensuite on y ajouta celles des chrétiens, dont les travaux ou les miracles avaient rehaussé l'éclat de la religion et l'avaient propagée. Avec le temps, elles se multiplièrent tellement, qu'on imagina plusieurs moyens d'en célébrer l'office. On se contenta d'abord d'en faire mémoire dans les prières publiques ; plus tard on lut les principaux actes de leur vie ; on fit leur panégyrique ; on chanta des hymnes en leur honneur. Enfin, elles eurent un office propre, qu'on ajouta à celui du jour, et alors on récita un double office, comme on fait encore aujourd'hui le 2 novembre, jour de la commémoraison solennelle des Morts. Cela étant devenu très-fréquent et fort onéreux pour le clergé, on laissa l'office de la férie, et on en fit seulement mémoire à l'office de la fête, comme on le fait maintenant les jours de dimanche et de féries majeures. Cependant, pour conserver le souvenir de ce double office, on doubla les antiennes, c'est-

(1) Alia claritas solis, alia claritas lunæ, et alia claritas stellarum. Stella enim à stellâ differt in claritate. I *Cor.*, xv, 41.

à-dire qu'on les récita en entier avant et après les psaumes de matines, de laudes et de vêpres. Telle est, d'après plusieurs liturgistes, l'origine et la signification du mot *double* employé pour qualifier certains offices. D'autres attaquent cette opinion et prétendent que le mot *double* vient simplement de ce que, pour mettre plus de solennité à certains offices, on chantait deux fois les antiennes, savoir avant et après les psaumes (1).

Pour distinguer entre elles les fêtes plus ou moins dignes, plus ou moins solennelles, on a établi quatre ordres de doubles, savoir : les doubles de première classe, les doubles de seconde classe, les doubles majeurs, les doubles ordinaires ou mineurs. Les différences qui les distinguent sont marquées dans les tables placées au commencement du bréviaire.

Les semi-doubles. Ce n'est pas à toutes les fêtes des Saints que deux offices furent remplacés par un office propre à la fête ; souvent une partie de l'office était celui du temps, et une autre appartenait à la fête. Ainsi certaines fêtes eurent un demi-office, que, pour cette raison, on appela *semi-double*. Maintenant les semi-doubles ont perdu leur première forme ; ils sont entiers, sans avoir les priviléges des doubles. Aux semi-doubles, on ne double pas les antiennes. Les doubles et les semi-doubles sont aussi appelés fêtes de neuf leçons, parce qu'en effet il y en a neuf, sauf les octaves de Pâques et de la Pentecôte, qui n'ont qu'un nocturne avec trois leçons. Excepté Pâques et le dimanche suivant, la Pentecôte et la fête de la Sainte-Trinité, tous les dimanches ont le rite semi-double, de manière cependant qu'ils sont toujours préférés aux autres semi-doubles, en cas d'occurrence simultanée.

Les simples. Primitivement, ils se bornaient à une mémoire par la leçon et l'oraison, qu'on ajoutait à l'office du

(1) Guyet., l. II, sect. 3, c. IX.

jour. Au temps de saint Pie V, pour les distinguer de l'office absolument férial, l'hymne fut prise au commun des Saints, et les laudes furent celles du dimanche. Ces offices ne sont donc pas entiers. Ils diffèrent des doubles, en ce qu'on n'y répète pas les antiennes, et des semi-doubles en ce qu'ils n'ont qu'un nocturne, qui est celui de la férie, et trois leçons, dont la première est tirée de l'Écriture sainte, la seconde et la troisième, ou du moins la troisième, sont propres à la fête.

Remarquons encore que chaque jour on fait l'office ou du dimanche, ou de la férie ou d'une fête.

De l'office des dimanches. Le dimanche, étant spécialement consacré au culte divin, et destiné à renouveler chaque semaine la mémoire du glorieux mystère de la résurrection du Sauveur, avait, dans le principe, le privilége de ne céder à aucune fête de Saint, privilége qui fut conservé longtemps à Rome (1) ; et même encore, selon le rite ambrosien, aucune fête de Saint ou de la sainte Vierge ne prévaut sur le dimanche.

C'est aussi un privilége de l'office des dimanches de ne faire à genoux aucune des prières de l'office public. Cet usage est fort ancien, et Tertullien même atteste qu'il était observé de son temps (2). Le concile de Nicée l'a confirmé dans un de ses canons (3).

L'institution de trois nocturnes à l'office de la nuit a commencé par le dimanche, dont l'office a servi de modèle à celui des fêtes. Dans la nuit du dimanche, on célébrait l'office à trois reprises, sans que personne sortît du chœur. Il se composait de douze psaumes avec des leçons et des cantiques. Ensuite, on y ajouta deux nocturnes plus courts.

On distingue les dimanches en majeurs et mineurs, à

(1) Juxta romanam consuetudinem, in omni dominicâ ecclesiastico conventui cum officio Dominicæ satisfaciemus, nisi aliqua multò celebrior occurrat festivitas. *Microlog.*, c. LXII.

(2) Die dominico nefas de geniculis adorare. *Tertull.*

(3) C. Nic., can. II.

proportion de leur dignité. On range parmi les premiers ceux qui ont pour objet d'honorer les principaux mystères de la création et de la rédemption. Ce sont les dimanches de l'Avent, ceux qui sont compris entre la Septuagésime et le dimanche qui suit Pâques inclusivement, ceux de la Pentecôte et de la très-sainte Trinité. On appelle mineurs tous les autres dimanches de l'année [1].

Des féries. Chez les anciens Romains, le nom de *férie* désignait un jour auquel on s'abstenait d'œuvres serviles (1). Le christianisme employa d'abord ce terme pour indiquer les jours consacrés au culte du Seigneur. Ainsi le dimanche fut nommé *feria dominica, la férie du Seigneur,* ou simplement *dominica,* en sous-entendant *feria.* On étendit cette dénomination aux fêtes des Saints ; et c'est de là qu'est venu incontestablement le nom de *férie,* qui fut donné à ces grands marchés, qui se formèrent insensiblement aux jours de fêtes ou de férie. Aussi voyons-nous encore aujourd'hui que presque toutes les foires portent le nom d'un Saint, telles la foire de saint Pierre, la foire de saint André, de saint Germain, etc., etc.

Actuellement, dans le langage liturgique, la férie est le contraire de la fête ; un jour de férie est celui, où l'on ne célèbre point la mémoire d'un Saint ; et généralement on désigne sous le nom de férie, non-seulement le dimanche, mais encore tous les jours de la semaine, pour signifier qu'ils sont tous consacrés à Dieu, surtout par rapport aux ecclésiastiques, pour qui tous les jours sont de véritables fêtes, puisqu'ils sont obligés, par les devoirs de leur état, de s'abstenir des occupations séculières et communes, pour vaquer au service du Seigneur. Le dimanche est donc la première férie, le lundi la seconde, le mardi la troisième, et ainsi de suite jusqu'au samedi, qui a conservé son ancien nom de *sabbatum,* sabbat (2).

(1) *Feria,* du verbe *feriari,* se reposer.

(2) Chez les Juifs, les jours de la semaine tiraient leur nom de

Les féries se divisent en majeures et mineures, privilégiées et non privilégiées. Parmi les féries majeures, il en est qui sont supérieures même aux fêtes proprement dites, comme le mercredi des Cendres et les jours de la Semaine-Sainte.

Les païens avaient consacré les jours de la semaine à leurs fausses divinités, au soleil, à la lune, à Mars, à Mercure, à Jupiter, à Vénus et à Saturne, et c'est de là que sont venus les noms de soldi, lundi, mardi, mercredi, etc., dénominations qui subsistent encore dans le langage ordinaire, sauf le mot *soldi*, qui a fait place à celui de dimanche. Sans proscrire absolument ces termes, légitimés par un usage immémorial, l'Église les a néanmoins effacés de son calendrier, et y a substitué, comme nous venons de le dire, le nom de *férie*, qui nous rappelle que, pour les chrétiens, tous les jours sont des jours de joie, parce qu'ils nous viennent de Dieu et qu'ils doivent être employés à mériter le ciel. De plus, elle a voulu attacher à chaque jour une dévotion particulière, afin d'exciter notre piété et de nous engager à les passer tous saintement.

C'est dans ce but qu'elle a consacré le dimanche à la sainte Trinité. En ce jour où tant de merveilles ont été opérées dans l'ordre de la nature et de la grâce, elle nous invite à glorifier par un culte particulier la puissance, la sagesse et l'amour du Père, du Fils et du Saint-Esprit. — Le lundi, qui est le premier jour de travail, est consacré à l'Esprit sanctificateur, afin que son assistance féconde s'étende à toutes nos entreprises et les rende agréables au Seigneur. La piété des fidèles emploie encore ce jour au soulagement des trépassés. Après notre grand jour de repos, il est bien naturel de porter nos pensées vers ces chers dé-

celui du sabbat : *Una sabbati dies dominica est; secunda sabbati, quam sæculares lunæ diem vocant; tertia feria, quam diem Martis vocant.* D. Aug., in psal. xciii.

funts, plongés dans le feu purifiant, pour lesquels il n'y a de repos ni le jour ni la nuit; et cette idée qu'un jour nous pourrons partager leur sort est bien capable d'imprimer à notre conduite, pendant toute la semaine, une direction grave et religieuse. — Voyageurs du temps à l'éternité, nous trouvons notre route embarrassée de mille obstacles, semée de mille écueils; mais la divine Providence a chargé un Esprit céleste d'accompagner chacun de nos pas, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce guide sûr et dévoué, qui s'intéresse si vivement à notre sort et nous préserve de tant de dangers! Le mardi est donc spécialement destiné à honorer les saints Anges. — Quel Saint plus digne de nos hommages, que le chaste époux de la plus pure des Vierges, le père nourricier de l'Enfant-Jésus? Son nom, invoqué pendant la vie, est pour nous comme le gage certain d'un heureux trépas. Aimons donc à lui adresser nos prières, surtout le mercredi, que la religion lui a dédié. — Le jeudi nous rappelle l'institution de l'Eucharistie. Que notre âme, en ce jour, s'exhale en transports d'amour et de reconnaissance, au souvenir de cet incomparable mystère. — Les païens avaient consacré le vendredi à l'infâme idole de la volupté; mais, pour le chrétien, c'est un jour de mortification et de sainte tristesse, parce qu'il se rappelle que c'est un vendredi que le Dieu fait homme a souffert les plus horribles tortures, et versé tout son sang pour le salut du monde. — Le samedi, c'est le jour de la sainte Vierge. Il lui a été expressément dédié dès l'antiquité la plus reculée, et surtout, dans le onzième siècle, par le pape Urbain II, afin d'attirer par son entremise sur les croisades la bénédiction du Ciel. Le samedi, *sabbatum*, qui signifie *repos*, a dit un savant auteur (1), est convenablement destiné à honorer la sainte Vierge, car la Sagesse se reposa en elle comme dans un

(1) Le cardinal Bona.

lit sacré, par le mystère de l'incarnation du Verbe. C'est parce que ce jour est spécialement consacré au culte de la Mère de Dieu, que l'Église veut que ses ministres récitent l'office de la sainte Vierge tous les samedis de l'année hors l'Avent et le Carême, à moins qu'il ne se rencontre un office de neuf leçons ou toute autre cause qui empêche. Que de vertus nous pratiquerions, comme notre vie serait édifiante, si nous prenions soin de ne jamais oublier les pieux sentiments, dont chaque jour de la semaine doit remplir nos cœurs [2] !

Des fêtes. On appelle *fête* un jour consacré aux mystères de la religion ou au culte des Saints. Tous les peuples ont toujours eu leurs fêtes, et elles avaient pour but de remercier la Divinité de quelque faveur. Un repas succédait à l'accomplissement du devoir sacré ; et c'est de là qu'est venu parmi nous le nom de *festin*. Il convenait éminemment au christianisme de consacrer par des fêtes les grands événements de la rédemption du genre humain, comme aussi de célébrer avec une pompe particulière la mémoire des héros qui l'ont illustré par leurs vertus. Aussi, dès les premiers temps, trouvons-nous, outre le dimanche, diverses solennités établies en l'honneur du divin Maître, de ses apôtres et de ses martyrs.

Parmi les fêtes, les unes sont chômées ou d'obligation comme le dimanche, quel que soit le jour où elles tombent. Le concordat de 1802 les a réduites à quatre, la Toussaint, Noël, l'Ascension et l'Assomption. Le plus grand nombre des fêtes n'emporte aucune obligation d'entendre la Messe et de cesser le travail servile.

Sous le rapport de la solennité avec laquelle on les célèbre, il y a diverses catégories. Généralement, on met au premier rang les fêtes de Notre-Seigneur, au second celles de la sainte Vierge, au troisième celles des apôtres et des évangélistes. Les fêtes des autres Saints tiennent le quatrième rang.

Certaines fêtes majeures sont précédées d'une vigile et

suivies d'une octave. Expliquons ce qu'on entend par ces mots [3].

DES VIGILES. Primitivement, la ferveur des chrétiens était telle qu'ils passaient à prier, ou à chanter l'office divin dans l'église, la plus grande partie des nuits qui précédaient le dimanche et les fêtes solennelles. De là le nom de *vigile* ou *veille*, du mot latin *vigilare*, veiller. Cette pieuse coutume a persévéré longtemps dans l'Église ; mais la piété des chrétiens étant venue à se refroidir, elle est tombée peu à peu ; et même, certains abus s'y étant introduits, les vigiles furent généralement abolies vers le onzième siècle ; et, de nos jours, sauf quelques usages particuliers, il n'en reste d'autre vestige que la nuit de Noël, observée dans l'Église universelle.

Actuellement donc le terme de vigile ou de veille exclut toute idée de nuit passée à veiller, et ne signifie plus que le jour qui précède une solennité.

Parmi les vigiles, il en est qui sont d'institution primitive, et jouissent du privilége de n'être jamais omises, telles sont celles de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte. Les autres sont du second ordre ; on peut les omettre ; et alors on se contente d'en faire mémoire (1).

Autrefois l'obligation de jeûner était attachée à la plupart des vigiles ; à quelques-unes cependant, on se bornait à l'abstinence (2). Maintenant la pratique du jeûne ne s'est conservée en France que pour les veilles de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et des saints Pierre et Paul (3). Quand la veille se

(1) Outre les quatre que nous avons nommées, la liturgie romaine ne connaît que les suivantes : celles de l'Assomption, de la Toussaint, de saint Jean-Baptiste, des Apôtres et de saint Laurent.

(2) Jejunavimus sabbato, vigilias celebravimus, orationibus pernoctantes institimus. *D. Ambr.*, serm. in ps. CIX.

(3) Ce jeûne, bien que prescrit par le cardinal Caprara, à l'époque du Concordat, n'est pas observé dans tous les diocèses.

rencontre un dimanche, on jeûne le jour précédent.

L'office d'une vigile, sauf les cas prévus par les rubriques, n'a pas lieu un jour de fête à neuf leçons; on se contente d'en faire mémoire [4].

Des octaves. On appelle de ce nom l'espace de huit jours, qui s'écoulent depuis une fête jusqu'au jour qui en termine la solennité, lequel seul, rigoureusement parlant, devrait porter le nom d'octave, *octava dies*, le huitième jour; et, en effet, pendant longues années, l'octave ne fut qu'une répétition de la fête et de l'office, et seulement le huitième jour, sans qu'il en fût question dans les jours intermédiaires. Nous en avons un exemple consacré dans le bréviaire romain pour sainte Agnès, dont on fait une seconde fois l'office le huitième jour, parce que cette Sainte, huit jours après son martyre, apparut à quelques fidèles, tout environnée de splendeur et de gloire.

D'après ce qui se pratique actuellement, pendant cette huitaine ou octave, on répète une partie de l'office de la fête; et c'est ainsi que les fêtes les plus solennelles durent huit jours. Le dernier jour est ordinairement d'un rang plus élevé que les autres, à partir du lendemain de la fête elle-même.

L'origine des octaves remonte jusqu'aux Juifs; car Dieu avait ordonné dans l'ancienne loi que la fête de Pâques fût célébrée pendant sept jours. Salomon voulut que la dédicace du temple durât huit jours. La même solennité eut lieu lors de son rétablissement sous Zorobabel. A l'imitation de cette pratique, l'Église a voulu célébrer avec octave les plus grandes fêtes.

Il y a plusieurs ordres d'octaves : les unes excluent, les autres admettent les fêtes des Saints. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces détails.

On donne plusieurs raisons mystiques de l'octave; voici les principales :

Il n'y eut que huit personnes de sauvées dans l'arche de Noé. Le temple, que vit Ézéchiel dans sa vision,

avait un vestibule de huit coudées ; on y montait par huit marches ; on y immolait sur huit tables. Le divin Sauveur a préconisé huit béatitudes ; c'est au bout de huit jours qu'il a convaincu l'incrédulité de saint Thomas [5].

Disons un mot en terminant de l'occurrence et de la translation des offices.

Il y a quelquefois conflit entre deux offices ; cela arrive lorsqu'ils tombent le même jour. Alors, si aucun d'eux ne peut être réduit à une simple mémoire, il faut de toute nécessité en renvoyer un au premier jour qui se trouvera libre.

La raison de préférer un office à l'autre se tire ou de sa dignité, ou de sa nécessité, ou de l'une et de l'autre ensemble. A raison de la dignité, les fêtes de première classe, telles que Noël, l'Épiphanie, l'Assomption, la Toussaint, l'emportent sur toutes autres qui pourraient se présenter. A raison de la nécessité, les dimanches de l'Avent, du Carême, le mercredi des Cendres, quoique du rite semi-double ou simple, ne pouvant être omis ni transférés, l'emportent, en cas d'occurrence, sur des fêtes beaucoup plus dignes. La dignité et la nécessité se trouvent réunies aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Trinité, parce que ce sont à la fois et des dimanches et des fêtes très-solennelles.

On voit par là que l'office du temps ne peut être transféré. La translation n'est propre qu'aux fêtes des Saints, lesquelles sont de nature à être célébrées à un autre jour, tout aussi bien qu'à celui qui leur est assigné, lorsqu'il est occupé.

Les rubriques ont prévu et réglé tout ce qui regarde l'occurrence, la concurrence et la translation des offices [6].

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Ne me nudes tuo Spiritu, sed potiùs ampliùs infunde fortitudinem et fiduciam pectoribus meis, ut te et corde et labiis ritè canam.

Seigneur, ne me privez pas de votre Saint-Esprit, mais plutôt donnez-moi toujours une plus grande force et confiance, afin que je chante convenablement vos louanges.

DE L'OFFICE DOMINICAL.

1. Le Micrologue, déjà cité, atteste que l'office du dimanche n'était omis qu'à cause d'une fête beaucoup plus célèbre (1). Rodolphe de Tongres nous dit aussi que de son temps, à Rome, un très-petit nombre de fêtes prévalaient sur l'office du dimanche, quand elles s'y rencontraient, et qu'aucune fête ne prévalait dans le rite Ambrosien (2). En effet, dans l'église de Milan, aucune fête de Saints ou de la sainte Vierge ne prévaut sur le dimanche. Il n'y a d'exception que pour la Purification et la Visitation, qu'on regarde comme des fêtes de Notre-Seigneur, et pour celles de la Croix. Mais les fêtes du Seigneur ont été célébrées le dimanche sans autre commémoration, d'après saint Augustin. C'est pour cette raison que ce Père, prêchant le jour de l'Ascension, qui était aussi le jour de la fête de saint Léonce, fondateur de la basilique où il prêchait, n'en faisait pas mention. « Aujourd'hui, dit-il, nous « célébrons le jour de l'Ascension de Jésus-Christ. Or, en ce même « jour tombe une fête particulière à cette localité, car c'est encore « aujourd'hui la fête de saint Léonce, fondateur de cette église. Mais « l'étoile doit être obscurcie par le soleil. Parlons donc du Seigneur, « comme nous avions commencé. Un bon serviteur se réjouit lors- « qu'on glorifie son maître (3). »

Les dimanches mineurs sont encore subdivisés en *vacants* et *non vacants*. Les dimanches vacants ne sont pour rien à l'office de ce jour ;

(1) Juxta romanam consuetudinem in omni dominicâ ecclesiastico conventui cum officio dominicæ satisfaciemus, nisi aliqua multò celebrior occurrat festivitas. Cap. LX.

(2) Romanus usus cæteris post Ambrosianum meliùs se habet, in quo, præter quædam, festa novem lectionum cedunt Dominicæ.

(3) Hodiernam diem Ascensionis ipsius Christi celebramus ; occurrit autem huic ecclesiæ alia vernacula solemnitas. Conditoris ecclesiæ hujus sancti Leontii hodiè depositio est ; sed dignetur obscurari stella à sole ; ergò de Domino potiùs, quod ceperamus, loquamur ; gaudet bonus servus, quandò laudatur Dominus. *Sermo* 562.

cela arrive quand les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, la fête de l'octave de saint Étienne, de saint Jean, des saints Innocents ou la veille de l'Épiphanie, se rencontrent un jour de dimanche. On appelle non vacants les dimanches qui ont toujours ou un office entier, ou du moins une commémoration et la lecture de l'Évangile. Il y a des dimanches vacants de Noël à l'Épiphanie, parce qu'il n'aurait pas été convenable d'en faire mémoire un jour de fête du Seigneur, l'objet étant le même.

On distingue encore des dimanches errants et des dimanches fixes. Les premiers peuvent être transférés bien loin ; ce sont le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième après l'Épiphanie. Les autres sont fixes. On pourrait ajouter à la première espèce le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte, dont l'office est anticipé, quand il n'y a que vingt-trois dimanches jusqu'à l'Avent, parce que le dernier, qui précède immédiatement l'Avent, doit toujours avoir l'office du vingt-quatrième. Alors celui du vingt-troisième est placé au samedi, qui précède immédiatement le dernier dimanche après la Pentecôte, pourvu qu'il ne soit pas occupé par une fête de neuf leçons, même transférée; dans ce cas, ce serait le jour précédent non occupé; un office votif ou simple devrait céder en pareil cas (1).

Enfin, il y a des dimanches privilégiés et non privilégiés. On range parmi les premiers ceux qui se rencontrent dans les octaves de Noël, de l'Épiphanie, de l'Ascension et du Saint-Sacrement, dont l'office n'est pas dominical, mais celui de l'octave, pour qu'il s'accorde avec la solennité précédente; c'est la raison qu'en donne le Micrologue. Aux dimanches non privilégiés, pendant une octave, l'office n'est pas de cette octave, mais du dimanche.

Il faut aussi remarquer que les dimanches majeurs de première et de seconde classe, mentionnés ci-dessus, n'ont pas le même rite que les fêtes ainsi qualifiées, mais seulement le rite semi-double, excepté les dimanches de Pâques et de la Pentecôte, et le dimanche qui suit Pâques, dont le rite est double. Ils sont de première classe, en ce qu'ils excluent les autres fêtes. Le dimanche de la Trinité, quoique rangé dans la seconde classe, exclut aussi toute fête, même de première classe.

Enfin, aux termes du bréviaire, le premier dimanche du mois, auquel sont ordinairement placés les commencements des livres de l'Écriture, est celui qui arrive, ou l'un des quatre premiers jours de ce mois, ou l'un des trois derniers jours du mois précédent, et qui est ainsi le plus près des calendes, soit avant, soit après.

FORNICI, *Institutions liturgiques.*

(1) Le second dimanche après l'Épiphanie est aussi anticipé quand il n'y en a qu'un entre l'Épiphanie et la Septuagésime.

DE L'OFFICE FÉRIAL.

2. Durand dit que le pape Silvestre, ne voulant pas imiter les Juifs qui désignaient les jours de la semaine, à partir du sabbat, en disant *prima sabbati*, le premier jour après le sabbat, *secunda sabbati*, le second jour après le sabbat, etc., ni les païens qui disaient *le jour du soleil*, *le jour de la lune*, *dies solis*, *dies lunæ*, *etc.*, inventa ce nom de *feria*, *férie* (1).

Feria, plus usité au pluriel *feriæ*, marque, selon Cicéron, « les jours de repos auxquels il n'était pas permis de travailler. » Ce mot vient de *ferire*, frapper ou immoler des victimes, les sacrifices n'ayant lieu que dans les jours de fête. Fête, repos, cessation de travail, tel était, chez les païens, le jour de *feria* ou *feriæ*. Nous appelons encore jours fériés les dimanches et les quatre grandes fêtes de l'année catholique : l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et la Noël.

Du Cange (2) dit qu'on appelle ainsi tous les jours de la semaine, comme on le voit dans saint Jérôme, non parce qu'il faut de nécessité garder le repos pendant ce temps-là, mais à cause de la semaine de Pâques, que l'on devait passer dans le repos et en s'abstenant de tout travail. D'où vient que, comme les six jours après Pâques étaient *fériés*, et que c'était la première semaine de l'année ecclésiastique, il arriva que tous les jours de la semaine prirent le nom de *feriæ*, qui, aujourd'hui, signifie seulement un jour *ouvrable*. Or donc, continue du Cange, le premier jour de la semaine a le nom de dimanche, le second de *secunda feria*, et ainsi de suite. *Férie* n'est que le nom sous lequel on comprend tous les jours ouvrables de la semaine, quoiqu'il puisse y échoir des fêtes que l'on remet au dimanche suivant.

Durand nous fait connaître, au sujet des *féries*, un document fort intéressant. Il nous dit que, sur l'instance du célèbre moine Alcuin, précepteur de Charlemagne, saint Boniface, archevêque de Mayence, statua que pour confondre les hérétiques, qui niaient le mystère des trois personnes en Dieu, l'ordre des *féries* de la semaine fût réglé, quant à l'office, ainsi qu'il suit : A la première *férie*, la messe était de la Trinité ; à la seconde, de la Sagesse ; à la troisième, du Saint-Esprit ; à la quatrième de la Charité ; à la cinquième, des Anges ; à la sixième, de la Croix ; à la septième, de la sainte Vierge. Il ajoute que la secte des Antitrinitaires s'étant éteinte, l'office de la semaine fut organisé d'une autre manière, en conservant au dimanche, ou première *férie*, la mémoire ou l'office spécial de la Trinité. On peut lire dans l'auteur les longues explications qu'il donne à ce sujet (3).

(1) Ration., l. VII, c. I, n. 11.
(2) Voce *Feriæ*.
(3) Lib. IV, cap. I.

Le bréviaire de Paris offre, pour l'office des sept *féries*, un ordre ascétique et moral. Le mandement de Charles de Vintimille, imprimé en tête de l'édition de 1745, l'établit ainsi : Le dimanche, ou première *férie*, honore spécialement la loi d'amour que Jésus-Christ est venu apporter à la terre. La seconde *férie* célèbre la charité immense de Dieu pour les hommes. La troisième rappelle le précepte de l'amour du prochain. La quatrième honore la vertu d'espérance, et la cinquième celle de la foi. L'office de la sixième, qui nous retrace la passion et la mort de Jésus-Christ, fait souvenir de la patience et de la résignation, que l'homme doit pratiquer dans les peines de la vie. Enfin, la septième est consacrée à remercier Dieu des bonnes œuvres que la grâce nous fait espérer, et de la récompense qu'il daigne y attacher. Le prêtre, qui récite avec attention l'office férial de la semaine, y trouve ainsi un aliment à sa piété. Les psaumes sont répartis pour chacune de ces *féries*, ainsi que les répons, les antiennes, les versets et les hymnes, de manière à présenter l'objet dont on y retrace le mémorial.

Nous pourrions regretter que les nouvelles éditions du bréviaire de Paris n'eussent point placé, en tête de chaque *férie*, sous peu de mots, un précis de l'objet de l'office. Plusieurs nouveaux bréviaires de France présentaient cet avantage assez important, surtout pour les jeûnes ecclésiastiques. Mais, par suite du retour à la liturgie romaine, tous ces bréviaires sont à peu près abandonnés.

Chez les Chaldéens catholiques, on distingue trois sortes de *féries*, qu'on appelle *Khandra*, *Geza* et *Cachecoul*. Les *féries* simples y ont un nom, qui revient à celui de *jours noirs*, par opposition aux autres qui sont les *jours blancs*. Ces derniers ressemblent assez à ceux que les anciens appelaient les jours marqués d'un caillou blanc, *albo lapillo*.

Durand raconte, au sujet de la septième série, un fait miraculeux. Il y avait, selon cet auteur, dans la ville de Constantinople une image de la sainte Vierge, devant laquelle un voile était habituellement tiré ; mais, au soir de la sixième férie, après vêpres, ce voile s'élevait miraculeusement, comme s'il s'envolait vers le ciel, et découvrait totalement l'image. Après les vêpres du samedi ou septième férie, le voile descendait pour couvrir encore l'image, et y restait jusqu'à la sixième férie de la semaine suivante. Ce miracle ayant été bien constaté, on statua que désormais la septième férie serait consacrée à honorer spécialement la sainte Vierge. Quoi qu'il en soit de ce miracle et de l'époque où il est arrivé, il est certain que, depuis les premiers siècles, la septième *férie* a été consacrée à honorer la sainte Vierge. Mais, au dixième siècle, il y eut un progrès remarquable dans le culte d'hyperdulie rendu à la Mère de Dieu, en ce même jour. C'est alors

que fut institué le petit office de la Vierge. On infère de la vie de saint Uldaric, évêque d'Augsbourg, que de son temps on récitait ce petit office. Urbain II, au concile de Clermont, comme nous l'avons déjà dit (1), enjoignit aux clercs de le réciter.

Nous trouvons, dans l'ouvrage de D. Dubreuil sur Paris, une singularité qu'on nous pardonnera peut-être de transcrire dans cet endroit : « On dit qu'un Pape voulant faire entrée dans Paris au jeudy, « pour ce qu'il pleut, elle fust différée jusques au vendredy, auquel « jour, pour la révérence de l'entrée, on mangea chair, et fust nommé « jeudy, et la semaine des deux jeudys. » C'est ainsi que l'auteur expliqua une ancienne épitaphe de l'église des Cordeliers de Paris : *Hic jacet Nicolaus... qui obiit anno* 1338 *die dominicâ duobus Jovis...* « Ci-gît Nicolas, qui mourut en 1338, le dimanche de la semaine des deux jeudis. » On voit qu'à cette époque, comme beaucoup plus tard, les *féries* portaient les noms païens, que nous leur avons conservés en français. PASCAL, *Dict.*

Nous apprenons d'Amalaire que, de son temps, l'office férial était distribué comme maintenant ; il n'y avait qu'un nocturne de douze psaumes et six antiennes. Laudes avaient chaque jour le psaume *Miserere*. On disait aussi chaque jour un cantique pris dans les prophètes ou ailleurs. Aux petites heures, il n'y avait point d'antiennes, comme maintenant pendant toute la semaine de Pâques.

On disait à genoux les prières que nous avons encore aux féries majeures. Chaque heure se terminait par le *Pater* et le *Miserere*, récités à genoux, comme nous le faisons pendant les trois jours avant Pâques. Ainsi l'office de la férie a toujours eu un certain nombre de psaumes différents de ceux du dimanche, à Matines, à Laudes et à Vêpres ; aux petites heures, on répétait ceux du dimanche.

Dans la discipline actuelle de l'Église, l'office est férial, quand il n'est pas d'une fête, ou d'une octave, ou du dimanche, ou d'une veille, ou de la sainte Vierge le samedi. Il faut alors réciter l'office simple du temps, tel qu'on le trouve dans le psautier et le Propre du temps.

Les féries, prises dans ce sens, se divisent en majeures et en mineures. Les premières sont celles de l'Avent, du Carême, des Quatre-Temps et le lundi des Rogations. On en fait toujours mémoire à l'office.

Les féries majeures se subdivisent en privilégiées et non privilégiées. Dans la première classe sont le mercredi des Cendres, les féries de la

(1) Voy. *Instruct.* IIe, p. 28.

Semaine-Sainte, celles des octaves de Pâques et de la Pentecôte. Les fêtes mêmes de première classe qui s'y rencontrent sont transférées, du moins par rapport à l'office du chœur; l'obligation d'entendre la messe et de s'abstenir d'œuvres serviles n'est transférée que lorsque la fête arrive le vendredi ou le samedi de la Semaine-Sainte. Telle est souvent la fête de l'Annonciation; l'office et la fête sont transférés dans ce cas-là. Les autres féries majeures non privilégiées cèdent aux fêtes de neuf leçons, et non aux fêtes simples ni aux veilles, du moins quant à l'office.

Enfin, les autres féries de l'année, appelées mineures, au nombre desquelles il faut compter le mardi des Rogations, cèdent à une fête quelconque, même de trois leçons; on n'en fait pas mémoire à l'office d'une fête même simple qui s'y rencontre. Ces mêmes féries mineures cèdent aussi à l'office de la Vierge le samedi, aux veilles, aux jours renfermés dans une octave, et à plus forte raison à l'octave même. FORNICI.

DES FÊTES.

3. Il a été d'usage chez toutes les nations de célébrer, par des fêtes et des repas publics, la naissance des rois, la fondation des villes et des temples, la mémoire des empereurs, des héros, des philosophes; l'histoire profane en fait foi. Quelques peuples avaient aussi la coutume de faire l'oraison funèbre des morts, pour transmettre à la postérité le souvenir de leurs belles actions.

L'Église a imité ces pratiques, en célébrant chaque année le jour auquel les martyrs ont enduré la mort pour Jésus-Christ, soit pour en conserver le souvenir, soit pour exciter les fidèles par leur exemple à souffrir de bon cœur pour Jésus-Christ. Pendant plusieurs siècles, on n'a célébré la fête que des martyrs, et des apôtres qu'on croyait avoir tous été martyrisés. Les apôtres saint Pierre et saint Paul, étant les plus célèbres, ont été les premiers, dont les jours de fête ont été religieusement observés dans l'univers catholique. Chaque année, un jour était consacré à l'honneur des martyrs du lieu ou de la province; saint Cyprien atteste, en parlant des martyrs de Carthage, qu'on célébrait chaque année leur mémoire, le jour même où ils avaient consommé leur martyre.

Dans les premiers siècles de l'Église, les fêtes des saints martyrs avaient bien moins de solennité que celles de Jésus-Christ. Car celles-ci étaient célébrées en tout lieu, les autres seulement dans le lieu du martyre; c'est pourquoi on appelait *Mémoire des martyrs* le lieu où ils étaient honorés. Une lettre de l'église de Smyrne, citée par Eusèbe, atteste que les chrétiens recueillirent avec soin les os de saint Polycarpe, et les conservèrent comme un trésor du plus grand prix, dans

la ferme espérance de les honorer chaque année, par une fête perpétuelle, dans le lieu où ils furent ensevelis (1).

Lorsque dans la suite on se mit à distribuer les reliques des martyrs, leur culte fut aussi étendu hors des limites de leurs provinces, et quelquefois il parvenait jusqu'aux nations les plus éloignées.

Le catalogue des Saints honorés dans l'Église universelle a été nommé Martyrologe romain. C'est un livre liturgique, qui ne devait pas échapper à la vigilante sollicitude des souverains Pontifes. Aussi, après avoir pris tous les moyens de le rendre correct et complet, le pape Grégoire XIII l'a-t-il recommandé en ces termes, le 14 janvier 1584 :

« La mémoire des Saints est un puissant aiguillon, pour nous exciter « à la pureté, à la charité, à la force et à toutes les vertus. En nous « pénétrant de leurs exemples, nous reconnaissons notre faiblesse et « nous voyons combien nous sommes éloignés de leurs mérites et de « leur perfection. C'est pourquoi nous ordonnons à tous les archevêques, évêques, abbés, à toutes les églises, à tous les monastères « et couvents, à tous les chefs des ordres séculiers ou réguliers, de ne « se servir, dans la célébration de l'office divin au chœur, d'autre « Martyrologe que de celui que nous publions, sans y rien ajouter, « changer ou retrancher. S'ils ont d'autres Saints qu'ils soient dans « l'usage d'honorer, dans leurs églises ou lieux, qu'ils ne les inscrivent « pas dans ce livre, mais qu'ils en fassent un catalogue à part, et qu'ils « leur assignent leur rang et place, en se conformant aux règles ici « tracées. Nous faisons les mêmes injonctions à tous ceux qui, dans « la récitation privée des heures canoniques, voudraient se servir du « martyrologe, et nous désirons beaucoup que tous le lisent. Enfin, « nous défendons entièrement l'usage de tous autres Martyrologes, « dans la récitation tant privée que publique des heures canoniques (2). »

(1) Quo in loco concedat nobis Deus natalem ipsius martyris diem cum hilaritate et gaudio celebrare. *Hist.*, l. IV, c. xv.

(2) .... Habet enim Sanctorum innocentiæ, charitatis, fortitudinis, cæterarumque virtutum commemoratio stimulos quosdam acerrimos, quibus tum maximè incitamur, quùm illorum propositis exemplis nostram desidiam agnoscimus ; quàmque procul ab illorum laude et perfectione absumus, cogitamus. Mandamus igitur omnibus patriarchis, archiepiscopis, episcopis, abbatibus, cæterisque ecclesiis, monasteriis, conventibus, ordinibus, sivè sæcularibus, sivè regularibus quibuscumque præfectis, ut in peragendo divino in choro officio, omni alio martyrologio amoto, hoc tantùm nostro utantur, nulla re additâ, mutatâ, ademptâ. Si quos alios habuerint Sanctos in suis ecclesiis aut locis celebrari solitos, eos in hunc librum non inserant, sed separatim descriptos habeant, eumque illis locum atque ordinem tribuant, qui regulis hic descriptis traditur. Eadem etiam iis qui in horis ecclesiasticis privatim martyrologio uti voluerint

Après chaque canonisation de Saints, leurs noms doivent être insérés dans le Martyrologe romain, avec un court exposé, ou de leurs vertus, ou de leurs miracles, ou de leur science, ou de leurs institutions, ou des grâces obtenues par leur intercession, ou des tourments qu'ils ont endurés pour Dieu. Ces éloges sont examinés par la Congrégation des rites, et confirmés par le souverain Pontife (1).

Benoît XIV abrégea quelques-uns de ces éloges en en conservant le sens, et ajouta beaucoup de Saints canonisés qu'on n'y avait pas encore insérés. Il en fait l'énumération dans un écrit, qu'on peut lire avec intérêt au commencement du Martyrologe. Il a refusé d'y insérer les noms de quelques Saints, qui n'ont pas été généralement reconnus pour tels, comme Clément d'Alexandrie ; mais on ne voit pas qu'il en ait retranché aucun. Il est facile de s'en assurer, en comparant l'édition pour laquelle il a apporté tant de soin et les suivantes, avec celles qui existaient auparavant, et dont la dernière, dit-il, était de Venise, 1745.

DES VIGILES.

4. Les Grecs appellent *profesta* les jours que nous appelons veilles ou vigiles ; ils ne les observent qu'aux fêtes de Jésus-Christ et de la très-sainte Vierge, savoir, celles de la Naissance et de la Transfiguration de Notre-Seigneur, celles de la naissance et de la Présentation de Marie, et celles de la Sainte-Croix.

On peut diviser les veilles en majeures et mineures. Celles-là ont le rite semi-double, comme la veille de l'Épiphanie et celle de la Pentecôte ; ou le rite double depuis Laudes inclusivement, comme la veille de Noël. On appelle mineures celles du rite simple.

Outre celles qui sont indiquées dans le calendrier, il est permis de célébrer, avec l'office, la veille de quelque fête particulière, comme celle du patron principal, si l'usage en a été légitimement introduit.

L'office d'une veille n'a pas lieu un jour de fête à neuf leçons ni dans une octave ; alors on dit pour neuvième leçon l'homélie de la veille, dont on fait aussi mémoire à Laudes par l'antienne du *Bene-*

(quod quidem magnoperè cuperemus, ut omnes facere vellent), mandamus, omnibusque aliorum martyrologiorum omnium publicè privatimque in ecclesiasticis horis usu interdicimus.

(1) Ejusmodi elogia, dit Benoît XIV, dans ses Lettres apostoliques pour la réimpression du Martyrologe romain, n° 83, non jam cujusque arbitrio concinnanda sunt, sed, post editum decretum de Sancti alicujus nomine romano Martyrologio inscribendo, ejus elogium, ex usu recepto, à venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium sacris ritibus præpositorum Congregatione examinandum est atque probandum ; tandemque Romani Pontificis confirmatio accedat necesse est.

dictus et le verset de la férie occurrente pris au psautier. On l'omet aux fêtes de première classe, excepté la veille de l'Épiphanie, dont on doit faire mémoire à Vêpres et à Laudes et lire l'homélie pour neuvième leçon, même aux fêtes de première classe.

Quand une veille se rencontre un dimanche, on en fait l'office le samedi, s'il n'est pas occupé par une fête à neuf leçons ; dans ce cas on en ferait mémoire de la manière susdite. Il faut excepter la veille de Noël et celle de l'Épiphanie, dont l'office a lieu même le dimanche, comme les rubriques locales l'indiquent.

Quand le jeûne de la veille de saint Jean-Baptiste est anticipé au mercredi, on n'en fait rien à l'office ni à la messe, d'après un décret approuvé par Clément XI, le 18 septembre 1706.

Lorsqu'une veille arrive pendant l'Avent, le Carême, aux Quatre-Temps, la rubrique générale prescrit de n'en pas faire mémoire. Gavantus en donne pour raison qu'il n'est pas convenable de retrancher une leçon ou de l'Écriture ou d'une homélie à un office qui n'en a que trois. C'est aussi, comme Meratus le fait remarquer, parce que ordinairement ces veilles n'ont pas une antienne et un verset distingués de ceux de la férie occurrente.

L'office d'une veille, qui est pris au psautier selon la férie, commence à Matines et finit à None, les Vêpres étant de la fête qui suit.

On lit trois leçons d'une homélie sur l'Évangile de la veille, avec trois répons de la férie occurrente. Les prières à genoux, les mémoires communes, et le reste, se disent comme aux féries de l'Avent, du Carême, et des Quatre-Temps.

Il faut excepter de ces règles la veille de la Pentecôte, dont le rite est semi-double avec trois nocturnes, et la veille de Noël, qui, après l'office nocturne férial, a le rite double à Laudes et aux petites Heures. La veille de l'Épiphanie et celle de l'Ascension ont un office indiqué chacun en son lieu.

La pieuse coutume des premiers chrétiens, de s'assembler pour prier dans la nuit qui précédait le dimanche et les fêtes solennelles, a longtemps subsisté, malgré les invectives des païens, qui n'avaient rien tant à cœur que d'éteindre la ferveur des chrétiens. — Saint Jérôme recommande à la vierge Eustochie de se lever deux ou trois fois la nuit. — Saint Ambroise dit sur le psaume XVIII : « Il nous faut lever pour prier la nuit (1). » — Saint Augustin fait une mention expresse de ces veilles usitées à Milan. — On voit, dans la vie de saint Martin, écrite par saint Paulin, que les autres églises d'Occident ont suivi l'exemple de celle de Milan.

(1) Simul ad orandum noctu nobis surgendum est.

DES OCTAVES.

5. Le vénérable Bède fait mention de l'octave de la Pentecôte; Théodomare, contemporain de Charlemagne, parle de celles de Noël et de l'Épiphanie. Les fêtes des Saints n'avaient point encore d'octave; on ne commença à en célébrer qu'au huitième siècle en Occident; cet usage, inconnu des Grecs, est propre aux Latins.

Cinq octaves sont établies pour honorer notre Sauveur, savoir : celles de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension et du Saint-Sacrement; celle de la Pentecôte est dédiée au Saint-Esprit. Trois ont pour objet l'honneur de Marie, savoir : celles de sa Nativité, de son Assomption et celle de sa Conception, instituée par Innocent XII. La nativité de saint Jean-Baptiste, le martyre de saint Pierre et saint Paul, la Toussaint, les fêtes de saint Étienne, de saint Jean, des saints Innocents et de saint Laurent ont leurs octaves particulières. La dédicace d'une église, la fête d'un patron principal ou du titulaire, sont célébrées avec octave. Quoique les octaves solennelles, établies dans certaines églises, congrégations ou ordres religieux, n'aient pas été abrogées par le bréviaire de saint Pie V, depuis cette époque on n'a pu en établir aucune autre que celles qui y sont indiquées, sans une autorisation du Siége Apostolique. De même, d'après un décret émané de la sacrée Congrégation des rites le 26 décembre 1652, et approuvé par Innocent X, on ne peut pas célébrer l'octave des Saints seulement béatifiés.

LE SAINT OFFICE CÉLÉBRÉ AVEC MAJESTÉ.

6. Saint Isidore, archevêque de Séville, eut toujours une attention particulière à ce que la discipline ecclésiastique fût exactement observée et que l'office divin se célébrât avec beaucoup de majesté. Ce fut dans cette vue qu'outre plusieurs ouvrages, il fit un missel et un bréviaire qui furent longtemps à l'usage des églises d'Espagne.

Cet illustre prélat naquit d'une famille féconde en Saints. Lorsqu'il était encore enfant, sa nourrice l'ayant laissé dans un jardin, trouva à son retour qu'un grand nombre d'abeilles lui couvraient le visage, et quelques-unes lui étaient entrées dans la bouche et y faisaient leur miel, présage de son éloquence. En effet, lorsqu'il fut en âge d'étudier, il devint, en peu de temps, habile dans les langues latine, grecque et hébraïque, dans la rhétorique, la philosophie, enfin, dans les plus hautes sciences. Il employa ses talents à combattre les Ariens, malgré le roi Leuvigilde qui les protégeait. Saint Léandre, son frère, archevêque de Séville, étant mort, le clergé eut bien de la peine à lui faire accepter cette dignité. Il présida à deux conciles tenus contre les hérétiques. Sentant sa fin approcher, il se fit porter à l'église, et

mourut au milieu de son peuple, sous le cilice et la cendre, l'an 836.

Le premier soin de saint Césaire, élevé au siége épiscopal d'Arles, fut de régler ce qui avait rapport au chant de l'office divin. Jusque-là on n'avait chanté à Arles Tierce, Sexte et None que les samedis et les dimanches ; il fit célébrer cette partie de l'office tous les jours dans sa cathédrale, comme cela se pratiquait dans d'autres églises voisines. Il exhortait les laïques à y assister, autant que leurs occupations le leur permettraient (1). Il les engagea à chanter avec les clercs les psaumes et les hymnes, dans la vue de les empêcher par ce moyen de s'entretenir de discours vains et inutiles. Les uns chantaient en latin et les autres en grec, ces deux langues étant vulgaires à Arles dans le quatrième, le cinquième et le sixième siècle. Le saint évêque exhortait son peuple à assister à l'office de la nuit comme à celui du jour. La prière était un des objets sur lesquels il insistait le plus. Il voulait qu'on priât de cœur et non pas seulement des lèvres. « On adore, disait-il, l'objet dont on s'occupe en priant. Celui qui durant la prière pense ou à un lieu d'assemblée, ou à la maison qu'il fait bâtir, les adore plutôt que Dieu (2). » Ce fut pour se livrer avec plus d'assiduité à cet exercice, ainsi qu'à la lecture et à la prédication, qu'il se déchargea du soin de son temporel sur des économes et sur des diacres d'une probité reconnue. GODESCARD.

EXACTITUDE A L'OFFICE.

La Mère Marie de l'Incarnation, institutrice et première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, s'étant embarquée pour le Canada, le voyage dura trois mois. Pendant la traversée, les religieuses dirent chaque jour l'office à deux chœurs. La messe fut célébrée tous les jours, excepté pendant deux semaines que l'agitation de la mer ne le permit pas. *L'abbé* CARRON.

Mgr Retord, évêque d'Acanthe et vicaire apostolique du Tong-King occidental, n'étant encore que vicaire à Saint-Georges, soupirait après le moment où il pourrait se vouer aux travaux des missions. Afin de s'endurcir aux rigueurs de la température, il disait son bréviaire tête nue au plus fort de l'hiver. Plus tard, au milieu des peuples infidèles, malgré les obstacles de toute espèce et la persécution dont il finit par être victime, il obtint les plus heureux succès. Voici comment il nous décrit les saints offices dans les bourgades de son vicariat apostolique :

« Au lieu de cloche pour appeler les chrétiens à l'église, on se sert d'un gros bloc de bois creux, sur lequel on frappe à coups redoublés. Le tambour et le tam-tam sont employés pour les fêtes solennelles,

(1) D. Cæsar. *Serm.* 142 et *Serm.* 300.
(2) Serm. 884, in append. S. Aug., Serm. 83, etc.

lorsqu'on se trouve dans des lieux, où il y a peu à craindre des mandarins. Toute l'assistance s'agenouille ou s'assoit sur des nattes. Les hommes ont la tête élégamment ornée de leur turban; les femmes l'ont découverte, ou plutôt l'ont couverte de leur riche et longue chevelure, qui se déploie sur leurs épaules et descend presque jusqu'à terre. « C'est très-décent, dit Mgr Retord, et c'est aussi très-beau. Il faut les voir, surtout au premier dimanche de chaque mois, quand on fait autour de l'église la procession du saint rosaire, avec la statue de Marie que huit jeunes gens portent dans un riche palanquin, tandis que les hommes et les femmes chantent alternativement, en langue annamite, les litanies de la sainte Vierge avec une animation et un accord admirables; oui, c'est vraiment très-beau. »

Aux messes basses, de jeunes filles récitent, à voix haute et charmante, des formules très-pieuses, qui correspondent aux différentes parties du saint sacrifice, pour aider la ferveur et soutenir l'attention des gens qui ne savent pas lire. Mais rien n'est touchant comme les prières du matin et du soir, lorsque, les dimanches et jours de fêtes, la foule nombreuse des chrétiens les soupire en chœur à l'église. Ce concert de voix traînantes et plaintives est bien le gémissement de l'âme exilée, l'accent douloureux du proscrit, l'invocation de l'innocence opprimée, qui se résigne et qui espère. Si habitué qu'il soit à les entendre, le missionnaire européen en est toujours ému, et souvent il y mêle ses larmes. *Vie de Mgr* RETORD.

SIXIÈME INSTRUCTION.

DES PARTIES DE L'OFFICE ET DU NOMBRE DES HEURES CANONIALES. — DIVISION DU JOUR ET DE LA NUIT CHEZ LES ANCIENS. — RAISONS DE LA DIVISION DE L'OFFICE EN SEPT HEURES CANONIALES.

Septiès in die laudem dixi tibi.

Sept fois, le jour, j'ai chanté vos louanges.
Ps. CXVIII, 164.

La Jérusalem céleste retentit continuellement des louanges du Seigneur; les Esprits bienheureux, comme il est dit dans l'Apocalypse (1), ne cessent d'y répéter : « Saint,

(1) Requiem non habebant, die ac nocte dicentia : Sanctus, sanc-

saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées. » Ah ! qu'il serait à désirer que l'Église militante pût complètement imiter l'Église triomphante ! Mais hélas ! selon la parole du Sage (1), le corps corruptible appesantit l'âme ; et, empêchés que nous sommes par les diverses sollicitudes de la vie, nous ne pouvons constamment célébrer la gloire du Très-Haut. Or, c'est pour suppléer à cette faiblesse et nous offrir en même temps une image de ce qui se passe dans les parvis sacrés, que l'Église a divisé l'office canonial en diverses parties, espacées de trois heures en trois heures, à partir de minuit jusqu'à minuit de la nuit suivante, afin qu'il y ait toujours quelqu'un qui prie au nom de tous, et qui prie de la meilleure manière dont on puisse prier, puisque l'office divin se compose de paroles que Dieu lui-même nous met dans la bouche (2), afin qu'elles lui soient plus agréables et qu'il exauce mieux nos prières.

L'office entier est composé de sept heures, savoir : Matines et Laudes, qui n'en font qu'une, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies (3). Nous disons que Matines et Laudes ne font qu'une seule heure canoniale. En effet, toute heure proprement dite est terminée par une collecte, c'est-à-dire par une oraison, et il n'y en a point après Matines. Il est vrai qu'on peut les séparer de Laudes ; mais on peut aussi séparer les nocturnes ; et on le faisait autrefois aux grandes solennités ; et cependant on n'a jamais regardé les nocturnes comme trois heures différentes. Autrefois, les Laudes et les Vêpres, se récitant le matin et

tus, sanctus, Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est. *Apoc.*, IV, 8.

(1) Corpus enim quod corrumpitur aggravat animam. *Sap.*, IX, 15.

(2) Posui verba mea in ore tuo. *Is.*, LIX, 21.

(3) Le nombre de ces heures n'a pas été toujours le même dans l'Église. Les Constitutions apostoliques (lib. VIII, c. XLIII) n'en marquent que six : Laudes, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Matines. Saint Fructueux, dans sa règle, en marque dix ; saint Colomban n'en met que neuf. Aujourd'hui le sentiment commun en admet sept et pas davantage.

le soir, étaient plus solennelles ; les chrétiens y assistaient assez régulièrement, afin de commencer et de finir la journée par la prière.

Pour montrer la raison de ce nombre d'heures, disons un mot de la division du jour et de la nuit chez les anciens, et des diverses dénominations des heures.

Autrefois, le jour et la nuit étaient divisés en huit parties, dont quatre pour le jour et quatre pour la nuit. Celles du jour se nommaient *stations*, et celles de la nuit *veilles ;* les soldats chargés de veiller à la sûreté publique se relevaient au commencement de chacune de ces parties (1). Chaque station ou veille se composait de trois heures; mais ces heures étaient plus ou moins longues, selon les saisons. Il y avait seulement deux heures fixes, midi et minuit ; les autres stations ou veilles flottaient avec le lever et le coucher du soleil. C'est pour se conformer à cette division mentionnée par les auteurs sacrés et profanes, que l'Église a voulu qu'à ces heures plus remarquables, même dans la vie commune, les ecclésiastiques, spécialement consacrés au service divin, adressassent à Dieu des louanges et des actions de grâces, en récitant le saint office [1].

La première heure du jour, d'après notre manière de compter, répondait, au temps des équinoxes, à six heures du matin ; de là le nom de Prime, donné à l'office qu'on faisait en ce moment; la troisième était à neuf heures ; de là le nom de Tierce; puis venaient Sexte à midi, et None à trois heures du soir. Les Vêpres, qui signifient prières du soir, se disaient vers le coucher du soleil, à la douzième heure du jour, laquelle était aussi le commencement de la première veille, et correspond à nos six heures du soir; les Complies, au commencement de la seconde veille, c'est-à-dire à neuf heures du soir, terminaient tout l'office. A la troisième veille, c'est-à-dire à minuit, on récitait

(1) Vegetius, *De re militari*, l. III, c. VIII.

Matines, et puis Laudes à la quatrième veille, c'est-à-dire vers trois heures du matin. Ainsi, les différentes parties de l'office divin devraient se réciter de trois heures en trois heures, comme l'indiquent les noms qu'elles portent; mais l'Église n'exige pas qu'on s'assujettisse à cet ordre; elle tient toutefois à ce qu'on ne s'éloigne pas de l'esprit qui l'a dirigée dans l'institution des heures canoniales, et elle veut qu'on récite Matines et Laudes le soir vers le coucher du soleil, ou le matin au point du jour, les petites heures avant midi, et après midi seulement Vêpres et Complies.

Les heures se divisent encore en grandes et petites, ou mieux, en majeures et mineures. Les grandes sont : Matines, Laudes, Vêpres et Complies. Les mineures sont les quatre autres.

D'après certains auteurs (1), l'office de *Matines* se faisait, dans la primitive église, à trois diverses reprises. Le premier nocturne se chantait à l'heure où tout le monde va ordinairement dormir, le second au milieu de la nuit, le troisième un peu avant le jour, et on avait fini dès que l'aube paraissait, afin de commencer immédiatement les Laudes. De nos jours, dans les communautés religieuses qui sont astreintes à l'office, on récite Matines à diverses heures, soit avant, soit après minuit. Ainsi, les ordres religieux se lèvent à différentes heures pour chanter Matines; il en résulte que les louanges de Dieu sont célébrées à toutes les heures de la nuit (2).

Les *Laudes* sont ainsi dites, parce qu'elles ont pour caractère principal la louange divine. Elles sont connues, dans les anciens auteurs, sous le nom de *Matutinæ laudes*, louanges du matin, tandis que l'office de Matines est plus proprement appelé *Nocturne*[2]. Mais, comme ces deux parties ne constituent qu'une seule heure, on a pu lui donner

(1) Durand, Ration., l. V, c. III, n. 3.

(2) Quidam devoti in primâ noctis vigiliâ officium totum decantant; alii verò secundâ, alii in tertiâ, alii verò in quartâ, ut plerique omnes clerici. *Thomas Waldo.*

en général le nom de Matines. Pour se conformer à l'institution primitive, on devrait commencer Laudes exactement dès que commence à poindre la première aube. Les Laudes le matin, les Vêpres le soir, correspondent aux deux sacrifices qui se faisaient, dans l'ancienne loi, à ces deux extrémités du jour.

Prime. C'est la première des heures mineures. Elle n'est pas d'une si haute antiquité que Matines et Laudes. Un célèbre solitaire (1) appelle Prime *secondes Matines*, parce qu'après avoir chanté les premières, on commençait Prime au moment où l'astre du jour se montrait sur l'horizon.

Tierce, *Sexte* et *None* sont appelées par Tertullien (2) *heures apostoliques*, comme ayant été consacrées à la prière par les Apôtres eux-mêmes, parce qu'elles étaient celles qu'on distinguait le plus dans l'usage commun. Nous voyons en effet, dans le livre des Actes, que les Apôtres étaient en prières à l'heure de Tierce, lorsqu'ils reçurent le Saint-Esprit (3). Il est dit encore que Pierre, à l'heure de Sexte, monta au haut de la maison, pour prier (4), et, enfin, que Pierre et Jean se rendirent au Temple à la prière de la neuvième heure (5). Saint Jérôme nous atteste aussi qu'il y a trois temps, que la tradition ecclésiastique nous a indiqués comme plus propices à l'adoration et à la prière ; et il désigne la troisième, la sixième et la neuvième heure (6). Saint Cyprien ajoute qu'il faut prier à Tierce, parce que c'est à cette heure que

(1) Cassien.

(2) Tertull., *De Jej.*, c. x.

(3) Quùm sit hora diei tertia. *Act.*, II, 16.

(4) Ascendit Petrus in superiora ut oraret, circa horam sextam. *Act.*, x, 9.

(5) Petrus autem et Joannes ascendebant in Templum ad horam orationis nonam. *Act.*, III, 1.

(6) Tria autem sunt tempora, quibus Deo flectenda sunt genua : tertiam horam, sextam et nonam ecclesiastica traditio intelligit. *D. Hier.*, in Dan., c. VI.

le Saint-Esprit est descendu sur les Apôtres; à Sexte, parce que c'est à ce moment que le Christ a été attaché à la croix; à None, parce que c'est à cette neuvième heure qu'il a lavé nos péchés dans son sang et consommé sa victoire par sa Passion (1).

Vêpres. C'est l'office du soir, comme l'indique son nom, et ce nom lui a été donné, parce qu'on le célébrait vers le coucher du soleil, qui coïncide avec le lever de l'astre appelé *Vesper*. Comme on avait besoin de lumière, on l'a aussi appelé l'office des lampes et des flambaux : *Officium lucernarium*, *lucernariam horam*. Les Vêpres sont le sacrifice du soir, correspondant à celui du matin.

Complies ou *Complie,* accomplissement ou fin de l'office. C'est la dernière des heures canoniales. Elle est attribuée à saint Benoît, parce qu'avant ce Saint, qui vivait au commencement du sixième siècle, il n'en est fait aucune mention. Saint Benoît ordonna à ses religieux de s'assembler tous les soirs, avant d'aller prendre le repos de la nuit, pour faire une lecture tirée des livres saints ou des ouvrages des Pères les plus propres à leur inspirer des sentiments dignes de leur vocation. Après quoi on récitait trois ou quatre psaumes, et puis on se retirait dans le plus grand silence. C'est là probablement l'origine de Complies. Cet office se disait donc à la fin du crépuscule du soir, après tous les travaux du jour, immédiatement avant le temps du sommeil.

Nous nous contentons pour le moment de ces notions succinctes sur chacune des heures canoniales. Nous en parlerons bientôt plus longuement.

Le bréviaire, avons-nous dit, est la lyre du prêtre, et les sept heures canoniales forment comme les cordes de cette lyre divine, qui charme le ciel et la terre.

(1) Horâ tertiâ orandum est, ut Spiritum Sanctum, qui horâ illâ descenderat, veneremur; sextâ, quòd Christus cruci affixus fuit; nonâ verò, quia ad nonam peccata nostra sanguine suo abluit... et victoriam suam tunc passione perfecit. *D. Cypr.*

Mais pourquoi cette division de l'office en sept heures canoniales? Au jugement des liturgistes, ce nombre de sept n'est pas sans mystère, comme il nous sera facile de le voir, en réfléchissant quelques instants sur ses admirables harmonies avec Dieu, avec l'homme et le monde.

Le nombre sept est extrêmement symbolique; on le trouve partout, et il revient souvent dans les saintes Écritures. Le monde a sept époques, la musique sept tons, l'arc-en-ciel sept nuances; sept anges veillent autour du trône de Dieu; saint Jean, dans l'Apocalyse, vit sept étoiles, sept églises, sept trompettes, sept chandeliers, sept sceaux, sept lampes. Le nombre sept est celui des jours de la création et du repos de Dieu, et c'est pour remercier le Seigneur de ses bienfaits et le prier de nous conduire heureusement à l'éternel repos, que nous le prions sept fois le jour. Le juste tombe sept fois le jour, et c'est pour qu'il se relève plus facilement et plus promptement de ses chutes, que nous prions sept fois le Seigneur. L'Esprit-Saint se révèle par sept dons, et c'est pour les attirer au dedans de nous que nous récitons les sept heures canoniales. Cette division septénaire de la prière existait, il y a déjà trois mille ans, puisque nous voyons que le saint roi David chantait sept fois le jour la justice et la bonté de son Créateur (1). C'est en imitant cet illustre monarque que l'Église a voulu aussi honorer les principaux mystères qu'accomplit en sa Passion l'auteur et le consommateur de notre foi. De là ces vers, riches de sens, sinon de poésie :

A Matines, le Christ, qui des liens du crime
Dégage les pécheurs, est lui-même lié.
Des plus sanglants affronts il est couvert à Prime,
Sous un arrêt de mort à Tierce humilié.
A Sexte, sur la croix l'amour le sacrifie;
A None, de son sang un fer est arrosé;

(1) Septies in die laudem dixi tibi. *Ps.* CXVIII, 164.

A Vêpres, de la croix son corps est déposé;
Au sépulcre il descend à l'heure de Complie (1).

Ce ne sont pas seulement les scènes de la Passion, mais encore les grandes époques de la Rédemption, que les sept heures nous rappellent. A Matines, le Seigneur naît; à Prime, il ressuscite; à Tierce, il envoie l'Esprit-Saint; à la sixième heure, il est crucifié; à la neuvième, il rend le dernier soupir; à l'heure de Vêpres, il viendra juger le monde; à l'heure de Complies, il emportera au ciel ses élus triomphants [3].

Ces différentes heures sont encore en harmonie avec les sept âges de la vie. Les nocturnes figurent le temps qui a précédé notre naissance, alors que nous étions cachés dans les abîmes du néant et plongés dans une profonde nuit. Les Laudes, entre les dernières limites de la nuit et le crépuscule du jour, figurent notre naissance. Prime, récitée aux premiers rayons du soleil, représente notre enfance. Tierce, lorsque les rayons de cet astre éclairent avec plus d'éclat l'univers, c'est l'adolescence, c'est la jeunesse. Sexte, lorsque le soleil est parvenu au milieu de sa course, c'est la virilité, c'est l'âge mûr. None, récitée au déclin de l'astre du jour, nous annonce la vieillesse, qui avance à pas lents. Vêpres, au moment où le soleil va se cacher sous l'horizon, désignent le soir de la vie, la décrépitude. Complies, c'est la mort, c'est le dernier soupir de l'homme, qui s'exhale avec le cantique du vieillard Siméon (2). Hélas! notre vie est d'une telle brièveté, que le seul cours d'une journée en retrace la rapide vicissitude.

Nous pourrions faire la même application aux diverses

(1) Hæc sunt septenis propter quæ psallimus horis :
Matutina ligat Christum, qui crimina solvit.
Prima replet sputis, dat causam Tertia mortis.
Sexta cruci nectit, latus ejus Nona bipartit.
Vespera deponit; tumulo Completa reponit.

(2) Nunc dimittis. *Luc.*, II, 29.

époques du monde, et nous verrions que Matines répondent au premier âge, à ce moment solennel où les créatures, sorties des mains du Tout-Puissant, commencèrent l'hymne de l'adoration, et semblèrent se dire les unes aux autres : « Venez, adorons le Seigneur, qui nous a faites. » Les autres heures, représentant la suite et le progrès des siècles, nous fourniraient aussi des analogies frappantes. Enfin Complies, c'est la fin des temps, c'est le commencement de l'éternité.

Toutes ces raisons mystiques de nos sept heures canoniales, bien qu'elles puissent ne pas être du goût de certains esprits froids, contribuent singulièrement à édifier la piété. Et si, pour combattre leur légitimité, on prétendait se faire une arme de la multiplicité même de ces raisons, nous répondrions avec un savant et éloquent auteur (1) que, dans la question présente, un tel caractère n'est pas une difficulté, mais une preuve. En effet, tout ce qui vient de Dieu porte le double cachet d'unité et de multiplicité. « La Bible est si belle, parce que, dans un seul mot, elle offre plusieurs pensées. Voyez encore la nature, cet autre livre de Dieu : tout y est, pour plusieurs raisons. Une fleur, par exemple, n'est pas seulement la couronne d'une tige ; c'est encore le berceau de nouvelles plantes, la pharmacie du pauvre, la parure des fiancées, l'ornement de l'autel, la joie de nos yeux, le parfum de la terre. Une fleur est la coupe, où l'abeille puise le nectar ; le nid, où le moucheron vient au monde ; la tente, qui l'abrite une nuit ; pour cette raison, sans doute, quelques fleurs se referment la nuit. Si tant est d'une fleur, et nous ne disons pas tout, qui s'étonnera que les *Heures* aient aussi de multiples beautés? »

Terminons par les considérations suivantes, qui se rattachent à ce que nous venons de dire, et sont, comme les précédentes, de nature à nourrir la dévotion des personnes qui disent l'office.

(1) M. l'abbé F. Pron, *Harmonies sacrées*.

Matines sont destinées à célébrer la naissance du Sauveur, qui vint, en effet, au monde, vers minuit. Laudes, à l'approche du jour, sont pour honorer sa glorieuse résurrection; et voilà pourquoi cet office commence les dimanches par le psaume *Dominus regnavit*, qui est un chant de triomphe pour le règne de Jésus-Christ ressuscité. Prime a été instituée comme une prière au commencement de la journée, pour demander à Dieu son secours et sa grâce, afin de faire saintement toutes nos actions; et c'est ce qu'indiquent plusieurs de ses oraisons. Tierce est pour célébrer la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, l'établissement de l'Église. Tous les jours, on rappelle ce fait par l'hymne *Nunc, Sancte;* et, comme la loi nouvelle fut promulguée au jour de la Pentecôte, c'est avec un admirable à-propos que l'on dit en commençant le psaume : *Legem pone mihi.* Pendant cette heure, nous devons conjurer le Saint-Esprit de nous animer, de nous vivifier, de nous sanctifier. A Sexte, au moment où les feux du jour sont dans toute leur ardeur, nous supplions le Seigneur d'amortir en nous les feux de la concupiscence et de nous préserver de ce démon du midi, qui exerce tant de ravages. None est empreinte d'une sainte tristesse; c'est l'heure où Jésus-Christ mourut, et nous y demandons une sainte mort. L'office de Vêpres, qui nous rappelle la sépulture de Jésus-Christ, figure aussi son avènement à la fin des temps, lequel terminera la grande journée de cette vie, comme le soir met fin au jour. Complies, comme l'indiquent l'hymne, les psaumes et l'oraison, ont été instituées pour remercier le Seigneur des grâces qu'il nous a faites pendant le jour, et pour lui demander sa protection pendant la nuit. On peut les regarder comme la recommandation de l'âme, qui quitte la vie par cette espèce de mort qu'on appelle le sommeil.

Ainsi, le jour, la nuit, le matin, le soir viennent de Dieu, nous reportent à Dieu; et les heures canoniales, se succédant continuellement, dans leur marche harmo-

nieuse, comme les heures fugitives de la vie, nous conduisent, par les plus douces pensées et les plus pieuses affections, à cette heure invariable et interminable toujours inscrite au cadran de l'immobile éternité [4].

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Septem synaxes sancti Patres canendas constituerunt, quas omni die clerus singulis horis canere debet; quarum prima est nocturnalis synaxis.

Les saints Pères ont établi sept heures, que le clergé doit chanter chaque jour au temps prescrit. La première est l'heure nocturne.

EGBERT, évêque d'York, vers 747.

HEURE A LAQUELLE ON PEUT COMMENCER L'OFFICE.

1. Les Matines étant la première partie de l'office canonial, on demande à quel moment on peut les commencer. Il faut distinguer la récitation en chœur de la récitation privée. Quant à la première, c'est par exception que l'office nocturne peut être célébré avant la nuit. La Congrégation des rites en a refusé plusieurs fois la permission, lors même qu'il y avait de graves inconvénients à craindre. Un monastère était situé dans un lieu désert, exposé, la nuit surtout, aux incursions des voleurs et des malfaiteurs; plusieurs religieux, que la pauvreté du monastère obligeait de vivre ailleurs, ne pouvaient pas y venir à pied pendant la nuit; pour toutes ces raisons, on demandait la permission de réciter Matines un peu avant la nuit. La Congrégation ordonna de construire une chapelle commode, et d'observer le temps prescrit par l'Église (1). — Des chanoines demandaient la permission de réciter Matines après Complies, depuis le 1er novembre jusqu'au 1er mai, à cause du trop grand froid; elle a été refusée (2). — D'autres faisaient cette demande pour les fêtes auxquelles les nouveaux convertis assistaient en grand nombre à Matines; la Congrégation ne l'a permis que pour l'octave du Saint-Sacrement (3). — Le Cérémonial des évêques (4) prescrit de commen-

(1) Exstruant oratores sacellum privatum, commodum, ubi Matutinum horâ consuetâ celebrari possit. Die 20 julii 1593.

(2) 10 janv. 1597.

(3) Nihil, sed per totam octavam corporis Christi tantùm potest tolerari. (Même date.)

(4) Lib. II, cap. V et VI.

cer Matines à l'heure convenable, *horâ competenti*. Or, le nom même de Matines, la mention qu'on fait de l'aurore à l'hymne de Laudes, ne conviennent pas au temps qui précède la nuit. Le même Cérémonial (1) fixe bien le commencement de Matines vers les quatre heures, dans la semaine sainte, *horâ vigesimâ primâ vel circà;* mais il appelle cet office *Matines des ténèbres,* et l'on n'y fait pas mention de l'aurore. C'est aussi par exception que le jour de la Toussaint on dit Vêpres et Matines pour les défunts immédiatement après les Vêpres de la fête, afin que le peuple puisse mieux y assister (2).

De tout cela il faut conclure, avec l'auteur du *Manuale ecclesiasticorum* (3), que la table, qui indique l'heure à laquelle on peut réciter Matines la veille, est destinée à la récitation privée, et non à celle du chœur. On dit avec vérité : *Jam lucis orto sidere*, pendant la première heure du jour. — L'office de None est anticipé, même au chœur, aux jours de pénitence, puisqu'il doit précéder la messe, et que l'heure de la messe est toujours avant midi. Il ne serait pas bien vrai, dans ce cas de dire à None : *Labente jam solis rotâ*, comme on le fait dans certaines églises ; cela n'est pas dans le rite romain.

Dans la récitation privée, cependant, les paroles n'ont pas toujours leur exacte signification pour celui qui les récite ; mais elles sont censées récitées en chœur, aux heures voulues par l'Église, puisque c'est toujours un office public de sa nature, quoique récité en particulier. Ainsi, d'après saint Liguori, le temps des petites heures est de minuit à midi ; celui de Vêpres et de Complies, de midi à minuit (4). Pour Matines et Laudes, il faut que les trois quarts du jour présent soient écoulés ; c'est alors que commence le jour ecclésiastique ; il suffit de dire Complies avant minuit, parce que le jour civil ne finit que là, et que l'Église admet cette division du jour dans bien des cas.

Il est donc vrai que la dernière des quatre parties du jour, et la première moitié de la nuit, peuvent être considérées tour à tour comme la fin d'un jour et comme le commencement d'un autre. Un décret de la Congrégation des rites vient à l'appui de cette assertion. Il est de règle qu'on soit debout le samedi, depuis le temps des Vêpres après midi jusqu'après le coucher du soleil le dimanche au soir, pour réciter l'antienne à la sainte Vierge et l'*Angelus;* mais si l'on récite l'office du dimanche après le coucher du soleil, ou l'office du lendemain avant qu'il soit couché, faut-il être debout ? Il a été répondu affirmativement. Ainsi, quand il s'agit d'une obligation,

(1) Lib. II, cap. XXII, n. 3.

(2) Ut populi commodiùs et frequentiùs illis interesse possint. *Cœrem.*, l. II, cap. X, n. 1.

(3) N° 485, Collection de décrets authentiques, imprimés à Rome en 1845.

(4) Tempus autem horarum incipit à mediâ nocte ad meridiem, Vesperarum et Completorii à meridie ad mediam noctem. *Examen ordinand.*, n. 74.

l'Église, comme une bonne mère, accorde toute la latitude possible, pour en faciliter l'accomplissement. Chaque jour à son office propre, quand le jour n'est pas commencé et quand il est passé, on ne peut s'acquitter validement de cette obligation ; mais aussi quelle latitude ! C'est presque un jour et demi. On peut commencer dès que le jour liturgique commence, c'est-à-dire le soir précédent, conformément à la loi de Moïse, sous laquelle on célébrait les fêtes d'un soir à un autre. Il est dans l'ordre qu'on finisse de même au second soir ; mais, parce que la première moitié de la nuit peut être censée appartenir au jour précédent, l'Église veut bien l'entendre ainsi pour l'achèvement de l'office, comme pour l'obligation de l'abstinence, la sanctification des fêtes et des dimanches, le jeûne eucharistique. Dans tous ces cas, c'est minuit qui est la limite précise. C'est plus facile que s'il fallait changer d'aliments avant le temps du repas, ou cesser de travailler, à une heure où l'on travaille communément, ou être à jeun depuis le soir précédent. FORNICI.

PIEUSE ASSISTANCE A L'OFFICE NOCTURNE.

2. Mettant à profit chacun de ses instants, CHARLEMAGNE, lorsqu'il prenait ses repas, se faisait toujours lire quelque bon livre. Après les Écritures saintes, ses délices étaient la lecture des œuvres de saint Augustin, et surtout de son excellent ouvrage de la Cité de Dieu, dont il gardait constamment un exemplaire au chevet de son lit, afin d'en lire quelque passage, s'il venait à s'éveiller pendant la nuit.

Il assistait régulièrement à l'office de l'Église, et même à Matines, autant que sa santé pouvait le lui permettre. Il avait grand soin que le service divin se fît avec cette décence et cette majesté, qui annoncent la grandeur du Dieu que nous adorons ; ce fut ce qui l'engagea à faire venir de Rome des personnes versées dans la science du chant ecclésiastique, et à ouvrir des écoles, où ses sujets pussent l'apprendre. Il décora les temples avec magnificence, et les pourvut de vases et d'ornements précieux pour la célébration des saints mystères. Zélé défenseur de l'Église et de ses priviléges, il s'opposa toujours à l'injuste usurpation de ses biens, qu'il regardait comme les vœux des fidèles, le prix des péchés et le patrimoine des pauvres.

SAINT ULRIC, évêque d'Augsbourg, se levait régulièrement à trois heures du matin, pour assister à l'office avec les chanoines ; et il récitait ensuite d'autres prières de dévotion. Au point du jour, il disait au chœur l'office des morts avec Prime, et assistait à la grand'messe. Tierce finie, il offrait le saint sacrifice, et ne sortait de l'église qu'après None ; il allait ensuite à l'hôpital, pour consoler les malades. Tous les jours, il lavait les pieds à douze pauvres, auxquels il distribuait d'abondantes aumônes. Le reste de la journée était

employé à l'instruction des ignorants, à la visite des malades et à l'accomplissement des autres devoirs d'un pasteur vigilant. Il ne faisait qu'un seul repas, encore n'était-ce que le soir avant Complies. On servait pour les pauvres et pour les étrangers un plat, auquel il ne touchait jamais. Il s'interdit l'usage du lit; il couchait sur la paille, et ne prenait que quelques heures de repos. En carême, il redoublait ses austérités, et donnait un temps encore plus considérable à ses pratiques de dévotion. Chaque année, il faisait la visite de tout son diocèse et tenait deux synodes.

Saint Pierre Nolasque naquit vers la fin du douzième siècle, tout près de Castelnaudary, d'une des plus illustres familles du Languedoc. Ses parents, qui avaient de la piété, eurent soin de lui procurer une excellente éducation et de cultiver les heureuses inclinations, que la grâce avait mises dans son âme. Ils ressentaient une grande joie, en le voyant répondre parfaitement à leurs vues, et réunir aux grâces de l'extérieur une grande innocence de mœurs et un goût décidé pour la vertu. Le jeune Pierre avait une sensibilité extraordinaire pour les malheureux, et distribuait en aumônes les petites sommes, qu'on lui donnait pour fournir aux amusements de son âge. Il contracta la sainte habitude de donner quelque chose tous les matins au premier pauvre qu'il rencontrait, sans lui laisser même le temps de demander. Il se fit un devoir d'assister régulièrement à l'office divin ; les Matines n'en étaient point exceptées, quoiqu'elles se dissent à minuit. Cette pratique, à laquelle plusieurs laïques étaient alors fort exacts, ne subsiste plus parmi nous, par une suite du refroidissement de la piété.

Saint Guillaume, archevêque de Bourges, se levait toujours la nuit, pour assister à l'office. Il vivait dans une mortification absolue de ses sens et de ses inclinations ; aussi mérita-t-il d'obtenir de Dieu une admirable pureté de cœur, et le don de prière dans le degré le plus éminent. Il joignait à une merveilleuse simplicité de grandes lumières, qu'il puisait dans la plus sublime oraison. On découvrait, à la sérénité de son visage, le calme intérieur de son âme; et, malgré toutes ses austérités, il ne perdit jamais cette sainte gaîté, qui prête tant de charmes à la vertu. Il se disposait à partir pour une mission parmi les hérétiques Albigeois, lorsqu'il fut surpris par une grave maladie. Il reçut le saint Viatique à genoux et fondant en larmes; et, sa faiblesse paraissant l'avoir quitté, il resta longtemps prosterné, priant, les bras étendus en forme de croix. La nuit suivante, il perdit l'usage de la parole, lorsqu'il commençait ses Matines. On comprit à ses signes qu'il voulait être étendu sur la cendre et le cilice; on lui accorda cette satisfaction, et il expira un peu après minuit.

LA PRIÈRE NOCTURNE AIMÉE DES SAINTS.

3. Saint Roch, non-content des prières longues et multipliées qu'il faisait pendant le jour, interrompait encore son sommeil pendant la nuit, pour s'entretenir dans l'ombre et le silence plus intimement avec son Dieu.

Saint Patrice, appelé l'apôtre de l'Irlande, naquit dans la Grande-Bretagne. Il était fils de Calphurnius et de Conchessa, cousine, à ce que l'on dit, de saint Martin, évêque de Tours. Étant encore fort jeune, il fut pris plusieurs fois esclave par les Barbares, qui l'employèrent à garder des troupeaux. Dans cet état, il commença à donner des marques de sa sainteté ; car la foi, la crainte de Dieu et la charité dont il était rempli, l'excitaient à se lever dès la pointe du jour, pour aller, par les neiges, la gelée et les pluies, faire ses prières à l'église. Il avait aussi coutume de faire oraison cent fois le jour et cent fois la nuit. Lorsqu'il fut délivré de sa troisième captivité, il embrassa l'état ecclésiastique et s'appliqua longtemps à l'étude de l'Écriture sainte. Après avoir parcouru les Gaules, l'Italie, les îles de la mer de Toscane, avec beaucoup de fatigues, il fut inspiré d'aller travailler à la conversion des Hibernois; et, ayant obtenu sa mission du pape saint Célestin, qui le sacra évêque, il passa dans l'Hibernie.

Cet homme apostolique souffrit des peines inconcevables et d'étranges persécutions dans ce saint emploi; mais, avec le secours de la bonté divine, les prédications de Patrice eurent un si heureux succès, que ce pays, qui adorait auparavant les idoles, fut bientôt appelé l'île des Saints, à cause de la piété de ses habitants. Il baptisa une infinité de païens ; il ordonna plusieurs évêques et un grand nombre de clercs, et il institua des communautés de filles religieuses et de veuves. Il établit, avec la permission du pape, l'église d'Armach, métropolitaine de toute l'île, et il l'enrichit des saintes reliques, qu'il y avait apportées de Rome. Dieu l'honora de plusieurs révélations et du don de prophétie, et lui donna une puissance si extraordinaire pour faire des miracles, que la réputation de sa sainteté retentit partout.

Le soin continuel qu'il avait de ses églises ne l'empêchait pas de vaquer sans cesse à l'oraison. On rapporte qu'il récitait tous les jours le Psautier avec des cantiques et des hymnes et deux cents oraisons; que chaque jour, il se mettait trois cents fois à genoux pour adorer Dieu, et qu'à chaque heure canoniale il faisait cent signes de croix. Il partageait la nuit en trois parties, dont il employait la première à réciter cent psaumes et à faire deux cents génuflexions; pendant la seconde, il récitait les autres cinquante psaumes, ayant le corps dans de l'eau froide et élevant les yeux et les mains au ciel, aussi bien

que le cœur. Après cela, il prenait un peu de repos sur une pierre qui lui servait de lit. On admirait son humilité et la peine qu'il prenait à travailler de ses mains, pour imiter les Apôtres. Enfin, ayant épuisé toutes ses forces dans les fonctions évangéliques et s'étant rendu illustre par ses prédications et par ses vertus, il mourut saintement, dans une extrême vieillesse, et fut enterré à Downe, ville de l'Ultonie.

Saint Jérôme Émiliani se mêlait aux cultivateurs répandus dans la campagne ; et, tout en les aidant à faire la moisson, il leur expliquait les mystères de la foi. Il donnait aux enfants des soins de propreté qu'ils n'auraient pu attendre de la mère la plus dévouée, montrant à leur égard une patience admirable. Il pansait les ulcères des paysans avec tant de succès, qu'on le croyait doué de la grâce des guérisons. Ayant découvert une caverne sur la montagne qui domine Somasque, il s'y retira ; et là, se flagellant jusqu'au sang, passant des jours entiers à jeun, prolongeant sa prière bien avant dans la nuit, ne prenant qu'un très-court sommeil sur une pierre nue, il expiait ses péchés et ceux du prochain. Dans un enfoncement de cette caverne, il existe une source qui jaillit du sein d'un rocher, et dont une tradition constante attribue l'origine aux prières du serviteur de Dieu. Elle n'a pas cessé de couler jusqu'à ce jour ; et son eau, portée en divers lieux, a souvent rendu la santé aux malades.

L'illustre saint Pierre Damien, né à Ravenne de parents honnêtes, fut d'abord abandonné par sa mère, qu'irritait la vue du grand nombre de ses enfants. Mais une servante de sa maison le recueillit à demi mort, le ranima et le rendit à celle qui lui avait donné la vie, quand elle fut revenue à des sentiments plus humains. Devenu orphelin de père et de mère, le jeune enfant vécut dans une dure servitude, sous la tutelle rigoureuse d'un frère, qui le traitait comme un vil esclave. Il commença dès lors à se montrer religieux envers le Seigneur, et rempli de piété pour la mémoire de l'excellent père qu'il avait perdu ; car, ayant trouvé par hasard une pièce de monnaie, au lieu d'en faire usage pour subvenir à ses propres besoins, il la donna à un prêtre, afin que celui-ci offrît le saint sacrifice pour l'âme de l'auteur de ses jours. Un de ses frères, nommé Damien, de qui on croit qu'il tira son surnom, le fit étudier ; et ses progrès furent si rapides, qu'il fit bientôt l'admiration de ses maîtres. Il devint célèbre par son instruction dans les lettres profanes, et il les enseigna lui-même avec succès. Cependant, afin qu'en lui le corps fût toujours soumis à la raison, il porta un cilice sous ses vêtements ordinaires, et s'exerça aux jeûnes, aux veilles et à la prière. Pour dompter la vivacité des passions que l'ardeur de la jeunesse faisait bouillir dans son âme, il éteignait les feux importuns de la concupiscence, en se plongeant la nuit dans les flots d'une

rivière à peu près glacée. Ensuite, il visitait les églises et récitait le Psautier. Il s'adonnait assidûment au soulagement des pauvres, et on le vit fréquemment, dans les repas qu'il leur donnait, les servir de ses propres mains.

Le désir de mener une vie plus parfaite le porta à s'engager à Avellane, diocèse d'Eugubio, dans un monastère de l'Ordre des moines de Sainte-Croix, fondé à Font-Avellane par le bienheureux Ludolphe, disciple de saint Romuald. Peu après, son abbé l'envoya au monastère de Pomposie, ensuite à celui de Saint-Vincent, à Pierre-Pertuse. Il fit beaucoup de bien dans l'une et l'autre de ces deux maisons, par ses prédications, par les sages règlements qu'il y mit en vigueur, et par la régularité de sa vie. Rappelé parmi les siens après la mort de l'abbé, il fut mis à la tête de la communauté d'Avellane, qui prospéra tellement sous sa conduite, grâce à ses saintes institutions et aux nouvelles maisons établies par lui en divers lieux, qu'on le regarde avec raison comme un autre fondateur et comme le principal ornement de son Ordre.

Saint Thibaut descendait de la famille des comtes de Champagne. En lisant la vie des Pères du désert, il fut singulièrement touché des exemples de perfection qu'il y voyait, et il se sentit un grand désir de les imiter. Les vies de saint Jean-Baptiste, de saint Paul ermite, de saint Antoine et d'Arsène, firent sur lui une forte impression. Il soupirait sans cesse après le bonheur qu'ils avaient eu de goûter les douceurs de la solitude, et de converser continuellement avec Dieu, par l'exercice de la prière et de la contemplation. Souvent il visitait un pieux solitaire nommé Burchard, qui vivait dans une petite île de la Seine, et il s'essayait, sous sa conduite, à la pratique du jeûne, des veilles et des différentes mortifications de la pénitence. Son père voulut inutilement le retenir dans le monde, en lui proposant des partis avantageux et des postes brillants, soit à la cour, soit dans les armées. Peu de temps après, il alla à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, avec un de ses amis nommé Gautier. Étant arrivés, ils renvoyèrent chacun leur domestique, et partirent secrètement. Ils échangèrent leurs habits contre les haillons de deux mendiants, et se rendirent à pied en Allemagne. La forêt de Petingen, en Souabe, leur ayant paru propre à l'exécution de leur dessein, ils s'y arrêtèrent et s'y construisirent des cellules. Ils avaient appris de Burchard que la vie ascétique exige le travail des mains, et que les anciens solitaires s'occupaient à faire des nattes ou des paniers. Pour y suppléer, ils allaient dans les villages voisins exercer le métier de manœuvres sous les maçons, et se joindre aux serviteurs des fermiers, afin de partager avec eux des travaux pénibles et dégoûtants. Ils employaient leur salaire à acheter du pain bis, qui faisait toute leur nourriture. Lorsque

la nuit était venue, ils se retiraient dans leur forêt, y chantaient ensemble les louanges de Dieu, et y passaient un temps considérable dans l'exercice de la contemplation.

L'AMOUR DE LA PRIÈRE NOCTURNE DANS L'AGE LE PLUS TENDRE ET DANS LE SEXE LE PLUS FAIBLE.

4. Saint Dominique ne fut pas plus tôt en état de faire usage de sa raison, que sa vertueuse mère l'instruisit de ce qu'il devait à Dieu. Sa ferveur était si grande dans sa jeunesse, que souvent il se levait la nuit pour prier ; il aimait aussi dès lors les pratiques de la mortification. Il eut pour premier précepteur l'archiprêtre de Gumiel, son oncle maternel, homme singulièrement recommandable pour sa piété. Il assistait avec lui à tous les offices de l'Église ; et, après avoir donné le temps convenable à l'étude et à ses autres devoirs, il employait tout le reste à l'oraison, à des lectures pieuses et à diverses œuvres de charité. Il se privait, en esprit de pénitence, des amusements permis à son âge.

Une noble famille du Piémont donna le jour à Ange de Clavasio, qui fut un modèle de candeur et d'innocence dans ses jeunes années. La passion de Notre-Seigneur était, de tous les sujets religieux, celui qui le frappait davantage ; il ne pouvait s'en rassasier ; pendant son sommeil même il s'en occupait, et toujours elle lui faisait verser des larmes. Au milieu de la nuit, sa mère le surprit une fois devant une image de Jésus-Christ crucifié, à genoux, les yeux baignés de pleurs. Cette tendre piété ne l'empêchait pas de se livrer à l'étude avec succès ; au contraire, il y puisait cette ténacité, qui seule peut vaincre certaines difficultés, dont les âmes faibles et lâches ne sauraient jamais triompher. Aussi, à la fin de ses études, recueillit-il une abondante moisson de lauriers, qui n'eurent d'autre prix à ses yeux que d'être l'image des palmes immortelles destinées à la vertu après cette vie. L'Université de Bologne lui confia le triple grade de docteur en théologie, en droit civil et en droit canon. Le monde eut hâte d'ouvrir ses rangs à un si parfait jeune homme ; on le chargea même d'emplois aussi honorables que lucratifs ; mais il ne connut les dignités et les richesses que pour en sentir mieux encore le néant et la vanité. Dégoûté du siècle et de tous ses attraits, quoique encore à la fleur de l'âge, il quitta sa place, abandonna sa grande fortune et renonça à sa liberté pour se captiver sous la règle de Saint-François, dont il devint une image vivante, tant par son zèle sans bornes pour le salut des âmes, que par son immense charité envers Dieu et le prochain. Après avoir édifié ses frères pendant cinquante ans, après avoir refusé toutes les dignités de l'Église et joui de la confiance des Papes et de plusieurs souverains, il mourut de la mort des justes, à Coni, en 1495, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Les parents d'Ermelinde tenaient un rang distingué parmi la noblesse du Brabant, au sixième siècle, et possédaient de grands biens dans les environs de Louvain, où ils avaient leur demeure. Ermelinde, conformément à sa naissance, fut élevée délicatement et satisfaite dans tous ses goûts. Heureusement, son âme s'ouvrit de bonne heure à la piété; ce qui l'empêcha de s'habituer à la vie molle et sans gêne d'un enfant gâté. Dès le bas âge, elle aima la prière, et se plut dans les exercices de la plus haute dévotion. Ses parents, bons chrétiens, applaudirent à la religion de leur fille, et s'y prêtèrent avec dévouement. En effet, Ermelinde n'était encore que dans sa douzième année, quand elle prit la résolution de n'avoir que Jésus-Christ pour époux. Ses parents voulurent d'abord combattre en elle cette détermination; ils tentèrent de la retenir dans le monde par un mariage avantageux; mais, voyant qu'ils ne gagnaient rien sur elle, et, craignant de contrarier la volonté de Dieu, ils la laissèrent entièrement libre de sa personne, et Ermelinde eut hâte d'en profiter. Elle se retira loin de son pays, dans le petit village de Bévec; et là, exempte de toute distraction, elle cherchait à plaire au Seigneur par une vie pieuse et mortifiée. Le démon ne la laissa point jouir tranquille d'une existence si utile pour le ciel. Il souffla à deux jeunes seigneurs la honteuse pensée de tendre des piéges à l'innocence de cette épouse du Seigneur. Sachant qu'Ermelinde allait prier toutes les nuits dans l'église de Bévec, ils offrirent une somme considérable au portier, s'il voulait la leur livrer. Celui-ci repoussa avec horreur leur infâme proposition, et ils eurent recours à un autre stratagème, qui ne leur réussit pas mieux, parce que le Seigneur veille sur les siens et ne permet pas qu'ils soient souillés par les méchants. Un de ces impudiques gentilshommes alla l'attendre une nuit sur la route, déterminé à l'enlever lui-même, quand elle passerait. Ermelinde fut prévenue à temps, et s'abstint d'aller à l'église cette fois-là. Puis, craignant pour sa vertu, si elle restait plus longtemps exposée au danger, elle se retira à Meldaërt, dans sa patrie, et y retraça la vie des anciens solitaires, par ses austérités, ses veilles et ses continuelles oraisons.

Sans être de noble condition, les parents de Marie d'Oignies possédaient néanmoins de grandes richesses, et ils purent donner à leur enfant une très-bonne éducation. Marie était à peine sortie du berceau que toute la ville de Nivelle, sa patrie, admirait déjà en elle beaucoup de sagesse et une maturité de raison bien au-dessus de ses années. Si Marie se livrait rarement aux passe-temps du jeune âge, si ses compagnes n'obtenaient qu'avec peine qu'elle se mêlât à leurs jeux, ce n'était point chez elle l'effet d'une aversion de tempérament pour le bruit et la dissipation; c'est que son âme, prévenue de la grâce, s'était élevée trop haut, pour pouvoir goûter de si puérils amuse-

ments. L'abondance, dont elle jouissait au sein de sa famille, ne l'attachait pas davantage aux choses de la vie présente. Où Marie se plaisait, c'était à se trouver seule à l'écart, afin de prier plus tranquille et de méditer, mieux recueillie, les grandes vérités du salut. La nuit surtout, elle aimait à interrompre son repos pour s'adonner de nouveau à l'oraison, parce qu'au milieu du silence et de l'obscurité, sans doute, l'âme est moins distraite en s'entretenant avec Dieu; et ainsi la piété, dans le cœur de Marie, ne cessait de prendre de nouveaux accroissements, qui toujours devançaient son âge. Pendant son travail, elle mettait devant elle un Psautier ouvert, et y jetait les yeux de temps en temps, afin d'entretenir dans son cœur l'esprit de prière. Un pauvre ne passait pas devant cette bonne enfant, que sa figure ne prît aussitôt une expression de souffrante pitié, dont elle ne revenait qu'après avoir soulagé le malheureux, en lui donnant tout ce que sa bourse contenait. Le mépris que Marie professait d'ailleurs pour les riches ajustements, pour les bijoux et toutes les belles parures dont on voulait l'embarrasser, lui permit de faire de grandes économies et d'en user selon ses goûts en faveur de ses enfants, les pauvres honteux. Tant de vertus acquises et des dispositions bien prononcées pour une vie plus sainte donnèrent lieu de craindre aux parents de Marie qu'elle ne se fît religieuse, comme elle avait déjà paru souvent le désirer, sans cependant oser rien en dire. Ils profitèrent de sa soumission parfaite à leurs volontés, pour la fixer dans le monde par un mariage, dès qu'elle eut atteint sa quinzième année. Heureusement qu'ils l'unirent à un bon jeune homme, sur l'esprit duquel les vertus de sa femme firent tant d'impression, qu'il résolut, peu de temps après leur mariage, de conformer en tout sa vie à la sienne; et ce fut à son instigation qu'ils allèrent s'établir tous deux, avec leurs grandes richesses, dans le quartier des lépreux, afin de soulager de plus près et plus efficacement ces infortunés. Là, comme dans la maison de ses parents, Marie rendit ses jours si pleins devant le Seigneur, qu'elle fut trouvée mûre pour le ciel dès l'âge de trente-trois ans. Sa mort arriva l'an 1213. *La Légende du jeune âge.*

SEPTIÈME INSTRUCTION.

DES DIVERSES PARTIES DONT SE COMPOSENT LES HEURES CANONIALES. — TROIS MANIÈRES DE RÉCITER L'ORAISON DOMINICALE. — TROIS MANIÈRES DE COMMENCER L'OFFICE. — DES ANTIENNES. — DES PSAUMES. — ÉLOGE DE LA PSALMODIE.

> Vespere et manè et meridie narrabo et annuntiabo; et exaudiet vocem meam.
>
> Le soir, le matin et à midi, je raconterai ses merveilles, je chanterai ses louanges; et il exaucera ma voix. *Ps.* LIV, 19.

Des diverses parties dont les heures de l'office divin sont composées.

L'office divin est un commerce familier, un colloque avec Dieu, et ce colloque se compose de belles et saintes prières, où se trouvent tous les désirs que doit former notre cœur, toutes les demandes qu'il nous convient de faire pour la gloire de Dieu, le bonheur de l'Église, la sanctification du prochain et notre propre salut. Nous y trouvons un abrégé de ce qu'il y a de plus beau dans le plus beau de tous les livres, la Bible, qui s'y trouve distribuée selon les divers mois de l'année; et de tout ce qu'il y a de plus touchant et de plus sublime dans les écrits des Pères, dans l'histoire des Saints, dans les traditions particulières des églises. Il renferme en entier ces chants inimitables, ces poésies immortelles du Roi-Prophète, qui l'emportent infiniment sur tout ce que le génie humain, pourtant si riche et si fécond, a produit depuis le commencement des siècles. Mais, dans l'impuissance où nous sommes de démontrer l'excellence de nos saints offices, d'en décrire les beautés, d'en relever tous les avantages, contentons-nous de parcourir rapidement les différentes parties des heures canoniales, afin que les fidèles, lorsqu'ils y assistent, puissent les comprendre et en retirer des fruits abondants.

L'office divin se compose de psaumes, d'hymnes, d'antiennes, de versets, d'oraisons et de pieuses lectures, tirées des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, des ouvrages des Pères, des Actes des martyrs et des légendes des Saints. Disons un mot de chacune de ces prières.

Après avoir imploré le secours divin, pour éloigner les vaines pensées, rendre l'âme tranquille et la préparer à célébrer les louanges de Dieu, on commence l'office par l'Oraison dominicale, la prière par excellence, celle que Jésus-Christ nous a laissée. Il est évident qu'on ne peut mieux débuter.

Il y a trois manières de réciter l'Oraison dominicale : on la dit tout entière à voix basse, tout entière à voix haute, partie à voix haute et partie à voix basse ; ce qui nous donne à entendre qu'il faut prier Dieu en toutes manières, en élevant la voix, pour nous édifier mutuellement et comme pour faire une sainte violence au ciel ; à voix basse, parce que Dieu entend le cri intime et secret du cœur ; partie à voix haute et partie à voix basse, comme pour joindre la méditation à la prière vocale et aussi pour inviter l'assistance à se recueillir dans la même prière (1). On dit plusieurs fois le *Pater* dans le cours de l'office ; c'est, en effet, une prière si belle et si puissante sur le cœur de Dieu, qu'on ne saurait trop la répéter [1].

Avant toutes les Heures, excepté Complies, le *Pater* est suivi de la Salutation angélique composée de deux parties : 1° la louange adressée par l'archange Gabriel et sainte Éli-

(1) 1° On dit le *Pater* tout entier à voix basse, sans omettre *Amen*, au commencement et à la fin des Heures, et avant le *Confiteor*, à Complies ; 2° il se dit partie tout bas, partie à haute voix, après chaque nocturne, aux prières de Prime, de Complies, et à celles des petites Heures, quand elles ont lieu ; 3° on le dit tout haut dans les prières fériales de Laudes et de Vêpres, qui se disent à genoux pendant l'Avent, le Carême, aux Quatre-Temps et aux Veilles qui portent jeûne. Le mot *Amen* est supprimé toutes les fois qu'on termine le *Pater* à haute voix.

sabeth à la divine Marie, 2° la demande ajoutée par l'Église. Le *Pater* et l'*Ave* sont deux prières en quelque sorte inséparables, dans les habitudes de la piété chrétienne [2].

D'après un ancien usage attesté par saint Ambroise et saint Augustin, outre l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, les fidèles récitaient le Symbole des apôtres chaque jour, le matin et le soir. Voilà pourquoi l'Église l'a placé au commencement des Matines et de Prime et à la fin de Complies. On le dit encore aux prières de Prime et de Complies, lorsqu'on doit les réciter ; mais remarquons qu'à ces prières on le dit partie à voix haute, partie à voix basse. C'est la représentation symbolique de cette parole de l'Écriture : « Il faut croire de cœur pour obtenir la justice, et confesser de bouche pour arriver au salut (1). » Au commencement de Matines et de Prime et à la fin de Complies, on le dit tout bas; car les premiers fidèles le disaient en secret, crainte des persécutions; et, à la fin du monde, plusieurs garderont en secret la foi, sans oser la montrer. Comme l'a remarqué saint Thomas, on ne dit jamais à voix haute le Symbole tout entier, si ce n'est à la messe, laquelle représente la liberté actuelle des enfants de Dieu, qui peuvent chanter sans rien craindre la profession de leur foi.

Il y a trois manières de commencer l'office. Matines s'ouvrent par ces mots : *Domine, labia mea aperies,* etc. « Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges ; » — Complies, par *Converte nos, Deus salutaris noster,* « Convertissez-nous, ô Dieu qui êtes notre salut, et détournez de nous votre colère ; » — les autres Heures, par *Deus, in adjutorium,* etc. « O Dieu, venez à notre secours; Seigneur, hâtez-vous de nous secourir. » La première invocation remédie aux péchés de parole ; la seconde, à ceux du cœur; la troisième, à ceux de la

(1) Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. *Rom.*, x, 10.

conduite. Le *Domine, labia mea aperies* ouvre bien tout l'office ; car c'est au Seigneur qu'il appartient de nous mettre dans la bouche des paroles qui puissent lui être agréables. Le *Converte nos* est bien placé à l'entrée de la nuit, pour nous recueillir en Dieu, après la dissipation de la journée. Le *Deus, in adjutorium* vient à propos à divers moments, pour nous faire sentir que nous avons besoin du secours d'en haut, pour bien faire nos actions et spécialement pour célébrer dignement les louanges du Seigneur.

Autrefois, on disait en entier le psaume qui commence par ces mots : *Deus, in adjutorium*, etc.; maintenant on n'en récite que le premier verset, et il est immédiatement suivi du *Gloria Patri*, etc., qu'on répète après chaque psaume, pour nous apprendre que la gloire de Dieu doit être le principal objet de notre prière, et que la foi en l'auguste et sainte Trinité est le fondement de la vie chrétienne.

A cette doxologie on ajoute *Amen*, pour exprimer le désir qu'a l'Église de glorifier réellement la sainte Trinité. Le commencement des Heures est complété par le mot hébreu *Alleluia*, qui signifie : Louez le Seigneur. Saint Jérôme rapporte que ce mot était si agréable aux chrétiens, que les laboureurs et les ouvriers le substituaient, en travaillant, aux airs profanes que chantaient les païens. C'est en répétant l'*Alleluia*, que l'on appelait aux offices de la nuit les religieux et les fidèles ; et ce chant suppléait ainsi aux horloges et aux cloches. L'Église l'emploie souvent dans ses offices; mais comme c'est un cri de joie, elle l'omet aux cérémonies funèbres et dans les temps de tristesse et de deuil, tels que le carême.

Tout le monde est debout pendant qu'on récite le *Pater* et l'*Ave;* et on reste dans cette position jusqu'après l'intonation du premier psaume.

De tout temps les chrétiens ont commencé leurs actions de quelque importance par le signe de la croix, ainsi que

nous l'atteste Tertullien (1) ; voilà pourquoi, lorsque notre bouche s'ouvre pour proférer les louanges de Dieu dans la récitation de l'office, nous y imprimons aussitôt le signe de la croix avec le pouce de la main droite, en récitant : *Domine, labia mea aperies ;* et, en disant : *Deus, in adjutorium*, nous faisons aussi le signe de la croix, en portant la main droite du front à la poitrine, et de l'épaule gauche à la droite, ce qu'on fait toujours au commencement des Heures en proférant ces paroles. Nous pouvons remarquer encore (2) qu'on fait le signe de croix avec trois doigts, parce qu'il se fait sous l'invocation de la Trinité, dont le prophète dit « qu'elle soutient de trois doigts la masse de la terre (3). »

A toutes les Heures, les psaumes et les cantiques sont précédés et suivis d'antiennes.

Des antiennes.

Le mot *antienne*, en latin *antiphona,* vient du grec (4), et signifie *voix opposée*, *chant alternatif*. C'est la nature elle-même qui indique cette manière de chanter ; car il est évident qu'un chant continu ne pourrait se soutenir longtemps et fatiguerait extrêmement l'organe vocal. En ce sens, le nom d'*antienne* conviendrait, non-seulement aux psaumes et aux hymnes, mais encore à tout ce qui se chante d'une manière alternative, comme le *Gloria*, le *Kyrie*, le *Sanctus*, etc. La signification de ce mot s'éloigne aujourd'hui considérablement du sens primitif, et on entend simplement par antienne un verset, une sentence qui se dit avant et après les psaumes et les cantiques ; on y trouve toutefois encore la réciprocité ou l'opposition

(1) Tertull., *De Cor. Milit.*, c. III.

(2) Ration., l. V, c. II, n. 12.

(3) Quis appendit tribus digitis molem terræ, et libravit in pondere montes et colles in staterâ ? *Is.*, XL, 12.

(4) Ἀντίφωνη de φωνὴ, *voix*, et ἀντὶ, préposition qui marque opposition ou réciprocité.

des voix, en ce sens que quelqu'un du chœur commence l'antienne et les autres l'achèvent.

On peut diviser les antiennes en trois classes. Les unes sont tirées de l'Écriture sainte sans aucun changement ; d'autres sont de composition humaine, et on les doit à des écrivains ecclésiastiques, qui les ont disposées de manière à représenter par fragments l'histoire du mystère ou du Saint, dont on fait la fête. Telles sont celles des fêtes de saint Pierre, de saint Étienne, de saint Laurent, des saintes Agathe, Cécile, Lucie. D'autres enfin qu'on peut appeler mixtes, sont tirées des livres saints; mais, par le moyen de quelques additions ou transpositions de mots, on les a adaptées à l'objet de la fête. Telles sont les antiennes des Vêpres de Noël.

On a donné encore le nom d'antiennes à des pièces de chant en l'honneur de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge ou des Saints. On les chante aux stations des diverses processions. Les plus célèbres sont les quatre, qu'on dit à la suite de Complies en l'honneur de la Vierge immaculée.

Saint Isidore (1) trouve une image de l'antienne dans le chant alternatif des deux Séraphins, dont nous parle le prophète Isaïe (2). Il nous dit encore que l'antienne nous représente les deux Testaments, qui se répondent l'un à l'autre. Le cardinal Bona ajoute que l'antienne, entonnée par un seul et chantée ensuite par tout le chœur, nous marque : 1° que la divine charité découle de Jésus-Christ, qui en est le principe, et s'étend ensuite à tous ses membres; 2° que le grand amour de Dieu a prévenu le nôtre, puisqu'il nous a aimés le premier, et que nous devons tous correspondre à cet amour. Disons enfin que souvent les antiennes récapitulent les pensées renfermées dans le

(1) D. Isidor., *Etymol.*, l. VI.

(2) Clamabant alter ad alterum : Sanctus, sanctus, sanctus. *Is.*, VI, 3.

psaume; et les deux chœurs, en s'unissant pour les chanter, montrent que les vrais fidèles n'ont qu'un cœur et qu'une âme et qu'ils partagent les peines et les joies de cette vie [3].

Des psaumes.

C'est le nom qu'on donne aux cantiques ou poèmes inspirés, généralement attribués au saint roi David. Chez les Juifs, ils étaient chantés au son des instruments, et c'est ce qui leur a fait donner le nom qu'ils portent. Les enfants d'Israël aimaient, en effet, « à louer le Seigneur sur la lyre et sur la harpe, sur les instruments à corde et sur les flûtes, au son des trompettes, au bruit des tambours et des cymbales retentissantes (1). » Ils disaient :

Lévites, de vos sons prêtez-nous les accords;

et, tout-à-coup échauffés de l'Esprit divin, comme si Dieu lui-même eût parlé par leur bouche, ils employaient pour le célébrer tout ce que la poésie a de plus sublime, tout ce qu'elle a de plus merveilleux dans le style et de plus passionné dans les mouvements [4].

Les psaumes nous offrent tous les genres de poésie et tous les genres de beauté. Vous y trouvez l'hymne, l'ode, le cantique, l'élégie, l'épopée, l'épithalame. Ici les tableaux les plus riants et les plus animés de la nature (2); là, les peintures les plus terribles de la puissance et de la majesté de Jéhovah, qui bouleverse le désert, fait trembler les montagnes jusque dans leur fondement. Il s'avance dans son chariot de Chérubins brûlants; il vole sur les ailes de l'aquilon; le feu est devant sa face, la tempête

(1) Laudate eum in sono tubæ; laudate eum in psalterio et citharâ, laudate eum in tympano et choro; laudate eum in chordis et organo. *Ps.* CL, 3, 4.

(2) Ps. LXIV.

marche à ses côtés (1). A tous moments, nous y trouvons des sujets d'admiration, soit que le Psalmiste célèbre sa science infinie et son immensité qui remplit tout de sa présence (2); soit qu'il chante ses bienfaits, l'immensité de son amour envers les hommes, et sa bonté qui se manifeste visiblement par les secours accordés à tous ceux qui l'invoquent (3); ou que le front couronné des lauriers de la victoire et traînant à son char les ennemis vaincus, il vienne dans son temple adorer le Dieu des armées et lui rendre la gloire qu'il lui envoyait (4); ou qu'enfin il emploie tout ce que les images ont de plus sublime pour publier sa grandeur dans l'hymne *de la restauration* (5). Après ces émotions fortes, après ces tableaux imposants, veut-on se réfugier dans des sentiments plus doux et plus tendres, le même Psalmiste nous offre l'*hymne des miséricordes* (6), qui n'ont jamais été célébrées, dit La Harpe, d'un ton plus sublime, et nous ajouterons avec lui que jamais le sublime n'a été plus touchant.

On sent que nous ne pouvons tracer ici qu'une légère esquisse des beautés incomparables de ces chants sacrés. Après ce que nous venons d'en dire, ne nous étonnons point qu'ils soient devenus le thème invariable de la méditation et de la prière des Saints. Le christianisme les a reçus de la Synagogue; et, dès le berceau de l'Église, nous voyons que saint Paul exhorte le peuple à s'occuper d'hymnes, de psaumes et de cantiques (7). Les premiers Pères nous attestent aussi que les prières publiques des chrétiens consistaient en psaumes, hymnes et lectures (8).

(1) Ps. XVII, XVIII, XXI, XLIX.
(2) Ps. CXXXVIII.
(3) Ps. XXXII, LXV, XCI, CX, CXLV, CXLVI, CXLVII.
(4) Ps. CXXXVII, CXLIX, XCVII.
(5) Ps. XCVI.
(6) Ps. CVI.
(7) Quùm convenitis, unusquisque vestrûm psalmum habet, doctrinam habet, apocalypsim habet. I *Cor.*, XIV, 26. — *Aliàs Col.*, III, 16.
(8) Sonant inter duos psalmi et hymni, et mutuò provocant quis

Les psaumes ont donc toujours été la prière de l'Église. Pendant les trois premiers siècles chrétiens, ils formaient tout le bréviaire des martyrs ; on n'y ajoutait guère que le *Pater* et le *Credo*. De nos jours, ils constituent la majeure partie de l'office divin qui, pour cette raison, porte encore le nom de psalmodie.

Quel aliment à la piété ne fournissent pas les psaumes, si nous avons soin de les réciter avec l'attention qu'ils méritent ! Comme ils raniment notre foi, en mettant devant nos yeux les grandes idées de l'existence de Dieu, de la création du monde, des fins dernières, de l'immortalité de l'âme, et surtout par tant de prédictions sur le grand ouvrage de notre rédemption, qui s'y trouvent écrites tant de siècles avant l'évènement ! — Quels beaux sentiments de confiance ne nous inspirent-ils pas ! « Seigneur, j'espère en vous et je ne serai pas confondu ; je louerai et j'invoquerai le Seigneur, et je serai délivré de mes ennemis ; le Seigneur est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui... Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui pourrai-je craindre (1) ? » — Combien d'actes d'amour ! « Je vous aimerai, ô mon Dieu, ô vous qui êtes ma force... Qu'y a-t-il dans le ciel et sur la terre que je puisse désirer, si ce n'est vous, ô mon Dieu, ô le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité ?... Comme le cerf altéré désire une source d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous... Quand viendrai-je et paraîtrai-je devant votre face (2) ? » — Combien d'actions de grâces ! « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits. Venez et écoutez-moi, vous tous qui craignez le Seigneur,

meliùs Deo suo cantet. Talia Christus videns et audiens gaudet. *Tertull.*, ad Uxor., I, 2. — Psalmorum eloquia et domi ventilant, et medio in foro secum circumferunt. *D. Bas.*, in ps. II. — Etiam in ipso cubili volo psalmos cum oratione Dominicâ frequenti contexas voce. *D. Ambr.*, de Virg., l. 3.

(1) Ps. XXX, XVII, XXVI.

(2) Ps. XVII, LXXII, XLI.

et je vous raconterai toutes les grâces, que le Seigneur a accordées à mon âme... (1) » — Combien d'actes d'humilité ! « Si le Seigneur ne m'avait assisté, mon âme eût été précipitée dans l'abîme... N'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce qu'aucun être vivant ne pourra se trouver juste devant vous... Je suis un ver de terre, et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple (2). » — Combien d'actes de contrition ! « Je hais l'iniquité, et je l'ai en abomination... Mes yeux ont répandu un ruisseau de larmes, parce que je n'ai pas observé votre loi (3). » — Combien d'actes de bon propos ! « Je garderai votre loi toujours... Je n'oublierai jamais vos commandements... Je l'ai résolu, je l'ai juré, j'observerai vos préceptes... Votre loi est gravée au milieu de mon cœur (4). » — Enfin, que de belles et saintes prières ! « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde... Détournez votre face de mes péchés ; créez en moi un cœur pur (5). »

Saint Grégoire de Nanzianze (6) dit que le chant des psaumes est le prélude des louanges, par lesquelles les Saints du ciel honorent le Seigneur. Ainsi, dit Tertullien, en récitant les Heures canoniales, nous acquérons déjà la possession du paradis, puisque nous faisons la même fonction que les citoyens de cette bienheureuse patrie. De là, sainte Catherine de Bologne éprouvait tant de joie en récitant l'office, qu'elle désirait terminer sa vie en psalmodiant [5].

Finissons par ces paroles, qu'on a trouvées placées à la tête de quelques anciens bréviaires :

(1) Ps. CXV, LXV.
(2) Ps. XCIII, III, XXI.
(3) Ps. CXXXVIII.
(4) Ps. CXVIII, XXXIX.
(5) Ps. L.
(6) Psalmorum cantus illius cœlestis ; hymnodiæ præludium est. *D. Greg. Naz.*, Orat. XLVIII, in fine.

« La psalmodie attire les anges, repousse les démons, « dissipe les ténèbres, ferme nos blessures, nourrit et « élève notre âme. C'est un miel à nos lèvres, un lien d'a- « mour à nos rapports mutuels, une précieuse aumône au « pécheur. Celui qui aime la psalmodie aime Dieu et il « vit heureux, dans l'espérance de se réjouir au ciel pen- « dant les siècles des siècles. Amen [6] (1). »

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

In psalterio usque ad obitum vitæ tuæ habes materiam legendi, scrutandi, docendi; et omnem virtutem divinorum invenies in psalmis, si intimâ mente perscruteris et ad medullam intimi intellectûs per gratiam Dei perveneris.

Dans le psautier, vous avez jusqu'à la fin de votre vie un ample sujet de lectures, de méditations, d'instructions. Dans les psaumes, vous trouverez toute la vertu des paroles divines, si vous les méditez profondément, et si, avec la grâce de Dieu, vous pénétrez jusqu'à leur sens le plus caché.

Ex libro De usu psalmorum.

L'ORAISON DOMINICALE EN TÊTE DE L'OFFICE.

1. La prière la plus digne, la plus utile pour nous et la plus agréable à Dieu, est sans contredit l'Oraison dominicale; voilà pourquoi, selon la discipline actuelle, nous commençons par elle l'office de chaque jour.

Les moines sont les auteurs de cette pratique; on ne voit à ce sujet aucune règle plus ancienne que les coutumes de Cîteaux, qui portent au chapitre LXVIII : « Après avoir donné le signal de l'office, qu'on récite « l'oraison sur la miséricorde, c'est-à-dire le *Pater noster*, avant de « chanter le verset *Deus, in adjutorium* (2). » Partout, en effet, l'office commençait par *Deus, in adjutorium;* le cardinal Bona et Grancolas (3) avouent n'avoir rien lu dans les anciens auteurs, qui suppose la récitation de l'Oraison dominicale avant chacune des heures. Il est vrai qu'un Canon du quatrième concile de Girone, tenu l'an 517, et un

(1) Petite préface d'anciens bréviaires conservés par Radulphe de Rive.

(2) Dimisso officii signo, orationem super misericordiam faciant, id est, Pater noster, antequàm versum, Deus, in adjutorium decantent.

(3) Lib. I, c. x.

autre du quatrième de Tolède nous prouvent l'insertion de l'Oraison dominicale dans l'office; mais on la récitait à haute voix après Matines et après Vêpres.

Le diacre Jean, décrivant l'office de l'église de Latran, à Rome, qui est d'institution apostolique, fait observer qu'on y a toujours récité l'Oraison dominicale à la fin de l'office. On l'a jugé nécessaire, du moins à la fin; car, comme le dit saint Grégoire, en parlant de la messe (1), il est peu convenable de réciter des prières composées par des savants, en omettant celle que Jésus-Christ nous a donnée.

Depuis que l'Oraison dominicale a été d'usage avant l'office, aucune constitution monastique n'a manqué de la prescrire. Nous lisons que les moines parcouraient tous les autels de l'église avant l'office, en récitant le *Pater* devant chacun; comme cette pratique retardait le commencement des Heures, elle fut abrogée, et l'on statua que chacun le réciterait à sa place avant l'office.

Enfin, saint Pie V a prescrit de réciter tout bas cette prière, avant de commencer.

L'Oraison dominicale, qui commence l'office, avait aussi autrefois le privilége de le conclure à elle seule, sans qu'on y ajoutât aucune oraison ou collecte. C'est ainsi, en effet, que les anciens moines terminaient les heures canoniales. Telle est la règle prescrite par saint Benoît (2). L'abbé prononçait à haute voix l'Oraison dominicale; ensuite on pouvait se retirer. Il est question de cet usage dans le 4e concile de Tolède (3). On l'observe dans l'office mozarabique (4). Le même usage s'observait autrefois dans l'église de Latran, au rapport de Jean Diacre (5).

LA SALUTATION ANGÉLIQUE AU COMMENCEMENT DE L'OFFICE.

2. La sainte Église veut qu'au commencement de toutes les heures de l'office, nous saluions Marie la mère de Dieu, et que nous recourions à elle. Que de grâces nous pouvons obtenir par son intermédiaire, puisqu'elle est appelée la trésorière et la dispensatrice des divines miséricordes!

Grancolas atteste (6) que, parmi les anciens auteurs qui ont exhort

(1) Lib. VII, c. LXIV.

(2) Chap. XIII.

(3) Canon 10.

(4) Pater altâ voce dicitur et ad singulas petitiones Amen respondetur.

(5) Hæc reservans apostolicam institutionem non nisi Dominicâ in officiis uti tur oratione, quoniam aliæ orationes posteà sunt superadditæ, et congruum e atque convenieus, ut prima et summa aliarum ecclesiarum primam et summa aliarum orationum frequentet; et quæ Salvatoris vocabulo consecrata est, Salva toris orationem, quam discipulos suos orare docuit, præ cæteris præcipuam sem per habeat. *De Eccles. lat.*, cap. VII.

(6) Chap. XXV.

les fidèles à faire de pieuses prières, aucun n'a parlé de la Salutation angélique jusqu'au XI^e^ siècle ; les Pères et les conciles n'ont fait mention que du Symbole et de l'Oraison dominicale sans *Ave Maria*, en recommandant la récitation des prières journalières. Il est vrai qu'on trouve l'*Ave Maria* à l'invitatoire du petit office de la sainte Vierge, et, dans le Sacrementaire de saint Grégoire, à l'offertoire de la messe du quatrième dimanche de l'Avent; mais il n'y a que les paroles de l'Ange, et c'est une antienne plutôt qu'une prière. Ce n'est que dans le bréviaire du cardinal de Sainte-Croix qu'on trouve la Salutation angélique, au nombre des prières qui composent l'office. Saint Pie V ordonna de la réciter au commencement de toutes les heures, et à la fin de l'office.

DES ANTIENNES.

3. On regarde comme auteur des antiennes saint Jacques, troisième évêque d'Antioche après saint Pierre. C'est lui qui prescrivit le chant alternatif dans son église. Son premier imitateur parmi les Latins fut saint Ambroise à Milan, d'après sa vie écrite par saint Paulin (1).

Quand cet usage des antiennes selon le rite ambrosien eut été confirmé par un décret du pape Damase, comme quelques-uns l'affirment sans en donner de preuve certaine, il devint général. D'anciens écrivains font remonter cet usage au pontificat de saint Célestin. Mais une fois que l'Église romaine l'eut admis, elle l'a constamment pratiqué. Nous le voyons dans les livres d'office des souverains Pontifes, et dans les antiphonaires de saint Grégoire. FORNICI.

QUEL EST L'AUTEUR DES PSAUMES.

4. C'est une assez grande difficulté de savoir qui a composé tous les psaumes; et les anciens Pères ont été dans des sentiments tout différents sur ce sujet. Saint Hilaire (2), saint Jérôme (3) et saint Athanase (4) ou l'auteur de l'*Abrégé de l'Écriture* qui porte son nom, soutiennent qu'ils ont été composés par différentes personnes, savoir : par Moïse, David, Salomon, Asaph, Idithun, et autres qui sont nommés dans les titres de chaque psaume. Saint Jean-Chrysostome (5),

(1) Hoc in tempore primo antiphonæ, hymni et vigiliæ in ecclesiâ Mediolanensi celebrari ceperunt, cujus celebritatis devotio usque in hodiernum diem, non solùm in eâdem ecclesiâ, verùm per omnes penè provincias Occidentis manet.

(2) D. Hilar., *Præf. in psalm.*

(3) D. Hieron., *Epist.* CXXXIV, CXLIX.

(4) D. Athanas., *Syn.*, lib. IV.

(5) D. Chrysos. *In ps.* L, t. III, p. 348.

Théodoret (1), saint Augustin (2) et quelques autres sont d'un sentiment contraire. Le premier dit nettement que David est le seul auteur de tous les psaumes. Saint Augustin représente cette opinion comme celle qui lui paraît la plus vraisemblable. Et Théodoret, après avoir rapporté ces deux sentiments et témoigné qu'il n'ose rien assurer, lui suffisant d'être convaincu que tous ces psaumes ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit, ajoute aussitôt qu'il faut néanmoins déférer à l'autorité du plus grand nombre, qui est du côté de ceux qui attribuent tout le psautier à David. Ce qu'on peut dire donc d'abord comme une chose certaine, c'est que la plus grande partie des psaumes est de David. Secondement, Bellarmin soutient et prouve par quelques exemples que ce saint prophète est l'auteur de ceux qui n'ont point de titre, comme du IIe et du XCIVe, que les apôtres ont déclaré être de David (3). En troisième lieu, il assure que ceux dont le titre porte *pour David ou à David*, sont de ce saint roi, comme saint Augustin le prouve fort bien par le CIXe, que Jésus-Christ cita aux juifs, comme étant effectivement de David (4), quoiqu'il ne porte que le titre dont nous parlons. Enfin, quoiqu'il soit plus sage de n'assurer rien en cette matière, surtout à cause que l'on y voit de grands Saints et de grands évêques opposés de sentiment, on peut dire toutefois que, s'il fallait s'arrêter à une de ces deux opinions, il vaudrait mieux, à l'exemple de Théodoret, choisir celle que le plus grand nombre de ceux qui la soutenaient de son temps, semblait rendre plus probable.

LES PSAUMES SONT UN ABRÉGÉ DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Nous pouvons dire, avec le cardinal Bellarmin (5), que les psaumes ont cet avantage singulier d'être un raccourci de tout l'Ancien Testament. Car, comme l'a remarqué ce savant prélat, tout ce que Moïse a rapporté dans son histoire ou établi par la loi, et tout ce que les autres prophètes ont écrit, ou pour exhorter à la vertu, ou pour prédire les choses futures, le saint roi David l'a renfermé dans ses psaumes d'une manière très-courte et très-élevée. C'est ce que le même

(1) Theodoret., *Præf. in psalm.*

(2) D. Aug., *De Civit. Dei*, lib. XVII, cap. XIV.

(3) Qui Spiritu Sancto, per os patris nostri David pueri tui, dixisti : Quarè fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ? *Act.*, IV, 25. — Iterùm terminat diem quemdam, Hodiè, in David dicendo, post tantùm temporis, sicut suprà dictum est : Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. *Hebr.*, IV, 7.

(4) Quomodò David in spiritu vocat eum Dominum dicens : Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis. *Matth.*, XXII, 43.

(5) Bellarm., *Præf. in psalm.*

auteur fait voir en détail, lorsqu'il montre que, dans les psaumes VIII, LXXVII, CIII, CIV, CXXXIV, etc., la création de l'univers, les actions des saints patriarches, la captivité d'Israël en Égypte, les plaies dont Dieu frappa ce royaume, ce qui arriva aux Hébreux durant les quarante années qu'ils passèrent dans le désert, leur entrée dans la terre que Dieu leur avait promise, et d'autres semblables évènements, sont représentés avec beaucoup de clarté; que, dans tout le psaume CXVIII, David relève d'une manière admirable la sainteté de la loi divine, et s'efforce d'inspirer à tous les hommes un désir ardent de l'accomplir; que, dans les psaumes II, XV, XXI, XLIV, LXVII, LXXI, etc., le royaume de Jésus-Christ, sa naissance, sa prédication, ses miracles, sa passion, sa résurrection, son ascension, l'établissement et l'accroissement de son Église sont prédits si clairement, qu'il semble que le psalmiste ait été plutôt un évangéliste qu'un prophète; que dans le premier et dans la plupart des autres, il exhorte et invite à la vertu par la vue des biens tout divins qu'elle procure, et détourne du péché par les menaces de la justice et des redoutables jugements de Dieu. Mais ce qui relève encore, comme le dit toujours Bellarmin, le livre des psaumes, c'est sa poésie toute sainte, jointe à une multitude d'excellentes métaphores et à un genre nouveau d'écrire, qui excite si vivement à l'amour et à la louange du Seigneur, qu'on ne peut ni rien chanter ni rien entendre de plus agréable et de plus utile.

LE MAISTRE DE SACI.

EXCELLENCE DES PSAUMES.

Les psaumes de David sont comme un écho de toutes les voix de l'Écriture, un foyer concentrique où se réunissent tous les rayons; ils coulent comme l'huile et le miel, échauffent comme le feu, éclatent comme la tempête; manne mystérieuse, ils prennent toutes les saveurs et conviennent à tous les goûts. Ils sont une mine féconde de richesses littéraires.

Bossuet, qu'on ne sera pas tenté d'accuser d'enthousiasme aveugle pour la poésie, appelle les psaumes des hymnes, des odes admirables, où David est demeuré supérieur à Pindare, Alcée, Horace et Homère, non moins par la beauté de l'expression que par la profondeur de la pensée et du sentiment.

Platon voulait que la poésie ne servît qu'à la louange des dieux et des hommes héroïques; le poète divin a réalisé les vœux du philosophe.

Ce ne sont pas les jeux olympiques, de vains amours ou les faits d'un simple mortel que chante le Prophète, mais le monde s'élançant du néant à la voix de l'Éternel, les prodiges de l'Égypte, de la mer Rouge, la loi donnée parmi les éclairs du Sinaï, et, dans ses propres victoires, les triomphes du Christ et de son Église.

Si l'antiquité païenne nous eût légué ces chants magnifiques, les siècles n'auraient qu'un cri d'admiration; si cette voix montait de la terre, la terre battrait des mains; mais, parce qu'elle vient du ciel et qu'elle commande la vertu, beaucoup ferment l'oreille à sa divine harmonie.

Avant le dix-huitième siècle, l'étude des livres saints faisait les délices des savants, des magistrats et des poètes. Voici ce qu'on lit dans une lettre de Pétrarque à Boccace, son disciple et son ami, qui lui avait envoyé le bel ouvrage de saint Augustin sur les psaumes: « Vous m'avez fait un don magnifique; je l'ai vu, je l'ai admiré, et j'ai dit à ma paresse : Il n'est plus temps de méditer le repos. Ceux qui ne connaissent que les voluptés du corps ne comprendront jamais combien votre amitié vient d'ajouter aux délices de ma vie. »

L'influence de la mauvaise philosophie diminuant chaque jour, espérons que les intelligences élevées chercheront dans les livres divins de nobles et puissantes inspirations. — Qu'on lise le psaume CIII, dans le latin même de la Vulgate, et qu'on dise s'il ne renferme pas à lui seul plus de poésie que les œuvres complètes de tel poète moderne d'ailleurs fameux et populaire. L'abbé FIRMINHAC.

Ce fut principalement sous le règne de David que la poésie lyrique fut florissante. Suivant l'ordre établi par ce roi, quatre mille chantres ou musiciens, pris parmi les lévites et divisés en vingt-quatre classes (1), sous la conduite de deux cent quatre-vingt-huit directeurs, se succédaient de semaine en semaine pour le service du temple. Ils avaient pour unique fonction, les uns de chanter des hymnes (2), les autres d'en accompagner le chant avec différentes espèces d'instruments. Leurs chefs étaient Asaph, Eman et Idithun, qui paraissent avoir aussi composé des psaumes (3). Par un appareil si magnifique et auquel il n'a jamais existé rien de comparable, nous pouvons conjecturer quelle était la noblesse et la majesté de la poésie lyrique des Hébreux. Ce qui nous en reste ne nous est parvenu que dépouillé de tous ses ornements; ceux qui dépendent de l'élocution et des pensées sont les seuls qui se soient conservés, et même encore ils sont quelquefois obscurcis par d'épaisses ténèbres.

LEFRANC, *Traité de littérature.*

S'il est vrai que rien n'égale les beautés contenues dans les livres saints, que les accords sortis de la harpe de David surpassent ceux que les poètes grecs et latins ont tirés de la lyre; si les paroles des prophètes sont descendues des cieux, et si l'on peut dire de leur voix qu'elle n'a rien de mortel (4), comment nos offices divins n'auraient-

(1) Paralip., XXIII, v.
(2) Ibid., XXV, 1-7.
(3) II Paralip., XXIX, 30.
(4) Nil mortale sonans.

ils pas aussi quelque part à notre admiration? C'est de l'Écriture sainte qu'ils nous viennent, ces hymnes sacrés, qui retentissent dans nos temples; ces prières qui, du fond du sanctuaire, montent au ciel, c'est l'Écriture sainte qui les a inspirées.

L'enthousiasme habite aux rives du Jourdain,
Aux sommets du Liban, sous les berceaux d'Éden,
Là, du monde naissant vous suivez les vestiges,
Et vous errez sans cesse au milieu des prodiges.
FONTANES.

C'est près des rives du Jourdain que sont nés les apôtres; c'est dans les eaux du Jourdain que le divin Maître a reçu le baptême; c'est près de ses bords que se sont accomplis les grands mystères de la religion.
SALGUES, *De la littérature des offices divins.*

LE CHANT DES PSAUMES ÉLÈVE A DIEU.

Saint Jean Chrysostome (1) dit que Dieu, connaissant combien le démon travaille à renverser toute la piété dans les âmes par le plaisir criminel qu'il leur fait trouver dans des chansons impudiques ou profanes, a voulu lui opposer le chant sacré des divins psaumes, afin que l'on y trouvât en même temps un plaisir très-chaste et une instruction très-salutaire. « Ainsi, dit-il, au lieu que ce qu'il y a d'im-« pie et de dissolu dans les airs du siècle, entrant dans le fond « de l'âme, l'affaiblit nécessairement et la rend plus efféminée, les « psaumes et les cantiques spirituels ont au contraire cet avantage, « qu'ils rendent l'âme plus pure et plus sainte, parce que le Saint-« Esprit y descend dans le moment qu'elle chante ces airs sacrés. Et « de même, ajoute ce Père, que là où il y a de la boue, les pourceaux « y courent, et qu'au contraire les abeilles volent partout où il y a « des fleurs et des senteurs; ainsi, les démons s'assemblent au son « des chansons impures; et là, où retentissent de saints cantiques, « la grâce de l'Esprit divin y vient faire sa résidence; et l'âme « est sanctifiée par la bouche de ceux qui les chantent. Il faut, « dit encore le même Saint, regarder David comme un homme qui, « animé du Saint-Esprit, forme dans ses psaumes une harmonie toute « céleste, ou qui est lui-même, si on peut parler ainsi, comme un « luth animé et raisonnable, qui est touché par le Saint-Esprit, et « qui nous apprend à chanter, nous aussi, d'une manière toute spi-« rituelle. Car il ne tend pas, par les sons sacrés qu'il forme, à plaire « seulement à nos oreilles, mais encore à procurer un plaisir et un « bien solide à nos âmes, en nous instruisant extérieurement et fai-« sant entrer par l'oreille dans le cœur la connaissance de la vérité, « qui doit affermir notre salut. »

(1) D. Chrys., *In psalm.*, t. III, p. 147. — Item *in psalm.* c, *ibid.*, p. 906.

LE PSAUTIER.

On donne le nom de *psautier* au livre qui contient les psaumes. Anciennement et avant qu'on eût organisé l'office, tel qu'il est aujourd'hui dans le livre nommé bréviaire, non-seulement tout prêtre ou ecclésiastique dans les ordres, mais encore tout chrétien lettré, possédait le psautier. Après l'évangélistaire qui contenait les évangiles, le psautier était le livre par excellence et pour lequel on avait le plus de respect. On voit encore des psautiers du moyen-âge reliés avec le plus grand soin et même avec magnificence. Saint Augustin dit que celui-là mérite à peine le nom de prêtre, qui ne sait pas le psautier par cœur ; et le concile de Tolède défend d'ordonner tout clerc, qui ne le possède pas de mémoire. En laissant à part l'immense utilité que cette connaissance peut procurer à un ecclésiastique, il faut dire qu'en ces temps-là les livres étaient rares et chers. Il était donc non-seulement convenable, mais nécessaire que les clercs sussent par cœur le psautier, afin de pouvoir psalmodier dans l'église. Un fait, cité par D. Claude de Vert, prouve combien on avait raison d'exiger que les clercs sussent le psautier par cœur. L'abbaye de Saint-Riquier, au moment où l'on y comptait plus de quatre cents moines, y compris les enfants de chœur, ne possédait que sept psautiers manuscrits. L'usage de psalmodier sans livres s'est maintenu dans la primatiale de Lyon jusqu'au dix-huitième siècle. Ainsi, l'invention de l'imprimerie qui, sous d'autres rapports, a rendu de très-grands services à la science ecclésiastique, a été cause que le clergé n'a pas continué d'enrichir sa mémoire des textes sacrés.

Le psalmiste était le clerc chargé de lire les psaumes au peuple qui les répétait après lui, avant que l'usage de les chanter se fût introduit dans l'Église. On le confond tantôt avec le lecteur, tantôt avec le chantre. Le psalmiste, qui n'avait pas reçu l'ordre mineur de lecteur, était un simple clerc tonsuré. A la suite du Pontifical romain, on trouve le rit par lequel la fonction de psalmiste peut être conférée, sous le titre : *De officio psalmistatûs*. Le Pontifical confond le psalmiste avec le chantre ; et c'est le prêtre qui lui confère le psalmistat par ces paroles : *Vide, ut quod ore cantas, corde credas, et quod ore credis, operibus comprobes.* « Ayez soin de croire dans votre cœur ce que votre bouche chante, et de prouver par vos œuvres que vous possédez la foi, dont votre bouche fait profession. » Le Pontifical ajoute que si l'évêque, en ordonnant un clerc, accomplit ce cérémonial, il fait bien. Ne serait-il pas, en effet, bien édifiant que les chantres fussent, par le psalmistat du moins, agrégés à l'ordre ecclésiastique ?

PASCAL, *Origines*.

LES PSAUMES ONT TOUJOURS FAIT LA CONSOLATION ET LES DÉLICES DES BELLES AMES.

5. Saint Jérôme recommandait la récitation ou le chant des psaumes aux grandes dames romaines de son temps, et même à de jeunes personnes, auxquelles il conseillait de les apprendre par cœur. Il loue la noble et sainte veuve Marcelle de ce qu'elle avait une ardeur incroyable pour la lecture de l'Écriture sainte, et de ce qu'elle se plaisait à chanter sans cesse ces paroles du Psalmiste : « J'ai caché vos paroles dans mon cœur, pour ne pécher jamais; » et ces autres, où il est dit de l'homme parfait « qu'il met sa volonté dans la loi du Seigneur et qu'il la médite nuit et jour. » Indiquant à Gaudence les moyens les plus propres à former sa jeune fille Paccatula, il l'engageait à lui faire apprendre par cœur le psautier, dès qu'elle aurait atteint l'âge de sept ans (1).

Ces divines paroles, une fois gravées dans l'esprit, s'en effacent difficilement. Nous en avons une preuve frappante dans un de nos poètes (2), largement fourvoyé, et qui nous dit cependant de lui-même : « La prière, le plus beau et le plus intense des actes de la pensée..... « Je me promène en élevant mon âme au Créateur et en articulant « quelques lambeaux des prières, que notre mère nous apprenait dans « notre enfance, et quelques versets mal cousus de ces psaumes du « saint poète hébreu, que j'ai entendu chanter dans les cathédrales, « et qui se retrouvent çà et là dans ma mémoire, comme des lettres « éparses d'un rit oublié. »

Saint Étienne, surnommé *Harding*, troisième abbé de Cîteaux, fils d'un gentilhomme anglais, fut mis, dès son enfance, dans une abbaye au comté de Dorset, pour y être élevé dans la crainte de Dieu et l'étude des lettres. C'était l'usage alors, quand on le pouvait, d'aller au moins une fois dans sa vie, visiter le tombeau des apôtres à Rome. Étienne entreprit ce voyage avec un de ses amis; mais, chemin faisant, ils récitèrent chaque jour de leur pèlerinage le *Psautier* tout entier, sans en être empêchés ni par de fâcheuses rencontres, ni par le mauvais temps, ni par aucun autre accident.

Après la mort du bienheureux Albéric, saint Étienne fut choisi pour lui succéder dans la charge d'abbé. Son premier soin fut d'entretenir parmi ses religieux l'esprit de retraite et de pauvreté. Il employa

(1) Quùm autem virgunculam rudem et edentulam septimus ætatis annus exceperit, discat memoriter psalterium, et usque ad annos pubertatis libros Salomonis, Evangelia, apostolos et prophetas sui cordis thesaurum faciat. *D. Hier.*, ad Gaudent.

(2) Lamartine, *Recueillements*, *lettre — préface.*

de sages précautions, pour empêcher les visites trop fréquentes des étrangers. Il n'y avait que le duc de Bourgogne qui eût la permission d'entrer dans le monastère; encore le pria-t-on de ne point tenir sa cour à Cîteaux, comme il avait coutume de le faire aux jours de grande solennité. On supprima dans l'église les croix d'or et d'argent, et on leur en substitua d'autres qui étaient de bois peint. Il fut encore décidé qu'on ne se servirait point de calices d'or, mais seulement d'argent doré. Les chasubles, les étoles, les manipules et autres ornements, devaient être d'étoffe commune; il devait n'y entrer ni soie, ni or, ni argent. Mais en même temps que l'église de Cîteaux n'offrait rien que de pauvre, elle était tenue avec une propreté et une décence dignes de la maison de Dieu; sa simplicité même lui donnait quelque chose de majestueux, qui annonçait la grandeur du Maître qu'on y adorait.

Quelques religieux de Cluny, dont l'église était pourvue de riches ornements, furent choqués de la pauvreté où celle de Cîteaux était réduite; ils en firent même le sujet de leur censure, parce qu'ils n'en pénétraient pas bien le motif. Mais saint Bernard entreprit de justifier ses frères, dans un ouvrage que nous avons encore. « Je veux, disait-« il, que les richesses et les embellissements des églises aient pour « objet l'honneur de Dieu; aussi, n'ai-je garde de les condamner « dans les églises cathédrales des évêques. Les premiers pasteurs se « proposent par là d'exciter la dévotion d'un peuple grossier et « charnel; mais, nous autres religieux, que prétendons-nous faire par « ce luxe et ces magnificences? Serait-ce de donner des sentiments « de douleur et de componction aux pénitents, ou du plaisir et de la « satisfaction aux spectateurs? Qu'est-ce que toutes ces superfluités « ont de commun avec des personnes qui ont fait vœu de pauvreté, « avec des religieux, avec des hommes spirituels (1)? » Saint Étienne mourut le 28 mars 1134.

Saint Léobard, dès sa plus tendre jeunesse, aimait à lire la sainte Écriture et spécialement le livre des psaumes. Il naquit en Auvergne au sixième siècle, et eut pour parents d'honnêtes gens du peuple, assez riches pour donner une éducation libérale à leur fils. Il fit, tout enfant, l'édification de sa famille par l'innocence de ses mœurs, la simplicité de ses goûts, et surtout par la ferveur de sa dévotion et son assiduité à la prière. Quand vint l'âge des études, on le mit au collége, où il transporta ses pieuses habitudes et devint l'écolier vertueux, le modèle de ses condisciples. Aucun élève de sa classe ne soignait mieux que lui ses devoirs, quoiqu'il n'en fît, dans sa conscience, qu'une occupation secondaire; car, sa grande affaire fut toujours l'instruction religieuse, la science du salut. Aussi y donnait-il le temps

(1) Apol., c. XI, n. 31.

même accordé au repos après l'étude, et que les autres élèves employaient à se récréer. On le voyait alors seul à l'écart, lire dans un livre de prières ou dans le *Psautier*, qu'il apprit, dit-on, de cette manière tout entier par cœur. Cette singularité, dans un autre, eût été certainement une cause de critique et de petites persécutions; mais, dans Léobard, elle paraissait naturelle; c'était une conséquence de la haute vertu, que chacun aimait à reconnaître en lui; car on finit toujours par respecter une piété, qui ne se dément jamais. Son éducation étant terminée, il rentra dans la maison paternelle, aussi pur qu'il en était sorti. Alors ses parents voulurent l'engager dans le mariage; ils lui cherchèrent une compagne, réglèrent les affaires sans qu'il s'en mêlât, et tout allait se consommer, quand Dieu, qui voulait posséder cette belle âme sans partage, suspendit l'exécution de cet irrévocable engagement, par la mort de ses parents. Puis, inspirant de plus en plus à Léobard le dégoût des choses de la terre et le désir d'une vie éloignée des affaires et des plaisirs, il lui donna le courage de renoncer à ce mariage, qu'il était sur le point de contracter, et le fit partir incontinent pour le monastère de Marmoutier, où cet élu de Dieu s'enferma dans une cellule et y demeura, faisant l'admiration de toute la contrée pendant vingt-deux ans. Écrasé sous le poids des austérités, des jeûnes et des veilles, il succomba, jeune encore; et son âme entra en possession des joies éternelles.

A côté de la simonie, du dérèglement des mœurs, de tous les grands scandales qui, au onzième siècle, désolaient l'Église, fleurirent aussi d'éminentes vertus. On vit des hommes, qui égalèrent et surpassèrent même quelquefois les solitaires pénitents de la primitive Église. Le plus célèbre, sinon le plus illustre de tous, fut, sans contredit, Dominique l'Encuirassé. Il mourut en Ombrie en 1060, dans l'ermitage de Fontavellano, qu'avait gouverné le révérend Pierre Damien, avant d'être promu au cardinalat. Un saint homme, nommé Jean, l'avait précédemment formé à la vie religieuse, en l'admettant au nombre de ses disciples dans le désert de Montfeltre. Voici les choses étonnantes qu'on raconte de Dominique, durant les longues années qu'il passa successivement à Montfeltre et à Fontavellano. D'abord, une cuirasse, serrée sur son corps par six cercles de fer, le tenait dans une gêne continuelle; puis, deux fois le jour, il récitait le psautier en entier; et, tant que durait cette récitation, il se donnait la discipline des deux mains à la fois. Pendant le carême, il faisait tous les six jours au moins ce qu'on appelait alors la pénitence de cent ans, c'est-à-dire que, dans cet espace de six jours, il récitait vingt fois le psautier, et se donnait trois cent mille coups de verges. Et, comme son corps était devenu insensible à ce genre de traitement, il changea les verges en un fouet de cuir hérissé de pointes de fer aiguës, qui perçaient sa chair jusqu'au vif. Son corps, meurtri par tant d'austérités, était devenu

noir comme celui d'un Éthiopien. Appauvri par l'âge, par la mauvaise nourriture et par des jeûnes trop prolongés, ce n'était plus qu'un squelette horrible à voir, quand enfin son âme sortit de ce sombre cachot, heureuse de se trouver libre. Qu'avait donc fait ce pauvre Dominique, pour tourmenter si rudement sa chair? Sa jeunesse s'était écoulée innocente, dans les pratiques d'une tendre piété et l'étude des lettres, sous les yeux de ses parents; et il n'avait quitté le toit paternel que pour entrer dans le sanctuaire, où on lui avait conféré le caractère sacerdotal. Mais, devenu prêtre, il apprit qu'une somme d'argent avait été versée par les siens à l'évêque qui l'avait ordonné. Croyant par cela même son ordination entachée de simonie, il n'exerça plus les fonctions du saint ministère, et se voua à la pénitence pour le reste de ses jours. La nuit qui précéda sa mort, il récita encore Matines et Laudes avec ses frères, et il expira pendant qu'on chantait Prime.

Saint Sulpice était dans l'habitude de se rendre la nuit à l'église pour prier, et il n'en sortait point qu'il n'eût récité tout le psautier.

La règle de Saint-Colomban marquait exactement le nombre de psaumes et de versets, qu'il fallait réciter à chaque partie de l'office. On devait fléchir le genou à la fin de chaque psaume.

LA DOXOLOGIE GLORIA PATRI.

6. Cette manière de terminer les psaumes est bien ancienne. Les Grecs l'appellent *Doxologie mineure*, pour la distinguer de l'hymne des anges, qu'ils appellent *Doxologie majeure*. Mais il est très-difficile d'assigner le temps, où l'on a établi l'usage de chanter *Gloria Patri* à la fin des psaumes. Les auteurs ne s'accordent pas là-dessus. S'il faut en croire les anciens surtout Walfrid Strabon (1), le pape Damase l'a introduit en Occident, à l'imitation des Orientaux, sur l'invitation de saint Jérôme. Mais cette opinion est peu fondée, puisque Cassien, qui vivait peu de temps après saint Jérôme, s'exprime ainsi : « La pratique que nous voyons établie dans cette province de chan« ter à la fin des psaumes *Gloria Patri*, etc., n'existe pas en Orient. « On y termine l'office par l'oraison, que chante celui qui préside et « que tout le monde écoute en silence (2). » D'après ces paroles de Cassien, l'usage dont il s'agit n'existait pas en Orient; on peut donc en conclure, avec le cardinal Bona, que saint Jérôme, cinquante ans avant Cassien, ne l'a pas apporté de là en Occident.

(1) De rebus ecclesiast., c. v.

(2) Illud quod in hâc provinciâ videmus, ut in clausurâ psalmi omnes concinant cum clamore : Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto, nusquàm per Orientem audivimus; sed cum omnium silentio ab eo qui cantat, finito psalmo, orationem succedere. *Instit.*, lib. II, c. VIII.

Quoi qu'il en soit de ces diverses opinions, le pape Vigile nous atteste l'usage de dire *Gloria Patri* à la fin de tous les psaumes ; il reprend ceux qui voulaient abréger cette formule. Cela est aussi attesté par un canon du concile de Narbonne de l'an 627 : « Pour l'ordre de la psal-« modie, qu'après chaque psaume on chante *Gloria Patri ;* et, si les « psaumes sont longs, qu'on y fasse quelque pause, et qu'après cha-« que pause on chante la gloire de la Trinité (1). » On en peut conclure que l'usage de chanter *Gloria* à la fin des psaumes était introduit dans l'Église romaine dès le sixième siècle. FORNICI.

Cette petite doxologie n'a pas été uniformément conçue dans les mêmes termes qu'aujourd'hui ; mais il n'y a que de très-légères différences. Les Constitutions apostoliques en renferment une plus longue ; on la disait à la fin des prières : « Que toute gloire, vénération, action de grâces, toute adoration, tout honneur, soient au Père et au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et à jamais dans l'infinité et l'éternité des siècles. Amen (2). »

Selon l'opinion du cardinal Bona, le *Gloria Patri* a pu être composé par les apôtres et augmenté par le concile de Nicée, qui y ajouta : *Sicut erat*, etc., sans que l'usage de le dire à la fin des psaumes remonte aussi haut.

Les Ariens, qui avaient corrompu la forme du baptême, avaient pareillement altéré cette glorification, en disant : *Gloria Patri per Filium in Spiritu Sancto.* C'est pour cette raison que le concile de Nicée y joignit les dernières paroles, afin de régler la coéternité des trois personnes divines. PASCAL, *Dict.*

En répétant tant de fois le *Gloria Patri*, combien ne pouvons-nous point produire de pieux sentiments de foi, de louange, d'action de grâces, de complaisance de la félicité et des perfections de Dieu ! — Chaque fois que sainte Magdeleine de Pazzi répétait le *Gloria Patri*, elle inclinait la tête, et s'imaginait l'offrir aux bourreaux pour l'honneur de la foi.

(1) In psallendis ordinibus, per quemque psalmum Gloria dicatur Deo ; per majores verò, prout fuerint prolixiores, fiant pausiones, et per quamque pausionem gloria Trinitatis decantetur.

(2) Omnis gloria, veneratio, gratiarum actio, honor, adoratio Patri et Filio et Spiritui Sancto, nunc et semper et in infinita ac sempiterna sæcula sæculorum. Amen.

HUITIÈME INSTRUCTION.

SUITE DE LA PRÉCÉDENTE. — DES CANTIQUES. — DES HYMNES. — DOXOLOGIE DES HYMNES. — VERSETS. — RÉPONS. — CAPITULES. ORAISON. — PRIÈRES ET SUFFRAGES. — UN MOT SUR L'ENSEMBLE DE L'OFFICE.

Cantate Domino canticum novum; cantate Domino, omnis terra. *Ps.* XCV, 1.

Chantez au Seigneur un nouveau cantique;
Peuples inconnus, célébrez son nom.
Vos hymnes d'amour, il les revendique;
Il veut vous sauver; il est juste et bon.
Sur des bords lointains publiez sa gloire;
Vantez ses exploits,
Célébrez ses lois;
Que tout l'univers, sage et fier de croire,
Dise en adorant :
« Elohim est grand. » DUMAST.

Les cantiques. On entend en général par *cantique* tout ce qui se chante. C'est un élan, un cri de l'âme, qui célèbre les perfections, les œuvres, les bienfaits de Dieu et des Saints. En liturgie, la signification de ce mot est restreinte à dix psalmodies, qu'on chante aux offices de Laudes, Vêpres et Complies. Sur ces dix cantiques, l'Église en a pris sept de l'Ancien Testament, pour en assigner un aux Laudes de chaque jour de la semaine. Dans le Nouveau Testament, elle en a pris trois seulement, qu'on répète tous les jours. Saint Augustin dit que le vieil homme est figuré par les cantiques de l'ancienne loi, et le nouvel homme par ceux de l'Évangile; voilà pourquoi, ajoute-t-il, nous chantons les derniers plus fréquemment que les premiers. Les trois cantiques évangéliques sont : le *Benedictus*, qu'on chante chaque jour à Laudes; le *Magnificat*, à Vêpres; le *Nunc dimittis*, à Complies. Outre le *Benedictus*, Laudes a chaque jour son cantique spécial, constamment tiré de l'Ancien Testament, qu'on intercale après le troisième psaume, et qui tient toujours la place du

ce système. Les cantiques ont divers objets : ordinairement ils sont des chants de félicitation, de joie et de reconnaissance, comme celui de Moïse, après le passage de la mer Rouge ; celui de Débora, après la défaite de Sisara ; celui de Judith, après la mort d'Holopherne ; et celui que les trois jeunes Hébreux chantèrent dans la fournaise de Babylone. Quelques-uns sont prophétiques comme ceux d'Isaïe et d'Habacuc ; d'autres sont des reproches, comme celui de Moïse contre les Israélites.

Les Pères de l'Église, tels que saint Chrysostome (1) et saint Basile (2), font une distinction entre les psaumes et les cantiques. Ils disent que les psaumes sont chantés avec accompagnement d'instruments, tandis que la voix seule est employée aux cantiques. Aujourd'hui, du moins en ce qui concerne les cantiques évangéliques, la coutume contraire est en vigueur.

Les cantiques aussi bien que les psaumes se chantent à deux chœurs, pour s'exciter alternativement à bénir et à louer le Tout-Puissant, pour se communiquer mutuellement ses sentiments d'amour et d'actions de grâces, et pour s'encourager à faire le bien.

Pendant le chant des cantiques évangéliques, il est d'usage de se tenir debout comme pendant l'Évangile ; et même dans certains diocèses, pendant le *Magnificat* et le *Benedictus*, on sonne les cloches, soit pour environner d'une plus grande solennité le chant de ces cantiques, soit pour inviter les fidèles à s'unir d'esprit à ceux qui assistent à l'office.

Des hymnes. L'hymne est un chant à la louange de Dieu ou des Saints. L'hymne, d'après saint Augustin, renferme trois choses : le chant, la louange, et la louange de Dieu. Si vous louez Dieu, ajoute ce saint docteur et que vous ne chantiez pas, ce n'est pas une hymne ; si vous chantez,

(1) D. Chrys., In præfat.
(2) D. Bas., In ps. XXIX.

mais sans louer Dieu, ce n'est pas encore une hymne ; si vous chantez des louanges et que ces louanges ne regardent pas Dieu, ce n'est pas non plus une hymne. Louer Dieu en chantant, voilà proprement ce qu'on appelle une hymne (1). On donne toutefois le nom d'hymne aux chants qu'on fait à la louange des Saints, parce que c'est Dieu lui-même qu'on glorifie dans les Saints. En ce sens, tout cantique destiné à célébrer la gloire de Dieu et à chanter ses louanges peut être appelé *hymne*, et on peut dire que la liturgie tout entière est l'hymne de l'adoration.

Nous entendons ici plus particulièrement par hymne une composition poétique à la louange de Dieu, régulièrement distribuée en strophes et adaptée à un chant musical.

Les hymnes sont le plus ancien hommage que la reconnaissance de l'homme ait adressé au Tout-Puissant. Non-seulement Moïse et les Hébreux ont chanté des hymnes en l'honneur de Dieu, mais encore ces illustres poètes (2), auxquels est attribuée la gloire d'avoir civilisé les hommes, ont célébré dans leurs vers la grandeur et les bienfaits de la Divinité ; et, dans les fragments qui nous en restent, on croit quelquefois entendre un écho affaibli sans doute, mais toujours harmonieux, de la harpe d'Israël. Nul doute aussi que les premiers chrétiens n'aient chanté des hymnes ; et, en cela, ils ne faisaient qu'obéir au commandement de l'Apôtre, qui veut que Dieu soit loué par des psaumes, des *hymnes* et des cantiques.

Nous devons dire toutefois que, dans les premiers siècles, l'office divin n'avait point d'hymnes, et même un

(1) Hymnus cantus est cum laude Dei. Si laudas Deum et non cantas, non dicis hymnum. Si laudas aliquid quod non pertinet ad laudem Dei, etsi cantando laudes, non dicis hymnum. Hymnus ergò ista tria habet, et canticum et laudem et Dei. Laus ergò Dei cum cantico hymnus dicitur. *D. Aug.*, In ps. CXLVII, 1.

(2) Linus, Musée, Orphée, Callimaque, Homère, etc.

concile avait expressément défendu d'en insérer dans les prières publiques, ne voulant que ce qu'on trouvait dans l'Écriture et excluant toute espèce de poésie (1). La Semaine sainte et l'office de Pâques sont encore un monument de cette ancienne discipline. Plus tard, les conciles de Tolède autorisèrent le chant des hymnes, se fondant sur l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, et sur ce qu'on dit à la messe beaucoup de choses qui ne sont pas de l'Écriture, comme les collectes, les bénédictions et les proses composées par de savants auteurs (2), d'où l'on conclut que ceux qui ont inséré des hymnes dans l'office ne sont pas répréhensibles.

De là nous vient ce grand nombre d'hymnes, que nous devons à une foule d'auteurs, parmi lesquels les plus anciens et les plus féconds sont sans contredit saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise de Milan, et le prince des poètes chrétiens, Prudence. Ce que nous pouvons dire avec un légitime orgueil, c'est que la France seule a produit un plus grand nombre d'hymnographes que toutes les autres régions de la catholicité ; et la liturgie romaine s'est enrichie de ces pièces remarquables.

On peut rapporter les hymnes à trois classes : 1° les hymnes du temps ; 2° les hymnes des Saints ; 3° les hymnes de chaque jour, et celles qu'on peut chanter en diverses circonstances.

Il y a pour chaque office autant d'hymnes que d'heures, mais elles ne sont pas placées dans le même ordre. A Matines et aux petites Heures, elles précèdent les psaumes, tandis qu'elles ne viennent qu'après, à Laudes, à Vêpres et Complies. Pourquoi cette différence ? En voici le symbolisme : « Aux heures diurnales, dit le cardinal

(1) Extra psalmos vel aliud canonicarum Scripturarum Veteris et Novi Testamenti, nihil poeticè compositum in ecclesiâ psallatur, sicut et sancti præcipiunt canones. *Concil. Brag.*, can. xxx, ann. 535.

(2) Sicut ergò orationes, ità et hymnos in laudem Dei compositos nullus vestrùm ulteriùs improbet. *Conc. Tol.*, can. viii.

« Bona, l'hymne précède les psaumes, parce que le « chœur, préoccupé des sollicitudes journalières, doit « être rappelé par le concert de l'hymne à la douceur de « l'amour divin. Aux autres heures, elle n'est placée qu'a- « près les psaumes, afin que nous rendions des actions « de grâces au suprême bienfaiteur, qui nous a comblés « de ses dons. »

La fin des hymnes, qu'on appelle aussi *doxologie*, varie avec les fêtes, et a rapport au temps ou à la fête, ou au mystère que l'on célèbre.

Destinées à célébrer les sublimes mystères de notre religion, les grandeurs de Jésus-Christ et les vertus des Saints, les hymnes sont des chants de joie et de tristesse, selon le sujet qu'elles expriment. Ouvrage des hommes, elles ne sont pas inspirées comme les psaumes; mais elles contribuent efficacement à entretenir la foi des fidèles et à les pénétrer d'amour et de reconnaissance pour l'Homme-Dieu, qui s'est offert à son Père pour le salut du genre humain [1].

Des versets. A la fin de chaque nocturne, après les hymnes de Vêpres et de Laudes et à divers autres endroits de l'office, on chante un verset. Que signifie ce mot ? Il est évident qu'il dérive du verbe latin *vertere*, se tourner; et ce nom a été donné au verset pour une double raison : 1° parce qu'il indique qu'on va passer de la psalmodie à la lecture ou à la prose; 2° parce que, lorsqu'on le chante, on se tourne vers l'autel, pour ranimer l'attention (1). Le verset est une courte sentence, un mot vif, un avertissement donné pour exciter la piété et diriger tous les cœurs vers Dieu; c'est comme une oraison jaculatoire. On le chante ordinairement d'une voix claire

(1) Quandò versum audimus, faciem illicò vertimus ad altare, ut omnis cogitatio quæ foràs exivit per evagationem, revertatur ad Deum per devotam intentionem, et mentis intentio in etiam intentionem ducta voluntatem secum trahat de uno in etiam affectum. *C. Bona*, In divin. psal., c. XIII, 1.

et aiguë, afin d'éveiller la tiédeur et de vaincre plus sûrement les distractions, auxquelles les assistants auraient pu se laisser entraîner. On le met toujours avant l'oraison, afin qu'elle soit plus fervente ; on le dit avant les leçons des Nocturnes, comme pour marquer qu'après les fatigues de la psalmodie, il est permis de se reposer ; mais le chant élevé du verset rappelle que ce repos ne doit pas être un assoupissement, et qu'il faut prêter toute son attention aux leçons qui vont suivre. A Pâques et dans l'Octave, il n'y a pas de versets ; la fête est si grande, l'office si court qu'il ne faut pas de stimulants. Pour plus de joie, on ajoute *alleluia* aux versets du temps pascal, sauf à ceux des prières qui sentent plus l'humilité et le chagrin que l'allégresse.

Des leçons. Ce mot désigne une lecture tirée des livres saints, des écrits des Pères ou de la vie du Saint dont on fait la fête. C'est un devoir sans doute de prier et de chanter les louanges de Dieu ; mais quel est celui qui les chante avec le plus de ferveur ? N'est-ce pas celui qui connaît le mieux la grandeur et la majesté du Très-Haut, la beauté et la sainteté de ses commandements ? Or, cette science sublime et si nécessaire de Dieu, principe et source de toute vérité, où la puiser, si ce n'est dans la lecture des livres que nous venons d'indiquer ? L'Écriture, c'est la loi ; les écrits des Pères en sont l'explication, et la vie des Saints, l'application. Aussi l'Église a-t-elle sagement établi que, dans l'assemblée des fidèles, on ne chanterait pas les psaumes d'une manière continue, mais que de temps à autre on y intercalerait des leçons, afin de mêler à la louange et à la prière l'instruction, qui s'acquiert par l'étude et la méditation (1).

L'usage de lire les Écritures nous vient des Juifs qui,

(1) In conventu fidelium nequaquàm psalmos convenit continuare, sed per intervallum, id est per psalmos singulos, recenseri debent lectiones. *Conc. Laod.*, ann. 320.

tous les samedis, lisaient quelques chapitres de la loi et des prophètes. On en fit autant dans les premiers siècles de l'Église. L'Ancien et le Nouveau Testament étaient lus et expliqués dans les assemblées publiques (1). Ce qu'on faisait autrefois seulement à certains jours, pendant les divins offices, notre mère la sainte Église, tout occupée du bien de ses enfants, l'a prescrit à l'office de la nuit ; elle a voulu que l'esprit fatigué ou distrait fût nourri, éclairé, fortifié par la lecture des livres saints et des écrits des saints Pères.

Tout office a trois ou neuf leçons, conformément au nombre des Nocturnes.

Nous parlerons encore des leçons, quand nous traiterons particulièrement de l'office de Matines.

Des répons. Chaque leçon est suivie d'un répons, ainsi appelé, parce qu'il y correspond de telle sorte qu'il est triste, si la leçon a été triste ; et joyeux, si la leçon a été joyeuse (2). C'est ce qui arrive spécialement aux dimanches et aux féries, lorsque les répons sont pris dans le même livre que les leçons. Mais aux fêtes, ils n'ont souaucune affinité avec les leçons de l'Écriture ; ils y sont même quelquefois opposés. Il faut donc dire avec saint Isidore que le répons est ainsi appelé, parce que le chœur répond à celui qui le chante. En effet, le répons est d'abord chanté par une ou deux voix, et le chœur reprend ce qui a déjà été chanté (3).

A la fin du répons qui termine chaque Nocturne, on chante le *Gloria Patri*, afin de nous rappeler que toutes

(1) Die solis cœtus fiunt, ubi apostolorum prophetarumque litteræ, quoad fieri potest, perleguntur. *D. Justin.* — Convenimus ad divinas Scripturas legendas, sive ad hortandos, sive ad confirmandos fideles pro variâ temporum ratione. *Tertull.*

(2) Quia respondet lectionibus, tristia tristibus, læta lætis, succinente choro. *Rupert.*, l. I, c. xxv.

(3) Uno canente, chorus consonando respondet. Ante autem id solus quisque agebat. Nunc unus interdùm, et interdùm duo, vel tres cantores, choro in plurimis respondente. *D. Isid.*, De div. off., c. viii.

nos prières et toutes nos œuvres doivent se rapporter à la fin dernière de toutes choses, à la sainte Trinité. Le *Gloria* ne se dit pas à l'office des morts, en signe de deuil et de tristesse, ni au temps de la passion, parce que, dit un concile, on ne peut convenablement dire : Gloire au Christ, lorsqu'on célèbre le souvenir de ses humiliations et de ses ignominies (1).

Les répons ne sont pas seulement d'usage après les leçons de Matines; on en chante encore après le capitule des petites Heures et des Complies. Il y en a aussi quelques-uns pour certaines cérémonies solennelles, telles que processions, bénédictions du Saint-Sacrement. L'Offertoire des morts est aussi en forme de répons. Lorsqu'un répons se trouve placé en tête d'un office ce, n'est que par extension qu'il porte ce nom, puisque alors il ne répond à rien.

Placé à la suite d'une leçon, le répons signifie que, non-seulement nous devons écouter la parole de Dieu, mais encore la pratiquer, quand nous l'avons entendue.

Des capitules. C'est une courte leçon, tirée de l'Ancien ou du Nouveau Testament, laquelle, dans l'office public, est toujours lue ou chantée par l'officiant (2). Chaque leçon canoniale a son capitule, excepté Matines, où il n'est pas nécessaire, puisqu'on y lit plusieurs leçons plus ou moins longues. Mais, comme dans les autres Heures de l'office, il n'y a que des psaumes, l'Église a voulu qu'on entremêlât la psalmodie de quelque pieuse lecture, pour ranimer notre attention et pour rendre plus fervente la prière qu'on fait ensuite. Cette leçon est plus courte aux offices du jour qu'à ceux de la nuit, parce que les occupations de la journée réclament notre temps et notre présence. Le capitule nous représente les an-

(1) A tali dominicâ incipit Ecclesia recitare ignominiam passionis Christi, et gloria Domini cum ignominiâ Christi dicenda non est congruè. *Concil. d'Aix*, can. LXVI.

(2) On l'a nommée *collectio, lectiuncula, lectio, capitellum, capitulum, epistolella.*

ciennes et fréquentes lectures de la loi, qu'on faisait autrefois chez les Juifs.

De l'oraison. Chaque heure de tout office, festival ou férial, se termine par une oraison appelée *Collecte*, qui est comme un abrégé de toutes les prières que nous avons faites. Dans cette oraison, nous demandons au Seigneur qu'il ratifie nos vœux, qu'il reçoive nos hommages, et qu'après l'avoir béni sur la terre, il nous fasse la grâce de le louer à jamais dans le ciel. Elle est toujours précédée du *Dominus vobiscum*, même dans la récitation privée des Heures, parce que l'office, même dit en particulier, est toujours la prière publique de l'Église, comme la messe privée est pareillement l'action publique de l'Église. La Collecte, qui se dit régulièrement aux premières Vêpres et à toutes les Heures, excepté Prime et Complies dont les oraisons ne changent pas avec l'office, est la même que celle de la messe.

Des prières et des suffrages. Les règles de l'office prescrivent de dire, à certains jours et à certaines heures, plusieurs versets et quelques courtes prières, qui commencent par le *Kyrie eleison*, afin d'implorer la miséricorde divine. Elles sont plus ou moins longues, selon les circonstances. On récite ordinairement l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres, la Confession chrétienne, des versets tirés des psaumes. On recommande spécialement à Dieu les voyageurs, les affligés, les captifs, les bienfaiteurs, les chefs de l'Église et de l'État. On dit ces prières à genoux à l'office de la férie pendant l'Avent, le Carême, les Quatre-Temps, et aux veilles accompagnées de jeûne, sauf la veille de Noël et celle de la Pentecôte, parce que ce sont des jours de fête, qui excluent même la fête du patron. Elles sont jointes à la tâche quotidienne de l'office, principalement pendant le temps du Carême et aux jours de jeûne, parce que ce sont des époques plus spécialement consacrées à l'exercice de la pénitence et à des supplications plus longues et plus ferventes.

On les dit avant l'oraison de l'office ; et, après cette oraison, viennent les commémorations spéciales, propres à certains jours. Enfin on récite, s'il y a lieu, les Suffrages (1) ou commémorations communes des Saints, instituées soit pour honorer leurs mérites, soit pour implorer leur secours. La première de ces commémorations est celle de la Croix, qui ne se dit qu'à l'office de la férie; elle est la seule qui se fait au temps pascal, parce que c'est de la Croix qu'est sortie la joie du monde. Viennent ensuite les mémoires de la bienheureuse Vierge Marie, des saints apôtres Pierre et Paul, du patron du lieu, et on termine par l'antienne et l'oraison de la paix. Ces quatre dernières commémorations se disent à la fin des Vêpres et de Laudes, à tous les offices semi-doubles ou simples, sauf les exceptions marquées par les rubriques. L'oraison *A cunctis* renferme à la messe tous les suffrages précités, comme il est facile de s'en convaincre.

Il ne reste plus qu'à rendre gloire à Dieu pour les lumières, les saintes inspirations, les pieuses affections, dont il nous a favorisés pendant l'office; et c'est ce qu'on fait, en disant : *Benedicamus Domino, Deo gratias.* Le *Benedicamus* peut être chanté par des enfants, de la bouche desquels le Seigneur aime à recevoir la louange. Enfin, l'attention et le zèle de l'Église pour ses enfants sont tels, qu'après l'office destiné à l'utilité des vivants, elle ajoute un pieux souvenir pour les morts. « Que les âmes des fidèles, dit-elle, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. » On dit ensuite le *Pater* à voix basse ; on élève un peu le ton, pour implorer encore une fois la paix qui renferme tout bien, et la vie éternelle où la paix sera

(1) Ce mot a trois sens. Il marque : 1° les prières par lesquelles nous implorons le secours des Saints auprès de Dieu ; 2° les prières des personnes religieuses et autres œuvres pies, auxquelles les laïques sont admis à participer ; 3° les prières qu'on adressait aux Saints pour les morts.

pure et inaltérable. On récite ou l'on chante une des quatre antiennes à la Vierge, qui doivent toujours se dire au chœur à la fin des Heures (1). Le tout se termine par cette invocation : « Que le secours divin demeure toujours en nous. » Et, en effet, n'avons-nous pas besoin à tout moment de l'assistance divine, au milieu des périls de toute espèce dont nous sommes environnés dans le cours de la journée ?

Maintenant, avec l'éloquent auteur que nous avons déjà cité (2), jetons un coup d'œil sur l'ensemble de l'office.

« Ce sont les cent cinquante psaumes incessamment répétés, au milieu de joies, de plaintes, de louanges empruntées à toute la terre. Hymnes, Répons, Versets, Antiennes, qui suivent ou précèdent les chants des prophètes, apparaissent là comme des guirlandes et des bouquets de fleurs, suspendus par la vénération des peuples aux colonnes d'un temple de granit.

« Écoutez ce mélange de prières divines et humaines, racontées, chantées, soupirées, jubilées par des êtres autrement vêtus que de simples mortels, et divisés en deux chœurs, dont l'un fait silence pendant que l'autre a la voix, aux heures du jour et de la nuit, dans une église toute frémissante d'harmonie, et vous vous croirez, comme Paul, transporté au séjour de la paix et de la louange éternelle [2]. »

(1) Quand on dit l'office en particulier, cette antienne à la Vierge n'est obligatoire qu'à la fin de Laudes et de Complies.

(2) Harmonies sacrées.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Te mens desideret, te vox canat, actio promat.

Seigneur, que mon cœur vous désire, que ma voix vous célèbre, que mes actions soient dignes de vous. Oratio Eugenii episcop.

Mont sacré de Sion, redis-moi quels cantiques,
Quels hymnes résonnaient sous tes palmiers antiques!
L'Esprit divin lui-même y répandait son feu;
Partout la voix, la main et le regard de Dieu.

Delille, *L'Imagination*.

HYMNES CHEZ LES PAÏENS.

1. Il est constant que, non-seulement Moïse et les anciens Hébreux ont chanté des hymnes à l'honneur de Dieu, mais encore que les païens en avaient pour leurs vaines idoles. Plusieurs siècles après Moïse, Linus, Musée, Callimaque et Homère ont composé des Hymnes. Numa Pompilius est aussi auteur de plusieurs hymnes, que chantaient les Saliens, prêtres de Mars, en l'honneur de leur divinité.

Au milieu des ténèbres du paganisme, nous voyons reluire quelques grandes vérités. Telles sont celles que nous trouvons sur la nature et les attributs de Dieu, dans le fragment suivant d'une hymne du poète Orphée :

« Dieu, dit-il, existe par lui-même, et tout existe par lui. Il est « partout; sa présence remplit le monde; l'œil des mortels ne peut « le voir, et ses regards embrassent l'univers. Il distribue, dans sa « justice, les biens et les maux; il gouverne les vents et les tempêtes, « qui agitent les terres et les mers; il allume les feux, qui grondent « dans les nues; il est assis au sommet des cieux sur un trône écla- « tant d'or et de lumière; les mondes sont sous ses pieds; il étend « ses mains jusqu'aux dernières limites de l'Océan; et les monta- « gnes tremblent, à sa présence, jusque dans leurs fondements. C'est « de sa main puissante qu'est sorti l'univers entier; il est tout à la « fois le commencement, le milieu, la fin. »

On croit, dans ces derniers vers, entendre David lui-même célébrer sur sa harpe immortelle la grandeur du Dieu d'Israël.

L'HYMNE DE LA DERNIÈRE CÈNE.

Notre-Seigneur ayant mangé l'agneau pascal et institué le saint sacrifice de nos autels, saint Matthieu et saint Marc rapportent qu'il chanta l'hymne d'actions de grâces, et qu'ensuite il alla

avec ses disciples sur la montagne des Oliviers. Les évangélistes ne nous ont pas appris si cette hymne est tirée de l'Écriture sainte, si elle se trouvait dans le rituel et dans les prières des Juifs, ou si le Sauveur en composa une nouvelle. Il est donc difficile d'assurer quel est ce cantique que Jésus-Christ chanta avec ses apôtres, à la fin de ce souper si célèbre.

Parmi les interprètes, les uns ont cru que ces paroles : *Et hymno dicto*, ne signifient autre chose sinon que le Sauveur rendit grâces à Dieu; les autres prétendent que cette hymne était composée du cent douzième psaume : *Laudate, pueri, Dominum*, et des cinq autres qui suivent celui-ci, que les Juifs avaient coutume de chanter en actions de grâces; d'autres enfin ont été persuadés que cette hymne était une certaine prière que les Juifs nous ont conservée, dit le père Amelote (1), et qui se trouve en hébreu dans divers auteurs. Cette prière est peut-être la même qu'on lit dans le rituel des Juifs, où il est marqué que le plus distingué de ceux qui sont à table doit prendre en main un verre de vin et dire à haute voix : « Rendons grâces à Dieu des biens qu'il nous a donnés. » Les assistants répondent : « Que notre Dieu soit béni, puisqu'il nous a nourris de ses biens et que nous sommes rassasiés de ses dons, » et ils ajoutent d'autres semblables bénédictions. Mais toutes ces sortes de prières étant des actions de grâces ordinaires que les Juifs rendaient à Dieu après le repas, il n'y a pas d'apparence que les évangélistes en veuillent parler, et que le Sauveur n'ait pas dit d'autre hymne.

C'est une tradition assez ancienne que cette hymne, que Notre-Seigneur chanta, est rapportée tout au long dans le chapitre xvii de l'Évangile de saint Jean, depuis le premier verset jusqu'à la fin. On trouve dans ce chapitre tout ce qu'on peut dire de plus grand à la louange de Dieu. Voici cette Hymne tout entière :

« Mon Père, l'heure est venue, glorifie ton fils, afin que ton fils te glorifie,

« Comme tu lui as donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés.

« Or, la vie éternelle consiste à te connaître, toi qui es le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que tu as envoyé.

« Je t'ai glorifié sur la terre ; j'ai achevé l'ouvrage, dont tu m'avais chargé.

« Et toi, mon Père, glorifie-moi donc aussi maintenant en toi-même de cette gloire que j'ai eue en toi, avant que le monde fût.

« J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés, en les séparant du monde. Ils étaient à toi et tu me les a donnés, et ils ont gardé ta parole.

(1) Sur S. Matthieu.

« Ils savent présentement que tout ce que tu m'as donné vient de toi ;

« Parce que je leur ai donné les paroles que tu m'as données, et ils les ont reçues; ils ont connu véritablement que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé.

« C'est pour eux que je prie ; je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi.

« Tout ce qui est à moi est à toi, et tout ce qui est à toi est à moi, et je suis glorifié en eux.

« Je ne suis plus dans le monde ; mais, pour eux, ils sont encore dans le monde, et je m'en retourne à toi. Père saint, conserve en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un comme nous.

« Lorsque j'étais avec eux, je les conservais en ton nom. J'ai conservé ceux que tu m'as donnés, et nul d'eux ne s'est perdu ; et il n'y a eu de perdu que celui qui était enfant de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.

« Mais maintenant je viens à toi, et je dis ceci étant encore dans le monde, afin qu'ils aient en eux-mêmes la plénitude de ma joie.

« Je leur ai donné ta parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde.

« Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal.

« Ils ne sont point du monde, comme je ne suis point du monde.

« Sanctifie-les dans la vérité. Ta parole est la vérité même.

« Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde.

« Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité.

« Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole ;

« Afin qu'ils soient un tous ensemble, comme toi, mon Père, tu es en moi et moi en toi ; qu'ils soient de même un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.

« Et je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient consommés en l'unité, et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé.

« Mon Père, je désire que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la création du monde.

« Père juste, le monde ne t'a point connu ; mais moi, je t'ai connu, et ceux-ci ont connu que tu m'as envoyé.

« Je leur ai fait connaître ton nom et le leur ferai connaître encore, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que je sois moi-même en eux. »

N'est-ce pas là le plus excellent de tous les cantiques, une hymne vraiment divine ?

L'empereur Charlemagne écrivit une lettre à Alcuin au sujet de cette hymne. « Le Seigneur, dit ce prince, après la cène mystique, chanta un cantique, comme l'Écriture nous l'apprend. Or, il est surprenant que les Évangélistes n'aient point parlé de cette hymne remplie de tant de douceur, quoique le Seigneur l'ait dite en présence de tous ses disciples (1). » Alcuin, ayant réfuté l'opinion de ceux qui ont cru que c'était quelque psaume, ajoute que saint Jean a recueilli cette hymne, quoique les autres Évangélistes n'en aient pas fait mention. « Ce sacré cantique, dit-il, si nécessaire à tous les croyants, est composé d'une partie du sermon que le Christ fit à ses apôtres. Il commence par ces paroles : « Mon Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils, » et le reste jusqu'à celles-ci : « Afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux (2). »

« Ce sentiment, dit un célèbre critique (3), paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il est marqué dans saint Jean qu'après que le Sauveur eut achevé de chanter les louanges de Dieu, il sortit avec ses apôtres et passa le torrent de Cédron ; ce que les autres Évangélistes ont aussi observé. Ne pourrait-on pas encore dire que Jésus-Christ ayant institué une nouvelle Pâque infiniment plus excellente que l'ancienne, il était convenable qu'il chantât un cantique nouveau d'actions de grâces ? Si c'était la coutume parmi les Juifs de composer des hymnes et des cantiques suivant les circonstances où ils se trouvaient, tels que sont ceux de Débora, d'Anne, de Zacharie, de Marie et de quelques autres, pourquoi ne serait-il pas permis de soutenir que le Sauveur composa un cantique, qui avait du rapport à l'action qu'il venait de faire ? »

Quoique les hymnes, que chantaient les Juifs après avoir célébré la Pâque ou après leurs repas ordinaires, fussent tirées des psaumes ou de l'Écriture, et qu'ils y célébrassent les louanges de leur souverain Libérateur, et qu'ils lui donnassent mille bénédictions en reconnaissance des biens qu'ils en avaient reçus, cependant tous ces cantiques n'avaient pas un rapport immédiat au grand mystère que le Sauveur venait d'établir, ni ne l'exprimaient pas aussi parfaitement que ce que l'Évangéliste saint Jean nous en a laissé dans le chapitre que nous venons de citer.

(1) Ac propter hoc sumus non mediocri stupore perculsi, cur tantæ dulcedinis hymnus, vel ab ipso Domino, vel si à discipulis, in præsentiâ tamen Domini dictus, ab Evangelistis omnibus sit prætermissus. *Apud Alcuin, epist.* CVI.

(2) Iste est hymnus sacratissimus et pulcherrimus, et cunctis pernecessarius credentibus... quem peracto nostræ salutis et suæ pietatis convivio, magnâ dulcedine et admirabili suavitate præsentibus suis discipulis decantavit. *Alcuin, ibid.*

(3) Le Père Honoré de Sainte-Marie, *Règles de la critique*, t. II, p. 580 et 581.

L'évêque Céréthius écrivit à saint Augustin pour le consulter sur quelques Écritures, dont se servaient les Priscillianistes et où il y avait, entre autres choses, une hymne qu'ils attribuaient à Notre-Seigneur, qui l'avait chantée, disaient-ils, après l'institution de l'Eucharistie. Saint Augustin, ayant remarqué que ces hérétiques recevaient indistinctement des livres canoniques et apocryphes, et qu'ils attribuaient à tous une même autorité, rapporte quelques extraits de ce livre où les Priscillianistes font mention de cette hymne, et cite la raison pour laquelle ils prétendaient qu'elle n'était pas dans le Canon des Écritures (1).

Ce qu'il y avait dans cet écrit était exprimé en ces termes, selon saint Augustin : « Hymne du Seigneur, qu'il apprit dans le secret à ses disciples, parce qu'il est écrit : *Et, ayant dit une hymne, il alla à la montagne.* Cette hymne n'est pas mise dans le Canon des Écritures, à cause de ceux qui sont attachés à leurs sentiments et qui ne pensent pas selon l'esprit et la volonté de Dieu, car il est écrit : *Il est bon de cacher le secret du roi, mais il est honorable de découvrir les actions de Dieu.* » Il y a quelques fragments de cette hymne répandus dans la lettre, que saint Augustin écrivit à l'évêque Céréthius. Les voici :

Solvere volo, et solvi volo.
Salvare volo, et salvari volo.
Generare volo, et generari volo.
Cantare volo, saltate cuncti.
Plangere volo, tundite vos omnes.
Ornare volo, et ornari volo.
Lucerna sum tibi, ille qui me vides.
Qui vides quod ago, tace opera mea.
Verbo illusi cuncta, et non sum illusus in totum.

Voilà une partie de cette hymne, que le Sauveur, selon les Priscillianistes, composa et chanta avec ses disciples. Mais saint Augustin fait voir qu'il n'y a rien dans cette hymne qui ne se trouve dans les livres canoniques, et qu'ainsi l'Église ne perd rien, quoiqu'elle ne reçoive pas cette pièce.

LES HYMNOGRAPHES CHRÉTIENS OU AUTEURS DE NOS HYMNES.

Les trois plus anciens et plus féconds auteurs d'*hymnes* sont saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise de Milan (2), et le prince des poètes

(1) Epist. CCXXXVII, *Ad Cereth.* (novæ edit.)

(2) Les hymnes de saint Ambroise ayant été reçues, non-seulement à Milan, mais encore dans toute l'Espagne et ailleurs, saint Benoît appelait *Ambrosianum* une hymne quelconque.

chrétiens, Prudence. Nous avons à regretter la perte de l'hymnaire du premier. L'Orient cite avec orgueil saint Éphrem, diacre, qui composa en syriaque une immense quantité d'hymnes. Après eux, saint Paulin, évêque de Nole, et saint Fortunat ont enrichi la liturgie occidentale de plusieurs hymnes très-remarquables. Pour l'Orient, Joseph Siculus ou de Sicile, surnommé avec raison l'hymnographe, a doté la liturgie grecque de très-belles odes. Saint Grégoire-le-Grand a composé aussi plusieurs hymnes. Nous n'avons pas besoin de citer les hymnes libres de saint Thomas d'Aquin pour la fête du Saint-Sacrement; le titre d'*Angélique*, qu'on a donné à cet immortel docteur, lui convient encore en sa qualité d'hymnographe. Le vénérable Bède, saint Bernard, Abailard, et quelques autres moins connus ont réussi dans ce genre de composition. Nous nous glorifions de trouver dans ce catalogue deux de nos rois, Charlemagne et Robert. Le premier, à ce qu'on croit, est l'auteur du *Veni, Creator*; le second, outre plusieurs répons, a composé l'hymne *O Constantia Martyrum*, et quelques autres, ainsi que plusieurs cantates en l'honneur de la sainte Vierge.

Malgré ce grand nombre d'hymnes, on n'en trouve aucune dans l'office des Grecs, ni chez les anciens moines d'Orient. Cassien n'en parle pas; il n'en est pas question, en Occident, dans les règles de saint Colomban, de saint Isidore, de saint Fructueux et autres. A Lyon, on n'en récitait qu'à Complies au dix-huitième siècle. A Paris, elles ne sont pas bien anciennes, puisqu'il n'y en a point dans la première édition du bréviaire faite en 1492. En Espagne, on récitait, comme nous l'avons dit, les hymnes de saint Ambroise et de saint Hilaire, recommandées dans les conciles de Tolède.

L'office romain n'en admit que plus tard, puisqu'il n'en est pas question dans Amalaire ni dans aucun Ordre romain, pas même dans celui que Benoît, chanoine de Saint-Pierre, attribue à Guidon de Castel, qui fut pape sous le nom de Célestin II, en 1443. Grancolas (1) en conjecture que, seulement après le douzième siècle, des hymnes furent insérées dans le bréviaire de Rome par Haymond, général des Franciscains, que Grégoire IX, en 1240, chargea de revoir l'office romain. On en conclut que si, dans les premiers siècles, le bréviaire romain admit quelques hymnes, elles n'étaient pas en usage, au douzième siècle, dans l'Église de Saint-Pierre; et que ce que dit Uldaric, dans les coutumes de Cluny, des hymnes de l'Église romaine, doit s'entendre de quelques églises en particulier.

CORRECTION DES HYMNES DU BRÉVIAIRE ROMAIN.

Le saint pape Pie V avait conservé, dans le bréviaire réformé par

(1) Lib. I, cap. XXIII.

ses ordres, les anciennes hymnes; mais le pape Urbain VIII, qui réussissait dans ce genre de composition, goûtait médiocrement le style de ces hymnes, conservées par son dixième prédécesseur. Il ne les trouvait pas en tout conformes aux règles de la versification. Toutefois, il ne fut pas question de les remplacer, mais de les rendre plus poétiques. Trois jésuites italiens, fort versés dans la connaissance des belles-lettres, se mirent à l'œuvre par les ordres d'Urbain VIII. Les hymnes furent retouchées; mais il ne fut pas aussi facile de les faire admettre. Néanmoins l'Italie et quelques églises d'Allemagne, d'Espagne, etc., les accueillirent. La France conserva les anciennes. Il se fit en cette circonstance une scission qui, croyons-nous, contribua beaucoup à l'émancipation liturgique, dont le dix-septième siècle donna le signal. Le bréviaire romain présente encore aujourd'hui, sous ce rapport, une disparate dans son hymnaire. Les anciennes éditions offrent les hymnes du bréviaire de saint Pie V. Les nouvelles adoptent la correction des trois jésuites. Le temps approche où, en France, on ne suivra que celles-ci dans la très-grande majorité des diocèses.

HYMNES GRECQUES.

Les liturgies d'Orient ont aussi leurs chants poétiques. Il y a même une immense richesse sous ce rapport, si l'on classe sous le nom d'hymnes, l'*odaire* grec, qui en contient neuf, et les *tropaires*, ainsi que les *trisagions*. Les Arméniens n'ont d'hymnes qu'à Matines, à Laudes et à Complies. L'heure de Prime n'en a qu'aux jours de jeûne, ainsi que les Complies du chœur.

HYMNES DU BRÉVIAIRE PARISIEN.

Santeul et Coffin ont fourni au bréviaire de Paris presque toutes les hymnes qu'il renferme. Ces auteurs, nourris de l'étude des bons poètes lyriques du siècle d'Auguste et doués d'un rare talent en poésie latine, pensèrent qu'il était digne de Dieu, *duquel découle tout don parfait,* de le louer en un style aussi riche que celui des anciens poètes. Les ennemis du christianisme ont été forcés d'avouer que, si Santeul n'a point surpassé Horace, il l'a du moins égalé. Nous croyons que cet aveu est glorieux pour notre foi, que l'on voulait considérer comme incapable d'inspirer une poésie même médiocre.

Fornici. — Pascal, *Dict.*

LE CHANT DES HYMNES FAIT LA JOIE ET LA FORCE DE L'AME CHRÉTIENNE.

2. Saint Vit ou Guy, né en Sicile de parents distingués mais païens, fut élevé dans la religion chrétienne par Crescence sa nourrice, et

Modeste, digne époux de cette pieuse femme. Il fut dénoncé au préfet Valérien par Hilas son père, qui n'avait pu le faire apostasier. Il s'enfuit aussitôt avec ses parents spirituels; mais ils furent tous pris et plongés dans une chaudière pleine de plomb fondu, de résine et de poix. Au milieu de cet affreux supplice, ils chantaient de saintes hymnes, à la manière des trois enfants hébreux. On les retira de la chaudière, pour les exposer à un lion, qui se coucha devant eux et se mit à leur lécher les pieds. Le tyran furieux leur fit briser tous les membres. Une sainte femme, nommée Florence, recueillit leurs restes et leur donna une sépulture honorable. *Brev. Rom.*, 15 *juin*.

Saint Loup fut, comme un autre Samuel, élevé dans le sanctuaire et agrégé de bonne heure au clergé de son évêque diocésain. Il avait une dévotion singulière pour les saints martyrs, dont il visitait les tombeaux. Il aimait à chanter les hymnes de l'Église; il assistait les pauvres et portait la charité au-delà de ce qu'on peut imaginer.

Propre de Rodez.

Les actes de sainte Cécile nous attestent qu'en chantant de saints cantiques, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. C'est pour cela que les musiciens l'ont choisie pour patronne. Il y avait à Rome, dans le cinquième siècle, une église dédiée sous l'invocation de cette Sainte, et dans laquelle le pape Symmaque tint un concile en 500. Cette église tombant en ruines, le pape Paschal Ier la fit rebâtir. Il désespérait d'abord de trouver le corps de la Sainte. On pensait que les Lombards, qui avaient enlevé plusieurs corps saints des cimetières de Rome, lorsqu'en 755 ils assiégèrent cette ville, n'avaient pas épargné celui de sainte Cécile. Mais on rapporte que le pape, assistant un dimanche à Matines dans l'Église de saint Pierre, s'endormit et eut un songe, dans lequel il apprit de sainte Cécile elle-même que les Lombards avaient inutilement cherché son corps et qu'ils n'avaient pu le trouver. On le découvrit donc dans le cimetière qui portait le nom de la Sainte. Il était enveloppé dans une robe d'un tissu d'or, et on trouva aux pieds des linges teints de sang. Le corps de Valérien était avec celui de sainte Cécile. Le pape les transféra dans la nouvelle église avec ceux de saint Tiburce, de saint Maxime, et des saints papes Urbain et Luce, qui reposaient dans le cimetière de Prétextat, attenant à celui de notre Sainte et également sur la voie Appienne (1). Cette translation se fit en 821.

Le pape Paschal fonda en l'honneur de ces Saints un monastère près de l'église de sainte Cécile, afin que l'office divin pût s'y célébrer nuit et jour. Il orna cette église avec beaucoup de magnificence, et y fit de riches présents. Sur un des ornements était représenté un ange couronnant sainte Cécile, saint Valérien et saint Tiburce.

(1) Anast. in Paschali I, *apud Murat.*, t. III, p. 215 et 216.

NEUVIÈME INSTRUCTION.

DES MATINES. — RAISONS DES MATINES. — NOMS QU'ON LEUR DONNE. — LEUR DIVISION EN NOCTURNES. — COMMENCEMENT DES MATINES.— DE L'INVITATOIRE.— DU PSAUME *Venite, exultemus.* — DE L'HYMNE.

In matutinis meditabor in te. *Ps.* LXII, 7.

Dans la longueur des nuits,
Quand vos bienfaits nombreux occupent ma pensée,
Ma prière, Seigneur, vers vous monte élancée,
L'espoir descend pour guérir mes ennuis.
DUMAST.

Les Matines sont la première partie de l'office, et, d'après l'institution primitive, devraient se dire pendant la nuit. Pourquoi ces prières nocturnes? Donnons succinctement les raisons, qui les ont fait établir.

1° La nuit n'a point été faite, pour dormir pendant toute sa durée et se livrer à la mollesse de l'oisiveté. Quel est l'état, quelle est la profession, où la nuit ne vienne prendre sa bonne part? Le magistrat, le soldat, le pilote, le berger, l'artisan, le voyageur, ne disposent-ils pas des heures de la nuit, pour vaquer à leurs affaires. Les veilles sont de la plus grande utilité, car plus on veille, plus on jouit du bienfait de la vie; et, puisque la nuit aussi bien que le jour appartient au Seigneur, quel plus digne usage peut-on en faire que d'en employer une partie à célébrer les louanges du Tout-Puissant?

2° Pendant la nuit, on prie avec plus de calme et de recueillement; l'âme est, en quelque sorte, plus pure, plus dégagée, plus subtile. Tant que brille la lumière du jour, elle est comme ravie à elle-même, exposée à tous les bruits de la terre, promenant au milieu de toutes sortes d'embarras et de préoccupations sa course vagabonde. Mais, pendant le silence et les ténèbres, elle se replie sur

elle-même ; elle sent ses grandeurs et ses misères ; elle voudrait s'échapper de la terre pour s'élancer vers les cieux, où elle voit briller quelque chose de mystérieux comme elle ; et la pensée de Dieu la remplit tout entière.

3° Pendant la nuit, l'innocence dort ; mais trop souvent le crime veille ; le malfaiteur, comme un lion rugissant, cherche sa proie. Que d'horreurs la nuit couvre de son ombre ! Son nom seul l'indique, car *nuit* vient de *nuire* (1). C'est pour conjurer ces malheurs, qu'on prie la nuit ; et une église, une modeste chapelle aux vitraux rayonnants de clartés et toute frémissante de saintes harmonies, en même temps qu'elle réjouit le passant attardé, que de mauvaises pensées, que de sinistres projets n'est-elle pas capable d'arrêter !

4° Tous les peuples ont senti le besoin de prier pendant la nuit. Les païens eux-mêmes avaient leurs prières nocturnes, comme l'attestent leurs historiens (2). Rien de plus célèbre dans les antiquités sacrées que les prières de la nuit. Elles sont autorisées par l'exemple de David, qui se levait au milieu de la nuit pour célébrer son Dieu (3) ; et par celui d'Isaïe, qui élevait son âme vers Dieu pendant la nuit. Pendant la nuit, dit encore le Psalmiste, élevez vos mains vers le Saint des saints, et bénissez le Seigneur (4).

Pour les chrétiens, il y a des raisons toutes particulières de prier pendant la nuit.

5° C'est pendant la nuit que se sont accomplis deux grands mystères de notre religion, l'un joyeux, qui demande des louanges ; l'autre, douloureux, qui fait couler

(1) Nox à nocere.

(2) Hérodote nous fait connaître les veilles des Égyptiens. Philostrate dit que les Indiens se levaient au milieu de la nuit, pour chanter les louanges du soleil.

(3) Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi. *Ps.* CXVIII, 62.

(4) In noctibus extollite manus vestras in Sancta et benedicite Dominum.

des pleurs, la naissance de Jésus et son agonie. « C'est pendant que la nuit était au milieu de son cours, est-il écrit au livre de la Sagesse, que votre Verbe tout-puissant, ô mon Dieu, s'élança des royales demeures du ciel (1). »

6° C'est aussi en ce même temps, ajoute le cardinal Bona, que celui qui, dans son premier avènement, vint pour être jugé, viendra, à son second avènement, avec gloire, pour juger les hommes, de même que le voleur surprend dans la nuit. C'est pourquoi, dans sa tendre sollicitude pour notre salut, le Seigneur nous exhorte à veiller; et il promet le bonheur à ceux qu'il trouvera fidèles à cette pratique ?

7° C'est pendant la nuit que Jésus-Christ priait au mont des Olives, avant de consommer le grand œuvre de la Rédemption. Si le Maître a veillé pour ses serviteurs, n'est-il pas juste que les serviteurs prennent soin de veiller au moins sur eux-mêmes?

8° Chez les nouveaux chrétiens, la crainte des persécutions força les premiers fidèles à chercher une protection dans les ombres de la nuit. Les auteurs anciens (2) nous attestent qu'ils passaient une partie des nuits à veiller et à chanter des hymnes, et que, dans leurs principales solennités, ils consacraient toute la nuit à célébrer leur culte.

9° Ce que d'abord ils faisaient pour se soustraire à la fureur des tyrans, ils continuèrent de le pratiquer par dévotion; et cette pieuse coutume de s'assembler pour prier pendant la nuit, a persévéré longtemps dans l'Église. Dans les premiers temps, tous les fidèles assistaient à ces prières nocturnes. Plus tard, un concile (3) crut de-

(1) Quùm enim quietum silentium continerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, de cœlo à regalibus sedibus... prosilivit. *Sap.*, XVIII, 14, 15.

(2) Pline le Jeune, dans ses Lettres à l'empereur Trajan. — Lucien, dans ses Dialogues. — Ammien Marcellin.

(3) Conc. Elv.

voir les interdire aux femmes, pour éviter des abus que les ténèbres protégeaient quelquefois de leurs voiles.

10° Dans ses veilles mystérieuses, l'âme chrétienne, comme l'épouse des Cantiques (1), pense à l'objet de son amour ; et, ne le trouvant pas, elle quitte le grabat de sa cellule, et va le chercher dans le sanctuaire, qu'elle remplit de ses soupirs, jusqu'à ce que son divin Époux lui dise : « Viens, ô ma colombe, viens, hâte-toi ; » et qu'elle lui réponde : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ; il se plaît parmi les lis (2). »

« L'Église se lève au milieu de la nuit, dit saint Chrysostome. Lève-toi aussi, ô âme fidèle ; contemple l'harmonieuse assemblée des astres, le profond silence, le vaste repos. Admire avec enthousiasme les merveilles de la création. Si tu regardes le ciel, muni en ce moment comme d'innombrables yeux (3), tu jouiras de toute sorte de délice, en considérant la sagesse du suprême ouvrier. Dieu se laisse fléchir par la prière, si l'on fait du temps du repos le temps des soupirs et des plaintes [1]. »

Il est encore parmi nous quelques-uns de ces asiles sacrés, où l'on surmonte le sommeil pour converser avec Dieu, où des vieillards à cheveux blancs, des religieux affaiblis par la pénitence, des vierges délicates, véritables anges de la prière, se lèvent à minuit et vont avec une sainte joie se prosterner au pied des autels, et s'y complaisent pendant de longues heures, y goûtant d'abondantes délices, quelle que soit la longueur des offices et la rigueur des hivers. Mais qu'ils sont rares de nos jours ces sanctuaires qui, pendant la nuit, s'animent de chants et de prières ! Avant que le souffle révolutionnaire eût exercé dans notre belle France tant de ravages, il n'y avait pres-

(1) In lectulo meo, per noctes, quæsivi quem diligit anima mea ; quæsivi illum et non inveni. Surgam. *Cant.*, III, 1.

(2) Dilectus meus mihi, et ego illi. *Cantic.*, II, 16. — Qui pascitur inter lilia. *Cantic.*, VI, 2.

(3) Quasi innumeris interpunctum oculis. *D. Chrys.*

que pas de rue, qui ne fût illuminée, à minuit, par une abside rayonnante ; pas de carrefour, qui ne retentît de saints murmures. Une troupe de pieux fidèles, parmi lesquels on remarquait souvent les grands et les puissants du siècle, allaient rendre à Dieu l'hommage nocturne de leur adoration et de leur amour. Maintenant, hélas ! on ne va plus à Matines ; mais, en revanche, on court au bal, au théâtre, à des bacchanales, au lupanar. O temps ! ô mœurs ! ô progrès de la civilisation et des lumières !

Après ces considérations, faisons un rapide exposé de nos Matines.

Les Matines sont appelées indifféremment *Veilles nocturnes* ou Heures du matin, parce que, autrefois, on les récitait la nuit, comme nous le faisons encore à Noël, et parce que, de nos jours, dans les chapitres, on les dit ordinairement de bon matin.

Elles sont le plus souvent (1) divisées en trois Nocturnes ou parties, composées chacune de trois psaumes, de trois antiennes et de trois leçons. Ce nombre trois, tant de fois répété, est une hymne éloquente aux trois adorables personnes de la Trinité. On peut dire encore que ces trois Nocturnes représentent les trois âges du monde, par rapport à la religion, savoir : la loi de nature, la loi mosaïque, la loi de grâce ; ou bien encore les trois périodes de l'Église : 1° la période des martyrs, qui comprend la fondation de l'Église et son établissement par les apôtres ; 2° la période des Pères de l'Église, qui comprend les temps des hérésies et des grandes lumières de l'Orient et de l'Occident ; 3° la période de l'Église régnante, qui comprend le temps de paix, qui suivit l'extinction des grandes hérésies.

Dans les monastères les plus fervents, on récitait les Nocturnes à des heures différentes ; ce qui obligeait les religieux à veiller la nuit entière. Comme souvenir de cet

(1) Les féries et les fêtes simples, elles n'ont qu'un Nocturne.

ancien usage, en certaines églises, les chanoines se lèvent de leurs siéges à la fin du premier et du second Nocturne, comme s'ils se disposaient à sortir.

Après qu'on a dit à voix basse, et tourné vers l'autel, *Pater*, *Ave*, *Credo*, on commence les Matines par les invocations suivantes : « Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres et ma bouche annoncera vos louanges ; ô Dieu, venez à mon aide ; Seigneur, hâtez-vous de me secourir. » C'est le cri de l'âme fidèle, qui sent son impuissance et sa faiblesse ; déjà son cœur veille ; mais ses lèvres restent muettes, jusqu'à ce qu'une puissance surnaturelle les ouvre. Ne lui faut-il pas, en effet, un langage plus élevé et plus pur, pour converser avec le Très-Haut ? On ajoute aussitôt : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; à présent comme au commencement, et dans les siècles des siècles. » Voilà exprimé en peu de mots et d'une manière magnifique le but de tout l'office, la louange éternelle au Dieu de l'éternité, qui a été loué au commencement par le premier homme, au commencement par le premier ange, et qui, au commencement et avant tout commencement, dans l'immense solitude qu'il remplissait seul, se louait lui-même dans l'ineffable Trinité ; qui a tout créé pour sa gloire, et dont la gloire n'a jamais commencé et ne finira jamais.

Le *Gloria Patri* est suivi de l'*Alleluia*, acclamation de joie, chant du Ciel, si plein des gloires de Dieu, que les chœurs angéliques ne cessent de le répéter. On le place en tête des offices, pour marquer que nous devons servir le Seigneur avec une sainte joie, selon la recommandation du Prophète royal (1).

Voici maintenant l'*Invitatoire* [2]. C'est, comme le nom l'indique, une invitation ou un appel fait aux fidèles, pour les engager à venir prendre part aux prières de l'Église. L'*Invitatoire* propose d'abord l'objet de la fête ; ainsi à

(1) Servite Domino in lætitiâ. *Ps.* XCIX, 2.

la fête de Noël, on dit : « *Le Christ nous est né*, » et aussitôt on ajoute : « Venez, adorons-le. »

L'Invitatoire précède le psaume *Venite, exultemus*, qui est lui-même tout entier une invitation à chanter les louanges de Dieu ; et, après chaque verset de ce psaume, on répète ces pressantes paroles : « Venez, adorons. » *Venite, adoremus.*

De même que le son de la trompette, dit un pieux et savant auteur (1), rassemble les soldats dispersés et les excite au combat, de même, avant l'office de la nuit qui est le plus long, l'Église se sert du psaume *Venite*, pour inviter ses enfants à adorer le Seigneur, à publier sa gloire et à vaincre les ennemis du salut.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques passages de cette magnifique formule de prière, qu'on peut regarder comme l'hymne du ralliement autour de l'autel.

Une ou plusieurs voix disent, selon la circonstance du jour ou de la fête : « Le Christ est né, le Christ est ressuscité ; » ou bien encore : « Le Christ est le roi des martyrs ; le Christ est le roi des confesseurs ou des vierges ; venez, adorons-le. »

D'autres voix reprennent aussitôt : « Le Christ est né, le Christ est ressuscité, etc., etc. »

Puis on récite ou l'on chante alternativement :

« Venez, accourez, saintes milices du Seigneur, exaltons, jubilons, rangeons-nous autour de sa face pour le bénir, et chantons-lui des hymnes de louange.

« Le Christ est né, venez, adorons.

« Il est le grand roi, le Dieu des dieux ; il tient dans ses mains les profondeurs de la terre et les hauteurs des montagnes ; et, malgré sa grandeur, il ne repousse pas l'humble prière de son peuple.

« Venons, adorons.

(1) Cardin. Bona, c. xvi, n. 8.

« La mer est à lui, elle est son ouvrage ; ses mains ont formé la terre ; venez, adorons-le ; prosternons-nous (1) devant le Dieu qui nous a créés; pleurons, parce que nous l'avons offensé ; nous sommes son peuple, nous sommes sa brebis chérie, qui mange dans sa main.

« Le Christ est né, etc., venez, adorons.

« Il vous appelle, il vous attire à lui ; n'endurcissez pas vos cœurs, comme autrefois les Israélites dans le désert.

« Venez, adorons. »

N'est-ce pas de la plus haute et de la plus touchante poésie ? Chez tous les peuples anciens et modernes, trouvez-vous rien qui en approche ? Il n'y a que l'habitude, qui nous fasse passer légèrement sur tant de beautés. Ce magnifique dialogue se termine par un élan d'amour pour la Trinité : *Gloria Patri*, etc.

A la fête de l'Épiphanie, on omet l'Invitatoire, pour rappeler la promptitude des Mages qui, sans être invités, ni appelés par personne, à la simple vue d'une étoile, vinrent aussitôt adorer le Seigneur. Aux trois jours qui précèdent Pâques, les Matines commencent aussi sans Invitatoire par l'antienne du premier psaume ; et la raison qu'on en donne, c'est qu'alors le grand Pontife, le bon pasteur nous a été enlevé pour être livré aux impies ; et nous n'avons personne, à qui nous puissions dire : « Venez à notre secours ; » car le pasteur ayant été frappé, ses brebis sont dispersées. Ainsi donc cet office, qui manque de commencement et de fin, porte l'empreinte de la tristesse, parce que nos pères, après la mort de Jésus-Christ, ont été dans une espèce de veuvage[3] (2). »

(1) Aux paroles : *Venite, adoremus et procidamus ante Deum*, tous se mettent à genoux. *Cær. Episc.*, l. II, c. VI, n. 12.

(2) Recessit et à nobis ablatus est Sacerdos et Pastor bonus, et traditus impiis, nec est à quo petamus in adjutorium nostrum. Disperso namque pastore, discipuli ejus dispersi sunt. Sic ergò illud officium, quod caret principio et fine, quasi viduatum videtur, quia et patres nostri post mortem Christi viduati fuerunt. *Durand.*, l. VI, c. LXXII.

Après l'invitatoire, on chante l'hymne [4], où sont exprimés en vers les sentiments que nous inspire le mystère ou la fête que nous célébrons. C'est un chant de jubilation qu'on entonne, et auquel l'invitatoire nous a conviés et préparés. Il y a aux Matines des hymnes particulières pour l'office hebdomadaire, pour le propre du temps, et pour celui des Saints. Celles de l'office hebdomadaire, qui varient chaque jour, nous invitent à secouer la paresse, à nous arracher promptement aux douceurs du repos, pour payer à Dieu le tribut de nos hommages. Elles nous excitent à conjurer le Seigneur de dissiper les ténèbres de notre esprit, de nous accorder le pardon de nos crimes, et surtout de ceux qui se commettent aux heures de la nuit, et de faire, par sa miséricorde, que nous puissions vivre exempts de toute souillure. Le dimanche, la première strophe de l'hymne de Matines rappelle que c'est le jour où l'univers est sorti du néant, sous le souffle du Dieu créateur, et que c'est aussi le jour où le Christ, en ressuscitant, a donné une nouvelle vie au monde. Les hymnes du temps ont divers objets, suivant les circonstances. Pendant l'Avent, elles nous préparent à la venue du Sauveur; pendant le Carême, elles nous invitent à la mortification et à la pénitence; au temps pascal, elles respirent une sainte joie. Celles des Saints, en mentionnant les traits les plus saillants de leur vie et leurs principales circonstances, nous animent à marcher sur leurs traces. Dans presque toutes les hymnes du bréviaire romain, on trouve cette simplicité, cette onction, cette douce piété, qui est le premier élan du cœur, et qui l'emporte mille fois sur toute la magnificence du langage.

Les hymnes se chantent debout, pour montrer par cette attitude que nos cœurs doivent se diriger vers Dieu, en même temps que notre bouche chante ses louanges [5].

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Somno refectis artubus,
Spreto cubili surgimus;
Nobis, Pater, canentibus,
Adesse te deposcimus.

HYMNE DU BRÉVIAIRE.

Tandis que le sommeil, réparant la nature,
Tient enchaînés le travail et le bruit,
Nous rompons ses liens, ô clarté toujours pure !
Pour te louer dans la profonde nuit.

RACINE.

LES MATINES.

1. Si pour étudier Matines, nous ouvrons un bréviaire d'autrefois, enrichi de miniatures, la première page nous offrira, avec le commencement même des Matines, une peinture de l'étable de Bethléem. Cette peinture nous fait souvenir de l'origine chrétienne de l'heure de minuit.

De tout temps on a prié la nuit : les anciens moines avaient leurs veilles, comme les catacombes; mais l'office de minuit précis, considéré comme une fête quotidienne en l'honneur de l'avénement d'un Dieu sur la terre, a commencé au quatrième siècle, sur la crèche même où le Sauveur est né.

Eustochium et ses compagnes étaient à Bethléem, oubliées du monde. Pleines des grandes pensées que ces lieux inspirent, elles se lèvent à minuit pour chanter avec les anges, adorer avec Marie, prier avec les bergers dans la sainte étable. L'exemple de ces vierges, à peine connu dans l'Église, rencontra partout des imitateurs; et bientôt Noël, Matines et minuit furent inséparables.

De cette époque datent la plupart des beautés liturgiques, qui ont fait des Matines l'heure la plus joyeuse, la plus auguste et la plus solennelle de l'office.

Il est bien probable que la fille des Scipions commença, la première aussi, à faire un choix de psaumes pour l'heure, qu'elle venait de doter d'une si grande pensée. Elle lisait facilement la divine poésie dans les Septante et dans l'hébreu, elle l'étudiait sous la direction d'un grand docteur; et la réforme du bréviaire, qui eut lieu dans ce temps sous les auspices du pape saint Gélase, donnait assez de latitude à son intelligente piété.

Certes le génie des papes, des évêques, des fondateurs d'Ordres, des rois eux-mêmes, n'a pas manqué au bréviaire; voilà encore ce cher livre entre les mains d'une vierge romaine d'un sang illustre! Bien-

tôt il passera aux vierges des Gaules, qui l'enrichiront de miniatures en le transcrivant; et, sur la première page, elles peindront le berceau de Jésus, pour se pénétrer, durant cette heure, des sentiments que leurs sœurs de Bethléem puisaient, à minuit, devant la ruine sacrée d'où s'est levé un Rédempteur.

LA SAINTE VIERGE CÉLÉBRANT L'OFFICE DE MATINES.

Après que saint Félix de Valois eut passé sa jeunesse d'une manière digne de louanges, l'affection qu'il avait pour la contemplation des choses divines lui inspira sa pensée de la solitude ; mais il voulut auparavant recevoir les ordres sacrés. Ayant été ordonné prêtre et ayant célébré dévotement la première messe, il se retira peu de temps après dans le désert, où, vivant dans une grande abstinence, il était nourri de l'abondance des dons célestes. Il y vécut très-saintement, pendant quelques années, avec saint Jean de Matha, docteur de Paris, qui, suivant une inspiration divine, l'avait cherché et trouvé, jusqu'à ce que tous deux avertis par un ange, ils s'en allèrent à Rome, pour y obtenir du pape une règle de vie particulière. Le pape Innocent III, ayant eu révélation, pendant la messe, de la religion et de l'institut de la Rédemption des captifs, les habilla d'une robe blanche avec des croix de deux couleurs, selon la forme en laquelle un ange lui avait apparu. De plus, le pape voulut que cet ordre portât le titre de la Sainte-Trinité, selon les trois couleurs qui composent son habit.

Ayant donc reçu une règle particulière, confirmée par Innocent III, saint Félix agrandit le premier couvent de l'Ordre, que son compagnon et lui avaient bâti un peu auparavant à Cerfroid, dans le diocèse de Meaux. Il y cultiva avec un soin merveilleux l'observance religieuse et l'institut de la rédemption, qu'il étendit ensuite, par ses disciples, dans plusieurs autres provinces. Il reçut à Cerfroid une faveur insigne de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu; car une veille de la Nativité de la Vierge, tous les frères endormis ne se levèrent point, pour réciter l'office de la nuit. Félix, veillant à son ordinaire et prévenant l'heure, entra dans le chœur, au milieu duquel il trouva la sainte Vierge vêtue d'un habit marqué de la croix de l'Ordre, et accompagnée de Saints vêtus comme elle. Félix se mêla avec eux. La sainte Vierge commença, et ils chantèrent tous les louanges divines.

FONDATION DE PHILIPPE-LE-BEL POUR L'ASSISTANCE A L'OFFICE DE MATINES.

A la célèbre bataille de Mons-en-Puelle, le roi Philippe-le-Bel courut les plus grands dangers, et faillit même y perdre la vie. Aussi reconnut-il que l'éclatante victoire, qui fut le résultat de cette

terrible journée, il la devait plutôt à l'assistance divine et à la protection de la sainte Vierge qu'aux forces humaines ; et il en rapporta hautement la gloire au Tout-Puissant, qui, du haut du ciel, s'était montré le défenseur de la bonne cause et le vengeur de l'injustice. Voulant transmettre à la postérité le souvenir d'un si grand bienfait et rendre à Marie de justes actions de grâces, il fonda en faveur du chapitre de Paris une rente perpétuelle de cent livres, qui devaient être distribuées chaque année à ceux-là seuls, qui assisteraient aux premières Vêpres, aux Matines et à la messe de la troisième férie dans l'octave de l'Assomption. C'était le jour, où la bataille avait été livrée. De plus, rentré dans sa capitale, il fit placer, dans la cathédrale en face de l'image de Marie, un monument où il était représenté à cheval, avec ses armes en désordre, telles qu'il les avait au moment du danger. *Brév. Paris.*

Saint Lambert, évêque de Maestricht, s'étant élevé fortement contre les désordres de la cour, fut tué à Liége par Dodon, au moment où il revenait des Matines.

L'INVITATOIRE.

2. Voici, d'après Grancolas, l'origine de l'invitatoire. C'était un signal en usage chez les religieux pour les éveiller, comme maintenant on dit dans les monastères : *Benedicamus Domino*, au moment du lever.

Ce que nous disons de ce signal se rapporte aux plus anciens moines; car, dans la règle de saint Benoît (1), il est prescrit de réciter l'invitatoire au commencement de l'office divin. Avant même le temps de saint Benoît, un discours de saint Athanase (2), nous apprend que les chrétiens s'excitaient mutuellement au commencement des prières, en répétant ces paroles : *Venite, adoremus.* On le voit aussi dans une procession décrite par le diacre Marc-Gay, vers l'an 430. Les fidèles y chantaient le psaume *Venite, exultemus*, et l'on intercalait *Alleluia* entre les versets, ce qui était une espèce d'invitatoire. Il paraît donc que, quand on assemblait les fidèles et qu'on voulait les exciter à la piété, on récitait le psaume *Venite.* Par conséquent, on ne le disait anciennement, au commencement de l'office, que les jours auxquels le peuple avait coutume d'y assister; et c'est en faveur du peuple qu'il a été ajouté à Matines. En effet, Amalaire atteste que de son temps l'office du dimanche seulement, et non celui de la férie, commençait par l'invitatoire, parce que le peuple n'y assistait pas aux jours de travail et qu'on ne l'y invitait pas. Les clercs

(1) Cap. IX.
(2) De Deipará.

et les moines, tenus à l'office par devoir d'état, n'avaient pas besoin d'être invités à le réciter. Il reste de cela un vestige à l'office des morts, qui est sans invitatoire dans le cours de l'année, et qui en a un le deux novembre, le jour de la sépulture, et en général toutes les fois qu'il y a trois nocturnes, parce que, selon Durand (1), quand l'office est solennel, il faut y inviter un plus grand nombre d'assistants.

On voit dans le bréviaire un invitatoire propre au dimanche, un à chaque férie ; il y en a un également au Propre du temps à certaines époques et à certaines fêtes ; enfin il y en a un au Commun des apôtres, des martyrs, des pontifes, etc.

Nous avons déjà donné la raison mystique de l'omission de l'invitatoire aux Matines de la fête de l'Épiphanie ; mais nous devons ajouter ici que, le psaume *Venite* étant au troisième nocturne, on a jugé à propos de ne pas le dire au commencement de l'office, pour ne pas le répéter. Aussi les Bénédictins, qui ont trois cantiques au troisième nocturne, et les Chartreux, qui n'ont pas ce psaume parmi ceux qui sont propres à l'Épiphanie, le disent avec l'invitatoire.

FORNICI.

LE PSAUME VENITE, EXULTEMUS.

3. Le génie du grand Corneille, qui a produit de si beaux chefs-d'œuvre, s'est aussi exercé à traduire presque tous nos psaumes. Voici la traduction qu'il a faite du *Venite, exultemus :*

Venez, peuple, venez ; il est honteux de taire
Les merveilles du Roi des rois ;
Élevons avec joie et nos cœurs et nos voix
Au vrai Dieu notre salutaire ;
Que la louange de son nom
Puisse en notre faveur préoccuper sa face,
Nos concerts mériter sa grâce,
Nos larmes obtenir pardon !

Il est le Dieu des dieux, il en est le grand maître,
Aussi fort, aussi bon que grand ;
Il ne dédaigne point l'hommage qu'on lui rend ;
Il conserve ce qu'il fait naître ;
Il est de tout l'unique auteur ;
Il enferme en sa main les deux bouts de la terre ;
Des monts plus hauts que le tonnerre,
D'un coup d'œil il voit la hauteur.

(1) Lib. V, cap. III.

Du vaste sein des mers les eaux les plus profondes
Sont à lui, prennent loi de lui ;
Il est seul de la terre et l'auteur et l'appui,
Il la soutient contre tant d'ondes.
Venez, pleurons à ses genoux ;
Il nous a faits son peuple, il aime ses ouvrages,
Et dans ses heureux pâturages
Il n'admet de troupeaux que nous.

Oyez, oyez sa voix, qui répond à vos larmes ;
Mais n'endurcissez pas vos cœurs,
Comme alors qu'au désert contre vos conducteurs
Il s'élevait tant de vacarmes.
Vos pères y voulurent voir
Jusques où s'étendait le pouvoir d'un tel maître ;
Et l'épreuve leur fit connaître
Par leurs yeux mêmes ce pouvoir.

Quarante ans, vous dit-il, j'ai conduit cette race,
Quarante ans j'ai sondé leurs cœurs,
Sans y voir que murmure, et qu'orgueil, et qu'erreurs,
Sans y trouver pour moi que glace.
Ces vieux ingrats, à tous propos,
Ne voulaient plus savoir les chemins de me plaire ;
Et je jurai dans ma colère,
De leur refuser mon repos.

Sans doute, nous ne citons pas ces vers comme de parfaits modèles ; on y remarquera facilement des tournures faibles et languissantes, des expressions vieillies ; et la prose latine de la Vulgate nous semble préférable sous bien des rapports. Mais nous aimons à voir notre immortel tragique se complaire à l'étude de la poésie hébraïque, et s'efforcer d'en faire passer les beautés dans notre langue, réfutant ainsi par avance les sarcasmes de Voltaire et de tous ces esprits forts ou niais, habitués à ne jurer que par ce coryphée de l'impiété moderne. C'est ce qui nous a engagé à consigner ici plusieurs psaumes traduits par Corneille, et parfois à les mettre en regard avec des traductions plus récentes. Ce sera toujours un sujet d'étude et de comparaison fort intéressant pour les amateurs des belles-lettres et un nouvel aliment à la piété des fidèles, qui ne se lassent point de méditer les divines paroles de nos saints offices.

Un poète moderne (1), auquel nous devons une excellente traduction

(1) M. Dumast. Les psaumes traduits en vers français et mis en regard d'un texte latin littéral, indiquant en façon de commentaire perpétuel, les principales et les plus admissibles variétés d'interprétation qui ont été proposées. *Nancy*

des psaumes, la meilleure que nous connaissions, a traduit le *Venite, exultemus*, de la manière suivante :

Vous que Dieu mit dans ses voies,
Peuple que sa grâce élut,
Venez; louons par nos joies
L'auteur de notre salut.
Qu'à le bénir on s'empresse;
Que maint hymne d'allégresse
Parte, et vers ce roi puissant
Monte avec l'offrande expresse
D'un amour reconnaissant.

Lui qui fit la terre et l'onde
Et les phalanges des cieux,
Prince et Créateur du monde,
Il voit sous lui tous les dieux.
Il connaît leur être intime;
Et ce monarque sublime
Des anges et des démons
Siége en maître dans l'abîme
Comme au fier sommet des monts.

Toi, Jacob, toi son ouvrage,
Viens et fléchis les genoux.
Brebis de son pâturage,
Sous sa main rassemblons-nous.
Magistrat, guerrier, lévite,
Dès qu'il parle, accourez vite,
Suivez ses ordres vainqueurs.
Aujourd'hui s'il vous invite,
N'endurcissez pas vos cœurs.

Craignez, dit-il, l'anathème
Où, coupable à Mériba,
Par son doute et son blasphème,
Israël, jadis, tomba.
Vos aïeux m'osant déplaire,
Et s'exposant au salaire
Qu'ils obtinrent à la fin,
Avaient tenté ma colère,
Bravé mon pouvoir divin,

Vagner, imprimeur-libraire-éditeur. — Cet ouvrage, outre la belle poésie qu'il renferme, est enrichi des notes les plus savantes et offre le plus puissant secours pour l'intelligence des psaumes.

Cette insupportable race
D'aveugles cœurs indomptés,
Quarante ans, avec audace,
Se joua de mes bontés.
Mais la terre de chevance,
Dont ils avaient par avance
Connu les fruits les plus beaux,
Perdue au jour de l'offense,
Ne fut jamais leur repos.

HYMNES DES MATINES DOMINICALES.

4. Le Bréviaire romain a deux hymnes pour l'office dominical de Matines. La première se chante pendant la majeure partie de l'année, et la seconde seulement pendant l'été. Nous les donnons toutes deux traduites en vers français par un auteur moderne.

Primo dierum omnium.

Levons-nous! Dans ce jour splendide
L'univers sortit du néant;
Et le Christ vainqueur laissa vide
La prison du tombeau béant;
Sortons de la couche muette,
Levons-nous; et, dans le saint lieu,
A l'exemple du Roi-Prophète,
Avant l'aurore, cherchons Dieu.

Implorons sa miséricorde,
Pour que sa main soit notre appui;
Qu'il nous bénisse et nous accorde
D'habiter un jour avec lui.
Chantons, à cette heure bénie,
Avant l'oiseau mélodieux,
Pour que nos hymnes d'harmonie
Montent les premiers vers les cieux.

Et, pour que la grâce divine
Éclaire notre cœur, avant
Que le firmament s'illumine
Des splendeurs du soleil levant,
Que ton saint amour nous consume,
Et que notre cœur, ô mon Dieu,
Soit l'encensoir, qui ne s'allume
Que pour parfumer le saint lieu.

Jésus, entends notre prière,
Dans la nuit nous crions vers toi;
Donne à notre esprit la lumière,
Et soumets nos sens à ta loi.
Donne-nous la vertu des anges,
L'inaltérable pureté,
Pour que nous chantions tes louanges
Avec eux dans l'éternité.

Nocte surgentes.

Pour adorer Dieu, devançons le jour,
Remplissons la nuit de nos chants d'amour;
Avant les parfums qu'exhale l'aurore,
Élevons au ciel notre voix sonore.

Chantons ce grand Roi, pour que, dans sa cour,
Nous soyons admis à chanter, un jour,
Cet hymne éternel des saintes louanges
Que chantent en chœur les saints et les anges.

Père, Fils, Esprit, Trinité de Dieu,
O toi, dont la gloire éclate en tout lieu,
Ouvre-nous ce ciel, où l'âme ravie
Te chante, t'adore, et vit de ta vie.

ACCURSE ALIX.

HONNEUR DE LIRE LES LEÇONS.

5. Quelques empereurs, tels que Charles IV, au treizième siècle, et Frédéric III, au quatorzième, s'étant trouvés à Rome aux fêtes de Noël, réclamèrent l'honneur de lire la septième leçon, où l'on rappelle qu'il intervint un édit de César-Auguste. On les revêtit d'un surplis et d'une chape, et ils lurent la leçon, l'épée nue à la main. Sigismond obtint le même honneur au concile de Constance; mais on le revêtit de la dalmatique du diacre.

AIMONS A LIRE L'ÉCRITURE SAINTE.

Parfaitement instruite de tout ce que l'Église enseigne et connaissant en outre tous les points de discipline et de liturgie, Richarde avait appris à chérir les usages et les cérémonies de l'Église, et cherchait sans cesse à en pénétrer le sens. A ses yeux, rien n'y était petit, rien n'y était indifférent. Elle remerciait de tout son cœur le Seigneur d'avoir institué son Église, source de tant de grâces et de tant de bienfaits pour les hommes qui savent en profiter. Appuyée sur les promesses de son Sauveur, elle croyait sans hésiter, et rejetait sans

balancer tout ce que l'Église condamnait. Loin d'elle cet esprit d'orgueil, qui de nos jours veut tout sonder et se révolte toujours contre une autorité établie pour le bonheur du genre humain. Elle inspirait à tout le monde la même soumission, le même respect pour les lois de la religion, et recommandait surtout à ses chanoinesses d'être toujours dociles à la voix de leurs supérieurs ecclésiastiques, qui leur ont été donnés pour les guider dans la route qui conduit au ciel.

Constamment appliquée à la lecture de l'Écriture, sainte Richarde trouvait dans ce livre, que l'univers appelle le livre par excellence, un charme inexplicable. Ce livre, cette bible, porte l'empreinte de la plus haute antiquité, et est incontestablement le plus ancien monument littéraire que nous possédions. Il renferme l'histoire de la création du monde, et l'origine de tout ce qui existe depuis des milliers d'années y est rapportée avec une simplicité admirable, qu'on ne rencontre dans aucun historien profane. Ce livre porte un caractère tout particulier, car il est à la fois une chronique relatant les faits historiques, un code de législation comprenant une jurisprudence merveilleuse, un recueil de poésies telles qu'aucune nation connue ne nous offre rien de pareil, un choix de sentences morales, mais d'une morale à côté de laquelle pâlissent les plus belles sentences des philosophes du paganisme, un traité de théologie contenant les notions les plus sublimes sur Dieu, sur l'âme de l'homme et sur nos destinées. Dans ce livre, entouré d'un respect religieux par les Juifs qui nous l'ont transmis, tout est grand, tout est noble, tout est extraordinaire. On n'y rencontre pas, comme dans les ouvrages des auteurs profanes, ces lacunes qui prouvent l'insuffisance de l'esprit humain qui essaie plutôt qu'il ne compose, ni ces contradictions qui ôtent souvent tout prix aux plus belles productions, ni ces prétentions dont notre orgueil se repaît, ni surtout le récit de choses puériles et insensées, dont fourmillent les théologies des païens et les fables de la mythologie. Ici le moindre fait présente un caractère de gravité et de vérité. Tout y est tracé d'une main sûre, tout y porte le type du bien, tout y repose sur une base morale, tout y prêche l'amour de Dieu et de la vertu.

Richarde parcourait avec ravissement l'histoire des premiers âges du monde, elle assistait à la création, elle suivait en esprit les progrès et le développement des siècles, elle admirait la simplicité des mœurs patriarcales, et écoutait avec le transport de la reconnaissance les leçons que l'Éternel donne lui-même aux hommes, tel qu'un tendre père à ses enfants. *Vie de sainte Richarde.*

Dans ce redoutable volume (la Bible) repose le mystère des mystères. Heureux, parmi la race humaine, ceux à qui notre Dieu a fait la grâce d'entendre, de lire, de craindre, de prier, et de s'ouvrir un chemin vers la vérité. Mais il eût mieux valu qu'ils ne fussent pas

nés ceux qui lisent pour douter, ou ceux qui lisent pour railler.

BYRON, *Vers qu'il écrivit sur sa Bible.*

Saint Charles Borromée ne lisait la sainte Écriture qu'à genoux, comme s'il eût écouté Dieu parlant sur le mont Sinaï, au milieu des feux et des tonnerres.

Madame de Chantal faisait faire à ses domestiques la prière du matin et les menait à la messe. L'après-dînée, elle lisait l'Écriture sainte ou quelque autre livre de dévotion, pendant une demi-heure.

Le célèbre professeur Ozanam lisait chaque matin, dans une bible grecque, quelques versets ou quelques pages de l'Écriture sainte, suivant que l'onction de Dieu le retenait plus ou moins sur ce qu'il avait lu. C'était la première heure de sa journée. Il y avait puisé une connaissance efficace de la parole de Dieu. Jamais il ne se rendait à son cours sans avoir prié à genoux, pour qu'il ne dît rien de contraire à la vérité ou dans le seul but de s'attirer des applaudissements. De si saintes pratiques peuvent laisser l'âme encore exposée à l'illusion; elles la défendent de l'erreur. « C'était, dit le P. Lacordaire, un cœur « de prêtre dans une vie d'homme du siècle. Nul chrétien en France, « et de notre temps, n'aima davantage l'Église, ne sentit mieux ses « besoins, ne pleura plus amèrement les fautes de ceux qui la ser- « vaient, n'eut enfin dans une existence laïque un plus véritable et « plus profond apostolat. La prière et la méditation des choses divines « le soutenaient à cette hauteur surnaturelle, malgré la préoccupa- « tion incessante de ses travaux d'esprit. »

Notice sur Frédéric Ozanam.

EXCELLENCE DE LA SAINTE ÉCRITURE.

L'Écriture sainte surpasse en naïveté, en vivacité, en grandeur, tous les écrivains de Rome et de la Grèce. Jamais Homère même n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques, particulièrement le dernier, que tous les enfants des Israélites devaient apprendre par cœur. Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des psaumes; par exemple, celui qui commence ainsi : « Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé, et il a appelé la terre, » surpasse toute imagination humaine. Jamais Homère, ni aucun autre poète n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu, aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière, l'univers qu'une tente, qu'on dresse aujourd'hui et qu'on enlève demain. Tantôt ce prophète a toute la douceur et toute la tendresse d'une églogue, dans les riantes peintures qu'il fait de la paix; tantôt il s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui. Mais qu'y a-t-il, dans l'antiquité profane, de comparable au tendre Jérémie, déplorant les maux de son

peuple ? ou à Nahum voyant de loin, en esprit, tomber la superbe Ninive sous les efforts d'une armée innombrable ? On croit voir cette armée, on croit entendre le bruit des armes et des chariots ; tout est dépeint d'une manière vive, qui saisit l'imagination ; il laisse Homère loin derrière lui. Lisez encore Daniel, dénonçant à Balthazar la vengeance de Dieu toute prête à fondre sur lui ; et cherchez, dans les plus sublimes originaux de l'antiquité, quelque chose qu'on puisse lui comparer. Au reste, tout se soutient dans l'Écriture ; tout y garde le caractère qu'il doit avoir, l'histoire, le détail des lois, les descriptions, les endroits véhéments, les mystères, les discours de morale ; enfin, il y a autant de différence entre les poètes profanes et les prophètes, qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux. Les uns, véritablement inspirés, expriment sensiblement quelque chose de divin ; les autres, s'efforçant de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, laissent toujours voir en eux la faiblesse humaine.

FÉNELON, *Dial. sur l'éloquence de la Chaire.*

DIXIÈME INSTRUCTION.

SUITES DES MATINES. — CHANT DES PSAUMES. — DU VERSET A LA FIN DES PSAUMES. — PETIT CAPITULE OU ABSOLUTION. — DE LA BÉNÉDICTION AVANT LES LEÇONS. — DES LEÇONS. — ORDRE DES LEÇONS DE L'ÉCRITURE. — DES LÉGENDES. — DES HOMÉLIES. — DES RÉPONS. — DU *Te Deum*. — SOUVENIRS ATTACHÉS AUX NOCTURNES.

Psallite Deo nostro, psallite ; psallite
Regi nostro, psallite. *Ps.* XLVI, 6.

Jéhova s'est levé. Qu'un long bruit d'allégresse
Monte et des fortes voix et des trompes d'airain !
Chantez, chantez en chœur ; chantez avec ivresse ;
Chantez, mortels, notre Dieu souverain.

DUMAST.

L'hymne finie, l'officiant entonne l'antienne, car c'est à celui qui préside à donner le signal de la psalmodie, et à exciter, en sa qualité de représentant de Jésus-Christ, l'esprit de charité et de ferveur dans l'âme de tous les assistants. L'antienne se répète après le psaume, pour marquer que ce chant sacré a produit son effet, qui est une abondante effusion de l'amour divin dans tous les cœurs.

Après l'antienne, vient immédiatement le chant des psaumes. Nous avons déjà parlé de ces odes magnifiques, qui ont certainement perdu la plus grande partie de leur éclat, en passant dans une langue étrangère, mais qui sont toujours si riches de pensée et de poésie. Pour nous les faire estimer et goûter encore davantage, ajoutons que les saints Pères ont regardé le livre des psaumes comme une source de vie et de salut, comme un précieux trésor que l'Esprit-Saint a donné à l'Église, pour l'enrichir de toute sorte de vertus. « Le psaume, dit saint Basile, chasse les démons, nous attire le secours des Anges, nous rassure contre les frayeurs de la nuit, nous rafraîchit des travaux du jour (1). » Le psaume est la voix commune de toute l'Église. Aussi s'en sert-elle comme d'une arme puissante, soit pour apaiser la juste colère de Dieu, dans les grandes afflictions, soit pour attirer ses grâces sur les fidèles, soit pour repousser les tentations de l'ennemi, soit pour réveiller la foi assoupie des chrétiens, soit pour exciter en eux des mouvements d'une véritable pénitence, soit pour les embraser d'amour pour le Seigneur. « Le psaume, continue saint Basile, rend les fêtes plus solennelles; il produit également et la joie du Saint-Esprit et la tristesse qui est selon Dieu, puisqu'il a la force de tirer des larmes d'un cœur de pierre. »

De tous les livres de l'Ancien Testament, celui des psaumes est le plus universellement utile à toute sorte de personnes, sans aucune distinction d'âge, d'état ou de sexe. Il n'y a, dit saint Chrysostome, ni pauvreté, ni occupation, ni pesanteur d'esprit, qui puisse servir d'excuse légitime pour se dispenser d'en profiter. « Peut-être, dit cet illustre « docteur, vous manquez de livres, ou bien, en ayant, vous « manquez de loisir pour les lire; je vous demande seu- « lement que vous vous souveniez de quelques passages « des psaumes, que vous chantez si souvent à l'église; et

(1) D. Bas., *Proœm. in ps.*

« vous verrez que vous en recevrez une grande consola-
« tion. Ne dites pas que vous manquez d'intelligence, car
« il n'en faut pas beaucoup pour profiter, par exemple,
« de ces paroles : *Comme le cerf altéré court après une*
« *source d'eau vive, de même mon âme soupire vers vous, ô*
« *mon Dieu. Mon âme brûle d'ardeur pour aller à Dieu, à*
« *celui qui est le Dieu fort, le Dieu vivant. Quand pour-*
« *rai-je me présenter devant sa face?* Si vous chantez avec
« le prophète : *Heureux est l'homme qui craint le Sei-*
« *gneur,* et que vous vous appliquiez à ce que vous dites,
« vous en conclurez facilement de vous-mêmes que ce
« n'est ni la dignité, ni les richesses, ni la beauté, ni la
« force, ni les maisons magnifiques, ni toute la puissance
« du siècle, ni la couronne, ni le sceptre, qui rendent
« l'homme heureux, mais la crainte du Seigneur; et par
« conséquent vous demanderez à Dieu qu'il vous donne
« un vrai mépris des choses qui ne peuvent jamais en-
« tièrement satisfaire vos désirs, et qu'il inspire sa crainte
« au fond de vos cœurs, comme le seul fondement du
« vrai bonheur (1). » Ainsi, dans tous les psaumes, il y a quelques paroles qui peuvent toucher et édifier ceux qui les écoutent, sans qu'on ait besoin de la moindre contention d'esprit.

Les psaumes, qui nous rappellent en tant d'endroits les travaux, les combats et les afflictions du saint roi David, représentent les rudes labeurs de la vie, et spécialement les bonnes œuvres que nous devons produire. Les antiennes, au contraire, désignent la charité ; et les psaumes sont entremêlés d'antiennes, parce que c'est la charité qui anime les œuvres et les rend méritoires devant Dieu.

On chante les psaumes à deux chœurs. C'est, dit-on (2), saint Ignace qui, le premier, établit cette coutume dans l'église d'Antioche, parce que, dans une vision, il

(1) D. Chryst., t. III, p. 158.
(2) Ration., l. V, c. VI, n. 36.

avait entendu les anges chanter de cette manière les louanges de Dieu. Ce chant alternatif marque que nous devons nous exciter à la pratique de bonnes œuvres, et nous prêter un mutuel secours, selon cette parole de l'Apôtre : « Soulagez-vous mutuellement, en portant le fardeau les uns des autres (1). » C'est dans ce même sens que saint Basile nous assure que « la psalmodie produit le plus grand de tous les biens, c'est-à-dire la charité unissant le peuple par le concert de toutes les voix, qui n'en font qu'une et lient en même temps tous les cœurs. »

Les psaumes varient selon les différentes solennités. En général, on a choisi pour les divers offices ceux où se trouvent quelques versets qui ont quelque rapport au mystère qu'on célèbre, ou qui peuvent s'appliquer au Saint dont on fait la fête.

Chaque psaume est suivi du *Gloria Patri*, pour exprimer le désir que nous avons de glorifier en tout et toujours la très-sainte Trinité, en lui rapportant toutes nos bonnes œuvres. En répétant tant de fois cette doxologie, combien ne pouvons-nous pas produire de pieux sentiments de foi, de louanges, d'actions de grâces !

A la fin des psaumes de chaque nocturne, se trouve un verset ordinairement chanté par une seule voix, afin d'exciter plus sûrement l'attention par cette variété, et de diriger ainsi tous les cœurs vers celui qui doit récompenser nos travaux. Immédiatement après se fait entendre la voix grave de l'officiant, qui entonne le *Pater*. On dit l'Oraison dominicale à voix basse, pour marquer que nous parlons seul à seul avec Dieu, et qu'il entend la prière que nous lui adressons dans le secret de nos cœurs. Arrivé à ces paroles : *Et ne nos inducas*, etc., *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation*, le prêtre élève de nouveau la voix, pour apprendre à tous qu'on récite le *Pater*, afin de ne pas

(1) Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi. *Gal.*, VI, 2.

succomber aux tentations d'ennui, de dégoût, de tiédeur, que pourrait nous causer la longueur des offices.

L'Oraison dominicale est suivie d'un petit capitule, qu'on appelle *absolution*, mot qui, dans ce cas, a le même sens que *fin, terminaison*. C'est là, en effet, que se terminent les psaumes du nocturne et que commencent les leçons. Ce nom peut venir encore de la plus distinguée de ces prières, qui est celle du troisième nocturne, conçue en ces termes : « Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous absolve des liens de nos péchés (1). » Les absolutions ont pour but de demander à Dieu la pureté de cœur nécessaire pour bien comprendre la lecture.

Chaque leçon est précédée d'une bénédiction. Un des assistants se lève, et, se tournant vers l'officiant, il lui dit à haute voix : « Ordonnez, mon père, de bénir. » Remarquez que le lecteur ne demande pas au prêtre qu'il le bénisse, mais qu'un autre auquel il l'aura ordonné le fasse ; et le prêtre ne s'arroge pas ce pouvoir ; il s'adresse à Dieu, qui est la source de toute bénédiction. Remarquez encore qu'on ne dit pas : *Domine*, mais *domne*, parce qu'on s'adresse à un homme, et que le mot *Domine* est réservé à Dieu seul, parce qu'il est seul véritablement Seigneur. Nous trouvons encore ici une grande leçon : c'est que nul dans l'église ne doit ni lire, ni prêcher, ni exercer aucune fonction, s'il n'en a reçu l'autorisation du supérieur légitime. A chaque demande de bénédiction, l'officiant prononce une courte prière pour implorer le secours d'en haut, afin que la lecture soit profitable à tous ceux qui l'entendent. Les trois bénédictions rappellent la sainte Trinité, soit par leur nombre, soit par les paroles qui les formulent ; car chacune des trois personnes divines y est invoquée tour à tour [1].

Maintenant que l'attention a été excitée par le verset,

(1) A vinculis peccatorum nostrorum absolvat nos omnipotens et misericors Dominus.

l'Oraison dominicale et les paroles de la bénédiction, les leçons vont commencer. Les premières sont tirées de l'Écriture sainte, les secondes des ouvrages des Pères ou des légendes des Saints, et les troisièmes commentent l'Évangile du jour, dont on cite quelques versets.

Voici dans quel ordre les leçons de l'Écriture se trouvent distribuées. Pendant l'Avent, on lit Isaïe, celui de tous les prophètes qui a parlé le plus ouvertement de la naissance du Sauveur, et qu'on peut appeler pour cette raison le prophète de la Nativité. Depuis les fêtes de Noël jusqu'à la Septuagésime, on lit les épîtres de saint Paul, et on goûte avec bonheur les oracles de sagesse sortis de la bouche du Docteur des nations. Puis viennent, depuis la Septuagésime jusqu'au dimanche de la Passion, les leçons de la Genèse et de l'Exode, parce que, dit un célèbre liturgiste (1), avant de célébrer la Passion du Seigneur, nous devons remonter jusqu'au péché d'Adam, qui en a été la principale cause ; et ensuite, par les patriarches Abraham, Isaac, Jacob et les autres, nous arrivons jusqu'à Jésus-Christ. Remarquons toutefois que, le premier dimanche du Carême, on suspend les leçons de la Genèse pour s'occuper de la pénitence. Au temps de la Passion, on lit Jérémie, qui en est comme l'historien (2). Après Pâques, viennent les Actes, l'Apocalypse et les autres écrits des apôtres, parce que c'est après la résurrection de leur divin Maître, que ses généreux compagnons lui ont rendu un témoignage plein de force. A la Pentecôte, on reprend l'ordre historique commencé par la Genèse, qu'on avait interrompu, et on lit jusqu'au mois d'août les livres des Rois, qui figurent le temps des martyrs, le temps des guerres et des persécutions, qui assaillirent l'Église aussitôt après la descente du Saint-Esprit. Au mois d'août, sont placés les livres sapientiaux, qui représentent l'ère des saints

(1) Rupert., l. III, c. v.
(2) Amalar., c. xxvi.

docteurs. Alors le soleil est brûlant, et il faut que la véritable sagesse, qui n'est autre chose que la divine charité, soit aussi dans toute sa ferveur. Au mois de septembre, des modèles de patience, de prudence, de force et de tempérance nous sont proposés dans les livres de Job, de Tobie, de Judith et d'Esther. Mais on ne peut acquérir ces vertus sans se faire violence ; et, au mois d'octobre, les Machabées apparaissent, et nous encouragent à combattre contre les mauvais instincts de notre nature. Enfin, au mois de novembre, les prophètes nous invitent à l'espérance et à la joie jusques à l'arrivée du Seigneur (1).

Les leçons sont au nombre de trois ou de neuf, selon que l'office est d'un ou de plusieurs nocturnes. Le premier nocturne signifie le temps qui a précédé la loi ; on y lit l'Écriture. La loi est désignée par le deuxième nocturne ; on y lit les Pères qui représentent la loi écrite. Le troisième nocturne indiquant la loi de grâce, on y lit l'Évangile, commenté par quelque saint docteur (2).

Quand on fait l'office d'un Saint, les secondes leçons, avons-nous déjà dit, nous donnent un précis de sa vie, ou du moins sont formées de quelque sermon ou traité qui lui convient.

Les légendes des Saints nous offrent l'Évangile en action. L'Église nous fait passer tour à tour sous les yeux ces illustres personnages au cœur pur, à l'âme héroïque, qui l'ont illustrée par l'éclat de leurs mérites et de leurs vertus ; ces glorieux apôtres, qui ont planté l'éten-

(1) Exspectantes beatam spem et adventum Domini. *Tit.*, II, 13.

(2) Les livres de l'Écriture se commencent presque toujours le dimanche ; et, si ce jour-là on en est empêché, on place ce commencement au premier jour qu'on le peut. Règle générale, on ne doit pas lire d'un livre, sans en avoir lu le commencement.

Aux féries, il y a trois leçons seulement de l'Écriture, s'il n'y a pas d'homélie. Quand on fait l'office d'un Saint sous le rite simple, la première leçon est de l'Écriture ; la seconde et la troisième du Saint, s'il y en a deux placées ou indiquées au Propre ; sinon, la seconde est aussi de l'Écriture.

dard de la foi jusqu'aux extrémités du monde ; ces généreux martyrs, qui ont scellé de leur sang leur attachement à la religion du Christ ; ces confesseurs, qui se sont dépouillés de tout, entièrement crucifiés au monde, prodiges d'abnégation, ne voulant d'autre trésor que la grâce de Jésus-Christ ; ces merveilleux pénitents, aussi ingénieux à macérer leurs corps que d'autres le sont à se plonger dans les délices ; ces vierges incomparables, dont la pureté efface la blancheur des lis. Le firmament ne resplendit pas autant par la diversité et la multitude des astres, que l'Église par le nombre et la variété des vertus, qui ont distingué ses sublimes enfants, arrivés au plus haut degré de la perfection évangélique. Or, quelle salutaire impression ne doivent pas produire sur nous tant de beaux faits, si propres à ravir notre admiration et à encourager notre faiblesse ! Ces exemples d'innocence, de charité, de force et de toutes les autres vertus, que nous offre la vie des Saints, sont un puissant aiguillon, qui nous excite à marcher sur leurs traces, et nous fait sortir de notre torpeur, en nous faisant voir combien nous sommes éloignés de leur perfection (1).

Les homélies des Pères, qui se trouvent placées en troisième lieu, sont des discours simples et familiers ; et c'est de là que leur vient leur nom (2). On est étonné, dit Fénelon (3), de tout ce qu'il y a de grand et de beau dans les Pères, quand on connaît les siècles où ils ont écrit ; et néanmoins ces illustres docteurs ne prétendaient pas être des orateurs ni faire des harangues. Ils parlaient sans aucun art, sans divisions, sans raisonnements subtils, comme

(1) Habet enim Sanctorum innocentiæ, charitatis, forttiudinis, cæterumque virtutum commemoratio stimulos quosdam acerrimos, quibus tum maximè excitamur, quùm illorum propositis exemplis nostram desidiam agnoscimus ; quàmque procul ab illorum laude et perfectione absumus, cogitamus. *Gregor.*, XIII, 14 jan. 1854.

(2) Du grec ὁμιλία, entretien, conversation.

(3) Lettre sur l'Éloquence.

des pères à leurs enfants et des maîtres à leurs disciples. Ils cherchaient à instruire, en expliquant d'ordinaire l'Écriture verset par verset, s'attachant toujours au sens le plus littéral et le plus utile pour les mœurs. Leurs discours étaient toujours proportionnés aux besoins de leurs auditeurs, suivant la connaissance qu'ils en avaient.

On ne chante pas les leçons, mais on se contente de les lire, parce qu'elles sont une doctrine, un enseignement qui nous est donné ; et on les écoute assis et en silence, comme marque d'attention et de respect [2].

Les leçons se terminent par cette invocation : *Tu autem, Domine, miserere nobis,* Seigneur, ayez pitié de nous, paroles par lesquelles on demande pardon à Dieu des fautes qu'on a pu commettre pendant la lecture, du peu d'attention ou de ferveur qu'on a mis à la faire ou à l'écouter. Le chœur répond : *Deo gratias,* comme s'il disait : « Dieu nous a nourris de la parole du salut, qui est l'aliment de l'âme ; rendons-lui grâces pour un si grand bienfait (1). »

Le répons suit la leçon, pour donner au lecteur le temps de se reposer, et aux auditeurs celui de peser et de méditer ce qui a été lu (2). Les répons marquent aussi que nous devons répondre par nos bonnes œuvres à la doctrine que nous avons reçue, car il ne suffit pas d'écouter la parole de Dieu; il faut la mettre en pratique. En récitant les répons, nous faisons connaître que notre désir est tout pour le ciel, que la divine semence est tombée sur des âmes bien préparées ; et nous demandons au Seigneur qu'il lui fasse produire des fruits au centuple [3].

Les répons se composent de deux parties, dont l'une est

(1) Au temps de la Passion, les leçons tirées des Lamentations de Jérémie, se terminent par ces mots : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.* — A l'office des morts, les leçons n'ont aucune terminaison particulière. On se contente seulement, pour marquer la fin, d'élever la voix sur les dernières syllabes.

(2) Azevedo, *Exercit.* XXXV.

quelquefois tirée de l'Ancien Testament et l'autre du Nouveau. C'est la Synagogue et l'Église qui se répondent, et s'accordent sur une même vérité. Pascal a dit : « Les deux Testaments regardent Jésus-Christ, l'Ancien comme son attente, le Nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre. » Cette pensée est représentée dramatiquement dans un sanctuaire, par les deux chœurs qui chantent le répons (1).

Le neuvième répons est remplacé par le *Te Deum*, quand il doit se dire. Ce magnifique cantique de reconnaissance et d'actions de grâces termine ordinairement l'office de la nuit. L'opinion la plus commune est qu'il a pour auteurs saint Ambroise et saint Augustin, qui l'improvisèrent d'enthousiasme et en récitèrent alternativement les versets sans interruption, en sortant des fonts où l'évêque de Milan venait de baptiser le futur évêque d'Hippone. Toutefois, on ne peut dire rien de positif à ce sujet ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette belle prière remonte aux plus beaux jours du christianisme, et qu'elle était commune à l'Église grecque et à l'Église latine, qui la chantaient l'une et l'autre dans la langue qui leur est propre.

Cet hymne est peut-être sans pareil parmi les chants inspirés par le bonheur. Riche de pensées, fécond en traits de reconnaissance et d'admiration, il semble digne de l'Éternel auquel il est adressé, et de son Fils unique auquel l'univers doit son salut. C'est le chant d'allégresse de toute l'Europe chrétienne ; il annonce la naissance des princes, le couronnement des rois, les batailles gagnées ; le bruit des cloches, du canon et du tambour, lui servent d'accompagnement ; il électrise le ciel et la terre. Les protestants eux-mêmes, si froids, si glacés dans leur

(1) Cette alliance des deux Testaments se trouve notamment dans l'office du Saint-Sacrement composé par saint Thomas d'Aquin. Mais ce qui n'est qu'une exception dans le bréviaire romain, est la règle dans le rit parisien.

culte, l'ont trouvé si beau, qu'ils l'ont soigneusement conservé.

Le commencement du *Te Deum* est une louange magnifique de l'Éternel : « La terre entière se prosterne de-« vant lui, et le proclame l'arbitre de l'univers. Toutes les « hiérarchies sacrées, les Anges, les Chérubins, les Séra-« phins célèbrent par leurs concerts sa sainteté, sa puis-« sance, sa sublime grandeur ; les cieux et la terre sont « remplis de sa majesté ; les prophètes, les martyrs, les « apôtres joignent leurs voix aux concerts angéliques ; « l'Église chrétienne le révère comme la source de tout « bien ; elle révère avec lui le Fils sorti de son sein, et « l'Esprit consolateur procédant de l'un et de l'autre. »

A la suite de ces accents d'admiration, l'Église, portant ses regards sur le Fils de Dieu fait homme, éclate en actions de grâces pour les bienfaits qu'elle en a reçus, pour le sublime dévouement qui l'a fait descendre des splendeurs célestes dans le sein d'une vierge ; elle l'invoque pour les créatures qu'il a rachetées de son sang ; elle le conjure de répandre ses bénédictions sur l'héritage qu'il a acquis par le sacrifice de la croix, de préserver ses enfants du péché, de couronner leur espérance à la fin des siècles[4].

L'office de Matines, si heureusement commencé par le *Venite, exultemus,* ne pouvait mieux finir que par le *Te Deum.*

Finissons en disant un mot des touchants souvenirs attachés aux heures de la nuit, auxquelles on récitait autrefois les trois Nocturnes.

Le premier nocturne, qu'on chantait à neuf heures du soir, nous rappelle la veille des bergers aux environs de Bethléem, les tendres adieux du Sauveur aux apôtres, son agonie au jardin de Gethsémani. Le second nocturne, qui se chantait à minuit, nous rappelle la naissance de Jésus, l'appel des anges, l'adoration des bergers, les souffrances du Sauveur devant les tribunaux d'Anne et de

Caïphe. Enfin le troisième nocturne, vers les trois heures du matin, nous rappelle les ignominies du Sauveur pendant cette horrible nuit, qu'il passa à la merci des soldats et des valets, la sentence de mort qui fut portée contre lui, et le renoncement de saint Pierre. Quels sentiments de foi et d'amour doivent réveiller en nous tous ces mystères !

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Ut quique horas noctium
Nunc concinendo rumpimus,
Donis beatæ patriæ
Ditemur omnes effatim.

HYMNE DU BRÉVIAIRE.

Pour chanter ici tes louanges,
Notre zèle, Seigneur, a devancé le jour.
Fais qu'ainsi nous chantions un jour avec tes anges
Les biens qu'à tes élus assure ton amour.

RACINE.

LE JUBE, DOMNE, BENEDICERE.

1. Autrefois, avant de commencer à lire, le lecteur demandait la bénédiction à l'abbé, en disant : *Benedic, Pater.* La preuve en est dans les règles de saint Benoît (1), dans le commencement des sermons de saint Éphrem, et dans ce que rapporte saint Grégoire de Tours de saint Ambroise, qui ne permettait pas au lecteur de commencer avant qu'il lui en eût donné le signal (2). Un jour que le Saint s'était endormi, le lecteur qui était prêt à lire dit : « Que le Seigneur ordonne au lecteur de faire la lecture (3). »

On voit là l'origine de cette formule : *Jube, Domne, benedicere.* Saint Pierre Damien (4) observe, comme nous l'avons déjà dit, que, lorsqu'on s'adresse à un homme, on retranche une syllabe au mot *Domine*, qui est réservé à Dieu ; l'évêque seul dit : *Jube, Domine, benedicere*, et l'on répond seulement *Amen*. Les autres disent *domne*.

A la fin de Prime et au commencement de Complies, il y a une courte lecture précédée d'une bénédiction. Autrefois, après Prime,

(1) Cap. IX, De miraculis sancti Martini, l. III.

(2) Cui celebranti ità erat consuetudo, ut veniens lector, non ante legere præsumeret, quàm Sanctus ei jussisset.

(3) Jubeat Dominus lectori lectionem facere.

(4) Lib. de DOMINUS VOBISCUM.

les cénobites se réunissaient en chapitre, pour entendre une courte lecture de l'Écriture sainte ; après cela, ils recevaient la bénédiction du supérieur et se retiraient. De même avant Complies, il était d'usage de se réunir pour une homélie ou conférence.

Il faut rapporter ici ce que dit saint Pierre Damien, au sujet de quelques ermites qui doutaient si, en récitant seuls l'office, ils devaient demander la bénédiction avant les leçons, et dire *Dominus vobiscum* avant l'oraison. Le saint docteur leur répond qu'il faut toujours dire l'office en particulier de la même manière que si on le récitait en commun, sauf les changements indiqués par la rubrique, « car, dit-il, celui qui récite l'office canonique prie et parle au nom de toute l'Église et la représente. Autrement, il faudrait retrancher tout ce qui se dit au pluriel, comme l'invitatoire, le *Venite, exultemus*, les *oremus ;* et les docteurs de l'Église auraient établi un office pour les fidèles en particulier, et un autre pour leurs réunions ou assemblées. Or, comme ils ne l'ont pas fait, il faut toujours réciter l'office de la même manière (1). »

En effet, l'Église est composée de plusieurs membres, et chaque membre tient au corps ; un seul peut donc prier pour tous, et prier comme s'ils étaient plusieurs réunis.

LES LEÇONS.

2. On ne sait quel est le premier des Pontifes romains, qui a établi l'usage de ces pieuses lectures. Théodomare, abbé du Mont-Cassin, dans une lettre à Charlemagne conservée par le diacre Paul, rapporte que saint Grégoire ou Honorius ont été les premiers à insérer des leçons dans l'office romain, et que les religieux suivirent leur exemple (2). Mais cela est douteux, au rapport de Mabillon, parce que le pape Gélase Ier, définissant dans le concile de Rome quels livres il fallait lire ou ne pas lire, semble avoir parlé d'une lecture publique faite à l'église. Outre cela, saint Grégoire-le-Grand statua, dans le synode romain, que dans la suite les diacres ne rempliraient pas la fonction de chantres, mais chanteraient seulement l'Évangile, et que les psaumes et les autres choses seraient lus par des sous-

(1) Ille enim, qui officium canonicum recitat, totius Ecclesiæ nomine orat et loquitur, eamque repræsentat; aliàs omnia quæ plurali numero pronuntiantur, essent resecanda, veluti invitatorium, venite exultemus, atque etiam oremus; et ecclesiæ doctores aliud officium pro singularibus hominibus, aliud pro eorumdem cœtibus seu conventibus instituissent; quod cùm non fecerint, eodem semper modo recitandum sanè est officium divinum.

(2) In Ecclesiâ Romanâ sacras Scripturas legi mos non fuit ante B. Gregorii ætatem, sed post aliquod temporis hoc institutum, sive à B. Gregorio, sive, ut ab aliis affirmatur, ab Honorio.

diacres, et, à leur défaut, par des minorés (1). Cela montre bien qu'avant saint Grégoire on faisait des lectures dans l'église.

Quand cette coutume eut commencé à Rome, on mit en pratique ce canon du concile tenu à Laodicée l'an 320 : « Dans l'assemblée des fidèles, il ne convient pas de chanter continuellement des psaumes ; mais à certains moments, c'est-à-dire après chaque psaume, il faut dire des leçons (2). » C'est pour cela qu'aux Matines de trois psaumes, il y eut trois leçons, et neuf aux Matines de neuf psaumes. On ne les prenait que dans l'Écriture, comme maintenant aux féries ; et, quoiqu'on les prît aussi dans le Nouveau Testament, ce n'était pas dans l'Évangile ; on le réservait pour être lu à la messe. Plus tard, cet ordre fut changé : il fut établi que les leçons de l'Ancien Testament serviraient au premier nocturne, qu'elles seraient expliquées au second par des leçons des saints Pères, et que le commencement de l'évangile du jour seulement, pour ne pas prolonger l'office, serait lu au troisième nocturne, et expliqué par une homélie ou un écrit de quelque Père. Ces trois sortes de leçons n'étaient destinées qu'aux dimanches et aux fêtes ; pour les féries, tout était pris de l'Écriture ; ce n'est qu'après saint Pie V qu'on a lu une homélie sur l'Évangile, soit en carême, soit aux jours de jeûne et de veilles.

Dans les premiers temps, on lisait publiquement à l'église les actes des martyrs, avant l'épître et l'évangile de la messe. Les sacramentaires ou missels de saint Gélase et de saint Grégoire attestent que l'Église de Rome n'a jamais permis qu'on les insérât dans ces livres. Dans quelques autres missels, on trouve ces actes ; l'évêque les expliquait au milieu de la messe ; de là vinrent les homélies ou sermons que les Pères faisaient à la louange des martyrs.

Ces actes furent peu à peu insérés dans l'office ; mais on ne les lisait que dans les églises dédiées sous l'invocation de ces Saints. Adrien est le premier pape, qui les ait fait lire dans l'église de Saint-Pierre. C'est ce qu'on voit dans un Ordre romain publié par le cardinal Thomasi (3).

Quand les histoires des Saints eurent été introduites dans l'office, on tomba dans l'abus de n'y lire presque plus l'Écriture sainte. Dans certains lieux, il n'y avait presque pas autre chose au premier et au deuxième nocturne ; quelquefois les neuf leçons étaient prises dans la vie du Saint dont on célébrait l'office. Il y en avait même douze de ce genre à la fête de saint Benoît, chez les religieux de son ordre ;

(1) Liv. IV, Ep. 44.

(2) In conventu fidelium nequaquam psalmos convenit continuare, sed per intervallum, id est per psalmos singulos recenseri debent lectiones.

(3) Passiones Sanctorum, vel gesta ipsorum, usque Hadriani tempore tantummodò ibi legebantur ubi ecclesia ipsius Sancti vel titulus erat. Ipse verò (Hadrianus) à tempore suo recitari jussit, et in ecclesiâ sancti Petri legendas esse constituit.

douze au monastère de Saint-Denis pour la fête de saint Hippolyte ; douze à Tulle pour la fête de saint Martin. Les bréviaires franciscains en avaient autrefois neuf à l'office de saint François pendant toute l'octave ; c'était une règle générale aux offices des Saints. Mais l'Église a réglé avec sagesse que seulement les trois leçons du second nocturne seraient extraites de la vie et des actes authentiques du Saint dont on célèbre l'office ; elle a retranché l'abus qui s'était introduit de borner les leçons à l'histoire du Saint, laissant tout-à-fait l'Écriture sainte et les homélies des Pères après le commencement de l'Évangile.

Maintenant on dit partout au second nocturne trois leçons de la vie du Saint, ou de quelque sermon ou traité qui lui convient. S'il n'y en a pas de propres, on les prend au commun ; on y prend aussi celles qui manquent pour compléter le nombre de trois, aux offices doubles ou semi-doubles des Saints, qui n'ont qu'une ou deux leçons propres.

On donne spécialement le nom de *Légendes* aux leçons qui présentent un abrégé de la vie des Saints, dont on fait la fête. Les deux plus célèbres légendaires sont Métaphraste parmi les Grecs et Jacques de Voragine chez les Latins.

On prétend que saint Eleucade, évêque de Ravenne, mort l'an 1112, fixa le premier les leçons tirées des saintes Écritures, qui devaient se lire à l'office.

Le cardinal Bona signale comme une erreur le sentiment d'Agobard, évêque de Lyon, qui, dans ses opuscules sur l'ancien rit de la psalmodie et sur la correction de l'Antiphonaire, dit que, dans l'office divin il ne devrait être entendu que ce qui est tiré des livres saints, de peur que nous n'offrions au Seigneur un feu qui ne vient pas de lui, comme si, dit Bona, toute parole vraie ne venait pas de Dieu. Il est certain, d'un autre côté, que l'on doit prendre un grand soin de n'admettre pour leçon dans un office que ce qui est authentique et de n'y intercaler aucune histoire apocryphe. C'est à quoi ont toujours veillé les souverains Pontifes ; et, lorsqu'il a été démontré que telle leçon ou légende ne présentait pas les caractères de la vérité, on s'est empressé de l'expulser du bréviaire. Cela fut recommandé formellement par le saint Concile de Trente, et ce fut après ce travail de correction que saint Pie V publia le bréviaire romain. Mais exiger comme Agobard que toute composition humaine fût éloignée de l'office, ce serait complétement abonder dans le sens du protestantisme et appliquer sans mesure ni sagacité cette maxime d'un Père de l'Église ; *Deum de suo rogare*. Tel fut, en effet, le principe des instaurateurs de plusieurs bréviaires en France, aux

dix-septième et dix-huitième siècles. Néanmoins, ils ne purent se dispenser de conserver des leçons, qui avaient pour elles la sanction des âges anciens.

Sigebert dit, dans son Histoire de Charlemagne, que ce grand prince fit rechercher, par les mains du diacre Jean, ce qu'il y avait de meilleur dans les écrits des Pères catholiques, pour en former des leçons réparties entre les diverses festivités du cycle annuel, afin qu'elles fussent lues dans l'église. Mais longtemps avant lui cet usage existait, comme le prouve une lettre écrite par le pape saint Grégoire-le-Grand à Jean, sous-diacre de Ravenne, sur ce qu'il avait appris que l'évêque de cette église faisait lire les commentaires de ce pape sur Job. Saint Grégoire les regarde comme peu propres à l'instruction du peuple, qui assistait à l'office des Vigiles, et recommande à Jean de dire qu'il vaut mieux prendre pour leçons les commentaires sur les psaumes. Il est vrai que, de nos jours, les leçons de l'office ne peuvent plus servir directement d'instruction au peuple, qui n'assiste plus au service canonial et qui d'ailleurs n'entend plus la langue latine. Mais ce ne serait pas une raison pour se borner aux livres saints, que le peuple ne viendrait pas mieux entendre et qu'il ne comprendrait pas davantage.

DES RÉPONS.

3. Outre saint Grégoire-le-Grand, qui composa les répons de l'office nocturnal, lesquels sont encore, pour la plupart, chantés dans la liturgie romaine, plusieurs graves personnages se sont exercés dans ce genre de composition. Nous devons entre autres citer le roi Robert. On sait que sa femme, la reine Constance, l'ayant prié de composer une prière religieuse, où il fût fait mention d'elle, Robert, pour lui donner le change, composa un répons qui commençait par le mot *constantia*. C'était pour les Matines du commun de plusieurs martyrs, dont ce répons était le neuvième. Nous croyons devoir le transcrire, parce qu'il a disparu des bréviaires.

℟. *O Constantia martyrum laudabilis, o charitas inextinguibilis, o patientia invincibilis, quæ licet inter pressuras persequentium visa sit despicabilis, invenietur in laudem, et gloriam et honorem in tempore retributionis.*

℣. *Nobis ergò petimus piis subveniant meritis honorificati à Patre qui est in cœlis. Invenietur. Gloria patri.*

℟. *O Constantia*, etc.

« O constance des martyrs si digne d'éloges, ô charité inextinguible, ô patience invincible qui, toute méprisable qu'elle a paru au milieu des persécutions, sera couronnée de louanges, de gloire et d'honneur, au jour des récompenses! — Nous conjurons donc ceux que le

Père a honorés dans les cieux, de vouloir bien nous accorder le secours de leurs puissants mérites. »

Quelques répons ont été composés en vers hexamètres. Tels sont ceux de la Nativité de la sainte Vierge, par Fulbert, évêque de Chartres, contemporain et ami du roi Robert. Ils méritent d'être ici consignés, parce qu'ils ne se trouvent plus dans les rites diocésains de France :

1er ℟. Solem justitiæ regem paritura supremum
Stella maris hodiè processit ad ortum.
℣. Cernere divinum lumen gaudete, fideles.

La reprise est le second vers du répons.

2e ℟. Stirps Jesse virgam produxit virgaque florem,
Et super hunc florem requiescit Spiritus almus :
℣. Virgo Dei genitrix virga est, flos filius ejus.

3e ℟. Ad nutum Domini nostrum ditantis honorem,
Sicut spina rosam genuit Judæa Mariam,
℣. Ut vitium virtus operiret, gratia culpam.

« L'étoile de la mer, Marie, qui devait enfanter le Soleil de justice, « le Roi des rois, vint au monde en ce jour. Fidèles, réjouissez-vous « à l'aspect de cette divine lumière.

« La tige de Jessé produisit un rejeton et celui-ci une fleur, et sur « cette fleur se reposa l'Esprit fécondant. La Vierge Mère de Dieu « est ce rejeton, cette verge ; la fleur est son fils.

« A une manifestation de la volonté du Seigneur, qui ennoblit notre « nature, la Judée enfanta Marie comme l'épine produit une fleur, « afin que la vertu éclipsât le vice, et que la grâce anéantit le « péché. »

Un pieux auteur raconte que la ville de Soissons étant mise en interdit, et l'office ne pouvant se faire avec la solennité accoutumée, le prieur des chanoines réguliers prit avec lui trois autres chanoines, qui allèrent sur une montagne voisine, pour y célébrer la solennité de l'Assomption de la sainte Vierge. Lorsque le prieur eut fini la neuvième leçon, on entendit des voix très-hautes qui chantaient le répons : *Felix es.* Le verset et le *Gloria* furent chantés par quatre voix, dont l'accord était admirable ; et puis toutes ces voix reprirent le répons et l'exécutèrent avec un ensemble merveilleux. Les quatre chanoines ne voyaient cependant personne autour d'eux ; ce qui donne à l'auteur lieu de penser que c'étaient des chantres angéliques. PASCAL, *Dict.*

QUEL EST L'AUTEUR DU TE DEUM.

4. De savants critiques se sont mis à la torture, pour savoir quel

est l'auteur de cette hymne ou cantique. Les limites de cet ouvrage ne permettent pas d'exposer ici tout ce qu'on a dit à ce sujet; il faut cependant en rapporter quelque chose. L'opinion la plus commune, comme nous l'avons déjà dit, est que l'hymne ou le cantique *Te Deum* est de saint Ambroise et de saint Augustin qui, après le baptême de celui-ci, en récitèrent les versets alternativement sans interruption, *prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis*, pour nous servir des termes de la chronique de saint Datius, évêque de Milan, publiée par Muratori dans l'histoire de Landulphe. Voilà le seul fondement de cette opinion, dont les partisans sont innombrables.

Gavantus et beaucoup d'autres se prononcent contre l'opinion commune. Ils se fondent sur ce que la chronique de saint Datius est une pièce supposée ou pour le moins douteuse, et que par conséquent l'opinion commune est sans fondement. Ils attribuent en entier cette hymne à saint Ambroise, parce que beaucoup de manuscrits anciens intitulent le *Te Deum* hymne de saint Ambroise. Mais comme beaucoup d'autres exemplaires de la bibliothèque du Mont-Cassin lui donnent pour titre: *Hymnus sancti Ambrosii et sancti Augustini*, les deux opinions ont pour elles des monuments à l'appui.

Elles ne sont pas les seules qui existent: d'autres attribuent cette hymne à des auteurs différents de ces deux Saints. Gavantus lui-même a vu, dans un bréviaire très-ancien, le *Te Deum* intitulé: *Hymnus sancti Abundii;* on ne sait quel est cet auteur, puisqu'il n'en est fait mention nulle part ailleurs. Noël Alexandre, dans son Histoire ecclésiastique (1), attribue ce cantique à un certain moine bénédictin nommé Sisebate, parce que dans un ancien bréviaire du Mont-Cassin il a pour titre: *Hymnus Sisebati monachi.* D'autres l'attribuent à Nicétas, fondés sur un psautier latin-gaulois, dont Ussérius fait mention (2). Mais comme on ignore pareillement quel était ce Nicétas, on ne peut savoir dans quel temps vivait l'auteur de cette hymne.

On peut ajouter à ces diverses opinions sur l'auteur du *Te Deum* celle des Bénédictins, qui ont publié les ouvrages de saint Hilaire de Poitiers, en y joignant des notes pleines d'érudition. Dans la préface (3), ils citent un fragment manuscrit d'Abdon de Floriac, où l'on dit, comme une chose connue et incontestable, que saint Hilaire est l'auteur de cette hymne.

Il y a donc incertitude absolue sur son auteur, quoiqu'on ne puisse pas douter de son antiquité. Il est pareillement certain qu'elle a été composée pour l'office du matin; on le voit vers la fin, dans ces versets: *Per singulos dies, benedicimus te. Dignare, Domine, die*

(1) Lib. V, cap. VI, n. 2.
(2) Tract. de Symb. Rom. Eccl.
(3) N. 22.

isto sine peccato nos custodire. Ils conviennent à des personnes assujetties à l'office du chœur, qui chantent tous les matins les louanges de Dieu. FORNICI.

L'air mugit, l'airain sonne !
Les drapeaux déroulés flottent ; le canon tonne,
Et l'ardent *Te Deum*, ce cantique des rois,
S'élance d'un seul cœur et de cent mille voix.

LAMARTINE, *Chant du sacre.*

L'hymne *Te Deum* a été de tout temps en usage, non-seulement dans les offices divins, mais encore dans les cérémonies publiques, où il s'agit de célébrer un évènement heureux, une victoire éclatante. On chanta le *Te Deum* à Reims, quand le pape Étienne vint en France sacrer le roi Pepin. On le chanta dans la même église, quand l'évêque Ebbon fut rétabli sur son siége. Les Grecs le chantent encore aujourd'hui, pour célébrer la naissance, l'avènement et les victoires de leurs princes. C'est le chant d'allégresse de toute l'Europe chrétienne. On y trouve des versets entiers tirés de l'ouvrage de saint Cyprien sur la vie éternelle. *Illic gloriosus Apostolorum chorus; illic prophetarum exultantium numerus; illic martyrum innumerabilis populus; illic virgines*, etc., ce qui pourrait faire croire qu'il est d'une époque peu éloignée du temps où vivait ce grand évêque.

Il eût été à souhaiter que le génie de J. B. Rousseau se fût exercé sur cette riche production. Un seul de nos poëtes sacrés a essayé d'en esquisser les beautés ; mais, quoiqu'elle ne soit composée que de versets du style le plus simple, sans mesure ni rhythme, il est resté fort au-dessous de son modèle. Ses vers sont faibles et languissants ; et sa muse pâle et sans vigueur est loin de donner une idée de la marche animée et rapide, et de l'heureuse fécondité de cette hymne célèbre. Il suffit d'en extraire quelques passages :

Notre voix te bénit, notre cœur te révère,
Grand Dieu, souverain Maître, inconcevable Père ;
Tes enfants répandus en cent climats divers,
T'adorent comme Roi de ce vaste univers.
Les célestes esprits, qui vivent de toi-même,
Révèlent à l'envi ta puissance suprême.
Des Trônes, des Vertus les chœurs étincelants,
Les sages Chérubins, les Séraphins brûlants,
Chantent dans leurs concerts, de leurs voix enflammées :
Saint, Saint, Saint est le Dieu, le Seigneur des armées.
Ta grandeur infinie, et visible en tous lieux,
Remplit le vaste enclos de la terre et des cieux.

L'Apôtre qui ton Verbe au monde a fait connaître,
Le Prophète dont l'œil voit tout ce qui doit être,
Et de tes saints martyrs l'escadron généreux,
Rendent gloire à ton nom, etc.

Sainte Élisabeth, princesse de Thuringe, chassée avec son fils de ses États, après la mort de son mari, délaissée de tout le monde, alla dans un couvent de franciscains, et y fit chanter le *Te Deum* en actions de grâces de ce que Dieu lui accordait la précieuse faveur de souffrir pour son amour. Saint Liguori, *Pratique*.

Lorsqu'on annonça à madame de Neuvillars qu'il n'y avait plus pour elle d'espoir de guérison, elle voulut qu'on chantât le *Te Deum* en actions de grâces de cette heureuse nouvelle. Puis, élevant les mains et les yeux vers le ciel, elle exprima ses sentiments d'amour, de confiance et de reconnaissance d'une manière si affectueuse et si pathétique, que tous les assistants en furent extrêmement touchés. Au moment où sa voix s'éteignait, elle fit chanter le *Stabat Mater dolorosa*, qu'elle écouta fort attentivement; et ses yeux ainsi que sa physionomie semblaient animés du feu sacré qui l'embrasait. La sainte mourante entra ensuite en extase; et, pendant cette intime communication avec Dieu, on lui entendit répéter souvent d'une voix expirante ces paroles : « O mon Dieu ! mes enfants ! »

On lit dans la vie de saint Bernard qu'un jour, au moment où l'on chantait le *Te Deum*, cet illustre anachorète vit des anges qui allaient d'un côté du chœur à l'autre, pour exciter les moines à bien remplir leur devoir, en ce moment solennel de l'office.

LE TE DEUM AU PIED DE L'ÉCHAFAUD.

En 1794, on avait rassemblé dans les prisons d'Orange, en Provence, quarante-deux religieuses de divers monastères. Dès le lendemain de leur arrivée, elles se rallièrent sous un même règlement de vie et d'exercices de piété, dont rien n'était capable de les distraire, pas même l'attente prochaine de leur jugement.

On allait un jour en juger plusieurs ensemble, à l'heure de Vêpres :

— Nous n'avons pas récité nos Vêpres, dit l'une d'elles.

— Nous les dirons au ciel, répondit une autre.

Ce trait seul montre quelle était leur sérénité, leur confiance en Dieu; mais que d'autres marques elles donnèrent de leur résignation, de leur courage, de leur ardeur pour la gloire du martyre!...

Un jour, on appelle au tribunal les deux dames Roussillon, sœurs et religieuses du même couvent; on n'en condamne qu'une à la mort.

— Comment! ma sœur, s'écria l'autre, vous allez donc au mar-

tyre sans moi ! Que ferai-je sur la terre, dans cet exil où vous me laissez sans vous ?

— Ne perdez pas courage, lui répond sa sœur, votre sacrifice ne sera pas longtemps différé, — et il ne le fut pas en effet.

Ce fut le 4 juillet que le tribunal commença à décider du sort de ces quarante-deux victimes. Interrogées une à une sur leur état, leur profession, et particulièrement sur le serment schismatique, la réponse de toutes fut unanime sur tous ces points :

— Je suis religieuse ; ce serment est contraire à ma conscience.

— Tu es encore à temps de le prêter, disait à chacune le président du tribunal ; tu peux à ce prix être innocentée par nous.

— Je ne peux sauver ma vie aux dépens de ma foi, répondait chacune de ces dignes religieuses ; et aussitôt leur arrêt de mort était prononcé.

Deux furent condamnées le 4 juillet ; le 6, deux encore, dont sœur Roches, Ursuline, qui, la veille, connut et assura aux sœurs qu'elle aurait le bonheur d'être condamnée le lendemain, et se recommanda à leurs prières. Ayant entendu prononcer sa sentence, elle remercia les juges de l'air le plus gracieux, et leur dit :

— Vous me faites plus de bien que vous ne paraissez me vouloir du mal. Je vous dois plus qu'à mon père et à ma mère. Ceux-ci ne m'ont donné qu'une vie mortelle, et la sentence que vous avez prononcée, me procure une vie éternelle.

Le 7 juillet en couronna deux autres ; celles-ci remercièrent encore les juges, et même leur bourreau ; et baisèrent l'instrument de leur supplice.

A peu près vers six heures du soir, le bruit des tambours et des cris de : *Vive la nation ! Vive la république !* annonçaient la prochaine exécution des condamnées. Alors les religieuses qui survivaient récitaient à genoux, pour les sœurs condamnées, les prières des *agonisants* et celles de la *recommandation de l'âme.*

Quelques moments après, quand elles présumaient que le jugement des hommes était exécuté, et que celui de Dieu avait couronné leurs compagnes, elles se relevaient, récitaient le *Te Deum* et le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, et s'exhortaient mutuellement à la mort pour le lendemain.

La chute de Robespierre sauva la vie aux autres religieuses. Il fallut les consoler, comme autrefois les confesseurs détenus dans les prisons de Carthage, de n'avoir pas été trouvées dignes de mourir.

A quel héroïsme la foi élève le sexe même le plus faible !

Le Rosier de Marie.

ONZIÈME INSTRUCTION.

DES LAUDES. — AUTREFOIS SÉPARÉES DES MATINES. — CONVENANCE DE LES RÉCITER AU POINT DU JOUR. — PSAUMES DE LAUDES. — CANTIQUE *Benedicite*. — CAPITULE. — HYMNE. — VERSET. — CANTIQUE ÉVANGÉLIQUE.

Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus et qui timetis eum et pusilli et magni.

Louez notre Dieu, vous tous, petits et grands, qui êtes ses serviteurs, et qui le craignez.

Apoc., XIX, 5.

On commence ordinairement les Laudes immédiatement après Matines. Autrefois, bien que ces deux parties de l'office ne constituassent qu'une seule heure, on avait coutume de les séparer. Après les nocturnes, les clercs allaient se reposer, et ils se relevaient au jour naissant, pour chanter les louanges du Seigneur. De là vient que ces prières ont été appelées *Louanges matutinales*, *Laudes matutinæ*, ou simplement *Laudes*. En effet, quoique toutes les heures canoniales aient pour but de glorifier le Très-Haut, on peut dire toutefois que les Laudes ont pour caractère spécial la louange divine, et l'on a fait pour cela choix des psaumes qui expriment le mieux ces louanges. On y trouve notamment les psaumes *Cantate* et *Laudate*, qu'on appelle *alleluiatiques*, parce qu'ils sont consacrés à la reconnaissance, et qu'ils expriment des sentiments d'affection et de joie.

Si l'on s'en tenait à la pratique ancienne, les Laudes devraient donc se dire au moment où l'aurore vient empourprer le ciel. L'Église prie au point du jour, dit le cardinal Bona, pour bénir Dieu dans l'astre qui va chasser les ténèbres, réchauffer l'air, égayer les oiseaux et ouvrir les fleurs. On peut dire encore que les Laudes ont été instituées pour honorer la résurrection de Jésus-

Christ (1), qui sortit de grand matin vivant et glorieux du fond de son tombeau. Remarquons aussi que c'est au point du jour que ce divin Sauveur marcha sur les eaux au milieu du lac de Génézareth, et qu'il y fit marcher saint Pierre. C'est donc avec raison que nous devons le louer à cette heure, afin qu'après nous avoir sanctifiés par sa résurrection, il nous fasse, comme au Prince des apôtres, traverser à pied sec la mer de ce siècle, toujours, hélas ! si féconde en naufrages. Enfin c'est au point du jour que Dieu a créé le monde et les Anges, lesquels aussitôt après être sortis du néant, chantèrent, dans un cantique de jubilation, les louanges de leur Créateur. En voyant chaque jour l'apparition de la lumière nous retracer l'image de la création de l'univers, remercions le Tout-Puissant de nous avoir donné l'être et la vie; remercions-le surtout de nous avoir appelés des ténèbres de l'erreur à la lumière de la vérité. Rappelons-nous qu'il nous accorde un nouveau jour, pour que nous travaillions efficacement à mériter la couronne de gloire qu'il a promise aux vigilants. « Sortez donc de votre sommeil et louez Dieu, nous dit un prophète (2) ; voici la rosée de la lumière. »

Les Laudes se composent d'abord de quatre psaumes, suivis d'un cantique de l'Ancien Testament. Viennent ensuite trois psaumes, suivis d'un capitule et d'une hymne à laquelle succède le cantique évangélique *Benedictus*. Elles sont terminées par l'oraison de la fête ou férie du jour. Elles commencent par l'invocation ordinaire : *Deus, in adjutorium...* accompagnée d'un signe de croix, et suivie du *Gloria Patri*, de l'*alleluia* et de l'imposition de l'antienne (3).

(1) Isid., *Tract. de Offic.*

(2) Expergiscimini et laudate qui habitatis in pulvere, quia ros lucis ros tuus. *Is.*, XXVI, 19.

(3) On peut les commencer par *Pater* et *Ave*, quand on les sépare de Matines.

Le dimanche et les jours de fête, le premier psaume de Laudes est le *Dominus regnavit*, psaume de joie, qui a pour but de nous faire adorer la toute-puissance et la sagesse de Dieu dans la création de l'univers, et encore plus dans sa réformation par les mérites du Sauveur, lequel a fondé et affermi par sa mort une nouvelle terre, qui est son Église. Ce psaume nous rappelle aussi le règne de Jésus-Christ après sa résurrection. Aux féries et aux époques consacrées à la pénitence, il est remplacé par le *Miserere meî*, pour nous exciter à changer de vie et à détester nos péchés ; car c'est le seul moyen pour nous de ressusciter de la mort spirituelle à la vie de la grâce.

Le deuxième est le *Jubilate*, invitation chaleureuse à tous les peuples de la terre, pour les faire entrer dans le temple du Seigneur, c'est-à-dire dans la véritable Église, afin qu'ils servent Dieu dans de saints transports de joie et de reconnaissance. A l'office férial, on met à la place du *Jubilate* un autre psaume, qui varie pour chaque jour de la semaine.

Le troisième et le quatrième psaume, réunis sous une seule doxologie et avec une même antienne, sont le cri de l'âme vers Dieu, au lever de l'aurore. Dès son réveil, le chrétien a soif de Dieu, il soupire vers lui, souhaitant ardemment d'être rempli et pénétré de sa sagesse et éclairé des rayons de sa lumière. Ces deux psaumes se disent à tous les offices.

Vient ensuite le cantique tiré de l'Ancien Testament. Le plus souvent c'est le chant des trois enfants dans la fournaise : *Benedicite*, *omnia opera Domini*, *Domino*. C'est par ce cantique que ces généreux serviteurs de Dieu, miraculeusement préservés des flammes au milieu desquelles les avait fait jeter le roi Nabuchodonosor furieux de ce qu'ils n'avaient pas voulu adorer sa statue, font éclater leurs transports d'amour et de reconnaissance. Les expressions dont ils se servent sont celles d'un cœur

embrasé du feu de la divine charité, et qui ne peut exprimer toute l'ardeur de ses sentiments. Ne trouvant pas de mots assez forts pour représenter la grandeur et la majesté du Très-Haut, ils s'efforcent de la relever autant qu'ils peuvent, en disant qu'elle est au-dessus de toute louange et de toute gloire. « Ouvrages du Seigneur, s'écrient-ils, bénissez le Seigneur; louez-le, exaltez-le dans tous les siècles; » et ils invitent toutes les créatures, animées et inanimées, terrestres et célestes, à publier les louanges du Seigneur. Or, remarquons-le bien, dit saint Augustin, ce ne sont que les ouvrages du Seigneur, qui louent le Seigneur. Les cieux le louent, la terre le loue, la mer le loue; mais trouvez-vous dans ce cantique que l'avarice, que l'ivrognerie, que l'impureté, que tous les vains amusements du siècle le louent? Non, certes, car ce ne sont pas là des œuvres de Dieu, mais plutôt des œuvres d'iniquité et de mensonge, des œuvres du démon (1). C'est surtout aux âmes justes et pures qu'il appartient de louer le Seigneur, et voilà pourquoi ce cantique se termine par ces paroles : « Ames justes, vous tous qui êtes saints et humbles de cœur, bénissez le Seigneur. » En nous le mettant dans la bouche presque tous les jours, l'Église veut nous encourager à supporter patiemment et même avec une sainte joie les peines et les tribulations de cette vie; car, quelles que soient nos épreuves, le Seigneur ne nous abandonnera jamais et nous en avons pour garant cette protection signalée, dont il a entouré les trois jeunes Hébreux. On ne dit pas le *Gloria Patri* à la fin de ce cantique, parce que le dernier verset en tient évidemment lieu.

A l'office férial, le *Benedicite* est remplacé, selon les jours de la semaine, soit par différents passages d'Isaïe ou des autres prophètes, soit par les expressions de reconnaissance du roi Ézéchias, de Tobie, etc., soit enfin par

(1) D. Aug., *De lib. arbitr.*, l. I, c. XVII.

le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, ou par celui qu'il composa, après avoir proclamé la loi de Dieu. Ces deux cantiques, dans les livres du législateur des Juifs, semblables, comme le dit saint Ambroise, aux deux yeux du monde, aux deux grands luminaires des cieux, éclairent et font briller tout le corps de son ouvrage (1). On a distribué avec un ordre très-juste ces divers cantiques. Ainsi c'est avec raison que le *Benedicite omnia* est placé au dimanche, jour de la création. L'*Audite cœli*, que Moïse chanta à la fin de sa vie et à la veille d'entrer dans le repos des Saints, est bien placé à la fin de la semaine.

Après le cantique, on dit trois autres psaumes. Le premier, *Laudate Dominum de cœlis*, est une invitation pressante adressée à toutes les créatures, pour qu'elles louent le Seigneur. Tous les âges, toutes les conditions, les rois, les princes, les jeunes gens et les vieillards doivent le louer, parce qu'il n'y a que lui, dont le nom est vraiment grand (2). Le second est comme un cantique nouveau, que le Prophète veut que l'on chante à la gloire de Dieu ; car il est notre roi, il nous a comblés de marques de sa bienveillance ; il est bien juste que sa louange soit constamment dans notre bouche. Le troisième enfin, toujours sur le même sujet, nous engage à louer Dieu à cause de sa grandeur, de son élévation, de son pouvoir suprême. Le Psalmiste veut que nous célébrions son nom avec le tambour et la flûte, avec le luth et l'orgue, avec la trompette et les cymbales retentissantes. Mais, dit saint Jean Chrysostome, nous louons le Seigneur d'une manière beaucoup plus sainte avec tous les membres de notre corps, en nous servant de nos yeux, de nos oreilles, de notre langue, de nos mains pour glorifier le Créateur,

(1) Duo hæc cantica, in libris Moisi, tanquàm duo mundi oculi, cœlique lumina, totum corpus operis ejus illustrant. *D. Ambr.*, Præfat. in psal.

(2) Quia exaltatum est nomen ejus solius. *Ps.* CXLVIII, 12.

et en rendant, comme dit saint Paul (1), notre corps une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, par l'obéissance raisonnable avec laquelle nous lui soumettons tous nos membres et en consacrons l'usage à la piété.

Ces trois derniers psaumes renferment toute la louange du Seigneur ; ils finissent le psautier, et ils sont convenablement et invariablement placés à la fin des Laudes, dont ils sont comme l'abrégé.

Les psaumes finis, on lit le capitule, qui est une exhortation à bénir et à servir le Seigneur avec plus de zèle et de ferveur, à demeurer fermes dans la foi, à nous appliquer aux œuvres de miséricorde, à repousser les œuvres de ténèbres, à nous revêtir des armes de lumière, à nous consoler mutuellement par l'espérance de la gloire. Le capitule est comme la harangue du général, qui encourage son armée ou qui lui trace l'ordre du jour ; et celle-ci, électrisée par les paroles de son chef, répond d'une voix unanime *Deo gratias ;* et, prête à s'élancer pour combattre le généreux combat du Seigneur, pour terrasser l'ennemi du salut, elle entonne l'hymne, qui est à la fois son chant d'amour et de guerre. L'hymne varie selon la fête et le temps.

Après l'hymne, le verset, chanté par une seule voix à laquelle toutes les autres répondent, vient de nouveau exciter l'attention, et nous prépare au chant du *Benedictus*.

C'est le cantique évangélique, qui se dit chaque jour à Laudes, comme le *Magnificat* à Vêpres. Dieu l'inspira à Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, au moment où le Soleil de justice allait se lever, pour bénir le Ciel de la naissance du précurseur qui en était l'aurore. Il convient donc de publier chaque matin ces sublimes paroles, qui

(1) Obsecro itaque vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem. *Rom.*, XII, 1.

annoncèrent au monde enseveli dans les ténèbres l'avènement de celui qui est la véritable lumière.

Ce cantique est un des plus précieux morceaux de nos divins offices. Zacharie, ce vénérable prêtre du temple de Jérusalem, qui avait été frappé de mutisme en punition de son incrédulité, recouvre tout-à-coup la parole le jour de la circoncision de son fils, et reçoit même le don de prophétie. Ses premiers accents sont un acte de reconnaissance envers le Seigneur Dieu d'Israël, qui a visité et racheté son peuple. « Il a tenu ses promesses ; les paroles de ses prophètes et de ses Saints sont justifiées. Les jours du salut d'Israël sont arrivés ; les ennemis de Juda n'auront plus d'empire sur ses enfants ; et ceux-ci, délivrés de leur joug, pourront sans aucune crainte servir le Seigneur. » Zacharie porte ensuite ses regards attendris sur l'enfant qui vient de naître, et prédit ses destinées. « Il marchera dans les voies du Seigneur, et précédera l'envoyé des cieux ; il prêchera le salut aux peuples et les disposera à se dégager des ténèbres et de l'ombre de la mort, dans laquelle ils sont enveloppés. Il dirigera leurs pas dans les routes fortunées du bonheur. » Nous tous, qui avons le bonheur de jouir de cette lumière de la vérité, que le Soleil de justice a fait luire sur nous, en nous visitant par son incarnation et en nous découvrant les grands mystères de la loi nouvelle, marchons constamment dans le chemin qui mène à la paix, et servons fidèlement le Seigneur. Disons ce cantique *Benedictus* dans toute l'effusion de notre âme ; et, pour qu'il ne nous arrive pas comme à Zacharie, croyons fermement à la parole de Dieu et à toutes ses promesses, sans quoi nous ne tarderions pas à devenir muets pour chanter ses louanges.

Les Laudes se terminent par l'oraison ou collecte, qui résume, en quelque sorte, tout le fruit de chaque heure canoniale.

On peut regarder les Laudes comme une sainte aubade offerte à Jésus, ce Roi immortel de tous les

siècles, au moment où il sortit glorieux du tombeau.

Heureux qui peut, libre de tout soin, exempt de toute passion, louer le Seigneur avec une âme innocente et pure! Demander, c'est la prière de l'indigent; gémir, c'est le cri du pécheur; mais louer le Seigneur, c'était l'occupation d'Adam dans le paradis terrestre; c'est l'office des Anges dans le ciel; c'est la consolation et le bonheur du chrétien sur la terre.

Ici finit l'office de la nuit; l'office du jour va nous dérouler d'autres merveilles.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.

Ps. LXII, 1.

Dès le matin je vous cherche, ô mon Dieu;
Mon âme a soif de vous et ma chair vous implore.
Des sables de Cadès, qu'un feu brûlant dévore,
Mon esprit vole aux fêtes du saint lieu.
Je rêve au tabernacle où Sion vous adore.

DUMAST.

Mon âme, louez le Seigneur,
Rendez un légitime honneur
A l'objet éternel de vos louanges.
Oui, mon Dieu, je veux désormais
Partager la gloire des Anges,
Et consacrer ma vie à chanter vos bienfaits.

J. B. ROUSSEAU.

LES PSAUMES DE LAUDES.

(Traduits en vers français par P. Corneille.)

Dominus regnavit.

Le Seigneur, pour régner, s'est voulu rendre aimable;
Il s'est revêtu de beauté;
Il s'est armé de force, en prince redoutable,
Ceint de gloire et de majesté.

Ses ordres sur un point ont affermi la terre,
Pour y répandre son pouvoir;
Et, s'il veut qu'elle tremble à l'éclat du tonnerre,
Il lui défend de se mouvoir.

Il prépara pour siége à sa grandeur suprême
Dès lors ces globes éclatants,
D'où, comme avant le temps il régnait en lui-même,
Il voulut régner dans le temps.

Tous les fleuves, dès lors, lui rendirent hommage,
Ils élevèrent tous la voix ;
Tous les fleuves dès lors, par un commun suffrage,
Acceptèrent toutes ses lois.

Pour le voir de plus près de leurs grottes profondes
Tous surent élever leurs flots ;
Tous surent applaudir par le bruit de leurs ondes
A qui les tirait du chaos.

Les enflures des mers sont autant de miracles
Qu'enfante leur sein orgueilleux ;
Et ce Maître de tout dans ses hauts tabernacles
Se montre encor plus merveilleux.

Tes paroles, Seigneur, n'en sont que trop croyables ;
Et, tant que dureront les jours,
La sainteté doit luire en ces lieux vénérables
Où nous implorons ton secours.

Jubilate Deo.

Terre, que ton enclos tout entier retentisse
Des louanges de ton Seigneur !
Ne songe à lui rendre service
Que l'hymne dans la bouche, et l'allégresse au cœur.

Paraître, en le servant, chagrin devant sa face,
C'est ne le servir qu'à regret ;
Entrons, et que la joie efface
Ce qu'attire d'ennuis le mal le plus secret !

Vous, son peuple, apprenez qu'il est roi, qu'il est maître,
Que tout empire est sous le sien,
Que sa parole a tout fait naître,
Et que sa main, sans nous, nous a formés de rien.

Nous sommes ses brebis, à qui ses pâturages,
En tous lieux sont toujours ouverts.
Portons chez lui de saints hommages,
Et courons dans son temple entonner nos concerts.

Adorons tous son nom ; sa douceur adorée
Fait revivre à l'éternité ;
Et telle sera la durée
De sa miséricorde et de sa vérité.

Deus, Deus meus ad te de luce.

Dieu, que je reconnais pour l'auteur de mon être,
De qui dépend mon avenir,
Sitôt que la lumière a commencé de naître,
Je m'éveille pour te bénir.

Pour apaiser l'ardeur qui dessèche mon âme,
Sa soif n'a de recours qu'à toi ;
Et ma chair, que dévore une pareille flamme,
Se fait une pareille loi.

Dans un climat sans eaux, sans habitants, sans voie,
Devant toi je me suis offert,
Pour mieux voir les vertus que ta bonté déploie,
Et ta gloire dans ce désert.

Cette bonté, Seigneur, vaut mieux que mille vies,
Que mille empires à la fois ;
Nous t'en devons louer, et nos âmes ravies
Y vont unir toutes nos voix.

Puissé-je de mes jours n'employer ce qui reste
Qu'aux éloges d'un Dieu si bon,
Et n'élever les mains vers la voûte céleste
Que pour en exalter le nom !

Se puisse ainsi mon âme enivrer de ta grâce,
Et s'enrichir de tes présents,
Que ma joie à ma langue en confiera l'audace
Jusques à la fin de mes ans !

Au milieu de la nuit, dans le fond de ma couche,
J'en veux prendre un soin amoureux ;
Et, dès le point du jour, mon esprit et ma bouche
Béniront ton secours heureux.

En l'appui de ton bras, sous l'ombre de tes ailes,
J'ai mis mon bonheur souverain ;
Et mon âme attachée à tes lois éternelles,
A reçu l'aide de ta main.

Mes ennemis ont vu dissiper leur poursuite;
Leur sang coulera sous l'acier;
Dans le sein de la terre ils cacheront leur fuite,
Ainsi que renards au terrier.

Mon trône est raffermi, ma joie est ranimée;
Et tes humbles adorateurs
Feront gloire de voir la bouche ainsi fermée
Aux lâches calomniateurs.

Deus misereatur nostrî.

Jette un œil de pitié sur toute notre race,
Seigneur, pour la bénir, désarme ton courroux;
Laisse briller sur elle un rayon de ta face,
Et fais-nous grâce à tous,

Afin que nous puissions connaître ici tà voie,
Qu'elle puisse y régler nos pas, nos actions,
Et que ton salutaire y répande la joie
En toutes nations.

Que des peuples unis l'humble reconnaissance
Fasse voir en tous lieux ton saint nom applaudi ;
Du levant au couchant qu'aucun ne s'en dispense,
Ni du nord au midi.

Qu'en ces peuples divers règne même allégresse;
Qu'à l'envi sous tes lois ils courent se ranger;
Tes lois dont l'équité les juge avec tendresse,
Et les sait diriger.

Une seconde fois que leur reconnaissance
Fasse éclater ta gloire en tous lieux à grand bruit :
Une terre stérile a produit l'abondance,
Et nous donne son fruit.

Qu'en tous lieux à jamais ce grand Dieu nous bénisse,
Qu'en tous lieux à jamais il nous protége en Dieu,
Qu'en tous lieux à jamais sa gloire retentisse,
Qu'on le craigne en tout lieu.

Benedicite, omnia opera Domini.

Cantique des trois enfants hébreux dans la fournaise.

Ouvrages du Très-Haut, effets de sa parole,
Bénissez le Seigneur,
Et, jusqu'au bout des temps, de l'un à l'autre pôle,
Exaltez sa grandeur.

Anges, qui le voyez dans sa splendeur entière,
Bénissez le Seigneur;
Cieux, qu'il a peints d'azur et revêt de lumière,
Exaltez sa grandeur.

Eaux sur le firmament par sa main suspendues,
Bénissez le Seigneur;
Vertus, par sa clémence en tous lieux répandues,
Exaltez sa grandeur.

Soleil, qui fais le jour, lune, qui perces l'ombre,
Bénissez le Seigneur;
Étoiles, dont mortel n'a jamais su le nombre,
Exaltez sa grandeur.

Féconds épanchements de pluie et de rosée,
Bénissez le Seigneur;
Vents, à qui la nature est sans cesse exposée,
Exaltez sa grandeur.

Incommodes brouillards, importunes bruines,
Bénissez le Seigneur;
Frimas, triste gelée, effroyables ravines,
Exaltez sa grandeur.

Admirables trésors de neiges et de glaces,
Bénissez le Seigneur;
Jour, qui fais la couleur, et toi, nuit, qui l'effaces,
Exaltez sa grandeur.

Ténèbres et clarté, leurs éternels partages,
Bénissez le Seigneur;
Armes de sa colère, éclairs, foudres, orages,
Exaltez sa grandeur.

Terre, que son vouloir enrichit ou désole,
Bénissez le Seigneur;
Et, jusqu'au bout des temps, de l'un à l'autre pôle,
Exaltez sa grandeur.

Monts sourcilleux et fiers, agréables collines,
Bénissez le Seigneur;
Doux présents de la terre, herbes, fruits et racines,
Exaltez sa grandeur.

Délicieux ruisseaux, inépuisables sources,
Bénissez le Seigneur;
Fleuves et vastes mers, qui terminez leurs courses,
Exaltez sa grandeur.

Poissons, qui sillonnez la campagne liquide,
Bénissez le Seigneur;
Hautes vagues des airs, qui découpez leur vide,
Exaltez sa grandeur.

Israël, qu'il choisit pour unique héritage,
Bénissez le Seigneur;
Et d'un climat à l'autre, ainsi que d'âge en âge
Exaltez sa grandeur.

Prêtres, de ses secrets sacrés dépositaires,
Bénissez le Seigneur;
Du Monarque éternel serviteurs exemplaires,
Exaltez sa grandeur.

Ames justes, esprits en qui la grâce abonde,
Bénissez le Seigneur;
Humbles, qu'un saint orgueil fait dédaigner le monde,
Exaltez sa grandeur.

Mais surtout, Misaël, Ananie, Azarie,
Bénissez le Seigneur;
Et, tant qu'il lui plaira vous conserver la vie,
Exaltez sa grandeur.

Bénissons tous le Père, et le Fils ineffable,
Avec l'Esprit divin;
Rendons honneur et gloire à leur être immuable,
Exaltons-le sans fin.

On te bénit au ciel, Dieu, qui nous fis l'image
De ton être divin;
On te dit en tous lieux louange, gloire, hommage;
On te les doit sans fin.

Laudate Dominum de cœlis.

Louez, pures intelligences,
Le Dieu qui vous commet à gouverner les cieux;
Et, du plus haut séjour de ses magnificences,
Donnez l'exemple à ces bas lieux.

Louez-le tous, esprits célestes,
Ministres éternels de ses commandements;
Puissances, qui rendez ses vertus manifestes,
N'y refusez aucuns moments.

Soleil, à toi seul comparable,
Lune, à qui chaque nuit fait changer de splendeur,
Astres étincelants, lumière inépuisable,
Louez à l'envi sa grandeur.

Vastes cieux, prisons éclatantes,
Qui renfermez les airs, et la terre et les eaux;
Réservoirs suspendus, mers sur le ciel flottantes,
Imitez ces brillants flambeaux.

Quand il lui plut vous donner l'être,
Le rien fut sa matière, et l'ouvrier sa voix;
Il ne fit que parler, et le grand tout, pour naître,
N'en attendit point d'autres lois.

Il égala votre durée
A celle que dès lors il choisit pour le temps;
Il prescrivit à tous une borne assurée;
Il vous fit des ordres constants.

Louez-le du fond de la terre,
Abîmes dans son centre à jamais enfoncés;
Exaltez ainsi qu'eux ce Maître du tonnerre,
Fiers dragons, et le bénissez.

Bénissez-le, foudres, orages,
Frimas, neiges, glaçons, grêles, vents indomptés,
Qui ne mutinez l'air, et n'ouvrez les nuages
Que pour faire ses volontés.

Vous, montagnes inaccessibles,
Vous, gracieux coteaux qui parez les vallons;
Arbres qui portez fruit, cèdres incorruptibles,
Qui bravez tous les aquilons;

Vous monstres, vous bêtes sauvages,
Serpents qui vous cachez aux lieux les plus couverts;
Animaux qui peuplez nos champs et nos bocages;
Volages habitants des airs;

Peuples et rois, soldats et princes,
Citadins, gouverneurs, souverains et sujets;
Juges qui maintenez les lois dans vos provinces,
Louez Dieu dans tous ses projets.

Louez, tous sexes et tous âges,
Louez ce Dieu vivant, réclamez son appui;
Et sachez qu'aucun Dieu ne mérite d'hommages,
Ni de vœux, ni d'encens que lui.

Suppléez aux bouches muettes;
L'air, la terre, les eaux, les cieux même en sont pleins;
Soyez, fils de Jacob, soyez les interprètes
De tant d'ouvrages de ses mains.

Il vous a donné la victoire;
Vos tyrans sont défaits et vos malheurs finis;
Il a pris soin de vous, prenez soin de sa gloire,
Vous qu'à sa gloire il tient unis.

Cantate Domino canticum novum.

Ames des dons du ciel comblées,
Par un nouveau cantique exaltez le Seigneur;
Que de son peuple aimé les saintes assemblées
Y portent la voix et le cœur.

Que tous les cœurs s'épanouissent,
Qu'au Dieu qui les a faits ils fassent d'humbles vœux;
Que les fils de Sion en lui se réjouissent
Du Roi qu'il a choisi pour eux.

Que le plein chœur de leur musique
Exalte son grand nom, adore son secours,
Et marie aux accords de ce nouveau cantique
Ceux des harpes et des tambours.

Sur le penchant de la ruine,
Il aime à relever son peuple favori;
Plus il le voit soumis, plus sa bonté divine
Protége ce qu'il a chéri.

Elle appuie, elle glorifie
Ceux qui font pour sa gloire un ferme et saint propos ;
Quel qu'il soit, jour et nuit, l'homme qui s'y confie
Veille en joie, ou dort en repos.

Ses saints n'ont que lui dans la bouche ;
Sa louange est l'objet qui remplit tous leurs chants ;
Et leurs mains, pour dompter l'orgueil le plus farouche,
Auront un glaive à deux tranchants.

C'est ainsi qu'ils prendront vengeance
De tant de nations qui les ont opprimés,
Et leur reprocheront la barbare insolence
Dont les peuples se sont armés.

Nous verrons leurs rois dans nos chaînes,
Ces rois dont la fureur étonnait l'univers ;
Et tout ce qui sous eux servit le mieux leurs haines
Tombera comme eux dans nos fers.

Telle est l'éclatante justice,
Qu'a résolu ce Dieu d'en faire par nos mains,
Et le triomphe heureux que sa bonté propice
Dès ici prépare à ses saints.

Laudate Dominum in Sanctis ejus.

Louez l'inconcevable essence,
La majesté d'un Maître admirable en ses Saints ;
Louez l'auguste éclat de sa magnificence,
Louez-le dans tous ses desseins.

Louez-le de tant de merveilles,
Qu'en faveur des mortels prodigue sa bonté ;
Louez incessamment ses grandeurs sans pareilles,
Louez leur vaste immensité.

N'épargnez hautbois ni trompettes
Pour lui faire à l'envi des concerts plus charmants ;
Employez-y clairons, harpes, luths, épinettes,
N'oubliez aucuns instruments.

Unissez en votre musique
La flûte à la viole, et la lyre aux tambours ;
Que l'orgue à tant de sons mêle un son magnifique,
Prête un harmonieux secours.

Joignez-y celui des cymbales ;
Et de ces tons divers formez un tel accord,
Que pour vanter son nom, leurs forces inégales
Ne semblent qu'un égal effort.

Ecce jam noctis.

L'hymne des laudes dominicales.

La nuit finit sa course et la blanche lumière
De ses premiers rayons inonde le ciel bleu,
Prions ! Que notre voix s'élève la première
Vers le trône de Dieu.

Seigneur, sur l'ennemi donne-nous la victoire ;
Ouvre à nos faibles pas un glorieux sentier ;
Conduis-nous jusqu'au ciel, Trinité dont la gloire
Remplit le monde entier.

ACCURSE ALIX.

CANTIQUE DE ZACHARIE.

Benedictus Dominus Deus Israel.

Qu'à jamais soit béni le Maître du tonnerre,
Le Souverain des rois, le grand Dieu de Sion,
Qui, pour nous visiter, descend du ciel en terre,
Et commence à nos yeux notre rédemption !

Pour relever nos cœurs d'une chute mortelle,
Avec notre bassesse il unit sa hauteur ;
Et du sang de David, son serviteur fidèle,
Du salut tant promis il a formé l'auteur.

Ainsi l'avaient prédit les célestes oracles,
Qu'on vit de siècle en siècle illuminer les temps ;
Il en vient dégager la foi par ses miracles,
Et changer la promesse en effets éclatants.

Ils nous ont de sa part laissé pleine assurance
Que tous nos ennemis par lui seraient domptés,
Qu'il réduirait pour nous leur haine à l'impuissance,
Et guérirait les coups qu'ils nous auraient portés.

Ils avaient répondu de sa grâce à nos pères,
Qu'il en serait prodigue et pour eux et pour nous,
Et qu'il se souviendrait, au fond de nos misères,
Du pacte qu'il posa pour borne à son courroux.

Tout ce qu'ils en ont dit, il l'a juré lui-même;
Abraham en reçut un solennel serment,
Que la haute faveur de sa bonté suprême,
Pour descendre sur nous choisirait son moment.

Il promit de nous mettre au-dessus de l'atteinte
De la fureur jalouse et des fers ennemis,
De nous mettre en état de le servir sans crainte;
Et vient de nous donner ce qu'il avait promis.

Nous lui rendrons hommage avec cette justice,
Avec la sainteté qui le sait épurer;
Et nous ferons durer ce zèle à son service
Autant qu'auront nos jours ici-bas à durer.

Et toi qu'ont vu nos yeux en tressaillir de joie,
Enfant, qui l'as connu du ventre maternel,
Tu seras son prophète à préparer sa voie,
Et l'annoncer à tous pour Monarque éternel.

Son peuple aura par toi l'heureuse connaissance
Qu'il lui vient aplanir les routes du salut,
Remettre ses péchés, et rendre l'espérance
A ceux qui choisiront sa gloire pour seul but.

C'est par cette pitié qui règne en ses entrailles
Que va le Saint des saints sanctifier ces lieux;
C'est avec ses bontés que le Dieu des batailles
Pour nous rendre visite est descendu des cieux.

Ceux qu'arrête la mort dans ses fatales ombres
Se verront par lui-même éclairés à jamais;
Leurs pas démêleront les détours les plus sombres,
Et l'auront pour leur guide aux sentiers de la paix.

Nous trouvons aussi une belle imitation de ce cantique dans les poésies sacrées de M. Pompignan :

Béni soit le Seigneur, le monarque suprême!
Il descend chez son peuple, il visite lui-même
Et rachète Israël.
Jour de gloire et de vie,
Bienfait qui justifie
Son oracle éternel.

Quels rayons bienfaisants, quelles sources divines
De l'arbre de Juda raniment les racines,
Et lui donnent des fruits?
Une tige plus belle
Remplace et renouvelle
Ses rejetons détruits.

Dieu nous avait prédit la fin de nos misères;
De cet espoir si doux, il consolait nos pères
Dans leurs jours malheureux,
Et promettait la grâce
De l'innombrable race
Qui devait naître d'eux.

Il jura d'écraser les nations puissantes,
De rendre avec éclat aux tribus gémissantes,
Un père, un chef, un Roi,
Et de briser l'étreinte
De la servile crainte
Qui souillait notre foi.

Le temps, le jour n'est plus où de vaines offrandes
De taureaux égorgés sous de riches guirlandes
Désarmaient son courroux.
Immolons-lui nos vices:
Voilà les sacrifices
Qu'il exige de nous.

Et toi du Dieu vivant jeune et cher interprète,
Tu seras du Très-Haut appelé le prophète.
Parle, annonce sa loi;
Il suit de près tes traces;
Le trésor de ses grâces
Est ouvert devant toi.

Dans le cœur des humains ramène l'espérance,
La douleur salutaire et l'humble pénitence,
Garants de leur bonheur;
Qu'ils rendent témoignage
Au Dieu bon, juste, sage,
Père de leur Sauveur.

Vous, peuples désolés, nations criminelles,
Que la nuit et la mort enchaînaient sous leurs ailes,
Levez-vous et marchez.
Une lumière pure
Vous rend et vous assure
La paix que vous cherchez.

Cette traduction n'est pas sans quelques taches; mais elle donne une idée vraie, élevée, des sentiments et de la foi de Zacharie. Si l'on trouve quelques répétitions dans l'original, il faut savoir que, chez les Hébreux, les cantiques se partageaient en deux chœurs et que le second répétait presque en mêmes termes la pensée du premier.

Parmi les moines de Prémontré se distingua, par une sainteté éminente, le bienheureux Hermann. Chaque jour, quand on chantait le cantique de Zacharie, il sentait une odeur si suave, qu'il croyait aspirer le parfum des fleurs les plus embaumées. En même temps il voyait deux anges, qui encensaient de chaque côté du chœur ceux qui psalmodiaient. Mais il y avait un parfait discernement dans cet acte. Ces anges montraient un visage riant à quelques-uns, et les saluaient par de profondes inclinations. A d'autres ils ne faisaient aucun salut. En passant devant d'autres moines, ils semblaient s'en éloigner avec horreur. Le saint homme comprit que les premiers louaient Dieu autant de cœur que de bouche, que les seconds étaient moins attentifs, et que les autres étaient morts à la vie spirituelle. PASCAL.

Voici encore le premier et le dernier psaume de Laudes, traduits par M. Dumast, que nous voudrions pouvoir citer toujours, car il nous semble avoir fait passer dans notre langue la verve et le feu de l'auteur sacré.

Dominus regnavit.

Dieu règne, il se revêt avec magnificence
De ses droits absolus.
Environné d'éclat, escorté de puissance,
Il affermit la terre où marchent ses élus.

Qu'on l'adore en tous lieux! Qu'on exalte et qu'on prône
Sa ferme autorité!
Avant les premiers temps était fondé son trône,
Établi sur soi-même et pour l'éternité.

De nos fleuves grossis, parfois, l'onde écumante
S'élance avec fureur;
L'océan révolté, que trouble la tourmente,
Rugit encor plus haut et répand la terreur;

Mais, par-dessus la voix des torrents, des tempêtes,
Et du courroux des mers,
J'entends Adonaï. Juge assis sur nos têtes,
Il promulgue ses lois au fond des cieux ouverts.

Seigneur, je m'y soumets; j'accepte vos oracles:
Ils sont sûrs, et j'y crois.

Un humble et saint respect sied à vos habitacles.
Puissé-je l'apporter au seuil du Roi des rois.

Laudate Dominum de cœlis.

Rendons gloire au Très-Haut dans sa magnificence
A chanter sa puissance
Employons nos moments.
Que sa louange éclate, et s'élève agrandie,
Jointe à la mélodie
Des sacrés instruments.

Empruntons, pour doubler notre pieux délire,
La cithare et la lyre
Et le psaltérion,
Et l'orgue aux sept tuyaux, de qui la voix roulante
Soutient la voix tremblante
Des filles de Sion.

Célébrons le Seigneur sur la creuse mandore,
Sur le rebec sonore,
Sur le fifre argentin,
Sur la harpe sublime, avec qui la prière
Devance la lumière
Au retour du matin.

Faisons vibrer ensemble et le théorbe antique,
Et le luth prophétique,
Et le mâle cinnor ;
Que le cor se marie aux joyeuses clochettes,
Et le bruit des trompettes
Au bruit des sistres d'or.

Que le doux flageolet, et la flûte inégale
Et la claire cymbale,
Et le sourd tympanon,
Et toute voix enfin que l'art humain façonne,
Tout s'agite, et résonne
En l'honneur du saint nom !

BÉNISSONS DIEU DANS LES TRIBULATIONS COMME DANS LA JOIE.

Lorsque saint Pierre et saint Paul étaient enfermés dans la prison Mamertine, sur le mont Tarpéien, deux de leurs gardes, Processe et Martinien, en même temps que quarante autres personnes, touchés

de la prédication et des miracles des apôtres, se convertirent à la foi de Jésus-Christ, et furent baptisés avec l'eau d'une fontaine qui jaillit tout-à-coup du milieu de la pierre. Ils laissèrent ensuite aux deux apôtres la liberté de fuir s'ils le voulaient. Cette conversion, ayant été connue, le préfet des soldats, Paulin, essaya de leur faire changer de résolution; mais, voyant qu'il perdait le temps à les presser, il leur fit frapper la figure et briser les dents à coups de pierres. Ensuite il commanda qu'on les traînât devant une statue de Jupiter. Ils refusèrent constamment de vénérer aucune idole. Paulin alors les condamna à être tourmentés sur le chevalet, brûlés avec des lames rougies au feu et battus à coups de bâton. Au milieu de tant d'affreux supplices, ils ne prononçaient que ces mots : *Que le nom du Seigneur soit béni!* On les jeta de nouveau en prison; et, peu de temps après, ils eurent la tête tranchée hors de la ville, sur la voie Aurélia. Une femme, nommée Lucine, les ensevelit dans son héritage. Plus tard, on les transféra à Rome, et on les plaça dans la basilique du Prince des apôtres.

Saint Théodore était jeune et nouvellement enrôlé dansl'armée romaine, lorsqu'il souffrit le martyre ; ce qui l'a fait surnommer *Tiron*. La légion dans laquelle il servait, fut envoyée dans le Pont pour y passer le quartier d'hiver. Elle se trouva à Amasie peu de temps après la publication des édits que donnèrent Maximien-Galère et Maximin, pour continuer la persécution excitée par Dioclétien. Notre jeune soldat était si éloigné de cacher sa foi, qu'il la portait, en quelque sorte, écrite sur son front. On l'arrêta, pour le présenter au tribun de sa légion et au gouverneur de la province. Ceux-ci lui demandèrent comment il osait professer une religion, que les empereurs avaient proscrite sous peine de mort. « Je ne connais point vos « dieux, leur répondit-il; j'adore Jésus-Christ, Fils unique de mon « Dieu. Je vous abandonne mon corps; vous pouvez le déchirer, le « mettre en pièces, le livrer aux flammes. Si mes discours vous offen- « sent, coupez-moi la langue. Dès que Dieu l'exige, je suis prêt à faire « le sacrifice de chacun de mes membres. » Les juges, affectant d'être touchés de compassion pour sa jeunesse, lui donnèrent du temps pour délibérer, et le renvoyèrent.

Théodore employa ce temps à demander à Dieu la grâce de la persévérance; et, pour convaincre ses juges qu'il était inébranlable dans sa première résolution, il mit le feu à un temple de Cybèle, qui était au milieu de la ville, et le réduisit en cendres. Une impulsion extraordinaire l'avait porté à cette action. Les juges, devant lesquels il fut conduit une seconde fois, voulurent l'effrayer par des menaces qui furent inutiles. La promesse qu'ils lui firent de l'établir prêtre de Cybèle, n'eut pas plus de succès. Il leur dit même que, de tous les idolâtres, les prêtres étaient les plus misérables, parce qu'ils étaient

les plus criminels. On le frappa cruellement de verges, et on l'étendit ensuite sur le chevalet, où son corps fut déchiré avec des ongles de fer. Il ne perdit rien de sa tranquillité pendant ce supplice; il parut même insensible à tout ce qu'il souffrait. On l'entendait répéter sans cesse ces paroles du Psalmiste : *Je bénirai le Seigneur en tout temps; je ne discontinuerai jamais de chanter ses louanges.* Le gouverneur, après avoir fait l'essai de sa cruauté, le renvoya en prison, où Dieu, par le ministère de ses anges, le consola merveilleusement dans la nuit.

Théodore subit un troisième interrogatoire, et confessa Jésus-Christ avec le même courage. Le juge le condamna à être brûlé vif, ce qui fut exécuté en 306. GODESCARD.

DOUZIÈME INSTRUCTION.

DES PETITES HEURES. — PRIME. — RAISONS DE CETTE HEURE. — SA COMPOSITION. — DU PSAUME *Deus, in nomine tuo.* — DU PSAUME *Beati immaculati.* — DU PSAUME *Confitemini.* — CAPITULE. — COLLECTE. — MARTYROLOGE. — DE LA TRIPLE INVOCATION *Deus, in adjutorium.* — BÉNÉDICTION QUI TERMINE PRIME. — DES TROIS AUTRES PETITES HEURES, TIERCE, SEXTE, NONE. — BEAUTÉ ET CONVENANCE DE CHACUNE DE CES HEURES.

Exsurge, gloria mea; exsurge, psalterium et cithara; exsurgam diluculo. *Ps.* LVI, 11.

Calme et rassuré
Par l'appui suprême,
Je réveillerai
La harpe que j'aime.
Parfois, ô mon luth,
Si ton hymne plut
En chœur répétée,
Chante mon salut
Dès l'aube argentée.

DUMAST.

La nuit a disparu, l'Orient est enflammé; le soleil, déployant ses ailes radieuses, s'élance au-dessus de l'horizon; tout se ranime; tout tressaille dans la nature; les fleurs ouvrent leur sein et exhalent leurs plus doux par-

fums; l'abeille quitte sa ruche; les brebis sortent de la bergerie et gagnent leurs pâturages; les oiseaux, par leurs harmonieux concerts, saluent les premières lueurs de l'aube; c'est le signal de Prime, qui est la première partie de l'office du jour, et qui est devenue le premier hommage que l'on offre à Dieu chaque matin, surtout depuis que les Laudes ont été réunies aux Matines.

Cette heure n'est pas aussi ancienne que les autres; on n'en trouve aucune trace avant Cassien, célèbre solitaire de Bethléem, mort en 433; et l'Église de Rome ne l'admit qu'au neuvième siècle.

Prime est comme cet encens exquis, qu'Aaron devait brûler le matin sur un autel en bois de Setim, revêtu d'un or très-pur (1). Cette heure a été établie : 1° pour remercier le Seigneur du repos de la nuit, qu'il a bien voulu nous accorder; 2° pour lui consacrer les prémices de la journée; car, avant toute autre occupation, nous devons chercher le royaume des cieux et sa justice (2); 3° pour honorer le Sauveur, en ce moment rassasié d'opprobres par les Juifs et conduit à Pilate; 4° pour rappeler son apparition à ses disciples, sur le rivage de la mer, après sa résurrection, laquelle apparition eut lieu à pareil moment; 5° pour attirer les bénédictions célestes sur la journée qui commence, et recommander au Seigneur tous nos travaux, afin qu'ils nous soient profitables pour le salut. Tel est en effet le sens spécial des prières, qui composent cette heure.

On récite d'abord comme à l'ordinaire le *Pater* et l'*Ave*, et on y joint le *Credo*, qu'il convient de réciter au commencement du jour, parce que la foi est le commencement du salut. Ensuite, après les invocations accoutumées, *Deus, in adjutorium* et *Gloria Patri*, on dit l'hymne *Jam lucis orto sidere*. Cette hymne nous rappelle qu'à la

(1) Vestiesque illud auro purissimo. *Exod.*, xxx, 3.

(2) Quærite primùm regnum Dei et justitiam ejus. *Matth.*, vi, 23.

vue de ce soleil matériel qui nous éclaire, nous devons penser au soleil de justice et de vérité, et le conjurer de nous servir lui-même de guide. Nous sommes, dit à ce sujet un célèbre liturgiste (1), comme les brebis qu'on tient la nuit enfermées au bercail; mais, lorsqu'elles sortent le matin pour aller aux pâturages, elles ont besoin d'un berger, pour les conduire et les défendre contre les loups. Nous aussi, au point du jour, nous réclamons l'assistance du Seigneur, le bon, le vrai Pasteur, afin qu'il nous préserve des piéges du démon, et qu'il nous dirige sûrement dans les sentiers de la vie, de manière que notre innocence n'aille se briser contre aucun écueil.

Voici maintenant les psaumes, qui forment le corps de cet office. On en récite trois les jours de fête : ce nombre ternaire est en l'honneur de la sainte Trinité, et répond aussi aux trois heures d'horloge, qui s'écoulent de l'une à l'autre des heures de l'Église. Il marque de plus que nous devons nous prémunir contre nos trois plus cruels ennemis, qui sont le monde, le démon et notre propre concupiscence. Il y en a un de plus pour l'office dominical et férial; et ce nombre quatre exprime alors que la lumière évangélique s'est répandue aux quatre parties du monde.

Le premier de ces psaumes est une prière touchante, que David adressa autrefois au Seigneur, pour le conjurer de le délivrer de ses ennemis. Et nous aussi, environnés de toutes parts des plus grands périls, nous implorons le secours d'en haut par ces paroles pressantes : « Sauvez-moi, ô mon Dieu, par la vertu de votre nom, et faites éclater votre puissance, en jugeant en ma faveur (2). » Vient ensuite le psaume *Beati immaculati in viâ,* qui est

(1) Sicut ovibus, quæ noctu custodiuntur in ovilibus inclusæ, manè ad pascua exeuntibus adest opilio, qui eas dirigat, ducat, defendat à lupis, ità nobis primo diluculo surgentibus, sole oriente, adsit Dominus, verus pastor. *Amal.*, l. III, c. II.

(2) Deus, in nomine tuo salvum me fac, et in virtute tuâ judica me. *Ps.* LIII, 1.

le plus long de tous; mais on le partage en plusieurs divisions, chacune de seize versets; et, ainsi coupé, il forme les deux derniers psaumes de Prime, et les trois de chacune des autres petites heures, de sorte que, chaque jour, on le récite tout entier à l'office du matin. C'est, dit Bossuet, l'un des psaumes les plus profonds et les plus parfaits. Tous les versets dont il se compose, sont ou des sentences courtes qui renferment les plus grandes vérités de la morale, ou des mouvements très-vifs d'une charité ardente, ou la prière d'un cœur pénétré de sa faiblesse et de sa misère, ou les regrets d'une âme percée de douleur par le souvenir de ses péchés, ou des éloges et des admirations perpétuelles de la beauté si charmante de la loi de Dieu, dont ils parlent presque tous, quoique sous des noms différents. C'est pour le graver plus profondément dans notre esprit et dans notre cœur, que l'Église nous le met si fréquemment dans la bouche.

C'est avant le *Beati immaculati* qu'on place le psaume, qui doit être ajouté à l'office du dimanche et des féries, sauf le samedi. Le dimanche, on dit le *Confitemini Domino*, etc., à cause du verset : *Hæc dies*, C'est le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse, verset qui a rapport à la résurrection. Le psaume intercalaire du jeudi, où il est question de la table du Seigneur, nous rappelle l'institution de l'Eucharistie; celui du vendredi est tout entier sur la passion du Sauveur [1].

Le dimanche, on ajoute encore le symbole de saint Athanase, parce que la foi est le fondement des préceptes et que c'est elle qui triomphe du monde.

Remarquons ici que l'Église, après nous avoir fait implorer la protection céleste dans le psaume *Deus, in nomine tuo*, etc., pour nous rendre invulnérables aux traits du démon, nous fournit dans les prières suivantes une armure complète : 1° la ceinture de la chasteté, représentée par le *Beati immaculati;* 2° le casque de l'espérance, exprimé par *Retribue servo tuo;* 3° le bouclier de la foi,

par le symbole *Quicumque vult salvus esse;* 4° enfin, le glaive de la parole de Dieu, par le capitule.

Le capitule, ou *petit chapitre*, est, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, une courte leçon tirée de l'Écriture. L'officiant se lève et engage l'assemblée à rendre au Roi immortel et invisible de tous les siècles tout honneur et toute gloire, paroles qui conviennent parfaitement au dimanche, lequel est institué pour le culte du Seigneur. Aux féries, le capitule est une exhortation à aimer la paix et la vérité. Hélas! nous ne sommes que trop exposés à les perdre, ces biens si précieux, au milieu de tant d'affaires, d'agitations, d'embarras et de sollicitudes, dont se compose le tissu de nos jours! Voilà pourquoi nous devons nous y attacher fortement, dès le début de nos actions.

Lu à haute voix par le président de l'assemblée, le capitule nous rappelle Jésus-Christ, qui a passé en faisant le bien et en évangélisant les peuples. Aussitôt qu'il est fini et qu'on a répondu *Deo gratias*, une voix se fait entendre et crie comme l'aveugle de Jéricho : « Christ, Fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous. » C'est le répons de Prime; et le chœur répète : « Christ, Fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous. » Selon le temps, on ajoute : « Christ, qui êtes né de la Vierge, Christ qui avez souffert pour nous, Christ qui êtes ressuscité d'entre les morts, Christ qui êtes assis à la droite de Dieu, ayez pitié de nous. »

Dans la collecte, nous conjurons le Seigneur, qui a daigné nous conduire au commencement de la journée, de nous préserver par sa vertu de tout péché et de nous faire produire des œuvres de justice.

Prime a de plus que les autres petites heures la lecture du martyrologe, suivie de quelques autres prières. On appelle martyrologe le catalogue des saints confesseurs de la foi rangés ordinairement selon l'ordre du jour où, mourant à ce monde, ils sont nés à la vie éternelle. Ce catalogue n'est pas une stérile et sèche nomenclature de

noms propres ; il contient un abrégé de la vie des Saints, faisant un exposé ou de leurs vertus, ou de leurs miracles, ou de leur science, ou de leurs institutions, ou des grâces obtenues par leur intercession, ou des tourments qu'ils ont endurés pour Dieu. Le martyrologe ne renferme pas seulement le nom des martyrs, comme le mot semble l'indiquer ; on y trouve encore le nom de tous les Saints, quel qu'ait été leur genre de mort. En effet, tous les justes couronnés sont des confesseurs de la foi de Jésus-Christ, à laquelle ils ont rendu témoignage, soit par leur vie de sacrifice, soit par leur mort endurée pour soutenir ses intérêts.

C'est avec beaucoup de raison que l'Église, au point du jour, nous propose pour modèles et pour patrons les Saints attachés à la journée présente. En nous remettant sous les yeux leurs combats et leurs triomphes, elle nous engage à combattre comme eux, afin de partager un jour leur gloire. Ils sont trop nombreux, et les jours de l'année ne suffiraient pas pour que nous pussions consacrer à chacun un culte spécial ; mais nous devons au moins rappeler leur souvenir ; et c'est pour cela que l'Église a voulu que leurs noms vénérés parfument l'heure matinale de Prime. Toutefois, la lecture du martyrologe n'est obligatoire que pour l'office choral ; on n'y est pas tenu dans la récitation privée, bien que cela soit vivement conseillé (1).

Alors même qu'il ne lit pas le martyrologe, le prêtre ne laisse pas que de lever les yeux vers l'armée triomphante des élus, et chaque jour il répète avec l'Église : « Elle est précieuse devant le Seigneur, la mort de ses Saints ; » et il continue en exprimant, au nom de tous ses frères, ce vœu si chrétien : « Que la sainte Vierge et tous les Saints intercèdent pour nous auprès du Seigneur, afin

(1) Quod quidem magnoperè cuperemus ut omnes facere vellent. *Gregor. XIII*, 14 jan. 1584.

que nous puissions nous-mêmes parvenir à la sainteté. »

Après la mémoire des Saints, l'officiant pousse vers le ciel un triple cri d'invocation et de détresse; il dit trois fois : « *Deus, in adjutorium*, Seigneur, venez à mon aide; » à quoi le chœur répond : « Seigneur, hâtez-vous de me secourir. » Hélas! tant d'ennemis nous environnent, que nous sommes perdus sans l'assistance divine; et nous l'implorons ardemment contre nos trois plus redoutables adversaires, qui sont le monde, le démon et la chair. Cette triple répétition marque aussi que nous devons déplorer nos péchés présents et passés, et nous prémunir contre de nouvelles chutes. Nous continuons à nous mettre sous la protection de l'adorable Trinité, en disant : *Gloria Patri*, etc., *Kyrie, eleison, Pater noster ;* et nous conjurons le Tout-Puissant de diriger notre journée selon les vues de sa volonté. A la fin de Prime, on dit le capitule de None, qui est ordinairement tiré de l'épître. Ainsi, à la suite de l'exemple que nous ont fourni les Saints, vient le précepte que nous intime l'Écriture, et dont l'accomplissement sera notre sanctification. Le capitule est un souvenir de la lecture, qui se faisait autrefois dans les monastères après l'office de Prime (1). Cette heure se termine par une bénédiction, dans laquelle l'officiant, faisant le signe de la croix sur lui-même, supplie Dieu de nous délivrer du mal et de nous conduire à la vie éternelle.

Après tant d'invocations et de conjurations, si elles partent d'un cœur sincère, pouvons-nous croire que Dieu nous abandonne à notre faiblesse ; et n'avons-nous pas lieu d'espérer que notre journée s'écoulera pure et sainte, féconde en fruits de grâce et de sanctification ?

Les trois petites heures, Tierce, Sexte et None, ont une même contexture. Après le préambule ordinaire, on chante l'hymne, qui est suivie de trois psaumes, après les

(1) Amal., *De ordin. Antiph.*, c. VII.

quels on dit le capitule avec son répons. La collecte, comme de coutume, forme la conclusion. Rien de mieux coordonné, rien de plus favorable à la piété que cet ensemble et cette variété de prières et de chants, où l'on entend tantôt la voix seule du prêtre, tantôt les deux chœurs, qui semblent se parler et se répondre dans un mystérieux dialogue, et tantôt les voix suaves et pures des enfants, qui chantent les répons avec la plus ravissante mélodie qui puisse monter de la terre au ciel, et auxquels tout le peuple s'empresse de se joindre, afin que tout âge et toute bouche loue le Seigneur (1). Il suffit d'avoir l'intelligence de ces charmantes petites heures, pour en être touché et ravi. Disons un mot de chacune.

Quand le soleil est arrivé au quart de sa course, c'est l'heure de Tierce[2], ainsi nommée, parce qu'elle se dit trois heures après le lever du soleil; ce qui, aux équinoxes, répond à neuf heures du matin. C'est à cette heure que le divin Sauveur fut attaché à la colonne, et cruellement flagellé par ordre de Pilate; c'est à cette même heure que le Saint-Esprit a donné naissance à l'Église. C'est pour rappeler ce fait à jamais mémorable qu'on récite l'hymne *Nunc sancte nobis Spiritus;* et, le jour de la Pentecôte, cette hymne est remplacée par le *Veni Creator* que le chœur chante avec solennité. Tierce a donc pour but spécial d'honorer la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, et de conjurer le Seigneur qu'il continue toujours d'animer et de vivifier son Église par ce divin Esprit, qu'il répandit sur elle dès le commencement. Comme c'est en ce jour que la loi nouvelle a été écrite en traits de flammes dans le cœur des apôtres, nous pouvons remarquer encore que c'est avec un admirable à-propos que l'on dit en commençant le psaume : *Legem pone mihi*, comme pour supplier le Seigneur de renouveler en notre

(1) Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini. *Ps.* CXLVIII, 12.

faveur les merveilles du cénacle. Tierce est la plus solennelle des petites heures; les liturgistes la nomment souvent l'*Heure dorée*, parce qu'elle nous rappelle la jeunesse de l'Église et pour ainsi dire son âge d'or; et l'*Heure sacrée*, parce que, dans nos offices publics, elle précède immédiatement la messe, et semble appartenir en quelque sorte à l'action du sacrifice.

Lorsque l'évêque officie pontificalement, il préside à l'office de Tierce. Pendant qu'on le chante au chœur, il récite les psaumes de la préparation, et il se revêt de ses ornements. A la fin, il prend la chape et chante l'oraison sur le ton solennel.

Lorsque le soleil, au milieu de sa carrière, darde ses feux les plus ardents, c'est l'heure de Sexte [3], qui correspond à notre midi. A cette heure se rattachent de beaux et touchants souvenirs. C'est à l'heure de Sexte que Dieu apparut à Abraham dans la vallée de Mambré; c'est à cette même heure que Ruth la Moabite fut recueillie par Booz; c'est à cette heure que le Sauveur parla à la Samaritaine; c'est à cette heure que Pierre eut la révélation claire de la vocation des Gentils. Mais, ô magnifique harmonie, qui n'a pas échappé à la sagacité des saints Pères, c'est, nous disent-ils, à l'heure de Sexte qu'Adam s'est rendu coupable et a péri par le fruit de l'arbre défendu; et c'est à cette même heure que le divin Sauveur a voulu être élevé sur l'arbre salutaire de la croix, afin que le moment de la réparation coïncidât avec celui de la chute (1). Ainsi, Jésus attaché à un infâme gibet, au sommet du Calvaire, voilà ce que nous rappelle l'heure de Sexte. O âme chrétienne, ô chaste épouse du Sauveur, ne demande plus où est ton bien-aimé, où il repose à l'heure de midi; ne va plus le chercher sur ton lit de fleurs, ni sous les ombrages des vignes d'Engaddi : à midi, il repose sur la croix. Pleure, gémis et prie.

(1) Quo tempore eversio fuit, eodem rursùs facta reparatio. *D. Cyrill. Hieros.*, Catech., 14.

Aussi, à cette heure, l'Église nous met-elle dans la bouche des paroles brûlantes d'amour : « Mon âme est tombée de défaillance, en pensant à mon Sauveur ; combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour votre loi ! Mes yeux se sont affaiblis à force de la méditer (1), etc.» Pour mieux honorer le crucifiement de Notre-Seigneur et cet excès d'amour qui l'a porté à souffrir un supplice si affreux pour notre rédemption, tâchons d'amortir en nous les feux de la concupiscence, souvent plus ardents dans notre cœur et plus dangereux que tous les rayons du soleil, et tenons-nous en garde contre ce démon du midi (2), cet esprit impur des ténèbres, qui se transforme quelquefois en ange de lumières pour mieux nous séduire. Que de fois, en effet, la passion nous aveugle, nous colore le mal sous de spécieux prétextes ; ce qui fait que nous avalons l'iniquité comme l'eau.

None[4] est la dernière des heures mineures ; on l'appelle ainsi, parce qu'elle se disait à la neuvième heure du jour, c'est-à-dire à trois heures du soir. C'est l'heure où nos pères priaient avec le plus de fidélité et de ferveur ; l'heure où se rassemblait la Synagogue pour vaquer, elle aussi, à la prière. C'est l'heure où saint Pierre et saint Jean montaient au temple, pour y accomplir le même devoir ; c'est l'heure où Jésus-Christ lui-même pria son Père pour la dernière fois, en lui remettant son âme entre les mains. C'est l'heure, ô admirable rapprochement, où Adam fut chassé du Paradis terrestre, comme le rapporte une ancienne tradition, et où le Christ expira sur le Calvaire. Enfin, c'est l'heure où le divin Maître s'éleva au ciel, à la vue de tous ses disciples, sur la montagne des Oliviers. C'est en quelque sorte en raison de toutes ces merveilles, rappelées par cette heure, que le premier

(1) Defecit in salutare tuum anima mea... Quomodò dilexi legem tuam, Domine? Defecerunt oculi mei in eloquium tuum. *Ps.* CXVIII.

(2) Ab incursu et dæmonio meridiano. *Ps.* XC, 6.

psaume commence par ces paroles si connues : *Mirabilia testimonia tua.*

None est surtout destinée à adorer les mystères de la mort de Jésus-Christ. Aussi est-elle empreinte d'une sainte tristesse. Elle est encore l'heure du déclin du jour et du déclin de la vie, car, hélas ! la vie n'a qu'un jour. Aussi, à cette heure, demandons-nous à Dieu la grâce d'une sainte mort, et nous le conjurons que la lumière divine, qu'il nous a méritée en mourant, nous accompagne au milieu même des ténèbres du trépas (1).

Dans beaucoup d'églises paroissiales, de même que Tierce précède la messe, None est chantée avant les Vêpres ; elle est l'avant-courrière d'un office plus important et plus majestueux ; et voilà pourquoi on la chante avec beaucoup moins de solennité.

Belles et charmantes petites heures, horloge sacrée, dont chaque son tinte et vibre au chœur chrétien avec une délicieuse harmonie, par votre brièveté, vous ne pouvez causer ni fatigue ni ennui ; par vos touchants mystères, vous portez joie et bonheur ; revenez, revenez chaque jour nous consoler, nous rafraîchir, nous vivifier. La loi du Seigneur, que vous proposez à notre méditation, est plus douce que le miel[5] (2).

(1) Largire clarum vespere
Quo vita nusquàm decidat,
Sed præmium mortis sacræ,
Perennis instet gloria.

(2) Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua ! Super mel ori meo. *Ps.* CXVIII, 103.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Déjà l'astre du jour s'est emparé du ciel;
Il lance par faisceaux ses rayons sur la terre,
Et je découvre à sa lumière
Les prodiges sortis des mains de l'Éternel.
Mon âme, élance-toi vers cette clarté pure,
Des portes du matin, admire la nature,
Et remplis-toi de son auteur.

LEMIERRE, *Le lever du soleil.*

L'HYMNE DE PRIME.

Jam lucis orto sidere.

1. Seigneur, notre voix te supplie,
Puisque tu nous rends la clarté;
Fais que chaque heure soit remplie
De grâces et de sainteté.

Soyons les anges de la terre
Par l'amour et la pureté,
Et que par l'abstinence austère
L'orgueil de la chair soit dompté.

Comme on fait au coursier farouche,
Mets un frein prudent à la bouche
Qu'anime l'ardeur des combats;
Montre ta beauté souveraine,
De peur que notre œil ne s'éprenne
Des vaines beautés d'ici-bas;

Pour que, lorsque la nuit obscure
Reviendra, notre âme plus pure,
Grâce au jeûne mystérieux,
Chante encore dans cette enceinte :
Louange à la Trinité sainte
Et sur la terre et dans les cieux.

ACCURSE ALIX.

LES PSAUMES DE PRIME.

Deus, in nomine tuo salvum me fac.

Si vous ne voulez pas, Seigneur, que je périsse,
En votre nom faites ma sûreté;

Montrez votre puissance à me rendre justice,
Et déployez votre bonté.

Il m'en faut, Roi des rois, une assistance entière ;
Daignez ouïr la voix d'un malheureux ;
Il ose jusqu'à vous élever sa prière ;
Ne rejetez pas d'humbles vœux.

D'un perfide étranger l'impitoyable envie
Me va réduire à périr en ces lieux ;
Un puissant ennemi cherche à m'ôter la vie
Sans vous avoir devant les yeux.

Mais le cœur me le dit, leur rage forcenée
Succombera sous de plus justes coups ;
Et cette âme, Seigneur, que vous m'avez donnée
Verra son défenseur en vous.

Renversez leurs fureurs sur leurs coupables têtes ;
Exterminez ces lâches ennemis,
Écrasez leur orgueil sous leurs propres tempêtes.
Suivant que vous l'avez promis.

J'oserai vous offrir alors un sacrifice,
Et ferai voir à tout notre avenir
Combien sert votre nom à qui lui rend service,
Et combien on le doit bénir.

Je dirai hautement : De toutes les misères
Le Tout-Puissant m'a si bien garanti,
Que j'ai vu trébucher les haines les plus fières
De tout le contraire parti.

P. Corneille.

Confitemini Domino.

Vantez notre Dieu suprême,
Montrez-le puissant et bon,
Toi, Jacob, race qu'il aime,
Toi, famille d'Aaron.
Dites combien est immense
Le trésor de sa clémence
Envers qui veut l'implorer,
Peuples, dont ce noble Maître
Forme l'âme à le connaître,
A le craindre, à l'adorer.

Sous une effroyable charge
Je criais vers le Seigneur :

Il m'a daigné mettre au large,
Hors d'angoisse et de frayeur.
Exaucé dans ma prière,
J'y prends foi vive et plénière ;
Un doux calme m'est permis.
Désormais Dieu l'autorise ;
Il m'assiste, et je méprise
D'implacables ennemis.

Sûr de lui, mon cœur le nomme
Son protecteur et son roi ;
Dès lors, que peut tenter l'homme,
Qui m'inspire aucun effroi !
Au Très-Haut je me confie :
Il vaut mieux, — et pour la vie, —
Tout placer entre ses mains,
Que d'aller mettre espérance
Dans la fragile assurance
Des plus fiers appuis humains.

Les peuplades infidèles
A l'envi m'ont assiégé :
Dieu m'a fait triompher d'elles,
Par son nom je suis vengé.
Leurs fureurs étaient pareilles
Au courroux d'un nid d'abeilles
Troublé par quelque imprudent :
Mais de ces ardeurs mutines
Le feu, comme un feu d'épines,
Est tombé dans un instant.

Tant de chocs depuis l'enfance
Devaient affaiblir mon cœur ;
L'Éternel, pour ma défense,
M'a couvert de sa vigueur,
Lui, ma force, lui, ma gloire,
Il sait joindre la victoire
A ses décrets absolus ;
Aussi des voix éclatantes
Le célèbrent, sous les tentes
De la troupe des élus.

Poursuivi, condamné même,
Captif à la mort livré,
Pour louer le roi que j'aime
Auprès d'eux je revivrai.
D'ici là, comme un coupable,

Il me faut, quand Dieu m'accable,
Sous sa main baisser mon front...
Dure épreuve, mais n'importe!
Qu'on me l'ouvre : c'est la porte
Par où les Saints entreront.

Ah! de ma lèvre ravie
A lui les vœux et les chants;
Car il m'exauce... et ma vie,
Il la sauve des méchants.
La pierre humble et rebutée
Qu'avait toujours écartée
L'ouvrier stupide et vain...
En dépit de leur colère,
Devient la pierre angulaire
Du nouveau temple divin;

Chose étrange, inattendue,
Vrai miracle pour nos yeux;
Œuvre dont la gloire est due
A qui règne au haut des cieux!
Puisse, amis, sous un tel père,
Notre sort, déjà prospère,
Resplendir encor meilleur!
Voici le jour d'allégresse,
Le jour d'une sainte ivresse,
Le jour qu'a fait le Seigneur.

Au milieu du groupe austère
D'élus qu'il se réserva,
Béni soit qui sur la terre
Vient au nom de Jéhova.
Jéhova, ce roi suprême,
Apparaît, descend lui-même,
Se découvre à l'œil mortel...
O faveur, ô grâce intime!
Conduisez l'Agneau victime,
Traînez-le jusqu'à l'autel.

Sois toujours mon Dieu, mon maître,
Invincible Adonaï!
Je te veux faire connaître
Aux ingrats qui t'ont haï.
Je veux à leur folle engeance
Faire aimer ton indulgence,
Riche espoir des plus pervers.

Oui, la voix que tu m'accordes
Dira tes miséricordes,
Vastes comme l'univers.

DUMAST.

Beati immaculati in viâ (1).

Heureux ceux dont la route, honorable et sans tache,
Humblement du Très-Haut suit les *jalons* certains;
Non, ce peuple effréné, perdu sans qu'il le sache,
De qui l'erreur s'attache
A ses propres instincts.
Comment jamais l'homme ou jeune ou frivole,
L'être qu'à ses penchants tout invite à céder,
Faible et pécheur pourra-t-il s'amender?
Comment?... Sinon par la sainte *parole*,
Noble joug qu'Elohim l'encourage à garder.

Cette auguste *doctrine*, aliment de nos veilles,
Qui, pour ne point faillir, m'offre un appui sacré,
Découvrez-m'en, Seigneur, les beautés nonpareilles;
Montrez-en les merveilles
A mon œil épuré.
En vain chez moi les forts et leurs complices
Croyaient déraciner des vœux mal affermis:
Vif est l'amour qu'en vos *livres* j'ai mis.
De les ouïr je ferai mes délices;
Ils sont mes conseillers et mes plus sûrs amis.

Quand, par eux échauffé, tout mon cœur se déploie,
Libre qu'il est du nœud de mes vieux errements,
J'accepte des labeurs entremêlés de joie,
Et je cours dans la voie
De vos *commandements*.

(1) La loi du Seigneur se trouvant mentionnée à chaque verset de ce psaume, soit sous nom propre de *loi*, soit sous d'autres expressions synonymes : *précepte*, *commandement*, *décret*, *ordonnance*, *enseignement*, *autorité*, *témoignage*, etc., il y avait là la plus grande difficulté pour le traducteur; car si les langues orientales se prêtent à cette exubérance et la recherchent comme un ornement, le génie de la nôtre est tout différent. Le poète traducteur a donc fait sagement de se borner à choisir les pensées les plus saillantes de ce psaume; et il a pu répéter, en variant les termes, l'idée de la loi de Dieu, non pas *cent soixante et seize fois* comme David, mais *vingt-deux fois;* ce qui est encore énorme pour notre langue.

Mais, les faux biens, cachez-les à mon âme ;
Mais éclairez pour moi la route à parcourir ;
Car, de mes maux, il en reste à guérir.
Venez, Seigneur ; tranchez l'opprobre infâme,
Qu'avec effroi je traîne, au risque de périr.

A répondre, pourtant, ma langue serait prompte,
Si l'impie outrageait ce que j'honore et crois.
Gloire à vos *dogmes* purs! Ils sont vrais, et j'y compte ;
J'en parlerais sans honte
Même en face des rois.
Souvenez-vous, Seigneur, de la promesse
Où gît l'unique espoir de votre serviteur,
Espoir solide, espoir consolateur.
Ah ! le courroux me tourmente et m'oppresse,
Quand je vois vous trahir maint lâche déserteur.

Ici-bas, dans les jours de mon pèlerinage,
Pour sujet de mes chants vous m'offrez votre *loi*,
Seigneur... je la choisis : vous serez mon partage ;
Mon cœur vous rend hommage ;
Ayez pitié de moi.
J'ai repassé mes coupables années :
Pris jadis au réseau des pécheurs dissolus,
Je suis à vous, je ne l'oublîrai plus ;
Et, compagnon des foules prosternées,
Je veux suivre les pas de vos amis élus.

Auparavant, esclave, en ma fière ignorance,
Sous le joug du péché je courais aux plaisirs.
C'est vous, mon bienfaiteur, qui, pour ma délivrance,
Avez par la souffrance
Réformé mes désirs.
Car il m'est bon, sans m'être pu défendre,
D'avoir subi les coups, Seigneur, qui m'ont plié ;
J'avais besoin de vivre humilié.
Il le fallait, pour m'instruire à comprendre
Et vos *arrêts* profonds et leur sens oublié.

Comme un lait gras et lourd, qui s'épaissit en beurre,
Si des pécheurs mondains le cœur semble figé,
Le mien, Seigneur, se fond ; mes fautes, je les pleure ;
De leur funeste leurre
Vous m'avez dégagé.
Oui, j'aperçois, l'adorable *justice*
Du châtiment par vous à la clémence uni ;

Mais, ô mon Dieu, Roi propice et béni,
Que votre verge à présent compatisse
Aux douleurs d'un mortel assez et trop puni.

Ah ! les sombres chagrins de mon âme éperdue,
Défaillante, — et qu'un rien suffit à fourvoyer, —
M'eussent-ils desséché comme une outre fendue,
Dès longtemps suspendue
Aux vapeurs du foyer,
De Jéhova je garderais mémoire ;
Car tout n'offre ici-bas qu'un règne limité.
Rien n'est parfait ni durable en beauté...,
Hormis, Seigneur, ton *Code* obligatoire,
Qui réunit sagesse, éclat et majesté.

Qu'ils sont doux, les secrets qu'apprend son observance !
Qu'on s'y plaît à creuser la *leçon* des vertus !
Au savoir des vieillards le croyant, dès l'enfance,
Parvient, — et les devance, —
En suivant tes *statuts*.
Statuts aimés ! leur flambeau salutaire
Est comme un astre pur qui luit sur les chemins.
Je tiens par eux mon âme entre mes mains.
Ils sont pour moi le gage héréditaire,
Dont s'honore Israël au milieu des humains.

Je hais des vains penseurs l'insolente faiblesse :
Ma ferme confiance est mise en plus haut lieu.
Fuyez, méchants !... Je veux, car tout orgueil le blesse,
Garder avec simplesse
Les *ordres* de mon Dieu.
Il foulera, tel que des balayures,
Le faux sage et l'impie en leurs déportements.
Moi, qui frémis devant ses *jugements*,
A la topaze, aux perles les plus pures,
Je sais préférer l'or de ses *enseignements*.

Lumière aux doux rayons que l'aveugle mendie,
Ce merveilleux *savoir*, dont Jacob est gardien,
Il touche, éclaire, instruit la paupière engourdie ;
L'enfant, s'il l'étudie,
Concevra l'art du bien.
J'ouvre la bouche, ô mon Maître, et j'aspire,
Et j'appelle en mon sein tout l'esprit de la foi.
Que n'en peut-on s'éprendre ainsi que moi !
Je pleure, à voir comme on fuit votre *empire* ;
Je me ronge d'ennuis, qu'on heurte votre loi.

Aussi, tandis, Seigneur, que l'incroyance altière
Dort, payant vos *avis* d'un coupable dédain,
Mon âme, à vous déjà se donnant tout entière,
Précède en sa prière
Les clartés du matin.
Las d'imiter les foules assoupies,
Je vous invoque ; et vous, qui nous gardez de près,
De l'ennemi vous repoussez les traits.
Si le salut s'éloigne des impies,
C'est qu'ils n'ont point cherché les célestes *décrets*.

Ah! devant ta grandeur, nulle autre ne m'impose,
Mon Dieu ! — Que des puissants le front soit irrité,
Qu'injustes et pervers ils m'oppriment sans cause,...
A leur courroux j'oppose
Ta simple *autorité*.
Paix à qui suit ton auguste *ordonnance*,
A qui l'aime, — à qui sait, marchant avec vigueur,
En respecter l'honorable rigueur.
Sept fois le jour, ma ferme souvenance
S'y reporte, et l'admire, et fait vibrer mon cœur.

Sept fois le jour, ainsi, quand ma voix cadencée
Célèbre, ô Jéhova, tes sublimes desseins,
Permets à mon ardeur, vers ton trône élancée,
De saisir la pensée
De tes *préceptes* saints!
Dans les déserts, loin du pieux domaine,
Jadis, agneau perdu, si j'ai longtemps erré,...
Me revoici près du bercail sacré.
Oh ! pour jamais que ton bras m'y ramène !
Par mon fidèle amour je t'en remercîrai.

DUMAST.

MORT DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE A L'HEURE DE TIERCE.

2. Ce fut un dimanche, à l'heure où l'Église célèbre l'office de Tierce, que l'illustre vierge, sainte Catherine de Sienne, quitta ce monde, pour s'envoler dans les célestes parvis. Quelle douce et grande figure, dans l'histoire de l'Église, que celle de sainte Catherine de Sienne ! Lorsque cette enfant naissait, en 1347, dans la maison du teinturier Jacomo, qui eût pu prédire les grandes entreprises que Dieu lui ferait accomplir ? Mais Dieu est admirable dans ses Saints, et il se sert de ce qui est la faiblesse même, pour confondre et pour abattre ce qui est fort. Jamais il ne fut donné d'en avoir une

démonstration plus éclatante et plus admirable. Quelques années s'étaient à peine écoulées, et cette enfant, sans fortune, sans lettres, sans alliances, sans aucune ressource humaine, était devenue la conseillère des rois et l'oracle des savants, l'arbitre des destinées des plus fières républiques. Les rois tenaient à honneur de recevoir ses lettres; ils se recommandaient à ses prières, la consultaient sur les affaires de leur gouvernement, et regardaient comme une bénédiction et comme une force ses encouragements et ses conseils. A sa voix, on posait les armes, et les États passaient de la haine la plus irréconciliable à la concorde et à la paix. Ce que les armées n'avaient pu faire, Catherine l'obtenait par une prière ou par un commandement. Les peuples espéraient en elle, et elle était leur avocate et leur appui. Les docteurs, les sages, les philosophes lui exposaient les difficultés qu'ils trouvaient dans les saintes lettres, dans les écrits des Pères de l'Église ou des maîtres de la science, et cette ignorante éclairait ces ténèbres et dévoilait ces mystères! Sans avoir appris l'art d'écrire, elle composait des livres, où la pureté et la profondeur de la doctrine ne le cèdent ni à l'élégance ni à la pureté du style; et aujourd'hui encore les ouvrages de cette sainte fille sont classés parmi les textes les plus corrects de la langue italienne. Dans l'ordre spirituel, ce sont bien d'autres merveilles; et quelle bouche humaine pourrait redire, quelle plume pourrait raconter les prodiges que la grâce accomplissait dans cette âme, que Notre-Seigneur appelait sa sœur, et qu'il avait prise pour son épouse, en lui donnant l'anneau des célestes fiançailles! Qui pourrait parler de ses extases, de ses mortifications, des évanouissements de son amour, des glorieux stigmates que son doux Seigneur avait imprimés dans sa chair sanctifiée, de l'esprit divin qui lui montrait l'avenir, des miracles qui s'opéraient en tout lieu à sa voix et à sa prière, de cette vie qui était une mort continuelle, de ses ravissements en Dieu, de ses brûlants entretiens avec cette foule de disciples qui s'étaient attachés à sa suite, pour jouir de ses exemples, de ses leçons et des soins maternels qu'elle donnait à leur âme? Ce sont là autant de choses ineffables, et que l'indifférence de notre siècle ne saurait comprendre.

Ce fut un spectacle digne du regard des Anges que le trépas de cette humble vierge, si grande dans toute la chrétienté, et si petite à ses propres yeux. Dieu lui donna des souffrances proportionnées à son amour. Ses douleurs étaient si terribles, que nul n'eût pu les supporter sans la grâce de Dieu, disent les témoins de sa mort; elle les souffrit cependant avec calme et sans donner le moindre signe de tristesse. Voyant enfin que son heure était arrivée, elle dit : « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains; » et, comme elle l'avait si longtemps désiré, sa sainte âme fut déliée de son corps et unie dans une inséparable et éternelle union à l'époux qu'elle avait si ardemment aimé.

Remia, l'une de ses disciples bien-aimées, la vit portée par les Anges dans le ciel. Elle avait trois couronnes précieuses, et ses vêtements étaient resplendissants de lumière et de blancheur. Le pèlerinage de la bienheureuse Catherine était achevé ; mais la vertu divine, qui l'avait accompagnée pendant sa vie, se manifesta avec plus de splendeur encore après sa mort. Le lendemain matin, le corps de la vierge fut porté à l'église des Frères-Prêcheurs, appelée Sainte-Marie-de-la-Minerve. Aussitôt que la ville de Rome le sut, la foule s'y rendit de toutes parts; tous se précipitaient pour toucher ses vêtements et ses pieds. Dans la crainte que la dévotion impatiente des fidèles ne se partageât son corps, on le plaça derrière la grille de la chapelle de Saint-Dominique. Le nombre des malades, qui vinrent y chercher leu. guérison, ne se pourrait compter ; et Dieu ne trompa l'attente de personne. Il semblait que sa toute-puissance fût passée dans ces saintes et bénites dépouilles ; elles la conservèrent même après la sépulture, et Dieu glorifia son épouse par des prodiges tels qu'on n'en avait jamais vu de pareils. Son tombeau fut placé à droite du maître-autel, dans la chapelle du Rosaire ; et la Reine des anges l'abrita à l'ombre de son sanctuaire, afin que ses ossements fussent réjouis par cette salutation angélique, dont la récitation avait charmé les peines de son exil.

Dernièrement les RR. PP. Dominicains ayant fait restaurer leur église, on ne pouvait oublier le corps de la Sainte, qui depuis cinq siècles en fait l'ornement et le plus précieux trésor. Un appel fut fait à tous ses dévots, et de ces offrandes de la piété et de la reconnaissance est sorti un autel magnifique, étincelant d'émaux et de peintures, et laissant voir, à travers ses pures et chastes ogives, le corps virginal de la Bienheureuse. Il tient la place d'honneur dans le sanctuaire, et c'est vers lui que convergent toutes les beautés et tous les symboles, que s'élancent toutes les prières et toutes les ardeurs des fidèles; c'est le foyer d'où rayonnent toutes les splendeurs du nouvel édifice. Le successeur de Grégoire XI a voulu le dédier lui-même à celle qui ramena à Rome la papauté, fixée sur des rives étrangères ; et le 4 août, fête de saint Dominique, on a vu le Vicaire de Jésus-Christ, au milieu des princes de l'Église, des prélats de sa cour, des représentants de la commune de Rome, des religieux dominicains, consacrer l'autel nouveau avec toutes les pompes et tous les mystères de la sainte liturgie. Un peuple immense s'unissait aux prières consacrées; il rendait grâces au Pontife glorifiant la restauration du trône pontifical; il applaudissait la magistrature romaine, bénissant et remerciant par l'offrande d'un calice précieux celle qui avait rendu à Rome, avec ses pontifes, la prospérité et le bonheur. Pour donner un témoignage plus éclatant encore de son amour et de sa gratitude, Pie IX offrait à la Sainte les ornements sacrés, qui lui avaient servi dans l'accomplissement de la

fonction sacrée, et il laissait l'autel consacré par sa main chargé de cette précieuse et riche offrande.

L'HEURE DE SEXTE.

3. Quand l'astre à son midi, suspendant sa carrière,
M'inonde de chaleur, de vie et de lumière,
Dans ses puissants rayons, qui raniment mes sens,
Seigneur, c'est ta vertu, ton souffle que je sens.

LAMARTINE, *Méditations poétiques.*

L'HEURE DE NONE, OU L'OUVERTURE DU CÔTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

4. L'heure de None nous rappelle celle où le cœur sacré de notre divin Sauveur fut transpercé par la lance de Longin. Voici comment le séraphique docteur saint Bonaventure (1) raconte cette douloureuse scène de la passion :

Comme donc notre révérende Dame Marie, et, avec elle, Jehan et Magdeleine, et les sœurs de la Mère du Seigneur demeuraient, par ensemble, assis tous d'un même côté près la croix, et regardaient, quasi sans intermission, le Seigneur Jésus pendant ainsi en croix, entre les larrons, ainsi nu, ainsi affligé, ainsi mort et ainsi délaissé de tout le monde, voilà que maints soldats armés venaient de la ville vers iceux; lesquels soldats étaient envoyés à celle fin de rompre les jambes aux crucifiés, les occire et ensépulturer, de peur que leurs corps ne demeurassent pendants en croix, au grand jour du Sabbat. Lors, Notre-Dame et tous autres se lèvent, regardent et les voient, et ne savent ce que cela peut être. La douleur se renouvelle, et la crainte et tremblement s'accroissent. Notre-Dame, surtout, a moult grande peur et ne sait que faire, et se tournant vers son Fils mort, elle lui dit : « Mon Fils bien-aimé, pourquoi reviennent ces hommes-« là? que veulent-ils, plus outre, vous faire? ne vous ont-ils pas oc-« cis? Mon Fils, je les croyais rassasiés de vous; mais, à ce que je « vois, ils vous poursuivent encore après votre mort. Mon Fils, je ne « sais que faire : je ne vous ai pu défendre de la mort; mais je vien-« drai et me tiendrai, tout joignant votre croix, à vos pieds. Mon « Fils, priez votre Père de vous les rendre plus humains; quant à « moi, je ferai ce que je pourrai. » Et lors, tous les cinq allèrent plorant, et se posèrent devant la croix du Seigneur Jésus.

Cependant les soldats approchent, avec fureur et grand vacarme; et, voyant les larrons encore vivants, ils leur rompent les jambes et

(1) *Méditations sur la vie de Jésus-Christ.* Cet ouvrage a beaucoup de rapport avec celui de la sœur Emmerich.

les achèvent, puis les déposent, et les jettent vitement en une fosse. Or, ces furibonds se revenant vers le Seigneur Jésus, sa Mère, transie de crainte, que semblablement ne fassent à l'endroit de son Fils, et frappée, au plus profond de son cœur, d'une douleur nonpareille, se résout de courir à ses armes ordinaires, savoir, à son humilité innée. Et puis, à genoux, les bras en croix sur la poitrine, d'un visage baigné de larmes et d'une voix entre-coupée de sanglots, elle leur adresse la parole, disant : « O mes frères! je vous en conjure, par l'amour du « Dieu Très-Haut, ne me veuillez davantage tourmenter en mon très- « aimé Fils; car je suis sa très-désolée Mère, et vous savez, mes frères, « que jamais oncques ne vous ai offensés ni fait injure aucune; et, si « mon Fils vous a paru contraire, vous l'avez fait mourir. Pour moi, « je vous fais remise de toute injure et offense, voire même de la mort « de mon Fils. Mais, usez avec moi de cette miséricorde, de ne point « briser son corps; à celle fin que je puisse, au moins, l'ensépulturer « tout entier. Il ne servira à rien de lui rompre les jambes; car vous « voyez qu'il est, ores, mort et trépassé : oui même, il y a une heure « qu'il est décédé. »

Or est-il que Jehan, Magdeleine et les sœurs de la Mère du Seigneur étaient à genoux avec elle, et tous ploraient moult amèrement. O sainte Dame! qu'est-ce que vous faites? Vous êtes agenouillée aux pieds de tout ce qu'il y a au monde de plus criminel; vous priez là des inexorables. Croyez-vous de fléchir par la pitié les plus félons et impies des hommes, et par l'humilité des orgueilleux de cette trempe? C'est une abomination pour les superbes, que l'humilité. Vous perdez votre peine.

Cependant l'un d'eux nommé Longin, quant alors impie et superbe, ains, du depuis, converti et devenu martyr et saint, brandissant de loin sa lance, en se gaussant des prières et supplications de Notre-Dame et compagnie, ouvrit, par une large blessure, le côté droit du Seigneur, et il en sortit sang et eau. Lors sa Mère tomba demi-morte entre les bras de Magdeleine. Jehan, de son côté, pressé par la douleur et s'affelonnant d'une vigueur sans pareille, s'emporte contre iceux, disant : « O les plus scélérats des hommes! pourquoi commet- « tez-vous cette impiété? Ne voyez-vous pas bien qu'il est mort? Vou- « lez-vous aussi tuer sa pauvre Mère? En partez-vous d'ici, que nous « l'ensépulturions. »

Pour lors, ils se retirèrent, parce que tel fut le bon plaisir de Dieu. Or, est-il que Notre-Dame revient à soi, et, se levant comme d'un somme, s'enquête de ce qui est de son bien-aimé Fils. On lui répond qu'il ne lui a rien été fait plus outre. Après quoi, elle soupire et se chagrine, et, regardant son Fils tout navré de blessures, elle est accablée d'une douleur de mort.

On voit que de fois elle est morte, en cejourd'huy autant de fois, assurément, qu'elle a vu se commettre contre son Fil quelque nou-

vel attentat. D'où, en vérité, fut accomplie en icelle la parole que lui avait dite Siméon : « Votre âme, à vous-même, avait-il dit, un glaive « la transpercera (1). » Or, certes, en ce moment ici, le glaive de cette lance transperça, de vrai, le corps du Fils et l'âme de la Mère.

LA PRIÈRE MATUTINALE.

5. Saint Jean Berchmans naquit à Diest, dans le Brabant, en 1599, de parents beaucoup moins riches que vertueux. Sans cesse ils demandaient à Dieu de ne pas permettre que leur enfant perdît jamais son innocence baptismale ; et l'on peut dire que leur prière fut exaucée, car il est prouvé qu'à sa mort Berchmans n'avait pas commis une seule faute grave. Comme il avait eu le pressentiment de la courte durée de son existence, il se hâta d'acquérir des mérites devant Dieu. A peine âgé de sept ans, il devançait tous les matins le jour à l'église, afin de satisfaire sa piété sans rien perdre sur le temps consacré à l'étude, pour laquelle il montra toujours une grande assiduité. Jamais il ne voulut se livrer aux amusements du jeune âge. Sa conversation était toujours édifiante ; et, comme d'ailleurs il avait l'âme si bonne, le caractère si affable, des manières si obligeantes, il fut généralement aimé et recherché par tous ses condisciples, moins un dont Dieu se servit quelquefois pour éprouver sa vertu. A part ce que la charité réclamait de lui pour ses semblables, Berchmans ne fit jamais autre chose qu'étudier et prier. Aussi, dans la confession générale qu'il fit avant sa première communion, trouva-t-on à peine la matière suffisante d'une absolution. « Je pleurais, dit son confesseur, « en voyant à mes pieds cet ange baigné de larmes, s'accuser des « fautes les plus légères avec la plus vive contrition. » Sa présence seule semblait mettre à l'aise et rendre heureux. Dans une maladie douloureuse, sa mère, pour être soulagée, n'avait besoin que de voir son petit ange, c'est ainsi qu'elle l'appelait.

A une lieue de Diest était la chapelle de Montaigu, dédiée à la sainte Vierge. On ne saurait dire combien il y fit de pèlerinages, distribuant, chemin faisant, ses petites économies aux pauvres, afin de se rendre plus agréable à celle qu'il voulait honorer. Plus tard, quand il fut à Malines, il jeûnait tous les samedis et toutes les veilles des fêtes de Notre-Dame. Le vendredi, il honorait la passion du Sauveur, en faisant nu-pieds les sept stations de la rue de la Croix ; enfin, il était si plein d'amour pour Jésus-Christ et sa sainte Mère, que les premiers vers qu'il put faire, il les composa à la louange de Jésus et de Marie. Berchmans n'eut pas moins d'intelligence que de sainteté. Après avoir étudié trois ans seulement chez le curé de sa paroisse, il suivit pen-

(1) Tuam ipsius animam pertransibit gladius. *Luc*, II. 35.

dant à peine un mois le cours de rhétorique chez les Jésuites de Malines, et en remporta tous les prix. Le moment de choisir un état de vie était arrivé; Berchmans sentit combien il avait besoin des lumières du Ciel dans une affaire si importante. Il redoubla ses prières, augmenta ses jeûnes, ses mortifications, et, avec ses économies devenues plus grandes, il soulagea davantage les malheureux, fit dire des messes, et obtint ainsi de connaître que Dieu l'appelait dans la Société de Jésus. Désormais, il va devenir trop parfait pour nous servir de modèle à nous, si éloignés encore de ses moindres vertus. Si Dieu nous appelle un jour à l'état religieux, nous lirons le reste de sa vie, la durée en est courte. Il se fit jésuite à dix-sept ans, et mourut à vingt-deux; mais quelle éminente perfection acquise en si peu de temps !

« Ne craignez pas, dit à la mère de Gudule un envoyé du Ciel chargé de la consoler durant sa grossesse, l'enfant que vous portez et dont l'avenir vous préoccupe, sera juste devant le Seigneur. » Peu de temps après, Gudule vint au monde, et elle ne tarda pas à montrer, par sa conduite, que l'Ange avait dit vrai. Le comte Hager son père, et sa mère Amelberge, sœur ou mère de Pépin de Landen, confièrent à celle qui l'avait tenue sur les fonts baptismaux le soin de son éducation. Sous cette vertueuse institutrice (c'était sainte Gertrude), l'enfant fit de prompts et rapides progrès dans la vertu. Malheureusement, elle perdit bientôt cette seconde mère, que Dieu retira de ce monde; et elle se vit obligée de retourner chez ses parents. Quoique jeune encore, elle eut, chose bien rare, le courage de ne rien changer aux habitudes que lui avait fait contracter la Sainte, dont elle déplorait la mort. D'elle-même, elle s'astreignit à toutes les exigences de sa première ferveur. Chaque jour, avant l'aurore, accompagnée d'une domestique, et à pied, elle allait faire sa prière dans une église éloignée de deux milles du château de son père. Or, il arriva qu'un matin la lanterne qui l'éclairait, fut éteinte par le vent. Gudule, embarrassée pour retrouver sa route, car il faisait encore très-obscur, s'adressa à Dieu, son refuge ordinaire dans toutes les occasions difficiles; et l'on dit qu'aussitôt la bougie d'elle-même brilla d'une nouvelle clarté.

Après avoir sanctifié les prémices de sa journée, elle s'efforçait, autant que le permettait sa position sociale, de prendre sur le reste le plus de temps possible pour aller consoler les malades, porter ses aumônes aux pauvres, et se renouveler devant Dieu par l'oraison. Puis, quand vinrent les mauvais jours, car il est rare que Dieu ne mette pas à l'épreuve la vertu des siens avant de la couronner, quand elle éprouva des tentations pénibles en tous genres, Gudule, forte des grâces qu'elle avait méritées, triompha de toutes les ruses

que le démon mit en usage contre elle pour la décourager. De son vivant même, Dieu permit qu'elle fit un grand nombre de miracles ; et, à sa mort, l'an 712, tout le Brabant, sa patrie, l'honora comme une sainte. Bruxelles, plus tard, l'ayant choisie pour sa patronne, lui dédia la belle église collégiale de Saint-Michel.

LES HEURES CANONIALES RÉCITÉES JUSQU'AU DERNIER JOUR.

Saint Hyacinthe naquit de parents nobles et chrétiens, à Camiet, en Pologne, dans le diocèse de Breslaw. Il apprit les lettres dans son enfance, et étudia ensuite la jurisprudence et la théologie. Ayant été fait chanoine de Cracovie, il éclata au-dessus des autres par l'insigne pureté de ses mœurs et par sa profonde érudition. Il fut reçu à Rome dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, par saint Dominique même, qui en était fondateur, et il conserva saintement jusqu'à sa mort la parfaite manière de vivre qu'il avait apprise de lui. Il joignit à une virginité perpétuelle la modestie, la patience, l'humilité, l'abstinence et les autres vertus, qu'il aima particulièrement comme le patrimoine le plus assuré de la vie religieuse.

Tout brûlant de l'amour de Dieu, il employait souvent les nuits entières à le prier et à châtier son corps, à qui il ne donnait point d'autre soulagement que de l'appuyer sur une pierre ou de le coucher à terre. On le renvoya dans son pays, et en chemin il bâtit, à Friesac, un grand monastère de son ordre, et ensuite un autre à Cracovie. Il en établit encore quatre autres en diverses provinces du royaume de Pologne, et il fit partout des progrès incroyables par la prédication de la parole de Dieu et par la pureté de sa vie. Il ne passait pas un seul jour, sans donner quelque marque éclatante de sa foi, de sa piété et de son innocence.

Dieu fit connaître et autorisa par plusieurs miracles le soin que ce saint homme avait pour le salut du prochain. L'un des plus remarquables est celui par lequel il traversa auprès de Volsgrad le fleuve Vandale, qui était débordé, sans se servir d'aucun vaisseau, et le faisant même passer à ses compagnons sur son manteau, qu'il avait étendu sur les eaux. Enfin, après avoir mené ce genre de vie admirable depuis sa profession pendant près de quarante ans, après avoir prédit à ses frères le temps de sa mort, le jour même de l'Assomption de la Vierge, en 1257, ayant récité les Heures canoniales et reçu avec respect les sacrements de l'Église, il rendit son âme à Dieu en prononçant ces paroles : « Seigneur, je remets mon âme entre vos « mains. » Les miracles qu'il a faits, même après sa mort, l'ayant rendu illustre, Clément VIII l'a mis au nombre des Saints.

M. Abbal, *Vie des Saints.*

TREIZIÈME INSTRUCTION.

DES VÊPRES. — ANTIQUITÉ DE CETTE HEURE. — ORIGINE DE CE NOM. — CONTEXTURE DES VÊPRES. — AVANTAGES D'Y ASSISTER. — SOUVENIRS QUE LES VÊPRES RAPPELLENT. — SYMBOLISME DES CINQ PSAUMES. — SPECTACLE RAVISSANT QU'OFFRE UNE ÉGLISE PLEINE DE FIDÈLES. — BEAUTÉ DES PRIÈRES DE L'OFFICE VESPÉRAL.

Super altare majus offer holocaustum matutinum et sacrificium vespertinum.

Offrez sur le grand autel l'holocauste du matin et le sacrifice du soir.

IV *Reg.*, XVI, 15.

Après la messe, il n'est pas d'office plus solennel que celui de Vêpres ; on peut le regarder comme le sacrifice du soir, de même que la messe est le sacrifice du matin, en tenant compte toutefois de la distance infinie qui les sépare.

Les Vêpres [1] sont de la plus haute antiquité. De tout temps on a senti le besoin d'offrir ses hommages au Créateur vers la fin des travaux de la journée, et de le remercier des bienfaits dont il ne cesse de nous combler. Les Juifs, selon les prescriptions de Moïse, ne manquaient pas, au coucher du soleil, d'offrir à Dieu des sacrifices, pendant lesquels ils brûlaient des parfums. Le saint roi David était exact à prier le Seigneur le soir aussi bien que le matin et à midi (1). Les premiers chrétiens aussi étaient fidèles à cette sainte pratique ; les Constitutions apostoliques font mention de nos Vêpres (2) ; les saints Pères les recommandent avec les plus vives instances. Nous citerons en particulier saint Cyprien qui, après avoir fait remarquer que les anciens adorateurs de Dieu avaient

(1) Vespere et manè et meridie narrabo et annuntiabo. *Ps.* LIV, 18.

(2) Elles ordonnaient d'y réciter le psaume CXL, qu'on appelait *Lucernalis*, parce qu'on le disait à la lueur des lampes.

déjà coutume de prier à l'heure de Tierce, de Sexte et de None, ajoute : « Mais, outre ces heures observées de toute antiquité, la durée et les mystères de la prière ont augmenté chez les chrétiens. Il faut prier Dieu dès le matin, le soir et pendant la nuit (1). »

Cet office du soir tire son nom de la plus belle planète du firmament, Hesper ou Vesper, étoile qui, paraissant la première sur l'horizon, annonce la fin du jour et le commencement de la nuit. Les Vêpres, en effet, ne se disaient autrefois qu'après le coucher du soleil. Voilà pourquoi on les appelait encore *l'office aux lampes*, *l'office aux flambeaux*, parce qu'à cette heure tardive, il était nécessaire d'éclairer l'église. On leur donnait aussi le nom d'*office aux encensements*, parce que cette cérémonie y était de rigueur (2).

L'office vespéral a varié comme les autres dans l'Église. Anciennement, il était plus long que de nos jours. En certains endroits, on y récitait douze psaumes (3); en d'autres, six psaumes et six leçons ; et telle était la ferveur de ces temps que les laïques eux-mêmes, hommes et femmes de toute condition, se faisaient un bonheur d'y assister. Nous voyons dans les lettres de saint Jérôme qu'il recommandait à une grande dame d'alors, nommée *Læta*, d'y accoutumer sa jeune fille.

Actuellement, nos Vêpres se composent de cinq psaumes, accompagnés de leurs antiennes, d'un capitule, d'une hymne suivie de son verset, et du cantique *Magnificat*, après

(1) D. Cypr., *De Orat. Dom.*

(2) On nommait encore cette heure *duodecima*, la douzième, parce qu'on la récitait à six heures du soir.

(3) De là vient peut-être encore le nom de *duodecima* qu'on lui donnait.

Ce n'était qu'à la fin de cet office, qui se disait toujours vers le coucher du soleil, qu'autrefois on rompait le jeûne quadragésimal. Admirable austérité, dont nous sommes bien loin ! Il n'en reste qu'un souvenir dans l'usage où l'on est de dire les Vêpres avant le dîner, pendant la sainte Quarantaine.

lequel on récite une ou même plusieurs oraisons, si on fait mémoire de quelques saints. Office bien court, et nous ajouterons, office bien beau, office bien touchant, comme toute cette instruction le démontrera ; mais est-il fréquenté, au moins le dimanche, comme il mériterait de l'être ?

Rendons d'abord justice à bon nombre de paroisses, où se sont encore conservées dans toute leur force les antiques habitudes de piété et de vertu ; rendons surtout justice à toutes ces populations rurales, chez qui règne toute la sève du christianisme. Où va ce peuple, que je vois, le dimanche, lorsque le soleil commence à décliner, s'avancer grave et silencieux, à travers les champs ? Ce sont tous les habitants d'un village, qui, laissant leurs chaumières à la garde des bons anges, s'en vont, parés de leurs habits de fête, offrir au Seigneur le sacrifice du soir, à l'exemple des enfants d'Israël, et chanter en chœur, comme au temps d'Énos, fils de Seth. Ils marchent par groupes ; ici les vieillards, vénérables patriarches des temps modernes ; là les jeunes gens, race forte et généreuse, l'espoir de la religion et de la patrie ; d'un autre côté, les mères avec leurs modestes jeunes filles. A l'heure indiquée, les voilà rangés dans le temple du Seigneur ; et ce peuple rustique chante les mélodies réunies de la Grèce et d'Israël ; il en rend toutes les beautés ; elles paraissent faites pour lui ; et sa voix s'échappe de sa poitrine ardente comme sa foi, et monte comme un harmonieux concert jusqu'au trône de l'Éternel. L'office terminé, chacun rentre dans sa demeure, le cœur plein d'une suave paix et d'une ineffable consolation, car on a prié Dieu, on s'est édifié mutuellement, on a sanctifié le jour du Seigneur.

En est-il de même dans nos villes ? Hélas ! dans ces grands centres de population, où l'on se prétend plus instruit, plus civilisé, où l'on se pique d'une plus grande culture intellectuelle, et où souvent tout n'est que matière, où l'on ne vit que de la matière et pour la matière, com-

bien qui, se contentant d'une simple messe basse, si toutefois ils y assistent encore, dédaignent de se rendre à nos Vêpres! Les Vêpres, disent-ils avec une légèreté impie, c'est bon pour les prêtres. Mais quoi! n'y a-t-il que les prêtres, qui soient tenus de prier le Seigneur et d'implorer ses miséricordes? N'y a-t-il que les prêtres, qui soient tenus de sanctifier le dimanche? Que si l'on ne va pas aux Vêpres, où passe-t-on les longues heures de l'après-midi? Disons-le, le cœur navré de douleur, les églises sont vides ou à peu près; mais en revanche les cafés, les cabarets sont pleins. Au café, au cabaret, on perd trois choses : son temps, son argent, sa santé; à l'église, on trouve trois biens inappréciables : son repos, son âme, son Dieu; et on déserte celle-ci; et on court avec frénésie à ceux-là! Quand donc, ô enfants des hommes, comprendrez-vous vos véritables intérêts?

Nous n'entendons pas dire, toutefois, que les Vêpres soient d'une stricte et rigoureuse obligation, comme la messe; mais l'Église nous exhorte vivement à y assister. En effet, le dimanche appartient au Seigneur; et qui pourrait se figurer qu'il suffit, pour le sanctifier, de consacrer le matin une petite demi-heure à l'audition de la messe, sans faire, le reste de la journée, aucun autre acte de religion? Or, quel exercice plus pieux, plus saint, plus agréable à Dieu et plus profitable pour nous, après le sacrifice eucharistique, que notre office vespéral? Ce n'est point ici une prière isolée; c'est la prière publique; c'est la prière faite par l'Église universelle qui, sur tous les points du globe, envoie vers le ciel ses cris de détresse et ses chants d'amour. C'est la prière que nous faisons en commun, en face des saints tabernacles, sous le regard de Dieu, et en quelque sorte tout près du cœur de Jésus; prière forte et puissante, prière sublime! le Seigneur ne saurait y être insensible.

Indépendamment de toute autre considération, la beauté seule de cet office devrait nous porter à nous y

rendre avec assiduité et ferveur. Étudions-le dans les grands et nombreux mystères qu'il représente, dans les différentes parties qui le composent, dans le chant et les cérémonies qui l'accompagnent, et nous trouverons que tout y parle au cœur chrétien, que tout l'édifie et le ravit.

Et d'abord, quels beaux souvenirs nos Vêpres nous rappellent ! Combien de nobles et glorieux évènements, dont elles sont le mémorial et le symbole ! C'est l'heure où la colombe de Noé rentra dans l'arche, rapportant un rameau d'olivier et annonçant la fin du déluge ; c'est l'heure où les anciens patriarches offraient leurs sacrifices ; c'est l'heure où avaient lieu les ferventes prières et les holocaustes, si riches de musique et d'aromates, de l'antique Synagogue.

Que de faits précieux à recueillir nous offre encore le Nouveau Testament ! C'est l'heure où le divin Sauveur se plaisait à multiplier ses grâces et ses faveurs, où nous le voyons, tantôt guérissant les infirmes et les malades qu'on lui apportait de toutes parts (1), tantôt priant dans la solitude (2), tantôt visitant ses amis les plus chers, et permettant à la pécheresse de répandre sur sa personne sacrée et ses larmes pénitentes et ses pieux parfums. C'est l'heure où, après avoir célébré la dernière cène, il institua l'auguste Sacrement de nos autels. C'est l'heure où son corps fut descendu de la croix [2], embaumé par la tendresse de quelques disciples et confié pour trois jours au sein de la terre. C'est l'heure où, sous la forme d'un voyageur, il apparut aux disciples d'Emmaüs, et se manifesta à leurs yeux à la fraction du pain. Enfin, cette heure de Vêpres, cet office du soir nous rappelle cette heure dernière, qui retentira dans les profondeurs de l'éternité, et sera suivie du redoutable jugement que doit subir toute la postérité d'Adam ; ce dernier soir du monde, après

(1) Vespere autem facto, obtulerunt ei multos dæmonia habentes, et ejiciebat spiritus verbo et omnes malè habentes curavit. *Matth.*, VIII, 16.

(2) Vespere facto, solus erat ibi. *Matth.*, XIV, 23.

lequel luira un jour sans fin pour les élus, et une nuit effroyable pour les démons et les réprouvés. Tant de souvenirs, tant de profonds mystères ne sont-ils pas de nature à faire sur nous une vive impression, et à nous rendre cher l'office qui en est un éloquent symbole [3] ?

Nouvelle source de saintes inspirations et de délicieux sentiments, c'est le nombre lui-même de psaumes dont se composent nos Vêpres. Nos vieux et savants liturgistes, qui ont tout étudié, tout deviné touchant les harmonies mystiques du culte catholique, nous en donnent les explications les plus édifiantes. Les cinq psaumes, nous disent-ils, figurent : 1° les cinq pierres vives et brillantes, dont s'arma le jeune David pour terrasser le géant Goliath (1); 2° les cinq pains, dont se composait le sacrifice pacifique de l'ancienne loi; 3° les cinq portes ouvertes de la piscine probatique, qui avait la vertu de guérir toutes les maladies; 4° les cinq pains qui, dans les mains de Jésus-Christ, suffirent pour rassasier cinq mille hommes; 5° les cinq lampes allumées des cinq vierges prudentes qui, grâce à leur vigilance, furent admises au festin des noces; 6° les cinq plaies de Jésus-Christ, d'où ont découlé sur le monde des torrents de grâce; 7° enfin, les cinq sens de l'homme, qui sont autant de portes ouvertes, par lesquelles le péché s'insinue dans nos âmes. Ainsi, cinq psaumes pour honorer chacune des plaies de Jésus-Christ, et cinq psaumes pour expier les divers péchés commis par chacun de nos sens. Le soir, à l'heure où le soleil de justice se couche, où notre divin Sauveur fut mis au tombeau, c'est le temps des pleurs, a dit un prophète; et la joie recommencera le matin (2), qui nous rappelle et nous représente le grand miracle de la résurrection.

A ce riche et puissant symbolisme, ajoutons la beauté du spectacle, que nous offre une église où les Vêpres sont

(1) Quinque limpidissimos lapides. I *Reg.*, XVII, 40.

(2) Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. *Ps.* XXIX, 6.

bien fréquentées ; spectacle céleste et tout divin, devant lequel pâlissent toutes les pompes du monde avec leurs riches décors, avec leur luxe éblouissant ; car là, c'est le bruit, c'est le tumulte, c'est la tempête des passions, c'est le grossier sensualisme ; ici on respire un air pur et suave, ici c'est la paix et la grâce du Seigneur ; là, l'esprit se repaît d'images immondes ; ici, sur les ailes de la prière, il s'envole vers les cieux. Fêtes mondaines, assemblées de plaisir, sous quelque nom qu'on vous désigne, vous pouvez étaler toutes les merveilles de l'art, les plus riches produits de l'industrie ; mais vous ne parlez pas à mon cœur comme la plus modeste de nos églises, où le service divin se fait avec tout l'ordre qui lui convient. Voyez-vous ce peuple nombreux, qui se presse dans l'enceinte sacrée. La trompette de l'Église militante, la cloche a donné le signal ; et aussitôt chacun s'est empressé de se porter au rendez-vous général de la grande famille. Les prêtres, les lévites, les chantres sont à leur poste, prêts à remplir les fonctions qui leur sont assignées. L'assemblée tout entière, grave, recueillie, silencieuse, est unie dans une pensée commune : elle va remplir le grand, l'indispensable devoir de l'adoration et de la prière. Jamais réunion d'hommes n'exista pour un but plus sublime.

Maintenant, écoutez : quel chant[4] se fait entendre ! Rien de plus simple, et cependant rien de plus solennel et de plus beau. Notre psalmodie, lorsqu'elle est bien exécutée, l'emporte infiniment sur les plus savantes compositions musicales ; et que de fois le monde lui-même, malgré ses préjugés, a été forcé de le reconnaître et de l'avouer.

O vous donc, qui aimez les spectacles, les beaux spectacles, qui vous arrachent à vos peines, à vos tourments, à vos ennuis de tous les jours, en voulez-vous un qui donne un véritable soulagement à vos misères, où il y a mille avantages pour l'âme sans aucun danger pour le corps ? N'allez pas le chercher bien loin ; venez à nos

Vêpres, c'est le spectacle le plus doux, le plus édifiant, le plus consolant ; vos yeux, vos oreilles, votre cœur, tout votre être intellectuel et moral y sera admirablement, divinement réjoui ; et vous sentirez, comme le Psalmiste, le besoin de vous écrier : « Que c'est une douce et agréable chose que des frères se trouvent ensemble, pour bénir et louer le Seigneur (1). »

Terminons ces considérations, en disant un mot sur la beauté des prières qui composent l'office vespéral. Mais ici nous sommes obligé de nous répéter, car ce sont toujours les psaumes, dont nous avons déjà parlé, qui sont la base de tout office divin ; les psaumes, chants incomparables, qui, de l'aveu du monde entier, surpassent incontestablement, par la beauté des pensées et la sublimité des sentiments, les plus belles productions de l'antiquité profane. Mais faut-il s'en étonner ? Ils ne sont pas l'ouvrage des hommes ; c'est l'Esprit-Saint qui les a inspirés. Les enfants d'Israël en faisaient leurs délices, aux beaux jours de leur gloire ; et l'Église, dès son origine, en a fait le plus bel ornement de ses solennités. En fait d'adoration, de louange divine et de prière, vous ne trouverez nulle part rien de plus beau, de plus magnifique, de plus sublime, de plus ravissant. N'est-ce pas encore une chose bien consolante pour nous de penser que nous répétons, dans nos saints offices, les cantiques qui ont fait la joie de nos aïeux, les cantiques consacrés à louer le Seigneur depuis près de trois mille ans ?

Les psaumes des Vêpres varient selon les divers offices. Mais comme les jours de fête on dit presque toujours ceux du dimanche, c'est de ceux-ci que nous parlerons spécialement. Avant d'entrer dans quelques détails sur chacun d'eux, nous remarquerons qu'ils sont merveilleusement adaptés au jour du Seigneur. C'est le

(1) Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum ! *Ps.* CXXXII, 1.

Seigneur qu'ils célèbrent sur tous les tons et de toutes manières, et souvent avec une élévation de style et un enthousiasme, qui nous étonne et nous transporte. Le premier nous montre le Pontife suprême, né avant l'aurore, assis à la droite du Très-Haut, et dont la puissance s'étend sur toutes les nations; le second est comme le sceau de l'alliance entre Dieu et les hommes, et nous raconte les bienfaits du Seigneur; le troisième nous parle de la crainte salutaire, que nous devons avoir de sa justice; il est en quelque sorte dédié à la vertu; le quatrième nous invite tous à le louer et à le bénir, et il montre aux pauvres et aux petits une place, qui leur est réservée parmi les princes de la cour céleste; le cinquième est un chant de triomphe et de délivrance par la force de son bras et la puissance de sa grâce, et on peut le regarder comme l'épopée figurative de la rédemption du monde [5].

O sainte Église de Jésus-Christ, comme vous avez tout bien disposé, bien combiné, pour nous attirer à vous, pour nous attirer à Dieu! C'est ce que nous remarquerons de plus en plus, à mesure que nous expliquerons notre office vespéral.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Qu'il est doux, quand du soir l'étoile solitaire,
Précédant de la nuit le char silencieux,
S'élève lentement dans la voûte des cieux,
Et que l'ombre et le jour se disputent la terre;
Qu'il est doux de porter ses pas religieux
Dans le fond du vallon, vers ce temple rustique
Dont la mousse a couvert le modeste portique,
Mais où le ciel encor parle à des cœurs pieux.
Je répandrai mon âme au seuil du sanctuaire;
Seigneur, dans ton nom seul je mettrai mon espoir;
Mes cris t'éveilleront, et mon humble prière
S'élèvera vers toi comme l'encens du soir!

LAMARTINE, *Médit.*

1. Laudes et Vêpres ont entre elles une grande analogie. Toutes deux se composent de cinq psaumes d'un capitule, d'une hymne, d'un

verset, d'un cantique évangélique, de l'oraison et des commémoraisons.

La veille de saint Pierre, le pape chante les premières Vêpres; c'est la seule fois, dans toute l'année, qu'il remplit cette fonction.

LE CHRIST DESCENDU DE CROIX A L'HEURE DE VÊPRES.

2. C'est à l'heure de Vêpres que le corps de Notre-Seigneur fut déposé de sa croix. Saint Bonaventure a fait à ce sujet une méditation touchante, que nous reproduisons ici.

MÉDITATION POUR L'HEURE DE VÊPRES.

Or voilà que, derechef, on voit sur le chemin venir plusieurs autres hommes, lesquels étaient Joseph d'Arimathie et Nicodème, en amenant d'autres quant et soi. Ils étaient chargés d'outils avec quoi détacher le corps de la croix, et portaient quasi cent livres de myrrhe et d'aloès : bref, ils venaient pour ensépulturer le Seigneur. Lors Notre-Dame, et ceux qui avec elle étaient, se lèvent tous, avec appréhension nonpareille. O Dieu! combien est grande l'affliction de cejourd'huy! Cependant Jehan, après avoir regardé tout à son alentour, dit : « Je reconnais là Joseph et Nicodème. » Adoncques, Notre-Dame, ayant reprins ses forces, dit : « Béni soit notre Dieu « qui nous envoie du secours, qui s'est ressouvenu de nous et point « ne nous a délaissés! Mon Fils, allez à leur rencontre. » Jehan s'encourt donc bien vite au-devant d'iceux, et, en s'abordant, ils s'embrassent mutuellement, plorant à chaudes larmes, sans pouvoir, pendant une grande heure, se dire un mot les uns aux autres ; tant était grande la tendresse de leur compassion, et l'abondance de leurs larmes et douleur! Puis après, ils viennent devers la croix. Joseph demande qui est là avec Notre-Dame, et que sont devenus les autres disciples. Jehan lui nomme les personnes qui sont là ; mais, quant à ce que sont devenus les disciples, il répond qu'il n'en sait rien, attendu que nul d'eux n'a paru là, de toute la journée. Icelui s'enquête encore de tous les faits concernant le Seigneur, et Jehan lui raconte tout, par le menu.

Or, comme ils furent proche le lieu, se mettant à genoux et plorant, ils adorèrent le Seigneur. Puis arrivant, ils furent reçus révérencieusement par Notre-Dame, et autres Dames ses compagnes ; lesquelles, à genoux, leur firent inclination jusques à terre. Semblablement iceux s'étant agenouillés, en plorant grandement, se restèrent en cette posture pendant une longue heure.

Enfin, Notre-Dame dit : « Vous faites bien d'avoir souvenance de « votre Maître, parce qu'il vous a aimés beaucoup, et j'avoue qu'à

« votre arrivée, il m'a semblé de voir reluire en mon âme une nou-
« velle lumière ; car nous ne savions ce que nous devions faire. Le
« Seigneur vous le rende ! » Et eux : « Nous sommes marris, de tout
« notre cœur, de tous ces outrages que l'on a faits à icelui ; car les
« impies ont prévalu contre le Juste. Volontiers l'eussions-nous
« retiré d'une si grande injustice, si nous l'avions pu. Du moins,
« nous rendrons ce modique service à notre Seigneur et Maître. » Se levant donc, ils s'apprêtent à déposer le corps de Jésus.

Or, quant à nous, observons diligemment et mûrement le mode de déposition. L'on place deux échelles à l'opposite l'une de l'autre, aux côtés de la croix. Joseph monte sur l'échelle du côté droit, et s'efforce d'arracher le clou de la main du Seigneur. A dire le vrai, la chose est malaisée, pour autant que le clou gros et long est enfoncé très avant dans le bois, et l'on ne voit pas moyen d'en venir à bout sans presser fortement sur la main du Seigneur ; mais il n'y a pas là de violence, vu que ce brave gentilhomme agit loyalement ; et le Seigneur accepte tout. Le clou une fois arraché, Jehan fait signe à Joseph de le lui bailler, à celle fin que Notre-Dame ne le voie point. Par ensuite, Nicodème arrache le clou de la main gauche, et le baille semblablement à Jehan. Après cela, Nicodème descend et passe au clou des pieds. Or, Joseph soutenait le corps du Seigneur. Heureux Joseph, qui mérita d'embrasser de la sorte le corps du Seigneur ! Adoncques Notre-Dame prend révéremment la main droite pendante de son Fils, et la porte à sa bouche. Elle la considère et la baise, avec torrents de larmes et douloureux soupirs.

Or, étant arraché le clou des pieds, Joseph descend un peu, et tous reçoivent le corps du Seigneur et le déposent par terre. Notre-Dame reçoit le chef, avec les épaules, en son giron ; Magdeleine les pieds, auprès desquels cette chère Damoiselle avait, jadis, trouvé une si grande grâce. Les autres se tiennent à l'entour. Tous font grand deuil sur leur cher Seigneur ; car tous le plorent moult amèrement, ainsi qu'un fils unique (1).

LA PAPAUTÉ RENTRANT A ROME, EN 1377, A L'HEURE DE VÊPRES.

3. C'est à l'heure de l'office vespéral, en l'an 1377, que la papauté, depuis trop longtemps fixée dans la cité d'Avignon, rentra dans la ville éternelle ; et c'est une humble vierge, l'illustre Catherine de Sienne, qui a eu l'insigne honneur de la ramener des bords du Rhône sur les rives délaissées du Tibre.

Il y avait bientôt soixante-dix ans que durait cette nouvelle capti-

(1) Traduction du R. P. dom Lebaunier, moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes. — M. Henri de Riancey a traduit le même ouvrage, mais en suivant le style de notre époque.

vité de Babylone; et Rome, comme une autre Jérusalem, avait perdu toute sa splendeur et tout son éclat. Ses basiliques et ses palais tombaient en ruines; les factions des seigneurs tenaient les diverses forteresses et ne laissaient à ses malheureux habitants ni paix ni sécurité; l'herbe croissait dans ses rues désertes; sa population était réduite à presque rien, et menaçait de disparaître complètement dans les guerres civiles, les maladies et la misère. C'en était fait de Rome, si la papauté, qui est sa fortune et sa vie, ne venait ranimer ce cadavre et le tirer de son tombeau. Mais c'était une œuvre difficile. Combien l'avaient tentée, et n'y avaient pu réussir! Les calculs de la politique, les charmes de la patrie, les malheurs même de Rome et sa décadence retenaient au loin la papauté désaccoutumée de l'Italie. Catherine ne fut point découragée par tant d'obstacles : elle écrit au pape, elle s'adresse à sa conscience, elle lui représente la sainte Église menacée, Rome qui soupire après ses Pontifes, le tombeau des saints Apôtres sans honneur, et le salut de la chrétienté attaché au retour du suprême Pontificat. Enfin, elle se met elle-même en route; ni la longueur ni les dangers du voyage ne l'effraient. La voilà à Avignon, en présence du Vicaire de Jésus-Christ. Elle redouble ses instances, ses prières; elle menace même au nom de Dieu. Grégoire XI est vaincu, et bientôt l'Italie tressaille d'espérance; Rome attend son Pontife, et le 17 janvier 1377, au milieu des acclamations d'un peuple ivre de joie, au chant des saints cantiques et des concerts les plus harmonieux, par des rues semées de roses, de fleurs de toute sorte et d'herbes odoriférantes, précédé de l'étendard de la sainte Église romaine, Grégoire XI arrivait, à l'heure des Vêpres, sur la place de Saint-Pierre du Vatican. Une foule de Romains y attendaient le Pape avec des torches allumées; et, aux applaudissements de cette multitude, le Pontife entra dans la basilique, que plus de huit mille lampes remplissaient d'un éclat sans pareil, et alla se prosterner sur la tombe des saints Apôtres, auprès de laquelle la papauté était revenue pour ne plus la quitter jamais.

DU CHANT DES VÊPRES.

4. Rien de plus beau que le chant de nos Vêpres. Que dire, en effet, de cette antique mélodie, dont les sons graves et majestueux jettent l'âme dans une douce rêverie, et la transportent en quelque sorte au milieu des concerts angéliques, dont ils sont comme un écho lointain? Les effets prodigieux qu'elle produit sur les cœurs sont tels qu'on se refuserait à les croire, si l'expérience des Saints et le témoignage des plus graves auteurs ne rendaient impossible tout doute à cet égard. « O mon aimable Père, s'écriait saint Ansbert, évêque de Rouen, « quelle délicieuse harmonie réservez-vous donc au ciel à tous ceux « qui vous aiment, puisque sur la terre même vous touchez nos

« cœurs, et les ravissez par de si suaves et de si étonnantes mélo-
« dies ! » — Nous avons parlé souvent de nos psaumes ; mais, sur un sujet si intéressant, nous serions intarissables. Citons encore quelques passages des saints Pères : « Le chant des psaumes, dit saint Basile, « réjouit l'âme et en apaise les mouvements tumultueux. Il met les « démons en fuite, et nous place sous la protection des anges ; il dis-« sipe les frayeurs de la nuit, et repose des travaux du jour. Il fait « la parure de la jeunesse, la consolation des vieillards et la plus douce « occupation des femmes. » — « Les rois et les sujets, disait saint « Ambroise, aiment à faire entendre le chant des psaumes ; on les « chante au foyer domestique ; on les chante au dehors ; partout les « échos des rochers les redisent ; et les cœurs, qui en avaient la du-« reté, s'amollissent aux accents du Prophète. » — « L'amour du chant « est naturel à l'homme, dit saint Jean Chrysostome. C'est par le « chant que les mères apaisent les cris de leurs enfants ; que le voya-« geur et le marin charment les ennuis de leur route ; que le labou-« reur et l'artisan se reposent des travaux du jour. »

A l'autorité de ces saints docteurs, nous nous plaisons à joindre ici le témoignage, moins vénérable sans doute, mais non moins significatif, d'un ennemi de notre Église : « Je ne tairai pas, dit un célèbre « ministre protestant (1), la profonde impression que produit sur l'es-« prit et sur le cœur le culte public des catholiques. Ce n'est pas seu-« lement l'harmonie des chants, c'est la haute solennité de leurs cé-« rémonies, qui lui donne ce sublime caractère religieux et cette ma-« jestueuse dignité, qui fait défaut à toutes nos églises réformées. C'est « par là qu'ils gagnent chaque jour tant de terrain sur elles. » Elle a donc été bien inspirée, cette Église notre mère, qui, pour répondre à un besoin si vivement senti du cœur humain, a institué, dans toute l'étendue de son empire, cet ordre merveilleux de cérémonies et de chants, que lui envient ses ennemis les plus prévenus ?

En Allemagne, on chante rarement les Vêpres. Dans certaines localités, elles ne sont même chantées qu'aux fêtes principales. En plusieurs endroits du diocèse de Cologne, elles se chantaient en allemand ; mais le grand archevêque Clément-Auguste de Droste avait déjà, de son temps, fait cesser cette étrange innovation. Pour remplacer les Vêpres, les fidèles vont à l'église vers les deux, trois ou quatre heures, faire en allemand des prières, chanter et dire le chapelet. La dévotion du chapelet, du Rosaire plutôt (Rosenkranz, *Couronne de roses*), est en très-grande faveur.

(1) M. Hoock, prédicateur de la reine Victoria, dans un sermon prêché, il y a quelque temps, contre les prêtres de l'Église romaine en Angleterre, et dont le texte était : *Gardez-vous des idoles.*

SAINT PIERRE MEURT EN RÉCITANT UN VERSET DU DERNIER PSAUME VESPÉRAL.

5. Saint Pierre Nolasque avait une patience et une humilité merveilleuses ; il était d'une grande abstinence, et il excellait en toutes les autres vertus. Il éclata par le don de prophétie et fit plusieurs prédictions, dont la plus célèbre est celle par laquelle il assura de la victoire le roi Jacques avant qu'il attaquât la ville de Valence, qu'il reprit sur les Maures. Il a eu souvent la consolation de voir son ange gardien et la sainte Vierge. Étant accablé de vieillesse et ayant reçu l'assurance de sa mort prochaine, il tomba malade ; et, après avoir reçu les saints sacrements et exhorté ses frères à l'amour et à la charité envers les captifs, il récita avec une grande élévation le psaume cx ; et, en prononçant ces paroles du deuxième psaume de nos Vêpres dominicales : « Le Seigneur a racheté son peuple, » il rendit son âme à Dieu à minuit, la veille de Noël, l'an 1256. Alexandre VII a remis sa fête au dernier jour de janvier.

LE NOM DE JÉSUS HORRIBLEMENT PROFANÉ PAR LES IMPIES.

Le nom de Jésus est digne de toute louange, comme nous le chantons dans le psaume *Laudate, pueri;* mais ce nom excite la haine et la fureur des impies.

A Gênes, quand les conjurés furieux se précipitèrent dans la maison des jésuites de Saint-Ambroise, où ils ne trouvèrent pas ces religieux, ils se mirent à frapper de coups de dagues, de poignards et de baïonnettes les statues des martyrs de la compagnie, qui ornaient l'atrium et les cloîtres intérieurs, ajoutant ainsi le sacrilége à leurs autres excès. Non contents de ce crime, ils déchirèrent le monogramme de Jésus, emblème de la compagnie, l'arrachèrent des murs, et le mirent en pièces ainsi que les vases de marbre précieux de l'autel. Chose horrible à dire, le jour de la Pentecôte, où l'Église naquit de la lumière enflammée de l'Esprit-Saint, ils coururent comme des furieux dans la ville ; et, ne pouvant frapper les jésuites qui n'étaient plus à Gênes, ils effacèrent, avec leurs poignards, des portes et des murs, le nom très-saint de Jésus. Des échelles furent appliquées contre les murailles ; ils y montèrent avec ardeur comme à un assaut, ne cherchant point d'autre ennemi à attaquer que le nom de Jésus. Ce nom, devant lequel s'inclinent le ciel, la terre et l'enfer, ils déchaînèrent contre lui, comme les Turcs à la prise de Rhodes et de Famagoste, leur fureur insensée.

Malheureux ! vous enleviez à cette ville son plus fort rempart ; vous arrachiez de sa tête sa couronne de gloire, à son cœur la force qui le

soutenait, à son bras le bouclier de sa défense! Gênes, dont presque toutes les habitations, depuis le palais somptueux jusqu'à l'humble chaumière, sont ornées des images et des noms de Jésus et de Marie, Gênes a dû subir ce spectacle d'iniquité. Mais, ô bon Jésus, tu sais que Gênes ne t'a pas effacé de son cœur; et, si les impies t'ont banni de ses maisons, Gênes t'adore, t'aime et t'honore dans le cœur de ses enfants; elle attend, dans l'humiliation et la douleur, le moment fortuné de replacer ton nom dans ses demeures, et de réparer d'une manière éclatante l'outrage qu'on t'a fait subir.

BRESCIANI, *le Juif de Vérone.*

QUATORZIÈME INSTRUCTION.

SUITE DES VÊPRES. — DÉBUT DE CET OFFICE. — SENS MYSTIQUE DE L'ANTIENNE ET DES PSAUMES. — DES PSAUMES VESPÉRAUX. — *Dixit, Confitebor, Beatus vir, Laudate, pueri.*

Immolabis phase vespere ad solis occasum.

Vous immolerez la Pâque, le soir, au soleil couchant. *Deut.*, XVI, 6.

L'heure de l'office vespéral approche; les fidèles entrent en foule dans le saint temple, et les voilà réunis pour le sacrifice du soir. Les uns prosternés sur les dalles sacrées où se sont agenouillés leurs pères, les autres assis et s'unissant au chant de None qui se dit au chœur, tous attendent, dans un religieux recueillement, que les Vêpres commencent. Au moment précis, l'officiant sort de la sacristie, accompagné de ses assistants. L'ordre de la marche est à peu près le même que celui de la messe. En tête, les acolytes portent leurs cierges allumés; puis le cérémoniaire seul, les mains jointes; il est suivi des ecclésiastiques en surplis, qui vont deux à deux; viennent ensuite les chapiers couverts de leurs barrettes; enfin le célébrant, couvert aussi de sa barrette, en chape, mais sans étole, marche entre ses deux assistants les plus dignes, qui élèvent de chaque côté les

bords de sa chape. Après avoir fait à l'autel et au chœur les saluts convenables, chacun se rend à sa place; et on prépare son esprit à la prière, en récitant en silence le *Pater* et l'*Ave*, qui précèdent et suivent tout office public.

Voici maintenant le début de nos Vêpres. Debout, au milieu de l'assemblée également debout, l'officiant, faisant sur sa poitrine un signe de croix, que tout le monde doit avoir soin de faire avec lui, commence le chant sacré par l'invocation accoutumée : « *Deus, in adjutorium meum intende;* ô Dieu, venez à mon aide ! » Et tout le peuple, animé d'une sainte ferveur, insiste en disant : « *Domine, ad adjuvandum me festina*, Seigneur, hâtez-vous de me secourir. » Ce chant débute par une note élevée, que le chœur et l'assistance soutiennent jusqu'au bout de toute la puissance de leurs voix. Rien de plus solennel, rien de plus imposant, que cet appel fait simultanément à la miséricorde divine par tant de bouches et tant de cœurs réunis. Les fidèles sont en ce moment, comme le prêtre, tournés vers l'autel, pour mieux exprimer que leur confiance n'est qu'en Dieu seul.

A cette double supplication, qui pénètre jusqu'au trône de l'Éternel, succède un cri de joie, un élan d'amour envers l'ineffable Trinité : *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.* Cette doxologie est suivie de l'antique et triomphant *Alleluia*, lequel, en temps de carême et de pénitence, est remplacé par ces paroles, qui ont le même sens : *Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ.* Louange à vous, Seigneur, Roi d'éternelle gloire.

Au signe du cérémoniaire, le premier chapier s'avance en face de l'officiant, et lui annonce la première antienne, dont l'officiant répète l'intonation, moins pour donner le ton sur lequel on va chanter le psaume, que pour rappeler l'esprit de la fête que l'on célèbre; et, en effet, les antiennes ont toujours rapport au mystère ou à la solennité du jour.

L'usage des antiennes remonte à la plus haute anti-

quité; on croit généralement qu'elles doivent leur nom à saint Ambroise, évêque de Milan (1), et leur origine à saint Ignace, successeur immédiat de saint Pierre sur le siége d'Antioche.

L'antienne, d'après les auteurs liturgistes et mystiques, est un symbole de charité, une figure d'amour. Elle nous représente l'union de l'Église triomphante et de l'Église militante, qui s'excitent mutuellement à louer celui qui vit et règne dans tous les siècles. Elle nous représente aussi l'union fraternelle, qui doit exister entre tous les membres de la grande famille chrétienne, entre le clergé et les fidèles, entre les habitants d'une même paroisse, entre tous les fidèles d'un diocèse, entre toutes les églises du monde. Le célébrant, qui tient la place de Jésus-Christ, entonne la première antienne, parce que c'est le divin Sauveur qui a allumé sur la terre le feu de la divine charité, et qu'il est toujours la véritable source d'où elle découle.

Si l'antienne figure l'amour, le psaume figure l'action; et l'Église, en les entre-mêlant, a voulu nous montrer la nécessité de soutenir nos bonnes œuvres par la ferveur de notre charité, et d'enflammer notre charité par la sainteté de nos œuvres. Dès qu'elle est entonnée, l'antienne est continuée par le chœur, parce que l'amour divin doit se répandre comme une flamme dans l'Église. Les deux chœurs, occupant les stalles de droite et de gauche, ne font qu'un seul chœur, et chantent l'antienne simultanément, tournés les uns vers les autres, parce que la charité est un lien qui réunit; ils sont alors semblables à deux chœurs de Séraphins, qui entre-croisent leurs ailes en signe d'union (2). Ils la chantent au lieu de la réciter, parce que l'amour est une joie; ils la chantent avec douceur, parce que l'amour est une béatitude. L'antienne est toujours

(1) D. Paulin., *In vitâ Ambr.*
(2) Amalar.

commencée avant le psaume, parce que la charité doit être le principe et l'âme de toutes nos actions. A certains jours, on se contente d'en dire les premiers mots, et on ne la chante entièrement qu'après le psaume, parce qu'en ce bas monde notre charité n'est guère que commencée; elle ne sera parfaite et complète qu'après une vie pleine de bonnes œuvres. Aux grandes fêtes, l'antienne est chantée deux fois intégralement, parce qu'en ce jour la charité doit abonder; enfin au temps pascal, image du bonheur éternel, l'antienne n'est qu'un cri de joie emprunté aux anges: *Alleluia.*

Un ou deux choristes entonnent le premier psaume (1) *Dixit Dominus* [1]. C'est un des plus beaux et des plus magnifiques, qui soient sortis de la harpe de David. Saint Augustin, qui s'y connaissait si bien, nous dit que, s'il est court par le nombre des paroles, il est grand par la profondeur du sens qu'il renferme (2). En effet, il n'a que huit versets, et vous y trouvez toute l'histoire de Jésus-Christ, son histoire divine et humaine, sa génération éternelle dans le sein de son Père, son sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, les travaux de sa vie, ses souffrances ignominieuses, sa mort, et puis la force invincible de son bras, son triomphe sur les ennemis de son nom, sur les peuples et les rois impies, dont il brise la tête et disperse au loin les sceptres et les couronnes, au jour de ses vengeances. Le Psalmiste couronné a tout vu dans un lointain mystérieux; et il célèbre le Messie, dans toutes les phases de sa vie, avec une énergie et une sublimité de style, qui n'a rien de pareil dans le langage des hommes.

Or, que ce psaume soit tout entier une éclatante prophétie de Jésus-Christ, nul ne peut en douter, lorsque

(1) Après que les chantres ont entonné le psaume jusqu'à la médiante, le côté du chœur où l'antienne a été annoncée, continue le reste du premier verset.

(2) Brevem numero verborum, magnum pondere sententiarum. *D. Aug.*

nous voyons dans le saint Évangile que le divin Sauveur lui-même se l'est appliqué, et qu'il força un jour les Juifs de convenir, au moins par leur silence, que les caractères, marqués ici par le prophète, ne pouvaient s'adapter à aucun autre personnage qu'au Messie promis.

Considérez souvent des yeux de la foi notre glorieux Chef assis dans le ciel à la droite de son Père, c'est-à-dire dans une parfaite égalité avec lui, travaillant à l'établissement de son royaume. Son sceptre est un sceptre de justice et de paix, sa domination une domination de charité et d'amour ; les ennemis qu'il veut exterminer, ce sont surtout nos péchés et nos mauvaises passions.

On peut demander ici pourquoi, les Vêpres étant destinées à honorer les funérailles de Jésus-Christ, l'Église fait entendre ce psaume, qui est un chant de joie et de triomphe. Ah ! c'est que, dans la personne du Sauveur, la vie est vraiment sortie du sein de la mort, la gloire du sein de l'ignominie. Le Christ a bu du torrent des souffrances, avant de boire au torrent des délices. Il s'est humilié lui-même, dit saint Paul, en se rendant obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix ; et c'est pour cela que Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms (1). Ses abaissements infinis ont été la mesure de son élévation infinie. Grande leçon pour nous ! Nul ne pourra boire du torrent des délices du Paradis, qu'il n'ait bu auparavant du torrent des amertumes de ce siècle, parce qu'il est nécessaire d'être humilié pour être élevé, et que les souffrances sont le fondement et la source de la gloire.

Pendant le chant des psaumes, tout le monde se tient assis, et le clergé se couvre ; mais il se découvre toutes les fois qu'on dit *Gloria Patri*, etc., par respect pour les trois adorables personnes de la sainte Trinité. C'est même un usage fort louable que de chanter ce verset plus gra-

(1) Dedit illi nomen quod est super omne nomen. *Philip.*, II, 10.

vement et avec plus de solennité, par exemple en faux-bourdon (1).

Après chaque psaume, on répète l'antienne, laquelle, ainsi placée, tient lieu des prières ou petites méditations qui, d'après plusieurs auteurs (2), terminaient ordinairement soit les psaumes, soit les leçons. Elle en est comme la pensée principale, ou le résumé, ou encore, selon l'expression de saint François de Sales, le *bouquet spirituel*.

Cependant un chantre va annoncer la seconde antienne au prêtre le plus digne du chœur (3). Le prêtre entonne l'antienne, le chœur la poursuit ; et immédiatement après on chante le second psaume.

Confitebor [2]. Ce psaume a pour objet de remercier le Seigneur de ses bienfaits, et en particulier des grandes merveilles qu'il a opérées en faveur de son peuple. C'est un chant de louange, de reconnaissance et d'amour. Nous protestons au Seigneur avec le Prophète que nous voulons le louer, non-seulement par le vain son de nos paroles, mais de toute la plénitude de notre cœur ; non-seulement en secret, dans la société des justes, mais encore à la face du ciel et de la terre, au milieu des assemblées les plus nombreuses. Nous célébrons toutes ses œuvres, qui sont pleines de grandeur et de magnificence. Mais quelle est la plus admirable de toutes, celle qui est comme un mémorial et un abrégé de toutes ses autres merveilles? C'est que, dans son ineffable bonté, il a donné une nourriture exquise à ceux qui le craignent. Il ne s'agit pas ici seulement de la manne, que Dieu fit tomber autrefois avec tant d'abondance dans le désert, en faveur

(1) Petit cérém. rom.

(2) Cassien, saint Césaire et saint Fructueux.

(3) C'est ce qui se pratique alternativement de chaque côté du chœur au commencement de tous les psaumes. Lorsque le prêtre entonne l'antienne, tous ceux du même côté se lèvent et se tiennent debout comme lui.

du peuple d'Israël. Pour nous, ses enfants de prédilection, il est une nourriture beaucoup plus précieuse, un pain céleste, qui est le gage irrévocable de son alliance avec nous ; c'est l'adorable Eucharistie, nourriture divine, que tous peuvent recevoir, mais qui ne vivifie que ceux qui sont remplis de la crainte du Seigneur, laquelle doit être une crainte d'enfant accompagnée d'amour. Comme l'heure de Vêpres a pour but d'honorer, outre la sépulture du Sauveur, l'institution de l'auguste sacrement de nos autels, c'est avec raison que l'Église a choisi pour le second de ses psaumes vespéraux le *Confitebor*, où tant de siècles auparavant le Prophète exaltait cet ineffable mystère.

Nous ne trouvons pas dans ce psaume l'éclat, la pompe, la majesté du précédent ; c'est une composition moins grande, moins solennelle. Mais quelle grâce et quelle pureté ! Quel parfum d'amour divin et de sainteté répandu dans ces six versets, qui ne peuvent manquer de faire les délices des âmes tendres et pieuses !

Les sentiments exprimés par le *Confitebor* étant différents de ceux du *Dixit*, il est convenable de le chanter sur un mode plus doux, sans grande explosion de voix et d'instruments, sans bruit et sans fracas ; car il ne s'agit plus d'ennemis à terrasser, de combats et de triomphes. Ici tout est amour, louange, reconnaissance, prière ; et ce merveilleux contraste avec l'enthousiasme du *Dixit* doit se manifester par une pure et douce mélodie, confiée aux seules voix humaines, sans aucun mélange d'instruments.

Au chant du neuvième verset, *Sanctum et terribile nomen ejus*, le clergé se découvre, les enfants de chœur se lèvent, et tous les assistants doivent s'incliner (1). En effet, à ce nom sacré, dit l'Apôtre, tout genou, toute créature intelligente doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les en-

(1) A la chapelle du Pape, ce verset est chanté en faux-bourdon.

fers. Cette crainte du Seigneur, ajoute le Psalmiste, est le commencement de la sagesse ; et c'est avoir un esprit droit, une intelligence saine, que d'agir conformément à ce que dicte cette crainte.

Cette crainte du Seigneur, qui est le principe de la sagesse, est aussi la source du vrai bonheur; et c'est ce que dit notre troisième psaume vespéral.

Beatus vir [3]. Ce psaume est moins un chant et une prière qu'une leçon de vertu et de sainteté. Le Prophète est ici un moraliste inspiré, qui nous fait une description simple et touchante du bonheur de l'homme juste, qui craint le Seigneur et observe ses commandements. Il est riche de tous les trésors de la grâce, et son âme est comblée de bénédictions. Cette crainte filiale qu'il a pour le Seigneur, lui rend agréable et lui fait aimer sa loi; et il se porte à son accomplissement avec une volonté ardente. Parce qu'il n'a jamais dévié de la droite ligne du devoir, parce que, plein de compassion pour les pauvres, il a répandu sur eux ses libéralités, parce qu'il a réglé avec prudence tous ses discours aussi bien que toutes ses actions, il est vraiment heureux; il sera comblé de gloire. En est-il de même des pécheurs? Hélas! leur sort est triste et malheureux sur cette terre. La beauté de la vertu est insupportable à leur corruption ; et, comme la vie des justes est la condamnation de leur malice, une envie mortelle les ronge ; et, un jour, ils sècheront de désespoir, ils grinceront des dents, en voyant avec des regrets inutiles l'affreux précipice, où leurs égarements les auront conduits.

Mais, on le sent, nous ne faisons ici qu'une aride et sèche analyse. C'est le psaume lui-même, qu'il faut lire et méditer. Nulle part vous ne trouverez en aussi peu de mots une leçon de morale plus complète, une exhortation plus puissante à la vertu. Le Psalmiste, alors même qu'il prend une forme didactique est toujours poète; et plus vous étudierez l'ensemble et les détails de ce psaume,

plus vous vous convaincrez que c'est un chef-d'œuvre d'inspiration divine.

Ce double tableau du bonheur du juste, dont la mort est douce comme la vie fut innocente, et du malheur des méchants qui, à la fin de leurs jours, abandonnés de Dieu et des hommes, se désespèrent et entrent en réprouvés dans la maison de leur éternité ; ce tableau à la fois si suave et si terrible est très-bien placé par l'Église à l'office du soir, lequel a aussi pour but de nous rappeler à chacun l'heure de notre mort.

Après nous avoir montré que la crainte et le service de Dieu peuvent seuls nous rendre heureux ici-bas, même au milieu des revers, en donnant la paix à notre âme, et dans la vie future, en nous mettant en possession du ciel, l'Église nous engage maintenant à mériter notre bonheur, en célébrant la grandeur, la puissance et surtout l'ineffable bonté du Très-Haut, qui a daigné nous choisir pour être l'objet de ses prédilections.

Laudate, pueri[4]. « Fidèles serviteurs de Dieu, nous dit-elle, louez le Seigneur ; vous qui êtes ses enfants chéris, louez le nom du Seigneur. » Cette invitation provoque un élan d'amour, et l'assemblée entière répond d'une voix unanime : « Oui, que le nom du Seigneur soit béni dès maintenant et dans tous les siècles. Qu'il soit glorifié du couchant à l'aurore. Car le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations ; qui donc lui est semblable ? Il habite au plus haut des cieux ; et il ne dédaigne pas d'abaisser ses regards sur les faibles et les petits. Il les tire de la poussière, pour les faire asseoir parmi les princes de son peuple ; il fait surabonder la joie là où régnait la tristesse ; il comble les vœux des époux, en leur donnant des enfants qui font la consolation et l'espoir de leur maison. » Dans ce nouveau psaume, quelle variété d'images, quel style, quelle fraîcheur de poésie, qui ne ressemble à aucune autre ! Combien est admirable cette harpe du Prophète royal, qui a des cordes à l'infini, pour louer le Seigneur

sur tous les tons, par tous les modes ! Quel charme à entendre chanter et à chanter soi-même ces belles et douces paroles : « Enfants, louez le Seigneur ; louez son saint nom ! »

Mais, dit saint Chrysostome, c'est par les âmes justes que le Seigneur veut être loué ; et il faut avoir un cœur pur, pour être en état de chanter des hymnes qui lui soient agréables. Louons-le dès maintenant, sans aucun délai ; et ne cessons jamais de le louer pendant tout le cours de notre vie. Ne mérite-t-il pas toutes nos louanges, lui qui n'a pas son semblable dans l'univers ? Rien n'égale sa grandeur, sa puissance, sa gloire, sa majesté, si ce n'est sa bonté envers les petits, les pauvres, les faibles, les délaissés. Ce sont là ses favoris, ses privilégiés. S'ils sont patients, humbles, résignés, s'ils observent sa loi sainte, il les couvre de sa protection, il les comble de ses faveurs ; et un jour il les tirera de la misère et de l'abjection, et il les placera dans son royaume céleste, sur des trônes brillants de gloire, au milieu des princes de sa cour céleste. Et, même en ce bas monde, que de fois il s'est plu à élever les petits et à rabaisser les grands ! Voyez Moïse qu'il sauve des eaux, pour en faire le chef de son peuple ; voyez Joseph qu'il tire de la prison, pour l'établir maître de l'Égypte ; et l'auteur lui-même de ce psaume, David ne célèbre-t-il pas ici ce que le Seigneur a fait pour lui, simple berger ? pour lui, le dernier des enfants de la dernière famille de sa tribu, qu'il a tiré de cette condition si humble, pour le faire monter sur le trône d'Israël ? Depuis, dans l'Église, combien de fois n'avons-nous pas vu ce prodige se renouveler ! Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus petit et de plus faible selon le monde, pour confondre ce qu'il y avait de plus grand et de plus fort. Et nous, malheureux esclaves du péché, il a bien voulu nous faire chrétiens ; et, si nous correspondons à sa grâce, il nous placera sur des trônes éternels.

Le psaume *Laudate pueri* semble encore fait spéciale-

ment pour les enfants; c'est à ces bouches innocentes et pures qu'il appartient de louer le Seigneur. N'êtes-vous pas, en effet, l'objet de ses prédilections, vous, chers petits enfants qu'il couvre de ses ailes, comme autrefois le jeune Daniel, le jeune Tobie, les jeunes captifs de Babylone? Et vous aussi, jeunes personnes, qu'il garde ainsi que la prunelle de l'œil, comme autrefois la jeune Esther, la jeune Ruth, la jeune Rachel, la jeune Susanne et tant d'autres? Dieu aime les petits enfants, et leurs pauvres mères aussi, qu'il se plaît à consoler et à réjouir après la peine et la souffrance. Louez donc le Seigneur, mères chrétiennes; louez le Seigneur pour vous et pour vos chers petits anges. Dieu nous aime tous, tant que nous sommes; n'ayons tous qu'un cœur et qu'une voix, pour louer et exalter sans cesse ce Dieu de toute bonté et de toute miséricorde.

Au second verset de ce psaume, *Sit nomen Domini benedictum*, le clergé se découvre, et tout le monde doit incliner la tête, en signe de respect pour le nom du Seigneur.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

O lux beata Trinitas
Et principalis unitas,
Jam sol recedit igneus,
Infunde lumen cordibus.

Hymn. Brev.

Source éternelle de lumière,
Trinité souveraine et très-simple Unité,
Le visible soleil va finir sa carrière,
Fais luire dans nos cœurs l'invisible clarté.

Racine, *Hymn. du Bréviaire.*

LES PSAUMES DE VÊPRES.

Dixit Dominus Domino meo.

1. Le Seigneur vient de dire à son Verbe ineffable,
Qui n'est pas moins que lui mon souverain Seigneur :

Viens te seoir à ma dextre, et rends-toi redoutable
Par ce dernier comble d'honneur.

Cependant mon courroux aura soin de descendre
Sur ceux qui t'accablaient de leurs iniquités;
J'en confondrai l'audace, et je saurai les rendre
Tels qu'un escabeau sous tes pieds.

Je ferai de Sion partir l'éclat suprême
Du sceptre universel qu'à tes mains j'ai promis :
Comme je règne au ciel, tu règneras de même
Au milieu de tes ennemis.

Au jour de ta vertu tu leur feras connaître,
Par les simples splendeurs de tes droits éclatants,
Que mes regards féconds de mon sein t'ont fait naître
Avant la naissance des temps.

Je te l'ai trop juré pour m'en vouloir dédire,
Selon Melchisédec tu seras Prêtre et Roi;
Et je joindrai moi-même un éternel empire
Au sacrifice offert par toi.

Oui, Seigneur, oui, grand Dieu, ce divin salutaire,
Qui se sied à ta dextre et nous donne tes lois,
Viendra briser lui-même, au jour de sa colère,
Les plus fermes trônes des rois.

Parmi les nations, ses lois autorisées
Feront tant de ruine et de tels châtiments,
Qu'en mille et mille lieux les têtes écrasées
Publieront ses ressentiments.

L'eau trouble du torrent lui servit de breuvage
Tant qu'il lui plut traîner son exil ici-bas;
Et sa gloire en reçoit d'autant plus d'avantage,
Que rudes furent ses combats.

P. Corneille.

Dixit Dominus.

Le Roi de l'univers a dit au Roi messie :
Prends ta place à ma droite, au trône où je m'assieds,
Du haut de la grandeur où ton Dieu t'associe,
Vois tes ennemis sous tes pieds.

Du milieu de Sion, par ton humble naissance,
Vont éclore et grandir mes immenses desseins,
Jusqu'au jour où d'en haut brillera ta puissance
Parmi les splendeurs de tes Saints.

Souffre encore, ô mon Fils, que le monde t'ignore,
Toi qui, participant de mon être sacré,
Avant les premiers feux de l'astre de l'aurore
Dans mon sein vivais engendré.

Le Seigneur l'a promis : sa parole authentique
Au milieu des humains t'établit prêtre-roi ;
Et de Melchisédec le sacerdoce antique
A jamais repose sur toi.

Oui, Seigneur, votre Christ obtiendra la victoire;
Juge des nations, à votre droite assis,
Il punira quiconque aura bravé sa gloire :
Le croyant ou l'incirconcis.

Il brisera les rois, au jour de sa colère,
Et, s'armant à la fin des droits qui lui sont dus,
Déploira, sans faillir, sa justice exemplaire
Parmi les peuples éperdus.

Il aura su les maux de l'exil où nous sommes,
Et bu dans son chemin l'eau trouble du torrent.
C'est pour cela qu'en maître il jugera les hommes;
C'est pour cela qu'il sera grand.

DUMAST.

Confitebor tibi, Domine.

2. J'aurai, Seigneur, toute ma vie
Votre éloge à la bouche et votre amour au cœur ;
Et les plus gens de bien auront l'âme ravie
D'unir à mes efforts leur plus sainte vigueur.

Dans la grandeur de vos ouvrages
Je vois l'impression de toutes vos bontés ;
Et dans ce qu'ont d'éclat leurs plus hauts avantages,
Le prompt et plein effet qu'ont eu vos volontés.

La gloire et la magnificence
Sont des trésors brillants qu'un mot seul a produits ;
Et de votre justice on verra l'abondance
Tant qu'on verra les jours fuir et suivre les nuits.

Le souvenir de vos merveilles
S'affermit à jamais par cet illustre don,
Que fit votre pitié de viandes sans pareilles
A ce peuple choisi pour craindre votre nom.

Cette mémoire invariable
Du grand pacte qu'ont fait vos bontés avec nous,

Vous fera déployer votre bras secourable,
Et pour un si cher peuple en montrer les grands coups.

Par eux vous le rendez maître
Des plus riches terrains de tant de nations;
Et tous vos jugements lui feront reconnaître
Ce qu'ont de sainteté toutes vos actions.

Vous avez des ordres fidèles
De qui la fermeté jamais ne se dément;
Ils ont tous pour appui les règles éternelles,
Et la vérité même en est le fondement.

Peuple, adore son bras propice,
Qui nous envoie à tous de quoi nous racheter;
Mais sache qu'en revanche il veut que sa justice
A toute éternité se fasse respecter.

Son nom est saint, il est terrible;
S'il le faut adorer, il le faut craindre aussi,
Et des routes du ciel la science infaillible
Ne saurait commencer que par sa crainte ici.

Leur plus parfaite intelligence
N'est utile qu'autant qu'on observe ses lois;
Et la louange due à sa magnificence
Durant tout l'avenir doit occuper nos voix.

P. CORNEILLE.

Confitebor tibi, Domine.

Oui, je proclamerai vos bontés immortelles,
Votre joug si léger pour les âmes fidèles,
Seigneur, et de vos dons l'ineffable douceur.
Oui, je méditerai vos jugements augustes
Au milieu du conseil des justes,
Et dans le secret de mon cœur.

Que la main du Seigneur est féconde et puissante!
Il commande, soudain la nature tremblante
Obéit à sa voix, et suit sa volonté;
Qui peut de ses trésors épuiser la richesse?
Tout ce qu'ordonne sa sagesse
Est inspiré par sa bonté.

La beauté, la splendeur, la gloire est son ouvrage;
Il offre le pardon au méchant qui l'outrage:
De ses touchants bienfaits rien ne tarit le cours.
Mais ses dons repoussés engendrent sa colère:
Et tour à tour douce et sévère,
Sa justice règne toujours.

Il voulut qu'à jamais un monument de gloire
Consacrât de son Fils l'éclatante victoire,
Quand il brisa les fers d'un peuple qu'il chérit;
Il fit plus... O prodige... il se donna lui-même.
Celui qui le craint et qui l'aime
Le voit, le touche et s'en nourrit.

Jamais il n'oublira cette douce alliance,
Ce signe d'abandon, d'amour, de confiance,
Entre l'homme et son Dieu ce sublime lien :
Et son divin Esprit, inspirant ses oracles,
Sera de tant de grands miracles
Et l'auteur et l'historien.

Sur son peuple, héritier de ses saintes promesses,
Il répand à grands flots ses dons et ses largesses ;
Sa puissance est fidèle à servir sa bonté!
Tout s'anime, tout vit, sous sa main créatrice ;
Ses jugements sont la justice,
Et ses lois sont la vérité.

D'un sacrifice auguste et pontife et victime,
Rédempteur envoyé pour expier le crime,
Au milieu de son peuple il fixe son séjour.
Il l'éclaire, il le guide; et sa main paternelle
Scelle l'alliance éternelle
Du testament de son amour.

Aimons-le : sa bonté par ses dons est visible.
Prononçons en tremblant son nom saint et terrible.
De la sagesse en nous sa crainte est l'élément.
Par la crainte et la foi la sagesse commence :
Elle s'accroît par l'espérance :
L'amour en est le complément.

Ceux qui savent aimer, craindre, espérer et croire,
Connaîtront ses secrets, partageront sa gloire;
Qu'est la gloire sans lui? Mensonge et vanité.
Sa lumière, en vertus, en vérités féconde,
Seule éclaire le ciel, le monde,
Et le temps et l'éternité.

Gloire au Très-Haut! lui seul est Roi, Seigneur et Père.
Gloire au Fils, sa substance; à l'Esprit, sa lumière,
Et du Père et du Fils ineffable lien!
Gloire à Dieu! Dans son sein tout finit, tout commence.
Devant ce Dieu puissant, juste, éternel, immense,
Le temps, l'espace, tout n'est rien.

De Marcellus.

Beatus vir qui timet Dominum.

3. Heureux qui dans son âme a fortement gravée
La crainte du Seigneur!
Sa loi sans chagrin observée
Tourne en plaisirs pour lui ce qu'elle a de rigueur.

De sa postérité, tant qu'elle suit ses traces,
Le nom devient puissant;
Et tout ce qu'il obtient de grâces
Passe de père en fils en son sang innocent.

Il voit en sa maison la gloire et la richesse
Fondre de toutes parts;
Et sa justice fait sans cesse
Un amas de trésors au-dessus des hasards.

Il voit pour les cœurs droits une vive lumière
Naître en l'obscurité,
Et de Dieu la faveur entière
A sa miséricorde enchaîner l'équité.

Il prend à son exemple une âme pitoyable,
Prête au pauvre, et s'y plaît;
Se prépare au jour effroyable,
Et se juge trop bien pour craindre un dur arrêt.

La mémoire du juste, éclatante et bénie,
Percera l'avenir,
Sans que jamais la calomnie
Dans sa plus noire audace ait de quoi la ternir.

Son cœur est prêt à tout; en Dieu seul il espère
Dans ses calamités;
Et se tient ferme en sa misère,
Jusqu'à ce qu'il ait vu ses ennemis domptés.

Aux pauvres cependant il départ, il prodigue
Son bien sans s'émouvoir;
Et le ciel, que pour eux il brigue,
Le comble à tout jamais de gloire et de pouvoir.

Le pécheur le verra dans ce haut avantage,
Et sèchera d'ennui;
Son cœur en frémira de rage,
Et ses désirs jaloux périront avec lui.

P. Corneille.

A cette traduction nous en ajoutons une autre que nous aimons d'autant plus à consigner ici, qu'elle nous vient d'un poète aveyronnais.

Beatus vir qui timet Dominum.

Heureux le mortel que la crainte
Rend docile au joug du Seigneur,
Et que l'amour de sa loi sainte
Défend des charmes de l'erreur!
Heureux qui de la veuve et du faible pupille
Se déclare le défenseur;
Heureux, heureux celui dont le toit est l'asile
De l'innocence et du malheur!

Il réparera les ruines
De ses palais abandonnés;
Son œil verra sur les collines
Errer ses troupeaux fortunés;
Sur sa vieillesse glorieuse
Le Ciel répandra tous ses dons,
Et de sa tige vigoureuse.
Naîtront de nombreux rejetons.

Si le malheur, comme un orage,
Obscurcit le jour à ses yeux,
Soudain il verra le nuage
Fuir loin de lui sous d'autres cieux,
Sa gloire brillera plus pure,
Comme l'on voit sur les vallons,
Perçant enfin la nuit obscure,
La lune épandre ses rayons.

En vain la malice et l'envie
Sur lui décocheront leurs traits :
Vainement la haine à sa vie
Dressera des piéges secrets;
Dieu lui-même de sa lumière
Dans l'ombre éclairera ses pas,
Et de la flèche meurtrière
La pointe ne l'atteindra pas.

De ses discours pleins de sagesse
Les mortels seront étonnés :
De sa grandeur, de sa richesse
Les méchants seront consternés;

De rage ils rugiront ; mais le juste à leur vue
Tranquille et puissant règnera ;
Leurs désirs seront vains, leur rage confondue,
Et leur nom s'évanouira.

L'abbé FIRMINHAC.

Laudate, pueri, Dominum.

4. Enfants, de qui les voix, à peine encor formées,
Ne font que bégayer,
C'est à louer le nom du Seigneur des armées
Qu'il les faut essayer.
Que ce nom soit béni dans toute l'étendue
Que les siècles auront !
Que la gloire en soit même au-delà répandue
De ce qu'ils dureront !
De climat en climat, ainsi que d'âge en âge,
Il est à respecter,
Et du Nord au Midi, de l'Inde jusqu'au Tage,
Il le faut exalter.
Sa gloire, qui s'élève au-dessus des monarques,
Est seule sans défaut :
Et, bien qu'on voie au ciel en briller mille marques,
Elle est encor plus haut.
Quel roi fait sa demeure au-dessus du tonnerre,
Comme ce Dieu des dieux,
Qui voit de haut en bas et tout ce qu'a la terre,
Et tout ce qu'ont les cieux ?
Il dégage le pauvre, et la pauvreté même,
Du plus épais bourbier,
Et tire le plus vil, par son pouvoir suprême,
Du plus sale fumier.
Il les place lui-même à côté de leurs princes,
Parmi les potentats ;
Il leur donne lui-même à régir leurs provinces
Et régler leurs états.
Il fait plus, il répand sur la femme stérile
La joie et le bonheur ;
Et, faisant de sa couche une terre fertile,
Il la met en honneur.

P. CORNEILLE.

Laudate, pueri, Dominum.

Louez le Dieu puissant, que les anges adorent ;
Vous qui, dans les transports d'un cœur pur et fervent,
Servez ce Dieu si bon, pour tous ceux qui l'implorent,
Enfants de son amour, louez le Dieu vivant.

Que la foi de vos yeux écarte le nuage,
Dont il aime à voiler son éclat infini.
Que son nom, dans le temps, soit béni d'âge en âge ;
Et dans l'éternité que son nom soit béni !

Il est de tous les biens l'intarissable source.
Au joug de son service heureux qui s'est voué !
De l'aurore au couchant, du Midi jusqu'à l'Ourse,
Qu'à jamais du Seigneur le saint nom soit loué !

Les Séraphins ardents, qui l'entourent sans cesse,
Voilent à son aspect leur visage ébloui ;
Devant sa majesté le ciel même s'abaisse ;
Les peuples étonnés se taisent devant lui.

Est-il quelque grandeur que ta grandeur n'efface,
Père de l'univers, Roi des rois, Dieu des dieux,
Qui sur ton trône assis, au plus haut de l'espace,
Vois sous tes pieds la terre, et planes sur les cieux ?

Le pauvre, quand tu veux, retiré de la fange,
A ses fiers oppresseurs dicte à son tour des lois.
Ta main le fait passer, par un heureux échange,
Du fumier de l'opprobre à la pourpre des rois.

Ton peuple sur son front ceindra le diadème :
Il se verra comblé de biens et de grandeurs.
Les pompes, les palais, la puissance suprême
Épuiseront pour lui leur gloire et leurs splendeurs.

Le faible espère en toi : ton bras le fortifie.
Des tyrans conjurés il bravera l'effort.
Et tu sais rallumer le flambeau de la vie
Dans le sein ténébreux des ombres de la mort.

Ainsi, longtemps stérile, une épouse éplorée
De la fécondité recevra l'heureux don :
Et, de nombreux enfants se voyant entourée,
De son époux aimé peuplera la maison.

Louez donc le Seigneur, son ineffable essence,
Sa bonté, son amour, et son nom trois fois saint.
Enfants, à ce bon père offrez votre innocence :
Heureux le jeune cœur qui l'adore et le craint.

De Marcellus.

QUINZIÈME INSTRUCTION.

SUITE DES PSAUMES VESPÉRAUX. — *In exitu.* — CAPITULE. — HYMNE. — VERSET. — LE CANTIQUE *Magnificat.* — BEAUTÉ DE CE CANTIQUE. — POURQUOI ON LE CHANTE AUX VÊPRES. — ENCENSEMENT DE L'AUTEL. — MODE SUR LEQUEL ON CHANTE LE *Magnificat.*

Magnus Dominus et laudabilis nimis.

Le Seigneur est grand, et on ne saurait trop le louer. *Ps.* XLVII, 1.

L'oreille encore remplie de cette mélodie si tendre et si limpide du *Laudate pueri*, un nouveau cantique se fait entendre, cantique merveilleux, où la richesse des figures et la sublimité des pensées répondent dignement à la grandeur des évènements qu'il célèbre.

In exitu Israel [1]. C'est le chant de triomphe d'Israël, après sa délivrance de la captivité d'Égypte. Le Prophète déroule ici le tableau des prodiges, que le Seigneur a opérés en faveur de son peuple, pour l'arracher à ses cruels oppresseurs et le faire entrer dans la terre promise. Il nous montre la mer qui s'enfuit, le Jourdain qui remonte à sa source, pour lui laisser un libre passage ; les montagnes qui s'agitent et sautent comme des béliers et les collines comme des agneaux. Dans le transport qui l'anime, il interpelle la mer, les montagnes et les collines ; et leur demande d'où vient ce mouvement, d'où vient cette agitation. « Mer, pourquoi as-tu fui ? Montagnes, pourquoi avez-vous bondi ? » Et la mer et les montagnes lui répondent ensemble : « C'est à la présence du Seigneur que la

terre a été ébranlée ; et comment ne le serait-elle pas à l'aspect de ce Dieu, qui change la pierre en des torrents d'eau et les rochers en des fontaines ? »

Le Prophète fait ensuite sentir la différence qu'il y a entre ce Dieu tout-puissant et les vaines idoles des païens ; et il presse, dans toute l'étendue de sa charité et de son zèle, les enfants des Hébreux de s'attacher irrévocablement au Seigneur, qui leur a donné des marques si éclatantes de sa grandeur, de sa puissance et de sa bonté.

Ces miracles de l'Égypte, de la mer Rouge, du désert et du Sinaï nous en rappellent d'autres encore plus glorieux et plus consolants, que le Seigneur a opérés pour le peuple chrétien. En nous invitant à chanter ce psaume, l'Église nous fait célébrer notre délivrance de la plus dure et de la plus honteuse des servitudes, de la servitude du démon, du péché et de l'enfer, et notre entrée dans l'Église, véritable terre promise, où nous trouvons une manne, bien plus précieuse que celle qui nourrissait les Israélites dans le désert, et où coulent les eaux vivifiantes de la grâce, qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle ; miracles de la loi nouvelle, qui nous conduisent et nous soutiennent dans le désert de cette vie jusqu'à la Jérusalem céleste. A nous donc, bien mieux qu'aux enfants de Jacob, il appartient d'exalter la gloire de notre Libérateur, et de chanter ce ravissant cantique, auquel la poésie profane n'a rien à comparer.

Au neuvième verset de ce psaume, comme il est encore question du nom sacré et ineffable de Dieu, on se découvre et on incline la tête.

Le chant des psaumes est terminé ; toute l'assistance se lève ; et l'officiant lui-même, se tenant debout et entouré de ses assistants et des acolytes qui ont eu soin d'allumer leurs cierges (1), récite à voix haute le capitule.

(1) Vers la fin du dernier psaume, les acolytes rallument leurs cierges, qu'ils avaient éteints dès le commencement de Vêpres. On

C'est une petite leçon, tirée de la sainte Écriture. On le place après les psaumes, comme pour délasser du chant et rappeler l'homme à son propre cœur, ainsi que l'a dit un savant liturgiste (1). Cette pieuse allocution, faite par le célébrant, qui parle au nom de Jésus-Christ et avec les propres paroles de Dieu, doit être écoutée avec la plus grande attention et le plus profond respect. Nous y trouverons toujours quelque chose d'approprié à nos besoins et de capable de nous faire rentrer en nous-mêmes.

L'officiant lit tout simplement le capitule, sans aucun chant, parce que c'est une exhortation qu'il fait aux fidèles, pour encourager leur zèle et donner à leur piété un nouvel élan. Il se tient debout; cette posture, dictée par la bienséance, convient aux saintes paroles qu'il prononce, et exprime le respect qu'il porte aux membres de Jésus-Christ qui l'écoutent.

Le capitule varie selon les offices; il a toujours rapport au mystère ou à la fête qu'on célèbre. Celui du dimanche nous engage à mettre notre confiance en Dieu, qui est le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation (2). Quelles plus douces paroles à entendre! Quel encouragement à subir avec patience les rudes labeurs de la semaine et toutes les peines de la vie!

Cette exhortation est reçue avec reconnaissance par toute l'assemblée, qui répond par acclamation : *Deo gratias*. Nous en rendons grâces à Dieu.

les rallume en ce moment : 1° comme souvenir de l'heure tardive à laquelle on disait autrefois cet office; 2° parce qu'on va bientôt chanter le cantique évangélique *Magnificat;* 3° pour représenter la joie que la lumière évangélique a causée au monde; 4° pour montrer que nous devons, à l'exemple des cinq vierges sages, courir avec les lampes des bonnes œuvres à l'odeur des parfums de la bienheureuse Vierge Marie.

(1) Capitulum hominem ad cor revocat. *Durand.*

(2) Benedictus Deus, . . .Pater misericordiarum et Deus totius consolationis. II *Cor.*, I, 3.

Nous n'avons, en quelque sorte, repris haleine pendant la récitation du capitule, que pour nous préparer à de nouvelles et plus belles harmonies; et voici, en effet, qu'on entonne l'hymne. L'Église suit ici l'ordre marqué par saint Paul, qui nous dit de louer le Seigneur d'abord par des psaumes, et ensuite par des hymnes et des cantiques (1).

L'hymne[2]. C'est un chant d'amour et de joie, où l'Église exprime les sentiments divers, que lui inspirent les solennités qu'elle célèbre. L'hymne varie selon les fêtes ou les temps de l'année. Tantôt elle célèbre les vertus des Saints, et tantôt les mystères de la religion. Celle des Vêpres du dimanche invoque d'abord le Seigneur comme le puissant auteur de la lumière; et ceci nous rappelle que le dimanche répond au premier jour de la création, jour auquel Dieu dit : « Que la lumière soit faite (2). » Ensuite, comme le péché est une œuvre de ténèbres, qu'il détruit en nous la vie de la grâce et qu'il nous met dans l'impossibilité d'arriver à la vie éternelle, nous conjurons l'auguste Trinité de nous en préserver, et de nous purifier de toutes les fautes que nous avons commises, afin que nous puissions entrer un jour au sein de la gloire céleste.

Les strophes de l'hymne sont chantées alternativement par le chœur et l'orgue ; et tout le peuple, ou bien l'orgue à sa place et en son nom, répond : Amen.

Voici maintenant les voix mâles et fortes de deux chantres, ou encore mieux les voix claires, limpides, gracieuses de deux enfants de chœur, qui se font entendre sans aucun accompagnement d'instrument et chantent le verset.

Le verset est ordinairement un court passage de la sainte Écriture, qui renferme quelque pieux sentiment; c'est comme un trait d'amour lancé vers le cœur de Dieu.

(1) In psalmis, hymnis et canticis. *Coloss.*, III, 16.
(2) Fiat lux. *Gen.*, II, 3.

On le chante sur une note élevée, pour raviver notre attention, et renouveler en nous l'esprit de prière et de ferveur. Le dimanche, on dit : « Seigneur, que ma prière s'élève comme un encens agréable à vos yeux. » C'est un cri d'amoureux désir, et une invitation faite à toute l'assistance de diriger ses pensées vers Dieu.

Le verset, chanté sur une seule et même note, se termine par une longue modulation ou espèce de neume (1). Ces sons cadencés et prolongés, sans qu'on prononce aucune parole, nous montrent que la louange de Dieu est une louange ineffable, qu'aucune langue ne peut exprimer ; et la voix de l'homme, ne pouvant ni la rendre ni se taire, l'exhale en sons prolongés, vagues, indéfinis, lesquels sont comme un écho de ces chants sans fin, qui font la joie éternelle des anges et des bienheureux. Ce neume est un souffle d'amour, une jubilation. Heureux, dirons-nous ici avec un prophète, heureux le peuple, qui sait jubiler (2)!

A notre office vespéral, qui est, après la messe, le plus noble de tous, il fallait un digne couronnement ; et l'Église l'a trouvé. Elle entonne le premier cantique du Nouveau Testament et le plus beau de tous les cantiques, le *Magnificat*.

Magnificat [3]. Ce n'est plus la voix de Moïse, de David ou des autres prophètes qui se fait entendre ; c'est la voix de la plus pure des vierges, de la Mère du Verbe incarné, de la Reine des anges et des hommes, voix plus mélodieuse que les célestes harmonies, voix qui retentit doucement au fond des cœurs et qui pénètre jusqu'au sommet des cieux. L'Église l'emprunte, pour célébrer les faveurs sans nombre qu'elle a reçues de Dieu et en attirer de nouvelles.

Tout le monde sait que ce chant sublime, élan d'ineffa-

(1) Du grec πνεῦμα, souffle.

(2) Beatus populus, qui scit jubilationem. *Ps.* LXXXVIII, 16.

ble amour, de reconnaissance, de joie et de bonheur, s'exhala du cœur de Marie, lors de la visite qu'elle fit à sa cousine Élisabeth. Étonnée des merveilles que le Seigneur a opérées en elle, se voyant choisie pour être l'instrument de ses plus hautes miséricordes, elle lui en rapporte toute la gloire, et elle s'abaisse profondément dans la vue de sa petitesse. « Mon âme, s'écrie-t-elle, glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu, mon Sauveur. Car il a regardé l'humilité de sa servante; et voilà pourquoi toutes les générations proclameront mon bonheur. » L'esprit de prophétie s'empare de cette fille du ciel; et elle voit, dans la suite des siècles, les honneurs qui lui seront rendus, partout des autels dressés à sa gloire, des temples magnifiques érigés en son nom, et des concerts s'élevant à sa louange de tous les points du globe. Voilà comment le Seigneur se plaît à exalter les plus humbles. « Il a fait en moi, continue la divine Marie, de grandes choses, lui qui est grand, lui dont le nom est saint. » En effet, quels prodiges étonnants ! Que peut-on imaginer de plus grand qu'une Vierge, qui conçoit un fils sans perdre sa virginité, qu'une créature qui devient la mère de son Créateur ! En quoi Dieu a-t-il fait mieux éclater sa puissance, sa sainteté et sa miséricorde, qu'en choisissant une faible créature, pour briser la tête du serpent, pour vaincre le fort armé ; et une vierge, pour former dans son sein la chair immaculée de celui qui devait expier le péché, en se faisant victime de propitiation pour nous ! « Ce Dieu de toute bonté protége le faible et le pauvre; il rejette de son cœur l'homme superbe; il élève celui qui s'abaisse ; il abaisse celui qui s'élève. Sa main généreuse s'étend sur l'indigent; il le comble de biens, et il ravit au riche insensible la fortune dont il abuse. Du haut de son trône, il avait promis à Abraham et à Jacob un Messie sauveur d'Israël ; ses paroles sont accomplies ; Israël a reçu l'enfant divin qu'il attendait. »

Dans cet incomparable cantique, quelle magnificence ! Quel enthousiasme ! et en même temps quelle aimable et

gracieuse simplicité ! C'est le langage de la plus douce modestie, unie à la sublimité des pensées et des sentiments. Rien ne manque à sa perfection ; et nous pouvons hardiment vous défier, littérateurs, savants, vous tous qui connaissez tout ce que l'antiquité profane a produit de plus beau, de nous montrer ailleurs une plus pure, plus admirable et plus ravissante poésie.

Pourquoi l'Église a-t-elle affecté le chant du *Magnificat* aux Vêpres plutôt qu'à ses autres offices? On en donne plusieurs raisons, que nous allons exposer : 1° parce que l'office de Vêpres a été de tout temps regardé comme le plus noble et le plus solennel. C'est une heure chère à la piété, qui nous porte plus doucement à la méditation, au recueillement, à la prière; il convient donc d'y chanter le premier et le plus beau des cantiques ; 2° parce que c'est sur le soir que la bienheureuse Vierge Marie, arrivée à la maison d'Élisabeth, a composé ce sublime cantique; 3° parce que ce cantique nous rappelle le mystère de l'Incarnation, qui s'accomplit à cette heure mystérieuse du soir; 4° parce que, à l'approche de la nuit où tant de dangers nous menacent, nous devons recourir à la tendresse de Marie ; car cette auguste Vierge est la brillante étoile de la mer, dont la douce clarté nous guide et nous protége au milieu des ténèbres et des écueils ; 5° parce que, notre âme s'étant fatiguée pendant le jour de plusieurs pensées vaines, inutiles et peut-être même criminelles, il est de notre devoir, avant de nous livrer au repos, de réparer nos fautes par un pieux retour sur nous-mêmes, et de réprimer surtout l'enflure de notre cœur par l'humilité, dont le cantique de Marie nous offre un si bel exemple ; 6° parce qu'après avoir chanté les cinq psaumes, nous sommes semblables aux cinq vierges sages, qui tenaient leurs lampes allumées ; et il ne nous reste plus qu'à être introduits par la divine Marie aux noces du céleste époux [4].

Pendant le chant du *Magnificat*, toute l'assistance se

tient debout, par respect pour les paroles de Marie et pour l'Évangile d'où elles sont extraites. Par cette attitude on montre aussi la joie et le contentement que nous cause le mystère de l'Incarnation, et la disposition sincère où l'on est de tout sacrifier comme Marie à l'accomplissement de la volonté divine.

C'est le célébrant qui entonne l'antienne du *Magnificat;* et, pendant qu'on la chante, il se tient assis. Aussitôt qu'on commence le *Magnificat*, il se découvre, se lève, et, se marquant du signe de la croix, il se rend à l'autel pour l'encenser, absolument comme à la messe.

On fait cet encensement : 1° pour mêler les parfums de la nature à ceux de la prière, et pour faire penser à la bonne odeur des vertus de Marie (1) ; 2° pour représenter l'embaumement et l'ensevelissement du corps du Sauveur, qui eurent lieu à cette heure de Vêpres ; 3° parce que c'est à cette même heure que, dans l'ancienne loi, le prêtre entrait dans le saint tabernacle, pour offrir des parfums ; 4° pour marquer la dévotion qui procède du feu de la charité, et qui doit accompagner toutes nos louanges. Aux yeux de Dieu, le plus agréable encensoir, c'est le cœur de l'homme ; le feu, c'est la charité ; l'encens, c'est la prière ; la fumée qui s'élève en haut, c'est la dévotion par laquelle l'homme doit s'élever aux choses spirituelles.

L'encensement de l'autel terminé, on encense le clergé et les fidèles. C'est un honneur que l'Église veut qu'on rende à ses ministres, qui sont les représentants de Jésus-Christ ; et c'est en même temps une leçon donnée à tous, et qui nous indique que nos cœurs doivent brûler pour Dieu comme l'encens, que nous devons nous consumer au service du Seigneur, comme l'encens se consume dans le feu, et répandre en tous lieux, au sortir du temple, la bonne odeur du divin Maître.

Le *Magnificat* se chante sur un ton plus solennel que

(1) Odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris. *Cant.*, IV, 11.

les psaumes et avec accompagnement alternatif ou simultané de l'orgue. Quelquefois, aux grandes fêtes, on y mêle le son de divers instruments; et ces harmonies, lancées à flots sous les voûtes du temple, nous semblent tantôt les soupirs de l'amour, les transports de la reconnaissance, le calme de la paix, tantôt les expansions contemplatives d'une âme en extase ou le triomphe de la vertu.

Après la répétition de l'antienne, le célébrant chante l'oraison, qu'il fait précéder du souhait accoutumé de paix et de charité, *Dominus vobiscum*. Et ce salut si doux, il l'adresse encore une dernière fois au peuple, comme pour prendre congé de lui, après avoir terminé sa dernière oraison.

Quand la voix du prêtre a cessé de retentir, deux chantres, au milieu du chœur, font entendre, sur un ton élevé, cet éclat de la reconnaissance : *Benedicamus Domino*, bénissons le Seigneur. A quoi tout le peuple répond par exclamation : *Deo gratias*, rendons grâces à Dieu (1).

Encore un mot, et nos Vêpres sont finies. « Que les âmes des trépassés, ajoute le célébrant, reposent en paix. » Mère toujours bonne et compatissante, l'Église, tout en s'occupant du salut des vivants, n'oublie jamais ses chers défunts. Pour nous, qui sommes encore en ce monde, après les labeurs et les fatigues de la journée, nous goûtons les douceurs du sommeil; mais combien d'âmes dans le purgatoire, pour lesquelles il n'y a point de repos, ni le jour ni la nuit. Pourrions-nous les abandonner dans leur détresse? Ah! prions pour elles, afin que le temps de leur souffrance soit abrégé (2).

(1) Lorsque l'évêque assiste aux Vêpres paré, ou bien revêtu de la cape et au trône, immédiatement après le *Benedicamus Domino*, il donne la bénédiction.

(2) Quand on doit sortir du chœur après Vêpres, sans dire Complies, l'officiant, ayant quitté son siége pour se rendre à l'autel, commence *Pater noster*, qui se continue à voix basse. Puis il dit : *Dominus det nobis suam pacem*. Que le Seigneur nous donne la paix. On termine par l'antienne de la Vierge, qui convient au temps.

Tel est notre office vespéral, où tout est combiné, coordonné, pour faire naître dans le cœur des fidèles les sentiments de la piété la plus tendre, et nous faire accomplir avec charme le devoir qui nous est imposé de louer et de bénir le Seigneur. Rappelez-vous un instant ce que nous avons dit de nos psaumes, de nos hymnes, de nos cantiques entre-mêlés d'antiennes, de versets, d'oraisons; rappelez-vous la beauté du chant, la pompe des cérémonies; remettez-vous sous les yeux le nombreux personnel qui les exécute, ces prêtres, ces lévites, ces clercs, ces chantres et jusqu'à ces petits enfants de chœur, blancs et purs comme des anges; rappelez-vous tout cet appareil, ce magnifique ensemble, ces ravissantes harmonies, ce symbolisme profond et divin qui se trouve partout, et vous conviendrez sans peine que nos Vêpres sont une prière incomparable, un office plein de délices, et vous vous écrierez avec le Prophète : « Oui, mon Dieu, un seul instant passé dans votre temple vaut mieux que mille sous les tentes des pécheurs (1). »

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

C'est l'heure, où la nature un moment recueillie,
Entre la nuit qui tombe et le jour qui s'enfuit,
S'élève au Créateur du jour et de la nuit;
Et semble offrir à Dieu, dans son brillant langage,
De la création le magnifique hommage.

Méditations poétiques.

BEAUTÉ DU PSAUME *In exitu.*

I. Quand les poëmes de Moïse, de David, d'Isaïe et des autres prophètes ne nous auraient été transmis que comme des productions purement humaines, ils seraient encore, par leur originalité et leur antiquité, dignes de toute l'attention des hommes qui pensent, et, par les beautés uniques dont ils brillent, dignes de toute l'admiration et de l'étude de tous ceux qui ont le sentiment du beau. C'est aussi l'hom-

(1) Melior est dies una in atriis tuis super millia. *Ps.* LXXXIII, 1.

mage qu'on leur a toujours rendu ; et, de nos jours, un Anglais (1), plein de goût et de connaissances, qui était professeur de poésie au collége d'Oxford, a consacré à celle des Hébreux un ouvrage qui a été beaucoup lu, quoique fort savant, et qu'on regarde comme un des meilleurs livres que l'Angleterre ait produits. La mode de l'irréligion, qui date en France du milieu de ce siècle, n'a pas même détruit parmi nos littérateurs l'impression que doivent faire les poésies sacrées sur quiconque est capable de les sentir. On a vu les plus déterminés ennemis de la religion révérer comme poètes ceux qu'ils rejetaient comme prophètes, et Diderot laissait à la Bible une place dans sa bibliothèque choisie, à côté d'Homère.

Voltaire seul, parmi les gens de lettres dont l'opinion peut marquer, a toujours fait profession d'un grand mépris pour les psaumes et les prophéties, comme pour toute l'Écriture en général ; et ce n'était pas chez lui jugement, mais passion. Le goût qu'il a montré d'ailleurs ne permet pas d'en douter, et l'on convient que c'est à lui surtout qu'on pouvait appliquer ce vers d'une de ses tragédies :

Toutes les passions sont en lui des fureurs.

Il n'a cessé pendant trente ans de travestir l'Écriture en prose et en vers, pour se donner le droit de s'en moquer. Il n'en fallait pas davantage pour entraîner à sa suite une foule d'ignorants et d'étourdis, qui n'ont jamais connu la Bible que par les parodies qu'il en a faites, et qui n'étant pas même en état d'entendre le latin du Psautier, ont jugé des poëmes hébreux d'après les facéties de Voltaire. Ce patriarche de l'impiété moderne s'est beaucoup moqué de l'*In exitu*, à cause *des montagnes et des collines* comparées *aux béliers et aux agneaux*. Il aurait pu se moquer de même, et avec aussi peu de raison que Lamotte et Perrault, du carnage que fait un guerrier dans les bataillons qui plient, comparé dans l'Iliade au ravage que fait un *âne* lâché dans un champ de blé. Il n'en est pas moins vrai que, si les *ânes*, les *béliers* et les *agneaux*, etc., ne sonnent pas noblement à nos oreilles, il ne s'ensuit pas qu'il en fût de même chez les Grecs et les Hébreux, ni même chez les Latins, puisque le goût sévère de Virgile ne lui défend pas d'assimiler les agitations de la reine Amate tourmentée par Alecton, au mouvement d'un sabot sous le fouet des enfants. Il n'est pas moins vrai non plus que les secousses des montagnes et des collines, ébranlées par un violent tremblement de terre, sont fidèlement représentées par les bondissements d'un troupeau ; et de là même cette expression reçue chez les marins : *la mer moutonne*, pour dire qu'elle est agitée. Laissons donc ces nuances du langage, qui ne décident rien d'un peuple à un autre, et voyons si dans la

(1) Le docteur Lowth, *De sacrâ poesi Hebræorum*

marche de l'ode, il y a quelque chose de plus beau que ce même commencement du psaume, dont le sujet est la sortie d'Égypte et les prodiges qui l'accompagnèrent. Songez surtout que vous jugez un poète mis en prose dans une langue étrangère, et voyez si, dans cette épreuve même, il doit craindre le jugement des connaisseurs.

« Lorsque, Israël sortit de l'Égypte, et Jacob du milieu d'un peuple « barbare, la Judée devint le sanctuaire du Seigneur, Israël fut le « peuple de sa puissance.

« La mer le vit et s'enfuit; le Jourdain remonta vers sa source. « Les montagnes bondirent comme le bélier ; et les collines comme « l'agneau.

« Mer, pourquoi as-tu fui ? Jourdain, pourquoi as-tu reculé vers « ta source? Montagnes, pourquoi avez-vous bondi comme le bélier, « et vous, collines comme l'agneau ?

« C'est que la terre s'est émue devant la face du Seigneur, à l'as- « pect du Dieu de Jacob, du Dieu qui change la pierre en fontaine, « et la roche en source d'eau vive.

« La gloire n'est pas à nous, Seigneur ; donnez-la tout entière à « votre nom, à votre bonté pour nous, à la vérité de vos oracles, de « peur que les nations ne disent quelque jour : Où donc est leur Dieu ? « Notre Dieu est dans les cieux, il a fait tout ce qu'il a voulu. »

Si ce n'est pas là de la poésie lyrique, et du premier ordre, il n'y en eut jamais ; et, si je voulais donner un modèle de la manière dont l'ode doit procéder dans les grands sujets, je n'en choisirais pas un autre : il n'y en a pas de plus accompli. Le début est un exposé simple, rapide et imposant. Le poète raconte des merveilles inouïes, comme il raconterait des faits ordinaires; pas un accent de surprise (1) ni d'admiration, comme n'y aurait pas manqué tout autre poète. Le Psalmiste ne veut pas parler lui-même de l'idée qu'il faut avoir des merveilles qu'il trace. Il veut que ce soit toute la nature qui rende témoignage au maître à qui elle obéit. Il l'interroge donc tout de suite, et de quel ton ? « Mer, pourquoi as-tu fui? Jourdain, etc. » Je cherche quelque chose de comparable à cette brusque et frappante apostrophe, et je ne trouve rien qui en approche. Il interpelle la mer, le fleuve, les montagnes, les collines, et avec quelle sublime brièveté ? Et dans l'instant vous entendez la mer, les fleuves, les montagnes, les collines, qui répondent ensemble : « Eh! ne voyez-vous pas que la terre s'est émue devant la face du Seigneur? Et comment ne serait-elle pas émue à l'aspect de celui qui change

(1) Il n'y a qu'une manière d'expliquer comment on expose si uniment des prodiges si extraordinaires ; c'est que celui qui en parle ici est celui qui les a faits; et c'est de lui qu'il est dit dans un autre psaume : *Nihil est mirabile in conspectu ejus.* « Rien n'est merveilleux devant lui. »

la pierre en fontaine, et la roche en source d'eau vive ? » Car ce sont là les liaisons supprimées dans cette poésie rapide. Le poète aurait pu mettre aussi en récit ce miracle, comme il a fait des autres ; mais il préfère le mettre dans la bouche des êtres inanimés : est-ce là un art vulgaire ? Ce n'est pas tout ; des mouvements nouveaux et affectueux succèdent à ceux de la prosopopée : « La gloire n'en est pas à « nous, Seigneur, etc. »

Je connais comme un autre Horace et Pindare ; mais, si j'ose le dire, sans manquer de respect pour ce qui est sacré, en le rapprochant du profane, l'Esprit-Saint qui n'avait pas besoin, pour agir sur nous, de remporter la palme de l'esprit poétique, apparemment ne l'a pas dédaignée ; car, à coup sûr, les vrais poètes ne la lui disputeront pas.

Que serait-ce si j'appelais ici toute son école ? Moïse, Isaïe, Jérémie, Habacuc, tous les prophètes ; si j'entrais dans le détail de tout ce qu'ils ont d'étonnant et de vraiment incomparable ? Mais tous ont un grand défaut dans l'opinion de nos jours : on les chante à l'église, et comment peut-il y avoir quelque chose de beau à Vêpres ? Si cela se trouvait, ou plutôt s'il était possible que cela se trouvât dans les écrits d'un brame de l'Inde, dans un poète arabe ou persan, quel concert de louanges ! L'admiration ne tarirait pas.

LA HARPE, *Préface de sa traduction des Psaumes.*

Après ces réflexions, nous donnons de notre dernier psaume vesperal les trois traductions suivantes. Les amateurs de la belle litté rature y trouveront un sujet de comparaison fort intéressant.

In exitu Israel de Ægypto.

Du fidèle Abraham, race heureuse et chérie,
Quand de tes premiers fers ton Dieu te garantit,
Quand du fond de l'Égypte et de la barbarie,
La maison de Jacob sortit ;

Il voulut en Judée étaler l'abondance
De sa miséricorde et de sa sainteté,
Et choisit Israël pour siége à sa puissance,
Et pour objet à sa bonté.

De ce peuple fuyant loin d'arrêter la course,
La mer fuit devant lui sitôt qu'elle le vit ;
Et les eaux du Jourdain, rebroussant vers leur source,
Lui cédèrent leur propre lit.

Soudain, les plus hauts monts de joie en tressaillirent,
Comme un troupeau sur l'herbe au son des chalumeaux ;
Soudain tout à l'entour les collines bondirent,
Comme bondissent les agneaux.

O mer, qui t'obligeait de prendre ainsi la fuite?
Indomptable élément, quel bras t'a déplacé?
Par quel ordre, Jourdain, et sous quelle conduite
Tes eaux ont-elles rebroussé?

Qui vous fait tressaillir, orgueilleuses montagnes,
Comme au son du pipeau tressaillent les troupeaux?
Collines, qui servez de ceinture aux campagnes,
Qui vous fait bondir comme agneaux?

Qui le peut, que ce Dieu qui fait trembler la terre,
Qui n'a qu'à le vouloir, et tout change de lieu;
Qui nous gouverne en paix, qui nous couronne en guerre,
Qui de Jacob est le seul Dieu?

C'est lui qui convertit les rochers en fontaines,
Qui de leurs flancs pierreux tire des torrents d'eaux;
Qui des vastes déserts en arrose les plaines,
Qui les y sépare en ruisseaux.

Ce n'est point aux mortels à prendre aucune gloire;
Le cœur qu'elle surprend la doit désavouer;
C'est ton nom, qui fait seul plus qu'on n'eût osé croire;
C'est lui, Seigneur, qu'il faut louer.

Fais de tes vérités briller si bien l'empire,
Et rends de ta pitié le pouvoir si connu,
Qu'entre les nations on ne puisse nous dire:
Votre Dieu, qu'est-il devenu?

Aveugles, malguidés, qui courez vers la chute,
Sachez que pour séjour c'est le ciel qui lui plaît,
Que son moindre vouloir hautement s'exécute,
Que tout est par lui ce qu'il est.

Vos dieux n'ont point de bras à lancer le tonnerre,
Gentils; ils ne sont tous que simulacres vains;
C'est de l'or, de l'argent, du bois et de la pierre,
Qui tient sa forme de vos mains.

Vous leur faites des yeux, vous leur faites des bouches,
Qui ne savent que c'est de voir et de parler;
Et leurs plus vifs regards sont bénins ou farouches,
Comme il vous plaît les ciseler.

Les oreilles, chez eux, sont de si peu d'usage,
Qu'autour d'elles le son frappe inutilement;
Et le nez, que votre art plante sur leur visage,
Ne leur y sert que d'ornement.

Enfin, ils n'ont des mains que pour faire figure;
Leurs pieds, s'il faut marcher, n'y sauraient consentir;

Et, s'ils ont un gosier, il n'a point d'ouverture
Par où leur voix puisse sortir.

Deviennent tous pareils à ces vaines idoles
Ceux qui leur donnent l'être et les font adorer !
Devienne tout semblable à tous ces dieux frivoles
Quiconque en eux veut espérer !

La maison d'Israël a mis son espérance
Aux suprêmes bontés du souverain auteur ;
Et son bras tout-puissant la mise en assurance ;
Il s'en est fait le protecteur.

La famille d'Aaron y met son espérance ;
Elle n'attend secours ni faveur que de lui ;
Et son bras tout-puissant l'a met en assurance :
Il lui sert d'invincible appui.

Tous ceux qui craignent Dieu mettent leur espérance
Au suprême pouvoir de son bras souverain ;
Et ce Dieu juste et bon les met en assurance,
Et pour appui leur tend la main.

Il nous tient à tel point gravés dans sa mémoire,
Qu'il ne peut oublier nos bonnes actions,
Et nous comble ici-bas, en attendant sa gloire,
De mille bénédictions.

Aux enfants d'Israël il prodigue ses grâces,
Il entend leur prière, il bénit leurs ferveurs ;
Et sur les fils d'Aaron, qui marchent sur ses traces,
Il verse les mêmes faveurs.

Il en est libéral pour toutes nos provinces ;
A ceux dont l'âme sainte exalte et craint son nom,
Aux petits comme aux grands, aux bergers comme aux princes,
Il départ ce précieux don.

Puisse de jour en jour sa bonté souveraine,
Qui vous attache à lui par des liens si doux,
Et redoubler ce don, et l'épandre à main pleine
Sur vos fils ainsi que sur vous !

Entre les nations dont il peuple le monde,
Il lui plut vous bénir comme ses bien-aimés ;
Et quand il a formé le ciel, la terre et l'onde,
C'est pour vous qu'il les a formés.

Ce créateur de tout, ce maître du tonnerre,
S'est réservé là-haut le ciel pour habiter ;
Mais, se le réservant, il vous donne la terre :
C'est de là qu'il y faut monter.

Cependant chez les morts il n'est aucune flamme
Qui ranime, Seigneur, ton sacré souvenir,
Et sous un froid tombeau, qui couvre un corps sans âme,
On n'apprend point à te bénir.

C'est à nous qui vivons, à te rendre un hommage
De louange et de gloire aussi bien que d'encens;
C'est à ceux qui vivront à t'offrir d'âge en âge
Un tribut de vœux innocents.

P. CORNEILLE.

In exitu.

Lorsque de Misraïm fuyant le joug impie,
Tout Israël s'en fut, aux sables d'Arabie,
Chercher un sort meilleur,
Ce peuple, qu'un doigt sûr guidait dans son voyage,
Devint l'heureux l'objet, le vivant témoignage
Des bienfaits du Seigneur.

La mer nous vit, s'enfuit, et nous ouvrit ses portes;
Le Jourdain dans son cours, franchi par nos cohortes,
Tint ses flots suspendus;
Devant nous bondissaient, émus jusqu'aux racines,
Les monts, comme béliers, et les humbles collines,
Comme agneaux éperdus.

O mer, qui t'a fait fuir, et nous livrer tes portes?
Jourdain, quel bras puissant retint pour nos cohortes
Tes murs d'eau suspendus?
Pourquoi bondissez-vous, émus jusqu'aux racines,
Vous, monts, comme béliers, et vous, humbles collines,
Comme agneaux éperdus?

Ah! c'est que du désert la face obéissante
Tremblait sous l'œil de Dieu, dont la bonté puissante
Daigne avec nous marcher;
Du Dieu, qui parle en maître à la terre attentive,
Qui fait pleuvoir la manne, et change en source vive
Les flancs secs du rocher.

A toi, Seigneur, à toi, — non pas à nous, — la gloire!
Donne-la tout entière à tes lois, qu'il faut croire;
A ton nom, Dieu très-haut;
A la fidélité de tes sacrés oracles
Que jamais l'univers, fallut-il des miracles,
N'a pu voir en défaut.

Désormais les païens ne viendront plus nous dire :
« Vit-il, ce Jéhova, que de force et d'empire
Votre songe revêt? »
— Certe il vit dans les cieux : il s'est montré lui-même ;
Tout cède, en un clin d'œil, à son ordre suprême ;
Ce qu'il veut, il le fait.

Les dieux des nations, que sont-ils...? Des idoles,
Vains ouvrages des mains ; simulacres frivoles
Moulés d'argent et d'or ;
De qui l'oreille est sourde au cri de la prière ;
Dont la langue se tait, muette et prisonnière ;
Et dont l'œil fixe dort.

Quel espoir de salut gît dans leurs mains débiles ?
Qu'attendre en un besoin de leurs pieds immobiles,
— Que des secours menteurs, —
Lorsque, d'un mur épais, leur narine fermée
N'est pas même accessible à l'offrande embaumée
De leurs adorateurs !

Puissent, pour châtiment, leur devenir semblables
Les mortels qui, livrés à des erreurs coupables,
Se sont fait de tels dieux,
Et, dans la créature, ayant pris confiance,
Lui vont prostituant et leur folle croyance
Et leur culte odieux !

La maison de Jacob au Créateur fidèle,
La race d'Ahâron, qu'à son temple il appelle,
Ont mis espoir en lui ;
Aussi les protégeant au milieu des alarmes,
De qui voudrait leur nuire il repousse les armes ;
Il devient leur appui.

Tous ceux qui, pénétrés de sa majesté sainte,
Gardent dans un cœur pur son respect et sa crainte,
Ont mis espoir en lui ;
Aussi quand du péché l'attrait les environne,
A leurs faibles combats préparant la couronne,
Il devient leur appui.

Il bénit de Jacob la maison, qui l'adore ;
Il bénit d'Ahâron la race, qui s'honore
Du soin de ses autels ;
Il bénit tous les cœurs nourris dans l'innocence,
— Les petits et les grands, — s'ils craignent sa puissance
Durant leurs jours mortels.

Vienne ajouter encore à ses grâces d'élite,
Sur toi, sur tes enfants, ô peuple israélite,
Ce Dieu de tes aïeux
Qui, monarque du monde, en tient le haut domaine,
Et qui, livrant la terre à la famille humaine,
S'est réservé les cieux !

Oh ! fais-nous voir, Seigneur, ton royaume sublime !
Ce ne sont pas les morts, qui du fond de l'abîme
Publieront tes bontés ;
Mais nous, chez les vivants admis par ta clémence,
Nous te louerons sans fin, pour la faveur immense
Qui nous a rachetés.

DUMAST.

In exitu Israel.

Juda fuyait du Nil l'infortuné rivage ;
L'Égypte se leva ; mais Dieu brisa sa rage :
Son peuple ne périra pas.
La mer le voit et fuit ; le Jourdain s'épouvante,
Et, remontant ses eaux vers sa source tremblante,
Dessèche son lit sous leurs pas.

Tout à coup les sommets des montagnes bondirent,
Comme on voit bondir les troupeaux,
Et les collines tressaillirent
Comme les folâtres agneaux.
Pourquoi, mer, as-tu fui? Quel charme irrésistible,
O monts, vous fit bondir? Quelle force invincible,
O Jourdain, refoula tes flots?

Devant Adonaï la terre s'est émue :
Gloire, gloire à ton nom ! à vous seul elle est due :
Seigneur, dans les déserts brûlants
Jacob vit accomplir vos antiques oracles,
Et, pour lui votre main prodiguant les miracles,
Du roc fit jaillir les torrents.

Les peuples, à l'insulte ajoutant le blasphème,
Ont dit dans leurs dérisions :
Où donc est-il ce Dieu suprême,
Ce Dieu vainqueur des nations ?
Son trône est dans les cieux. Il dit, et sa puissance
Du chaos fécondé peupla le vide immense :
Voilà le Dieu que nous servons.

Mais vos dieux, de métaux ridicule assemblage,
Idoles, que la rouille et que le temps outrage,
OEuvre fragile des humains,
Que peuvent-ils pour l'homme ? A parler inhabiles,
Dieux aveugles et sourds, sur leur trône immobiles,
L'homme les pare de ses mains.

Puisse leur ressembler quiconque les honore!
Toute bouche qui dit leur nom!
Mais le Dieu qu'Israël adore,
L'a tiré de l'oppression.
Jacob en son amour a mis sa confiance;
Il a béni Jacob; il prend sous sa défense
Son peuple et la maison d'Aaron.

Du puissant qui le craint, la gloire l'intéresse;
Du pauvre qui l'invoque, il soutient la faiblesse;
De Sion son bras est l'appui.
Qu'il nous bénisse encor de sa main paternelle!
Et puissent nos neveux et leur race fidèle
Ne craindre et n'adorer que lui!

Il habite les cieux; pour l'homme il fit la terre :
Grand Dieu, rendez-nous triomphants!
Que le poids de votre colère
Ne tombe point sur vos enfants.
Les morts dans leurs tombeaux vous rendront-ils hommage ?
Notre prospérité vous louera d'âge en âge :
Grand Dieu, rendez-nous triomphants!

L'abbé Firminhac.

L'HYMNE DES VÊPRES DOMINICALES.

Lucis creator optime.

2. Père de la nature, auteur de la lumière,
Lumière des esprits,
Dissipez la lueur profane et mensongère
Dont nos yeux sont épris.

Vous, dont l'ordre immortel composa les journées
Du soir et du matin,
Soyez de tous nos jours, de toutes nos années
Le principe et la fin.

Ah! faites succéder à nos justes alarmes
La paix des cœurs fervents.
Père tendre, écoutez la prière et les larmes
De vos tristes enfants.

Que détrompés d'un monde périssable
Et de sa vanité,
Nos cœurs n'aspirent plus qu'au bonheur ineffable
De l'immortalité.

Faites-nous éviter l'impur sentier du vice,
Expier nos erreurs.
Rendez-nous attentifs aux lois de la justice :
Gravez-les dans nos cœurs.

La nuit déjà survient, et de son voile sombre
Étend l'obscurité.
Accordez-nous de voir le jour, dont aucune ombre
Ne ternit la clarté.

Père juste, Jésus, Esprit source de vie,
Exaucez nos souhaits.
Et puissent vos enfants, rendus à leur patrie,
Vous louer à jamais.

Verset : *Dirigatur, Domine, oratio mea*, etc.

Qu'au feu de votre amour ma prière allumée
Monte vers vous, Seigneur, comme sur nos autels,
En d'épais tourbillons d'odorante fumée,
L'encens porte à vos pieds l'hommage des mortels.

De Marcellus.

Magnificat anima mea Dominum.

3. Après un si haut privilége
Dont il plaît au Seigneur de me gratifier,
Je me dois tout entière à le magnifier,
Et mon silence ingrat serait un sacrilége.

Quand même je voudrais me taire,
Un doux emportement parlerait malgré moi ;
Et cet excès d'honneur m'est une forte loi
D'épanouir mon âme en Dieu mon salutaire.

Il a regardé ma bassesse,
Il a du haut des cieux daigné s'en souvenir ;
Et, depuis ce moment, tout le siècle à venir
Publiera mon bonheur par des chants d'allégresse.

La merveille tant attendue
De son pouvoir en moi fait voir l'immensité ;
Et je dois de son nom bénir la sainteté,
Dont la vive splendeur sur moi s'est répandue.

De sa miséricorde sainte
L'effort de race en race enfin tombe sur nous;
Il en fait part à ceux qui craignent son courroux,
Et je porte le prix d'une si digne crainte.

Son bras a montré sa puissance;
Les projets les plus vains, il les a dispersés;
Les desseins les plus fiers, il les a renversés,
Et du plus haut orgueil abattu l'insolence.

Les plus invincibles monarques
Se sont vus par sa main de leur trône arrachés;
Et ceux que la poussière avait tenus cachés,
Ont reçu de son choix de glorieuses marques.

Par des faveurs vraiment solides,
Il a rempli de biens ceux que pressait la faim :
Et ceux qui puisaient l'or chez eux à pleine main,
Sa juste défaveur les a renvoyés vides.

C'est ce qui nous donne assurance
Qu'il a pris Israël en sa protection,
Et n'a point oublié la grâce, dont Sion
Avait droit de flatter son illustre espérance.

Il la promit avec tendresse ;
Abraham et ses fils en eurent son serment;
Tout ce qu'il leur jura paraît en ce moment,
Et ce miracle enfin dégage sa promesse.

Gloire au Père, cause des causes!
Gloire au Verbe incarné, gloire à l'Esprit divin!
Telle soit maintenant, et telle encor sans fin,
Qu'elle était en tous trois avant toutes les choses!

P. CORNEILLE.

Magnificat anima mea Dominum.

Livrée aux doux transports d'une sainte allégresse,
Mon âme bénit le Seigneur,
Mon cœur s'épanouit : mon esprit dans l'ivresse
Tressaille au nom de mon Sauveur.

Il abaisse, du haut de son trône sublime,
Les yeux sur mon humilité.
Aussi les nations, d'une voix unanime,
Chanteront ma félicité.

Celui qui seul est grand, qui seul a la puissance,
Accomplit par moi ses desseins,
Pour l'honneur de son nom, pour notre délivrance
Et pour le salut des humains.

Sur ses adorateurs sa main de race en race
S'ouvre sans jamais se fermer.
Il bénit les cœurs purs dociles à sa grâce,
Qui savent le craindre et l'aimer.

Il confond les méchants : son bras puissant disperse
Les ligues de ses fiers rivaux ;
Et de leurs chefs hautains, qu'il foudroie et renverse,
Il dissipe les vains complots.

Il frappe les tyrans, met leur trône en poussière ;
Mais, du faible invincible appui,
Il élève les bons, dont la simple prière
Aime à s'abaisser devant lui.

Il enrichit le pauvre, et de l'humble indigence
Lui-même il apaise la faim.
Il appauvrit le riche enflé d'une opulence,
Qui sans cesse échappe à sa main.

De son peuple chéri la prière fervente
A touché son cœur paternel.
Il choisit son obscure et timide servante,
Et par elle il sauve Israël.

Ainsi de tant de biens et de tant de miracles
Nos yeux ont vu s'ouvrir le cours.
Abraham et ses fils, instruits par ses oracles,
De loin saluaient ces beaux jours.

Gloire au Très-Haut ! Louange à cet amour immense,
Pour nous si prodigue en bienfaits,
Qui sur son heureux peuple, objet de sa clémence,
Fait couler un fleuve de paix.

De Marcellus.

Nous avons encore en vers français deux traductions de ce magnifique cantique : l'une de M. de Pompignan, l'autre de M. Trécourt. Le premier a imité plutôt que traduit ; mais son modèle lui a inspiré de beaux vers et de nobles pensées :

Dieu rit des vains projets des âmes insensées,
Qu'il abat d'un coup d'œil ;
Et d'un souffle il détruit jusqu'aux moindres pensées
Qu'enfante leur orgueil.

Le roi le plus puissant voit tomber sa couronne
Au seul bruit de sa voix ;
Et le plus faible enfant, aussitôt qu'il l'ordonne,
Prend le sceptre des rois.

Autour de l'indigent, ses largesses divines
Versent des ruisseaux d'or;
A son réveil le riche, entouré de ruines,
Cherche en vain son trésor.

M. Trécourt, plus fidèle, s'est moins écarté de la touchante simplicité du texte :

L'Éternel a daigné regarder ma bassesse;
Sur son humble servante il abaisse les yeux,
Et l'élève au-dessus des habitants des cieux.
De ma gloire étonnés, les hommes et les anges
En feront désormais l'objet de leurs louanges.
Heureux l'homme, ô mon Dieu ! qui craint tes jugements,
Et règle tous ses pas sur tes commandements!
Tes bénédictions et les dons de ta grâce
S'étendront à jamais sur lui de race en race.
Mais sur l'humble mortel si tu fixes les yeux,
Que tu deviens terrible à l'impie orgueilleux,
Lorsqu'enivré des biens que ta main lui dispense,
Il ose t'outrager et braver ta puissance!
Ton bras, des malheureux la force et le soutien,
Sur lui s'appesantit, et le réduit à rien.
Dieu puissant d'Abraham, fidèle à ta promesse,
Ton peuple redevient l'objet de ta tendresse ;
Et les temps, qu'ont produits tes oracles divins,
Vont enfin d'Israël accomplir les destins.

Ces vers ont assurément de la facilité; mais on ne saurait dissimuler qu'ils affaiblissent trop souvent la pensée, en s'éloignant de la sage concision de leur modèle.

LE MAGNIFICAT CHANTÉ PAR LES BARONS DE LA SAINTE VIERGE.

4. A l'époque des croisades, un chevalier bourguignon, nommé Philippe Pot, ayant été fait prisonnier par les Musulmans et ne pouvant se racheter, fut condamné à combattre dans l'arène un lion redoutable ; genre de mort, dont les guerriers turcs s'étaient promis un spectacle héroïque et une vive joie.

Philippe Pot avait donc été amené sans cuirasse et sans armure, car ses juges voulaient qu'il fût mangé; mais, souhaitant qu'il pût

agacer par une certaine résistance la fureur du lion, et rendre ainsi la scène plus animée, ils lui avaient donné une dague pour sa défense. Or, le chevalier, élevant sa confiance ailleurs que dans sa petite épée, avait au moment suprême invoqué d'un cœur ardent Notre-Dame-de-bon-Espoir. La prière l'avait tellement affermi, que les bondissements du lion qui s'élançait sur lui ne l'avaient pas troublé. Il avait marché à sa rencontre d'un pas ferme et sûr, lui avait du premier coup plongé son épée dans le cœur, et l'avait tué, sans être atteint de la plus légère blessure. Ce fait inouï avait paru aux Turcs si extraordinaire et si prodigieux, que, par une acclamation spontanée, ils avaient donné à leur captif la vie et la liberté.

Sachant bien à qui il était redevable de son salut, Philippe Pot était revenu en Europe; et il faisait peindre en Flandre son combat avec le lion, tableau qu'il voulait offrir bientôt à l'autel de Notre-Dame.

Quand l'ex-voto arriva à Dijon, en mai 1441, présenté par le chevalier dans la pompe et dans l'éclat de son costume, escorté de ses écuyers, de ses amis et de sa nombreuse famille, il y eut fête et allégresse dans toute la ville; et, à travers cette fête, un de ces mouvements qu'on ne retrouve qu'au moyen-âge.

Un autre chevalier de la Toison d'or, Pierre de Beaufremont, comte de Charny, grand chambellan du duc de Bourgogne, entendant raconter, sous le portique de l'église, devant une brillante réunion, la protection surnaturelle qui avait couvert son ami, et, à cette occasion les consolants miracles de Notre-Dame-de-bon-Espoir aux cœurs fidèles, souffrit impatiemment les froides remarques de quelques esprits raisonneurs, qui cherchaient des causes humaines à des faits humainement impossibles. Il se leva tout-à-coup ; et, jetant son gant au milieu des chevaliers, il annonça qu'il ouvrait un tournoi, qu'il tiendrait une passe d'armes en l'honneur de la sainte Vierge, et qu'il romprait toutes lances contre quiconque oserait l'attaquer.

Ce singulier défi fut accueilli par de vives et bruyantes sympathies. Tous les plus nobles chevaliers se rangèrent avec enthousiasme aux côtés de Pierre de Beaufremont, disant qu'ils étaient ses tenants; le baron de Scey, Guillaume de Vienne, André de Rabutin, deux frères de la maison de Vaudrey, et beaucoup d'autres voulurent soutenir une si belle et si glorieuse cause. Mais personne ne releva le gant, qui resta exposé comme gage de bataille sous le portique de l'église, au lieu même où il était tombé, et demeura là deux ans jusqu'au jour du tournoi.

On avait publié cette passe d'armes singulière dans les deux Bourgognes, en Brabant et en Flandre, dans tous les Pays-Bas, en Portugal, en Espagne, en Angleterre, en Italie, en France; et ce ne fut qu'au mois de mai de l'année 1443 que le champ-clos fut ouvert à Dijon avec toute solennité.

Les quinze chevaliers de la sainte Vierge partirent de l'église où ils avaient entendu la grand'messe, montèrent à cheval et entrèrent dans la lice, que bordait une immense multitude de brillants spectateurs.

Ils étaient précédés de leurs écuyers, qui portaient tous la bannière de Notre-Dame. Les tenants avaient pour couleurs le blanc, l'or et l'azur, et des bouquets de roses à leurs lances. Mais ces flamboyants chevaliers eurent beau jeu, disent les chroniques; car pas un seul opposant n'osa se présenter; et qui pourrait se lever contre la Vierge sainte? La vaste assemblée poussa des cris de triomphe unanimes, et se rendit spontanément à l'église de Notre-Dame, où les chevaliers armés, que le peuple appelait les barons de la sainte Vierge, chantèrent avec transport le *Magnificat*, tenant la lance inclinée jusqu'à terre devant l'image auguste, et généreusement ensuite firent largesse aux pauvres gens. *Légendes de la Vierge.*

A Saint-Jean de Lyon et dans d'autres cathédrales, le cantique *Magnificat* était triomphé, comme le *Nunc dimittis* l'est encore à la bénédiction des cierges de la fête de la Purification. Lebrun Desmarettes, qui nous apprend cette particularité, ajoute qu'on chantait d'abord le *Magnificat*, à Lyon, sur un ton moins élevé que les psaumes, et qu'enfin la voix était considérablement haussée au verset : *Sicut locutus est ad patres nostros.* Nous trouvons dans cet usage un symbolisme très-expressif et qui honore le goût de nos pères.

PASCAL, *Dict.*

SEIZIÈME INSTRUCTION.

DES COMPLIES. — LEUR CONVENANCE. — USAGE ANCIEN DE LA PRIÈRE A LA FIN DU JOUR. — RAPPORTS ENTRE PRIME ET COMPLIES. — PRÉLIMINAIRES DE COMPLIES. — SOUVENIRS QUI SE RATTACHENT A CETTE HEURE. — SIGNIFICATION MYSTIQUE DU NOMBRE QUATRE DES PSAUMES. — DÉBUT DE CET OFFICE. — LEÇON BRÈVE. — LE *Confiteor*.

In die mandavit Dominus misericordiam suam, et nocte canticum ejus.

Le Seigneur a envoyé sa miséricorde le jour; je lui chanterai la nuit un cantique d'action de grâces. *Ps.* XLI, 11.

L'Église nous a mis dans la bouche, à toutes les heures du jour, de belles et délicieuses prières. Mais voici que la nuit est venue, étendant partout son voile funèbre ; c'est

le temps du repos ; c'est le temps du sommeil réparateur de nos forces ; mais le sommeil est aussi l'image de la mort, et qui peut nous assurer que nous ne nous réveillerons pas dans l'éternité ? La nuit est pleine de dangers ; c'est le temps propice au mal, le temps des faiblesses et des défaillances, le temps où l'ennemi sème l'ivraie au milieu du bon grain, où le lion rôde pour chercher sa proie, où le voleur épie sa victime. Qui nous protégera ? Qui nous fera éviter tant de piéges cachés dans d'épaisses ténèbres ? Admirons la tendresse de notre bonne mère, la sainte Église catholique : c'est pour fortifier nos âmes, comme le sommeil fortifie nos corps ; c'est pour nous mettre sous la garde de Dieu, alors que nous avons le plus besoin de son aide, qu'elle nous fait réciter Complies.

Ce mot de *Complies*, qui désigne la dernière de nos heures canoniales, nous indique par lui-même que cette partie de l'office est le complément et la fin des prières, que l'Église impose chaque jour à ses ministres.

De tout temps, on a senti le besoin de se tourner vers Dieu, de le remercier de ses bienfaits, d'implorer son assistance, avant de se livrer au repos (1). L'Écriture et les Pères font souvent mention d'une prière à faire après tous les travaux du jour, immédiatement avant le temps du sommeil. Toutefois, l'office de Complies ne remonte pas à la plus haute antiquité, du moins en la forme où il est rédigé actuellement ; et il ne se trouve pas compris dans l'énumération des différentes heures, que les anciens auteurs nous ont transmises. Le nom lui-même de Complies a été inconnu jusqu'au temps de saint Benoît, qui vivait au commencement du sixième siècle. On croit communément que ce fut vers cette époque que fut ajoutée à

(1) Recedente sole ac discedente necessariò rursùs est orandum. *D. Cypr.*, De orat., l. I. — In primo verbo *recedente* Vesperas, in altero *discedente* notat Completorium. *Suarez*, De Horis can., l. IV, c. v, n. 9.

l'office cette dernière heure canoniale ; et voici de quelle manière :

C'était d'abord tout simplement la prière, que chaque religieux devait adresser à Dieu avant de se mettre au lit. Bientôt cette prière se fit en commun. Du cloître elle passa insensiblement d'une église à l'autre, et peu à peu elle devint une pratique générale de l'Église, qui, en l'admettant, s'est proposé de remercier le Seigneur des grâces obtenues pendant la journée, et de sanctifier par la prière le repos de la nuit [1].

On remarque de très-grands rapports entre Prime et Complies. Dans chacune de ces heures, il y a la confession, quatre psaumes, hymne, capitule, répons, qui ne varient pas. Enfin le cantique de saint Siméon répond au symbole de saint Athanase, qu'on récite à chaque office dominical. Les prières de Prime et de Complies ne varient pas, dit un auteur (1), parce que nous devons rapporter fermement à Dieu le commencement et la fin de toutes nos œuvres. Dans Prime, on voit la prière constante contre les dangers de la journée, comme dans Complies on demande force et secours contre les dangers de la nuit. Quel est l'homme jouissant de son bon sens, dit à ce sujet saint Ambroise, qui ne rougirait pas de terminer ou de commencer sa journée sans aucun retour vers Dieu, sans aucune invocation au suprême auteur de toutes choses, lorsque nous voyons les oiseaux célébrer le commencement et la fin du jour par leurs doux chants et leurs suaves modulations (2) ?

Les Complies commencent par une leçon tirée de la

(1) Prima et Completorium non variantur... quia principium et finis operum nostrorum firmiter sunt tribuenda Deo. *Hugo*, De offic., l. II, c. I.

(2) Quis sensum hominis gerens non erubescat sine psalmorum celebratione diem claudere et adoriri, quùm etiam aves suavi modulamine et dulci carmine ortus dierum ac noctium prosequantur. *D. Ambros.*, Serm. XLIII, et in Exaëm., l. V, c. XII.

première épître de saint Pierre. C'est en souvenir de ce qui se passait autrefois dans les ordres religieux. Saint Benoît avait réglé que ses moines se réuniraient tous les soirs après le souper, pour faire ensemble une lecture tirée des livres saints ou des ouvrages des Pères les plus propres à leur inspirer des sentiments dignes de leur vocation. Le lecteur demandait d'abord la bénédiction par ces mots : *Jube*, *Domne*, *benedicere*, et, au signal de l'abbé, il terminait en disant : *Tu autem*, *Domine*, *miserere nobis*. On récitait ensuite quelques psaumes, et on se retirait dans le plus grand silence pour le repos de la nuit. Pareillement, le *Confiteor*, qu'on dit après la leçon, est une imitation d'une ancienne coutume monastique ; il nous rappelle l'usage où étaient les religieux de s'accuser, le soir, de leurs manquements à la règle commis dans la journée. Sachons gré à l'Église de nous avoir conservé, dans le début de ses Complies, un monument de ces belles et si précieuses pratiques.

Après ces préliminaires, viennent quatre psaumes parfaitement beaux et admirablement choisis, que nous expliquerons bientôt, ainsi que les autres prières dont se compose cette partie de l'office. Mais, avant tout, disons un mot du symbolisme de Complies.

Et d'abord, que de glorieux et touchants souvenirs s'y rattachent ! Complies, c'est l'heure où Marie, sœur de Lazare, vint répandre ses parfums et ses larmes sur les pieds du Sauveur et les essuya de ses cheveux ; c'est l'heure où le disciple bien-aimé, pendant la dernière cène, s'inclinait sur la poitrine du divin Maître ; Complies, c'est l'heure où l'adorable Jésus suait une sueur de sang au jardin des Oliviers ; l'heure où son corps fut embaumé, enveloppé d'un linceul blanc et déposé dans un sépulcre tout neuf ; l'heure qu'il voulut bien choisir, après sa résurrection, comme la plus propice et la plus favorable pour quelques-unes de ses apparitions. Complies, c'est l'heure où les vierges sages, tenant leurs

lampes allumées, vont à la rencontre de l'époux et entrent avec lui dans la salle du festin. Complies, c'est l'heure où les animaux reviennent des pâturages, où les besoins de notre corps sont satisfaits, où nous devons penser à notre intérieur et chercher un endroit où notre âme puisse se reposer en Dieu (1). Complies, à la fin du jour, nous représentent la fin de la vie ; c'est, dit un pieux auteur (2), la recollecte ou moisson complétée de toutes nos bonnes œuvres; c'est la recommandation de l'âme qui quitte ce bas monde, par cette espèce de mort qu'on appelle le sommeil ; c'est la prière fervente, soigneuse de notre salut, qui nous conduit au céleste rendez-vous. Enfin, nos Complies signifient la joie parfaite, qui aura lieu à la fin du monde, quand Dieu achèvera l'œuvre de la sanctification de ses élus (3). En résumé, expiation de nos fautes, action de grâces, préparation au sommeil, peut-être à la mort, voilà nos Complies.

Le nombre quatre des psaumes de Complies ne manque pas non plus de signification, soit qu'il nous représente les quatre éléments de notre corps que nous recommandons à Dieu (4), soit qu'on le regarde comme un emblème de perfection accomplie, un emblème de la fin du monde, alors que Dieu, complétant son œuvre à l'égard de ses élus, les appellera tous des quatre coins de la terre, pour les placer enfin dans un repos éternel.

Remarquons encore que si, à Complies, il y a un psaume de moins qu'à Vêpres, c'est que cet office est moins solennel; et l'Église n'a pas voulu lui donner autant

(1) Si dedero somnum oculis meis, donec inveniam locum Domino. *Ps.* CXXXI, 5.

(2) Claude Villette, chanoine de Saint-Marcel de Paris.

(3) Completorium significat gaudium electorum, quod, completo eorum numero, complebit Deus in Sanctis suis, in die generalis resurrectionis in fine mundi; et ideò in fine diei recitatur. *Hugo*, in Spec., c. III.

(4) Amalar., l. IV, c. VIII. — Durand, *Rat.*, l. V, c. X, n. 3.

d'importance qu'à son office triomphal et de prédilection.

Reprenons maintenant, et expliquons chaque partie de cette heure.

Toute l'assistance se tient debout, et l'officiant est à sa place, en simple habit de chœur. Le lecteur ou chantre, médiocrement incliné, lui demande la bénédiction par les paroles ordinaires :

Jube, Domne benedicere, — Ordonnez, mon père, de bénir,

et il demeure tourné et incliné vers celui qui préside, jusqu'à la fin de la bénédiction, que le célébrant lui donne, en disant :

Noctem quietam et finem perfectum concedat nobis omnipotens et misericors Dominus. — Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde une nuit tranquille et une fin parfaite.

Voilà le but de Complies clairement annoncé dès le commencement. Une nuit tranquille après, les agitations de la journée, après ce tourbillon d'affaires auquel nous avons été mêlés, est un doux présent du Ciel ; mais la consommation de tous nos travaux en Dieu, une heureuse fin qui couronne toutes nos œuvres, voilà le plus sublime et le plus digne objet de nos désirs.

Le prêtre s'est tourné vers le lecteur, pour lui adresser ce vœu de son cœur ; et tous les assistants s'y associent en répondant : *Amen.*

Le lecteur dit aussitôt la leçon brève :

Fratres, sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus, tanquàm leo rugiens, circuit quærens quem devoret; cui resistite fortes in fide (1). — Mes frères, soyez sobres et veillez, car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant à vous dévorer. Résistez-lui donc, en demeurant fermes dans la foi.

« Nous avons à combattre, dit le grand Apôtre, non contre des hommes de chair et de sang, mais contre des

(1) I Pet., v, 8.

puissances spirituelles, contre les esprits de malice (1); et les deux armes puissantes, avec lesquelles nous pouvons les repousser, sont la tempérance et la vigilance. La tempérance nous apprend à mortifier les passions, à réfréner les désirs déréglés, qui sont les moyens et comme les machines dont le démon se sert pour se rendre maître de notre cœur. Aussi, dit saint Augustin, vaincre les puissances invisibles qui nous sont opposées, c'est vaincre nos cupidités (2). La vigilance nous fait éviter les piéges du tentateur, en nous faisant considérer la vanité de tous les biens et de tous les plaisirs de ce monde, la faiblesse de notre cœur si facile à se laisser séduire, la force, la grandeur et la beauté de Dieu, qui seul peut nous préserver du mal, et nous rendre véritablement heureux. Enfin, si artificieux que soit l'ennemi de notre salut, si acharné qu'il se montre à notre poursuite, nous pouvons sûrement triompher de toutes ses attaques, par la pensée et le sentiment de notre foi. Un clin d'œil vers Jésus-Christ, la seule prononciation de son nom, faite avec les sentiments convenables, suffit pour le mettre en fuite [2].

Telle est la salutaire instruction, que l'Église nous donne, au commencement de cette dernière heure de l'office. Mes enfants, semble-t-elle nous dire, vous allez dormir; mais, prenez garde, le démon ne dormira pas; et, pour qu'il ne puisse vous nuire, vous avez grand besoin d'être fortifiés par la vertu toute-puissante de Dieu. Revêtez-vous surtout de l'armure de la foi, par quelque pieuse considération; et endormez-vous dans la paix et l'amour du Seigneur.

(1) Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversùs insidias diaboli. Quoniam nobis non est colluctatio adversùs carnem et sanguinem, sed adversùs principes et potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum contra spiritualia nequitiæ, in cœlestibus. *Eph.*, VI, 11, 12.

(2) D. Aug., *De Agon Christ.*, c. II.

La leçon brève se termine par l'invocation :

Tu autem, Domine, miserere nobis. Seigneur, ayez pitié de nous.

A quoi tout le chœur répond :

Deo gratias. Grâces soient rendues à Dieu.

Pour se mettre plus efficacement sous la protection de Dieu, le célébrant dit d'une voix médiocre :

Adjutorium nostrum in nomine Domini. Notre secours est dans le nom du Seigneur.

Qui fecit cœlum et terram, Qui a fait le ciel et la terre,

ajoute l'assistance, comme pour marquer que ce grand Dieu, qui a tout fait, veut bien prendre un soin particulier de ses créatures, les conduire chacune à sa fin, et qu'à plus forte raison il n'oubliera point l'homme, qu'il a privilégié à tant d'égards.

Le Dieu, qui a fait le ciel et la terre, est notre père; nous pouvons donc avec une confiance enfantine nous jeter entre les bras de sa tendresse, et c'est ce que nous faisons, en récitant tout bas le *Pater noster*.

Mais à ce sentiment d'amour vient se joindre un sentiment de crainte, car nous l'avons offensé ce tendre père; nous avons été à son égard des enfants rebelles; et, pour nous rendre dignes de sa grâce, nous devons détester ces fautes, qui ont contristé son cœur, et les expier par un sincère repentir. Voilà pourquoi le prêtre qui préside, se tenant médiocrement incliné, dit le *Confiteor* d'un ton grave (1). A ces paroles : *vobis fratres... vos fratres,* il se tourne vers le chœur, car ce n'est pas seulement devant la cour céleste qu'il s'humilie au souvenir de ses fautes; mais il les confesse à la face du ciel et de la terre; il dé-

(1) Confessio aptè fit, ut quidquid in die commisimus, diluamus. *Gemma.*, l. II, c. LXIV, et alternâ confessione mundemur. *Hug. in Specul.*, c. III.

plore au milieu de toute l'assemblée les manquements qui ont échappé à sa fragilité, et qui ont pu être pour ses frères un objet de mauvaise édification ou même de scandale. Pieuse et sainte pratique ! c'est le chef de la prière, celui qui est plus spécialement chargé de porter jusqu'au trône de l'Éternel les vœux des fidèles, qui proteste qu'il n'est pas assez pur pour cette sublime fonction, et conjure les Saints qui règnent dans la gloire, et ses frères qui combattent encore ici-bas, de s'intéresser pour lui auprès de l'Éternel. Et, aussitôt, conformément à ses désirs, les fidèles supplient le Seigneur d'avoir pitié de lui, de lui pardonner ses fautes, afin qu'il mérite la vie éternelle.

Mais ils sentent qu'ils sont eux-mêmes coupables; ils s'inclinent à leur tour; ils font la confession de leurs fautes, qu'ils déplorent dans l'amertume de leurs cœurs, et se tournent vers le célébrant, en disant : *tibi, pater...*, *te, pater*, pour marquer qu'ils ont confiance en la ferveur de ses prières. L'officiant dit pour eux le *Misereatur vestri ;* et puis, réunissant les vœux de tous, il demande pour lui et pour l'assemblée tout entière l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous les péchés. Quoi de plus touchant que cet échange et cette réciprocité de sentiments et de prières, que nous avons si souvent occasion d'admirer dans nos saints offices ! Quand le prêtre dit : *Indulgentiam,* tous font le signe de la croix, parce que ce n'est que par les mérites du Sauveur que nous pouvons obtenir le pardon de nos fautes; et, en même temps, on se redresse pour signifier qu'on se sent en quelque sorte déchargé du poids de ses iniquités, et qu'on a toute confiance en la miséricorde divine.

Ces préliminaires de Complies sont beaux, ces cérémonies parlent au cœur; maintenant l'âme est convenablement préparée, elle peut épancher ses sentiments et se laisser aller à tous les mouvements, que vont exciter en elle les psaumes et toutes les autres prières, dont se compose le corps de l'office de Complies.

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

La nature s'endort dans son repos. Des voix mystérieuses chantent, à travers les brises embaumées des bruyères, l'hymne sans fin, que les Archanges disent au ciel. Unissons-nous au recueillement de la terre et du ciel... prions.

BALLEYDIER.

EXACTITUDE A LA RÉCITATION DE COMPLIES.

1. La récitation de l'office divin, étant la plus grave de toutes les obligations, doit être aussi la première dans notre estime et passer avant tout autre soin et toute autre occupation. C'est ce que saint Bonaventure fit comprendre à ses religieux, en une circonstance solennelle, ne voulant pas retarder Complies après le repas du soir.

Grégoire X connaissait et appréciait l'illustre général des Franciscains. Il voulut se l'attacher par des liens plus étroits, et lui laissa entrevoir la pensée de l'élever au cardinalat. L'humilité de Bonaventure prit l'alarme, et il s'enfuit à Paris, où, s'ensevelissant dans sa féconde retraite, il composa son magnifique traité de l'*Hexameron*, ou de l'ŒUVRE DES SIX JOURS, dont il dictait les chapitres à plus de cent soixante religieux assemblés pour l'entendre.

Mais le dessein du Souverain-Pontife était arrêté. Aux fêtes de la Pentecôte, Grégoire X créa cinq cardinaux : saint Bonaventure était du nombre. Le Pape lui conféra en même temps la dignité d'évêque d'Albano, un des sept évêchés suffragants de Rome, double et rare distinction, puisque d'ordinaire nul cardinal n'est créé dans l'ordre des évêques avant d'avoir passé par l'ordre des prêtres, et que les évêchés suburbicaires sont réservés aux plus anciens et aux plus illustres membres du Sacré-Collége. Pour qu'il ne pût pas résister, le Pape lui écrivit : « Après de longues et mûres délibérations faites à ce sujet « avec nos Frères, et en considération des rares vertus qui nous mon- « trent une partie des richesses que le Ciel a mises dans votre âme, « nous avons cru devoir vous élever au cardinalat et à l'évêché d'Al- « bano..., vous enjoignant par ces présentes d'acquiescer en toute « humilité et soumission à l'ordre qui vous appelle, et de vous rendre « auprès de nous sans vous permettre ni excuse ni retard. »

L'injonction était formelle, et quelle que fût la répulsion du Saint pour les hautes et périlleuses dignités, il partit. La fatigue l'obligea de s'arrêter en route, et il demeura au couvent du Bois de Mugello, à quatre lieues de Florence. La Providence s'était ménagé une occasion de faire éclater de nouveau son humilité. Le Pape lui avait député deux nonces chargés de lui porter les insignes du cardinalat. Ils

arrivent, entrent dans le couvent, et voient dans la cour un moine qui, selon la règle de Saint-François, lavait la vaisselle de ses frères. C'était saint Bonaventure. Ils s'approchent, tenant à la main le chapeau de cardinal. Bonaventure les salue, et les prie de suspendre ce chapeau pour quelques instants à une branche d'arbre ; puis il achève son grossier labeur, et, s'adressant à ses religieux : « Mes frères, nous « venons de satisfaire aux obligations de notre état et de travailler en « religieux pauvres; des devoirs nouveaux et de plus graves soins « m'appellent maintenant. Je ne voyais dans mes premières occupa- « tions que facilité et douceur; cette nouvelle dignité me paraît envi- « ronnée de grands périls et me pénètre de crainte. » Puis il va vers les légats, et les reçoit avec les honneurs dus à leur rang.

Cependant, au milieu de la solennité de cette réception, les heures s'étaient écoulées : il se faisait tard ; le moment des Complies était passé. Les religieux se dirigent vers le réfectoire, remettant à dire leur office après souper. Le Saint s'en aperçoit, les arrête, les reprend avec sa douceur inimitable, et leur demande « lequel des deux exercices devait être préférablement ajourné. » Puis il les conduit au chœur, où ils achèvent les Complies.

Voilà de ces traits qui font connaître tout l'homme, et dont l'éloquente naïveté surpasse tous les éloges.

Dans une certaine église de chanoines séculiers, pendant qu'on chantait à Complies les paroles : *In pace in idipsum dormiam et requiescam,* on entendit une voix du ciel qui disait : « Celui qui a une extinction de voix a été seul exaucé. » Le chanoine, qui était affecté de ce mal, était méprisé par ses confrères ; mais, comme il compensait la cacophonie de sa voix par une véritable piété, il avait mérité seul d'être exaucé, par exception des autres, qui faisaient valoir le charme et la justesse de leur organe.

L'auteur de la divine psalmodie raconte quarante traits de ce genre, parmi lesquels en figurent plusieurs, où les démons sont représentés comme s'efforçant de distraire de l'attention à l'office ceux qui sont tenus aux heures canoniales.

Antoine Legras, secrétaire de la reine Marie Médicis, avait une dévotion toute particulière pour l'office de Complies. Il ne manquait guère à le réciter tous les jours. C'était l'époux de l'illustre madame Legras, qui fut d'un si grand secours à saint Vincent de Paul, pour ses établissements de charité.

Saint Nicolas, évêque de Myre en Lycie, se sentant près de mourir, leva les yeux au ciel, d'où il voyait les anges venir au-devant de lui ; et, ayant récité le psaume : « Seigneur, j'ai mis mon espérance « en vous, » jusqu'à ces mots : « Je remets mon âme entre vos « mains, » il passa de ce monde dans la céleste patrie.

On met en tête de tous les livrets, dont on se sert pour montrer à lire, une croix qu'on appelle *de par Dieu*. C'est une formule ancienne, dont on se servait autrefois pour annoncer que l'on parlait au nom de Dieu. Dans un vieux rituel à l'usage des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, on lit pour rubrique que l'abbé, lorsque l'heure d'aller à Complies était venue, disait à ses moines : *Eamus ad Completorium ex parte Dei ; Allons à Complies de par Dieu.* C'est ainsi qu'on dit encore : *De par le roi.*

Nous récitons Complies pour nous préserver des embûches du démon. — Les hérétiques et les révolutionnaires sont démonolâtres.

2. Dans l'oraison de Complies et dans tous nos offices, nous demandons à Dieu d'écarter de nous l'ennemi de notre salut, de nous préserver de ses embûches; nous ne voulons avoir rien de commun avec cet ange apostat, l'auteur de tous nos maux. Chose curieuse à la fois et hideuse, trop souvent les impies l'admirent et l'invoquent. Mais nul n'a poussé à ce sujet le cynisme et l'audace plus loin qu'un de nos modernes révolutionnaires.

En effet, au milieu des affreux blasphèmes auxquels Proudhon s'est livré dans son dernier ouvrage, il y en a un qui dépasse de beaucoup tout ce qui a été dit jusqu'à présent : c'est une invocation infernale, que l'auteur adresse au démon. Se répandant en protestations de sympathie pour Satan, Proudhon aspire à le voir régner sur la terre; il lui voue un culte et le substitue à Dieu. Voici ces paroles, que nous citons malgré le dégoût qu'elles nous inspirent :

« Viens, Satan, viens le calomnié des prêtres et des rois, que je « t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine! Il y a longtemps que « je te connais, et tu me connais aussi. Tes œuvres, ô le béni de mon « cœur, ne sont pas toujours belles ni bonnes; mais elles seules don- « nent un sens à l'univers, et l'empêchent d'être absurde. Que serait « sans toi la justice? un instinct; la raison? une routine; l'homme? « une bête.

« Toi seul aimes et fécondes le travail; tu ennoblis la richesse, tu « sers d'excuse à l'autorité, tu mets le sceau à la vertu. Espère encore, « proscrit! Je n'ai à ton service qu'une plume; mais elle vaut des « millions de bulletins. Et je fais vœu de ne la poser que lorsque les « jours chantés par le poète seront revenus :

« Ah! rendez-moi les jours de mon enfance,
« Déesse de la liberté. »

Qu'on nous permette de dire franchement notre pensée. En parlant ainsi, Proudhon n'a pas exprimé simplement une opinion particulière et un désir qui ne soit propre qu'à lui; il a écrit un programme, le véritable programme de la Révolution, qui ne tend à

rien moins qu'à renverser Dieu et à mettre Satan sur ses autels. Prouvons le fait; nous en chercherons ensuite les raisons.

Tous les révolutionnaires ont toujours eu un culte réel pour Satan. Ils niaient les vérités les plus solennelles; mais ils confessaient le pouvoir du démon. Déjà Jésus-Christ leur disait : *Vous avez le diable pour père.* S'ils se sont montrés mauvais citoyens, ils n'ont jamais été des enfants indignes.

Rappelons-nous Julien l'Apostat, ce grand révolté, qu'un journal impie (1) a élevé aux nues, pour avoir « proclamé le principe de la liberté religieuse. » Il déclare la guerre au Galiléen; mais il rend des honneurs à Satan. Il se fait initier par Maxime aux mystères infernaux; et, dans ses opérations théurgiques, souvent il consulte la volonté du démon, à laquelle il se soumet avec respect.

Passons à Luther, le héros de la liberté de penser. Il se révolte contre le pape et se soumet à Lucifer; il rejette les bulles de Rome, et reçoit les oracles de l'enfer. C'est par lui-même que nous connaissons ses fréquents entretiens avec Satan; et c'est lui qui nous dit comment, après une discussion avec le prince des ténèbres, il se décida à abolir le saint sacrifice de l'autel (2). Proudhon n'a été, en réalité, qu'un plagiaire, et son invocation au démon se trouve depuis plusieurs siècles dans les œuvres du grand novateur.

Celui-ci mettait Satan partout; il disait qu'il dormait avec lui, qu'il étudiait avec lui, qu'il voyait tout avec l'aide de son assistance, et il avait toujours le nom du diable à la bouche. Dans le petit écrit qu'il publia contre le duc Henri de Brunswick, il nomme le diable cent quarante-six fois; et, dans son ouvrage des *Conciles*, en quelques lignes, il fait intervenir quinze fois ce même Satan, principal objet de ses pensées.

Parlons de Zwingle, l'apôtre du libéralisme en Suisse, le réformateur de Zurich, celui qui a aboli la *superstition* de la présence réelle. Il avoue lui-même que c'est le démon qui lui a fourni les arguments à l'appui de sa thèse, et il nous parle des relations familières qu'il avait avec l'esprit de ténèbres (3).

Les principaux disciples des deux grands hérésiarques, Muntzer, Pelasge, Carlostadt, parlent très-sérieusement de leurs entretiens avec Satan, et des fréquentes apparitions dont il voulut bien les honorer. « Rien n'était plus ordinaire au temps de la Réforme, dit Uhlemberg, que de voir Satan se transformer en ange de lumière (4).

(1) L'Opinione.

(2 *Conférence de Luther avec le Diable, racontée par lui-même*, édition de 1684. Voy. aussi Audin, *Vie de Luther*, t. I, p. 558.

(3) Bossuet, *Histoire des Variations*, liv. II, p. 35.

(4) Muntzer, Carlostadius, Pelasgus, aliique revelationes jactant, ut frequens erat iis temporibus hoc stratagema Satanæ in angelum lucis se transformantis. *Vita Lutheri.*

Les autres novateurs les plus célèbres, Bodin, Agrippa, Ficin, Mélanchton, Ringelberg, Junien, s'étaient tous adonnés à l'astrologie judiciaire et aux sciences occultes, dont le but est de mettre l'homme en communication plus ou moins directe avec le démon. La chose alla si loin que, d'après les registres de Genève, en soixante ans, on brûla dans cette seule ville cent cinquante individus pour crime de magie (1).

Les philosophes et les révolutionnaires du dix-huitième siècle n'ont pas été moins dévoués au culte du démon, ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage de Fiard, publié en 1803 : *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres.* Voltaire, écrivant à Thiriot, le 21 octobre 1736, lui disait : *Il faut mentir comme un diable,* traçant ainsi le programme de la Révolution. Bannir Dieu, mettre sur l'autel une prostituée, haïr le signe de notre salut jusqu'au point de changer le nom d'un quartier parce qu'on l'appelait la *Croix Rouge*, ce sont là des actes qui ne peuvent s'expliquer que par une sorte de possession diabolique. On sait d'ailleurs que, dans le principe, les théophilanthropes offraient quelques-uns de leurs sacrifices aux dieux infernaux.

Depuis lors, combien de fois n'a-t-on pas entendu, au milieu des cris sauvages de la Révolution, celui de : *Vive l'enfer !* Après l'assassinat du duc de Berri, il retentit dans les rues de Paris. On l'a répété en 1848, lorsqu'a éclaté la révolution socialiste; et dernièrement encore, à Fribourg, il s'est trouvé des gens pour le proférer comme signal d'une nouvelle révolution. Et que veut dire ce cri de : *Vive l'enfer !* sinon vivent le diable et son règne ?

En Belgique, le *Journal de Liége*, qui est le journal du révolutionnaire M. Frère, a entrepris, il y a quelque temps, de faire l'apologie du serpent de la *Genèse*, et de le venger des *calomnies de la Bible.* Il présentait ce serpent séducteur comme l'idéal du progrès, et lui consacrait sa lyre et ses vers. Or, comment concilier l'adoration du serpent avec l'amour de Celui qui l'a maudit, c'est-à-dire le culte de Dieu et le culte de Satan (2) ?

Il en a été de même en Italie. Prenez le *Jésuite moderne*, de Vincent Gioberti, et à chaque pas vous trouverez ce mot *diable !* qui établit un singulier rapprochement entre le style du philosophe piémontais et celui de Luther. La *Gazzetta del Popolo*, qui a voué une haine infernale à la Vierge immaculée, se montre pleine de docilité aux inspirations de Satan, qu'elle nous donne, sous le nom de Pirosmeraldo, pour son confident et son protecteur. Ceux qui ont lu le *Juif de Vérone* connaissent les scènes impies, les serments sacri-

(1) Audin, *Vie de Calvin*, t. II, p. 128. — Dœllinger a prouvé tout au long la Panurgie (action universelle) du démon dans le système protestant. *La Réforme*, t. II, p. 400.

(2) *Journal de Bruxelles*, 8 mai 1858.

léges, le culte diabolique, qui ont eu lieu à Rome sous la république de 1849. Et Antoine Gallenga n'a-t-il pas déclaré, dans une lettre, qu'*il se donnerait même au diable* pour délivrer l'Italie ? « Je me mettrais dans les rangs de Satan, s'il conduisait ses légions contre nos ennemis les étrangers, » disait le député régicide (1).

Dieu est blasphémé tous les jours par les révolutionnaires ; mais on respecte le diable. Le catholicisme, qui est la seule vraie religion, est persécuté, et l'on veut qu'il soit esclave ; mais pour les autres cultes, qui tous sont plus ou moins agréables à Satan, on les tolère, on les honore, on les favorise. Oui, certes, le règne de la Révolution est le règne du diable ; et il doit en être ainsi puisque le diable, comme le disait très-bien Donoso Cortès, est le premier révolutionnaire. Il a porté la révolution dans le ciel, et il a dit : *Je serai semblable au Très-Haut*, comme les ambitieux portent la ruine et le bouleversement dans les États, pour arriver à être *semblables aux rois*. Le diable a été *homicide dès le commencement*, et la Révolution qu'il a engendrée vit de sang et se repait de carnages. Le diable est le père du mensonge, et la Révolution n'accomplit son œuvre que par la fourberie, la fausseté et la calomnie. Le diable enlève les âmes à Dieu, et la Révolution, pour dépouiller l'Église de tout ce qui est de son domaine, déploie ce que l'Apocalypse appelle les profondeurs de Satan, et toutes ces opérations sataniques dont parle saint Paul (2).

On comprend par là comment Proudhon, en voyant retarder cette révolution sociale vers laquelle il aspire, invoque Satan et le presse de hâter son règne. Les paroles qu'il a sur les lèvres, beaucoup les ont dans le cœur ; et ce que désire Proudhon, c'est ce que désireraient également tous les révolutionnaires de tous les rangs et de toutes les couleurs : c'est d'anéantir Dieu, s'il était possible, et de mettre Satan à sa place. L'*Armonia*, Journal de Turin.

Cela peut paraître un problème pour beaucoup d'esprits que de voir la plupart des novateurs et les plus audacieux chefs de révolte entraînés à invoquer Satan, et à se mettre en communication directe et avouée avec lui ; mais ce n'est là un mystère que pour les observateurs superficiels, qui n'ont jamais été amenés à sonder les abîmes du cœur humain. L'homme n'est point livré à lui-même, comme on semble le supposer et le croire ; et, s'il ne peut avoir une bonne pensée sans l'assistance et le secours de l'Esprit-Saint, toute résistance volontaire aux inspirations de cet Esprit le livre plus ou moins à l'empire d'un autre esprit, qui cherche sans cesse à s'emparer de lui, en se substituant à l'Esprit de Dieu. Et comme la pratique du bien

(1) Lettre au *Risorgimento*, 28 octobre 1856.

(2) Qui non cognoverunt altitudines Satanæ. *Apoc.*, II, 24. — Secundum operationem Satanæ. II *Thess.*, II, 9.

et la fidélité aux inspirations divines affermissent en nous le règne de l'esprit de vérité, de même la multiplicité des actes mauvais et l'attachement obstiné à l'erreur nous assujettissent d'une manière plus absolue au pouvoir de l'esprit de mensonge. En suivant l'une ou l'autre de ces voies opposées, l'homme arrive, selon la mesure des lumières et selon l'énergie des facultés qui lui ont été données, à ne plus voir que la volonté du maître qu'il sert; or, comme ces deux maîtres veulent que l'on rende hommage à leur puissance, que l'un aspire à être proclamé en fait ce que l'autre est en droit et réellement, dominateur souverain de toutes les créatures, on ne peut voir, dans le langage de ceux qui ont le mieux servi Satan, que l'expression toute naturelle et en quelque sorte nécessaire d'une dépendance qu'ils ont volontairement acceptée, mais qui s'étend beaucoup plus qu'ils n'avaient prévu.

Remarquons cependant une chose : le démon n'a régné sur la société par le paganisme et ne s'est fait adorer qu'en trompant les hommes et en se faisant passer pour Dieu ; depuis l'établissement du christianisme, on a vu bien des esprits orgueilleux, secouant l'autorité du vrai Dieu, s'attacher à un autre maître et avouer ouvertement où ils puisent leurs inspirations; mais ce cri de : *Vive l'enfer !* que la Révolution a fait retentir plusieurs fois en Europe, nous révèle un degré d'impiété que le monde n'avait pas connu jusqu'à notre siècle: ce n'est pas simplement un défi aux croyances religieuses des chrétiens, comme quelques-uns voudraient sans doute se le persuader, pour atténuer autant que possible les caractères particuliers à notre époque; ce n'est plus ici le mal désiré sous l'apparence du bien : c'est le mal lui-même, connu et désiré comme tel; c'est l'empire de Satan appelé et invoqué sur la terre comme il existe aux enfers, de même que les vrais chrétiens souhaitent et appellent chaque jour le *règne de Dieu sur la terre comme au ciel ;* c'est le cri de guerre adopté par ceux qui combattent contre l'Église et contre les puissances qui font cause commune avec elle; c'est peut-être le cri qui désormais se fera entendre jusqu'à la fin du monde, et qui un jour sera exaucé, mais bien moins pour marquer la dernière victoire de l'enfer que la délivrance de l'Église et le commencement de son éternel triomphe.

L. Rupert.

On raconte le trait suivant d'un de nos plus célèbres prédicateurs, qui se trouvait dernièrement dans les salons d'une marquise, en compagnie d'un poète nouvellement immortel. L'académicien laisse échapper devant le Révérend Père cette interjection très-usitée, mais peu canonique : « Je veux bien, dit-il, que le diable m'emporte ! — Permettez, répliqua le religieux, je vous ai déjà retenu pour le ciel... »

PARAPHRASE DU PREMIER PSAUME DE COMPLIES.

Massillon a fait, sous forme de prière, une très-pieuse paraphrase du premier psaume de Complies. Nous la transcrivons ici comme très-propre à procurer une douce consolation à la classe si nombreuse des personnes affligées.

Cùm invocarem, exaudivit me Deus justitiæ meæ ; in tribulatione dilatasti mihi.

Le Dieu de ma justice m'a exaucé dans le temps que je l'invoquais; lorsque j'étais dans l'angoisse, vous m'avez dilaté le cœur.

En vain, ô mon Dieu! je vous protestais tous les jours que je regardais le monde et toute sa gloire comme un monceau de boue, et que vous seul suffisiez à une âme qui a le bonheur de vous posséder, je ne connaissais pas mon cœur ; et je me séduisais moi-même. Je tenais encore par mille liens secrets et insensibles à ce monde trompeur, que je semblais mépriser; j'aimais encore ses biens, ses honneurs, et tout cet amas de fumée qui s'est dissipé en un instant. Mais l'accablement profond où la perte de ces objets frivoles vient de me jeter, me découvre enfin ces dispositions criminelles que je me cachais à moi-même, et que vous voyiez depuis si longtemps au fond de mon cœur. Il me fallait un grand coup, pour me réveiller de cet assoupissement funeste. Vous l'avez frappé, grand Dieu! ce coup de miséricorde ; et, fortifié, éclairé par votre grâce, j'ai plus senti de honte de mon erreur et de mon infidélité, que de douleur de mon infortune. Vous vouliez être, ô mon Dieu! mon tout, mon unique ressource ; aussi, dès que je me suis tourné vers vous dans l'amertume de mon cœur, et que je vous ai invoqué, vous n'avez pas consulté votre justice, qui demandait qu'ayant cherché de vains appuis hors de vous, vous m'abandonnassiez à moi-même. Vous êtes venu promptement à mon secours, Dieu de bonté, et un rayon de joie et de lumière a lui aussitôt au milieu de la sombre tristesse de mon cœur, et en a dilaté et adouci le serrement et l'amertume.

Miserere meî, et exaudi orationem meam.
Ayez pitié de moi et exaucez ma prière.

Ne vous lassez pas, grand Dieu! de vous communiquer à votre créature, et de soutenir ma faiblesse. Pour moi, je ne me lasserai point d'implorer votre secours. Continuez, grand Dieu! de me regarder avec ces yeux de miséricorde, qui ne mesurent pas vos bienfaits sur l'indignité, mais sur les besoins de ceux qui vous prient. Ayez pitié de ma misère, et faites-moi sentir encore plus vivement que la perte de tout ce que le monde donne n'est rien, qu'on a tout

lorsqu'on est à vous, et qu'on ne saurait rien perdre tandis qu'on vous possède encore.

Filii hominum, usquequò gravi corde, ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium?

Jusqu'à quand, ô enfants des hommes, aurez-vous le cœur appesanti? Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge?

O enfants des hommes! qui courez avec tant d'empressement après une fortune qui vous échappe toujours, et qui vous laisse encore mille choses à désirer quand vous l'avez trouvée, jusqu'à quand votre cœur se laissera-t-il séduire par une illusion, dont votre expérience devrait vous avoir détrompés? Jusqu'à quand aimerez-vous vos inquiétudes et vos chaînes? Le bonheur que vous cherchez n'est plus qu'un poids qui vous accable, dès que vous y êtes parvenus. Vous sentez multiplier vos soucis, à mesure que le monde vous multiplie ses faveurs; de nouveaux désirs naissent de ceux que vous venez de voir accomplis. Le monde vous croit heureux; mais la jalousie, mais la prospérité d'autrui, mais ce qui manque encore à votre ambition, mais le vide même de tout ce que vous possédez, et qui ne saurait jamais satisfaire l'immensité d'un cœur que Dieu seul peut remplir; mais le dégoût même qui suit toujours la possession de ce qu'on avait le plus désiré; mais le cri de la conscience, qui vous reproche sans cesse et les voies injustes par où vous êtes parvenu à ce que vous désiriez, et l'usage criminel que vous en faites; mais la pensée même que tout s'enfuit, que la vie la plus longue n'est qu'un instant rapide, et que demain on va vous redemander votre âme; mais tout cela ensemble est un ver secret qui vous dévore sans cesse, et qui empoisonne toute cette vaine félicité qui trompe les spectateurs, tandis qu'elle ne peut vous rendre heureux, et vous séduire vous-mêmes. Pourquoi sacrifiez-vous donc votre âme, votre salut éternel, votre Dieu, à des objets dont vous ne pouvez vous empêcher de sentir vous-mêmes le faux, la vanité, le néant? Aimez celui seul qui peut donner tout ce que l'on désire, et dont l'amour tout seul fait le véritable bonheur de ceux qui l'aiment.

Et scitote quoniam mirificavit Dominus Sanctum suum; Dominus exaudiet me, cùm clamavero ad eum.

Sachez que c'est le Seigneur qui a rempli son Saint d'une gloire admirable; le Seigneur m'exaucera quand j'aurai crié vers lui.

Que ne puis-je m'appeler ici moi-même en témoignage. Depuis que, revenu des erreurs et de l'indignité des passions, je me suis efforcé de conformer ma vie à la sainteté du christianisme, dont je suis

encore si éloigné, le Seigneur n'a pas laissé d'opérer dans mon âme des merveilles inconnues aux amateurs du monde. J'ai senti au dedans de moi-même la paix, la joie, le calme, que le monde et tous ses plaisirs n'avaient jamais pu me donner. Le monde lui-même a vu le prodige de mon changement, et il s'en est moqué; et il a cherché, dans la faiblesse et la légèreté de mon esprit, les raisons d'un évènement qui ne prenait sa source que dans les lumières descendues d'en-haut et dans la force et dans la douceur de la grâce. Le Dieu de miséricorde ne m'a pas fait même attendre longtemps cette faveur signalée. A peine me suis-je tourné vers lui, à peine, touché de mes égarements, ai-je fait entendre au pied de son trône mes cris, mes prières et mes larmes, qu'il s'est rendu à moi; il a consolé mon affliction, ou plutôt il m'a fait trouver des douceurs ineffables dans l'amertume de mon repentir et de ma douleur.

Irascimini et nolite peccare; quæ dicitis in cordibus vestris in cubilibus vestris compungimini.

Mettez-vous en colère, mais gardez-vous de pécher; soyez touchés de componction dans le repos de vos lits.

Enfants des hommes, esclaves du monde et des passions, imitez mon exemple. Entrez en indignation contre vous-mêmes, de vous être laissé si longtemps abuser par des illusions, qui ne peuvent séduire que des enfants et des insensés. Regardez avec horreur l'opprobre et l'indignité des liens, dont vous vous faisiez autrefois une gloire déplorable, mais dont vous ne sentez plus depuis longtemps que la pesanteur et l'infamie. Tournez contre ceux qui vous ont séduits par leurs persuasions, ou par leurs scandales, l'aversion que vous témoigniez pour les gens de bien, lorsqu'ils vous donnaient de saints exemples ou des avis charitables. Changez cet amour excessif d'un corps que vous avez fait servir jusqu'ici à l'ignominie, en une haine salutaire. Vous ne pécherez plus, dès que vous haïrez la source et l'instrument de tous vos crimes. Mais souvenez-vous que ce n'est ni le dégoût ni la lassitude, qui forment ces dispositions saintes. On peut être lassé des plaisirs, sans les détester; on peut en sentir le vide, sans en sentir l'énormité et l'infamie. Interrogez votre cœur : il peut être rassasié du crime, sans être changé et touché de la vertu. Mais si la miséricorde de Dieu a opéré en vous ce changement sincère, mais si vous sentez et l'outrage que vos passions ont fait à Dieu, et l'avilissement où elles vous ont fait tomber vous-mêmes, ah! alors vous ne garderez plus de mesure dans votre douleur; les jours ne suffiront pas même à l'amertume et à l'abondance de vos larmes; elles suspendront votre sommeil durant le silence de la nuit. Ce temps paisible, dont vous aviez fait autrefois un temps de dissolution et de tumulte, et dont le repos et les ténèbres avaient

fourni tant de facilité à vos crimes, ne servira plus qu'à laisser plus de cours et plus de loisir à votre douleur.

Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino.
Offrez au Seigneur un sacrifice de justice, et espérez au Seigneur.

Mais souvenez-vous que Dieu n'aime pas les sacrifices imparfaits; rendez-lui tout votre cœur, que vous aviez prostitué avec tant d'abandonnement aux créatures; ne ménagez point vos démarches en le servant, comme vous ne les avez point ménagées en servant le monde; portez sur le bûcher la victime tout entière. Le démon vous a possédé si longtemps sans partage, et vous ne vous donneriez qu'à demi au Seigneur à qui vous appartenez, et qui réclame sa créature ! Vous ne le servirez avec plaisir, que lorsque vous le servirez sans réserve. Mais aussi, dès que vous l'aurez rendu maître de tout votre cœur, la joie, l'espérance, la confiance, naîtront au fond de votre âme. Le souvenir de vos crimes ne s'offrira à vous qu'avec le souvenir des miséricordes éternelles, qui vous en ont inspiré le repentir et l'horreur; et plus l'abîme où vous étiez enseveli depuis tant d'années paraîtra affreux, et sans espérance de retour si vous eussiez été abandonné à vous-même, plus vous serez touché de la clémence d'un Dieu, dont la main toute-puissante a bien voulu vous en retirer. Vous lirez dans l'histoire de vos égarements l'histoire de ses miséricordes infinies sur votre âme; et plus vous vous trouverez pécheur, plus le Seigneur vous paraîtra bon, miséricordieux et aimable.

Multi dicunt : Quis ostendit nobis bona?
Plusieurs disent : Qui nous fera voir les biens que l'on nous promet ?

Mais, mon Dieu, les hommes enivrés de leurs passions n'écoutent qu'avec mépris ces avis utiles. Ils nous demandent avec insulte où est donc cette joie, ce contentement, ce bonheur, que nous promettons ici-bas même à ceux qui veulent revenir à vous. Ils voudraient qu'on leur fît voir des yeux du corps les biens invisibles, que l'œil de l'homme n'a point vus, et que la chair et le sang ne sauraient comprendre. Ils ne voient rien que de triste et de rebutant dans votre service, parce qu'ils n'y voient rien qui flatte les sens ou l'orgueil, la seule félicité qu'ils connaissent et qu'ils cherchent, cette félicité qui les fuit toujours, qu'ils désirent sans cesse, quoiqu'ils n'y puissent jamais atteindre, et dont le désir chimérique est la source de tous leurs chagrins les plus réels et de leurs troubles les plus accablants. Ils sentent à tout moment, malgré eux, que le monde ne fait point d'heureux; et ils ne veulent pas essayer si vous n'êtes pas assez puissant pour en faire. Ils aiment un maître qui les rend malheureux; l'illusion de ses promesses, dont ils ont si souvent éprouvé la vanité et le mensonge, leur adoucit la pesanteur actuelle de son joug; et ils

craignent celui avec lequel on ne doit plus rien craindre, dans le service duquel on ne connaît plus ni peine, ni deuil, ni douleur, et dont le joug fait toute la consolation et la félicité de ceux qui le servent.

Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine: dedisti lætitiam in corde meo.

La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur ; vous avez fait naître la joie dans notre cœur.

Oui, grand Dieu! vous avez gravé au fond de nos cœurs cette lumière éternelle, cette voix secrète, qui nous crie sans cesse que vous êtes le seul bonheur de l'homme, qui nous rappelle à vous malgré nous-mêmes; cette voix, qui se fait entendre au milieu du tumulte de nos passions, qui nous suit jusque dans l'abîme du désordre, et qui ne nous permet pas d'ignorer qu'étant faits à votre image, nous ne sommes faits que pour vous. Aussi tout ce qui souille et déshonore cette auguste ressemblance et nous sépare de vous, fait en même temps tous nos malheurs et tous nos crimes. Et c'est, ô mon Dieu! cette lumière née avec nous, et que votre main seule a pu placer dans nos cœurs, qui, devenant un ver secret et dévorant pour les pécheurs, est une source continuelle de joie et de consolation pour ceux qui ont le bonheur de vous servir. Ils sentent qu'en revenant à vous, ils reviennent à la première institution de la nature humaine, que leur vie devient conforme aux lumières les plus inséparables du fond de leur cœur, et qu'ils sont dans la situation où la créature raisonnable doit être. En vain l'homme corrompu cherche à se persuader que nous sommes faits pour le plaisir, et que des penchants nés avec nous ne sauraient être des crimes. C'est le langage de ses passions, c'est le désir brutal de son cœur ; mais ce n'en est pas le sentiment le plus profond et la passion la plus intime. Il trouve au-dedans de lui une contradiction éternelle à ce dogme impie. Il s'en fait honneur, mais il ne peut s'en faire une ressource. Sa langue le publie, mais son cœur le désavoue.

A fructu frumenti, vini et olei sui multiplicati sunt.

Ils se sont accrus et enrichis par l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile.

Ainsi, ô mon Dieu! le bonheur, dont les pécheurs semblent jouir, ne me dégoûtera jamais de l'observance de votre loi sainte. Ce n'est qu'une vaine montre, qui cache les remords les plus cruels et les inquiétudes les plus tristes. Multipliez entre leurs mains les biens de la terre; comblez-les de ces faveurs périssables, qui ne sont pas dignes de vos serviteurs; ce sont des dons réservés aux enfants du siècle, et que vous faites presque toujours dans votre colère. Vous punissez le crime et l'ambition de leurs désirs, en les exauçant. Le royaume de vos

Saints n'est pas de ce monde; une récompense plus durable les attend.

In pace in idipsum dormiam et requiescam; quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

Pour moi, je dormirai en paix, et je jouirai d'un parfait repos, parce que vous m'avez, Seigneur, affermi d'une manière toute singulière dans l'espérance.

Pénétré de ces vérités saintes, quand toutes les disgrâces du monde fondraient de nouveau sur moi, quand l'envie ou l'injustice des hommes me dépouillerait de tout ce que je possède ici-bas, pourvu que vous soyez encore avec moi, et que mon cœur vous possède, ô source unique de tous les biens, la paix de mon âme n'en sera point troublée. Conservez en moi cette ferme espérance, que vos miséricordes y ont fait naître; et je serai tranquille au milieu de toutes ces révolutions passagères. Je verrai arriver la mort avec joie, cette mort qui n'est qu'un doux sommeil pour les justes; et mes cendres attendront en paix dans la nuit du tombeau, le jour de la lumière et de la révélation, et cette vie nouvelle et immortelle, que vous promettez à ceux qui vous ont aimé sur la terre.

DIX-SEPTIÈME INSTRUCTION.

SUITE DES COMPLIES. — *Converte nos.* — LES QUATRE PSAUMES. — *Quùm invocarem. — In te, Domine, speravi. — Qui habitat in adjutorio. — Ecce nunc benedicite.*

Memor fui nocte nominis tui.

Je me suis souvenu, Seigneur, de votre nom durant la nuit. *Ps.* CXVIII, 55.

Les prières qui précèdent, souvenir précieux des temps anciens, n'ont été, en quelque sorte, que l'exorde de Complies. Aussi sont-elles murmurées à voix basse plutôt que chantées. Maintenant le célébrant prend un ton plus élevé; et, faisant un petit signe de croix sur le cœur, il chante, tourné vers l'autel :

Converte nos, Deus, salutaris noster. Convertissez-nous, Seigneur, Dieu de notre salut.

Les travaux de la journée, les occupations diverses auxquelles nous nous sommes livrés, nous ont détournés de Dieu; peut-être même, hélas! nous avons quitté le droit chemin de la justice pour nous enfoncer dans les sentiers tortueux de l'iniquité, et nous ressemblons à des brebis errantes, qui se sont égarées. Dans nos plus saints exercices, alors même que nous récitions les psaumes et que nous chantions les louanges du Seigneur, que de distractions! Que de fois notre imagination volage et légère nous a emportés au milieu des embarras et des frivolités du monde! C'est au Seigneur, à celui que nous nous plaisons à invoquer comme notre Sauveur, qu'il appartient de nous rappeler à lui. Voilà pourquoi nous lui disons : *Convertissez-nous, Seigneur*, car nul ne saurait venir à lui, si lui-même ne l'attire (1). Mais il faut aussi que, de notre côté, nous correspondions à ses miséricordieux desseins et que nous ne fermions pas l'oreille aux invitations de sa tendresse; car en même temps que nous lui disons : *Convertissez-nous, Seigneur*, il nous répond du haut de son trône : «Tournez-vous vous-mêmes vers moi, et je me tournerai vers vous (2).» Si donc nous nous sommes détournés de sa face, si nous nous sommes éloignés de lui, revenons à ce bon Père, qui a toujours les bras ouverts pour nous recevoir. Et comment nous approcherons-nous de lui? Ce n'est point par les pas du corps, mais par les mouvements de l'âme, par les inclinations du cœur. Toutefois, en ce moment, notre attitude elle-même témoigne que nous nous séparons volontairement, joyeusement, de tout objet terrestre et matériel, pour nous donner tout-à-fait à Dieu. En effet, aussitôt que le prêtre prononce les paroles *Converte nos*, nous nous tournons vers le saint tabernacle et nous nous tenons là, en face de no-

(1) Nemo potest venire ad me, nisi Pater meus traxerit illum. *Joan.*, VI, 44.

(2) Convertimini ad me et convertar ad vos. *Zach.*, I, 3.

tre Seigneur, semblables à l'épouse des Cantiques, qui disait : « Je me tournerai vers mon bien-aimé, et il se tournera vers moi, pour me combler des bienfaits de son amour (1). »

En prononçant ces mêmes paroles, nous faisons tous, prêtres et fidèles, le signe de la croix sur notre cœur, pour montrer que toute notre espérance repose sur les mérites de notre Sauveur. Nous voudrions en quelque sorte imprimer en nous ce signe vainqueur et tout-puissant, qui convertit, qui guérit et qui sauve. Nous savons d'ailleurs que le Sauveur a dit que, lorsqu'il serait élevé de terre, il attirerait tout à lui (2); nous lui rappelons sa promesse; et, lui indiquant notre cœur comme la partie de nous-mêmes la plus précieuse et la plus faible, que tant de passions agitent et se disputent, nous le conjurons de l'attirer à lui, de le clouer en quelque sorte à sa croix, et de s'en emparer ainsi irrévocablement, de manière que nous puissions dire avec le grand Apôtre : « Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ (3). »

Les fidèles s'empressent de joindre leurs supplications à celles du célébrant, et disent :

Et averte iram tuam à nobis. Et détournez, Seigneur, votre colère de dessus nous.

Ce sont nos péchés qui provoquent le courroux céleste, et quel est celui qui pourrait s'en croire complètement exempt? Celui-là serait dans une étrange illusion (4). Nous supplions donc le Seigneur de nous purifier de ces

(1) Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus. — Si converteris convertam te, et ante faciem meam stabis. *Cantic.*, VII, 10. — *Jerem.*, XV, 19.

(2) Ego autem, quùm exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum. *Joan.*, XII, 32.

(3) Christo confixus sum cruci. *Gal.*, II, 19.

(4) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, nos ipsi seducimus, et veritas in nobis non est. I *Joan.*, I, 8.

péchés, qui nous éloignent de lui, et qui, nous exposant aux coups de sa justice, nous empêchent de goûter ce doux repos auquel nous aspirons.

On fait ensuite l'invocation ordinaire, qui précède toutes les heures : *Deus, in adjutorium meum, etc. Domine, ad adjuvandum, etc.*, et on rend honneur et gloire à la sainte Trinité par la doxologie : *Gloria Patri, etc.*

Le célébrant entonne ensuite l'antienne *Miserere*. Miséricorde ! Pitié ! C'est le cri d'alarme à la vue de tant d'ennemis qui entourent notre pauvre âme ; c'est aussi le cri d'espérance, car le Seigneur n'abandonnera pas sa faible créature ; il entendra son cri de détresse : Miséricorde ! grâce ! pitié ! et il se hâtera de nous secourir. Nous en trouvons l'assurance dans le psaume qu'on chante immédiatement après l'antienne [1].

PREMIER PSAUME DE COMPLIES. *Quùm invocarem.* — Dans ce psaume, David, plein de reconnaissance de ce que Dieu a exaucé sa prière, l'invoque de nouveau, met toute sa confiance en lui et se repose absolument sur son sein paternel. Il exhorte ses ennemis à reconnaître leur aveuglement, à ne pas tant s'attacher aux biens de la terre, à ne pas tant se glorifier de l'abondance de leur vin, de leur huile, de leur froment ; mais plutôt à se repentir de leurs fautes, et à offrir au Seigneur un sacrifice de justice, par la pratique des bonnes œuvres. Ce cantique est bien placé dans la bouche d'un chrétien, qui a terminé sa journée avec l'aide de Dieu, et qui va, dans un repos nécessaire, prendre de nouvelles forces et une nouvelle vigueur, pour combattre le généreux combat de la foi.

A combien d'entre nous pourrait s'appliquer le reproche, que le Prophète adresse aux enfants des hommes, d'aimer la vanité et de chercher le mensonge (1)! Combien qui, dans leurs occupations journalières, n'ont aucune vue pour

(1) Filii hominum, usquequò gravi corde? Ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium? *Ps.* IV, 3.

Dieu, ne travaillent que pour la terre, courent après mille biens trompeurs qui ne peuvent les rassasier, et sacrifient leur salut éternel à des objets, dont ils ne peuvent s'empêcher de sentir eux-mêmes le faux, la vanité, le néant ! Combien qui, à la fin de leur journée, pourraient s'écrier, dans l'amertume de leur cœur : « Qu'avons-nous fait, malheureux ? Nous nous sommes beaucoup agités, beaucoup tourmentés; nous avons bien travaillé, bien sué, et nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité. » Esclaves du monde et des passions, jusques à quand vous laisserez-vous abuser par des illusions, qui ne peuvent séduire que des enfants et des insensés ? Reconnaissez la pesanteur et l'opprobre de vos chaînes ; armez-vous d'une sainte indignation contre vous-mêmes, et détestez vos égarements.

Vous surtout, hommes voluptueux et sensuels, vous qui ne faites servir qu'à l'ignominie ce corps que vous idolâtrez, l'approche de la nuit doit vous couvrir de confusion, en vous rappelant que vous avez indignement abusé de ses ténèbres, pour vous vautrer plus audacieusement dans la fange du vice; votre couche a été le théâtre de votre indolence, de votre mollesse, peut-être même de toute sorte d'abominations ; ah ! maintenant, arrosez-la de vos larmes. Si vous sentez l'outrage que vos passions ont fait à Dieu et l'avilissement où elles vous ont fait tomber vous-mêmes, que l'épine du remords vous y suive ; qu'elle pénètre toutes vos chairs, et que ce temps paisible, dont vous avez fait tant de fois un temps de dissolution et de tumulte, ne serve plus qu'à laisser plus de cours et plus de loisir à votre douleur (1). Une fois revenus à Dieu et unis à lui, vous verrez cesser vos inquiétudes, vos agitations et vos troubles; vous sentirez le calme renaître au dedans de vous, et vous pourrez prononcer, comme le roi-prophète, ces paroles déli-

(1) In cubilibus vestris compungimini. *Ps.* IV, 5.

cieuses au cœur du juste : « Pour moi, je dormirai en paix, et je jouirai d'un parfait repos, parce que vous m'avez affermi, Seigneur, d'une manière toute particulière, dans l'espérance que j'ai en votre divine bonté (1). » Oui, mon Dieu, quand même toutes sortes de disgrâces viendraient m'accabler, pourvu que vous soyez encore à moi et que mon cœur vous possède, ô source unique de tous les biens, la paix de mon âme n'en sera point troublée ; je serai tranquille au milieu de toutes les vicissitudes et de tous les revers. Je verrai même arriver la mort avec joie, cette mort qui n'est qu'un doux sommeil pour le pieux chrétien, et mes cendres attendront en paix, dans la nuit du tombeau, le jour de la lumière éternelle et cette vie nouvelle, que vous promettez à ceux qui vous aiment sur la terre.

Ce psaume que nous venons de méditer, n'est-il pas parfaitement adapté à l'office de Complies ? Et que pouvait choisir de mieux l'Église, pour nous préparer une bonne nuit, une bonne mort, un bon jugement, une bonne éternité [2] ?

DEUXIÈME PSAUME DE COMPLIES. *In te, Domine, speravi.*— Ce psaume est une prière pleine de ferveur, de confiance et d'humilité, que le Prophète et avec lui l'âme fidèle font à Dieu, pour implorer son secours. Oui, Seigneur, lui disons-nous en le récitant, nous mettons toute notre espérance en vous ; vous êtes notre refuge, notre force, notre soutien ; votre sein est pour nous un asile inaccessible à tous les traits de la malice et de la haine ; et ce sera une nouvelle gloire pour votre nom (2), quand notre faiblesse triomphera du monde et de ses séductions. Nous sommes environnés de mille piéges secrets, plus funestes à notre innocence, que tous les maux visibles que nous pou-

(1) In pace in idipsum dormiam, et requiescam quoniam singulariter in spe constituisti me. *Ps.* IV, 9, 10.

(2) Propter nomen tuum deduces me. *Ps.* XXX, 4.

vons craindre; mais, grand Dieu, vous aux yeux de qui les ténèbres n'ont rien de caché, vous déjouerez les complots les plus habilement concertés contre nous; vous éclairerez notre ignorance; et nos ennemis, qui sont aussi les vôtres, seront pris dans les piéges qu'ils auront dressés pour nous perdre (1). »

Le dernier verset (2) : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, » a été prononcé par le divin Sauveur, lorsqu'il était près d'expirer sur l'arbre de la croix. Bel et touchant exemple, proposé à notre imitation! Comme l'adorable Jésus, remettons notre âme, notre vie, tout notre être, entre les mains de celui qui est tout-puissant pour nous sauver. En quelque danger que nous soyons, surtout aux approches de la mort, jetons-nous entre les bras de sa miséricorde. C'est ce bon Père, qui nous a donné cette âme immortelle, faite à son image et appelée à la plus haute destinée. Le monde et le démon mettent tout en œuvre pour s'en emparer. Où pouvons-nous la mettre plus en sûreté que dans les mains de celui qui l'a créée? Souffrira-t-il, ce grand Dieu, qu'on l'enlève jusque sous les ailes de sa protection, et qu'elle devienne la proie du serpent infernal? Non, non! Ce Dieu de vérité, qui nous a déjà rachetés par les mérites de son Fils, ne permettra pas que nous redevenions victimes et jouets de la ruse et de la violence de Satan [3].

Troisième psaume de complies. *Qui habitat in adjutorio.* — Dans ce psaume se trouve encore exprimé, en termes plus frappants, le bonheur de ceux qui sont sous la protection de Dieu, et qui mettent en lui toute leur confiance. Le Prophète emploie plusieurs expressions métaphoriques, pour faire mieux sentir combien ils sont en sûreté contre les efforts et la fureur de leurs enne-

(1) Educes me de laqueo hoc, quem absconderunt mihi. *Ps.* xxx, 5.

(2) C'est le sixième verset du psaume, dont on ne récite que le commencement à Complies.

mis. Le Seigneur les *cache sous ses ailes,* comme fait la poule à l'égard de ses poussins. Il les *met à couvert sous sa vérité,* c'est-à-dire sous l'inviolable fidélité de ses promesses, comme sous un bouclier impénétrable. Grâce à sa protection, ils n'ont à craindre ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole au milieu du jour, ni les maux qui se glissent au milieu des ténèbres, ni les atteintes du démon du midi. Par ces mots, se trouvent désignées les diverses attaques, auxquelles nous sommes en butte de la part du démon. Son propre caractère est d'être un ange de ténèbres; mais, pour mieux surprendre ceux qu'il veut tromper, souvent il se transforme en ange de lumière, et emprunte, pour ainsi dire, l'éclat brillant du midi. Tantôt il attaque à force ouverte, et tantôt en tirant de loin des flèches. Dans ce verset, se trouvent énumérées quatre sortes de périls ou de tentations : les terreurs de la nuit, les attaques violentes du jour, les ruses et les sourdes machinations, et le feu de la concupiscence (1). On peut encore par démon du midi entendre celui qui excite les passions, spécialement après un repas copieux. Tel est le privilége de ceux qui espèrent en Dieu, et qui ont choisi le Très-Haut pour leur refuge : le mal, c'est-à-dire le péché, n'approchera point d'eux, non plus que le fléau, c'est-à-dire la peine due au péché.

Pour nous préserver plus sûrement de tout ce qui pourrait nous nuire, voyez encore quel excès de charité de la part de notre Dieu ! Il a commis à notre garde des princes de la cour céleste; il a commandé à ses anges de nous porter dans leurs mains, afin que nous n'allions jamais nous briser contre aucun écueil. Sous la conduite de ces intelligences, nous pourrons marcher

(1) Autre explication : Vous ne craindrez aucune sorte de dangers, ni les plus grands, ni les plus petits, ni les plus cachés, ni les plus manifestes. Vous ne craindrez pas même le démon du midi, c'est-à-dire le plus audacieux des démons, qui, comme les voleurs les plus résolus, n'attendent pas les ténèbres, mais attaquent en plein jour.

sans crainte sur les bêtes les plus venimeuses, telles que les aspics et les basilics, et fouler aux pieds les plus cruelles, telles que les lions et les dragons. Les esprits infernaux, soit qu'ils viennent nous assaillir avec la ruse et la malice du serpent ou avec la violence et la fureur du lion, n'auront point de prise sur nous. Enfin, pour consommer tous ses bienfaits, le Seigneur promet de combler de jours et de gloire son fidèle serviteur, c'est-à-dire de lui accorder le jour brillant et radieux de la bienheureuse éternité; car les jours de cette vie, si longs et si beaux qu'ils puissent être, ne sont pas capables de remplir l'immensité de nos désirs.

Dans ce psaume, Dieu nous donne l'assurance de la plus éclatante protection, et c'est avec une grande sagesse, que l'Église, pour ranimer notre courage, nous le fait réciter à l'approche de la nuit, temps où le démon semble avoir plus de force et plus d'empire [4].

Quatrième psaume de complies. *Ecce nunc benedicite.* — Quand on est sûr de l'assistance divine, comment ne se sentirait-on pas le cœur plein de joie et de force? Et, après ces promesses si magnifiques que le Seigneur nous a faites, après cette assurance qu'il nous a donnée de nous soutenir contre les faiblesses de notre cœur, contre les maux et les dangers de cette vie et contre les fureurs de l'enfer, que nous reste-t-il à faire, sinon de nous jeter avec abandon dans le sein de sa providence, de chanter ses louanges et de lui rendre de continuelles actions de grâces? C'est ce que l'Église nous invite à faire, en nous mettant dans la bouche le psaume : *Ecce nunc benedicite Dominum.* Maintenant donc, dit-elle, bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses serviteurs; car il est bien digne de toute votre reconnaissance et de tout votre amour. S'il vous arrive de vous éveiller pendant la nuit, tournez aussitôt votre cœur vers lui (1); et, si vous avez

(1) In noctibus extollite manus vestras in sancta *Ps.* cxxxiii, 2.

toujours soin de l'honorer et de l'invoquer, lui aussi vous bénira du haut de son trône, et vous accordera toute sorte de grâces et de faveurs [5].

Tels sont les quatre psaumes de Complies, parfaitement adaptés à cette dernière partie de l'office divin; pure et sainte poésie, qui verse dans les âmes les sentiments les plus doux et les plus consolants. Après les avoir terminés, on récite l'antienne, qui en est comme le bouquet spirituel.

Quant au chant et au cérémonial, nous n'avons pas d'autre observation à faire, sinon que tout est simple, sans pompe et sans solennité, et néanmoins tout est beau, pieux, édifiant, marqué d'un sceau divin. L'Église est alors comme une vierge pleine de grâce et de modestie, qui, tout en s'occupant des préparatifs de la nuit et du sommeil, a le cœur trop haut placé pour le fixer à rien de ce qui passe, et semble s'envoler sur l'aile des saints désirs jusqu'au séjour des Anges. Heureux ceux qui s'endorment du sommeil du juste, dans la paix et la grâce du Seigneur!

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Cependant s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs :
Le voyageur s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts.

Médit. poét.

L'OFFICE DU SOIR CHEZ LES MARONITES DU LIBAN.

1. Les cloches sonnèrent de toutes parts l'heure du recueillement et des offices du soir, les unes avec la voix forte et vibrante des grands vents sur la mer, les autres avec les voix légères et argentines des oiseaux dans les champs de blé, celles-ci plaintives et lointaines comme des soupirs dans la nuit et dans le désert; toutes ces cloches se répondaient des deux bords opposés de la vallée, et les mille échos des grottes et des précipices se les renvoyaient en murmures confus et répercutés, mêlés avec le mugissement du torrent, des cèdres et des

mille chutes sonores des sources et des cascades, dont les deux flancs des monts sont sillonnés. Puis, il se fit un moment de silence ; et un nouveau bruit plus doux, plus mélancolique et plus grave remplit la vallée : c'était le chant des psaumes qui, s'élevant à la fois de chaque monastère, de chaque église, de chaque oratoire, de chaque cellule des rochers, se mêlait, se confondait, en montant jusqu'à nous comme un vaste murmure, et ressemblait à une seule plainte mélodieuse de la vallée tout entière, qui venait de prendre une voix et une âme ; puis un nuage d'encens monta de chaque toit, sortit de chaque grotte, et parfuma cet air, que les anges auraient pu respirer. Nous restâmes muets et enchantés comme ces esprits célestes, quand, planant pour la première fois sur le globe qu'ils croyaient désert, ils entendirent monter de ces mêmes bords la première prière des hommes. Nous comprîmes ce que c'était que la voix de l'homme pour vivifier la nature la plus morte, et ce que ce serait que la poésie à la fin des temps, quand tous les sentiments du cœur humain, éteints et absorbés dans un seul, la poésie ne serait plus ici-bas qu'une adoration et un hymne !

LAMARTINE, *Des destinées de la poésie.*

LES PSAUMES DE COMPLIES.

Quùm invocarem.

2. Sitôt que j'invoquai le Dieu de ma justice,
Il exauça mes vœux, il prit pitié de moi ;
Dans mes afflictions sa main me fut propice,
Et dilata mon cœur qu'avait serré l'effroi.

Montrez pour moi, Seigneur, une pitié nouvelle :
Vous voyez sur mes bras de nouveaux ennemis ;
Dissipez leurs conseils, ramenez mon rebelle,
Exaucez ma prière, et me rendez mon fils.

Lâches, dont le complot en ces ennuis me plonge,
Jusqu'où porterez-vous vos cœurs durs et pesants ?
Jusqu'où prendrez-vous soin d'appuyer le mensonge
Jusqu'où d'un vain orgueil serez-vous partisans ?

Avez-vous oublié par combien de miracles
Dieu m'a mis sur le trône et soutenu son choix ?
Le croyez-vous moins fort à briser tous obstacles
Aussitôt que vers lui j'élèverai ma voix ?

Prenez contre le crime une digne colère ;
Connaissez votre faute, et cessez de faillir ;
Et faites dans vos lits un examen sévère
De ce que votre cœur espère en recueillir.

Qu'un juste repentir offre vos sacrifices :
Mettez-vous en état d'espérer au Seigneur,
Venez, et laissez dire aux esclaves des vices :
Qu'on nous offre du bien, on aura notre cœur.

Sa lumière divine a mis sur mon visage
De sa vive clarté la sainte impression ;
Et sa parfaite joie a mis dans mon courage
De quoi me soutenir contre l'oppression.

Avant cette fureur de la guerre civile,
A-t-on vu des sujets plus heureux que les miens ?
L'abondance du vin, du froment et de l'huile
En augmentait le nombre en augmentant leurs biens.

Je reverrai, Seigneur, encore la même chose,
Dès qu'il vous aura plu me redonner la paix ;
C'est sur ce doux espoir que mon cœur se repose ;
C'est à ce doux effet qu'il borne ses souhaits.

Ces grâces, ô mon Dieu, passeraient les premières ;
Mais sur votre bonté j'ose m'en assurer ;
Et vous m'avez tant fait de faveurs singulières,
Que j'espère aisément plus qu'on n'ose espérer.

Gloire au Père éternel, la première des causes ;
Gloire au Verbe incarné, gloire à l'Esprit divin ;
Et telle qu'elle était avant toutes les choses,
Telle elle soit encor maintenant et sans fin.

P. CORNEILLE.

Quùm invocarem.

J'invoquai le Seigneur ; il vit mon innocence,
Et sur mes ennemis sa justice éclata ;
Il consola mes maux par sa douce présence,
Et mon âme se dilata.

Faibles mortels, pourquoi, séduits par le mensonge,
Aux folles passions abandonner vos cœurs ?
De vos désirs brûlants pourquoi poursuivre un songe ?
Pourquoi vous enivrer d'erreurs ?

En vain vous déployez une jalouse rage,
Sur le bras du Seigneur j'ai fondé mon appui ;
Il soutient le roseau que fait plier l'orage,
Et mes vœux sont montés vers lui.

Ouvrez les yeux enfin, voyez par quels prodiges
Il brise des méchants l'effort audacieux ;

De mes nombreux enfants il bénira les tiges,
Et mes jours seront glorieux.

Détournez loin de moi votre haine impuissante;
Au remords salutaire abandonnez vos cœurs;
Soupirez, quand la nuit verse à l'âme innocente
Du sommeil les charmes vainqueurs.

D'œuvres saintes au ciel offrez un sacrifice,
Et le Seigneur sur vous étendra son secours.
« Où sont, où sont les biens de sa main protectrice?
Quel vent en a tari le cours? »

Ainsi parle, Seigneur, une race insensée;
Elle demande au ciel d'abondantes moissons,
Des vins et des parfums, et borne sa pensée
A cette vie où nous passons.

Moi, je cherche l'éclat de ta face divine;
De mon amour au ciel je dirige l'essor;
Aux rayons de ta loi mon âme s'illumine,
Et ta loi seule est mon trésor.

Seigneur, je veux dormir à l'ombre de ton aile;
Fuyez, fantômes vains, séduisantes erreurs;
Un Dieu veille sur moi; l'espérance immortelle
Ferme l'âme aux vaines terreurs.

L'abbé FIRMINHAC.

In te, Domine, speravi.

3. J'ai mis en vous mon espérance:
Sera-ce à ma confusion,
Seigneur? et votre bras est-il dans l'impuissance
De me faire justice en cette occasion?

Déployez-le, l'ennemi presse,
Prêtez l'oreille à mes clameurs:
Venez, et hâtez-vous d'appuyer ma faiblesse;
Pour peu que vous tardiez, tout me manque et je meurs.

Je n'ai plus ni vivres ni places;
Je n'ai ni troupes ni vigueur;
Et, si votre secours n'arrête mes disgrâces,
Je succombe à la force et tombe de langueur.

Mais vous serez ma citadelle;
Vous suppléerez à mes besoins;

J'aurai pour ma conduite une grâce nouvelle ;
J'aurai pour subsistance un effet de vos soins.

C'est en vain qu'on me dresse un piége ;
C'est en vain qu'on veut m'assiéger ;
Vous romprez les filets, vous confondrez le siége ;
Un seul de vos regards saura me protéger.

Souffrez qu'en vos mains je remette
Une âme réduite aux abois.
O Dieu de vérité, servez-moi de retraite,
Vous qui m'avez déjà racheté tant de fois.

P. CORNEILLE.

In te, Domine, speravi.

Mon Dieu, c'est en vous que j'espère ;
Sans vous, hélas ! je suis perdu.
Mon espoir en un si bon père
Pourrait-il être confondu ?
Ni les amis qui me délaissent,
Ni les ennemis qui me pressent
Ne sauraient ébranler ma foi.
Seigneur, voyez mon innocence,
Et leur malice, et leur puissance :
Vous êtes juste, sauvez-moi.

Rendez votre oreille attentive
Au cri perçant de ma douleur.
Que ma prière humble et craintive
Se fasse entendre à votre cœur.
En butte à l'insulte, aux outrages,
Tous les fléaux, tous les orages
Contre moi semblent conspirer.
De nouvelles terreurs m'obsèdent ;
De nouveaux dangers se succèdent ;
Hâtez-vous de me délivrer.

Au sein de Dieu qui me protége,
Mon cœur à ses ordres soumis
Brave la fureur sacrilége
De mes farouches ennemis.
La foudre éclate sur ma tête :
Du déluge et de la tempête
J'entends déjà mugir les flots.
Seigneur, sous votre aile propice

Qu'à l'ombre de votre justice
Je trouve salut et repos.

O Dieu, ma force et mon refuge,
Dieu toujours en vain combattu,
Levez-vous enfin, soyez juge
Entre le crime et la vertu.
Voyez gémir ceux qui vous aiment,
Et les méchants qui vous blasphèment,
Insulter à mon abandon.
Changez ma crainte en allégresse;
Faites triompher ma faiblesse
Pour l'honneur de votre saint nom.

Oui, vous saurez briser le piége
Que, prompts à tramer mon trépas,
Ceux dont la malice m'assiége
Viennent de cacher sous mes pas.
Que le pécheur qui vous ignore
Rende hommage au Dieu que j'adore,
En reconnaissant aujourd'hui
Que c'est au ciel qu'il fait la guerre,
Et que le Maître du tonnerre
Est mon Sauveur et mon appui.

Votre enfant en vous se confie,
Père et bienfaiteur des humains.
Je vous abandonne ma vie:
Je remets mon âme en vos mains.
Honorant en moi votre image,
Déjà d'un honteux esclavage
Vos tendres soins m'ont racheté.
Que le monde insulte et blasphème:
Le Dieu que j'adore et que j'aime,
Est seul le Dieu de vérité.

De Marcellus.

Qui habitat in adjutorio.

4. Sous l'appui du Très-Haut quiconque se retire,
Et de tout se confie en lui,
Sous sa protection jusqu'au bout il respire,
Et n'a point besoin d'autre appui.

Il dira hautement: Vous êtes mon refuge,
Seigneur, vous me tendez la main;

C'est en vous que j'espère, et je n'aurai pour juge
Que mon protecteur souverain.

Sous un bras si puissant je suis en assurance
Contre les piéges des chasseurs;
Et le plus noir venin de l'âpre médisance
Ne m'imprime aucunes noirceurs.

Espérez tous en lui : l'ombre de ses épaules
Vous tiendra partout à couvert,
Et son vol étendu jusque sous les deux pôles
Vous servira d'asile ouvert.

En cet heureux état, sa vérité suprême
Vous fait partout un bouclier ;
Et dans l'obscurité la frayeur elle-même
N'a point de quoi vous effrayer.

L'attentat en plein jour, les négoces infâmes
Qui ne se traitent que de nuit,
Du démon du midi les pestilentes flammes,
De tout cela rien ne vous nuit.

Un million de traits, un million de flèches
Tomberont à vos deux côtés.
Sans que flèches ni traits fassent aucunes brèches
Sur ce que gardent ses bontés.

Considérez d'ailleurs comme agit sa colère
Sur qui se plaît à l'offenser;
Vous verrez les pécheurs recevoir leur salaire,
Et ses foudres les terrasser.

Espérez tous en lui, j'aime à vous le redire,
Et ne puis vous le dire assez;
C'est prendre un haut refuge ; et le plus vaste empire
N'a point de forts si bien placés.

L'asile que nous font sa grâce et sa justice
Est inaccessible à tous maux;
Et, sous quelque fléau que la terre gémisse,
Vous n'en craindrez point les assauts.

Les anges par son ordre auront soin de vos routes,
Quelque part qu'il vous faille aller;
Et tout autour de vous ils seront aux écoutes,
Dès qu'il vous faudra sommeiller.

Dans ces âpres sentiers qu'à peine ouvre la terre,
Ils vous porteront en leurs mains,

De peur que votre pied heurtant contre la pierre
Ne fasse avorter vos desseins.

Des plus hideux serpents l'affreuse barbarie
Vous laissera marcher sur eux;
Vous foulerez aux pieds le lion en furie,
Le dragon le plus monstrueux.

C'est en moi qu'il a mis toute son espérance,
Dira de vous ce Dieu tout bon;
Et je protégerai partout son innocence,
Puisqu'il a reconnu mon nom.

Il n'aura qu'à parler, j'entendrai sa prière;
Je prendrai part à ses douleurs;
Je ferai succéder ma gloire à sa misère
Et mon bonheur à ses malheurs.

A la longueur du temps que je veux qu'il me serve
Je joindrai mon grand avenir;
Et je lui ferai voir quel bonheur je réserve
A ceux qui savent me bénir.

P. Corneille.

Qui habitat in adjutorio.

Celui qui mettra sa vie
Sous la garde du Très-Haut,
Repoussera de l'envie
Le plus dangereux assaut.
Il dira : Dieu redoutable,
C'est dans ta force indomptable
Que mon espoir est remis;
Mes jours sont ta propre cause;
Et c'est toi seul que j'oppose
A mes jaloux ennemis.

Pour moi, dans ce seul asile,
Par ses secours tout-puissants,
Je brave l'orgueil stérile
De mes rivaux frémissants.
En vain leur fureur m'assiége,
Sa justice rompt le piége
De ces chasseurs obstinés;
Elle confond leur adresse,
Et garantit ma faiblesse
De leurs dards empoisonnés.

O toi que ces cœurs féroces
Comblent de crainte et d'ennui,
Contre leurs complots atroces
Ne cherche point d'autre appui.
Que sa vérité propice
Soit contre leur artifice
Ton plus invincible mur;
Que son aile tutélaire
Contre leur âpre colère
Soit ton rempart le plus sûr.

Ainsi méprisant l'atteinte
De leurs traits les plus perçants,
Du froid poison de la crainte
Tu verras tes jours exempts;
Soit que le jour sur la terre
Vienne éclairer de la guerre
Les implacables fureurs;
Ou soit que la nuit obscure
Répande dans la nature
Ses ténébreuses horreurs.

Mais que vois-je, quels abîmes
S'entr'ouvrent autour de moi!
Quel déluge de victimes
S'offre à mes yeux pleins d'effroi!
Quelle épouvantable image
De morts, de sang, de carnage,
Frappe mes regards tremblants!
Et quels glaives invisibles
Percent de coups si terribles
Ces corps pâles et sanglants?

Mon cœur, sois en assurance,
Dieu se souvient de ta foi;
Les fléaux de sa vengeance
N'approcheront point de toi.
Le juste est invulnérable;
De son bonheur immuable
Les anges sont les garants;
Et toujours leurs mains propices
A travers les précipices
Conduisent ses pas errants.

Dans les routes ambiguës
Du bois le moins fréquenté,

Parmi les ronces aiguës,
Il chemine en liberté :
Nul obstacle ne l'arrête ;
Ses pieds écrasent la tête
Du dragon et de l'aspic ;
Il affronte avec courage
La dent du lion sauvage
Et les yeux du basilic.

Si quelques vaines faiblesses
Troublent ses jours triomphants,
Il se souvient des promesses
Que Dieu fait à ses enfants.
A celui qui m'est fidèle,
Dit la Sagesse éternelle,
J'assurerai mes secours ;
Je raffermirai sa voie,
Et dans des torrents de joie
Je ferai couler ses jours.

Dans ses fortunes diverses
Je viendrai toujours à lui ;
Je serai dans ses traverses
Son inséparable appui :
Je le comblerai d'années
Paisibles et fortunées ;
Je bénirai ses desseins :
Il vivra dans ma mémoire,
Et partagera la gloire
Que je réserve à mes Saints.

J. B. Rousseau.

Qui habitat in adjutorio.

Quiconque, en tout péril pressant,
Fait du Très-Haut sa citadelle ;
Qui se repose, humble et fidèle,
Sous la garde du Tout-Puissant :
Celui-là peut dire, en sa vie,
A l'homme ébranlé par l'effroi :
Crois au Seigneur, imite-moi ;
Il est mon Dieu, je m'y confie.

Des bons il assure les pas
Contre les piéges qu'on leur creuse,
Contre la pente dangereuse

Du sentier qui mène au trépas.
Soutien des justes encor frêles,
Il les empêche de plier;
Et son ombre est un bouclier
Pour ceux qu'il couvre de ses ailes.

Sur toi s'il porte son amour,
Tu braveras, dans leurs atteintes,
Le frisson des nocturnes craintes
Et le dard qui vole en plein jour;
Et la vapeur froide et funeste
Par qui dans l'ombre on est roidi,
Et l'ardeur des vents du midi,
Brûlants ministres de la peste.

Sous le tranchant terrible et prompt
De la mort, qui frappe et qui fauche,
Mille vont tomber à ta gauche,
Mille à ta droite périront.
Toi seul, sauvé sans qu'on y pense,
Échapperas aux traits vengeurs,
Et ton œil verra des pécheurs
L'épouvantable récompense.

Pour avoir dit : « Seigneur, je veux
M'abriter sous ta loi, que j'aime, »
Pour avoir fait du Roi suprême
Le but où s'adressaient tes vœux :
Ton âme, par lui dirigée,
De tous les maux triomphera;
Et nul fléau n'approchera
De ta demeure protégée.

Car à ses anges Dieu prescrit
D'aller veillant devant ta voie :
— Les anges servent avec joie
L'élu que leur Maître chérit.
— Tuteurs soigneux de ta faiblesse,
Ils te porteront de leurs mains,
De peur qu'aux pierres des chemins
Ton pied ne heurte et ne se blesse.

Aidé de leur secours promis,
Jusqu'au fond des plus noirs repaires,
Tu t'assiéras sur les vipères
Ou sur les tigres endormis.
Marche! et, sans que la peur t'arrête,

Froisse ou la panthère ou l'aspic !
Du dragon et du basilic
Tu peux fouler aux pieds la tête.

« Il m'a jugé fidèle et bon :
« J'accomplirai son espérance,
« Dit le Seigneur. Sa délivrance
« Lui vient d'avoir connu mon nom.
« Puisque sa prière constante
« M'implore, et qu'il demande appui...,
« Moi, je me tiendrai près de lui,
« Aux heures d'angoisse et d'attente.

« Et plus tard je l'affranchirai
« De tout le mal qui l'environne ;
« Et son front ceindra, pour couronne,
« De ma gloire un rayon sacré.
« Je veux qu'il ait, sans jalousie,
« Part à mon salut généreux,
« Et qu'au banquet de mes heureux
« De longs jours il se rassasie. »

DE DUMAST.

Ecce nunc benedicite.

5. Ministres du Seigneur, bénissez à l'envi
Sa main toute-puissante ;
Qu'aucun ne s'en exempte ;
Montrez tous ce grand cœur dont vous l'avez servi.

C'est vous, qui demeurez dans sa sainte maison,
Que ce devoir regarde,
Vous qui l'avez en garde,
Et qui pour tout le peuple offrez votre oraison.

Quand ce peuple, accablé de travaux et d'ennui
Paisiblement sommeille,
Qu'autre que vous ne veille,
Levant les mains au ciel, bénissez-le pour lui.

Dites sur Israël : Que le grand Dieu des dieux,
Par sa bonté propice,
A jamais vous bénisse,
Lui qui créa d'un mot et la terre et les cieux !

P. CORNEILLE.

Ecce nunc benedicite.

L'ombre paraît, et voici venir l'heure
Où doit monter à Dieu la prière du soir.
O vous de qui son temple est l'heureuse demeure,
Lévites, prenez l'encensoir.

Au sein des nuits, que vos voix assidues
Fléchissent le Seigneur sur son trône éternel ;
Et vers le Saint des saints que vos mains étendues
Intercèdent pour Israël.

Daigne agréer votre humble ministère
Et répandre sur vous sa bénédiction,
Le puissant Créateur du ciel et de la terre,
Jéhova, maître dans Sion.

DE DUMAST.

DIX-HUITIÈME INSTRUCTION.

SUITE DES COMPLIES. — HYMNE. — CAPITULE. — *In manus tuas.* — *Ecce nunc dimittis.* — ORAISON. — ANTIENNES A LA VIERGE.

In pace in idipsum dormiam et requiescam.
Maintenant je dormirai en paix, et je jouirai d'un parfait repos. *Ps.* IV, 9.

Immédiatement après les psaumes vient une hymne, d'un style simple, mais d'une suave et gracieuse harmonie. L'Église est comme une tendre mère, penchée sur le berceau de son cher enfant, cherchant à l'endormir par ses doux chants. L'hymne est placée après les psaumes, parce que c'est par les bonnes œuvres, dont les psaumes sont la figure, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, qu'on arrive à la joie du ciel, dont le chant de l'hymne semble être le prélude [1].

C'est avec une pleine confiance en la bonté divine que nous demandons au Seigneur, dans notre hymne de Complies, d'étendre sur nous sa protection avant la fin du

jour, d'écarter de notre couche les mauvais songes, les fantômes impurs, tous les esprits de ténèbres qui cherchent à nous perdre, de les arrêter loin de nous, afin que nos cœurs et nos corps se conservent exempts de toute souillure.

L'hymne est terminée ; et à peine ses dernières notes ont cessé de vibrer sous la voûte du temple, que le prêtre prend la parole et récite le Capitule. Mais ici ce n'est pas une simple lecture ou courte instruction, qu'il propose à la méditation des fidèles ; c'est une nouvelle invocation qu'il adresse à Dieu et comme le résumé des prières précédentes. « *O Seigneur,* s'écrie-t-il, *vous êtes au milieu de nous,* car vous vous plaisez à résider parmi les enfants des hommes, et voilà ce qui fait notre confiance et notre force ; *votre saint nom a été invoqué sur nous,* ce nom auguste, qui est le principe de notre salut, qui fait la joie des élus et la terreur des légions infernales. *Ne nous délaissez pas, Seigneur notre Dieu,* car sans vous que deviendrions-nous ? Nous ne sommes que faiblesse, misère et néant ; mais avec vous nous n'avons rien à craindre, nous sommes invincibles. » Les assistants répondent : *Deo gratias,* remerciant le Seigneur de ce qu'il veut bien, par une condescendance extrême, ne pas se séparer de nous, mais être toujours notre protecteur et notre refuge.

Maintenant voici s'ouvrir une douce et délicieuse scène. Placés sous l'aigle du pupitre, en face du saint tabernacle, comme pour invoquer plus directement le Dieu qui y réside, au milieu de toute l'assistance attentive et recueillie, d'une voix pure comme celle des anges, deux enfants de chœur chantent la plus pieuse, la plus douce, la plus aimable, la plus sublime prière :

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.	Seigneur, je remets mon âme entre vos mains.

C'est la prière du Sauveur expirant sur la croix ; c'est la prière, qui convient à cette heure de la nuit qui commence,

et que nous nous proposons de passer entre les bras du Père céleste, comme des enfants tendres et aimants vont se jeter avec abandon et s'endormir sur le sein de leur mère ; c'est la prière surtout qui convient à cette heure suprême, où nous fermerons pour toujours les yeux à la lumière, pour ne nous réveiller qu'au sein de l'éternité. Accoutumons-nous à la prononcer souvent, afin qu'à cet instant fatal, elle vienne d'elle-même se présenter à notre esprit et à nos lèvres.

A ces gracieuses voix d'enfant, le peuple répond :

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.	Oui, Seigneur, entre vos mains je remets mon âme.

Il n'en est pas un dans l'assistance, qui ne veuille rester uni à son Dieu et se placer, pour ainsi dire, sur son cœur. Voilà pourquoi tous prononcent unanimement ces touchantes paroles.

Les enfants reprennent :

Redemisti nos, Domine, Deus veritatis.	Vous nous avez rachetés, Seigneur, Dieu de vérité.

Quel puissant motif d'aller à Dieu et de nous reposer en lui ! Il nous a rachetés et à un fort grand prix. Donc nous lui appartenons ; donc il ne nous repoussera pas de sa face ; donc nous sommes sûrs de son amour. Il est le Dieu de vérité, le Dieu fidèle à ses promesses ; et il a promis de ne jamais nous abandonner.

Tout entière à sa pensée et à son désir, l'assistance répète :

Commendo spiritum meum.	Seigneur, je vous recommande mon âme.

Les voix argentines de nos enfants font aussitôt entendre la petite doxologie :

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto.	Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit.

Et les fidèles disent encore avec la plus vive insistance :

In manus tuas, etc. Entre vos mains, etc.

Continuant leur chant mélodieux, les enfants ajoutent le verset :

Custodi nos, Domine, ut pupillam oculi. Gardez-nous, Seigneur, comme la prunelle de l'œil.

L'assemblée s'empresse de répondre :

Sub umbrâ alarum tuarum protege nos. Protégez-nous à l'ombre de vos ailes.

Quelle admirable variété d'expressions ! Quel charme dans toutes ces figures ! Quel spectacle plus touchant que tous ces enfants d'une même famille, réunis aux pieds de leur Père commun et mettant en lui toute leur confiance ! Quoi de plus animé, de plus suave et de plus édifiant que leur colloque ! C'est une espèce d'adieu et de bonsoir chrétien, qu'ils s'adressent avant de se séparer.

Ce n'est pas seulement à l'église que nous devrions les prononcer, ces belles et ravissantes paroles. Ce serait encore une pieuse et sainte pratique de les réciter tous les soirs, avant de nous endormir. Sous la garde divine, entre les mains du Seigneur, la nuit est toujours bonne, le repos doux, le sommeil tranquille.

Assurés que le Dieu qui règne dans le ciel, nous aime avec la tendresse d'un père, nous n'avons plus qu'un vœu à former : c'est de quitter cette terre d'exil, cette vallée de larmes, pour aller nous reposer dans la bienheureuse éternité. Et voici que l'Église, toujours si bien inspirée dans le choix de ses prières, nous met dans la bouche le cantique du vieillard Siméon, lequel, après avoir vu le salut d'Israël, ne demandait plus qu'à mourir.

Cet homme juste et craignant Dieu, comme l'appelle l'Évangile, vivait dans l'attente de la consolation d'Israël, c'est-à-dire qu'il désirait avec une ardeur extrême le jour

du Seigneur, le jour heureux où le Rédempteur promis viendrait détruire l'iniquité et faire resplendir la justice éternelle. Or, pour récompense de sa foi et de sa piété, l'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il verrait, avant de mourir, celui qui devait être le salut d'Israël. Poussé par un mouvement de la grâce, il se rendit au temple, au moment où Marie et Joseph y entraient pour y présenter l'enfant Jésus, conformément à la loi mosaïque. A la vue de la sainte famille, que rien ne distinguait aux yeux des hommes, il reconnut sous les pauvres langes de l'enfant du peuple le Désiré des nations, le Sauveur du genre humain; et, tout transporté de joie, il le prit des bras de sa mère, se mit à le contempler avec saisissement, et à le presser avec tendresse contre son cœur. Levant son regard humide vers le ciel : « Maintenant, dit-il, je puis mourir en paix; car, ô mon Dieu, votre parole est accomplie; mes yeux ont vu le Sauveur, que vous nous aviez promis et que vous nous donnez. C'est cet enfant, que vous avez prédestiné, pour être exposé à la vue de tous les peuples comme la lumière des nations et la gloire d'Israël. »

L'Église, qui a un sentiment parfait de tout ce qui est convenable, de tout ce qui est beau, applique avec beaucoup d'à-propos ce cantique au dernier office du soir. Après les rudes labeurs de la journée, lorsqu'elle s'est passée dans la crainte du Seigneur, le chrétien doit avoir à cœur de dire : « Maintenant, ô mon Dieu, il est temps de cesser le travail; nous aspirons à la paix, au calme, au repos, que votre Providence nous a préparés et veut bien nous accorder. « Surtout, si c'est un jour de dimanche, ou même tout autre jour, si l'on est venu comme le vieillard Siméon au temple, si l'on a passé la majeure partie de son temps dans les exercices de la piété chrétienne, si l'on a assisté aux saints offices, si l'on a vu et adoré sur l'autel, caché sous d'humbles symboles, le même Dieu que Siméon reconnut sous de pauvres haillons, oh ! c'est bien alors qu'on peut

s'écrier : « Maintenant mes vœux sont satisfaits ; j'ai vu le Dieu sauveur ; je l'ai prié, béni, adoré ; ma journée a été pleine ; je puis reposer en paix. » Enfin, quand notre dernière heure sera près de sonner, si nous avons eu soin de nous la rendre propice par notre fidélité à Dieu, par l'accomplissement de tous nos devoirs, ces belles paroles seront notre cantique d'adieu à la terre et aux hommes, et nous serviront comme d'introduction à la patrie céleste, aux splendeurs de la vie immortelle [2].

Après le *Nunc dimittis*, on chante en entier l'antienne qu'on n'a fait qu'annoncer au commencement. Cette antienne est toujours dans le sens de l'office de Complies ; elle a pour but de nous recommander à Dieu pendant nos veilles comme pendant notre sommeil, afin que nous veillions avec le Christ et que nous dormions en paix (1).

Après avoir adressé aux fidèles le salut ordinaire, *Dominus vobiscum*, afin de les exciter à s'unir plus intimement à lui, le célébrant récite une oraison, qui résume admirablement toute la pensée de nos Complies. Nous y demandons que le Seigneur visite notre demeure, afin d'en écarter tous les piéges du démon, que les saints anges y habitent pour nous garder en paix et que la bénédiction de Dieu demeure toujours sur nous.

On pourra remarquer que, dans le cours de Complies, les mêmes idées se représentent souvent ; ce sont toujours à peu près les mêmes prières, qui se reproduisent sous de nouvelles formes. L'Église est ici comme une bonne mère, qui retarde, tant qu'elle peut, le moment de se séparer de ses enfants. Il lui semble toujours qu'elle a quelque chose de particulier à leur dire, et ne se lasse jamais de leur adresser les mêmes recommandations.

(1) Aux fêtes semi-doubles et au-dessous, on ajoute ici certaines prières dans le genre de celles qui se trouvent à Prime.

L'office va finir, mais avant de prendre congé des fidèles, le célébrant ne se contente pas de leur adresser le salut ordinaire : *Dominus vobiscum... Benedicamus Domino;* il lui faut des expressions plus touchantes, qui rendent mieux l'affection qu'il leur porte, et le désir qu'il a de les voir heureux. « Que le Seigneur, dit-il, qui est tout-puissant et miséricordieux, Père, et Fils, et Saint-Esprit, nous bénisse et nous garde. Ainsi soit-il. » Tout l'office se conclut ainsi par l'invocation de la sainte Trinité, principe et fin de toutes choses.

Avant de sortir du temple et de nous livrer au sommeil, nous avons un dernier devoir à remplir, un dernier salut à adresser. Et à qui ce dernier salut? A la puissante Reine du ciel, à notre mère tendre et bien-aimée. Nous la supplions d'abaisser sur nous ses regards, de nous ouvrir les bras de sa miséricorde. Peut-il y avoir pour des enfants un asile plus sûr que le sein d'une mère? Nous avons donc recours à elle ; et nous faisons retentir les voûtes du temple d'une antienne composée en son honneur.

Ces antiennes finales sont au nombre de quatre, et on les a réparties entre les diverses époques de l'année. L'*Alma Redemptoris Mater* se dit depuis les Vêpres du samedi avant le premier dimanche de l'Avent, jusqu'à Complies du jour de la Purification. Depuis Complies du lendemain de la Purification jusqu'au Jeudi-Saint on chante l'*Ave, Regina cœlorum.* Le *Regina cœli* se dit depuis Complies du Samedi-Saint jusqu'à None du samedi après la Pentecôte inclusivement, et le *Salve, Regina,* depuis les premières Vêpres de la fête de la sainte Trinité, jusqu'à None du samedi qui précède l'Avent [3].

Rien de plus tendre, de plus pieux et de plus touchant que les paroles dont elles se composent.

L'*Alma Redemptoris* est en vers ; la divine Marie y est qualifiée de porte du ciel, d'étoile de la mer. On la félicite de ce qu'au grand étonnement de la nature, elle est deve-

nue la mère de son Créateur, tout en demeurant vierge soit avant, soit après l'enfantement ; et on la conjure d'agréer notre salutation, comme celle qui sortit de la bouche de l'archange Gabriel.

L'*Ave, Regina cœlorum* est une suite de salutations, dans lesquelles la Vierge est appelée reine des cieux, maîtresse des Anges, rejeton auguste, porte sacrée d'où la lumière s'est levée sur le monde, Vierge glorieuse, belle par-dessus toutes les vierges.

Le *Regina cœli* est un chant triomphal en l'honneur de la Résurrection de Jésus-Christ. Nous y félicitons Marie, de ce que celui qu'elle a mérité de porter dans son sein, est sorti vivant du tombeau, comme il l'avait annoncé. L'*Alleluia* y est répété presque à chaque mot, comme marque de la joie, qui doit inonder le cœur de Marie et à laquelle nous sommes tous heureux de nous associer [4].

Le *Salve, Regina* [5], est une prière remplie de sentiment et de grâce et d'une simplicité noble et touchante. Nous y saluons la Vierge des noms les plus propres à l'intéresser en notre faveur : elle est la Mère des miséricordes, l'espérance et l'amour de la terre ; et c'est parce qu'elle est toute bonne que, du fond de cette vallée de larmes, nous tendons vers elle nos bras suppliants ; nous la conjurons d'avoir égard à nos cris et à nos gémissements, de vouloir bien être notre avocate, et de nous montrer, à la fin de notre exil, en nous donnant accès auprès de lui, le divin Jésus, ce fruit sacré de ses entrailles. Cette antienne se termine par cette triple exclamation : O clémente ! ô miséricordieuse ! ô douce vierge Marie [6] !

Chacune de ces antiennes est suivie d'un verset et d'une oraison correspondante (1).

(1) La rubrique ne prescrit rien de plus. Il est très-bon, cependant, de dire encore à genoux la prière *Sacro sanctæ*, à la récitation de la-

A la fin de chaque antienne, on fait encore cette courte invocation :

Divinum auxilium maneat semper nobiscum. Que le secours divin demeure toujours avec nous.

On récite ensuite tout bas le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* (1) ; et l'assemblée se retire silencieuse, comblée de grâces et de bénédictions (2).

Allez maintenant et dormez en paix, enfants chéris du Seigneur. Vos belles et saintes prières sont montées au ciel ; votre nuit sera bonne et votre sommeil doux, sous la garde de Dieu et de ses saints Anges.

Quatre psaumes, une hymne, un cantique, une invocation à Marie ; en d'autres termes, une expiation, une louange, le testament du chrétien, le chant du départ et le salut d'arrivée, voilà à peu près le fond de nos Complies. Le testament est tombé du haut de la croix : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains ; » le vieillard Siméon a dicté le chant du départ ; et saint Bernard le salut d'arrivée (3).

quelle le pape Léon X a attaché la rémission des fautes commises par fragilité pendant l'office.

(1) Le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* se récitent tout bas, parce qu'il est convenable de terminer l'office de la même manière qu'on l'a commencé ; ou bien encore, parce qu'à la fin du monde, au temps de l'Antechrist, les bouches des fidèles seront fermées et qu'ils prieront Dieu en secret. *Durand.*, lib. IV, c. 25.

(2) Les antiennes finales se disent, chacune en son temps, non-seulement à la fin de Complies, mais encore toutes les fois qu'ayant terminé une heure, on quitte le chœur, à moins que cette heure ne soit suivie de la messe, ou de l'office des morts, ou des psaumes pénitentiaux, ou des litanies. On les dit toujours après Complies, quand même cette heure serait suivie de quelqu'une des choses susdites.

(3) Quelques auteurs attribuent à saint Bernard le *Salve, Regina.*

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Enitemini, viscera animæ meæ ; enitemini quantùm potestis, si quid potestis, omnia interiora mea, ut ejus merita laudetis, ut ejus beatitudinem ametis, ut ejus celsitudinem admiremini, ut ejus benignitatem deprecemini.

Efforcez-vous, entrailles de mon âme, efforcez-vous autant que vous le pourrez, si vous pouvez quelque chose ; efforcez-vous, mon cœur, de louer son excellence, d'aimer son bonheur, d'admirer son élévation, d'implorer sa bonté.

SAINT ANSELME.

L'HYMNE DE COMPLIES.

Te lucis ante terminum.

1. Avant que de la nuit l'obscurité profonde
Couvre les cités et les champs,
Nous vous en conjurons, Dieu, créateur du monde,
Veillez sur vos enfants.

Qu'aucun fantôme vain, des sens frivole ouvrage,
Alarmant notre piété,
Ne vienne de nos cœurs formés à votre image
Souiller la pureté.

Père tendre et puissant, vous, son Fils, sa parole,
Esprit, vie et flambeau des cœurs,
Accordez cette paix, qui charme et qui console,
A vos adorateurs.

DE MARCELLUS.

CANTIQUE DE SIMÉON.

Nunc dimittis servum tuum, Domine.

2. Enfin, suivant votre parole,
Vous me laissez aller en paix,
Seigneur, et mon âme s'envole
Au sein d'Abraham pour jamais.

Vous avez daigné satisfaire
De mes yeux le plus doux souci ;
Ils ont vu votre salutaire,
Et n'ont plus rien à voir ici.

C'est le salutaire suprême
Que vos saintes prénotions

Vous ont fait préparer vous-même
Devant toutes les nations.

Par cette lumière adorable
Les Gentils seront éclairés ;
Et d'une gloire incomparable
Vos peuples seront honorés.

Gloire au Père, cause des causes,
Gloire au Fils, à l'Esprit divin,
Et telle qu'avant toutes choses,
Telle soit-elle encore sans fin.

P. CORNEILLE.

Nunc dimittis.

Ils sont venus ces temps prédits par vos oracles,
Seigneur, c'en est assez. Après tant de miracles
Mes yeux ont vu celui que j'attendis toujours.
Enfin, dégagez-moi des liens de la vie :
Rappelez un banni dans sa douce patrie,
Et que la paix préside au dernier de mes jours.

Je l'ai vu, ce Sauveur, que tant de saints prophètes,
De vos desseins secrets fidèles interprètes,
Ont dès les premiers temps promis à l'univers.
Cet enfant merveilleux, pontife et roi de gloire,
Sur l'enfer consterné remporte la victoire,
Rend aux hommes la paix, et fait tomber leurs fers.

Vos conseils éternels le préparaient au monde :
Et votre Providence, en richesses féconde,
Ne pouvait d'un tel don surpasser la grandeur.
De nos crimes son sang effacera la trace ;
Par lui va commencer le règne de la grâce :
Les humains condamnés trouvent un rédempteur.

Des cœurs et des esprits ineffable lumière,
Le ciel, l'homme, son âme, et la nature entière
Sans ce divin flambeau ne sont qu'obscurité.
Aux peuples étonnés Dieu par lui se révèle,
Il fera d'Israël une race nouvelle :
Il est le Dieu fait homme, il est la vérité.

DE MARCELLUS.

On trouve une belle et poétique imitation du *Nunc dimittis* dans ces vers de l'abbé de Reyrac :

Grand Dieu ! je goûte enfin le fruit de ta promesse !
Cet enfant, glorieux gage de ta tendresse,

Je le vois, je l'adore, et le tiens dans mes bras.
Hélas! qu'un si beau jour embellit ma vieillesse!
Maintenant comblé d'allégresse,
Je verrai dans la paix l'heure de mon trépas.

Que j'ai formé de vœux dans cette vive attente!
Combien sur nos malheurs mon âme gémissante
Invoquait ardemment le Fils de l'Éternel!
Dieu nous l'avait promis; ô sagesse éclatante!
Le voilà! sa loi triomphante
Va changer l'univers et sauver Israël.

Dépouillez votre deuil, sortez de la poussière,
O peuple fortuné; dans ce jour si prospère,
A ce Dieu rédempteur élevez des autels.
Qu'avec joie, ô mon Dieu! j'achève ma carrière!
Trop heureux de voir la lumière,
Qui dans les vrais sentiers doit guider les mortels.

LES ANTIENNES A LA SAINTE VIERGE.

3. Nos antiennes à la sainte Vierge ont eu tant de vogue dès leur apparition, que le monde de cette époque n'aimait rien tant que de les entendre ou de les chanter. C'était la poésie et le chant à la mode, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, dans les beaux salons et dans les chaumières, dans les églises des couvents et dans les chapelles royales. J'ai lu même quelque part une légende italienne, pleine d'intérêt et de charme, laquelle rapporte à l'une de nos belles et douces antiennes, chantée par une jeune et noble Florentine, certaine scène des plus tragiques comme des plus touchantes de la fameuse guerre des Guelfes et des Gibelins. On va jusqu'à dire que c'est à cette légende que le Dante doit la pensée première de l'un de ses poëmes. Tout le monde sait aussi que, bien avant ce temps-là, saint Louis, notre grand roi de France, avait une dévotion toute particulière à ces antiennes de Complies. Il voulait que, tous les jours, vers le soir, on les chantât à grand chœur dans la chapelle, et qu'aucun des princes et princesses de la famille royale ne manquât d'y assister. L'ABBÉ MOREAU, *la Liturgie du dimanche!*

On ignore l'auteur des trois antiennes *Alma, redemptoris, Ave, Regina cœlorum, Regina cœli*. Quelques-uns attribuent *Alma Redemptoris* à Herman Contract. Macrius et Gavantus, contredits cependant par Meratus et Azevedo, prétendent, d'après une tradition

mentionnée par Sigonius (1), que l'antienne *Regina cœli* a été composée par les Anges, et que le dernier verset *Ora pro nobis Deum*, fut ajouté par le pape saint Grégoire, lorsque la peste inguinaire dévastait Rome au temps pascal. . . . . FORNICI.

Racontons ce fait en détail.

ORIGINE DU REGINA CŒLI.

4. En l'an 590, une peste (2) épouvantable désolait la ville de Rome. On n'entendait partout que des pleurs ; on ne voyait passer que des morts, que des mourants portaient au cimetière. Aux approches de Pâques, le fléau étant dans toute sa violence, saint Grégoire-le-Grand, qui exerçait alors si dignement le souverain Pontificat, convoqua à Sainte-Marie-Majeure ceux des fidèles qui étaient encore debout. La moitié des habitants avaient succombé. Grégoire prescrivit une procession de pénitence pour le grand jour de la Résurrection, sachant bien que les épidémies sont des châtiments infligés par la justice éternelle, et osant espérer que la miséricorde abrégerait l'expiation en un jour de si sainte mémoire.

Il ne négligea rien pour toucher la bonté de Dieu ; le tableau vénéré de la sainte Vierge, peinte par saint Luc, fut descendu ; et la foule suppliante, groupée autour de la sainte image qui s'avançait au milieu d'un concert de larmes, parcourut, les pieds nus et la tête découverte, la vieille cité en deuil. L'air impur fuyait, dit-on, et la peste reculait partout devant l'image auguste. Les malades se sentaient renaître ; ils entendirent, et le saint pape lui-même crut entendre dans les airs, les chœurs des Anges du ciel qui, saluant la miraculeuse peinture de leur Reine, chantaient mélodieusement :

« O Reine du ciel, réjouissez-vous, — Gloire à Dieu ! parce que celui que vous avez été digne de porter, — Gloire à Dieu ! est ressuscité, comme il l'avait dit. — Gloire à Dieu (3). »

Les légendes ajoutent que le saint pontife, ranimé par ce prodige, osa joindre sa voix aux chants des Anges et compléter humblement leur cantique, en exprimant sur leur rhythme céleste, d'une voix que troublaient ses pleurs, cette simple invocation : « Priez Dieu pour nous ; et gloire à lui seul (4) ! »

(1) Regn. Ital., l. II.

(2) On conte que cette peste affreuse attaquait surtout les fibres du cerveau, que ceux qui éternuaient alors tombaient morts, et que c'est de là qu'est venu l'usage de dire à ceux qui éternuent : *Dieu vous bénisse !* Mais cette origine n'est pas incontestée.

(3) Regina cœli, lætare, Alleluia ! Quia quem meruisti, portare, Alleluia ! Resurrexit, sicut dixit, Alleluia.

(4) Ora pro nobis Deum. Alleluia.

Cette hymne des Anges n'a pas cessé depuis d'être maintenue dans l'Église, parmi les chants de joie du temps pascal.

Ce que le saint Pape demandait à Dieu par l'intercession de Marie, c'est-à-dire la cessation entière du terrible fléau, Dieu l'accorda sur-le-champ. Un autre prodige en fut le signe. Lorsque la procession s'approchait du môle d'Adrien, gigantesque tombeau qui est devenu une citadelle, toute la foule vit dans l'air, au-dessus de cette masse de bâtiments, un Ange sévère revêtu des formes humaines; il paraissait avoir plané sur la ville; il s'arrêtait alors et remettait dans le fourreau son glaive sanglant. La peste avait cessé.

Le Môle d'Adrien prit de là le nom de Château-Saint-Ange, et un Ange de bronze a été élevé sur le plus haut sommet de cet édifice, pour conserver ce souvenir.

ORIGINE DU SALVE REGINA.

5. On ne peut savoir d'une manière positive quel a été l'auteur du *Salve Regina*. On l'attribue à Pierre, évêque de Compostelle, qui vivait dans le XII^e^ siècle. Selon quelques auteurs, ce fut Adhémar, évêque du Puy, mort à Antioche en 1098, qui composa le *Salve;* c'est pourquoi on lui donne le nom de *Antiphona de Podio*, Antienne du Puy. Enfin, il en est qui en font honneur à Herman Contract, moine bénédictin du X^e^ siècle. Cette opinion nous semblant la plus probable, nous allons décrire en détail l'origine de cette suave et gracieuse antienne.

Dans le couvent célèbre fondé par Firminius dans l'île de Reichenau, sur le lac de Constance et non loin de cette ville, vivait à cette époque un moine nommé Herman, aussi distingué par ses vertus que par son savoir. Né en 1013, à Sulgau, en Souabe, il n'avait que sept ans lorsque son père, le comte de Vehringen, confia son éducation aux moines. Dès son enfance, ses membres avaient été frappés d'une paralysie dont il souffrit jusqu'à sa mort, et qui lui fit donner le surnom de *Contractus*. Mais autant son corps était faible et malingre, autant son esprit avait de vigueur. Ses contemporains le considéraient comme le plus grand linguiste et le plus grand historien. Ce dernier point est démontré par la chronique qu'il a écrite, et qui a été de tout temps reconnue par les gens compétents comme une œuvre du plus rare mérite. Ses connaissances en rhétorique et en philosophie n'étaient pas moins étendues qu'en poésie et en mathématiques. Mais c'est en musique surtout que sa supériorité éclate, aussi bien dans ses œuvres théoriques que dans ses œuvres pratiques. Parmi ces dernières on doit citer des chants en l'honneur de saint Georges, de saint Gardien et de saint Epimachus, sur sainte Afra, saint Magnus et saint Wolfgang; puis la séquence de la Sainte-Croix

Grates honos hierarchia, une autre sur la fête de Pâques : *Rex regum, Dei agne*, et plusieurs chants analogues. Autant son savoir était grand, autant sa vie était sainte et édifiante. Ses biographies parlent avec admiration de la piété extraordinaire qu'il montra dès sa plus tendre enfance, et ils citent diverses circonstances où ses prières furent miraculeusement exaucées. Outre ses infirmités corporelles, Herman eut, dans son enfance, à combattre une intelligence rebelle. En dépit de ses efforts, il n'avançait que très-lentement dans le chemin de la science, et cette double disgrâce lui causait une tristesse profonde. Son maître, ému de compassion et voulant le consoler, lui donna le conseil de chercher un secours suprême et spirituel dans la prière, et de s'adresser, avec un cœur plein de confiance, à la Mère de Notre-Seigneur. Herman venait d'atteindre sa quatorzième année lorsque, docile aux conseils de son maître, il se mit sous la protection spéciale de Marie ; dès lors, par d'ardentes et incessantes prières, il implora d'elle un soulagement aux infirmités de son corps et de son esprit. D'après le témoignage de Trithemius (1), deux années ne s'étaient pas encore écoulées qu'une nuit la Reine du ciel lui apparut, et, lui annonçant que ses pieuses supplications avaient été entendues, lui donna à choisir entre deux dons : la santé et la science. C'est le dernier que préféra le studieux jeune homme. On dit qu'à partir de ce moment les enseignements les plus ardus lui devinrent faciles, et que sa reconnaissance pour cette grâce de la sainte Vierge dura autant que sa vie (2).

Ce qui est certain, c'est qu'il se montra toujours dans la suite son plus fervent serviteur ; les chants qu'il composa en son honneur, et qu'il mit en musique en sont une preuve. Déjà, de son temps, ces chants excitaient une si grande admiration, que l'on prétendait que la sainte Vierge elle-même les lui avaient dictés. Son antienne *O florens rosa* acquit une lointaine célébrité, et fut introduite dans le service divin. Du reste, l'*Alma redemptoris mater* et notre *Salve Regina*, dont il composa les paroles et la musique, suffiraient seuls pour lui donner un nom immortel dans l'histoire des chants sacrés de l'Église catholique ; car ces deux antiennes furent plus tard adoptées dans l'office de l'Église tout entière, et elles ont été chantées des millions de fois. La tradition, qui en désigne Herman comme l'auteur, repose sur des témoignages si dignes de foi, que des savants, tels que Baronius et beaucoup d'autres après lui, n'hésitèrent pas à l'accueillir (3).

(1) Trithemius, chronicon Hirgaugiæ.

(2) *Ibidem.*

(3) Hic est Hermannus ille, qui dulcisonam de beatissimâ Virgine Matre composuit antiphonam : *Salve Regina;* et illam : *Alma Redemptoris.* (Trithemi. annal. Hirs.)

L'abbé Trithemius, qui écrivait sa chronique à la fin du XVe siècle, et qui puisa ses renseignements à des sources en partie perdues aujourd'hui, donne sans réserve Herman comme l'auteur de ces chants (1). Ils lui sont également attribués d'une manière positive dans une vieille chronique du couvent de Reichenau, où sont consignés les différents travaux scientifiques de Herman (2). La même opinion se retrouve dans un manuscrit de Saint-Gall du commencement du XVIe siècle, ainsi que chez Glarean (3), savant compositeur fribourgeois.

Il est plus que probable que, du vivant même de son auteur, le *Salve Regina* fut très-répandu, surtout dans les couvents. Cela est d'autant plus admissible qu'à cette époque les moines, et principalement ceux qui étaient lettrés, échangeaient de fréquentes relations avec les couvents du même ordre, où ils se transportaient pour des séjours plus ou moins prolongés, soit pour se perfectionner dans les arts et les sciences, soit pour s'entr'aider dans les travaux de l'enseignement et le soin des âmes. C'était une occasion de se communiquer réciproquement de couvent à couvent les perfectionnements et les découvertes dans les arts et les sciences.

A l'époque où Herman Contract vivait, les couvents de Reichenau et d'Einsiedeln entretenaient des relations de ce genre. Le premier était déjà depuis longtemps très-florissant; le second, fondé depuis un siècle, jetait aussi un vif éclat; et plusieurs de ses membres avaient été mis à la tête d'abbayes ou appelés à l'épiscopat. Un moine d'Einsiedeln, nommé Warmann, qui était, en 1027, évêque de Constance, précepteur et tuteur du jeune duc d'Allemagne, Ernest, était parvenu au plus haut degré de considération et d'influence; et il est à croire, que grâce à lui, les relations amicales qui existaient entre les deux couvents devinrent plus suivies encore (4). De puissants motifs devaient, d'ailleurs, y pousser de part et d'autre, car Einsiedeln, fondée par saint Meinrad, religieux de Reichenau (mort en 861), était redevable de son origine à cette dernière congrégation, et devait, pour ainsi dire, s'en regarder comme la fille spirituelle.

Les reliques et la canonisation de ce Saint, l'office religieux nou-

(1) Scribit carmine et prosâ multa præclara volumina : *De Musicâ, de Monochordo*... Hymnos et prosas varias, ex quibus est cantus ille de B. Virgine dulcissimus : « Salve Regina, etc. » (Vieille chronique de Reichenau, manuscrite.)

(2) Hermannus Monachus... Contractus, Teutonicus, composuit sequentiam, Rex omnipotens, die de Ascens. Domini et antiphonam *Salve Regina*. (Cod. St. Gallensis, nº 546, p. 50.)

(3) Auctorem ejus ferunt Hermannum Contractum, Comitem à Veringen. (Glareani Dodecachord.)

(4) Chronicon Constantiense apud Pistorii script. rer. Germanicarum, Tom. III, p. 739.

vellement introduit à Reichenau et attribué à l'abbé Bernon, augmentèrent les relations entre les deux monastères, et, plus tard, les occasions de les continuer ne manquèrent pas. Comme dans le temps où saint Wolfgang, jadis élève de Reichenau, était doyen à Einsiedeln et y professait l'enseignement, de fréquentes visites avaient lieu, l'ancienne liaison continua plus tard. Lorsqu'en l'an 1039 on fit la translation solennelle des reliques de saint Meinrard de Reichenau à Einsiedeln, Hermann se livrait déjà à l'enseignement dans l'école de son couvent, et les religieux d'Einsiedeln eurent occasion d'entendre et d'admirer ses magnifiques compositions musicales. Il est à croire que dès lors, ou plus tard au moins, le pieux et saint compositeur qui, dans sa Chronique, parle souvent d'Einsiedeln avec tant de vénération (1), leur aura donné une copie de son admirable *Salve Regina*. L'histoire, à la vérité, n'a rien conservé de précis à cet égard ; mais la supposition que cette antienne était connue et chantée à Einsiedeln à la fin du XI^e^ siècle est au moins admissible (2).

Le vénérable compositeur mourut en 1054 en odeur de sainteté ; mais ses chants gracieux ne périrent pas avec lui. Les paroles et la mélodie en avaient été transcrits en neumes sur parchemin ; peut-être la tradition n'a-t-elle pas moins contribué à les conserver à la postérité. Ainsi se conserva son *Salve Regina*. Il n'avait pas alors la forme qu'il a maintenant, et ne se chantait pas exactement comme on le chante aujourd'hui dans le monde catholique ; car alors, dans le texte comme dans la mélodie, il finissait par les mots : « *Filium tuum nobis post hoc exilium ostende.* » La relation suivante nous apprend comment les paroles qui le terminent y furent ajoutées, et comment, en même temps, ce chant acquit une si grande célébrité.

Un siècle ne s'était pas écoulé depuis la mort de Herman, lorsqu'en 1146, saint Bernard, abbé de Clairvaux, vint par ordre du pape prêcher la croisade en Allemagne. Déjà, dans l'évêché de Constance, il avait par ses miracles en ses prédications gagné le peuple à sa sainte entreprise, lorsqu'il arriva à Spire la veille de la sainte fête de Noël, après avoir passé par Winterthur et Zurich, en descendant le Rhin par Bâle et Strasbourg. Il était accompagné de l'abbé Frowin, de Baudouin, autre abbé (tous deux appartenant à son ordre nouveau), de Waldemar, prêtre de Constance, d'Eberhard, chapelain de l'évêque, et de sept autres personnages vénérables. Dans cette course triomphale, le saint abbé et les miracles qu'il faisait étaient

(1) Usquè hodiè Tremus ipsa a sanctis et religiosis culta viris, in nobile et famosum jam dudùm excrevit cœnobium. (Herm. contr. chron.)

(2) Les séquences de Herman : *Grates Regum* et *Rex Regum*, et sa méthode de musique : *Novem modi qui sunt in musicâ*, ainsi que sa Chronique, sont encore conservées en manuscrit dans la bibliothèque d'Einsiedeln, et prouvent avec quel soin ses œuvres y étaient recueillies pendant le moyen-âge.

souvent salués par les chants de joie du peuple allemand. Godefroy témoigne de l'étonnement dont furent frappés les moines de Clairvaux, lorsqu'ils entendirent ces chants. De retour en France avec saint Bernard, il écrivit à Herman, évêque de Constance, qu'il regrettait beaucoup de ne plus entendre dans sa patrie le chant de « *Christ uns genade* »; car, ajoute-t-il, les peuples de langue romane n'ont pas, comme les Allemands, des chants d'actions de grâces pour remercier Dieu des miracles qu'il accomplit (1). Des chants de ce genre avaient souvent éclaté sur le passage du saint, comme à Constance, et plus tard à Cologne, où, après la guérison miraculeuse de plusieurs malades, le peuple entonna le chant d'actions de grâces : « *Christ uns genade; Kyrie eleison* et *Die Heiligen alle helfen uns.* » Tous les saints nous assistent (2). Quelque profonde que pût être l'impression produite par de tels chants sur les moines compagnons de saint Bernard, qui peut-être n'avaient jamais rien entendu de pareil, l'enthousiasme de l'abbé lui-même fut plus grand encore, lorsqu'il entendit pour la première fois le doux salut à la Vierge.

Ce fut quelque peu de temps après son arrivée dans Spire, la vieille ville impériale. L'évêque, le clergé, les bourgeois, avec croix et bannières, vinrent solennellement à sa rencontre; on le conduisit à travers les rues de la ville, au son des cloches et des chants sacrés, jusqu'au portail du dôme (cathédrale), où l'empereur Conrad III, entouré des princes de l'empire, le reçut avec le respect dû à l'envoyé du pape. Une foule immense s'était précipitée comme un torrent sur son passage, pour voir et entendre l'auteur de tant de miracles. Au moment où la procession s'avançait de la porte du dôme majestueux vers le chœur, retentit, au milieu des chants d'actions de grâces, l'antienne à la sainte Mère de Dieu. L'empereur conduisait par la main le saint homme, qui s'avança au milieu de la procession, entouré des flots du peuple et profondément ému de tout ce qu'il voyait et entendait. A peine les derniers sons du pieux cantique eurent-ils cessé, après les paroles : « *Filium tuum nobis post hoc exilium ostende,* » que l'homme de Dieu, saisi d'un noble enthousiasme, s'écria : « *O clemens! O pia! O dulcis Maria* (3) ! »

(1) Maximè nocuit, ubi Teutonicorum exivimus regionem, quòd cessaverat vestrum illud « Christ uns genade, » et non erat qui vociferaretur. Neque enim secundum vestrates propria habet cantica populus romanæ linguæ, quibus ad singula quæque miracula referrent gratias Deo. (*Gaufred de Clairvaux* in Epistola ad Hermannum... Const. apud Bolland.)

(2) Ad singula miracula populus acclamabat, et in laudes Dei voces tonant per nubila : « Christ uns genade; Kyrie eleison; Die Heiligen alle helfen uns. » (Apud Bolland.)

(3) Vieille chronique de Spire (lib. X). Ratisbonne, Vie de saint Bernard. — Avant saint Bernard, le *Salve Regina* finissait après les mots : *Post hoc exilium ostende.* La légende dit que les moines crurent voir la gracieuse statue de

A dater de ce moment, ces douces paroles furent ajoutées au chant de Herman Contract; elles furent adoptées peu à peu, et sont restées en usage dans toutes les églises du monde chrétien; mais dans le dôme de Spire, cette antienne et surtout les paroles finales furent consacrées d'une manière particulière. On décida qu'on les chanterait, non-seulement en de certains temps, mais tous les jours de l'année, et en souvenir de saint Bernard on fit placer quatre plaques d'airain sur le sol de la nef, là où le saint abbé avait marché, au lieu même où, pour la première fois, étaient sorties de sa bouche les paroles que l'on fit graver sur les plaques dans l'ordre suivant : sur la première, *O clemens!* sur la deuxième, *O pia!* sur la troisième *O dulcis!* et sur la quatrième *Maria!*

La première de toutes fut placée près du grand portail, et la dernière tout près de l'escalier du chœur royal, au pied de la célèbre image de la sainte Vierge, patronne de la cathédrale de Spire (1).

Le *Salve Regina* est chanté tous les jours, avec une solennité toute particulière, dans la célèbre église de Notre-Dame-des-Ermites (en allemand Einsiedeln), que visitent chaque année des milliers de pèlerins. Le soir, à l'issue des Vêpres, lorsque les derniers sons de l'orgue se sont éteints sous les voûtes du cloître, d'une porte latérale, communiquant de l'intérieur du couvent dans l'église, débouche une longue file d'enfants, de jeunes gens et d'hommes faits, qui, passant devant les autels, se dirigent à pas lents et en silence vers le grand portail. En tête s'avancent les élèves de l'école du couvent, en robes noires; puis viennent les clercs et les prêtres, revêtus de l'ample habit des Bénédictins. Les grilles de la chapelle de la Mère de Dieu sont ouvertes, et la double file y pénètre. Tous s'agenouillent devant l'autel, et aussitôt le silence du recueillement est rompu par un chantre, qui entonne, sur la mélodie de l'ancien chant religieux, les paroles : *Salve Regina.* C'est cette mélodie, que des millions de fidèles ont écoutée avec ravissement; et, parmi tous les chants du vieux temps, il en est peu qui produisent sur l'âme des auditeurs, savants comme ignorants, une impression aussi profonde et aussi durable.

A. Schubiger, *La Maîtrise.*

Marie sourire à son bon serviteur, lorsqu'il tira de son cœur les trois invocations : *O clemens! o pia! o dulcis virgo Maria.* On dit encore qu'après un repos de quelques secondes, le Saint chanta ce seul mot : *Salve*, et que la même image inclina la tête aussitôt, et fit entendre distinctement ces paroles : *Salve, Bernarde.* On appuie cette tradition d'une circonstance singulière : c'est que, depuis, la tête de la sainte image est restée inclinée.

(1) On dit que les plaques d'airain ont disparu depuis un incendie qui eut lieu en 1689. On ne voit plus à leur place que quatre grilles de pierre enchâssées dans le sol, chacune de trois pieds de diamètre; elles se trouvent précisément sous les quatre voûtes du transept.

LE SALVE REGINA, TRADUIT EN VERS FRANÇAIS.

Salut, Mère de clémence,
Salut, source de tous biens!
Appui, modèle, espérance,
Vie et trésor des chrétiens;
Vers vous notre cri s'élève :
Seriez-vous sourde à nos vœux,
Vous par qui le crime d'Ève
Fut pour nous un crime heureux ?

C'est vous qui dans nos alarmes
Rassurez nos cœurs troublés;
Et dans ce vallon de larmes
C'est vous qui nous consolez.
Quand sur nous gronde l'orage,
Avant-coureur de la mort,
C'est vous, après le naufrage,
Qui nous conduisez au port.

O Vierge ! ô Mère, ô Marie !
Sur nos maux jetez les yeux;
Et rendez à leur patrie
Tant d'exilés malheureux.
Là, d'une sainte allégresse
Nous goûterons la douceur,
Près de vous puisant sans cesse
Dans les sources du Sauveur.

De Marcellus.

Que de bien ce chant sacré a fait aux âmes, depuis huit siècles ! Que de larmes salutaires il a fait couler !

Voyez le trappiste, ce banni volontaire de la cité du monde, dont la vie est une mort continuelle ; entendez-le, aux clartés mourantes du jour, chanter avec ses frères le *Salve Regina*. A son maintien, à sa voix, vous sentez qu'il se passe en lui quelque chose d'inexprimable. Humblement prosterné devant l'image de sa Mère, il oublie les austérités du cloître, les travaux de la journée, ses infirmités et ses misères. Aux pieds de Marie, il a trouvé le bonheur ; ses yeux versent des larmes, mais son cœur est content. Aussi écoutez avec quelle effusion d'amour il laisse échapper de sa poitrine embrasée ces pieux et nobles accents : « Salut, Reine des cieux ; salut, ô Mère de miséri-« corde; vous êtes la vie, la douceur et l'espérance du chrétien, salut. « Du lieu de notre exil nous crions vers vous, malheureux enfants

« d'Ève, condamnés aux gémissements et aux pleurs; nous soupirons « vers vous, du fond de cette vallée de larmes. Pitié donc pour nous, « ô notre bonne et puissante avocate; jetez sur nous un de vos misé- « ricordieux regards, et faites-nous voir au ciel, à la fin de notre exil, « Jésus, le fruit béni de vos entrailles, ô clémente, ô pieuse, ô douce « Vierge Marie! »

Et nous aussi, pauvres exilés sur cette terre, nous crions vers vous, ô Marie, comme cet humble et saint religieux ; et nous vous demandons la même grâce et le même bonheur.

DOUCE CONSOLATION QUE PROCURE LE CHANT DU SALVE REGINA.

6. C'est par de saints cantiques que saint Vincent-de-Paul, prisonnier des Turcs, se consolait des privations et des souffrances de sa captivité.

Plein de confiance en Marie, il trouvait son bonheur à chanter ses louanges. Il avait surtout une prédilection toute particulière pour le *Salve Regina*. Il le chantait avec une telle effusion de cœur qu'une de ses maîtresses, ravie de l'entendre, le priait souvent de le lui répéter. D'autres fois, cédant à des sentiments différents, mais non pas moins doux, il entonnait, pauvre exilé sur cette terre infidèle, le *Super flumina Babylonis*, que les enfants d'Israël, dans leur douleur, faisaient autrefois retentir sur les rives étrangères.

Vincent eut successivement trois maîtres; le dernier était un renégat, qu'il convertit et avec lequel il s'échappa. Il a raconté lui-même cette conversion et sa délivrance, dans une lettre qu'heureusement il n'a pu détruire : « L'une des trois femmes du renégat, dit il, était grecque « chrétienne, mais schismatique; une autre était turque, qui servit « d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu, pour retirer son mari « de l'apostasie et le remettre au giron de l'Église, et me retirer de « mon esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vi- « vre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossoyais ; « et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon « Dieu. Le ressouvenir du *Quomodò cantabimus in terrâ alienâ* des « enfants d'Israël, captifs à Babylone, me fit commencer, la larme à « l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve Regina*, « et plusieurs autres choses, en quoi elle prenait tant de plaisir, que « c'était merveille. Elle ne manqua pas de dire à son mari, le soir, « qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrême- « ment bonne, pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu et quel- « ques louanges que j'avais chantées en sa présence, concluant qu'il « y avait en cela quelque merveille. Cette femme, comme un autre « Caïphe ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours que « son mari me dit le lendemain qu'il ne tenait qu'à une commodité

« que nous ne nous sauvassions en France; mais qu'il y donnerait tel « remède que, dans peu de jours, Dieu en serait loué. Ce peu de « jours dura dix mois, qu'il m'entretint en cette espérance, au bout « desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif à Aigues-Mortes, « et bientôt après à Avignon, où M. le vice-légat reçut publique- « ment le renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur, dans « l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des assis- « tants. »

Combien de pieux laboureurs, dans nos campagnes, ne trouvent, comme saint Vincent-de-Paul, de soulagement et de relâche à leurs fatigues, que dans le chant des cantiques qu'ils ont entendu le dimanche à l'église? Nous en avons été témoin plusieurs fois ; et, dans la joie que nous en éprouvions, nous bénissions la Providence de procurer à leurs travaux ce pieux délassement, qui n'excite dans l'âme qu'une douce et sainte allégresse.

Nous croyons qu'on lira avec intérêt les lignes suivantes, extraites d'une lettre d'une jeune personne de couleur d'outre-mer. Elles expriment des sentiments d'une délicatesse touchante.

« Bien chère amie, vous demandez si je n'ai pas fait attention à ces yeux de miséricorde, que la sainte Vierge jette sur notre globe, dans la médaille miraculeuse. Vous me dites que plus d'une fois vous vous êtes prise à considérer ce regard maternel de la Vierge, mère de Dieu. Vous le savez, chère amie, les plaisirs les plus purs, les plus douces jouissances sont les plaisirs et les jouissances que l'on goûte au sein de la famille et au sein de la société, qui n'est que la famille élargie. Vous le savez aussi, au sein de la famille, le plaisir le plus pur, *c'est le regard d'une mère*. Combien de fois ne vous est-il pas arrivé, lorsque vous éprouviez quelques moments de tristesse (eh! qui ne les a pas éprouvés, ces moments!) d'aller vous asseoir auprès de votre mère, et puis de la regarder en silence? Oh! comme alors son regard maternel ramenait bien vite la joie dans votre âme. Loin d'affaiblir les liens du cœur, l'Évangile les resserre en les sanctifiant. Marie, la divine Marie, elle aussi, elle surtout est notre mère. Eh bien! dans les moments de tristesse, ne vous est-il pas arrivé d'aller, vous aussi, vous agenouiller à ses pieds, et puis de la regarder en silence? Oh! comme alors son regard maternel réjouit notre âme, dans cet hommage silencieux du cœur! Au ciel surtout le regard maternel de Marie éclaire des plus vives lumières l'intelligence des âmes saintes, et inonde leur cœur de chastes et d'inénarrables délices.

« Tout ce que je viens de vous dire vous paraîtra peut-être puéril. Ce n'est pas ma faute; pourquoi m'avez-vous parlé la première du regard maternel de Marie? Mais j'oublie que l'Église elle-même, dans le *Salve Regina*, prie la douce Vierge Marie de tourner vers nous ses

yeux pleins de miséricorde. Lors donc que les fidèles se rassemblent pour prier, et forment comme une seule et même famille sous les yeux d'une seule et même mère, songez, songez *à la douce lumière de son regard*, et que tous les membres de la famille priante se rencontrent dans la même pensée et dans le même sentiment. Ainsi se resserrera de plus en plus ce lien de paix, de fraternelle charité, qui toujours, qui partout doit être cher à tous les cœurs de la famille, de la société chrétienne. Adieu.

« Toute à vous dans les saints cœurs de Jésus et de Marie. »

La jeune personne, dont la main traçait ces lignes, n'existe plus. Elle a été du nombre des victimes du dernier tremblement de terre, qui a désolé la Guadeloupe.

C'était une fleur, elle a été brisée par l'orage; et les anges jaloux l'ont ravie à la terre, pour l'ajouter aux fleurons qui forment la couronne de la Reine des vierges.

COCHINCHINOIS DÉLIVRÉ DES GRIFFES D'UN TIGRE PAR LE SALVE REGINA.

En Cochinchine, du temps que Mgr d'Adrann évangélisait ce pays, deux chrétiens revenaient un soir de couper du bois dans une forêt, lorsque, l'un d'eux s'étant arrêté quelques instants, l'autre continua sa route. A peine est-il à une certaine distance qu'un tigre s'élance sur lui, le prend, selon sa coutume, à la nuque, et l'enlève sur son dos. Tout le monde sait que, par ce mouvement, il brise et tue sa victime; mais ce pauvre jeune homme n'eut pas ce malheur. Pendant que le tigre l'emportait sur son dos, il lui disait dans sa simplicité : « Pourquoi m'as-tu pris? je n'ai pas commis de péché. » Arrivé à sa tanière, le tigre le dépose et le met devant lui, pour s'amuser avec sa proie avant de la tuer, à peu près comme le chat, quand il a pris une souris. Le jeune homme récite alors en sa langue la prière *Salve Regina*, et se recommande à la sainte Vierge. A peine eut-il fini sa prière, que le tigre se retira et s'enfuit. Le jeune homme s'en retourna chez lui, louant et remerciant le Seigneur et la bonne Vierge de l'avoir délivré, et portant sur son cou les marques des griffes du tigre.

Le 18 septembre 1857, l'impératrice Eugénie, entourée de nobles dames, étant allée à Saint-Sébastien (Espagne), sa première visite fut pour l'Église, où fut aussitôt chanté un *Salve Regina*.

Dans quelques rites diocésains, le *Salve Regina* est chanté aux enterrements. Cette pieuse pratique ne saurait surprendre, car il est bien permis d'implorer le secours de la sainte Vierge, en faveur des âmes souffrantes du purgatoire.

TABLEAU DE LA SAINTE VIERGE PAR SAINT LUC.

L'église de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, est enrichie d'un rare trésor, apporté de Jérusalem par sainte Hélène et donné à l'évêque de Rome : c'est le portrait de la sainte Vierge, que l'on croit peint par saint Luc. On ne peut douter que ce saint évangéliste n'ait été peintre. Beaucoup d'auteurs anciens le disent; Nicéphore et Théodore le lecteur le marquent positivement. Le nombre des sanctuaires, qui croient posséder quelque ouvrage de saint Luc, suffirait d'ailleurs à prouver qu'une opinion si répandue n'est pas dénuée de fondement.

Le tableau de Sainte-Marie-Majeure, est peint sur bois; il a trois pieds et demi en hauteur et en largeur deux et demi. Les deux planches, qui forment son panneau, sont un peu disjointes ; et le temps a marqué son passage sur les couleurs. La Vierge sainte, au doux visage, a la tête couverte d'un voile bleu. L'enfant Jésus, d'une grande beauté, est assis sur les genoux de sa mère; il tient un livre de la main gauche ; de la droite, il bénit. Tous les samedis, le rideau qui couvre ce tableau est retiré; le peuple en foule va se prosterner devant l'auguste image, avec d'autant plus de confiance qu'il a vu des grâces sans nombre obtenues dans ce sanctuaire. De tous côtés on entend le murmure des antiennes chères à Marie, de ses litanies, de l'*Ave Maris Stella*, et d'autres prières consacrées par la piété chrétienne.

On sait qu'en ces derniers temps, un des cauchemars du protestantisme est la croyance catholique à la virginité perpétuelle de Marie ; et l'une des tâches, que se donnent ses docteurs dans leurs discours, dans leurs journaux et dans leurs livres, est d'avancer et de soutenir qu'elle a eu plusieurs enfants, dont Jésus ne fut que le *premier-né*. Et ils osent la représenter bien vieillie, bien enlaidie, bien ridée par les souffrances et par les tristesses que lui auraient coûtées cette nombreuse famille. Nous ne saurions comprendre l'étrange préoccupation de nos frères séparés. Ceux d'entre eux au moins qui croient encore à la divinité de Jésus-Christ, ne sentent-ils pas qu'il dut se choisir une mère qui n'oubliât, point sa sublime mission, jusqu'à descendre de l'honneur de la maternité divine à des unions terrestres et vulgaires? Quand même ils regarderaient Jésus comme *un simple homme*, que leur a donc fait Marie, pour qu'ils s'en prennent sans cesse à elle, à sa beauté morale, à sa pureté, à sa virginité? Quoi! ce type parfait de toutes les vertus, qui ne les séduit pas et ne les ravit pas comme nous, ne doit-il pas leur inspirer au moins réserve et respect!... Mais leurs preuves à l'appui de cette odieuse thèse? Ils répondent : l'Évangile! Il est parlé des *frères du Seigneur?* Il eut donc des frères? Marie eut donc des enfants! Et ils les nomment, et ils les comptent :

Jacques, Simon, Jude, Joseph. C'est de leur part un parti pris de rabaisser la gloire de la divine Marie, car ils savent très-bien que, selon la coutume des Hébreux et le langage de l'Écriture, les proches parents et cousins portent entre eux le nom de frères. C'est ainsi qu'Abraham, parlant à Loth son neveu, lui disait : « Nous sommes frères (1). Laissons le protestantisme se perdre dans le vide de ses négations; aimons Marie, la Vierge incomparable, et chantons toujours ses antiennes avec une nouvelle ardeur.

A l'heure de Complies, regardez le ciel et invoquez la Reine des anges et des hommes.

Regardez le ciel: comme il est pur, limpide, parsemé d'étoiles! On dirait le manteau d'azur de la Vierge Marie, ce manteau que notre imagination, étroite à l'endroit des choses célestes, nous représente broché de perles et de diamants par la main des anges et des vierges.

DIX-NEUVIÈME INSTRUCTION.

DES SALUTS OU BÉNÉDICTIONS DU SAINT-SACREMENT. — ORIGINE DE CET USAGE. — D'OU VIENT LE NOM DE SALUT. — RAISONS DE CETTE PRATIQUE. — DIVERSES MANIÈRES DE DONNER LE SALUT. — FRÉQUENCE DES SALUTS. — BEAUTÉS DE CETTE CÉRÉMONIE.

Etenim benedictionem dabit legislator; ibunt de virtute in virtutem; videbitur Deus deorum in Sion. *Ps.* LXXXIII, 7.

Chassant le murmure et le doute
De vertus en vertus ils marchent; — et leur route
Verdit de bénédiction.
Un jour le Dieu des dieux à qui l'aime et l'écoute
Se laissera voir dans Sion. DUMAST.

Des Saluts ou bénédictions du Saint-Sacrement.

Outre les offices dont nous venons de parler, dont l'ensemble forme le bréviaire, et que tous les ecclésiastiques engagés dans les ordres sacrés sont tenus de réciter, il est un autre office cher à la piété chrétienne, qu'on célèbre ordinairement, les jours de grande solennité, à la

(1) Fratres enim sumus. *Gen.*, XIII, 8.

suite des Vêpres ou des Complies. Ce sont les Saluts ou bénédictions du Saint-Sacrement.

L'usage de donner la bénédiction avec le Saint-Sacrement n'est pas d'une date aussi ancienne qu'on pourrait le croire. Ce n'est pas que de tout temps on n'ait adoré la divine Eucharistie ; et il n'a pu en être autrement, puisque le Roi du ciel et de la terre, le Sauveur des hommes s'y trouve réellement et substantiellement présent. Ce culte de latrie a commencé à la Cène, et ne finira qu'à la fin du monde. Nous le trouvons dépeint dans l'Apocalypse, où nous voyons l'Agneau en état de victime, adoré par les vieillards ou prêtres qui, prosternés à ses pieds, lui offrent des prières et chantent : « L'Agneau, qui a été immolé est digne de recevoir les honneurs de la Divinité, les louanges, la gloire, la bénédiction. Mais, quoique toujours le même et aussi ancien que cet auguste sacrement, il s'est produit sous diverses formes, selon la diversité des temps. Qu'il nous suffise de constater ici ce fait incontestable, que de tout temps on a rendu à la sainte Eucharistie un culte particulier et tout-à-fait en dehors du sacrifice de la Messe.

Avant le quinzième siècle, on se contentait d'exposer la sainte Eucharistie sur l'autel, et même en certains endroits on la portait en procession (1) ; mais cette exposition n'était pas accompagnée de la bénédiction, comme on la donne aujourd'hui. Après l'institution de la Fête-Dieu par les papes Urbain IV et Clément V, afin de rendre à Jésus-Christ dans l'Eucharistie un culte plus spécial et surtout pour professer solennellement le dogme de la présence réelle et confondre les hérétiques qui osaient la nier,

(1) En 1300, la ville de Paris, après un concile tenu exprès, faisait dans ses rues une procession solennelle en l'honneur du Saint-Sacrement, procession que ce même concile parisien dit avoir été établie par une inspiration toute divine. *Divinâ inspiratione introducta.* Ce fait prouve qu'en fait d'honneurs et d'hommages publics rendus à l'Eucharistie, Paris a devancé Liége. *La Liturgie du dimanche.*

l'exposition et la procession du Saint-Sacrement se fit avec plus de pompe. Toutefois, cette cérémonie était beaucoup plus rare que de nos jours. Le concile de Cologne, en 1452, ordonna qu'on n'exposerait le Saint-Sacrement et qu'on ne le porterait en procession que le jour de la Fête-Dieu et pendant son octave ; et hors ce temps qu'une seule fois l'année, quand il y aurait un motif pressant, comme pour demander à Dieu un bienfait signalé ou détourner un malheur. Enfin, dans des temps postérieurs et assez rapprochés de nous, à l'exposition on joignit la bénédiction, à peu près comme cela se pratique de nos jours.

La bénédiction du Saint-Sacrement porte assez habituellement le nom de Salut. Probablement, ce nom lui vient du premier mot de la strophe : *O salutaris hostia*, ou de cet autre : *Salus honos, virtus quoque*, qu'on adresse à Notre-Seigneur, lorsqu'il est exposé sur l'autel à nos adorations. Frappé de ce mot qu'il entendait souvent retentir à son oreille, le peuple l'aura appliqué à cette auguste cérémonie, tout comme le chant de l'*Ite, Missa est*, lui a fait donner le nom de *Messe* au sacrifice de la nouvelle loi. Du reste, quelle qu'en soit l'étymologie, le nom de Salut convient parfaitement à l'acte de religion qui nous occupe. N'est-ce pas, en effet, un véritable salut, un beau et magnifique salut, que cette explosion de voix, que ce cri de foi et d'amour, qui part de toutes les poitrines, lorsque le tabernacle s'ouvre, et que la radieuse Hostie apparaît à tous les regards ? Chacun s'incline, salue et acclame son chef, son roi, son Dieu. Et, en même temps que nous saluons Jésus-Christ avec les plus vifs transports de joie, avec un saint enthousiasme, Jésus-Christ, de son côté, nous salue avec bonté, et jette sur nous des regards de complaisance, comme sur des enfants privilégiés. Cette dénomination, dans le sens que nous exposons, est donc aussi juste que significative.

Pourquoi l'Église a-t-elle établi cette pratique ? Nous pouvons en donner plusieurs raisons. Elle l'a instituée :

1° Pour adorer Jésus-Christ, et honorer sa divine présence parmi nous. Tout caché qu'il est dans cet incompréhensible mystère, Jésus-Christ n'en est pas moins le Roi du ciel et de la terre ; le Dieu immense, que ne peuvent contenir ni la vaste étendue de la terre, ni les profonds abîmes de la mer, ni les augustes tabernacles du Paradis; le Dieu saint et sublime, qui habite dans des sphères inaccessibles, au-dessus des anges inclinés et tremblant de frayeur devant sa majesté infinie. Que tout genou fléchisse devant lui, et que toute langue publie sa grandeur et sa puissance. L'Église nous appelle donc autour de ses tabernacles, où le divin Sauveur demeure nuit et jour renfermé pour notre amour; et, le tirant pour quelques instants de sa solitude, elle nous dit à tous : « Venez, prosternez-vous devant lui ; reconnaissez qu'il est votre Maître et votre Seigneur, et que vous êtes son peuple et les brebis de son troupeau. » Accourez donc, ô enfants des hommes; venez joindre vos hommages à ceux des Esprits bienheureux, qui l'environnent sans jamais le quitter; venez l'adorer avec le respect le plus profond, anéantis dans les sentiments les plus humbles, pénétrés de reconnaissance, d'admiration, de repentir, d'espérance et d'amour [1].

2° Pour réparer les outrages, qu'il reçoit dans le sacrement même de son amour. C'est par amour pour nous que Notre-Seigneur réside dans son adorable sacrement. Il nous dit lui-même qu'il fait ses délices d'habiter parmi les enfants des hommes (1) ; et c'est pour que nous puissions avoir un plus facile accès auprès de lui, qu'il a caché, sous le voile mystérieux des espèces sacramentelles, tout l'éclat de sa divine majesté. Or, lorsque le Seigneur a tant fait pour nous, n'est-il pas bien juste que nous lui rendions amour pour amour? Quand même nous aurions une puissance d'amour aussi grande que celle de tous les Sé-

(1) Deliciæ meæ esse cum filiis hominum. *Prov.*, VIII, 31.

raphins ensemble, ce ne serait pas encore assez, pour reconnaître sa condescendance et ses bienfaits. Nous devons du moins lui réserver toutes les affections de notre cœur. Et cependant, ô indifférence, ô malice, ô impiété des enfants des hommes! trop souvent on le néglige, ce Dieu sauveur, on l'abandonne, on ne daigne pas le visiter; ou, si on paraît devant lui, c'est sans attention, sans respect, quelquefois même avec le mépris le plus injurieux ; et on ne craint pas de porter l'ingratitude à son égard jusqu'au scandale, jusqu'à la profanation, jusqu'au sacrilége ! O cieux, soyez étonnés, nous écrierons-nous avec un prophète à la vue de tant d'excès ; et vous, portes du ciel, soyez dans la plus grande désolation.

A tant d'outrages et de blasphèmes, l'Église oppose ses prières et ses hommages ; et elle convoque au pied des autels ses pieux et fidèles enfants, pour demander pardon au Seigneur et lui faire amende honorable de tous les péchés commis contre son adorable sacrement, pour expier, autant qu'il est en elle, l'indifférence et les irrévérences de tant de mauvais chrétiens, les fureurs des hérétiques, l'impiété des libertins, les profanations et les sacriléges de tant de pécheurs. De fervents adorateurs épanchent leurs âmes devant le Dieu d'amour ; ils aiment à lui dire, et à lui répéter mille et mille fois les transports de leur cœur et leur ferme résolution de le bénir, de le louer et de l'aimer sans cesse. Regardant le temple comme l'image du ciel, l'autel comme le trône de la miséricorde divine, et le sanctuaire comme leur plus sûr asile, ils voudraient y habiter toujours, uniquement occupés à détester leurs iniquités et celles de tous les hommes, et à s'entretenir à cœur ouvert avec celui qui peut seul faire leur bonheur. En récompense de leurs tendres sentiments, le Seigneur se plaît à les purifier, à les sanctifier de plus en plus, et à les embraser de nouvelles ardeurs.

3° Pour demander les grâces dont on a besoin. Ce n'est plus ici le Dieu du Sinaï, le Dieu armé de foudres et d'é-

clairs ; c'est le Dieu qui oublie sa puissance, pour ne laisser de place qu'à son amour. Il est dans la sainte Eucharistie comme sur son trône de grâce, pour combler de biens ceux qui le prient et qui l'aiment. On ne vous dit plus, comme autrefois dans l'ancienne loi : « Tremblez à l'approche de ce sanctuaire » ; mais plutôt : « Accourez avec confiance, accourez avec amour à ce délicieux rendez-vous. » Le Seigneur est venu, non pas seulement pour être craint, mais pour être aimé ; il est encore plus jaloux de notre amour que de nos respects ; et il nous dit à tous : « Venez à moi, vous tous qui êtes accablés et chargés, et je vous soulagerai. » Allez donc lui exposer vos besoins, lui faire part de vos peines, de vos misères, de vos douleurs, lui dire tous vos désirs ; et il sera votre lumière, votre force, votre salut ; il adoucira tous vos maux ; il vous soutiendra ; il vous sanctifiera par vos peines elles-mêmes.

Ames pécheresses, qui désirez briser les liens qui vous attachent à l'iniquité, allez à Jésus, comme la Samaritaine, comme la Magdeleine ; et cette bénédiction qu'il vous donnera sera le principe de votre salut.

Ames tièdes et indifférentes, allez vous réchauffer aux rayons de ce soleil de vérité et de justice.

Ames affligées, vous que la tribulation accable, et qui êtes noyées en quelque sorte dans des flots d'amertume, allez à Jésus, représentez-lui le triste état où vous gémissez, et il répandra sur vous un baume consolateur.

Vous surtout, âmes tendres et sensibles, qui êtes tourmentées par un désir immense d'aimer, sans pouvoir trouver un cœur qui réponde au vôtre, et qui languissez solitaires, comme une fleur au désert, privée de la rosée du ciel, allez à Jésus, cet ami tendre et compatissant, toujours prêt à vous écouter, toujours prêt à se communiquer à vous ; abandonnez-vous à sa volonté, à son bon plaisir, et vous vous sentirez inondées d'une douce joie.

En quelque état que nous soyons, allons tous à Jésus ;

toutes les fois que nous le pourrons, allons recevoir le salut ; et nous y trouverons toute sorte de grâces, grâces de lumière dans les doutes, grâces de force dans les tentations, grâces de consolation dans les peines et les afflictions de la vie [2].

La bénédiction du Saint-Sacrement peut se donner d'une manière plus ou moins solennelle. La plus solennelle est celle qui a lieu avec l'ostensoir, dans lequel on peut voir les espèces sacramentelles à travers le verre ou le cristal qui les renferme. La moins solennelle est celle dans laquelle on expose le ciboire, où le Saint-Sacrement est renfermé, sans qu'on puisse le voir. Le plus ou moins de solennité dépend aussi de la décoration de l'autel, de la richesse des ornements, du nombre de cierges que l'on emploie (1), de la pompe et de la majesté du chant. Il y a des églises, où l'on déploie la plus grande magnificence ; et où peut-elle être mieux placée que pour rendre honneur et gloire au plus auguste des sacrements (2)?

Rares dans le principe, les saluts sont devenus de nos jours très-fréquents. Il y a des églises, où l'on en donne tous les dimanches, tous les jours de fête, et même à certains jours de la semaine, en une foule de circonstances. N'est-il pas à craindre que cette multiplicité ne diminue le respect dû à la sainte Eucharistie? On trouve des personnes graves et sincèrement pieuses, qui sont portées à le croire ; mais gardons-nous de prononcer sur un point si délicat. Ce serait d'ailleurs aux évêques à remédier à l'abus, s'il était démontré. Pour nous, nous ne cesserons jamais d'exhorter les fidèles à se rendre aux saluts, à re-

(1) Dans les grandes églises, il doit y avoir près du Saint-Sacrement vingt cierges brûlant toujours. Dans les petites églises, il en faut au moins douze. Dans les églises très-pauvres, on peut n'employer que huit cierges, mais jamais moins. *Gardell.*, in Instr. Clem., § 6, n. 6 et 7.

(2) Il est très-convenable de ne pas dire la messe à l'autel où le Saint-Sacrement est exposé.

chercher les saluts. Hélas ! au milieu de leurs labeurs, de leurs fatigues, de leurs détresses, ils ont tant de besoin d'attirer sur eux les bénédictions du ciel. Pourquoi donc ne s'empresseraient-ils pas d'aller puiser à cette source intarissable?

Aux saluts du Saint-Sacrement, on chante diverses prières; mais toutes doivent être tirées du Missel, du Bréviaire, du Rituel, ou du moins être consacrées par l'usage et approuvées par l'évêque. On peut chanter des morceaux en l'honneur de la sainte Vierge et des Saints. La règle est de les mettre à la suite les uns des autres, sans qu'aucun verset les sépare.

La bénédiction du Saint-Sacrement se termine toujours par le chant du *Tantum ergò* (1), auquel on ajoute *Panem de cœlo*. Ce verset est toujours seul; il est expressément marqué de n'en ajouter aucun autre. Vient ensuite l'oraison *Deus, qui nobis*, par laquelle nous remercions le Seigneur de nous avoir conservé le souvenir de sa passion et de sa mort, et nous le conjurons de nous en appliquer les fruits, par le mystère sacré de son corps et de son sang (2).

Après cette oraison, le prêtre, revêtu du voile huméral (3), monte à l'autel. Il prend entre ses mains l'ostensoir, qui contient la sainte hostie; et, se tournant vers le peuple, qui est humblement prosterné, il le bénit en silence, d'un seul signe de croix (4).

(1) On doit s'incliner pronfondément pendant qu'on chante : *Tantum ergò sacramentum veneremur cernui.*

(2) Lorsque l'évêque a prescrit quelque autre oraison à dire, à la bénédiction du Saint-Sacrement, ces oraisons doivent être réunies, sans interposition de versets, à l'oraison *Deus, qui nobis,* sous une conclusion brève, conforme au texte de la dernière. Aux prières que l'on chanté avant le *Tantum ergò* en l'honneur de la sainte Vierge ou des saints, ou pour demander quelques grâces particulières; on peut chanter les versets et oraisons qui y correspondent.

(3) Le célébrant ne doit prendre le voile huméral qu'après avoir chanté l'oraison, et ne pas le garder après la bénédiction.

(4) Le célébrant peut ou ramener l'ostensoir au milieu et se retour-

Quel moment solennel ! l'Agneau qui, par sa puissance, a été digne de briser les sceaux du livre éternel, quitte son trône, et vient couvrir de sa protection et de son ombre les chrétiens, qu'il a rachetés par sa mort.

Combien doivent être vifs et sincères leurs sentiments d'amour et de reconnaissance ! Combien doit être fervente leur prière [3] !

La bénédiction étant donnée, on replace de suite le Saint-Sacrement dans le tabernacle ; et alors on chante ordinairement le psaume *Laudate Dominum*, etc. Nations, louez le Seigneur, peuples, bénissez-le tous ; ou tel autre psaume ou cantique qu'on juge à propos.

Quelle belle et touchante cérémonie que nos saluts, à la tombée de la nuit, à la lueur des flambeaux étincelant sur l'autel, au milieu des flots d'encens, en présence de tout un peuple silencieux et recueilli ! C'est en quelque sorte une cour plénière, que tient le Roi du ciel. Ses ministres, ses enfants, ses sujets sont là, lui présentant leurs hommages et leurs prières, tous pénétrés des plus nobles pensées, des plus généreux sentiments. A ce spectacle si beau, si émouvant, l'âme est ravie et se croit déjà transportée au ciel, au pied du trône du Dieu vivant [4].

Aimons donc les saluts, assistons aux saluts ; ils sont pour nous le symbole, le prélude et comme l'avant-goût du salut éternel [5].

ner vers l'autel par le côté de l'épître, ou achever le tour complet, sans revenir au milieu, par le côté de l'évangile. *S. R. Cong.* 21 mart. 1676 ad 2, n. 2624.

Il n'est pas prescrit que pendant la bénédiction le thuriféraire encense. *Non præscribi. S. R. C.*, 11 sept. 1847, ad 9, n. 4950.

Aux saluts, le Saint-Sacrement n'est encensé que deux fois. La première au commencement, quand il est placé au lieu où il doit recevoir les adorations des fidèles ; la dernière aux paroles *Genitori Genitoque. Gavant.* et *Merat.*, t. II, p. 206 et seq. — *Cœrem.*, Episc., l. II, c. XXXIII, n. 26. — *Inst. Clem.*

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES.

Domine, qui amas animas.
Seigneur, vous aimez les âmes.
Sap., XI, 27.

J'aime, et sur mon cœur a palpité le cœur de mon bien-aimé : c'était, — oh ! ma langue tremblante ose à peine le dire, — c'était le Seigneur. SILVIO PELLICO, *Poésies catholiq.*

PRESCRIPTIONS DE L'ÉGLISE RELATIVEMENT AU SAINT-SACREMENT.

1. Le Saint-Sacrement ne doit être conservé que sur un autel. Dans les cathédrales et dans les églises importantes, où la chose peut se faire commodément, cet autel ne doit point être l'autel majeur, et l'on en conçoit facilement la raison. C'est à l'autel majeur que se font les cérémonies, où il est nécessaire de déployer une grande pompe, et dans lesquelles les officiers sont obligés de se tenir souvent le dos tourné vers l'autel, ce que le cérémonial veut éviter. Dans les églises où la réserve se trouve sur le grand autel, il est prescrit de l'ôter et de la transporter ailleurs, lorsqu'une cérémonie de ce genre doit avoir lieu. Voyez jusqu'à quel point l'Église prend souci de l'honneur dû à son divin époux. A ces attentions délicates, on reconnaît bien le caractère de la véritable Épouse. On sait que les ennemis de Boniface VIII, afin de flétrir la mémoire de ce grand Pape, amassèrent contre lui les accusations les plus odieuses. Ils lui reprochèrent entre autres choses de n'avoir pas cru à la présence réelle. Or, veut-on savoir sur quelle basse ils appuyaient cette accusation ? C'est qu'on prétendait l'avoir vu un jour tourner le dos à l'autel, pendant qu'on y disait la messe. Grand Dieu ! de quel respect devait donc être entourée alors la sainte Eucharistie, puisqu'un acte aussi simple en soi pouvait servir de prétexte à une accusation si grave, portée contre un pape dans un Concile œcuménique, celui de Vienne !

Plusieurs autres raisons justifient encore la prescription du cérémonial, dont il est ici question. La plupart du temps, la sacristie est placée si près de l'autel majeur, que de ce lieu on voit tout ce qui s'y passe, et l'on peut même apercevoir le Saint-Sacrement exposé sur l'autel, mieux qu'on ne le ferait dans les autres parties de l'église. Or, je le demande, est-ce traiter convenablement cet auguste mystère, que de le placer si près d'un lieu, où l'on est obligé d'aller et venir, et de parler sans cesse ? Et croit-on que les fidèles puissent être bien édifiés de ce rapprochement ? Plusieurs Français, ignorant les prescriptions du cérémonial romain et croyant que les choses se passent à

Rome comme chez eux, sont scandalisés de voir des prêtres causer dans les églises. Ils ne savent pas que, dans ces vastes basiliques, la chapelle du Saint-Sacrement forme comme un petit temple à part, séparé le plus souvent du reste de l'église par une grille fermée, et que l'on reconnaît aux lampes qui brûlent devant l'autel, au conopée qui couvre le tabernacle, et par-dessus tout au recueillement et à la dévotion des fidèles, qui sont prosternés à la porte ou qui s'agenouillent en passant devant elle. Dans ce sanctuaire ne se prononce aucune parole profane ; vous n'y voyez que des visages humiliés, des yeux suppliants ou baignés de larmes. Ces Romains auraient bien plus lieu de se scandaliser, s'ils entendaient les enfants de chœur, les bedeaux et les chantres de nos églises causer et ricaner dans la sacristie, à deux pas de Notre-Seigneur exposé sur le grand autel, ou s'ils nous voyaient tourner le dos au tabernacle qui contient la réserve, pour voir et mieux entendre le prédicateur dans la chaire. C'est encore pour les mêmes raisons que le cérémonial défend, hors le cas de nécessité, de dire ou de chanter la messe à l'autel où est exposé le Saint-Sacrement, si ce n'est au troisième jour des Quarante-Heures.

Tout ce qui touche de près ou de loin à cet auguste mystère a une importance souveraine aux yeux de l'Église, et elle ne craint pas d'entrer dans les plus petits détails à ce sujet. Elle veut qu'une lampe brûle nuit et jour devant le tabernacle, et elle n'accorde jamais de dispense sur ce point. Elle aime mieux qu'une paroisse soit privée de la réserve, que de permettre que la réserve soit gardée sans la lampe mystique qui doit manifester sa présence. Cette prescription est si grave à ses yeux, qu'elle ne craint pas de taxer de péché mortel toute négligence considérable sur ce point. Elle exige qu'un enfant de chœur tienne ouvert au-dessus de la tête du prêtre qui porte la sainte Eucharistie, ne fût-ce que d'un autel à l'autre, un parasol blanc, qui remplace le dais. Il en est de même, lorsque l'on porte en cérémonie le saint Viatique aux malades. Lorsque le Saint-Sacrement est exposé, elle veut qu'il soit entouré d'un grand nombre de cierges, de douze au moins, et que ces cierges soient de cire pure. Il n'est jamais nécessaire que le Saint-Sacrement soit exposé; mais s'il l'est, il faut que ce soit avec toute la décence et la pompe convenables. Quand il s'agit des objets qui servent immédiatement au Saint-Sacrifice, ou qui touchent les saintes espèces, tels que les vases sacrés, l'Église ne trouve pas que l'on puisse jamais rien employer de trop beau ni de trop précieux. Elle permet au prêtre d'avoir une chasuble de laine; mais elle veut que le calice dont il se sert soit d'or ou d'argent, que le voile qui le recouvre soit de soie, que les cierges qui sont sur l'autel soient de cire, et que les linges soient de fil et non de coton. Mais, par un renversement étrange des choses, on voit des fabriques refuser ou mesurer d'une main avare à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie

la cire, la lampe, les linges de toile, etc., que l'Église prescrit, et couvrir de chapes de velours et de drap d'or les épaules de chantres gagés, qui sont les premiers à s'étonner de l'honneur qu'on leur fait.

L'Église romaine possède à un degré éminent ce que saint Paul appelle le sens du Christ. C'est toujours Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel qu'elle a en vue dans ses cérémonies. Pénétrée de cette pensée, que c'est à lui que doit se rapporter tout le culte, que c'est lui qui est le but de toute la liturgie, elle se propose avant tout dans ses rites d'appeler l'attention des prêtres et des fidèles vers cet objet suprême de sa foi et de son amour, et s'applique à faire converger vers le tabernacle leurs pensées, leurs regards et tous les sentiments de leur cœur. Lorsque Notre-Seigneur est sur l'autel, bien plus encore lorsqu'il y est exposé solennellement, elle ne souffre rien qui puisse distraire leur attention et la porter ailleurs. C'est pour cela qu'elle n'y tolère point ces cérémonies, qui exigent le déploiement d'une grande pompe ou des évolutions nombreuses, parce qu'alors l'ordre des choses se trouverait renversé. Ce qui n'est qu'un moyen pour exciter la dévotion des fidèles envers le Saint-Sacrement, deviendrait l'objet principal de leur attention, et détournerait leur esprit du but qu'elle se propose dans sa liturgie. Initiée par l'Esprit-Saint qui la dirige à la connaissance intime de la nature et des besoins de l'homme, elle sait que, pour pénétrer jusqu'à son cœur, il faut parler à ses yeux, et c'est là ce qu'elle se propose dans ces belles et touchantes cérémonies qui, lorsqu'elles sont bien faites, sont la prédication la plus efficace et la plus émouvante. Mais douée de ce tact exquis et divin qui ne l'abandonne jamais, elle sait merveilleusement aussi jusqu'où il faut aller pour frapper l'imagination, et où il faut s'arrêter, afin que celle-ci ne soit excitée que dans la mesure convenable, et que le culte ne dégénère pas en un vain spectacle, qui éveille la curiosité sans alimenter la dévotion. CH. SAINTE-FOI.

ÉTABLISSEMENT DE L'ADORATION NOCTURNE.

2. Toute la vie chrétienne est dans l'Eucharistie, sublime et inconcevable invention de Dieu, qui fait ses délices d'être avec les hommes, et qui a voulu porter le nom d'Emmanuel. Cet auguste sacrement est la source de la vie, l'intarissable fontaine des grâces. Tout par l'Eucharistie. Le Dieu, qui s'est donné lui-même, peut-il refuser quelque chose ? Plus la dévotion eucharistique est ardente, et plus abonde la vie chrétienne parmi les hommes. Dans son ineffable miséricorde, Dieu ne se contente pas de sauver ceux qui le recherchent ; il va chercher et il sollicite ceux qu'il veut sauver et qui l'oublient. Il ne lui suffit pas d'avoir mis à la disposition des hommes

le sacrement de son amour ; il les presse de participer à ce bien ; ce n'est pas assez de leur parler au fond de leur cœur, il leur parle par des exemples, il forme des liens, il crée des attraits, et il semble avoir voulu au XIXe siècle préparer au culte eucharistique de nouveaux triomphes et de nouvelles fêtes.

Parlons ici en particulier de l'œuvre de l'adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement. Voici quelle en a été l'origine :

Pendant les terribles journées de juin 1848, quelques couvents, les carmélites entre autres, multipliaient leurs dévotions, et se tenaient constamment en prières devant le Saint-Sacrement exposé.

Un certain nombre de femmes pieuses ne voulaient pas les laisser seules prolonger leurs veilles, et s'associaient aux prières de la communauté.

Vers cette époque, un soir que la divine Eucharistie était exposée dans une chapelle de la rue d'Enfer, un homme y était en prières ; on vint lui dire de se retirer et que l'heure obligeait de fermer les portes. Le Saint-Sacrement cependant n'était pas retiré, quelques dames restaient ; on lui apprit qu'elles passeraient la nuit ; mais une pareille faveur lui fut refusée. Dans son ardeur, ce dévot au Très-Saint-Sacrement alla tout de suite trouver M. l'abbé de la Bouillerie, dévoué spécialement aux œuvres eucharistiques, pour lui demander un moyen de satisfaire sa piété et la faveur de passer aussi la nuit en adoration devant le Saint-Sacrement. La chose paraissait difficile ; surtout, on eût dit à première vue que c'était là le vœu isolé et singulier peut-être d'une âme ardente ; il semblait qu'il devait rester stérile et ne pas trouver de nombreux imitateurs. On convint que si un certain nombre d'hommes manifestaient le même désir, on aviserait. Le cœur dans lequel était tombée cette pensée, était nouvellement ouvert à la vérité. Retiré des ténèbres par un coup extraordinaire de la grâce, ayant brisé avec le monde, où son talent lui avait fait obtenir d'éclatants succès, portant à l'amour de la vérité et aux pratiques de dévotion un dévouement qui devait être plus tard récompensé par la vocation monastique et l'admission au saint ordre du Carmel, M. Hermann, aujourd'hui le R. P. Augustin du Très-Saint-Sacrement, Carme déchaussé (car c'est de lui dont il est question), se mit tout aussitôt à l'œuvre. On ne sait si, depuis son baptême, il avait déjà noué de nombreuses relations ; mais ce n'était pas parmi celles qu'il avait eues autrefois dans le monde, qu'il pouvait espérer de recruter l'association de prières qu'il méditait.

On n'avait pas encore établi dans le diocèse de Paris les Quarante-Heures d'adoration, qui ont pris, ces dernières années, un si grand éclat, et qui constituent une exposition à peu près perpétuelle du Très-Saint-Sacrement. Mais on éprouvait déjà, pour ainsi dire, la piété des fidèles en répondant à leurs désirs, et les expositions se mul-

tipliaient dans les paroisses. M. Hermann visitait les sanctuaires où était exposé le Saint-Sacrement; et, quand il remarquait dans l'assistance des hommes recueillis et prolongeant leurs prières, il les suivait et les accostait au sortir de l'église, leur exposait son dessein et leur demandait leur concours. Eut-il à essuyer des refus? Tous ceux à qui il s'adressa répondirent-ils à son appel et comprirent-ils ses désirs?... Au mois de novembre 1848, vingt-trois membres se réunissaient sous la présidence de M. l'abbé de la Bouillerie, alors simple prêtre du diocèse de Paris, aujourd'hui évêque de Carcassonne.

C'est dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, que se passa la première nuit d'adoration. Que dire de ces heures de délices et de paix? Dans l'obscurité et le silence, le pauvre pécheur, aux pieds de son juge s'abrite, devant la victime eucharistique. La justice semble désarmée ; il n'y a de place que pour la miséricorde ; le grand nombre des iniquités est couvert ; et, du haut de ce trône qu'il a demandé aux hommes sur la terre, le Dieu du ciel sourit à ses amis, les entretient, les console, leur communique une vigueur surnaturelle. Quelque chose de leur ivresse se communiqua sans doute autour d'eux, et on voulut partager leur bonheur: on put multiplier le nombre des adorations. Un second sanctuaire, la chapelle des Pères Maristes, rue de Montparnasse, s'ouvrit aux exercices des associés. Là, pendant que ces chrétiens de choix prolongeaient dans le silence et la nuit leurs veilles salutaires, s'unissant aux mérites infinis de la véritable victime d'expiation, la voix et les chants des malheureux qui fréquentent les barrières retentissaient parfois dans la chapelle, et rappelaient aux nouveaux chevaliers de la divine Eucharistie le besoin de prières et de réparations, qui était le but de leur entreprise et dont le monde a tant besoin.

L'œuvre se propagea rapidement. Quelques mois après que Paris eut donné l'exemple, l'adoration nocturne s'installa à Tours. Des circonstances particulières lui permirent de prendre dans cette ville une assiette, et lui donnèrent sur l'œuvre entière une influence, qui doivent nous faire insister un peu sur son histoire. Dès la première proposition, le cœur de l'archevêque de Tours, aujourd'hui S. Em. le cardinal Morlot, s'épanouit. L'expérience du prélat et sa sagesse lui firent entrevoir, à l'instant même, tout ce qu'une pareille œuvre pouvait espérer de grâces et de lumières. Les premières veilles d'adoration se firent à Tours, pendant les trois nuits du carnaval de 1849. C'est depuis ce temps un usage dans cette ville de consacrer à cette œuvre de réparation et d'expiation ces nuits de désordre et de folie. En peu de mois, le nombre des adorateurs atteignit le chiffre de cent cinquante. Des hommes de toutes conditions, des ouvriers qui passent la journée à des travaux pénibles, étaient heureux de participer

à ces veilles. Pour faciliter la propagation de cette prière nocturne, Son Éminence le cardinal Morlot avait recommandé de prendre toutes les précautions, qui pouvaient en alléger la fatigue. Un sanctuaire était désigné aux adorateurs ; ils se partageaient les heures de la nuit ; deux par deux faisaient pendant une heure la veille du Saint-Sacrement. Dans une salle voisine du sanctuaire, un matériel aussi complet que possible, et d'une propreté parfaite, était disposé pour le repos. La règle s'opposait à ce que les divers membres prolongeassent leurs adorations au delà du temps réglé ; et elle les engageait tous à prendre le repos, auquel sont accoutumés les hommes du monde et qui leur est nécessaire. De grand matin on se réunissait à la chapelle, on entendait la messe et on participait à la communion ; et, avant l'heure de son travail ou de ses affaires, chacun pouvait être rentré chez soi. De cette manière, à peine si l'adoration nocturne est une fatigue ; et, en récompense du petit sacrifice qu'elle exige, quelles grâces, quelles bénédictions !

La liste serait longue de toutes les villes qui prirent modèle sur Tours, et qui, à son exemple ou à son instigation, établirent dans leur sein l'adoration nocturne. Quelques officiers de l'armée et de la marine furent les propagateurs de cette nouvelle et admirable chevalerie.

L'Adoration nocturne ne s'est pas même bornée à la France. Les catholiques d'Allemagne ont imité ceux de Paris. La Belgique et le Piémont, qui ont à réparer tant de scandales publics, sont entrés dans la même voie. L'Adoration nocturne de Paris est affiliée à l'Archiconfrérie instituée à Rome depuis 1810 aux mêmes intentions. Elle a part aux mêmes indulgences et cherche à se conformer à ce modèle. Nous avons exposé comment se passent les nuits d'adoration ; à ce que nous avons dit il faut ajouter la récitation de l'office du Saint-Sacrement. Au commencement de chaque heure, les adorateurs qui arrivent devant le Saint-Sacrement et ceux qui vont le quitter récitent en commun un des nocturnes de Matines.

Les grâces obtenues dans ces nuits d'adoration sont nombreuses : grâces spéciales et sollicitées, bénédictions abondantes et qu'on n'avait pas prévues, elles s'étendent aux membres, à leurs familles, à tout ce qui les intéresse. LÉON AUBINEAU.

Le célèbre pianiste Hermann, étant entré dans l'ordre du Carmel, demanda la faveur d'occuper la cellule la plus rapprochée de l'autel, où était renfermé le Très-Saint-Sacrement, afin, disait-il, qu'il pût mieux, à toute heure, même la nuit, se croire ou plutôt se tenir en la présence réelle du divin Rédempteur.

COUVENT DE L'ADORATION PERPÉTUELLE EN ANGLETERRE.

En 1857, a eu lieu à Londres l'inauguration du couvent de l'Adoration perpétuelle, fondation religieuse, que les catholiques d'Angleterre s'applaudissent de devoir à la France. Là, pour la première fois depuis la rupture du seizième siècle, le Saint-Sacrement a recommencé d'être exposé tous les jours, dans le but spécial de prier pour l'Angleterre.

Les religieuses françaises, qui ont formé cette nouvelle colonie, sont les dames de l'Assomption, une des congrégations les plus ferventes et les plus distinguées parmi celles que le réveil de l'esprit de foi a suscitées de nos jours avec une si glorieuse abondance.

Elles ont été solennellement installées dans leur couvent de Brampton; et leur chapelle a été ouverte le 2 octobre, fête des saints Anges. S. Em. le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, a présidé cette fête chère à son cœur. Il a parlé à la grand'-messe, qui a été célébrée avec beaucoup d'éclat et de magnificence, au milieu d'un admirable recueillement, et à la suite de laquelle le Saint-Sacrement a été exposé.

Nous citons les fragments suivants de son discours, qui s'adaptent parfaitement aux saluts et aux visites du Saint-Sacrement.

« *J'ai trouvé Celui que mon cœur aime ; je le tiens; je ne le laisserai point aller.*

« L'Évangile s'ouvre par le moment touchant, où la plus pure des vierges possède, comme son enfant, le Seigneur de la vie et de la grâce, et elle pouvait bien alors répéter ces paroles du texte : « J'ai trouvé Celui que mon cœur aime, je le tiens, je ne le laisserai point aller. »

« L'Église a succédé à la charge sacrée de la sainte Vierge, et toujours elle s'écrie : « J'ai trouvé Celui que mon cœur aime, je le tiens, et je ne le laisserai point aller. » Combien merveilleusement notre divin Seigneur a pourvu à l'ardent désir de son Épouse, se donnant lui-même à elle d'une manière si suave et si aimante!...

« Ici, dans ce sanctuaire privilégié, Notre-Seigneur renouvellera, pour ainsi dire, chaque mystère de sa vie sacrée. Ici, vous trouverez Bethléem, Nazareth, Jérusalem et le Calvaire.

« Oui, ici vous pouvez trouver un Noël perpétuel, une autre phase de la vie cachée et admirable du Sauveur; ici un Calvaire continuel, où l'Agneau, qui a été immolé avant le commencement du monde, s'offrira chaque jour, victime sainte et sans tache, au Dieu tout-puissant. Ici l'aliment céleste ne cessera de couler du côté percé du Sauveur, et la grâce de la Rédemption ne sera jamais oubliée. Dans cette chapelle, vous trouverez une Pâque qui ne passera pas, puisque chaque jour le soleil de gloire s'y lèvera, pour réjouir tous ceux qui s'en appro-

cheront. Ici, vous aurez un souvenir perpétuel de la dernière Cène, où, pour la première fois, notre Sauveur a donné son adorable corps pour être notre nourriture !...

« Cette demeure, petite et inconnue, va devenir comme une tour forte située sur les confins de la plus immense des cités, et d'une cité si séparée de la vérité. De ce sanctuaire découleront la vérité, la force, la lumière, non-seulement sur ceux qui viennent avec amour et en esprit d'adoration y rendre leur culte, mais aussi sur ceux qui ne connaîtront pas l'influence magique, dont le charme les portera à se tourner vers Dieu et à chercher la vérité... »

Pour appuyer ses paroles, l'illustre orateur a rapporté le trait suivant, qu'il avait appris de la bouche même de la personne à qui il était arrivé. — Une dame noble de l'Allemagne, connue par ses talents, sa piété et ses nombreuses bonnes œuvres, était protestante et pleine de préjugés contre la religion catholique. Étant venue à Rome, elle était entrée une fois dans l'église de l'Adoration perpétuelle, où le Saint-Sacrement est exposé tout le jour aux adorations des fidèles.

Elle voyait un grand nombre de personnes, les unes inclinées profondément devant le saint tabernacle, les autres le contemplant avec un regard plein d'amour, silencieusement plongées dans la prière. Ignorant l'objet qui absorbait leur attention, remarquant seulement une multitude de lumières sur l'autel, mais n'ayant pas encore le sens de la présence de Celui qui « marche au milieu des sept chandeliers d'or, » elle s'écria : « Grand Dieu ! sûrement ces gens n'adorent pas ces cierges. » Cependant elle se trouvait, en dépit d'elle-même, forcée de se mettre à genoux et obligée d'adorer, — elle ne savait pas quoi. Elle y retourne encore, et encore, — merveilleusement attirée, — et toujours avec le même effet. — Un an s'écoule avant qu'elle découvre la vérité et qu'elle sache quel est Celui qui est sur cet autel. Plus tard, elle versait des larmes abondantes en déplorant près de nous cette année, où elle ne voyait que résistance à la grâce et temps perdu. *The Weekly Register*, octob. 1857.

FERVENTE DÉVOTION DE QUELQUES NOBLES DAMES A LA SAINTE EUCHARISTIE.

3. Mme la marquise de Magnelais, fille d'Albert de Gondy, duc de Retz, fut dès sa tendre jeunesse un modèle accompli de modestie et de piété. Elle se fortifia dans les bons principes, qu'elle reçut au sein de sa famille, par une prière assidue et fervente. Henri IV, témoin de ses rares vertus, avait conçu d'elle la plus haute idée, et il ne l'appelait que *sa sage Marquise*. Son amour pour les membres souffrants de Jésus Christ la conduisait souvent dans les asiles de misère et de l'infortune; et, lorsqu'on lui faisait observer qu'elle a

courait risque de gagner quelque maladie, elle avait coutume de répondre: « Je ne crains que le péché, parce que lui seul donne la mort à l'âme. »

Chaque jour elle croissait en vertus. A l'obéissance la plus parfaite, à l'humilité la plus profonde, à la charité la plus ardente, elle joignait l'amour le plus vif pour son Dieu. Avec quelle foi, quelle pureté, quel empressement elle s'approchait de la table sainte! Chaque jour, pour ainsi dire, elle se nourrissait de cette manne céleste, et chaque jour cette manne produisait dans son cœur de nouveaux fruits. Son appartement était voisin d'une église, et sa chambre y communiquait directement. Elle profitait de cette proximité, pour multiplier ses visites au Saint-Sacrement. Tous les soirs, elle y conduisait les femmes qui étaient à son service, et toutes ensemble chantaient des hymnes et des cantiques en l'honneur de l'adorable mystère de l'Eucharistie. Le peuple, frappé de la mélodie du concert, crut dans sa simplicité entendre chanter les Anges, et ce bruit, qui se répandit, obligea Mme de Magnelais à renoncer à cette pieuse jouissance.

Mme de Rupelmonde, née vers la fin de 1720, fut engagée à la cour dès l'aurore de sa vie. Un jour, ayant accompagné la reine devant le Saint-Sacrement, elle se sentit intérieurement pressée de se donner irrévocablement à Dieu; et elle promit de renoncer au monde, pour porter la bure du Carmel et devenir la fille de sainte Thérèse.

Depuis qu'elle eut pris cette généreuse résolution, elle ne trouva plus, au sein de la cour et à l'âge de vingt-sept ans, de jouissances que dans l'exercice des vertus les plus opposées à nos inclinations. Pénitences secrètes, services les plus répugnants à la nature et rendus avec une tendre affection aux pauvres dans les hôpitaux, étude assidue et pénible pour apprendre tout le psautier par cœur à cause de la faiblesse de sa vue, dont elle craignait dès lors d'être privée; ces saintes occupations remplirent le temps que lui laissaient les bienséances du monde et l'assujettissement de la cour. Attachée au service de la reine et l'accompagnant aux spectacles, elle en détournait son attention, et s'y occupait uniquement de Dieu, par une prière intérieure et continuelle.

Après le cours de trois années, qu'on pourrait appeler un noviciat de la pénitence la plus austère, cette âme généreuse, dans le centre de tout ce que le monde à de plus séduisant, libre et maîtresse d'une fortune brillante dont elle n'avait pas encore joui, ne pensa plus qu'à rompre entièrement les liens qui l'attachaient au siècle. Elle demanda une audience particulière à Sa Majesté, et lui déclara quelle était sa vocation. La pieuse reine, surprise et attendrie, ne crut pas devoir s'opposer à un dessein si généreux et lui permit de l'exécuter. Remplie d'une sainte impatience, la comtesse de Rupelmonde eut bientôt tout disposé pour son entrée aux Carmélites. Ce fut avec un

grand courage qu'elle s'arracha d'une famille, dont elle était vivement aimée; elle soutint encore, sans paraître émue, les larmes et la douleur de sa vertueuse mère; et, foulant aux pieds tous les objets périssables, comptant pour rien le déchirement de son propre cœur, elle courut à l'autel offrir au Seigneur l'hommage de tant de victoires remportées sur le monde et sur elle-même. Appelée en religion sœur Thais de la miséricorde, elle se montra, dès les premiers jours, ce qu'elle fut jusqu'à la fin de sa vie, un modèle de ferveur, d'humilité, de patience. Toute sa joie, toutes ses délices étaient dans la sainte Eucharistie.

Avec quelle ardeur Mme de Chevreul adorait son bien-aimé dans la sainte Eucharistie! Attendant un jour le retour d'un procession, elle demeura sept heures prosternée devant cet adorable objet de son amour.

LES DIAMANTS D'UNE GRANDE DAME EMPLOYÉS A ORNER UN OSTENSOIR.

4. La princesse de Montmorency, ayant résolu de prendre l'habit des religieuses de la Visitation, sainte Chantal vint à Moulins pour assister à sa première consécration. Elle fut ravie de la trouver dans un dépouillement absolu de sa propre volonté, et dans une soumission si continuelle qu'elle ne faisait rien qui n'eût pour motif le devoir de l'obéissance. Cependant, il fallait porter de rudes coups à ce cœur si aimant, et si dévoué à la mémoire d'un époux longtemps idolâtré. La Sainte lui dit qu'elle n'était plus dans une situation, où il lui fût permis de donner des larmes aux créatures, parce que, quelque justes qu'elles fussent, elles marquaient encore en elle un attachement naturel. Alors, résolue d'immoler tout ce qui pouvait nourrir ses regrets trop cuisants, Mme de Montmorency s'enferma dans sa chambre, tira d'une cassette le portrait de M. de Montmorency enchâssé sous une table de diamants, le considéra, fut quelque temps immobile et pénétrée d'une extrême affliction, au moment d'immoler le seul objet pour lequel elle conservait de l'attachement. Jamais elle ne s'était dessaisie de ce portrait; son unique bonheur était de le considérer et de le montrer; elle le regarde, l'arrose de ses larmes, et s'en défait à l'instant, en consacrant les diamants à orner le soleil où l'on expose le corps de Jésus-Christ.

L'OSTENSOIR ENVOYÉ AU SAINT-PÈRE.

Dans ces derniers temps, l'archevêque et le clergé de Besançon ont envoyé au Saint-Père un superbe ostensoir en vermeil. Pie IX a voulu faire servir cet ostensoir aux Quarante-Heures, durant l'octave du Saint-Sacrement, à Saint-Pierre. Tout le monde l'a vu et admiré, et l'on y a reconnu une preuve de plus du dévouement et de l'affection du clergé français pour le Souverain-Pontife.

LES QUARANTE-HEURES.

A Rome, les Quarante-Heures sont perpétuelles. Voici comment: Le premier jour de l'année ecclésiastique, c'est-à-dire le premier dimanche de l'Avent, après la messe pontificale célébrée dans la chapelle Sixtine, le Saint-Père expose le Saint-Sacrement dans la chapelle Pauline; il y reste jusqu'au mardi, environné d'adorateurs. De là, il passe à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, puis dans les autres églises patriarcales, et enfin dans toutes celles qui sont désignées à cet honneur par le cardinal-vicaire.

Après avoir parcouru toute l'étendue de la ville, et épuisé le cercle de l'année, les Quarante-Heures reviennent à leur point de départ, d'où elles recommencent leur pieux pèlerinage. Le Saint-Sacrement reste exposé, dans chaque église, pendant quarante heures. De là, le nom qu'on donne à ce saint exercice. Le matin, on célèbre une messe solennelle, suivie d'un grand nombre d'autres à voix basse; vers midi, on fait une procession intérieure, en chantant les litanies des Saints, comme pour conjurer tous les citoyens du ciel de venir compléter par leurs adorations les supplications de la terre. Le troisième jour, on renouvelle les mêmes prières et les mêmes hommages; on donne la bénédiction; et, au moment précis où le Sauveur du monde entre dans le tabernacle, les cloches annoncentau loin qu'il reparaît sur les autels d'une autre église.

Les adorateurs ne manquent jamais au Dieu, qui vient ainsi recueillir les vœux et les hommages de ses enfants. Grâce au Diario Romano (calendrier romain), tout le monde connaît d'avance l'église qui a les Quarante-Heures. A défaut de cette indication, la mémoire des fidèles, le son des cloches, les riches tentures qui décorent le portail des temples avertissent la foule, et l'attirent au pied des autels. Pendant toute la journée, un peuple plus ou moins nombreux tient compagnie au Saint-Sacrement. L'abbé T. Boulangé, *Rome*.

FONDATION DE SALUTS POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

5. On trouve beaucoup d'exemples de fondation de saluts pour le soulagement des âmes du purgatoire. Ces saluts se composent de plusieurs répons, hymnes, proses, etc. etc., terminés par un *De profundis*. Dans le seizième et le dix-septième siècle, il n'y avait pas de fête de l'année à Paris, où il n'existât quelque fondation de ce genre. On attachait à l'accomplissement de ces saluts des revenus établis sur des propriétés foncières. Il est bien entendu qu'il ne s'agissait point, pour ces saluts, d'exposition ni de bénédiction du Saint-Sacrement.

APPENDICE

Nous croirions laisser une trop grande lacune dans cet ouvrage, si, après avoir fait ressortir les principales beautés de nos saints offices, et rapporté plusieurs traductions, ou imitations poétiques, de nos psaumes de Vêpres et de Complies, nous n'en donnions pas une pieuse paraphrase. Elle ne peut être que de la plus grande utilité pour faire entrer les fidèles dans le sens intime de ces chants sacrés, et leur faire savourer tout ce qu'ils renferment de suave et d'exquis. Méditons donc attentivement chaque verset de ces psaumes, dont plusieurs peut-être sont passés mille fois par notre bouche, sans qu'il en soit rien resté dans notre esprit. Notre tâche sera ici d'autant plus facile que nous ne ferons que copier un savant auteur (1), qui a fait ce travail avec le plus grand soin et avec un succès qu'il nous serait impossible d'égaler.

(1) Le P. Berthier, auquel nous devons, entre autres ouvrages qui l'ont rendu célèbre, les *Psaumes et Isaïe traduits en français avec des réflexions et des notes*. Les Notes expliquent le sens littéral du texte, et font preuve d'une érudition peu commune. Nous nous sommes borné aux Réflexions, qui regardent surtout la morale et sont le plus souvent pleines d'onction.

LES PSAUMES DE VÊPRES.

PIEUSES RÉFLEXIONS SUR CHAQUE VERSET.

Dixit Dominus.

1. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.

Ce même prophète, qui a prédit tant de fois les souffrances et les humiliations de Jésus-Christ, voit ici en esprit sa gloire, son règne, sa puissance éternelle. Ce qu'il a vu en esprit mille ans avant l'événement, les apôtres l'ont vu en réalité ; ils ont été les témoins de sa glorieuse Ascension ; et le premier des martyrs, saint Étienne, fut consolé dans ses souffrances par la présence de Jésus-Christ..., *assis à la droite de son Père*. Cette gloire de Jésus-Christ servait de motif à saint Paul et aux autres écrivains du Nouveau Testament, pour encourager les fidèles à se détacher de la terre, et à supporter les épreuves de cette vie avec patience. *Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ*, disait saint Paul aux Colossiens, *cherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de son Père*. Souvenez-vous, disait saint Pierre aux premiers fidèles, que *Jésus-Christ est à la droite de son Père, et qu'il a détruit la mort, afin que nous devenions héritiers de la vie éternelle ; il est monté au ciel, s'étant soumis les Anges, les Puissances et les Vertus*.

Si j'avais de la foi, je m'occuperais sans cesse de cette pensée : mon chef est assis à la droite de Dieu, et il est entré le premier en possession de cette gloire, pour m'y préparer une place, comme il l'a dit lui-même. Pourquoi suis-je donc si indifférent sur cette divine promesse et sur ma destinée ? Je sens ce qui m'arrête, ce qui détourne mes pensées de Jésus assis à la droite de son Père ; c'est qu'il n'a acquis cette dignité suprême qu'en souffrant et en mourant. *Il a fallu que le Christ souffrît, et qu'il*

entrât ainsi dans la gloire. Je voudrais régner avec lui, mais non souffrir dans sa compagnie et à son exemple. Les Saints n'ont point partagé Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler ainsi ; ils l'ont pris tout entier, souffrant et glorieux, souffrant en cette vie et glorieux après sa mort. Je voudrais être glorifié en sortant de ce monde, et ne rien souffrir durant cette vie mortelle ; cela est impossible, c'est un système chimérique... O Jésus ! assis à la droite de votre Père, changez toutes mes pensées, convertissez mon cœur, montrez-vous à moi dans vos humiliations et dans votre gloire. Faites-moi bien comprendre aujourd'hui que je dois vous ressembler dans le premier de vos états, si je veux partager avec vous le second.

2. Et je réduirai vos ennemis à vous servir de marchepied.

Jésus-Christ a des ennemis sans nombre. Outre les idolâtres, les infidèles, les hérétiques, les impies de profession, les mondains, dans le cœur de chaque homme il se trouve toujours une sorte d'armée toujours prête à combattre l'Évangile. Il y a un serpent, une Ève, un Adam, toujours portés à contredire la loi. C'est un principe sûr, dans la morale du christianisme, qu'il faut toujours prendre le parti de Jésus-Christ contre soi-même, toujours tendre à établir le royaume de Jésus-Christ sur le débris de nos passions. Je ne crois pas qu'il soit possible de réussir dans cette guerre domestique, sans la fuite du monde et sans l'oraison. Le monde est essentiellement l'ennemi de Jésus-Christ ; et jamais Jésus-Christ ne règnera dans nous, si nous ne faisons de fréquents retours sur nous-mêmes ; ce qui est impossible sans l'oraison.

3. Je ferai sortir de Sion le sceptre de votre puissance, et vous régnerez avec empire au milieu de vos ennemis.

Le règne du Messie n'a point été fondé, comme les em-

pires de la terre, par les armes, par la politique, par l'injustice, par le concours des circonstances. Dieu l'a fait sortir de Sion, par la doctrine de la vérité et par la pratique de toutes les vertus. Il s'est répandu par les souffrances et par les humiliations. La croix est le sceptre, que ce nouveau roi a présenté aux nations, et elles se sont soumises; elles ont adoré ce signe de salut. Les rebelles et les opiniâtres seront brisés un jour par ce sceptre, suivant la prédiction du même prophète : *Vous les gouvernerez avec un sceptre de fer, et vous les briserez comme un vase d'argile.*

4. Au jour de votre force, au milieu des splendeurs de votre sainteté, éclatera le principe de votre autorité : c'est que je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore du monde.

Quand je pense au jour de la force de Jésus-Christ et de la splendeur des Saints, je désire que Dieu opère en moi quelque chose de ce qu'il a fait au commencement. Quand il créa la lumière, il dit : *Que la lumière se fasse, et la lumière fut faite.* Je suis un chaos plein de ténèbres; je ne puis distinguer ce qui fait la force de Dieu, la gloire de Dieu, de ce que les hommes qui m'environnent appellent *force et gloire.* Je sens qu'ici-bas tout est faiblesse, tout est obscurité et néant; mais le Saint-Esprit me fait apercevoir, dans la force et dans la gloire de Jésus-Christ, *un principe* qui calme mes inquiétudes, en me concentrant dans ma bassesse : c'est que ce divin Messie est engendré de toute éternité, qu'il est sorti du sein de son Père, avant qu'il existât aucun autre être, soit dans le ciel, soit dans cet univers. Dieu lui a toujours dit : *Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui.* Du sein de cet être infini sort de toute éternité ce Verbe divin, qui est sa pensée, son intelligence, qui lui représente tous les êtres existants et possibles. Ce Verbe s'est fait chair; dans cet état, il est devenu semblable à nous, il a pris sur lui toutes

nos misères, mais il n'a rien perdu de ses droits ; et, retourné vers son Père, revêtu de notre humanité, il doit exercer un jour la fonction de juge. Quelle force, quelle gloire dans lui ! Elle n'a rien d'emprunté, rien qui lui soit étranger ; elle est à lui, cette suprême majesté ; elle se développera au dernier jour, qui sera par excellence le jour de la force et de la gloire de Jésus-Christ, le jour de la faiblesse et de la honte pour ses ennemis. Je conçois qu'ils seront tous comme le marchepied de son trône, qu'il les foulera et les écrasera de sa grandeur. J'admire le saint Prophète, qui élève si fort mes pensées, en me forçant à l'aveu de mon ignorance.

5. Le Très-Haut l'a juré, et il ne révoquera point son serment : Vous êtes le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

Il n'y a rien de plus auguste que les objets présentés dans ce verset. C'est Dieu qui parle, qui assure qu'il a fait un serment irrévocable ; et quel est ce serment? Que le Messie est prêtre pour l'éternité, selon le rit de Melchisédech. On voit par là pourquoi Melchisédech était prêtre, pourquoi il bénit Abraham, pourquoi il était d'une autre race que celle de ce patriarche, pourquoi il n'a point eu de successeur, pourquoi son sacerdoce n'était pas borné à une nation particulière, à un lieu fixe et déterminé ; enfin, pourquoi ce qu'il offrait à Dieu était du pain et du vin. Toutes ces choses étaient des figures de Jésus-Christ, du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ. Mais que ce grand tableau, s'il est permis de parler ainsi, soit présenté par un prophète mille ans avant l'événement, et que ce prophète rende les propres sentiments et les propres paroles de Dieu ; que ces paroles soient confirmées par un serment que Dieu fait lui-même, et qu'il dit être irrévocable, c'est ce qui remplit d'admiration une âme qui a la foi. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que des objets divins, Dieu qui s'é-

nonce sur son propre Fils, ce Fils revêtu d'un sacerdoce éternel, ce sacerdoce supérieur à celui de la loi, ce sacerdoce figuré par le plus ancien des sacerdoces, qui est celui de Melchisédech ; ce sacerdoce, qui s'exerce par l'immolation du corps et du sang de Jésus-Christ ; enfin toutes ces admirables vérités consignées dans l'ouvrage d'un roi et d'un prophète, ouvrage qui précède de six siècles les évènements ; je ne crois pas que l'esprit humain puisse s'occuper de plus grands objets. Mais quelles conséquences pour le cœur et pour la conduite ? Ce serait la matière d'un discours entier.

6. Le Seigneur est à votre droite ; il écrasera les rois, au jour de sa colère.

Un homme qui a la foi raisonne ainsi : Mon Seigneur et Rédempteur est assis à la droite de Dieu ; il y fait la fonction de médiateur et de pontife ; il y offre sans cesse le grand sacrifice, qu'il a consommé pour moi sur la croix. Je vois d'abord que mon obligation, autant que mon intérêt, est de m'unir à lui sans cesse, et de m'appliquer les fruits de ce sacrifice ; ce que je ne puis faire que par la prière, par la participation de son corps et de son sang, par la vigilance sur moi-même, par les œuvres de la charité chrétienne, par l'amour des souffrances et des humiliations. Je considère ensuite que ce Roi de gloire, assis à la droite de son Père, doit exercer un jour un jugement de rigueur contre tous les ennemis de son nom et de son Évangile, qu'il n'épargnera ni les grands ni la grandeur, qu'il brisera les rois comme les simples particuliers. Quelle est ma vie ? Quelles mesures ai-je prises, pour paraître devant lui au jour de sa colère ? Le temps est court, cette colère est terrible ; elle l'est d'autant plus qu'on a été prévenu de plus de grâces.

7. Il jugera les nations; il consommera les ruines; il brisera la tête de plusieurs habitants de la terre.

Le jugement appartient à Jésus-Christ; son Père lui a donné ce pouvoir, comme il le déclare lui-même, en disant : *Le Père a donné au Fils le droit de tout juger.*

Ce n'est pas seulement en tant que Dieu qu'il jugera le monde; c'est aussi en tant qu'homme. *Le Père*, ajoute-t-il, *a donné au Fils le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme.* C'est en qualité de Fils de l'homme qu'il a souffert, qu'il a été couvert d'opprobres; il est juste que cette sainte humanité soit honorée du pouvoir de juger ceux qui auront profité de ses bienfaits, et ceux qui en auront abusé. Dès cette vie, le Fils de l'homme porte des jugements de rigueur, soit en frappant les coupables, soit en les abandonnant à leur sens réprouvé; mais ces châtiments ne sont pas connus du monde entier. Le sang de Jésus-Christ n'est pas vengé à la face de la terre. Il y a un moment destiné à la manifestation générale, moment qui achèvera la défaite des ennemis de l'Homme-Dieu, moment qui écrasera la tête des orgueilleux. Oh! que cette grande vérité devrait être profondément gravée dans l'esprit de tous les hommes! Elle a fait trembler les solitaires; et, comme ils n'avaient, pour se préparer à cette action si formidable, que le temps de la vie, ils se disposaient à la mort comme au jugement dernier. *Ce qui arrivera*, disait saint Jérôme, *à tous en général au dernier jour, doit arriver à chacun de nous au moment de la mort.*

8. Il boira dans le chemin de l'eau du torrent; c'est pour cela qu'il sera exalté et couronné de gloire.

Le Prophète, marquant ainsi, à la fin de son psaume, ce qui a été la source du triomphe et de la gloire du Messie, donne à tous les fidèles la plus abondante et la plus touchante instruction. Si Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu, *a bu*

les eaux de la tribulation avant que d'être couronné de gloire, qui peut se flatter d'être admis dans son royaume, après avoir mené sur la terre une vie molle et sensuelle? Tout ce qui est arrivé à Jésus-Christ, doit arriver à ses élus. Ils ne seront glorifiés avec lui, qu'après s'être rendus conformes à ce divin modèle. Ainsi leur partage sur la terre sont les souffrances, les humiliations, la pauvreté, les traverses, les contradictions. Il est vrai de dire que celui qui aura le plus souffert en ce monde, sera aussi le plus récompensé en la compagnie de Jésus-Christ.

Confitebor tibi, Domine.

1. Je vous louerai, Seigneur, de toute mon âme, dans l'intimité des justes et dans les assemblées publiques.

Quand on loue le Seigneur, quand on célèbre ses grandeurs, il faut que le cœur soit le principe de cet acte de religion, et que tous les sentiments du cœur concourent à l'accomplir. Ceci est d'une grande étendue; car on est averti par là de prier avec attention, avec recueillement, avec amour. Qui dit *tout le cœur*, exclut la nonchalance, la distraction, la tiédeur, et surtout les passions qui le tyrannisent. Pourquoi fait-on tant de prières, qui n'ont aucun effet, et qui offensent plus la divine Majesté qu'elles ne l'honorent? Je ne dois pas l'expliquer ici; cette matière est trop étendue, et trop affligeante pour moi en particulier. Le Prophète me sert ici de modèle; *il loue Dieu de tout son cœur*, il le loue *dans la compagnie des justes*, soit qu'ils soient en petit nombre, soit qu'ils forment une assemblée nombreuse. Rien de plus doux pour les hommes touchés de Dieu, que de s'entretenir des choses du salut avec les gens de bien, que de traiter de la vie intérieure avec ceux qui la connaissent et qui l'aiment.

2. Les œuvres du Seigneur sont grandes, et merveilleusement ordonnées selon sa volonté.

Saint Jean Chrysostome tire de ce verset une excellente instruction, faisant voir que toutes les œuvres de Dieu enseignent aux hommes le chemin de la vertu. La beauté du ciel, le cours régulier des astres, nous apprennent, dit-il, à ne pas fixer nos pensées et nos inclinations aux petits objets de cette vie. La mer, tantôt furieuse et tantôt calme, mais toujours renfermée dans ses bornes, nous apprend à comprimer la fougue de nos passions. Les plantes, qui paraissent sans vie durant l'hiver, et qui se revêtent au printemps de feuilles et de fleurs pour produire ensuite des fruits, nous avertissent du renouvellement qui doit se faire en nous, au temps de la résurrection de nos corps. Les oiseaux, que le Père céleste nourrit sans qu'ils prennent soin de semer ni de planter, nous rappellent les soins paternels de la Providence, et dissipent nos inquiétudes sur les moyens de subvenir aux besoins de la vie. Ainsi, toutes les œuvres de Dieu nous rappellent à lui, à la vertu, au salut, et à la bienheureuse éternité. Saint Chrysostome n'en excepte ni la pauvreté, ni la maladie, ni la mort, quoique ce soient des suites ou des peines du péché. Ce sont même là les œuvres, qui tendent plus directement aux fins des volontés de Dieu. Il veut nous attirer à lui par la patience, la résignation, la soumission à ses volontés, par la destruction de nos penchants, par la mort de notre nature corrompue; et tout ce qui nous afflige ici-bas sert à ce sacrifice.

3. La puissance et la majesté sont l'œuvre de ses mains; et sa justice subsiste éternellement.

Il semblerait que l'observation contenue dans ce verset sur la gloire, la grandeur et la justice de Dieu, serait inutile à quiconque aurait la vraie idée de cet Être suprême.

S'il est infiniment parfait, toutes ses œuvres doivent être pleines de gloire, de grandeur et de justice. Mais, quand nous ne voyons pas les rapports de ses œuvres, quand nous n'en découvrons pas la fin, nous sommes tentés de les blâmer. Nous admirons le ciel semé d'astres lumineux; mais, parce que nous ne connaissons pas l'usage de tous ces globes et leur influence par rapport à nous, il semble que la plupart d'entre eux ne sont d'aucune utilité. Nous remarquons sur la terre une infinité d'êtres grands et petits, soit insensibles, soit animés; mais, comme nous ne savons pas leurs divers emplois, nous ne sommes pas touchés de ce spectacle; nous en prenons occasion de croire qu'ils auraient pu rester dans le néant, et qu'ils sont comme des hors-d'œuvre dans cet univers. Telle est l'illusion de nos pensées; et c'est ce que le Prophète veut prévenir, en nous assurant que les œuvres de Dieu, de quelque espèce qu'on les suppose, sont pleines de gloire, de grandeur et de justice. *Dieu est grand*, disait saint Augustin, *dans les grandes choses, et il n'est pas petit dans les moindres*. C'est notre faiblesse, qui nous cache les raisons qu'il a eues de créer ce qui nous paraît le moins digne d'exister. Dans le monde futur, nous pourrons savoir ces raisons; dans celui-ci nous devons adorer et nous taire.

4. Tout bon et tout miséricordieux, le Seigneur a établi un monument de ses merveilles : il a donné sa nourriture à ceux qui le craignent.

Dieu a opéré de grandes merveilles, depuis la création du monde jusqu'au temps de l'avénement de Jésus-Christ. Ces merveilles ont eu pour objet de faire connaître sa puissance, sa miséricorde, sa sagesse, sa justice. Les miracles sont la voie, par où Dieu se manifeste; mais Jésus-Christ en a laissé un permanent dans son Église, par lequel il se cache: c'est celui de l'Eucharistie. Ceci est admirable. Dans l'Eucharistie, je trouve le monument des

merveilles de Jésus-Christ, puisque c'est la commémoration de sa mort, et le gage de la promesse qu'il a faite aux fidèles de demeurer parmi eux, quoiqu'il dût remonter au ciel, et qu'il y soit en effet remonté. Mais en même temps c'est le chef-d'œuvre de la puissance de Jésus-Christ, résolu de se cacher à nos sens pour exercer notre foi. Il nous rappelle par l'Eucharistie la mémoire de sa mort; mais il se cache pour se communiquer à nous, et pour nous nourrir de sa propre substance. Ce sacrement est à la fois le prodige de sa force toute divine, et le monument éternel de sa tendresse.

La condition essentielle pour participer à cette viande céleste, c'est de *craindre le Seigneur*. Pourquoi? Parce que la crainte du Seigneur fait qu'on apporte à la table de Jésus-Christ une conscience pure, parce que cette crainte établit dans l'âme le désir de la pauvreté, des souffrances et des humiliations; par conséquent, elle nous met dans l'état où Jésus fut sur la terre. Il tenait la place des pécheurs; il se regardait comme une victime toujours prête à être frappée de la main de son Père; il se livra aux détresses de la crainte, avant que d'entrer dans la douloureuse carrière de sa passion. Mais la crainte que le Seigneur demande de moi, dans ce sacrement, ne doit être jamais séparée de l'amour. *Craindre le Seigneur*, dans la pensée du Prophète, c'est le servir; et servir le Seigneur, comme il désire l'être, c'est l'aimer.

5. Il se souviendra toujours de son alliance; il fera connaître à son peuple la puissance de ses œuvres.

Si je suis charnel, j'ai beau me glorifier du nom de chrétien; je ne suis qu'à l'extérieur dans l'alliance de Dieu et de Jésus-Christ. Ce n'est point à moi que Dieu découvrira les merveilles de ses œuvres, qu'il montrera ses voies, et qu'il communiquera ses secrets. Dieu se ressouviendra bien de son alliance par rapport à l'Église entière, parce

qu'il s'y trouvera toujours des âmes dignes d'être regardées de lui comme son peuple, parce que la grâce y formera toujours des copies fidèles de Jésus-Christ. Mais les pécheurs et les lâches n'auront point de part à toute l'étendue de son testament. Il ne les reconnaîtra point pour son peuple, quand il viendra juger le monde. Oh ! qu'il y a de différence entre le vrai fidèle et celui qui n'en a que le nom ! Que l'un est éclairé, et que l'autre s'écarte honteusement de la route qui mène à la lumière !

6. Il lui donnera l'héritage des nations; les œuvres de ses mains sont vérité et justice.

Le véritable héritage des nations, c'est d'être appelées à connaître et à posséder Dieu par Jésus-Christ. *Béni soit Dieu*, dit le Prince des apôtres, *qui, par sa grande miséricorde, nous a régénérés pour l'héritage qui n'est sujet ni à se corrompre, ni à se gâter, ni à se flétrir, héritage qui se garde pour nous dans le ciel*. Quelle est la conduite de ceux qui espèrent un grand héritage dans le monde? 1° Ils cultivent avec soin celui qui doit les instituer ses héritiers; ils tâchent de lui plaire en tout, afin que la bonne volonté qu'il leur témoigne, soit permanente et invariable. 2° Ils ne sont pas exempts de crainte sur les événements de la succession. Elle peut être disputée, détournée, usurpée; ils ne sont tranquilles, que quand ils en sont paisibles possesseurs. 3° Ils pensent continuellement à cet héritage futur, et ils y pensent d'autant plus que le terme de leurs espérances est moins éloigné. Serait-il possible que l'héritage céleste, qui m'est promis par le Dieu de vérité, ne m'inspirât pas les sentiments, que la cupidité suggère aux partisans du monde; que je n'eusse aucun soin, pendant le cours de ma vie, de me rendre propice celui qui m'a promis un bien si précieux; que je ne craignisse pas d'exposer mes espérances, en me livrant à l'amour des biens créés, amour incompatible avec la qualité d'héritier

du royaume de Jésus-Christ; que je ne m'occupasse qu'avec peine et rarement de la pensée et des désirs d'une possession, qui doit combler mes vœux pendant l'éternité; que plus les années s'accumulent, moins je sentisse d'ardeur pour entrer dans ce séjour de paix et de gloire? *Si nous sommes les héritiers de Dieu,* disait saint Augustin, *pensons que Dieu est aussi notre héritier; mais partout où il y a héritage, il doit y avoir mort de celui dont on doit hériter. Afin que Dieu hérite de nous, il faut donc que nous soyons morts au monde, et que le monde soit mort pour nous.*

7. Toutes ses lois sont fidèles; elles sont établies pour toujours, étant fondées sur la vérité et la justice.

Le ciel et la terre passeront, dit Jésus-Christ, *mais mes paroles ne passeront point.* L'Évangile est tout aussi vrai aujourd'hui qu'il le fut au temps des apôtres. On a beau vouloir l'altérer, l'expliquer, le mitiger; il subsiste dans son intégrité, et ce corps de lois fera toujours la consolation des justes et la condamnation des pécheurs. Jésus-Christ, dit saint Léon, *sera toujours la voie pour la conduite, la vérité pour la doctrine, la vie pour le bonheur.* Sa loi, par conséquent, nous soutient dans nos actions, nous éclaire dans nos doutes, nous satisfait dans nos désirs; et telle sera toujours sa destination; le cours des siècles n'y changera rien. *La grandeur de Jésus-Christ,* ajoute saint Augustin, *consiste en ce qu'il est avant les temps, au delà des temps et sans les temps.*

8. Il a suscité un rédempteur à son peuple, et il a fait avec lui une alliance éternelle.

La rédemption opérée par Jésus-Christ contient trois choses : la délivrance du péché, l'adoption divine, l'instruction ou la loi destinée au règlement de nos mœurs. L'alliance contractée avec Israël ne pouvait avoir ces avan-

tages qu'en vertu et en vue du Messie futur. Encore restait-il aux Saints de l'Ancien Testament à attendre que le ciel leur fût ouvert. Une chose étonnante, c'est que le monde paraisse aller et se gouverner sans aucun rapport avec le grand bienfait de la rédemption, et de la loi qui y est annexée. Il n'y a qu'un petit nombre d'âmes fidèles, qui s'occupent de ce que Jésus-Christ a fait et de ce qu'il a enseigné. L'alliance éternelle avec Jésus-Christ est le moindre des soins de la plupart des hommes ; et il faut, pour ainsi dire, sortir de leur société pour se rappeler ce chef-d'œuvre de la sagesse et de la miséricorde divines. C'est, je crois, ce qui faisait dire à saint Jérôme : *Les villes sont une prison pour moi, et la solitude est pour moi un paradis.*

9. Son nom est saint et terrible ; la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

Saint Chrysostome croit que le Prophète s'écrie dans un sentiment d'admiration et de crainte respectueuse : *Que le nom du Seigneur est saint et terrible !* Et cette pensée se lie très-bien avec ce qui suit : que *le commencement de la sagesse est la crainte de Dieu.* Si les hommes avaient plus d'idée de la sainteté et de la majesté de Dieu, ils traiteraient l'affaire de leur salut avec bien plus de respect, de crainte et d'attention. Saint Paul recommandait aux fidèles d'opérer leur salut *avec crainte et tremblement ;* il leur disait qu'il était *horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.* Ces instructions ne tendaient pas à diminuer la confiance des premiers chrétiens, mais à les retenir dans la circonspection et la vigilance. Tous les Saints ont tremblé dans l'attente du souverain juge ; et saint Chrysostome, cette âme si remplie de douceur et d'onction, exhortait sans cesse son peuple à penser au tourment du feu, au ver immortel, aux grincements de dents, aux chaînes éternelles, aux ténèbres effroyables. Les hommes pèchent plus par trop de sécurité que par défaut de confiance.

10. Ceux-là ont une intelligence vraiment droite, qui craignent le Seigneur. Gloire à lui dans tous les siècles.

Les hommes disent qu'ils font cas d'un bon esprit et d'une intelligence droite. Voici un prophète, qui leur apprend en quoi consistent la bonté de l'esprit et la droiture de l'intelligence. C'est à honorer Dieu de toute l'étendue du cœur, à admirer les œuvres de sa puissance et de sa sagesse, à reconnaître l'importance de sa loi, à conserver la crainte de son saint nom, à redouter ses jugements. Cet homme inspiré ne parle ni des ressorts de la politique, ni du talent de faire fortune, ni des recherches de la science, ni des entreprises de l'ambition, ni des ressources de l'éloquence, ni de l'étude du monde, ni des systèmes de la philosophie. Le silence qu'il garde sur toutes ces choses serait étonnant, si elles entraient dans la notion du bon esprit et de la *droite intelligence*. Ce silence nous apprend donc à rectifier nos idées sur celles de l'Esprit de Dieu, qui guidait la plume de ce roi-prophète. Mais qu'en devons-nous conclure, sinon que *l'intelligence* vraiment *droite* est très-rare parmi les hommes, et qu'elle ne se trouve que dans la société des Saints.

Beatus vir.

1. Heureux l'homme qui craint le Seigneur, qui met son plaisir dans l'accomplissement de sa loi.

Voilà un langage fort différent de celui du monde. Ses partisans placent le bonheur dans une longue vie, dans la possession des richesses, dans la jouissance des plaisirs, dans la faveur des princes, en un mot, dans tout ce qui flatte les passions ; ils se trompent. L'Esprit-Saint nous apprend ici qu'il n'y a d'heureux que ceux qui craignent Dieu, et qui mettent leur joie à remplir sa loi. C'est ce qu'ont connu tous les Saints. Le monde les a regardés

comme des gens malheureux, parce qu'ils se privaient des plaisirs du siècle ; mais, si l'on avait été témoin de l'état de leur âme, de la paix dont elle jouissait, des délices intérieures dont le Seigneur les remplissait, on aurait conclu qu'eux seuls avaient trouvé la route du bonheur. Les Saints eurent le véritable et légitime amour propre. Ils voulurent être heureux, et ils obtinrent ce qu'ils désiraient, en craignant Dieu et en observant sa loi. Cette crainte était accompagnée d'amour ; et c'est, dit saint Chrysostome, ce qui leur rendait facile l'accomplissement de la loi de Dieu ; elle n'est dure que pour les lâches et les amateurs du monde.

2. Sa race sera puissante sur la terre ; la postérité des justes sera bénie.

Il n'y a point eu, et il n'y aura jamais de Saints sur la terre, sans que ce verset ne se vérifie, en le prenant dans le sens spirituel. Les actions de ces amis de Dieu sont comme leurs enfants, comme la race sortie de cette tige de bénédiction. Or, ces actions sont *puissantes*, tantôt parce que Dieu y attache des grâces éclatantes, telles que le don des miracles ; tantôt parce qu'ils ont le talent de répandre la divine parole et de toucher les cœurs ; tantôt parce que leurs exemples répandent partout la bonne odeur de Jésus-Christ, tantôt enfin, parce que, dans la solitude, ils amassent des trésors infinis de mérites. Plus je considère l'histoire des Saints, plus je me persuade cette vérité, que, dès cette vie, ce sont les hommes les plus heureux, les plus riches, les plus puissants, parce qu'ils disposent en quelque sorte de la richesse, de la puissance et du bonheur de Dieu même. Comme ils sont toujours concentrés dans la volonté de Dieu, il ne leur arrive rien qui contredise leurs désirs, et qui irrite leurs passions. J'étends cette observation à tous les justes, et je ne la borne pas à ceux que l'Église honore d'un culte particulier.

Cette race des hommes de Dieu ne s'éteint point ; elle se perpétue d'âge en âge, et toujours elle a la bénédiction du ciel.

3. Sa maison resplendira de gloire et de richesses ; et sa vertu subsistera dans tous les siècles.

Si le ciel est le séjour de la vraie gloire et des vraies richesses, et si l'on mérite le ciel par les bonnes œuvres faites en cette vie, il faut bien reconnaître que, dès cette vie, l'homme juste a le germe de la vraie gloire et des vraies richesses. Il consiste, ce germe fécond, dans la justice, qui est comme une plante aussi féconde que durable et permanente. *Les œuvres des Saints*, dit saint Grégoire, *sont les fleurs des fruits éternels. La rosée du divin amour les arrose, et, dès cette vie, elles nous remplissent de leur bonne odeur.* Je voudrais être assez éclairé dans les voies de Dieu, pour expliquer quelle est la gloire et l'opulence d'une âme sainte, quels sont les rayons de la splendeur éternelle qui se réfléchissent sur elle, quelle pureté d'amour l'embrase, et quelle étendue de charité remplit tout son fond. Je voudrais pouvoir connaître l'excellence de son oraison, et la douceur dont elle jouit dans la sainte communion. Toutes ces richesses sont cachées aux yeux du monde, mais n'en sont pas moins réelles, et n'en sont que plus précieuses aux yeux de Dieu.

4. Au milieu des ténèbres, le Seigneur s'est levé pour les cœurs droits, comme une lumière de justice, de miséricorde et de bonté.

Il s'élève continuellement des ténèbres autour de l'homme juste : ténèbres hors de lui et ténèbres dans son intérieur ; ténèbres de crainte et ténèbres de confiance excessive ; ténèbres d'ignorance et ténèbres du désir de savoir ; ténèbres dans l'oraison et ténèbres dans l'action ; ténèbres de doute et ténèbres d'affliction ; ténèbres sur les pensées de nos semblables et ténèbres sur nos propres

conseils ; ténèbres à l'égard des péchés de notre jeunesse et ténèbres à l'égard de notre pénitence ; ténèbres dans les tentations et ténèbres dans le calme prétendu de l'âme. Que fera l'homme de bonne volonté dans cette nuit si désolante ? Qu'il se tourne vers celui qui est la miséricorde, la compassion, la justice même ; il se fera, dans son âme, un jour lumineux ; il verra la route, et il ne doutera pas qu'elle ne le conduise au port du salut. *O lumière*, s'écriait saint Augustin, *lumière que voyait Tobie, quoique privé de l'usage de ses yeux, lumière qu'il voyait en montrant la route de la vie à son fils ! lumière unique, et qui fait les délices de tous ceux à qui elle est donnée !*

5. Le Seigneur se complaît en celui qui a pitié de ses frères et qui les assiste. Celui-là réglera ses discours selon les règles de la prudence, et sa paix ne sera point troublée.

On peut être compatissant, on peut être libéral, et ne savoir pourtant pas traiter avec les hommes, selon que la prudence l'exige. De même on peut être sage dans les discours, et avoir le cœur fermé à l'égard des malheureux. Enfin, on peut avoir l'âme compatissante et savoir parler avec sagesse, sans vouloir se départir d'une partie de ce qu'on possède, pour aider le prochain, en lui prêtant dans le besoin. On est quelquefois trop craintif sur les événements futurs ; on soupçonne avec trop de défiance des besoins personnels ; et, quoiqu'on soit attendri sur l'état des autres, on préfère son propre bien-être à la charité qui réclame en leur faveur. L'homme de bien, qui veut s'établir dans la paix et dans la joie que donne la bonne conscience, allie les trois conditions que marque le Prophète : il est touché de la misère des autres, il les aide dans les embarras où ils se trouvent, et il leur parle comme il convient, soit pour les consoler, soit pour les encourager, soit pour leur donner des conseils salutaires. Si l'on entend ce texte du *règlement des affaires*, ce sera encore une

des qualités de l'homme de bien, d'être attentif à tout ce qui concerne sa conduite, tant à l'égard du temporel que du spirituel. Il est rangé dans tout ce qu'il fait, prudent dans tout ce qu'il entreprend, économe dans tout ce qu'il gouverne; mais ce qui doit être considéré ici comme le point essentiel, c'est que toutes ces excellentes qualités ont leur source dans la crainte du Seigneur. Ce sont des vertus surnaturelles que le Prophète décrit, et non des talents ou des affections philosophiques.

Le grand avantage de la sainteté est de mettre dans l'âme de celui qui la possède, une paix inaltérable. *Les Saints,* dit saint Grégoire, *ne sont agités d'aucun trouble, parce qu'ils ne désirent rien de ce que le monde possède. Ils chassent de leur cœur, par des considérations saintes, tous les mouvements déréglés des passions; et, parce qu'ils méprisent tout ce qui passe, ils ne souffrent pas qu'il s'élève dans eux des pensées tumultueuses à l'égard de tout ce qui tombe sous leurs sens. Ils ne soupirent qu'après la céleste patrie; la paix règne invariablement dans eux, parce qu'ils n'aiment ni le monde ni ses faux biens.* Ailleurs, ce saint pape dit que le principe de la paix dont jouissent les Saints, est *qu'ils se cachent dans le sein de Dieu.* Cette dernière pensée est d'une fécondité qu'on ne peut bien connaître que dans l'oraison.

6. La mémoire du juste sera éternelle; la calomnie n'ébranlera point son âme.

On peut dire que dans l'homme juste tout est éternel, ses bonnes œuvres, qui sont écrites dans le livre de vie; ses affections et son amour, qui subsisteront éternellement dans le ciel, car *la charité ne s'éteint jamais;* son corps, qui ressuscitera pour la bienheureuse immortalité; sa gloire parmi les Saints qui connaîtront ses mérites, et même parmi les réprouvés, qui seront forcés de l'estimer malgré leur dépit et leur désespoir. Ainsi se vérifie cette

belle parole de saint Pierre Chrysologue, que *Jésus-Christ, par sa parole, rend éternels ceux que le démon, par ses artifices, avait rendus sujets à la mort*. Ainsi, il est vrai de dire que l'ambition des Saints est la seule ambition raisonnable. Ils acquerront la vraie gloire, tandis que les ambitieux du monde ne trouveront à la fin de leur carrière qu'opprobre et confusion.

7. Son cœur est prêt à espérer dans le Seigneur; son cœur est ferme; il ne chancellera point, et il verra l'abaissement de ses ennemis.

Que peut craindre l'homme juste ? Son cœur est prêt à tous les événements; sa confiance en Dieu est inaltérable; il est fixe dans la résolution qu'il a prise de servir Dieu; il n'a vis-à-vis de lui que des ennemis passagers, qui seront détruits un jour. Tant que le chrétien est sujet au trouble et à la crainte, c'est une marque certaine que l'amour-propre a encore une grande influence dans sa conduite; il redoute la croix; son cœur n'est point prêt à la porter; il compte encore sur lui-même; il se sent faible; et il ne met pas toute sa confiance en Dieu. Cet homme n'a point le bonheur, dont le Prophète trace ici l'éloge, les caractères et les conditions.

8. Il a prodigué ses biens aux pauvres; sa charité vivra dans les siècles, et sa force sera couronnée de gloire.

L'apôtre saint Paul, exhortant les fidèles à répandre d'abondantes aumônes, cite ce passage presque entier du Psalmiste. Il fait voir que l'on ne se réduit jamais à l'indigence en assistant les pauvres, et que Dieu, qui est infiniment riche en miséricorde, pourvoit aux besoins du chrétien charitable. *C'est ainsi*, ajoute-t-il, *qu'il est écrit que* l'homme juste *dissipe et donne aux pauvres, et que sa justice subsiste éternellement;* c'est-à-dire qu'il trouve toujours les moyens de pratiquer la justice, en ne cessant point

d'être bienfaisant et libéral. Cette vérité, au reste, s'est manifestée de tout temps. Jamais on n'a vu que les hommes, qui ne mettaient point de bornes à leurs aumônes, se soient ruinés. *Les uns*, dit le Sage, *distribuent leur bien et deviennent plus riches ; les autres prennent le bien d'autrui et sont toujours pauvres.* Les saints livres, les Pères, les exemples des Saints, les pasteurs de l'Église recommandent sans cesse l'aumône. Mais il ne faut pas oublier que le Psalmiste parle des aumônes de l'homme juste, et que saint Augustin dit une grande vérité dans une instruction si courte : *L'aumône vous servira pour l'expiation de vos péchés, si vous vous convertissez.*

9. L'impie le verra et frémira ; il grincera les dents, il sèchera de rage... Les désirs de l'impie seront déçus.

Il arrive quelquefois, même dès cette vie, que les pécheurs, les impies, les mondains portent envie au bonheur des hommes de bien. C'est encore une grâce que Dieu leur fait, parce que cette sorte de jalousie est accompagnée du sentiment de leur misère ; et, s'ils savaient profiter de la vue que Dieu leur donne de l'état malheureux où ils se trouvent, ce serait pour eux un commencement de conversion. Mais il n'est que trop ordinaire qu'ils abusent de cette lumière, et qu'ils cherchent à dissiper l'amertume qui les ronge, en persécutant les justes, en attaquant leur conduite, en les chargeant de ridicules, en leur imputant des intentions perverses, en exagérant les petits défauts qu'ils peuvent encore avoir. Cette malignité amuse les méchants, et ne les console pas. Le sentiment de leurs désordres les tourmente ; et, s'ils ont le temps de réfléchir en terminant leur carrière, ils connaissent pleinement que le jugement qu'ils ont porté de la vertu et de ceux qui la pratiquent, était dans eux le vice du désespoir.

Mais quelle que soit dans cette vie la conduite des im-

pies à l'égard des justes, la prophétie du Psalmiste se vérifie entièrement dans le siècle futur, dans l'éternité. Alors le réprouvé, se comparant à l'homme de bien couronné de gloire, entre dans une fureur qui le ronge et qui le consume; mais tout est inutile désormais. L'état est fixe. L'un jouit d'une gloire immortelle, et l'autre n'a en partage que les *grincements de dents*.

Laudate, pueri, Dominum.

1. Enfants de Dieu, louez le Seigneur ; célébrez la sainteté de son nom.

Saint Chrysostome observe que le Prophète, disant en général : *Louez le nom du Seigneur*, marque que, parmi les fidèles, les prières sont communes, que tous sont censés y prendre part; c'est ainsi que Jésus-Christ nous ordonne de dire : *Notre Père..., donnez-nous notre pain de tous les jours..., pardonnez-nous nos offenses...*, etc. Cette observation porte sur un des articles de notre foi, qui est la communion des Saints. Combien de chrétiens ont à se reprocher de contribuer trop peu aux besoins de cette sainte société !

Il ne faut pas s'étonner que le Prophète parle si souvent de *louer le nom du Seigneur;* ce saint nom nous est plus connu que le Seigneur lui-même. Nous ne voyons pas ici-bas l'essence de Dieu ; mais son nom nous est manifesté et par ses oracles et par ses œuvres ; et c'est pour cela que les saints livres lui donnent tant de noms. Il est le Tout-Puissant, le Maître de tout, le Dieu des armées, le Roi des siècles, le Juste, le Miséricordieux, le Créateur, etc. Tous ces noms nous sont déclarés par ce qu'il a fait, et par ce qu'il a dit. De là nous nous élevons à la connaissance, quoique imparfaite encore, de ce qu'il est en lui-même. Nous avons moins l'idée directe de son éternité que de sa toute-puissance ; et son infinité se développe moins

dans notre esprit que sa sagesse. C'est donc par le nom ou, si l'on veut, par les noms de Dieu, que nous parvenons à lui ; et c'est aussi à son saint nom que Jésus-Christ nous adresse, en nous ordonnant de dire : *Que votre nom soit sanctifié.*

2. Béni soit le nom du Seigneur, aujourd'hui et dans tous les siècles !

La société des fidèles se manifeste encore dans ce désir du Prophète. Chacun de nous peut et doit bénir et honorer le nom de Dieu, dans le moment présent et dans le cours de sa vie ; mais il ne peut remplir ce devoir jusqu'à la fin des siècles. C'est la société entière des fidèles, qui est chargée de rendre ce tribut de louanges. Les générations se succèdent, et elles contractent toutes successivement l'obligation d'exalter le nom de Dieu, jusqu'à ce que, réunies dans la gloire, elles chantent auprès de son trône le cantique éternel d'adoration et d'action de grâces.

Ce même verset nous enseigne ce qui nous a été recommandé par Jésus-Christ même, savoir qu'*il faut toujours prier ;* car comment le nom du Seigneur sera-t-il béni continuellement, si nous ne prions pas toujours ? Il faut prier de cœur, de bouche et par les œuvres ; et ce devoir se remplit, quand on fait tout au nom de Dieu, quand on ne commence aucune action sans s'élever à Dieu, quand on est attentif à s'occuper du souvenir de la présence de Dieu. O prière continuelle si connue des Saints ! *Priez partout,* disait saint Chrysostome ; *vous êtes un temple, soyez-y avec Dieu, vous n'avez pas besoin de vous transporter ailleurs. Vous portez partout votre autel, ne cessez point d'y sacrifier.*

3. De l'Orient à l'Occident, gloire au nom du Seigneur !

Il y a une chose bien humiliante pour l'homme qui passe sa vie sans religion, soit qu'il la nie, soit qu'il n'en pratique pas les exercices, soit qu'il s'en acquitte mal et

sans esprit vraiment intérieur. Toutes les créatures grandes et petites contribuent à faire connaître la gloire du Seigneur, c'est-à-dire sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa providence. L'homme sans religion ou sans piété n'est pour rien dans ce concert d'hommages; il a plus reçu que toutes les créatures qui l'environnent, et il méconnaît son bienfaiteur; ses connaissances mêmes ne servent souvent qu'à l'aveugler. Qui s'égara plus que les philosophes? L'abondance des bienfaits ne sert qu'à l'endurcir. Qui oublie plus le Seigneur que les gens du monde?

Je me ressouviendrai donc sans cesse de la parole du Prophète : *De l'Orient à l'Occident, le nom du Seigneur est digne de louanges et de vénération.* Je m'appliquerai cet *Orient* et cet *Occident.* Dès le matin, je lui rendrai mes hommages; en terminant la journée, je l'adorerai et le bénirai. Dans l'intervalle de ces deux extrémités, je m'élèverai continuellement vers lui, et je lui ferai l'aveu de ma dépendance. Il y aura dans ma vie un *Orient* et un *Occident*, des lumières et des ténèbres, des succès et des adversités; je recevrai tout de sa main, et je lui en rendrai des actions de grâces. Dès l'Orient de mes jours, dès mon enfance, j'aurais dû me dévouer entièrement à son service; j'ai été infidèle à remplir ce devoir; je suis sur la fin de ma carrière, le terme approche ; au moins dois-je lui consacrer ce peu de jours qu'il m'accorde, afin que, quand la lumière s'éteindra pour moi, il me trouve plein de vénération et d'amour pour lui.

4. Le Seigneur domine sur tous les peuples; et sa gloire est au-dessus des cieux.

La méditation des grandeurs de Dieu porta saint Augustin à ce beau sentiment : *Où vous trouverai-je, Seigneur, sinon en vous-même, au-dessus de moi?* A proprement parler, Dieu n'est grand qu'en lui-même. Toutes les créatures sont bien des rayons de sa grandeur; mais elles ne sont

point sa grandeur même ; elle n'est qu'en lui. Dans cette vie, on n'atteindra jamais ce terme si élevé au-dessus de nous ; mais c'est quelque chose que de savoir qu'en Dieu seul est la grandeur de Dieu. On fait abstraction de tout le reste, et on s'abîme dans le tout de Dieu. On fait comme saint Augustin qui, ne trouvant pas Dieu dans toutes les créatures qui l'environnaient, rentra dans son intérieur, et considéra Dieu près de son âme, Dieu dans son âme, et s'écria : *Ah! Seigneur vous étiez dans moi, et je vous cherchais hors de moi ; vous étiez avec moi, et je n'étais pas avec vous. Vous m'avez appelé, vous avez crié, et vous vous êtes fait entendre ; vous avez répandu les éclairs de votre divine beauté, et vous avez dissipé mon aveuglement. Je vous ai goûté, et je suis affamé, je suis altéré de vous. Vous m'avez touché, et je suis tout embrasé du désir de jouir de vous.*

5. Qui est semblable au Seigneur notre Dieu? Il habite les hauteurs du firmament ; et il abaisse ses regards vers ce qu'il y a de plus humble dans le ciel et sur la terre.

Quand le désir des biens ou des plaisirs de la terre me presse, le moyen sûr de le faire taire et de m'en délivrer, serait de me demander à moi-même : Quel objet est comparable au Seigneur mon Dieu? Ne possède-t-il pas toutes les perfections, tous les biens, toutes les beautés? Serais-je assez aveugle pour lui préférer des choses qui ne peuvent me satisfaire, et qui m'échapperont? D'ailleurs, il voit le fond de mes pensées, et il s'en tient offensé ; il m'a donné un cœur pour l'aimer, non pour courir après des frivolités indignes de moi. *Qui est comme le Seigneur mon Dieu,* aussi riche en miséricorde et aussi terrible dans ses vengeances?

Si je suis dans la douleur, je dois penser que le Seigneur mon Dieu jette ses regards sur les affligés, quelque méprisables qu'ils paraissent aux yeux du monde. Il est assis au plus haut des cieux, mais il contemple toutes les

choses d'ici-bas ; il est dans elles, il les gouverne, il les ordonne ou il les permet. Qu'ai-je à faire autre chose que de me conformer à ses volontés suprêmes ?

Si je perds mes biens, mes amis, mes proches, Dieu me reste ; *et qui est comme le Seigneur notre Dieu?* Il doit me tenir lieu de tout ; il m'avait donné ces biens, ces amis, ces proches ; mais, dit saint Augustin, il me reste une chose qu'il ne m'avait pas donnée, et c'est lui-même ; il se réserve pour me rendre heureux ; s'il ne me suffit pas, je suis trop avare, ou plutôt je ne sais pas ce que c'est que le véritable bien. Cette pensée, *Qui est comme le Seigneur notre Dieu?* ferait un ciel de la terre, si elle était bien méditée ; mais les hommes n'ont ni la foi, ni le bon esprit, ni la patience, ni le courage de s'en occuper ; aussi sont-ils méchants et malheureux.

6. Il relève de terre les malheureux ; il retire le pauvre de son fumier ;

7. Il le fait asseoir, comme un prince, parmi les princes de son peuple.

Les Saints, sur la terre, sont tous des pauvres, tous rampants dans les afflictions, tous couchés sur le fumier comme Job. Cela est sensible dans quelques-uns ; dans d'autres, tout est intérieur ; mais ils n'en souffrent pas moins ; quelquefois même leurs peines n'en sont que plus vives. Qu'ils marchent sur les pas de Jésus-Christ ; qu'ils embrassent sa croix, et ils seront placés auprès de lui dans la gloire. C'est de la part de Dieu une grande providence, que de donner à son église de siècle en siècle les exemples des Saints. Si nous considérons en détail le nombre de ceux qu'elle honore, après s'être bien convaincue de leur sainte vie, et après que Dieu a déclaré par des miracles l'intérêt qu'il prend à leur gloire, nous trouverons que la plupart furent ou obscurs dans le monde, ou persécutés par le monde, ou méprisés du monde. Dieu a tiré de la

poussière, en quelque sorte, ces perles précieuses pour en orner sa sainte épouse. Nous voyons qu'on s'occupe des informations qui concernent la vie d'un pauvre solitaire, d'une vierge cachée dans le cloître; que les premières têtes de l'Église travaillent sur des sujets, que le monde a ignorés ou rejetés. C'est l'accomplissement de cet oracle de l'Apôtre : *Dieu se plaît à choisir ce qu'il y a de faible, pour confondre ce qu'il y a de fort;* et, dès cette vie, nous apercevons un rayon de la gloire, dont jouissent dans son sein ceux qui ont dit sans cesse : *Qu'y a-t-il qu'on doive comparer au Seigneur notre Dieu?* Étudions les exemples des Saints; c'est le meilleur commentaire de ce que nous dit ici le Psalmiste.

8. Le Seigneur donne la fécondité à l'épouse stérile ; il l'environne de fils, qui font la joie de leur mère.

Ce verset, pris dans le sens spirituel, me présente l'état d'une âme stérile en bonnes œuvres, et devenue féconde ou par une conversion totale, ou par un renouvellement de ferveur. Tout son intérieur était comme une maison sans enfants; nulle apparence, par conséquent, de parvenir à l'héritage céleste, qui ne s'accorde qu'aux fruits de sainteté, qui sont comme la famille des justes. Le Seigneur, dans sa miséricorde, visite cette terre ingrate, il l'arrose des eaux de sa grâce, il la brise par les touches de la pénitence, il la tourne et retourne jusqu'à ce qu'elle soit amollie et préparée à recevoir la semence du ciel; enfin, le feu de l'amour divin achève de consumer les mauvais sucs, les insectes venimeux, les ronces et les épines qui désolaient ce sol infructueux. Alors tout germe avec succès, les fruits de bénédiction se multiplient, et le père de famille y recueille une moisson abondante. Ce changement est comme un miracle de la bonté divine; et celui qui l'éprouve, s'étonne lui-même de la révolution qui s'est faite en lui. Il est un homme tout nouveau; ses

sens sont soumis, ses passions réprimées, ses habitudes domptées, ses sentiments arrachés à la terre et tournés vers le ciel, ses affections unies à Jésus-Christ, ses oraisons pleines d'ardeur, ses discours remplis d'édification, ses désirs passionnés pour les souffrances et pour les humiliations. Tout fructifie dans cette maison réparée et embellie par le divin époux; et la joie spirituelle est la première récompense qu'il verse sur cette épouse devenue digne de lui.

Ce psaume allie la majesté avec la douceur, et la noblesse des idées avec l'onction des sentiments. Il élève l'âme au Seigneur, et il fait voir le Seigneur plein de miséricorde et d'attention pour l'âme qui le cherche. Je l'ai récité mille fois sans le bien entendre. Quel sujet de repentir pour moi! et quel motif de le méditer de plus en plus, afin que j'apprenne quelle est la force de cette admirable expression : *Qui est comme le Seigneur notre Dieu?*

In exitu Israel.

1. Quand Israël fut sorti de l'Égypte et que la maison de Jacob eut quitté ce peuple barbare,

2. La Judée devint le sanctuaire du Très-Haut, et Israël le peuple de sa droite.

Il n'y a rien de mieux que ce qu'observe saint Chrysostome, en réfléchissant sur l'histoire du peuple de Dieu. Le Seigneur, dit-il, commence toujours par répandre ses bienfaits avant d'imposer ses lois. Adam ne reçut le précepte de s'abstenir du fruit de l'arbre de vie, qu'après avoir été enrichi des dons les plus précieux. Israël ne fut assujetti aux lois promulguées par Moïse qu'après avoir été délivré de la servitude. La loi évangélique ne nous a été imposée, qu'après que Jésus-Christ s'est chargé de satisfaire pour nous. Cette observation s'étend à tous ceux que Dieu appelle à la perfection ou à la sainteté la plus distinguée. Il commence par les remplir de consolations célestes; ensuite, il leur manifeste les divers sacrifices

qu'il exige d'eux. A l'égard des grands pécheurs qui rentrent dans la voie du salut, c'est la même chose. Si Dieu leur demande des œuvres de pénitence, ce n'est qu'après avoir attiré leur cœur par l'onction de la grâce. Réfléchissons sur cette vérité, qui peut passer pour un principe, et nous découvrirons la miséricorde et la libéralité, dont Dieu ne manque jamais d'user envers nous, avant que de nous imposer le joug des épreuves.

Cette sorte de découverte est quelquefois délicate, et ne se présente pas dès le premier coup d'œil à l'esprit ; mais le fait n'en est pas moins réel, et c'est à l'expérience des hommes d'oraison qu'on peut en appeler sur ce point.

3. La mer vit le Seigneur et s'enfuit ; le Jourdain remonta vers sa source.

4. Les montagnes bondirent comme des béliers ; et les collines comme des agneaux.

Les miracles opérés en faveur du peuple de Dieu, soit au passage de la mer Rouge, soit dans le désert, soit en entrant dans la terre de Chanaan, sont attestés par toute la suite des écrivains sacrés. C'est toujours à ces prodiges que les prophètes renvoient les Israélites ; et toutes les fêtes de ce peuple, tous ses sacrifices, tous ses usages étaient relatifs à ces évènements. Il est impossible à un homme de bon sens de nier ces faits, et de ne pas reconnaître la vérité du culte rendu à Dieu par les Juifs. Ce culte était partout une figure du Messie, et il n'a fini que quand ce Messie a tout réalisé dans sa personne et dans sa doctrine. Cette seconde révélation est également prouvée par des faits incontestables, et nous avons toute vérité en Jésus-Christ. Cette vérité n'a pas pour terme le bonheur en cette vie, cela est évident ; tout ce que Jésus-Christ a fait et dit, se rapporte à une vie future. Cette vie doit intéresser vivement quiconque se pique de raisonner. Quelle conclusion doit-on en tirer ? C'est de vivre uniquement pour cette fin et de mépriser tout le reste.

5. Mer, pourquoi fuir? Jourdain, pourquoi reculer vers ta source ?
6. Montagnes, pourquoi bondir comme des béliers? et vous, collines, comme des agneaux ?
7. C'est que la terre a tremblé, en la présence du Seigneur, en la présence du Dieu de Jacob,
8. Du Dieu qui a changé la pierre en un torrent, et le rocher en une source d'eau.

En supposant que David est l'auteur de ce psaume, il y avait entre lui et les prodiges opérés en faveur d'Israël près de cinq cents ans. Cependant on le voit ici occupé de ces faits, comme s'ils étaient arrivés sous son règne. En cela, il donne à toutes les générations l'exemple de ne perdre jamais de vue les bienfaits du Seigneur et les prodiges qui servent de preuve à la religion. Tous les Saints l'ont imité en ce point. Ceux de l'Ancien Testament ont rappelé sans cesse les merveilles arrivées sous Moïse et sous Josué. Ceux du Nouveau ont passé leurs jours à méditer les grands événements de la vie de Jésus-Christ et les faits consignés dans les écrits des apôtres. C'est ce qui a produit tant d'ouvrages des saints Pères et des docteurs de l'Église. Saint Jérôme disait : *Vivre parmi les saintes Écritures, les méditer sans cesse, ne savoir et ne chercher rien autre chose, n'est-ce pas dès cette vie habiter comme dans le ciel* (1) ?

Si l'Évangile, selon la propre signification de ce mot, est la *bonne nouvelle*, pourquoi cherchons-nous ailleurs de quoi nourrir notre esprit, et satisfaire notre cœur? Cette nouvelle nous intéresse toujours ; elle n'est pas comme celles du monde, qui n'ont que le moment présent, et qui nous ennuient, si on nous les répète longtemps après les évènements. Ce que l'Évangile nous apprend, ce qu'il nous promet, ne se borne pas au temps présent ; c'est le livre de l'éternité, c'est la règle de notre conduite,

(1) In lib. Pasch. I Theoph. Alexand., episc. Hieromino interpr. junct., Epist. LXXXVII.

c'est le miroir où nous devons nous considérer sans cesse, c'est l'histoire de celui qui est la *vie*, la *voie*, la *vérité*. Imaginons-nous des objets plus importants et des intérêts plus pressants ?

9. Gloire, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom !

Cette prière du Prophète n'est que le témoignage de sa foi, de sa soumission, de son humilité. Il savait assurément que Dieu ne donne sa gloire à personne, qu'il ne dépend de personne pour se procurer de la gloire, que les hommes, comparés à Dieu, ne sont capables ni de mériter ni de posséder la gloire véritable et essentielle. Mais il savait aussi que le renoncement à toute gloire, quand on traite avec Dieu, est un sentiment qui lui est agréable, parce qu'il contient l'aveu de la dépendance et du néant de la créature.

Si les hommes avaient toujours dans le cœur ce sentiment du Prophète, s'ils le prenaient pour la règle unique de leur conduite, ils entreprendraient et exécuteraient de grandes choses, sans en altérer le mérite par la vanité. Mais, c'est tout le contraire : on veut tirer de la gloire des actions les plus médiocres ; on en grossit la prétendue valeur ; on leur donne une fausse excellence, pour se louer, s'admirer soi-même, et pour jouir de l'estime des autres. A tout instant, on oublie que Dieu seul mérite la gloire, et l'on a dans le cœur ce sentiment impie : *Que Dieu ait de la gloire, ou qu'il n'en ait pas, n'importe, pourvu que j'en aie moi-même, et moi seul.* Cette passion de la gloire est si grande et si insensée dans les hommes, qu'ils la cherchent au dépens de leur propre vie, qu'ils l'attachent à des actions qui ne méritent en elles-mêmes que du mépris, qu'ils veulent être applaudis en parlant même et en écrivant contre la vanité, qu'ils profanent la sainteté même par l'ostentation qui accompagne les œuvres les plus saintes. C'est ce qui faisait dire avec tant de vérité à

saint Augustin, qu'il y avait plus de sûreté à entendre la parole de vie, qu'à la distribuer. *L'auditeur s'humilie en écoutant, et le ministre de la parole est tenté de présomption en l'annonçant* (1).

10. Gloire à vous, Seigneur, à cause de votre miséricorde et de votre vérité. Ah ! que les nations ne viennent pas dire : Où est donc leur Dieu ?

Ce n'est pas une prière agréable à Dieu que celle-ci : *Seigneur, accordez-moi cette grâce, de peur que je ne sois exposé à la raillerie et au mépris des hommes ;* mais c'en est une excellente que de dire : *Seigneur, protégez-moi, de peur que votre saint nom ne soit blasphémé, de peur qu'on ne tourne contre vous et contre votre religion la confiance que j'ai en vous.* Le peuple d'Israël, qui était le seul sur la terre qui reconnût et adorât le vrai Dieu, avait des promesses particulières ; et, si cette nation se fût réunie pour implorer la protection divine contre les entreprises des idolâtres, elle était sûre d'être exaucée. Dans le christianisme, ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Qu'une nation particulière, aussi bornée que l'était le peuple juif, se trouvât dans le danger de devenir la proie des infidèles ou des hérétiques, elle pourrait faire la prière du Prophète, sans toutefois obtenir des miracles de protection, parce que Dieu ne s'est pas engagé à maintenir son culte dans tel ou tel pays, mais seulement à conserver l'Église dans un état de visibilité qui la fasse reconnaître, qui la fasse distinguer des autres sociétés non chrétiennes, ou non catholiques. La prière du Prophète serait toutefois encore très-bonne, parce que le Seigneur remplacerait par d'autres moyens les pertes que ferait la religion, et parce qu'il saurait récompenser ceux qui auraient prié pour sa conservation. Chaque particulier, assailli de tenta-

(1) Augustin. De doct. Christ. et sup. Joan. Homil. VII.

tions, peut et doit dire : *Ah! Seigneur, l'enfer pourra-t-il se glorifier de m'avoir vaincu ? Pourra-t-il insulter à la confiance que j'ai en vous ? Secourez-moi, de peur que cet ennemi de mon salut ne dise : Où était donc le Dieu que ce prétendu fidèle invoquait ?*

11. Notre Dieu est au ciel, il fait tout ce qu'il veut.
12. Les idoles des nations, ne sont que de l'or et de l'argent ; elles ne sont que l'ouvrage de la main des hommes.
13. Elles ont une bouche, et ne parlent point ; des yeux, et ne voient point ;
14. Des oreilles et n'entendent pas ; des narines et ne sentent pas.
15. Elles ont des mains et ne touchent point ; des pieds et ne marchent point ; leur gosier n'a pas de voix.
16. Qu'ils soient semblables à ces idoles ceux qui les font, et ceux qui mettent leur confiance en elles.

Le Seigneur notre Dieu est dans le ciel, et il a fait tout ce qu'il a voulu. Mais quand *a-t-il voulu?* disait-on à saint Augustin. Et ce saint docteur répondait : *Voilà une question, qui tient du vieil homme.* La volonté de Dieu n'a point de commencement ; ce n'est point une créature. Si c'était une créature, elle ne pourrait avoir été créée qu'en vertu d'une volonté qui l'aurait précédée ; et ce qui précède toute création, est éternel. La volonté de Dieu appartient à la substance de Dieu ; elle est donc éternelle, sans quoi la substance divine ne serait pas elle-même éternelle. La difficulté est de concevoir comment une volonté éternelle crée dans le temps, et forme, en créant, le temps même ; car c'est la créature, qui existe dans le temps, et c'est Dieu seul qui existe dans l'éternité. Saint Augustin avoue qu'il ne pénètre pas ce mystère, quoiqu'il sache parfaitement que la chose est ainsi.

La naissance, le progrès et l'universalité de l'idolâtrie prouvent que les hommes n'ont consulté que leurs sens dans l'intérêt le plus cher qu'ils eussent au monde, savoir, la religion ; mais l'idolâtrie, avec tous ses excès et toutes

ses extravagances, prouve en même temps que tous les hommes ont senti la nécessité d'une religion. L'idolâtrie est bien moins surprenante que l'athéisme, ou même le déisme qui exclut la Providence. L'athéisme est venu du mépris qu'on a conçu de l'idolâtrie, et de la possession où l'on a voulu se maintenir de ne juger que par les sens. On a rejeté les idoles, et l'on n'a point voulu s'élever à un être invisible. On a nié l'existence de toute divinité.

On a rejeté les idoles, parce qu'elles représentaient des dieux semblables aux hommes, et l'on n'a pas voulu reconnaître un premier Être tout différent des hommes.

On a bien vu que les dieux des nations n'avaient pu faire le monde. Il est trop beau, et trop bien ordonné, pour être l'ouvrage de divinités si faibles ; et, quand il a fallu conclure de cette beauté et de cet ordre du monde l'existence d'un Dieu tout-puissant, on s'est arrêté, on n'a pas voulu faire ce pas toutefois si nécessaire et si aisé. Ces raisons, qui frappent directement sur l'athéisme, ont aussi toute leur force contre le déisme, ennemi de la Providence.

17. La maison d'Israël espère dans le Seigneur ; et il est son appui et son protecteur.

18. La maison d'Aaron a espéré dans le Seigneur, et il est son appui et son protecteur.

19. Ceux qui craignent le Seigneur espèrent en lui ; et il est leur appui et leur protecteur.

Toutes les Écritures nous représentent la confiance en Dieu comme la source de la paix et du bonheur. Cependant il n'y a rien de si difficile à persuader aux hommes. Ils se tourmentent dans tous les accidents de la vie ; ils cherchent partout des appuis ; ils multiplient les forces du pouvoir humain, afin de ne manquer jamais de secours, de protections, de défense. Qu'arrive-t-il ? Tôt ou tard toute cette machine de la prudence mondaine se dérange, se brise, et il ne reste à ceux qui l'ont employée que la con-

fusion, le dépit et le désespoir. Mais pourquoi la confiance en Dieu est-elle donc si rare ? C'est que la foi, la vraie foi est d'une rareté extrême sur la terre. On n'y connaît ni Dieu, ni Jésus-Christ, ni l'Évangile, ni les exemples des Saints. On y traite tout en païen, et sans rapport aux vérités qu'on se porte néanmoins pour croire. Cette croyance est une théorie pure, ou une réminiscence vague, qui n'influe pas plus dans la conduite que les spéculations de la géométrie. Sans être impie de profession, on met ce qu'on croit à quartier, et l'on marche sans regarder de ce côté-là. On marche ainsi jusqu'au dernier moment, et alors tout manque ; la foi ne dit rien, ou elle ne dit que pour alarmer, troubler, désespérer. Ainsi, la confiance en Dieu n'entre dans aucune situation de notre vie, et l'on meurt sans ce sentiment du Prophète : *J'espère dans le Seigneur, il sera mon appui et mon protecteur.*

20. Le Seigneur s'est souvenu de nous, il nous a bénis.
21. Il a béni la maison d'Israël, il a béni la maison d'Aaron.
22. Il a béni tous ceux qui le craignent, les petits comme les grands.

Presque toutes les bénédictions promises au peuple d'Israël regardaient les choses temporelles. Il n'en est pas de même dans la loi nouvelle, et cette parole de l'Apôtre est bien remarquable : *Béni soit Dieu qui est le père de Jésus-Christ Notre-Seigneur, lequel a répandu sur nous toutes sortes de bénédictions spirituelles en Jésus-Christ.* Ne comptons pas en cette vie sur *la rosée du ciel, et sur la graisse de la terre,* mais sur les biens de la grâce, et sur l'espérance des biens de la gloire. *Réjouissez-vous,* disait saint Augustin, *non dans le siècle, mais dans la vérité, non dans la vanité, mais dans l'espérance de l'éternité ; que cette joie ne vous abandonne point ; car le Seigneur est proche.*

Ceux des Juifs qui étaient vrais enfants d'Abraham et héritiers de sa foi, ne différaient pas des chrétiens quant aux promesses essentielles, qui étaient celles de la grâce

et du salut éternel. Il ne faut pas croire que le champ du juste fût fertile, tandis que celui du pécheur était frappé de stérilité ; que le juste prospérât dans toutes ses démarches, tandis que le pécheur était malheureux dans toutes les siennes. La prospérité temporelle ne regardait que la nation prise en gros ; et les particuliers mêmes, justes et fidèles, étaient sujets aux traverses comme dans le christianisme. On en a l'exemple dans David et dans presque tous les prophètes ; ils furent éprouvés par les tribulations, et cependant bénis de Dieu, parce qu'ils jouissaient de la grâce de Dieu et des faveurs de son amour.

23. Que le Seigneur fasse descendre sur vous de nouveaux bienfaits, sur vous et sur vos enfants.

Ce désir du Prophète fait voir qu'il connaissait parfaitement deux choses : 1° l'étendue sans bornes de la bonté et de la puissance du Seigneur ; 2° les besoins immenses du cœur humain. Les rois de la terre ne peuvent pas combler sans cesse leurs favoris de nouvelles grâces, et, quand ils le pourraient, il resterait toujours à ceux-ci quelque chose à désirer. Dieu seul est infini, et lui seul a pu faire le cœur humain tel qu'il est, infini dans ses désirs, et toujours se portant au delà de ce qu'il possède. Cette disposition de notre cœur est un moyen que le Seigneur a pris pour nous inviter à le chercher, à le désirer, à l'aimer. Mais nous prenons le change à cet égard ; les objets créés nous séduisent et nous attirent ; nous avons beau éprouver leur insuffisance et notre supériorité ; toujours ils nous entraînent, jusqu'à ce que le dégoût qu'ils nous causent nous avertisse de chercher en Dieu notre bonheur. Heureux celui qui réfléchit sur ce dégoût, quand il est encore temps de se tourner vers le Seigneur !

24. Soyez les bénis du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre!
25. Le Ciel des cieux appartient au Seigneur; mais il a donné la terre aux enfants des hommes.

Dieu a béni quatre fois tout le genre humain, dans Adam, dans Noé, dans Abraham, dans Jésus-Christ. Dans Adam, pour la multiplication de sa race; dans Noé, pour la réparation de l'espèce humaine; dans Abraham, pour la vocation de tous les peuples à la foi; dans Jésus-Christ, pour le bienfait inestimable de la Rédemption et de l'adoption divine. Au temps de la première bénédiction, Dieu venait de créer le ciel et la terre; au temps de la seconde, il venait de remettre l'ordre dans le ciel et dans la terre; au temps de la troisième, il promettait de réconcilier le ciel avec la terre; au temps de la quatrième, il ouvrait le ciel aux habitants de la terre. Dans la première époque, ce fut une création proprement dite; dans la seconde, ce fut un renouvellement aussi fécond que la première création; dans la troisième, ce fut la promesse d'une réparation plus admirable que la création même; dans la quatrième, ce fut cette création que l'Écriture appelle la *création en Jésus-Christ*. Ces quatre bénédictions montrent que nous appartenons à Dieu de quatre manières, puisque nous sommes son ouvrage dans Adam notre premier père, dans Noé notre second père, dans Abraham notre père dans la foi, dans Jésus-Christ le père du siècle futur.

26. Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, les morts ne vous loueront pas au fond de leurs tombeaux.
27. Mais nous qui vivons, bénissons le Seigneur, bénissons-le aujourd'hui et à jamais.

Saint Chrysostome dit qu'il faut entendre par les morts dont parle ici le Prophète, ceux qui ont fini leur vie dans le péché. On ne regardait pas comme morts les

Saints, tels qu'Abraham, Isaac, Jacob, puisque Moïse priait le Seigneur de protéger son peuple, en considération de ces saints patriarches ; s'ils avaient été morts, comment aurait-on pu espérer de fléchir le Seigneur, en lui rappelant le souvenir de ces hommes pour lesquels il ne se serait plus intéressé, puisqu'ils n'auraient plus existé? Aussi, continue le saint docteur, l'Apôtre n'appelle pas *morts* les justes qui ont cessé de vivre sur la terre ; il dit seulement qu'ils *dorment;* au lieu que ceux qui sont dans le péché, habitent déjà parmi les morts, quoiqu'ils paraissent encore vivants. Cette explication ne s'éloigne pas de la lettre du psaume ; et elle contient une instruction fondamentale, puisqu'il s'agit de la vie future et de la vie même glorieuse promise aux justes.

Tous ceux qui récitent ce psaume doivent entrer dans le sentiment du Prophète et de ceux qu'il fait parler. Ils devraient se dire à eux-mêmes : Tandis que nous sommes sur la terre, bénissons et honorons le Seigneur. Bénissons-le, honorons-le dès à présent et constamment jusqu'à notre dernier soupir. Ne disons pas qu'il sera temps de pratiquer quelques actes de religion, lorsque nous serons au lit de mort. Le Seigneur nous a donné la terre, et tout le temps que nous devons passer sur la terre, pour le servir. Croirons-nous qu'il suffira de lui donner quelques moments, lorsqu'il nous ordonnera de quitter cette terre, qui n'est qu'un lieu de passage, et non le terme où il nous soit permis de nous fixer.

Ce psaume est terminé dans l'hébreu par *Alleluia,* comme pour renfermer en abrégé dans ce seul mot qui signifie, *louez Dieu,* toute l'instruction qui est plus développée dans toute la suite de ce beau cantique.

LES PSAUMES DE COMPLIES.

PIEUSES RÉFLEXIONS SUR CHAQUE VERSET.

Quùm invocarem.

1. Lorsque je l'invoquais, le Seigneur Dieu de justice m'a exaucé. Oui, mon Dieu, dans ma détresse, vous avez dilaté mon âme.
2. Ayez encore pitié de moi; ne soyez pas sourd à mes vœux.

On voit, dans ces versets l'effet prompt et certain de la prière; elle n'est pas finie qu'on se trouve exaucé. *Tandis que je priais*, dit le Prophète, *le Seigneur m'a exaucé;* c'est *le Dieu de ma justice*, c'est-à-dire, l'auteur de la grâce qui me rend juste, ou bien le vengeur de mon innocence, ou encore le juge de ma conduite, celui qui juge infailliblement de l'état de mon âme, qui voit si elle est dans la justice ou dans l'iniquité. Les hommes ne sont point juges de mon intérieur. On peut paraître juste à leurs yeux, tandis qu'on est un objet d'horreur aux yeux de Dieu; et l'on peut être regardé dans le monde comme le plus coupable des hommes, tandis qu'on est, en la présence du souverain juge, paré de tous les dons de la sainteté.

C'est une remarque de saint Jean Chrysostome, que David ne fut point écouté de Dieu, parce qu'il était roi, mais parce qu'il était juste. Ce n'est pas que la prière du pécheur soit sans fruit, témoin celle du publicain, qui pria dans le temple, et qui en sortit *justifié;* mais le juste qui prie, a l'avantage de plaire à Dieu dès qu'il paraît en sa présence. D'ailleurs, il est si rare que les pécheurs portent à la prière toutes les conditions nécessaires pour être exaucés.

Le même saint docteur nous enseigne ici l'art de la prière : Présentez-vous, dit-il, devant Dieu avec un esprit

attentif, un cœur contrit, et les yeux baignés de larmes ; ne demandez rien de terrestre ; fixez-vous à désirer les biens de la vie future ; délivrez votre cœur de tout sentiment de haine contre vos semblables ; renoncez aux passions qui tyrannisent votre âme ; n'ayez rien de commun avec le démon, qui est le grand ennemi du genre humain ; une prière revêtue de ces caractères ne peut manquer d'être exaucée.

Mais comment le cœur est-il élargi ou *dilaté* dans la tribulation ? De deux manières, ajoute le même Saint : la première, quand Dieu console l'homme affligé, comme il secourut les trois Hébreux dans la fournaise, et Daniel dans la fosse aux lions. La seconde, quand la tribulation entraîne la délivrance des passions. Quel exemple que celui de David ! Dans la prospérité, il devint l'esclave d'un amour honteux ; et, dans l'adversité, son âme jouit des communications les plus intimes avec Dieu. *La tribulation*, dit l'Apôtre, *opère la patience ; la patience a pour fruit l'épreuve ; l'épreuve fait naître l'espérance, et l'espérance ne confond point.* Or, quelle est l'étendue d'un cœur qui possède l'espérance, et qui sait que cette espérance sera comblée d'un bonheur parfait !

3. Enfants des hommes, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti ? Pourquoi donc aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge ?

Les pécheurs ont été appelés, dès les premiers temps, *enfants des hommes ;* on croit que ce sont les enfants de Caïn, qu'on trouve caractérisés de ce nom dans l'Écriture, pour les distinguer des descendants de Seth, qui sont nommés *enfants de Dieu*, parce qu'ils conservèrent le vrai culte et les bonnes mœurs. *Ces enfants des hommes* eurent le cœur corrompu, et par conséquent *appesanti* vers les objets terrestres ; ils furent livrés à la vanité et au mensonge. Ces premiers *enfants des hommes* ont eu une

postérité nombreuse. Le monde est encore rempli d'esprits livrés à l'erreur, et de cœurs séduits par les passions. Jusqu'à quand durera cette illusion? La réponse est courte et facile. Tant que les hommes perdront de vue la foi d'une vie future, ils seront toujours *courbés vers la terre, ils chercheront toujours la vanité et le mensonge.*

Mais, par une conséquence nécessaire, ils marcheront toujours hors de la route qui conduit au bonheur; car *il n'y a que la vérité*, dit saint Augustin, *qui puisse rendre l'homme heureux* (1); et la vérité est en Dieu seul, et dans les promesses qu'il a faites d'une vie meilleure que celle-ci. Toutes les controverses qu'on peut avoir avec les ennemis de la religion, et toutes les exhortations qu'on peut être obligé de faire aux chrétiens, se bornent à cet objet de la vie future.

Persuadez aux uns et aux autres qu'à la mort ils doivent entrer dans une région où tout est éternel ; bientôt la vanité et le mensonge disparaîtront à leurs yeux; la vérité les éclairera, et la face du monde sera changée.

4. Sachez que le Seigneur a élevé son Saint dans la gloire; le Seigneur m'exaucera lorsque je crierai vers lui.

Rien de plus vrai que cette proposition : *Dieu rend admirables ses Saints.* Ce sont en apparence des hommes comme les autres; mais la sainteté les élève à un ordre que toutes les grandeurs humaines ne peuvent égaler. *Les Saints sont admirables,* dans le choix que Dieu en fait par sa grâce, dans la protection très-distinguée qu'il leur accorde, dans les sentiments qu'il leur inspire, dans les grandes entreprises qu'il leur confie, dans le progrès continuel qu'ils font dans son amour, dans la fin glorieuse qui couronne leurs travaux. Voilà le spectacle qui attire-

(1) Quid vultis beati esse de infernis? Sola veritas facit beatos, ex quâ vera sunt omnia. *S. Aug.*, In hunc locum.

rait l'attention de tous les hommes, si tous les hommes avaient de la foi. Il n'y a rien de plus beau ni de plus grand que l'âme d'un Saint; elle possède des trésors inestimables de raison, de sagesse, de bonté, de justice; elle fait son bonheur d'être unie à Dieu, et elle fait le bonheur des autres, parce qu'elle les voit dans son union avec Dieu. Saint Chrysostome, tout éloquent qu'il était, n'avait point de termes assez forts pour rendre l'idée qu'il s'était faite du grand apôtre saint Paul. *Je brûle*, disait-il, *d'amour pour lui, je ne cesse d'en parler, et je n'atteins point la hauteur de cet objet sublime. Quand je ne considérerais que l'amour de saint Paul pour Jésus-Christ, qui suis-je pour juger de cette fournaise, où toutes les affections de l'âme se consument et se changent en amour?*

5. Entrez en colère, mais gardez-vous de pécher; repassez avec componction dans le silence de la nuit, écoutez les pensées de vos cœurs.

L'apôtre saint Paul a cité les premiers mots de ce verset : *Mettez-vous en colère et ne péchez point;* d'où l'on peut conclure que l'instruction du Prophète ne se borne pas aux fidèles de son temps, mais qu'elle s'étend à ceux de tous les siècles, car l'Apôtre parle à tout le monde. Il arrive en effet aux plus saintes âmes d'être quelquefois émues de colère; mais elles répriment ce premier mouvement, et elles se préservent du péché.

Il est évident que le Prophète exhorte ici les fidèles à la pratique d'examiner l'état de leur conscience avant que de prendre leur repos. Il y a deux avantages, dit saint Chrysostome, dans cet usage qui a été celui de tous les Saints. Le premier est de rendre l'homme plus attentif à lui-même, par la crainte de se trouver coupable à la fin du jour; le second est de prévenir par là le jugement sévère de Dieu; car, comme dit l'Apôtre, *si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serons pas jugés.* David, au reste, donne ici

une instruction qu'il s'appliquait à lui-même, puisqu'il dit ailleurs : *Qu'il lavait sa couche de ses larmes et que toutes les nuits il inondait son lit de ses pleurs.*

La paraphrase chaldaïque, expliquant ce verset, ajoute à la pensée du Prophète : *Priez*, dit-elle, *sur votre couche, et souvenez-vous du jour de la mort.* C'est tout ensemble rendre la *componction* efficace et sanctifier l'inaction où nous nous trouvons durant le sommeil. Le souvenir de la mort nous place aux pieds du souverain juge, et nous remplit d'une crainte salutaire, à la vue de ce tribunal redoutable. En rappelant la pensée de la mort, avant de nous livrer au sommeil, nous sommes censés nous préparer au dernier moment de notre vie, préparation si nécessaire et à laquelle la nature même nous invite, en nous mettant dans un état qui est l'image de la mort.

6. Offrez au Seigneur le sacrifice de justice, et espérez en lui. La foule stupide a dit : Où est le bonheur ?

Quand on exhorte les hommes sensuels et mondains à entrer dans les voies de la justice, à se conformer aux lois de l'Évangile, à imiter les exemples des Saints, ils répondent : Mais *qu'y gagnerons-nous ?* Ne voit-on pas tous les jours les hommes les plus vertueux, les plus fidèles aux exercices de la religion, pauvres, méprisés, abandonnés ? Au contraire, quelle foule de pécheurs dans l'abondance, dans l'éclat des honneurs ! On nous promet des biens pour l'autre vie, mais nous désirons des biens actuels et sensibles ; nous avons besoin de secours présents pour nous et nos familles. Tels sont les discours ou du moins les sentiments de ces hommes esclaves des sens, de ces âmes aussi bornées dans la science de la religion, que le furent les Juifs charnels et grossiers. Connaissent-ils donc les ressorts, dont la Providence se sert pour soutenir les hommes vertueux ? Ont-ils pénétré dans l'intérieur de ces amis de Dieu, pour voir la paix qui y règne au milieu

même des traverses de la vie? Savent-ils combien l'exemple de Jésus-Christ, qui était le Saint des saints et qui a vécu pauvre, humilié, abandonné, console et anime ceux qui lui ressemblent? Ont-ils vu quelquefois l'homme de bien, le juste, l'imitateur de Jésus-Christ, se plaindre de ses disgrâces, et chercher, dans les maximes et dans les procédés du monde, des moyens pour s'en délivrer? L'Évangile promet des biens ineffables pour l'autre vie; mais, dès celle-ci, il en accorde de très-réels et de très-touchants; il donne l'exemption des désirs terrestres, le calme de l'âme, l'union avec Dieu, la nourriture vivifiante du saint amour. Ah! Seigneur, c'est à l'égard de ces biens que je dois dire : *Qui me les donnera?* N'est-ce pas vous seul? et n'est-ce pas en vous seul que votre prophète m'ordonne de mettre ma confiance? Je ne demande point, comme les hommes sans foi dont il parle, que *vous me fassiez voir des biens* sensibles et bornés à la durée de cette vie; c'est trop peu pour moi, qui suis destiné à vous aimer ici-bas et à vous posséder dans l'éternité.

7. Pour nous, ô mon Dieu, la lumière de votre visage est empreinte sur nos fronts; vous avez rempli nos cœurs de joie.

Qu'y a-t-il de plus instructif et de plus touchant que ce sentiment du Prophète : *Seigneur, la lumière de votre visage s'est répandue sur nous,* ou, selon la force du texte original, *s'est élevée sur nous comme un étendard?* A quoi servent les étendards dans les troupes? A rallier les soldats quand ils sont dispersés, et à les tenir bien unis quand ils sont ensemble. Ils servent encore à montrer la route, par où il faut marcher à l'ennemi. C'est la gloire d'un corps militaire de bien défendre son étendard. Ce signe du commandement est honoré des soldats; ils l'accompagnent avec des démonstrations de respect et d'obéissance; ils le gardent avec soin; on veille à l'endroit où est déposé l'étendard, comme devant la tente du général.

Enfants des hommes, vous savez ce que c'est que la volonté de vos princes, manifestée par des symboles placés sous vos yeux ; et vous ne faites point d'attention à la lumière de Dieu qui vous guide, qui vous donne le signal, qui vous commande? Dans le désert, les Israélites furent conduits par une colonne de feu, image de la lumière que Dieu a mise dans nos esprits et dans nos cœurs. C'est la loi naturelle, inscrite dans notre intérieur, pour nous apprendre à distinguer le bien du mal ; c'est le désir de l'immortalité, toujours présent à notre âme et se manifestant par le soin que nous prenons de prolonger notre vie et d'écarter la mort ; c'est la Providence, qui veille sur nos jours et qui satisfait à nos besoins ; c'est la grâce de Jésus-Christ, qui parle si souvent à nos cœurs, soit pour les toucher de componction, soit pour les avancer dans les voies du salut ; c'est la voix de l'amour divin, qui nous pousse, qui nous sollicite, qui nous fait des reproches, ou qui nous console. Voilà l'étendard élevé sur nous ; il nous rappelle à Dieu, il nous unit à nos frères, il nous guide dans la route qui conduit au bonheur. Qu'est-il donc nécessaire de dire, comme ces Israélites dont parle le Prophète : *Qui nous fera voir des biens?* Je n'ai qu'à consulter la lumière de Dieu, et non-seulement je *vois* les véritables biens, mais je commence à les posséder. Je l'ai consultée quelquefois, Seigneur, et jamais elle ne m'a trompé ; mon malheur est de l'avoir consultée trop rarement et trop mal. C'est dans le silence des passions qu'elle se fait reconnaître ; c'est dans l'exercice de la prière qu'elle répand son plus grand éclat. Je sens actuellement cette vérité, j'en suis pénétré, j'en veux faire la règle de ma conduite, et, dès ce moment, ô mon Dieu ! *vous remplissez mon âme de joie.*

8. Et ma joie est plus grande que si vous aviez multiplié en ma faveur le froment, le vin et l'huile.

Ce n'est pas l'abondance des biens temporels, qui donne

la joie spirituelle et la paix de l'âme ; c'est plutôt ce qui la trouble. Les hommes aspirent naturellement au repos ; et qui jouit moins du repos que celui qui possède de grandes richesses? S'il veut les augmenter, il se plonge dans un abîme d'inquiétudes ; il craint de les perdre ; il est esclave de tous les évènements ; il croit toujours qu'il est en danger de tomber dans l'indigence. S'il veut simplement les conserver, ce soin entraîne encore une multitude de détails incompatibles avec le repos. Mais supposons qu'il ait mis un tel ordre dans ses affaires qu'il ne pense plus qu'à jouir ; cette jouissance le rendra-t-elle heureux ? Salomon avait accumulé de grandes richesses ; il était dans une situation à ne pas craindre les revers de la fortune ; il lui eût été difficile de souhaiter ou même d'aspirer à une abondance supérieure à la sienne. Cependant il déclare que toute cette opulence n'était que vanité et affliction d'esprit. C'est que le cœur humain est plus grand que tous les objets créés et qu'il est fait pour l'unique bien réel, qui est la possession de l'Être incréé et infini. Cette vérité est un rayon de *la lumière, que Dieu a répandue sur nous* et que reconnaissait notre Prophète ; c'est elle qui faisait dire à saint Augustin pénitent : « Oui, Seigneur, notre cœur est toujours dans l'agitation, et jamais dans le repos, jusqu'à ce qu'il soit fixé en vous (1). »

9. Je m'endormirai dans la paix et je m'y reposerai,
10. Parce que c'est vous, Seigneur, vous seul, qui m'avez établi dans la confiance.

Saint Chrysostome a cru que, dans le premier de ces versets, il était question du recueillement intérieur, et, dans le second, de la fuite des compagnies dangereuses.

Quand on est, dit-il, attentif à rentrer en soi-même, quand on se recueille souvent en la présence de Dieu, on jouit de la paix intérieure ; et cette paix contribue même

(1) Conf., l. 1, c. 1.

au repos du corps. Cette réflexion du saint docteur est confirmée par mille exemples, tirés de l'histoire ecclésiastique. Il y est souvent fait mention de la longue vie des solitaires. Ces hommes, perpétuellement unis à Dieu, goûtaient les douceurs de la paix; et le peu de sommeil qu'ils prenaient, était pur et sans agitation. S'ils y portaient quelques idées de la veille, c'était le souvenir de Dieu et des saints exercices de la journée. Leur cœur, comblé de joie spirituelle en veillant, l'était encore durant le silence de leurs sens. Leurs années s'accumulaient et égalaient souvent la longueur d'un siècle, parce que toute leur vie avait été tranquille, sous la protection et dans le sein de Dieu.

Nouvelle instruction, ajoute saint Chrysostome, que nous donne le Prophète. Il veut qu'on soit seul avec Dieu, par conséquent, qu'on s'éloigne de toutes les sociétés qui altèreraient ce saint commerce. « Eh quoi, continue ce « saint docteur, si le corps contracte les mauvaises affec- « tions des malades qu'on fréquente, combien plus le « cœur se corrompt-il dans la société des pécheurs? Si « vous voulez vous établir dans une ville, vous considérez « d'abord si l'air y est sain; et, quand il s'agit de votre âme, « vous ne prenez aucun soin d'éviter les compagnies qui « peuvent l'infecter de leur poison? Vous vous livrez in- « différemment à tous ceux qui se présentent, sans exa- « miner quelle est leur conduite. Ah! imitez plutôt les « Saints, qui cherchent les solitudes; vivez du moins en « solitaire dans le sein des villes les plus peuplées. Asso- « ciez-vous aux hommes vertueux, et fuyez les partisans « du monde. »

Ces exhortations ne s'écartent point de l'esprit du psaume que je viens d'expliquer. David fut très-uni à Dieu par la prière, et très-ennemi de tout commerce avec les pécheurs. Ses psaumes en sont la preuve. Je trouve dans celui-ci un fonds inépuisable d'instruction, dont le terme est de conduire l'âme fidèle à la confiance en Dieu et à la paix du cœur.

In te, Domine, speravi.

1. Seigneur, j'ai mis en vous mon espérance ; que je ne sois pas confondu à toujours ; délivrez-moi dans votre justice.
2. Inclinez vers moi votre oreille ; hâtez-vous de me secourir.
3. Soyez mon protecteur, mon refuge, mon salut.

Le Prophète représente Dieu sous deux points de vue, qui doivent faire la consolation des fidèles. Il est leur *protecteur*, ou, selon le texte, leur *force*, leur *bouclier*, leur *rocher*. Il est leur *asile*. Dans le combat, il faut des armes ; et, dans la défaite, il faut un lieu de retraite. Quand nous combattons, Dieu combat avec nous ; si nous étions toujours fidèles, la victoire ne pourrait nous manquer. Mais, comme nous nous laissons souvent vaincre par l'ennemi, il nous reste encore une ressource dans la miséricorde divine ; elle est notre asile, tâchons d'en profiter, et de là faisons une vigoureuse défense. Un chrétien ne peut trop s'occuper de ces deux caractères du Seigneur. Le Prophète nous y rappelle souvent, et voici le raisonnement que je devrais faire : Un homme très-éclairé de Dieu, et très-persécuté durant sa vie, mettait, il y a trois mille ans, toute sa confiance dans le même Dieu que je sers ; il assure que ce recours faisait toute sa consolation et toute sa force ; pourquoi ne suivrais-je pas la même route ? Je suis plus faible que lui, je n'ai pas autant d'ennemis que lui, j'ai les mêmes promesses que lui, j'ai le même Dieu que lui ; pourquoi ne m'occuperais-je pas des mêmes sentiments que lui ?

4. Vous êtes ma force, mon asile ; au nom de votre gloire, soutenez-moi, nourrissez-moi.
5. Vous me tirerez des piéges, qu'on m'a tendus dans l'ombre ; car vous êtes mon défenseur,

Le Prophète insiste toujours sur ce que Dieu est sa *force*, son *refuge*, son *protecteur*. Il ne se lasse point de lui

donner ces titres, qui sont en effet le fondement de notre espérance. Ces trois versets ne devraient jamais sortir de notre pensée. Nous sommes faibles, et Dieu est notre *force;* nous sommes sans appui, sans ressource du côté des hommes, et Dieu est notre *asile;* nous sommes environnés d'ennemis, et Dieu est notre *protecteur*.

Je voudrais être assez versé dans la science du cœur humain et dans celle de la vie spirituelle, pour connaître ce qui empêche les hommes d'avoir confiance en Dieu. Ceux mêmes qui font profession de piété, ont infiniment à se reprocher sur ce point. Je crois bien que le peu de foi en est la cause primitive ; mais j'ai connu des personnes dans qui la foi paraissait assez vive, et la moindre traverse affaiblissait néanmoins leur confiance. L'oubli de l'oraison peut entrer pour beaucoup dans ce défaut ; mais il y a aussi des âmes livrées à l'oraison, qui sont d'une timidité déplorable dans le service de Dieu. Il est vraisemblable que le caractère de l'esprit contribue à cette défiance : il y a des personnes indécises, irrésolues, scrupuleuses, qui craignent tout, et ne se rassurent jamais, quelque raison qu'il y ait d'être tranquille ; mais on voit aussi des esprits fermes dans toute autre affaire, hors celle de leur conscience et de leur salut. J'ai donc tout lieu de penser que le défaut de confiance en Dieu vient principalement de l'impatience du cœur. Le Prophète parle souvent d'*attendre* le Seigneur, de *soutenir* le Seigneur, c'est-à-dire de ne point s'alarmer de ses délais. C'est là le grand secret de la vie spirituelle. On a de la foi, on fait oraison, on a une trempe d'esprit forte et vigoureuse ; mais on est impatient, on voudrait être exaucé dès qu'on prie, on s'attend à voir les orages se calmer, dès qu'on le demande au Seigneur ; et, quand sa lumière ne paraît point, quand on ne se sent pas fortifié d'en haut, on se décourage, on se désole, on croit que tout est désespéré, et que le Seigneur sera toujours sourd aux prières qu'on lui adresse. Trois remèdes à ce défaut : la persuasion de notre indi-

gnité, l'espérance de fléchir le Seigneur par notre soumission et notre persévérance, l'exemple de Jésus-Christ, qui pria au jardin sans être exaucé.

6. Je dépose mon âme entre vos mains, car vous m'avez racheté, Seigneur Dieu de vérité.

La première partie de ce verset est importante pour plusieurs raisons : 1° On ne peut nier que Jésus-Christ mourant ne l'ait eue présente à l'esprit ; ce qui prouve qu'au moins cet endroit du psaume le regarde totalement. 2° On ne peut douter que le terme *esprit*, dont se sert Jésus-Christ, ne signifie son *âme* prête à se séparer de son corps. Il ne pouvait *remettre* que cette partie de lui-même entre les mains de son Père, puisque son corps devait être enseveli dans le tombeau ; d'ailleurs le corps humain ne s'appelle point *esprit*. 3° Cette âme de Jésus-Christ devait survivre à son corps, puisqu'il la remet entre les mains de son Père ; et il y a cent autres preuves, qui démontrent que l'âme de Jésus-Christ était immortelle. Il me suffit ici, pour la conclusion que je veux tirer, de dire que l'âme de Jésus-Christ devait survivre à son corps. 4° Jésus-Christ, répétant ce passage du psaume, fixe le sens que le mot *esprit*, doit avoir sous la plume de David. Ainsi ce mot doit signifier l'âme survivante au corps. 5° Donc le mot *esprit* en hébreu, désigne ici une substance qui survit au corps ; donc on peut prouver par l'Ancien Testament que l'âme survit au corps, et que le mot hébreu, employé dans cette circonstance, est pris quelquefois dans l'Ancien Testament pour la substance qui ne meurt point avec le corps. Je crois cette démonstration utile pour réfuter quelques interprètes, qui ont osé douter qu'il y eût des textes dans l'Ancien Testament, où la survivance de l'âme au corps fût clairement établie. Ces interprètes favorisent trop les incrédules si multipliés dans ce siècle.

Qui habitat in adjutorio.

1. Celui qui compte sur le secours du Très-Haut, reposera tranquillement sous la protection du Roi du ciel.

Je trouve deux beaux sens dans ce texte : 1° celui qui, dans cette vie, se repose dans le sein de Dieu, trouvera sa demeure en lui au temps de la mort, à ce moment qu'on regarde comme la *nuit* du genre humain ; 2° celui qui a fixé ses désirs en Dieu, ne se contentera pas d'en être occupé durant le jour, il s'unira au Tout-Puissant durant le silence de la nuit. Tandis que les autres hommes seront ensevelis dans le sommeil, il conversera familièrement avec l'auteur de tous les biens.

Il n'y a que les hommes d'oraison, qui habitent dans le *secret de Dieu*, qui jouissent pleinement de sa protection, qui se font une habitude de converser avec le Très-Haut durant même le silence de la nuit. Aussi, quelle est leur tranquillité au moment de la mort ! Ils ont voyagé dans cette terre d'exil, et ils trouvent au terme le repos éternel. Pour s'élever à ce *secret de Dieu*, il faut être ce que saint Grégoire expliquait par une comparaison fort sensible. Vous voyez, disait-il, l'eau qui jaillit d'un tuyau ; elle se met au niveau du réservoir d'où elle est descendue ; mais donnera-t-elle ce spectacle, qui fait l'agrément de ceux qui en sont témoins, si elle n'est resserrée dans ce canal étroit, d'où elle s'élance en l'air ? Ne se répandra-t-elle pas dans la campagne, si on la laisse en liberté ? Il en est de même de nos esprits et de nos cœurs : toutes les fois que nous les abandonnons à eux-mêmes, que nous les laissons s'égarer dans les occupations frivoles du monde, ils se répandent et ne remontent point à la source de tous les biens. Rentrez en vous-mêmes, réduisez-vous au silence, resserrez-vous dans le saint exercice de la méditation, si vous voulez entrer dans *le secret de Dieu*, et y puiser les lumières du salut.

2. Il dira au Seigneur : Vous êtes mon protecteur et mon asile ; vous êtes mon Dieu, j'espère en vous.

3. C'est mon Dieu qui m'a délivré des piéges de mes persécuteurs et de leur langue empoisonnée.

Saint Augustin insiste beaucoup sur cette délivrance des *piéges du chasseur et des langues meurtrières*. Il y voit avec beaucoup de raison deux des plus grands ennemis du salut, le *démon*, comparé au chasseur qui tend des filets, et le *respect humain*, qui fait que nous omettons le bien à cause des discours du monde. Que fait le chasseur, dit ce saint Père, pour faire tomber l'oiseau dans ses filets ? Il lance des pierres dans les haies, et dans les arbrisseaux qui servent de retraite aux oiseaux ; ces pierres ne tuent pas le gibier, mais elles l'intimident ; il sort de son asile, et va se précipiter dans les piéges qu'on lui a tendus. Le démon en use de même pour nous attirer dans ses embûches ; il arme contre nous la langue des mondains ; par des reproches ou par des railleries, il nous intimide ; nous sortons de l'asile que Dieu nous avait préparé ; nous quittons la voie de ses commandements, et nous devenons la proie des puissances de ténèbres. Voilà, selon le saint docteur, ce langage d'iniquité et l'on pourrait dire aussi, selon le texte, cette *peste de scandale*, qui perd tant de chrétiens. Celui qui a mis toute sa confiance en Dieu, oppose deux choses à cette tentation. Premièrement, il ne sort point de la voie que lui a tracée Jésus-Christ ; car le démon n'a garde de tendre des piéges dans cette route qui lui est interdite ; il se tient à l'écart. Mais, dès qu'on abandonne ce sentier qui mène à la vie, on est déjà en très-grand danger de devenir l'esclave du démon. En second lieu, le vrai disciple de Jésus-Christ ne s'étonne point des discours du monde ; il sait que son Maître et son modèle a essuyé cette sorte de tempête ; qu'il a entendu de la bouche des Juifs, ses persécuteurs, les imputations les plus atroces et les plus injustes. Cet exemple rend inutiles

toutes les tentatives des mondains. Leurs langues sont réduites au silence, et le serviteur de Dieu marche d'un pas ferme dans la route que lui a frayée Jésus-Christ.

4. Le Seigneur vous couvrira de son ombre; votre espérance s'abritera sous ses ailes.

5. Sa vérité vous couvrira comme d'un bouclier; et vous ne craindrez ni les alarmes de la nuit,

6. Ni la flèche décochée au milieu du jour, ni les complots ourdis dans les ténèbres, ni les attaques du démon du midi.

Il n'y a peut-être rien de plus consolant dans les livres saints que cette expression : *La vérité de Dieu nous couvre de son bouclier;* comme il n'y a rien de plus terrible que celle-ci du prophète Jérémie : *Vous couvrirez leur cœur de votre indignation*, ou *de vos vengeances comme d'un bouclier*. La première de ces expressions montre l'état d'un juste, que l'esprit de foi protége contre tous les ennemis du salut; et la seconde fait voir l'état d'un cœur endurci, que Dieu livre à son sens réprouvé. Avec le bouclier de la foi fondée sur la vérité de Dieu, on ne craint ni les tentations de pusillanimité, figurées par les *craintes nocturnes* dont parle notre Prophète, ni les tentations d'orgueil, figurées par la *flèche qui vole pendant le jour*, ni les tentations d'avarice, figurées par les *affaires qui se traitent dans les ténèbres*, ni les tentations d'impureté figurées par *les assauts que livre le démon du midi*. Au contraire avec le bouclier de l'endurcissement, on abuse de tous les moyens de salut; on résiste à toutes les grâces; on tourne en poison les remèdes les plus salutaires.

L'Apôtre, surpris du changement qui s'était fait dans les Galates, leur disait qu'ils avaient l'*esprit fasciné*, puisqu'ils n'obéissaient plus à la *vérité;* et quelle était cette vérité si lumineuse ? Jésus-Christ crucifié, et toujours présent à ces nouveaux fidèles. Voilà le bouclier qui doit couvrir l'âme chrétienne. L'Apôtre était si touché de ce

grand spectacle, qu'il ne concevait pas comment on pouvait prendre une autre route que celle de la vérité, dont Jésus-Christ en croix est le chef, le guide et le modèle. Il faut être comme *ensorcelé*, disait ce maître des nations, pour abandonner cette voie ; mais, en réfléchissant sur moi-même, je déclare aisément que ce sortilége, ce charme n'est autre chose que le fonds d'amour-propre qui est en moi. C'est là le bouclier que j'oppose aux traits d'amour, qui partent de toutes les plaies de Jésus-Christ. O vérité crucifiée, rompez ce charme, brisez cette armure qui me blesse, au lieu de me couvrir. J'écris ceci au jour que l'Église révère vos souffrances, vos humiliations, votre mort. Que je ne passe point ce jour, sans attacher à votre croix les dépouilles de toutes mes passions, de mon orgueil, de ma sensualité, de ma tiédeur, de ma légèreté, de ma sensibilité, de mes vains projets, de mes désirs inconsidérés, que sais-je ? ô mon Dieu. Vous connaissez mieux que moi l'étendue de mes misères, et vous seul pouvez y remédier. J'espère tout de votre *vérité crucifiée;* ces deux mots remplissent mon esprit de pensées que je ne puis développer, mais dont j'aperçois la chaîne. Il me semble que son premier anneau commence à l'origine du monde, et que le dernier se lie à l'éternité.

7. Mille ennemis tomberont à votre gauche, et dix mille à votre droite, et la mort n'approchera point de vous.

8. Vous jetterez les yeux autour de vous, et vous verrez quel est le châtiment du pécheur.

Il n'y a que la foi d'une vie future, qui puisse expliquer les évènements de la vie présente, justifier les Écritures, consoler les justes, les soutenir dans les traverses qu'ils éprouvent. Indépendamment des lumières de la révélation surnaturelle, il y a beaucoup d'ordre dans le monde physique ; et c'est ce qui rend inexcusables ceux qui ne veulent pas en reconnaître l'auteur. Indépendamment encore de la même révélation, il y a dans la loi naturelle

un enchaînement de principes, qui conduit aussi un esprit attentif à la connaissance d'un législateur suprême. Mais le spectacle du monde moral présente beaucoup de confusion; la tyrannie des passions s'y manifeste partout; la vertu y est presque toujours persécutée, et le vice souvent honoré; la force domine sur la justice, l'artifice sur la bonne foi, la fourberie sur la simplicité; le bonheur n'est point le partage des hommes de bien, et le succès couronne souvent les attentats des méchants. C'est ici que la révélation divine est nécessaire, pour résoudre toutes les questions. C'est que ce monde n'est que le préliminaire du véritable état des hommes; c'est qu'il y a un ordre de choses, où tout doit être remis à sa place, où il doit régner encore plus d'harmonie que nous n'en remarquons dans l'ordre physique. Tant que les hommes ne seront pas intimement persuadés de cet avenir, la meilleure législation humaine sera toujours faible contre les passions. On ne concevra même rien aux sublimes instructions consignées dans les livres saints.

Voici un homme de Dieu, un prophète, qui dit que celui qui mettra sa confiance en Dieu, n'aura rien à craindre; que ses ennemis tomberont en foule autour de lui; qu'aucun d'eux ne l'approchera, et que cet homme juste verra de ses propres yeux le châtiment des impies. Quand est-ce que ces promesses ont été ou seront accomplies? Depuis qu'il y a des justes au monde, on voit dans leur histoire beaucoup d'adversités, de traverses, de persécutions; on les voit même accablés par leurs ennemis, immolés comme des victimes, témoin les prophètes, les apôtres, les martyrs, en un mot presque tous les Saints. La parole de ce prophète est-elle donc illusoire? Non, sans doute; mais il faut en attendre l'accomplissement dans cet avenir, où préside la justice même de Dieu. Si l'on ne porte pas sa vue vers ce terme, tous ces cantiques sacrés, que l'Église met dans la bouche de ses enfants, sont des discours incapables de les consoler.

9. Vous avez dit : Le Seigneur est mon espérance; vous avez cherché votre refuge dans le Très-Haut.

Les hommes cherchent toujours un asile dans les lieux les plus élevés, parce qu'il est plus difficile de les y poursuivre que dans la campagne, et parce qu'ils sont plus à portée de découvrir leurs persécuteurs, ou de se défendre contre eux, s'ils en sont attaqués. Celui qui se réfugie dans le sein de Dieu, établit sa demeure dans l'asile le plus élevé, le plus fort, le plus inaccessible aux entreprises des hommes; et ceci prouve qu'il y a dans nous une substance tout autre que le corps. Celui-ci est souvent en butte à la violence des méchants; Dieu ne s'est pas engagé à le soustraire, dans tous les cas, aux embûches, aux attentats des agresseurs, aux évènements qui mettent la vie en danger. Mais l'âme prend son vol vers le Très-Haut; et, tandis que le corps est soumis aux traverses et aux disgrâces, elle demeure tranquille sous la protection du plus puissant des maîtres. *Ne craignez pas*, disait Jésus-Christ, *ceux qui peuvent ôter la vie à votre corps; mais craignez celui qui peut condamner votre corps et votre âme à l'enfer. Les hommes*, ajoutait-il, *peuvent faire mourir le corps, mais ils ne peuvent rien de plus.*

Je sais que la distinction des deux substances dans l'homme est une vérité prouvée par la raison même; mais il est beau de la voir tellement déclarée dans les saints livres, que, sans elle, ces livres mêmes n'auraient point d'objet, et qu'ils ne contiendraient aucune instruction. La vie future est la base de la révélation, et le terme des deux Testaments divins.

10. Aussi le mal s'éloignera de vous; et les fléaux n'approcheront point de votre demeure.

11. Le Seigneur a ordonné à ses Anges de prendre soin de vous, et de vous garder dans toutes vos démarches.

12. Ils vous porteront dans leurs bras, pour que vos pieds ne heurtent point contre la pierre.

Si les Anges nous gardent, ils font à notre égard, quoique d'une manière plus excellente, la fonction de ceux qui dans notre enfance nous soutiennent, de peur que nous ne fassions des chutes toujours dangereuses à cet âge. Mais, cette vérité supposée, il s'ensuit bien clairement, si je ne me trompe, que nous pouvons implorer le secours des Esprits célestes, et les invoquer. Dieu les députe pour prendre soin de nous; il pourrait sans eux nous conduire, nous protéger, nous défendre dans tous les cas possibles; mais, puisqu'il les charge de ce ministère, il est censé vouloir aussi que nous sollicitions leur assistance, de même à peu près qu'il veut que nous fassions des instances auprès des personnes qui nous soutiennent et nous protégent dans cette vie, pour qu'elles nous assistent dans les occasions urgentes. Assurément, le Seigneur veut que nous nous adressions à lui, pour nos besoins soit temporels, soit spirituels; mais, comme à l'égard des premiers, il est dans l'ordre de sa providence que nous demandions aux hommes ce qu'ils peuvent nous donner, comment répugnerait-il à cette même providence que nous implorassions le secours des Anges, quand il s'agit de nos besoins spirituels? Celui qui, dans toutes ses nécessités temporelles, refuserait de s'adresser à ses parents, à ses amis, ou à quiconque, sous prétexte qu'il attend tout de Dieu seul, ne romprait-il pas le nœud de société et de dépendance, que Dieu a établi entre les hommes? Et, puisque Dieu a député ses Anges pour nous assister dans les besoins qui regardent principalement le salut, celui qui, avec la foi de cette as-

sistance des Anges, ne voudrait cependant jamais leur rien demander, sous prétexte que l'invocation de Dieu suffit, n'altérerait-il pas aussi le saint commerce, qui doit être entre nous et les Anges? Enfin, si nulle invocation n'est due à ces Esprits célestes, ou, ce qui est plus fort encore, si c'est un crime de les invoquer, comme les hérétiques ont osé l'avancer, pourquoi Dieu nous les a-t-il donnés pour conducteurs, puisqu'il peut seul dans tous les cas suffire à tous nos besoins? L'on peut presser le même argument à l'égard des protecteurs ou défenseurs, que nous avons dans le monde. Les hérétiques objectent que notre invocation des anges est un culte religieux; mais cette difficulté n'est rien; ce culte est religieux, parce que ces Esprits bienheureux sont dans la gloire, et que les bons offices qu'ils nous rendent sont dans l'ordre du salut; mais ce culte n'est point de la même espèce que celui qui est rendu à Dieu. Nous mettons entre l'un et l'autre une distance infinie. Dans les Anges, nous honorons les dons de Dieu; et, dans Dieu, nous adorons l'Être éternel, l'auteur de tous les biens et le distributeur de tous les dons.

13. Vous marcherez sur l'aspic et le basilic; vous foulerez le lion et le dragon.

Saint Augustin dit que le démon attaque l'Église de deux manières, comme un lion, en la persécutant à force ouverte, et comme un serpent, en lui faisant la guerre secrètement. Durant les tempêtes excitées contre les martyrs, c'était l'enfer déchaîné qui ravageait le troupeau du Seigneur; depuis le calme rendu à l'Église, ce sont les hérésies, que Satan tâche de semer parmi les fidèles. Il se glisse comme un serpent tortueux, et, sous divers prétextes, il s'efforce de corrompre la foi des simples. L'Église, au milieu de ces orages, demeure tranquille et toujours ferme dans ses principes. Elle foule

aux pieds tous ses ennemis, parce qu'elle est soutenue de la protection divine. Chaque fidèle ne peut avoir part aux promesses du Psalmiste, qu'en se tenant inviolablement attaché à l'Église, sa mère. Il n'est en sûreté que dans son sein, et il n'est fort qu'en marchant sous ses enseignes. Pour tenir toujours à l'Église, pour ne jamais courir le risque d'adhérer à une société qui ne soit pas la vraie Église de Jésus-Christ, saint Grégoire, pape, donne une règle aussi simple qu'infaillible. *Voyez*, dit-il, *quelles sont les sectes les plus jeunes ; elles sont sorties de l'Église, et l'Église n'est point sortie d'elles.* La conséquence est aisée à tirer. Comme il faut appartenir à l'ancienne Église, il faut fuir les nouvelles sectes ; et toute la controverse est finie sans autre discussion.

14. Parce que le juste a mis en moi son espérance, je le délivrerai, dit le Seigneur ; je le protégerai, parce qu'il a invoqué mon nom.

J'apprends par ce verset quelle est la vraie connaissance de Dieu : c'est celle qui est jointe à l'espérance et à l'amour. Connaître Dieu autrement, c'est le connaître en philosophe et d'une manière stérile. Mais quels furent, dans l'Ancien Testament, ceux dont on peut dire qu'ils connaissaient Dieu? Ce ne furent pas les Juifs charnels, ces hommes qui ne tenaient à la loi que par l'espérance des biens temporels. Je découvre cette connaissance dans ceux qui attendirent les promesses du Messie, qui *saluèrent* de loin, comme dit l'Apôtre, la bienheureuse patrie que ce Messie devait leur ouvrir. On trouve Jésus-Christ dans tous les livres des prophètes et dans les psaumes, plus que partout ailleurs. Les auteurs de ces saints livres eurent de grandes notions de Jésus-Christ, et ils connurent Dieu par Jésus-Christ. C'est la route unique de la vraie connaissance de Dieu. Pourquoi Dieu est-il si peu connu dans le monde? C'est qu'on n'y connaît point Jésus-Christ. Et comment les incrédules commencent-ils

à s'élever contre Dieu? Par les assauts qu'ils tâchent de livrer à Jésus-Christ et à son Évangile. On croit qu'ils en veulent aux mystères sublimes de la religion; c'est de leur part une fausse attaque. La vraie est contre la personne de Jésus-Christ, contre les vertus qu'il prescrit, et dont il a donné l'exemple, contre la guerre qu'il a déclarée aux passions et à l'amour-propre, contre les anathèmes dont il a frappé l'orgueil, l'ambition, l'avarice, la volupté. Jamais un fidèle observateur de la morale évangélique ne sera incrédule à l'égard des mystères; et jamais un cœur corrompu, ennemi de la morale évangélique, ne sera ferme dans la croyance des vérités révélées.

15. Il criera vers moi, et je l'exaucerai; je suis avec lui dans les tribulations, je l'en délivrerai et je le glorifierai.

Dieu est toujours avec les Saints durant les tribulations. Il fut, dit saint Augustin, avec les trois jeunes gens jetés dans la fournaise; toute la cour de Babylone reconnut cette protection, parce qu'ils sortirent sains et saufs du milieu des flammes; mais, ajoute ce saint docteur, ne fut-il pas avec les Machabées, qui périrent sous le fer des persécuteurs? Assurément, il ne les abandonna pas; la différence ne fut que dans la manière de les protéger. Les jeunes gens de la fournaise furent délivrés des flammes, et restèrent encore exposés aux tempêtes du monde. Les Machabées furent immolés à la fureur des gentils, mais ils reçurent la couronne dans le ciel; et tel fut aussi le sort de tous les martyrs. Ils furent d'autant plus protégés qu'ils finirent leurs combats dans les souffrances; ils furent non-seulement délivrés, mais *glorifiés*, suivant l'expression du Psalmiste.

Si Dieu *est* toujours avec les justes *dans les tribulations*, il faut donc préférer les *tribulations* aux plaisirs, aux honneurs, aux richesses, en un mot, à tout ce qu'on estime utile et agréable aux hommes. Cette vérité est très-

simple, puisqu'il n'y a point d'avantage qu'on puisse comparer à celui d'être avec Dieu, d'avoir Dieu pour appui et pour protecteur. Mais cette vérité est d'un éclat bien plus sensible, depuis que le Verbe de Dieu a daigné se faire semblable à nous. Il a passé par toutes les tribulations, et il a déclaré, soit par lui-même, soit par ses disciples, que les tribulations étaient la route où l'on devait marcher avec lui. Il s'est engagé à ne donner son royaume qu'à ceux qui le suivraient dans cette carrière de douleurs et d'afflictions; il n'a destiné le bonheur qu'à ceux qui pleurent et qui sont persécutés. Tout l'Évangile n'est, en quelque sorte, que le commentaire de ce beau mot du Prophète : *Dieu est avec nous dans les tribulations*. Je ne crois pas que le Prophète en ait connu toute la force et mesuré toute l'étendue, sans avoir de grandes lumières sur Jésus-Christ et sur la divine législation qu'il devait établir parmi les hommes. Méditons cet oracle en la présence de Jésus-Christ, et demandons-lui l'intelligence d'une vérité, qui doit nous rendre heureux dans cette vie et dans l'éternité.

16. Je le rassasierai de jours, et je lui montrerai le salut que je lui ai promis.

Dieu promet de combler de gloire l'homme juste et plein de confiance; c'est ce qu'énonce le verset précédent. Mais quelle est donc cette gloire, et comment s'accomplira cette promesse? C'est ce que déclare le Seigneur dans ce dernier verset. La gloire réservée au juste consiste dans une durée sans bornes, et dans la vision du Sauveur. Le premier de ces biens est tout opposé à la vie dont nous jouissons sur la terre, le second est le complément et la possession pleine et entière de ce qui a été aperçu par les hommes; car le Sauveur s'est montré à eux, il a conversé avec eux. Mais ce Sauveur lui-même réservait à ses apôtres, qui le voyaient, qui l'entendaient, une ma-

nifestation tout autre de sa grandeur et de ses richesses. *Celui qui m'aime*, leur disait-il, *sera aimé de mon Père ; je l'aimerai, et me manifesterai à lui.* Concevons-nous bien les deux promesses comprises dans ce verset ? Ce n'est rien de moins que l'éternité et la vue de Jésus-Christ. L'une sans l'autre ne rassasierait pas l'homme juste ; l'éternité sans Jésus-Christ ne pourrait être que l'enfer, et la vue de Jésus-Christ sans l'éternité ne pourrait être qu'une béatitude passagère, par conséquent sujette à la crainte de la perdre et au regret de l'avoir perdue. Jésus-Christ comprenait tout dans cette parole : *Mon Père et moi nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui.* Voilà *la longueur des jours*, qui n'est autre que la durée même du Père et du Fils, puisque l'un et l'autre doivent fixer leur demeure dans l'homme juste. Voilà pareillement *la vue du salut et du Sauveur*, puisqu'il est impossible que le Père et le Fils *viennent* dans l'homme juste, et *demeurent* en lui, sans se faire *voir* à lui. Mais le Père est l'auteur du salut, puisqu'il l'a donné au monde en lui donnant son Fils ; le Fils est le Sauveur, puisque le salut s'est opéré par lui. Voilà donc le plus haut degré de gloire, où puisse parvenir l'homme juste et plein de confiance en Dieu.

C'est par là que commence et que finit ce psaume. Dès l'entrée, le Prophète dit que celui qui s'établit sous la protection du Seigneur, *demeure à l'ombre du Très-Haut ;* et, en finissant, il dit, au nom même de Dieu, que ce même homme plein de confiance jouira de la vue de son Sauveur, qui est le Verbe de Dieu. En attendant que ces promesses s'accomplissent, *Jésus-Christ*, dit saint Augustin, *nous a donné deux gages* aussi précieux que lui-même, savoir, *son propre sang et son Saint-Esprit. Croirons-nous*, ajoute ce Père, *qu'il abandonne ses gages ? S'il ne nous aimait pas, nous les aurait-il donnés ? Oui, il nous aime ; oh ! si nous pouvions l'aimer de la même manière !*

Ecce nunc benedicite.

1. O vous tous qui servez le Seigneur, empressez-vous maintenant de chanter ses louanges.

2. Vous surtout qui habitez dans la maison du Seigneur, dans les parvis de son temple.

Ce n'est pas sans raison, dit saint Augustin, que le Prophète dit ici : *Louez le Seigneur*, ou *bénissez le Seigneur, présentement*. Il n'y a pas de doute que, dans la céleste patrie, ce ne soit l'unique occupation des Saints, et, bien loin que cet exercice leur paraisse onéreux, il les comble de délices durant l'éternité. Mais s'acquitter fidèlement et constamment de ce devoir parmi les distractions, les tribulations, les tempêtes de cette vie, c'est en quoi consiste la générosité du chrétien; c'est ce qui lui attire la faveur du Ciel, et c'est aussi ce qui méritait qu'un prophète en fît la matière de ses exhortations.

O vous, dit-il, *qui avez fixé votre demeure dans la maison du Seigneur :* ces paroles avertissent tout fidèle de persévérer dans le saint exercice des louanges de Dieu. Les anges rebelles n'ont pas su se maintenir dans le ciel même; ils ont cessé de bénir l'auteur de leur existence et des dons sublimes, dont ils étaient revêtus. Ils sont tombés du séjour de la gloire dans l'abîme de tous les maux. Combien de fidèles ont commencé avec ferveur, et ont fini par la réprobation ! *On ne cherche point dans les chrétiens*, dit saint Jérôme, *ce qu'ils ont été en commençant, mais ce qu'ils ont été en terminant leur carrière.*

3. Pendant la nuit, élevez vos mains vers le sanctuaire et bénissez le Seigneur.

Le Prophète parle souvent de la prière faite durant la nuit, et tous les Saints ont recommandé cet exercice; c'est ce qui a engagé la plupart des instituteurs d'ordres monastiques à prescrire les offices de la nuit. Il y a mille raisons en faveur de cette sainte pratique. Le recueillement est plus profond, quand toute la nature est dans le

silence; les cantiques de louanges sont plus agréables à Dieu, quand on sacrifie une partie de son repos à contempler ses perfections et à célébrer ses bienfaits. On imite en quelque sorte par là les habitants du séjour céleste, qui, selon l'Apôtre bien-aimé, servent Dieu jour et nuit dans son temple. On réclame, par cette œuvre si méritoire, contre les usages pervers du monde, qui consacre le temps de la nuit au jeu et à l'intempérance. Enfin, on perpétue, autant qu'il est possible, dans le christianisme, le zèle de ces anciens solitaires, qui entretenaient dans leurs solitudes une psalmodie continuelle.

La *nuit*, dans le langage de l'Écriture, est aussi le temps de l'adversité, des souffrances, des humiliations, de la pauvreté, des maladies, en un mot, de tout ce qui contrarie les sens et afflige l'amour-propre. Et c'est alors que les Saints ont béni Dieu avec plus de ferveur. Il faut peu d'efforts pour chanter ses louanges, quand il nous conduit sur le Thabor ; l'héroïsme de la vertu consiste à l'exalter, à le remercier, quand il nous mène au Calvaire. Job, bénissant Dieu sur son fumier, était bien plus grand, que quand il offrait des sacrifices pour les bienfaits qu'il avait reçus de la Providence. Quelle merveille, dit saint Augustin, l'ange des ténèbres est vainqueur dans le paradis terrestre, et il est vaincu sur un fumier !

4. Et vous, Seigneur, qui avez fait le ciel et la terre, du haut de Sion bénissez votre peuple.

Des frères font nombre, dit saint Augustin, parce qu'ils sont plusieurs, mais ils ne sont qu'un, parce que la charité les unit.

Celui qui bénit est l'*auteur du ciel et de la terre*. Qui peut se défier de sa puissance et de sa bonté?

Il bénit du haut de Sion : ses grandes bénédictions sont dans l'Église, et le terme de ces bénédictions est la possession du séjour céleste, dont Sion fut la figure.

C'est ou le prophète qui fait cette prière pour les mi-

nistres du sanctuaire ou ce sont les ministres du sanctuaire, qui la font pour le peuple. Le tour de la phrase est au singulier, parce que celui qui parle considère ceux à qui il s'adresse, comme formant un corps dont tous les membres concourent au culte de Dieu.

Quelques psaumes des plus usuels traduits en vers latins.

C'est une dernière étude que nous donnons ici sur les psaumes. Jamais livre n'a été plus souvent lu, médité, commenté, interprété. Outre les homélies, les gloses, les scolies, les dissertations, qu'il a fournies aux saints Pères, nous en avons un nombre incroyable de versions. Quelques auteurs en ont compté plus de cinq cents. Le Père Lelong, de l'Oratoire, très-curieux et très-exact dans ces sortes de détails, en comptait six cent trente, sans y comprendre les auteurs qui ont écrit sur toute l'Écriture, ni ceux qui n'ont commenté qu'une partie du Psautier, en sorte, nous dit Dom Calmet (1), qu'on pourrait avancer qu'il y a plus de mille écrivains sur les psaumes. Combien d'autres encore ont paru, depuis le temps où l'auteur que nous venons de citer, écrivait ces paroles !

La paraphrase suivante, en vers latins, est de Georges Buchanan, né en 1506, à Kilkerne, dans le comté de Lenox, en Écosse. Elle se distingue par la beauté du style et de la versification; mais, comme cela arrive toujours pour ce livre inimitable, sous le rapport de la force et de la vigueur, elle est infiniment au-dessous de l'original. Nous avons cru néanmoins qu'elle fournirait une lecture agréable aux amateurs de la bonne latinité. Buchanan, dont la vie fut singulièrement agitée, composa cet ouvrage enfermé dans une prison de Portugal. Environ trois cents ans plus tard, ce fut également dans une prison

(1) Préf. sur les psaumes.

que Laharpe traduisit le Psautier, à la tête duquel il mit cet excellent discours, dont nous avons cité quelques fragments.

Venite, exultemus.

Eia alacres cuncti Domini celebremus honores;
Salute partâ Domino agamus gratias.
Eia alacres rapiamus iter, mora segnis abesto;
Dominum canorâ personemus barbito.
Magnus enim Dominus Deus est; Rex magnus et orbis,
Longè universis est deis potentior.
Ille manu fulcit vastæ penetralia terræ.
Et nube cincta montium fastigia.
Ille vagum fecitque et factum temperat æquor,
Terramque salsis innatantem fluctibus.
Eia igitur genibus flexis manibusque supinis,
Dominoque nostro supplicemus et Patri.
Noster enim Deus est; nos grex illius, ab uno
Pendemus illo, spiritumque ducimus.
Si modò non lentam verbis damus illius aurem,
Nec respuamus monita pertinaciter;
Nec, velut ad Meribam, me rixis, inquit, acerbis
Et arroganti provocetis murmure;
Aut, Arabum veluti quondam per inhospita saxa,
Vires rebelli voce tentetis meas;
Quùm proavi vestri me exploravêre, meamque
Didicêre factis plurimis potentiam.
Illa quater denis mihi natio restitit annis;
Dixique semper interim : Hæc gens desipit,
Et mea securas transmittit dicta per aures.
Irâ ergò justâ in pertinaces concitus,
Juravi : Terræ gens hæc ingrata beatæ
Promissa amicis commoda haud carpet meis.

Beatus vir qui non abiit.

Felix ille animi, quem non de tramite recto
Impia sacrilegæ flexit contagio turbæ;
Non iter erroris tenuit, sessorve cathedræ
Pestiferæ, facilem dedit irrisoribus aurem;
Sed vitæ rimatur iter melioris, et altâ
Mente Dei leges noctes diesque revolvit

Ille, velut riguæ quæ margine consita ripæ est
Arbor, erit, quam non violento Sirius æstu
Exurit, non torret hyems, sed prodiga læto
Proventu beat agricolam; nec flore caduco
Arridens, blandâ dominum spe lactat inanem.

Non ità divini gens nescia fœderis, exlex,
Contemptrixque poli; subiti sed turbine rapti
Pulveris instar erunt, volucri quem concita gyro
Aura levis torquet celeri ludibria vento.

Ergò ubi veridicus judex in nube serenâ
Dicere jus veniet, scelerisque coarguet orbem,
Non coram impietas mœstos attollere vultus,
Nec misera audebit justæ se adjungere turbæ.
Nam Pater æthereus justorum et fraude carentûm
Novit iter, sensumque tenet; curvosque secuta
Impietas fraudum anfractus scelerata peribit.

Miserere mei, Deus.

O Salus rerum, lacrymis precantûm,
Mollibus flecti facilis, rogantem
Lenis exaudi, scelerumque tetras
Ablue sordes.

Usque peccati lava et usque labem,
Dùm repurgatum maculis pudendis
Puriùs corpus niteat recocto
Ignibus auro.

Nam meam agnosco (pudet heu! pigetque)
Ah! miser labem; vitiique fœda
Mentis obversans oculis imago
Semper oberrat.

Unus arcani es mihi testis; unus
Arbiter verax, temerario ausu
Improbas linguas tua judicantûm
Facta refutas.

Quippe jam primo scelus usquè ab ortu
Hæret, infectas vitians medullas;
Deque conceptu genitricis hausi
Semina labis.

At tibi cordi est sine fraude veri
Simplicis candor, fideique certæ
Puritas, nullo labefacta duri
Turbinis ictu.

Hanc facis tanti, vitiis ut atris
Oblito, legum sapientiæque
Tu mihi arcanæ facilis beatum in-
dulseris haustum.

Ergò me hyssopi, Sator alme, lustra
Frondis aspersu ; maculæque cedent ;
Membra candorem tibi lota vincent
Pura nivalem.

Si bonus lætum placidusque mittas
Nuntium, tristem mihi recreabis
Gaudio mentem, stupidos recurret,
Robur in artus.

Ne meos lapsus oculis acutis
Semper observa, numerave labes ;
Sed malæ culpæ nimùm tenaces
Ablue sordes.

Cor mihi rectum scelerisque purum,
O potens rerum genitor, refinge ;
Spiritum firmum renova novatâ
Cordis in aulâ.

Neu mihi avertas faciem, tuoque
Arceas vultu procul, auferasque
Spiritum sanctum, calidâ incitatus
Rursùs ab irâ.

Redde speratæ solido ut salutis
Gaudio per te fruar, inquieti
Spiritu motus animi rebelles
Principe firma.

Tùm meo exemplo moniti scelesti,
Quos viâ flexit malesuadus error,
Denuò legum duce me tuarum
Jussa capessent.

Expia noxâ, mihi sospitator,
Cædis infandæ caput obligatum, ut
Te canam justum, pariterque lapsis
Parcere largum.

Tu viam vocis mihi pande ; mutum
Tu, Deus, linguæ moderare plectrum,
Tùm feram latè tua magna gentes
Facta per omnes.

Victimæ si te caperent, dedissem
Victimam; sed te neque sanguis hirci
Fusus, aut sacris holocausta placant
Addita flammis.

Pœnitens fraudum scelerumque pectus,
Spiritus fracti, mala cor perosum,
Hæc Deum placant; adhibe hæc, et absque
Thure litabis.

Gentis humanæ bone dux, Sionem,
Quo soles vultu, facilis tuere;
Pace florentes Solymæ beatæ
Protege turres.

Tùm tibi votis bona mens pudicis,
Sacra persolvet; sacer hircus ignes,
Pascet, et sanguis vituli calentem
Imbuet aram.

Super flumina Babylonis.

Dùm procul à patriâ, mœsti Babylonis in oris,
Fluminis ad liquidas fortè sedemus aquas,
Illa animum subiit species miseranda Sionis,
Et numquàm patrii tecta videnda soli.
Flevimus, et gemitus luctantia verba repressit;
Inque sinus liquidæ decidit imber aquæ.
Muta super virides pendebant nablia ramos,
Et salices tacitas sustinuêre lyras.
Ecce ferox dominus Solymæ populator opimæ
Exigit in mediis carmina læta malis.
Qui patriam exilio nobis mutavit acerbo,
Nos jubet ad patrios verba referre modos,
Quale canebamus, steterat dùm celsa Sionis
Regia, finitimis invidiosa locis.
Siccine divinos Babylon irrideat hymnos?
Audiat et sanctos terra profana modos?
O Solyma, o adyta, et sacri penetralia templi,
Ullane vos animo deleat hora meo?
Comprecor antè meæ capiant me oblivia dextræ,
Nec memor argutæ sit mea dextra lyræ;
Os mihi destituat vox, arescente palato,
Hæreat ad fauces aspera lingua meas,
Prima mihi vestræ nisi sint præconia laudis,
Hinc nisi lætitiæ surgat origo meæ.

At tu, quæ nostræ insultavit læta rapinæ,
Gentis Idumææ tu memor esto, Pater.
Diripite, ex imis evertite fundamentis,
Æquaque, clamabant, reddite tecta solo.
Tu quoque crudeles, Babylon, dabis, impia, pœnas,
Et rerum instabiles experiére vices.
Felix qui nostris accedet cladibus ultor,
Reddet ad exemplum qui tibi damna tuum ;
Felix qui tenero consperget saxa cerebro
Eripiens gremio pignora chara tuo.

De profundis.

Curarum rapidis fluctibus obrutus,
Arcanis animi de penetralibus,
Audi verba precantis,
Clamavi, Pater optime.

Audi verba, Pater, quæ tibi supplices
Multo cum gemitu fundimus ; applica
Intentam bonus aurem
Tristes ad querimonias.

Si vindex tetricus facta nefariè
Pœnis cuncta velis plectere, quis sibi
Tam confidit, acerbum
Ut non horreat exitum ?

At tu non furiis tristis es asperis,
Sed largus veniæ, et munificus parens,
Ut te jure colamus,
Legum et jussa salubria.

Nam spes polliciti me recreat tui,
Promissique fides fallere nescii,
Et fiducia certa,
Mentem sustinet anxiam.

Non sic præcipiti nocte vigil diem
Observat roseum, non roseum vigil
Phæbi sic avet ortum,
Ut flagrat mea mens Deum.

Securi in Domino figite spem, pii,
Non duro veniam supplicibus dare
Et prompto dare pressis
Duro servitio manum.

Electi generis progeniem gravi
Pressam servitio ex hostibus asseret;
Et de morte redemptam
Noxis eximet omnibus.

Eructavit cor meum.

Cor micat; exultant trepidis præcordia fibris,
Eructantque novum gravido de pectore carmen;
Certat lingua animum fando, manus æmula linguam
Scribendo exæquare, meo nova carmina Regi
Dum cano; Regi hominum cui nemo è semine cretus
Audeat eximiæ contendere munere formæ,
Quem decorat lepor, et roseis affusa labellis
Gratia; cui rerum Cœli indulgentia spondet
Hunc fore perpetuum longæva in sæcla tenorem.

Ergò armis invicte heros age, fortibus apta
Ensem humeris, ensem per quem te gloria cœlo
Æquat, et adversum fidens fer pectus in hostem.
Fræna tibi currus verum moderetur et æquum,
Et quæ præcipitem clementia temperat iram.
His ducibus tibi surget honos; tua dextera factis
Clara per ignotas fundet miracula terras;
Cordaque vulnificis figens inimica sagittis,
Sponte tibi coges validas procumbere gentes.

Nec maris aut terræ spatium, nec terminus ævi
Finiet imperium, sceptri moderamine justi
Quod regis, et leges mollis clementer acerbas.
Te super æquævos omnes regnator Olympi
Diligit, et lætò vultum exhilaravit olivo;
Undè tui mulcent populi nova gaudia mentes,
Pallia quùm loculis tibi depromuntur eburnis,
Et myrrhæ passim lacrymæ, stactæque suavis
Halitus, et molles casiæ funduntur odores.
Ancillæ apparent genus alto è sanguine regum,
Inter honoratas promptæ ad sua jussa ministras.

At regina thori consors tibi dextera adhæret,
Auro picta sinus, auro radiata capillos,
Misit ab eois Ophyre quod flava caminis.
Tuque adeò, regina, audi et rem pectore conde,
Nec mea dicta nega placidas demittere in aures :
Jam nunc et patriam et patrem obliviscere; jam nunc
Ex animo charos penitùs depone propinquos;

Unum oculis specta ; unum animo complectere regem ;
Regem oculis animoque, tuo qui pendet ab ore
Unius et pulchris defixus vultibus hæret.

Hunc Dominum agnosce et supplex venerare, nec ille
Officio studioque tibi concedet, et illa
Undarum regina Tyros te murice et auro
Accumulata colet, et vicina per oppida latè
Procumbent tibi suppliciter, gazisque potentes
Aut opibus clari ; meritumque feretis honorem
Hunc populi ; Pharii proles generosa tyranni
Tota decens, tota est gemmisque insignis et auro ;
Et facies cultum illustrat, facieque decorâ
Pulchrior est animus. Tibi, rex, en ducitur uxor
Dives opum, dives pictai vestis et auri,
Virginibus comitata suis, de stirpe propinquâ
Virginibus, quas pompa frequens clamore secundo
Insequitur, plausuque fremens, lætæque choreæ,
Cantibus augustam lætas deducit ad aulam.

Neu desiderio nimiùm tangare tuorum,
Virgo, tibi dulcem patrisque et matris amorem
Leniet adnascens sobolis generosa propago,
Quos regere imperio terras, totumque per orbem
Aspicies populos sceptris frænare superbos.

Nec tu carminibus, regina, tacebere nostris ;
Quàque patet tellus liquido circumsona ponto,
Posteritas te sera canet ; dùmque aurea volvet
Astra polus, memori semper celebrabere famâ.

Deus, in nomine tuo salvum me fac.

Rerum parens, me protege,
Et sævo ab hoste libera,
Nomen boni ut colant tuum,
Et vim pavescant impii.

Audi benignus supplicem,
Nec durus aurem questibus
Occlude ; vitæ nam meæ
Crudelis hostis imminet.

Infestus hostis imminet
Vitæ meæ ; nec vindicem
Dei potentis dexteram
Sibi imminentem respicit.

Rerum sed æquus arbiter
Opem feret ; periculis
Me liberatum fulciet,
Et sospitem tuebitur.

Suis peribit artibus
Scelesta fraus, et incident
In ipsa cœci retia
Quæ clam mihi tetenderant.

Liber periclo, victimis
Te munerabor, te canam
Patrem, bonis placabilem
Malisque formidabilem.

Qui libero molestiis
Mihi dedisti gaudia
Haurire læto lumine
De clade gentis perfidæ.

PSAUMES DES LAUDES DOMINICALES.

Dominus regnavit.

Jam Dominus rerum imperium suscepit, amictus
Decore multo et dignitate ; robore
Jam sese accinxit ; Dominus qui mœnia mundi
Firmavit, ullo non movenda sæculo.
Cujus ab æterno solium est immobile regni,
Ut ipse nullas temporum metuens vices.
Flumina præcipites volvant cum murmure fluctus,
Et æquor undis æstuet minacibus.
Compescit Dominus gravidis turgentia nimbis
Flumina, minacis sternit undas æquoris.
Stat fixum et cunctis manet invariabile sæclis,
Quodcumque Dominus ore sancto protulit.
Quæque ædem exornant Domini sacra mystica, nulla
Oblivionis damna seræ sentient.

Jubilate Deo, omnis terra.

Orbis omnes incolæ,
A sole eoo ad hesperum,
Jubilate et optimo

Rerum parenti plaudite;
Mente lætâ et ritibus
Servite puris Numini.
Gestientes gaudio
Adite sancta limina;
Ille noster est Deus,
Noster parens et conditor.
Non enim nos finximus
Ipsi, sed illius sumus
Qui levi de pulvere
Alit creatos et regit.
Ad fores ergò illius
Adite læti; gratias
Agite; festis laudibus
Benignitatem pangite.
Prædicate cæteris
Nomen beatum gentibus;
Nam benignitas Dei
Et in suos clementia
Clausa nullo est termino;
Et firma stat pactis fides
Posterorum posteris
In sempiterna sæcula.

Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.

Deus, salutis auctor et custos meæ,
Te veneror, roseus quùm fugat astra dies.
Te mens anhelat, membra sitiunt languida,
Terra velut pluvias arida quærit aquas.
Quamvis arenas aridas æstu colam,
Præsentem Dominum mens videt usquè meum.
Non aliter, adyta arcana quàm si conspicer,
Numinis adservant quæ monumenta tui.
Nec dulcis æquè vita est quàm benignitas
Quâ vitam munis prosequerisque meam.
Ergò remotis dissitus quamvis locis,
Præsidio tutus te celebrabo tuo.
Tui sonabunt nominis præconia
Quæ dederis vitæ tempora cumque meæ.
Nec virtus æquè recreat corpus, tua
Excitat ut mentem laus celebrata meam.
Tu nocte carmen, manè tu carmen mihi es.
Tu trepido præsens fer mihi semper opem.

Securus alis conquiesco sub tuis ;
Teque procùl curis et tua facta canam.
Te quærit animus, te colit, te deperit ;
Tu validà fulcis me, Pater alme, manu.
At qui laborant per nefas me pèrdere,
Consiliis pravis digna ruina premet.
Ferro profundent spiritum nefarium,
Membra dabunt avidis dilanianda lupis.
Rex lætus autem vindicem agnoscet Deum,
Et quicumque Dei numina ritè colunt.
Metu stupescentes conticescent impii,
Spe stolidà fluxis qui tumuêre bonis.

Deus misereatur nostrî.

Arbiter mundi, placidus bonusque
Parce delictis ; solito et favore,
Terra fac lætis segetem pecusque
Nutriat arvis,

Nota per gentes bonitas ut omnes
Sit tua, et nostræ studium salutis,
Mente quos curas patriâ tegisque
Rebus in arctis ;

Ut tuas laudes populi per omnes
Prædicent terras, bonitatis usquè ad
Terminos rerum celebretur omnes
Fama per urbes.

Omnis exultet locus, omnis ætas
Gestiat plausu et fremitu secundo,
Res quòd humanas modereris æqui
Juris habenis.

Ut tuas laudes populi per omnes
Prædicent terras, bonitatis usquè ad
Terminos rerum celebretur omnes
Fama per urbes.

Si tuæ genti faveas benignus,
Conditor mundi bone, messis agros
Vestiet, vites oleæque colles,
Gramina campos.

Si tuæ genti faveas benignus,
Conditor mundi bone, te pavebunt
Et colent gentes, sub utroque mundi
Axe jacentes.

Laudate Dominum de cœlis.

Laudate Dominum, Cœlitum
Chori beati, qui procul
Contagio mortalium
Templa ætheris tuemini.

Laudate Dominum, quos sibi
Adesse jussit Angelos.
Laudate Dominum, exercitus
Parere prompti jussibus.

Laudate Dominum, qui diem
Sol, luna noctem illuminas;
Laudate Dominum, lucidis
Stellæ decoræ flammulis.

Laudate eum, rotatiles
Tot orbium compagines,
Et unda longè celsior
Campis nitentis aeris.

Huic cuncta laudes dicite;
Numenque cuncta pangite
Quod cuncta nutu condidit,
Et cuncta nutu sustinet;

Fixitque firmo cardine,
Ne vi senectæ corruant;
Certisque vinxit legibus
Quas transgredi non audeant.

Laudate Dominum, sub specus
Terræ dracones abditi;
Et vasta cete, quæ sinus
Ponti repostos finditis.

Ignes, nives et grandines,
Vaporque et auræ spiritus,
Ad jussa Domini mobiles
Circumrotantes turbines;

Colles feraces, et feri
Montes, et omnes arbores,
Seu montibus rigescitis,
Seu cultibus mansuescitis;

Mites, feræque bestiæ,
Humique lentè reptiles,
Et quæ liquentes aeris
Campos volando carpitis;

Reges et orbis præsides,
Et nationes liberæ,
Et pauperi plebeculæ
Qui jus ab alto dicitis ;

Et vos juventa florea,
Læti puelli et virgines,
Senesque vitæ in ultimo
Jamjam exituri limine.

Laudate Dominum : Numini
Sit ejus uni gloria ;
Unumque noscat omnium
Cœlum solumque principem.

Hunc omne in ævum laudibus
Propago tollat Isaci,
Sibi dicatam qui bonis
Gentem beavit omnibus.

Cantate Dominum.

Cantate Domino canticum
Novum ; sonet laus illius
Cœtus per omnes, qui sacris
Non se profanis polluunt.

Oblectet Isaci genus
Auctore se suo ; suo
Regi Sionis arduæ
Congratulentur filiæ.

Nomen celebrent illius
Lætis choris et tympanis,
Ejusque laudes accinant
Blandè canoro pectini.

Gentem bonus parens suam
Amore sancto amplectitur ;
Mitemque mansuetudinem
Firmat salute immobili.

Cœtus piorum ut gestiant
Foris paratu splendido,
Domique secum clanculùm
Lætentur in cubilibus.

In ore, rerum præsidis
Laus continenter personet ;
Utrinque acuti in dexteris
Vibrentur enses vindices.

In se ferarum ut gentium
Crudelitatem vindicent ;
Et in futurum iras, minas,
Superbiamque comprimant.

Reges suorum ut hostium
Arctis catenis alligent,
Et ferreis coerceant
Vinclis feroces principes.

Pœnas secundùm cœlitùs
Præscripta ab iis ut exigant,
Et laus piorum pervolet
Omnes per orbis cardines.

Laudate Dominum in sanctis.

Laudate Dominum lucidum
Templum colentem siderum,
Qui vi suæ potentiæ
Firmavit orbis cardines.

Laudate Dominum fortiter
Ubique gestis inclytum ;
Laudate magnitudinem
Captum suprà mortalium.

Laudate Dominum bellicæ
Claris tubæ clangoribus ;
Laudate Dominum nabliis,
Lyrisque blandè garrulis.

Laudate Dominum tympanis
Chorique festi cantibus ;
Laudate Dominum fidibus, et
Sonore dulci tibiæ.

Laudate eum tinnitibus
Lætis canori cymbali.
Hunc cuncta laudent quæ trahunt
Vitalis auræ spiritum.

PSAUMES DES VÊPRES DOMINICALES.

Dixit Dominus.

Sic allocutus Dominus est Dominum meum :
Asside dexteram ad meam,

Dùm proterendos, ceu scabellum, sub pedes
Hostes tibi provolvero.
Ad orbis oras ultimas fasces tuos
Altâ ab Sione proferam,
Ut juris æqui vinculis coerceas
Fastus rebelles hostium.
Te pompa lætis quùm reducet plausibus
Ad templa voti compotem,
Sancto decorus apparatu exercitus
Lætum celebrabit diem.
Non roris imber ante lucem argenteus
Sic vestit arva gemmeo
Decore, ut omnes gentium fines tui
Beabit ortûs nuntius.
Juravit et se adstrinxit immutabili
Dominus sacramento tibi :
Tete futurum Melchisedecis sibi
Ritu sacrorum antistitem,
Sol inquieto lucis orbe dùm diem,
Dùm luna noctem illuminet.
Ad dextram ille semper assistet tuam ;
Ferro tyrannos vindice
Compescet; iram commodans suam tibi,
Gentes rebelles comprimet.
Ducemque regnis imperantem ditibus
Sternet solo ; torrentibus
Latè per arva sanguinis rivis sitim
Victor levabit igneam.
Ergò subactis hostibus cœlo caput
Tollet decorum gloriâ.

Confitebor tibi, Domine.

Sive inter fidos tractem secreta sodales,
Seu sancti stipante catervâ
Me populi, loquar, alme Parens ; te pectore toto
Usquè canam, tua munera grato
Ore feram, magna æternæ miracula dextræ,
Magna quidem, sed et inclyta certè,
Et manifesta bonis studio scrutante fideli.
Quidquid enim gerit, omnia splendor,
Omnia divinâ majestas luce refulgens
Illustrat. Dùm sidera terras

Ignea lustrabunt, hunc justum semper et æquum
Sera agnoscent sæcla nepotum.
Nec quæ primævi quondàm stupuêre parentes
Attoniti, mirandaque natis
Invida delebunt oblivia; parcere largus
Nempe parens, facilisque querelis
Flectere cor miseris; spoliis ex hoste superbo
Direptis decoravit amicos.
Nec cum gente suâ percussi fœderis illum
Immemorem ulla redarguet ætas.
Ostenditque suas per facta illustria vires,
Quùm populatus regna superba,
Dimensusque novis hostilia rura colonis,
Dilectæ dedit oppida genti.
Quidquid agit loquiturque, fides immobilis actus
Æqui et regula dirigit omnes.
Quæ jubet, æqua jubet, nulloque interlita fuco,
Aut tacitam celantia fraudem,
Quæque nec æterno volventia sæcula lapsu
Interimant, aut tempore carpant.
Quippe astans fidei infractæ constantia, et æquum
Perpetuò rata jussa tuentur.
Quùm premeret Pharii imperium crudele tyranni
Selectà de gente nepotes,
Excussitque jugum, et regis fera jussa superbi
Exuit; æternâque beatis
Libertate frui donârat, pignora sera
Si jurata parentibus olim
Intemerata piæ servassent fœdera legis,
Fœdera nullis irrita sæclis.
Quippe Dei sanctum est et formidabile nomen,
Ac sanctè sua pacta tuetur,
Exigit et duras violato fœdere pœnas.
Hunc colere ex animoque vereri,
Vivendi rectè fons et sapientia prima est.
Hanc cunctos qui dirigit actus
Ad metam, verè sapit; hunc ventura nepotum
Semper dicent sæcla beatum.

Beatus vir qui timet.

Beatus ille qui Deum rerum patrem
Pietate non fictâ colit;
Deique gaudet legibus; mores suos

Formare ad illas nititur.
Latè per urbes divites potentiam
Ejus propago proferet.
Prolem piorum Numinis benignitas
Largâ beabit dexterâ.
Res affluenter suppetet semper domi
Illi, nec ætas longior
Obliterabit æquitatis gloriam
Fructumque. Quùm premet malos
Fortuna, sævo gestiens ludibrio
Mutare summis infima,
Benignitatis tùm suæ justis Deus
Lucem in tenebris offeret.
Clemens bonusque in omnibus periculis
Stirpem piorum muniet.
Misertus inopis vir bonus, largâ manu
Succurret indigentiæ;
Sic cuncta justo temperans examine,
Nec verba temerè ut excidant.
Non turbo sortis cuncta quatientis loco
Movebit illum; nec dies
Suprema famam condet ejus invida
Oblivii silentio.
Non livor illum falsa gaudens spargere
Terrebit, aut calumnia,
Bellive rumor, aut egestas lurida,
Fragorque lethi proximi;
Sed mente firmâ provocat discrimina,
Deoque solo nititur.
Ceu cana rupes murmurantis æquoris
Spernit minaces impetus,
Sic ille certâ interritus fiduciâ,
Sortis procellas sustinet,
Ac sustinebit, dùm ruinas hostium
Salvus suorum aspexerit.
Opes volucris instar auræ mobiles
Largitus est egentibus;
Sibi æquitatis gloriam superstitem
Servavit; orbe gloriam
Vivaciorem, nec senectæ dentibus
Æruginosæ obnoxiam.
Dùm laude clarum reque lautum splendidâ
Spectabit impius pium,
Curæque mentem vellicabunt anxiæ,

Succumque carpent corporis,
Dentem fatigans dente ringetur, lue
Se macerabit tabidâ,
Dominus malorum vota ridet irrita,
Spes ut modestas promovet.

Laudate, pueri, Dominum.

Psallite Dominum, pueri; Domini
Nomen festo tollite cantu.
Nomen Domini sit benedictum,
Et sæclorum in sæcula longi
Nulla oblivia sentiat ævi.
Primo à carcere solis eoi
Ad purpureos usquè occasus,
Omnes Domini nomen adorent,
Qui gentes super arduus omnes
Celsas ætheris incolit arces,
Cujus longè gloria mundi
Trans flammantia mœnia vecta est.
O pietatis nescia veræ
Pectora! ritu sacra nefando
O qui fingitis, anne Deorum
Quemquam Domino similem nostro
Nostis? quem super ardua cœli
Culmina positum nil latet imæ
Sub cava clausum viscera terræ,
Nil humano procul aspectu
Trans multiplices ætheris orbes.
Inopem terræ qui prostratum
Suscitat, et de pulvere egenum
Tollit, ut alto positus solio
Populi primos carpat honores.
Qui maternos sterili fructus
Exoratus donat, et orbos
Lætâ renovat prole penates.

In exitu Israel.

Quùm domus Isacidum patrias remearet ad oras,
Barbaraque invisæ linqueret arva Phari,
Ipse Deus Judam cœlesti numine tutum

Fecit, erat populi signifer ipse sui.
Vidit, et attonitas trepidum mare diffidit undas;
Jordanis refugas in caput egit aquas.
Læta per intonsos salierunt culmina montes,
Ut saturas gestit dux gregis inter oves;
Lætaque frondentes movêre cacumina colles,
Agnus ut in pratis luxuriare solet.
Quid, mare, vidisti, solito cur cesseris alveo?
Cur fugis in fontes, fluminis unda, tuos?
Cur ità concusso saliistis vertice, montes,
Ut satur exultat dux gregis inter oves?
Cur ità frondenti saliistis vertice, colles,
Agnus ut in pratis luxuriare solet?
Nempe Dei trepidum præsentia terruit orbem;
Cui cadit in Solymos victima multa focos,
Qui lapidum venas laticum laxavit in usum,
Cui fluxit largo flumine dura silex.

Non nobis, Domine.

Te, magne rector orbis, haud victoriam
Ex hoste sævo poscimus,
Nos ut per omnes fama gentes differat;
Nec apparatu ut splendido
Per ora vulgi nos triumphus aureo
Curru superbos transferat,
Sed impiorum ut sæcla gentium sciant
Te largum opis cultoribus
Tuis, fideque semper immutabili
Promissa promptum solvere,
Ne forte rebus insolentes prosperis,
Ubi nunc Deus vester? rogent.
Deus astra noster incolens, mortalium
Nutu suo res temperat.
At impiarum finxit error gentium
Manu deos inutiles,
Aurum caminis excoquens, aut malleis
Massa è sequaci bracteas
Ducens, figura multiformi ludicra
Affixit aris numina.
Inane vocis os habent; oculos habent
Orbes inanes luminis;
Naribus odores nec trahunt, nec auribus
Surdis sonores hauriunt.

Palpare manibus non queunt, torpentibus
Nec ingredi vestigiis ;
Nec vox anhelis edita è pulmonibus
Cavo recurrit gutture.
Quicumque tales fingit aut colit Deos,
Diis ipse similis sit suis.
At tu, Jacobi gens, loca fiduciam
Omnem salutis in Deo,
Qui te potenti sublevabit dexterâ,
Et in periclis proteget.
Et vos, Aronis posteri, spem ponite
Omnem salutis in Deo,
Qui vos potenti sublevabit dexterâ
Et in periclis proteget.
Quicumque cultor es Dei, fiduciam
Loca salutis in Deo,
Qui te potenti sublevabit dexterâ,
Et in periclis proteget.
Qui nos favore semper amplexus, memor
Fovit fovetque sedulò,
Cunctos Jacobi qui fovebit posteros,
Aronis et sacrum genus.
Qui se colentes sive juvenes, seu senes
Fovebit et custodiet,
Qui nosque donis semper augebit novis,
Et liberorum liberos.
Nam nos profanis segregavit gentibus,
Cœli solique conditor.
Cœlum sibi ipse regiam fecit, solum
Sedem dedit mortalibus,
Remunerantes muneribus illum ut suis
Rerum parentem agnoscerent.
Neque ora laudes in tuas solvent, Pater,
Quos mors teget silentio.
Nos te parentem agnoscimus, qui spiritu
Vitalis auræ vescimur.
Te prosequemur laudibus, dùm lucido
Sol axe terras ambiet.

PSAUMES DES COMPLIES.

Quùm invocarem.

O Pater, ô hominum Divûmque æterna potestas,
Sinceræ mihi conscie mentis,
Qui mihi consiliique inopi, incertoque salutis,
Imploranti rebus in arctis,
Tutum pandis iter, latumque educis in æquor;
Nunc obsesso fraude malignâ
Da mihi te facilem, et justis bonus annue votis,
Non durâ placabilis aure.
O hominum cæcæ mentes, quo me usquè relicto,
Intenti mendacibus umbris
Sollicita in vanas torquetis pectora curas?
Tandem credite vera monenti,
Quem Deus electum miro dignatus honore,
Per discrimina cuncta tuetur.
Me Dominus clamantem ad se auxiliumque rogantem,
Mitis et exorabilis audit.
Ergò Dei, miseri, nunc saltem agnoscite numen,
Et vitiis absistite pravis.
Vobiscum in tacito per noctem expendite lecto
Longi dicta et facta diei.
Non pecudum fibris Domino, sed mente litatur
Innocuâ; si admoveris aris
Hanc, poteris sperare animi securus ab alto
Dextrâ munera larga benignâ.
Poscit opes modò degeneres pars maxima vulgi;
Hæc animos vota una fatigant.
At tu me placido tantùm bonus aspice vultu,
Aura tui jucunda favoris
Me super irradiet; sat amico te mihi felix.
Alter frugibus horrea stipet,
Impleat et multas generoso nectare cellas,
Et congesto gaudeat auro;
Ast ego curarum vacuus de nocte recumbam,
Et sine sollicitudine somnos
Accipiam; tu securam mihi robore mentem
Tu certâ spe pectora firmas.

In te, Domine, speravi.

In te locavi spem meam,
Rerum creator optime;
At tu benignus prospice
Ne spei pudescat irritæ.

O juste vindex, fraudibus
Ab hostium me vindica;
Audi benignus supplicem;
Da promptus abjecto manum.

Me rupe serva ut inviâ
Clausum, vel arce aheneâ;
Tu rupis es mihi inviæ
Munimen, arx ahenea.

Ergò ut timori mentibus
Nomen tuum sit impiis,
Præi viam mihi, abditis
Me libera de cassibus.

Tu robur es meum; tuæ
Commendo vitam dexteræ;
Me libera, pacti Deus
Tenax, memorque fœderum.

Qui habitat in adjutorio.

Si protegendam præsidio Dei
Credas salutem, rem, sobolem, domum,
Insana quùm sors intonabit,
Si Domini fugias sub umbram,

Securus omnem fer violentiam
Sortisque mortisque, et terrificas minas
Contemne, securus tumultum
Despicias creperi duelli;

E fraude cæcâ te Deus eximet,
Frangetque casses insidiantium.
Nec sæviens late venenum
Lethiferæ patiêre pestis.

Expandet alas te super, et suis
Pennis fovebit rebus in asperis.
Certusque promissæ salutis
Sub clypei latitabis umbrâ.

Noctis per atræ cæca silentia,
Non expavescas cæca pericula ;
Non luce grassantem timebis
Perniciem, nec aperta bella.

Interque strages mille cadaverum
Dextrâ, sinistrâ, mille cadaverum
Periculorum exsors propinquam
Incolumis fugies ruinam.

Pœnam luentes intereà malos
Lætus videbis, præsidio Dei
Securus, armorum et tumultus,
Ceu validis tegerêre muris.

Nec te, nec ædes vis propiùs tuas
Aut damna tangent, nam Deus angelos
Custodiæ tuæ salutis
Præficiet, vigilesque ad omnes

Motus, viarum qui reserent moras ;
Qui per salebras te manibus ferant,
Ne saucietur pes recussus
Objicibus scopulorum acutis.

Securus atras inter et aspides
Deges, ferarum et pignora tigridum,
Tutusque calcabis dracones,
Et lybicæ catulos leænæ.

Observat, inquit me Deus unicè, et
Honore nomen prosequitur meum ;
Laboriosis hunc vicissim
Incolumem eripiam periclis.

Præsens vocanti subsidium feram,
Et imminenti rebus in asperis
Fato eximam ; exemptoque honorum
Eximium decus arrogabo.

Fâxo virenti robore transigat
Seræ senectæ tempora suaviter ;
Meosque monstrabo beare
Quâ soleam ratione amicos.

Ecce nunc benedicite.

Domini ministri, nocte qui custodiæ
Sancti excubatis atrii,

Laudate Dominum, laudibus donec sacro
Nox annuit silentio.
Interque laudes, mentibus puris manus
Cœlo supinas tollite.
Et vos beabit Dominus invicem omnibus
Cœli solique commodis,
Dominus Sionem qui tuetur, unicus
Cœli solique conditor.

Entre une foule d'épigrammes, que les contemporains écrivirent à la louange de Buchanan, et qui se trouvent en tête de son livre, nous choisissons les deux suivantes :

Davidis hic corpus, sed tectum veste latinâ,
Quæ picta est Flacci, picta Maronis acu.

HENRIC. STEPHAN.

Ludicra christicolæ ponant : Æneide majus
Exit opus, celebri majus et Iliade.

Auctor incertus.

Et nous aussi, nous disons en terminant : *Ludicra christicolæ ponant.* Chrétiens, laissez ce qui n'est que jeu et amusement ; laissez toute votre littérature profane ; laissez vos fables et vos romans ; lisez nos livres saints ; méditez les célestes cantiques du Prophète royal ; et vous y trouverez plus de plaisir et de profit que dans les plus belles et les plus sublimes compositions de l'esprit humain. Puissions-nous, par ce que nous en avons écrit et surtout par les nombreuses citations que nous avons faites, avoir contribué pour notre part à les faire comprendre et goûter !

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'OFFICE DIVIN.

1re INSTRUCTION. — De l'office divin en général. — Définition du mot office. — Ce qu'on entend par l'office divin. — Temps et heures plus spécialement destinés à louer Dieu. — L'office divin autrefois plus long. — Origine du bréviaire. — Diverses dénominations données à l'office divin. — Rites divers dans la célébration de l'office. — Retour de l'Église de France à l'unité romaine. — Zèle des papes pour perfectionner les livres liturgiques..... 1

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 9

2e INSTRUCTION. — Triple but de l'office divin : Honorer Dieu, implorer sa miséricorde, le remercier de ses bienfaits. — Ministres de l'office divin. — Lieu spécialement destiné à sa célébration. — L'office autrefois intégralement chanté dans les églises cathédrales, collégiales et conventuelles. — Raisons qui dispensent de la récitation de l'office. — Nécessité de la prière pour les simples fidèles..... 18

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 25

3e INSTRUCTION. — Prescriptions de l'Eglise relatives à l'office. — De quel bréviaire on doit se servir. — Quel office il faut réciter. — Temps où l'on doit le réciter. — De l'ordre des heures canoniales. — De la continuité de l'office..... 37

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 44

4e INSTRUCTION. — Des conditions que doit avoir la récitation de l'office. — De l'intégrité des heures canoniales. — De la manière dont il faut prononcer les paroles de l'office. — De l'attention avec laquelle on doit dire le saint office. — Des distractions. — De la dévotion qu'exige la récitation des heures canoniales. — Moyens propres à exciter et à nourrir la dévotion..... 55

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 68

5e INSTRUCTION. — Des rites divers sous lesquels on récite ou l'on chante l'office. — Des offices doubles, semi-doubles et simples. — De l'office des dimanches. — Des féries. — Des fêtes. — Divers degrés dans les fêtes. — Des vigiles. — Des octaves. — De l'occurrence et de la translation des offices..... 75

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 86

6e INSTRUCTION. — Des parties de l'office et du nombre des heures canoniales. — Division du jour et de la nuit chez les anciens. — Raisons de la division de l'office en sept heures canoniales..... 97

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 107

7e INSTRUCTION. — Des diverses parties dont se composent les heures canoniales. — Trois manières de réciter l'Oraison dominicale. — Trois manières de commencer l'office. — Des Antiennes. — Des Psaumes. — Éloge de la psalmodie..... 117

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 127

8e INSTRUCTION. — Suite de la précédente. — Des Cantiques. — Des Hymnes. — Doxologie des Hymnes. — Versets. — Répons. — Capitules. — Oraison. — Prières et suffrages. — Un mot sur l'ensemble de l'office..... 140

TRAITS HISTORIQUES ET NOTES DIVERSES..... 151

9e INSTRUCTION. — Des Matines. — Raisons des Matines. — Noms qu'on leur donne. — Leur division en Nocturnes. — Commencement des

Matines. — De l'Invitatoire. — Du psaume *Venite, exultemus.* — De l'hymne..... 159
Traits historiques et notes diverses..... 168
10e Instruction. — Suites des Matines. — Chant des psaumes. — Du verset à la fin des psaumes. — Petit capitule ou absolution. — De la bénédiction avant les leçons. — Des leçons. — Ordre des leçons de l'Écriture. — Des légendes. — Des homélies. — Des répons. — Du *Te Deum.* — Souvenirs attachés aux nocturnes..... 173
Traits historiques et notes diverses..... 189
11e Instruction. — Des Laudes. — Autrefois séparées des Matines. — Convenance de les réciter au point du jour. — Psaumes de Laudes. — Cantique *Benedicite.* — Capitule. — Hymne. — Verset. — Cantique évangélique..... 199
Traits historiques et notes diverses..... 206
12e Instruction. — Des petites heures. — Prime. — Raisons de cette heure. — Sa composition. — Du psaume *Deus, in nomine tuo.* — Du psaume *Beati immaculati.* — Du psaume *Confitemini.* — Capitule. — Collecte. — Martyrologe. — De la triple invocation *Deus in adjutorium.* — Bénédiction qui termine Prime. — Des trois autres petites heures, Tierce, Sexte, None. — Beauté et convenance de chacune de ces heures. 221
Traits historiques et notes diverses..... 232
13e Instruction. — Des Vêpres. — Antiquité de cette heure. — Origine de ce nom. — Contexture des Vêpres. — Avantages d'y assister. — Souvenirs que les Vêpres rappellent. — Symbolisme des cinq psaumes. — Spectacle ravissant qu'offre une église pleine de fidèles. — Beauté des prières de l'office vespéral..... 247
Traits historiques et notes diverses..... 255
14e Instruction. — Suite des Vêpres. — Début de cet office. — Sens mystique de l'antienne et des psaumes. — Des psaumes vespéraux. — *Dixit, Confitebor, Beatus vir, Laudate, pueri*..... 261
Traits historiques et notes diverses..... 271
15e Instruction. — Suite des psaumes vespéraux. — *In exitu.* — Capitule. — Hymne. — Verset. — Le cantique *Magnificat.* — Beauté de ce cantique. — Pourquoi on le chante aux Vêpres. — Encensement de l'autel. — Mode sur lequel on chante le *Magnificat*..... 280
Traits historiques et notes diverses..... 289
16e Instruction. Des Complies. — Leur convenance. — Usage ancien de la prière à la fin du jour. — Rapports entre Prime et Complies. — Préliminaires de Complies. — Souvenirs qui se rattachent à cette heure. — Signification mystique du nombre quatre des psaumes. — Début de cet office. — Leçon brève. — Le *Confiteor*..... 304
Traits historiques et notes diverses..... 313
17e Instruction. — Suite des Complies. — *Converte nos.* — Les quatre psaumes. — *Quùm invocarem.* — *In te, Domine, speravi.* — *Qui habitat in adjutorio.* — *Ecce nunc benedicite*..... 325
Traits historiques et notes diverses..... 334
18e Instruction. — Suite des Complies. — Hymne. — Capitule. — *In manus tuas.* — *Ecce nunc dimittis.* — Oraison. — Antiennes de la Vierge..... 346
Traits historiques et notes diverses..... 355
19e Instruction. — Des saluts ou bénédictions du Saint-Sacrement. — Origine de cet usage. — D'où vient le nom de salut. — Raison de cette pratique. — Diverses manières de donner le salut. — Fréquence des saluts. — Beautés de cette cérémonie..... 370
Traits historiques et notes diverses..... 379
Appendice. — Pieuses réflexions sur chaque verset des psaumes de Vêpres et de Complies..... 392
Paraphrase en vers latins de plusieurs psaumes..... 455

FIN DE LA TABLE.

Corbeil, typ. et stéréot. de Crété.

264
N52

AUTHOR Noel. M.

Instructions sur la Liturgie

TITLE